

HISTOIRE DE GRÉGOIRE VII

Par Abel-François VILLEMAIN

PARIS - 1874

INTRODUCTION. — Discours sur l'histoire de la papauté jusqu'à Grégoire VII.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à Constantin.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

De l'Église de Rome depuis Constantin jusqu'à Théodose.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis la mort de Théodose jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. - Léon le Grand.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Progrès de l'Église romaine sous la domination de Théodoric et des rois lombards.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

De la puissance pontificale depuis la victoire de Narsès jusqu'à l'expulsion des Lombards. - Accroissement de l'Église romaine par les missions. - Affaiblissement de l'Église grecque par les progrès du mahométisme.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Souveraineté temporelle des papes. - Destruction de la monarchie des Lombards. - Couronnement de Charlemagne. - Progrès de la souveraineté temporelle des papes sous les successeurs de Charlemagne. - Depuis l'avènement de la maison de Saxe jusqu'à la mort d'Otton Ier. - Otton II. - Otton III. - Depuis la mort d'Otton III jusqu'à Grégoire VII.

HISTOIRE DE GRÉGOIRE VII

LIVRE PREMIER. — (1020-1055)

LIVRE II. — (1055-1073)

LIVRE III. — (1073-1074)

LIVRE IV. — (1075 - 1077)

LIVRE V. — (1076 - 1077)

LIVRE VI. — (1078)

LIVRE VII. — (1078 - 1080)

LIVRE VIII. — (1080)

LIVRE IX. — (1080 - 1084)

LIVRE X. — (1084 - 1085)

INTRODUCTION — DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ JUSQU'À GRÉGOIRE VII

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Au commencement du onzième siècle, l'Église de Rome s'était prodigieusement éloignée de sa première forme et de la première institution du christianisme. Longtemps obscure au milieu des splendeurs de la capitale du monde, longtemps effacée par le génie des Églises d'Orient, élevée ensuite par la politique des empereurs, la séparation de l'empire et la chute même de Rome, elle s'était avancée à la domination à travers les changements de maîtres. Petite démocratie religieuse à sa naissance, comme tant d'autres sociétés chrétiennes de la Grèce et de l'Asie, elle avait de proche en proche étendu le pouvoir de son chef, d'abord sur quelques évêques voisins de Rome, puis sur presque tous les évêques d'Italie, puis sur ceux de la Gaule méridionale, de l'Espagne et de l'Afrique, enfin sur les conquérants barbares qui venaient la subjuguier ou que ses missionnaires allaient chercher dans leurs forêts.

L'exposition rapide de ces époques diverses doit précéder l'histoire de l'homme qui fit ouvertement du pontificat romain la grande souveraineté du moyen âge.

Dans les premiers progrès de la puissance pontificale, on retrouvera le principe de tout ce que tenta Grégoire VII, et dans la succession des âges, cet homme extraordinaire paraîtra placé au point le plus élevé de cet empire sacerdotal qui, commencé avant lui par l'enthousiasme, la fraude, l'audace, l'ignorance ou le besoin des peuples, se soutint longtemps après lui par les mêmes causes, fortifiées de l'exemple qu'avait donné son génie.

Il en est de l'Église romaine comme de l'ancienne Rome, ses commencements faibles ou mal connus ne donnent aucune idée de sa grandeur. Ouvrez l'histoire de la grande révolution chrétienne, parcourez les monuments originaux des premiers siècles, l'évêché de Rome y remplit d'abord peu de place. Tous les grands hommes sont ailleurs, en Asie, en Afrique, à Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Césarée, Carthage, Constantinople. Au quatrième siècle, la chaire de Rome semble avoir moins d'éclat que celle de Milan, illustrée par le génie de saint Ambroise et l'humiliation de Théodose. C'est l'évêque d'Hippone, et non celui de Rome, qui domine les conciles d'Afrique. Dans ces premiers temps, le monde appartient à la religion ; mais la religion, puissance populaire, a pour organes quelques hommes dont le génie entraîne les assemblées des évêques et détermine les symboles des fidèles. C'est l'aristocratie un peu tumultueuse de l'enthousiasme et de l'éloquence. Rien ne ressemble moins à l'unité despotique où Rome prétendit dans la suite.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'À CONSTANTIN.

L'obscurité des premiers pontifes de Rome s'explique assez par la même cause qui fit l'illustration de leurs successeurs : la grandeur du nom de Rome. Les chrétiens d'abord étaient comme perdus dans cette ville immense. Sur la côte d'Asie, à Éphèse, à Smyrne, dans quelques-unes de ces villes grecques ingénieuses et oisives, l'annonce d'un culte nouveau avait occupé tous les esprits. Mais à Rome, dans ce gouffre où venaient s'amonceler les richesses, les religions, les vices de tous les peuples du monde, une nouvelle croyance, apportée par des étrangers et des vaincus, disparaissait dans la foule. Même en la persécutant, on ne la regardait pas. L'orgueil romain s'inquiétait peu de démêler les sectes religieuses qui pouvaient naître chez ces Juifs séquestrés dans un quartier de Rome, où ils habitaient de petites cabanes, mendiaient et prédisaient l'avenir. On lit dans Tertullien : *Tibère, sous le règne de qui le nom chrétien entra dans le monde, fit rapport au sénat des choses qu'il avait apprises de Judée, sur la divinité du Christ, et proposa de le reconnaître comme Dieu. Le sénat n'ayant pas la preuve des faits refusa. César persista dans son avis, en menaçant du supplice les accusateurs des chrétiens.* Que d'impossibilités dans ce récit ! Le sénat refusant quelque chose à Tibère ! un empereur romain proposant au sénat l'apothéose d'un supplicié juif ! L'histoire nous montre au contraire, dans le tyran de Rome, une inquiète sévérité contre toute innovation religieuse et tout culte venu d'Orient. Sénèque nous dit que, dans sa jeunesse, sous l'empire de Tibère, ayant adopté la diète pythagoricienne, il la quitta, sur la demande de son père, pour ne pas être confondu avec une secte étrangère, alors persécutée, que l'on reconnaissait à l'abstinence de certaines viandes¹. Tacite nous parle d'un décret du sénat, sous Tibère, pour chasser d'Italie les cultes égyptiens et judaïques. Quatre mille affranchis romains, infectés de cette superstition, dit-il, furent déportés en Sardaigne, pour y servir de la répression du brigandage, sous un climat insalubre. Le reste fut forcé de se bannir ou d'abjurer ; et Tibère fit brûler leurs vêtements religieux et tout le mobilier de leur culte.

N'est-il pas vraisemblable que, sous cette dénomination confuse de cultes égyptiens et judaïques, dans cette proscription dédaigneuse qui frappait à la fois Jéhovah et la déesse Isis, déjà, quelque levain de christianisme était caché ? Mais cet élément formait-il une société distincte ? La portion chrétienne de ces persécutés avait-elle dès lors un chef, une hiérarchie ? Un évêque d'Antioche, de cette ville où les nouveaux réformateurs prirent pour la première fois le nom de chrétiens, vint-il à Rome pour être l'évêque des chrétiens ? Ces hommes, accusés de l'incendie de Rome sous Néron, et, qui, suspendus à des croix, le corps enduit de bitume, brûlèrent comme des torches nocturnes dans les jardins de l'empereur illuminés par leur supplice, avaient-ils alors un chef reconnu ? Étaient-ils entièrement séparés de la secte judaïque ? L'histoire ne transmet, à cet égard, aucun fait détaillé. Mais en voyant avec quelle promptitude la société

¹ *In Tiberii Cæsaris principatum juventæ tempus inciderat ; alienigenarum sacra movebantur ; sed inter argumenta superstitionis ponebatur quorundam animalium abstinencia. Patre itaque meo rogante, qui non calumniam timebat, sed philosophiam oderat, ad pristinam consuetudinem redii.* (Sénèque, *Epist.* CVIII.)

chrétienne se formait dans l'Égypte et l'Asie Mineure, on ne peut douter qu'à Rome, où elle était assez nombreuse pour fournir tant de victimes, elle n'ait eu quelques chefs qui la gouvernaient ou du moins qui la précédaient au martyre.

Dès le commencement du deuxième siècle, une croyance générale parmi les chrétiens place à Rome, et sous Néron, la mort des deux principaux apôtres de la religion : et, dans cette idée même, on voit l'origine du respect qui devait s'attacher dans la suite à l'Église de Rome.

On révéra le cachot de Mamertin, comme le lieu d'où avaient été tirés les deux apôtres, Pierre et Paul, pour aller au supplice. Ces souvenirs servirent de texte à de fabuleux récits. On publia de prétendues lettres de Paul à Sénèque et de Sénèque à Paul, où, dans un latin barbare, le philosophe stoïque parlait de l'Esprit-Saint, et où Paul annonçait qu'il avait attendri Néron. Parmi ces fraudes de l'ignorance et du zèle aveugle, ce qui était vrai, ce qui saisit profondément les hommes, c'était la tradition d'une grande iniquité, d'un vaste et odieux supplice ordonné par Néron. Nulle part jusque-là, tant de chrétiens n'avaient péri : cette sanglante primauté de malheurs commença l'illustration de l'Église romaine. Dans tous les coins du monde où se trouvaient quelques affiliés du culte nouveau, on s'entretint du grand martyr de Rome ; et cent ans après, un Africain, un habitant de Carthage, adressait au gouverneur païen de la province, ces paroles où respirent tout le génie de la foi nouvelle et toutes les espérances qu'elle offrait à l'univers : [Consultez vos livres, vous y trouverez que Néron, le premier, s'arma du glaive des Césars contre notre secte alors naissante dans Rome : nous tirons gloire d'une proscription commencée sous de tels auspices. Peut-on connaître cet empereur, et ne pas comprendre qu'une chose condamnée par Néron était un grand bienfait pour le genre humain ?](#)¹

Mais quoique ce désastre frappât l'esprit de tous les chrétiens dispersés dans le monde, la vie des premiers évêques de Rome resta presque entièrement ignorée. La durée de leur pouvoir, leur ordre de succession, sont mêlés de quelques doutes. Les chrétiens n'avaient encore à Rome aucun temple, aucun autel : ils se réunissaient dans quelque chambre Haute, dans la maison de quelque frère pour prier ensemble. Beaucoup d'entre eux étaient étrangers, Juifs ou Syriens, et lorsqu'ils voulaient se figurer la magnificence des cérémonies religieuses, ils songeaient au temple de Jérusalem. Clément, troisième évêque de Rome, dans une épître aux chrétiens de la ville de Corinthe, agitée par quelques divisions, les exhorte à la paix et à l'obéissance par l'exemple du culte mosaïque, où le souverain pontife, les sacrificateurs et les lévites ont chacun leur office et leur place marqués. Ainsi, dans le premier siècle, après les cruautés de Néron, Rome idolâtre renfermait une société chrétienne dont le chef était en commerce avec d'autres sociétés semblables de Grèce et d'Asie. La lettre authentique de Clément, sous la date de l'an 69, commence par ces mots : [L'Église de Dieu qui est à Rome, à l'Église de Dieu qui est à Corinthe.](#)

L'enthousiasme était la loi commune de toutes ces colonies chrétiennes dispersées dans le monde. On voyageait de l'une à l'autre avec des lettres ou de pieux symboles qui renouvelaient l'hospitalité des temps antiques. On se communiquait des écrits cachés, monuments de la foi nouvelle ; on s'exhortait mutuellement à combattre et à mourir. Mais, dans tout cela, nulle prééminence, nulle autorité d'une, Église sur l'autre. Il semble même qu'à la fin du premier siècle les Églises de Grèce et d'Asie étaient plus nombreuses et plus ferventes

¹ Tertullien, *Apologétique*.

que celles de Rome. On connaît la lettre de Pline, où il informe Trajan du grand nombre de chrétiens qu'il a trouvés dans sa province de Bithynie, des aveux innocents qu'il en a reçus, et des supplices qu'il a cependant ordonnés contre eux.

N'est-il pas étonnant que le nom des chrétiens ne revienne nulle part dans les autres lettres de Pline, recueil de tant de souvenirs, et que cet homme, si empressé à parler d'un rhéteur grec qui voyage, d'un procès, d'une vision, d'une histoire de revenant, ne dise rien de cette religion nouvelle qu'il retrouvait à Rome et qu'il avait décimée en Bithynie ? Serait-ce que, dans la capitale même de l'empire, sous les yeux des princes qui, de Néron jusqu'à Trajan, proscrivirent presque tous les chrétiens, la religion nouvelle se cachait davantage ! Faut-il expliquer par là l'obscurité de ses premiers pontifes Lin, Clément, Anaclet, Évariste ? Plusieurs d'entre eux, sans doute, scellèrent de leur sang la foi qu'ils ont prêchée ; mais ces temps héroïques de l'Église sont, comme ceux, de l'histoire, enveloppés de doutes et de mensonges. Il est universellement reconnu que les lettres, les décisions pastorales attribuées à la plupart de ces anciens pontifes de Rome, sont des fictions pieuses qui portent évidemment la marque d'un siècle postérieur. Il reste, sous le nom d'Ignace, évêque d'Antioche, un monument authentique et sublime de la foi chrétienne à la fin du premier siècle. Mais ce n'est pas un recueil de règles et d'observances comme ceux que l'on a faussement attribués aux premiers évêques de Rome. C'est une peinture naïve de l'ardeur qui portait les premiers chrétiens à braver tous les supplices et toutes les lois de l'empire. Le Grec Lucien, qui vivait au commencement du deuxième siècle, a retracé dans une intention satirique les soins que les chrétiens prodiguaient à leurs frères persécutés ; il représente les vieilles femmes, les veuves et les orphelins se pressant, dès le point du jour, à la porte de la prison ; les plus considérables obtenant à prix d'or la permission d'y passer la nuit, et les envoyés de plusieurs villes d'Asie apportant des offrandes et des secours. C'est le récit même que fait l'évêque d'Antioche dans une épître adressée aux chrétiens de Rome, vers laquelle il était conduit du fond de la Syrie pour être livré aux bêtes féroces dans le cirque. **La charité des Églises**, dit-il, m'a partout accueilli avec J. C., **et non comme un passant. Celles qui ne sont pas venues me voir ont fourni leur part de dépense, chaque ville a contribué.** On le voit, le sophiste païen avait témoigné du même fait que le martyr. Ce fait était alors fréquent ; car l'évêque Ignace, écrivant aux chrétiens de la ville d'Éphèse, leur dit : **Vous êtes le passage de ceux qu'on mène à la mort pour Dieu.** La seule crainte que montre l'évêque d'Antioche, c'est de manquer le supplice qui lui est réservé dans Rome. En écrivant de Smyrne aux chrétiens de Rome, il les supplie de ne pas parler de lui, de ne pas faire d'efforts pour l'empêcher de mourir : **Quand je vous demanderais autre chose, dit-il naïvement, lorsque je serai près de vous, ne le faites pas, croyez plutôt ce que je vous écris.** La société chrétienne avait donc alors dans Rome quelque protection, quelque pouvoir. Rapprochée du lieu même d'où partaient les édits cruels des empereurs, elle était d'autant plus épargnée qu'elle avait peut-être trouvé des appuis jusque dans les instruments mêmes de la persécution.

Sous les règnes glorieux d'Antonin et de Marc-Aurèle, tandis que l'ancienne philosophie grecque, devenue la religion des souverains du monde, leur inspirait un esprit de justice et de douceur dont le christianisme seul était excepté, la société chrétienne de Rome continua de s'accroître sous des chefs obscurs et zélés. Elle avait, dès cette époque, de grandes richesses qu'elle faisait servir à soulager les pauvres, à recueillir les étrangers et à envoyer des aumônes jusque

dans l'Orient. Ce trésor était formé par les offrandes des principaux affiliés. Il semble qu'en effet c'était alors l'usage d'apporter un don à l'Église dans laquelle on se faisait admettre. A l'époque d'Antonin, Marcion, le célèbre hérésiarque, fut reçu dans l'Église de Rome en donnant 200 sesterces, et lorsqu'il en fut chassé peu de temps après, on lui rendit son argent¹.

On concevra sans peine, par cette coutume générale de doter l'Église à laquelle on venait s'associer, combien, même sous la persécution, dut être rapide l'accroissement de la richesse dans l'Église de Rome, d'une ville si opulente et si peuplée. D'ailleurs ce résultat peut s'expliquer pour nous par les faits de l'histoire moderne.

La persécution n'était pas continue, parce qu'aucune persécution ne peut l'être. Il arrivait dans le monde païen ce que l'on vit dans la France catholique, au seizième siècle, lorsque des lois de sang étaient portées contre les sectes dissidentes. D'abord ces lois hideuses s'exécutaient avec une implacable exactitude ; de nombreuses victimes périssaient par la corde et par le feu. Puis la rigueur des juges se lassait quelque temps, ou parce qu'elle croyait avoir vaincu, ou parce qu'elle désespérait de vaincre. La colère, la mauvaise honte, amenaient de nouvelles reprises de barbarie qui s'interrompaient encore. Un retour d'humanité, un attrait d'idées nouvelles, le spectacle d'une conviction soutenue jusqu'à la mort, faisaient impression sur ceux mêmes qui ordonnaient le supplice. Le parlement de Paris, d'abord si empressé à brûler les hérétiques, finit par demander grâce pour eux ; et cependant, au milieu de ces alternatives de cruauté et de justice, les nouveaux religionnaires avaient accru leur nombre, leur richesse, et attiré dans leur parti des hommes puissants.

Malgré les mœurs plus féroces et les préjugés plus opiniâtres de l'antiquité, malgré les obstacles soulevés par cette sublime nouveauté de l'Évangile bien autrement offensante pour le monde idolâtre, il en fut de même sous quelques rapports. Au bout d'un peu de temps, les édits les plus atroces des empereurs contre la primitive Église tombaient en désuétude. On inventait quelque prétexte pour les éluder. On convenait de ne pas rechercher les chrétiens, mais seulement de les condamner lorsqu'ils étaient une fois mis en cause, avec un manifeste d'une législation qui avait honte d'elle-même et reculait devant sa propre barbarie.

Souvent aussi le gouvernement romain et les magistrats, las de tant de supplices, se relâchaient de leur cruauté pendant des années entières. Ce fait historique est attesté par le nombre même des grandes persécutions consignées dans les annales chrétiennes. Chacune de ces horribles vengeances du paganisme expirant succédait à quelque temps de trêve et de repos, pendant lequel il avait perdu de sa puissance. Les chrétiens, au contraire, animés jusqu'à l'enthousiasme par la proscription, enhardis par l'impunité, se fortifiaient également dans la souffrance et le repos, gagnaient à eux les âmes ardentes et généreuses, attiraient même les faibles et les timides, et grandissaient chaque jour, malgré des lois diffamées pour leur barbarie ou méprisées pour leur impuissance.

Tous les sectateurs de la foi nouvelle n'étaient pas livrés uniquement aux pieux loisirs de la vie contemplative. Un grand nombre s'occupaient d'agriculture, de commerce, naviguaient, portaient les armes, plaidaient au barreau ; beaucoup même occupaient des emplois dans le palais des Césars. Quelquefois l'humanité,

¹ *Antonini ferè principatu, ... sub episcopatu Eleutherii, ejectus Marcion cum ducentis sestertiis quæ Ecclesiæ adtuleraat.* Tertullien, p. 242.)

quelquefois le caprice, leur donna des défenseurs. Étrange contraste ! le vertueux Marc-Aurèle, sévère exécuter des lois de l'empire, poursuit les chrétiens qu'elles condamnaient, et une vile courtisane, maîtresse de Commode, eut pitié de leur sang versé et leur accorda quelques années de paix, sous un prince fléau du reste de l'empire !

Cependant, à la fin du deuxième siècle, l'Église de Rome, dont la hiérarchie était déjà nombreuse, n'avait encore aucun temple¹. En présence de ces majestueux sanctuaires, de ces vastes basiliques où l'idolâtrie était ornée de toute la pompe des arts, les chrétiens plaçaient tout le culte dans la ferveur de la prière. Ils disaient même qu'il ne fallait pas enfermer l'immensité de Dieu dans les murailles, d'un temple² ; mais partout où ils se trouvaient, sur les places publiques, dans les champs, aux bords de la mer, ils se sentaient excités à la prière par le spectacle des ouvrages du Créateur. C'était là le texte de leurs entretiens ; ainsi raisonne Minutius Félix, dans l'éloquent dialogue qu'il a consacré à la défense du christianisme. Il y dédaigne, comme une idolâtrie, tout culte extérieur ; il compare la doctrine de ses frères à celle des sages antiques, et ne craint pas de dire que les chrétiens sont philosophes, ou que les anciens philosophes étaient chrétiens. Cet ouvrage, écrit à Rome par un homme du siècle, par un avocat célèbre devenu chrétien, montre bien les diverses formes que prenait le christianisme aux yeux des premiers sectateurs. Pour quelques-uns, il était une philosophie libre et élevée ; pour d'autres, un sujet de controverses ; pour d'autres, une suite de pratiques ; et sous ces formes diverses, il attirait tout le monde. C'est ce dernier caractère qu'il paraît avoir eu surtout chez les prêtres de l'Église de Rome.

Dès le deuxième siècle, ils se montrent déjà sévères défenseurs de la discipline. Il ne s'est élevé parmi eux aucun de ces orateurs, de ces hommes savants qui brillent dans les Églises d'Afrique. Les écrits de Clément d'Alexandrie, de Justin, d'Athénagoras, d'Origène, de Tertullien, excitaient l'enthousiasme des sociétés chrétiennes d'Orient. Rome n'avait rien de semblable ; mais ses évêques maintenaient avec persévérance les dogmes et les règles de discipline qu'ils avaient reçus. L'Église de Rome n'avait encore dans l'esprit des chrétiens aucune prééminence absolue, mais elle était vénérée comme Eglise apostolique ; et ce titre, donné à plusieurs sociétés chrétiennes de la Grèce et de l'Asie, établissait entre elles une sorte d'égalité : *Parcourez*, disait Tertullien, *les Églises des apôtres, où leurs chaires se conservent encore, où l'on récite leurs lettres authentiques, images d'eux-mêmes. Êtes-vous près de l'Achaïe ? Vous avez Corinthe. N'êtes-vous pas loin de la Macédoine ? Vous avez Philippes, vous avez Thessalonique. Si vous pouvez passer en Asie, vous avez Éphèse. Si vous êtes voisin de l'Italie, vous avez Rome, que nous aussi nous pouvons facilement consulter*³.

Telle était cette liberté de l'Église primitive, où l'on supposait l'inspiration également descendue sur les diverses sociétés chrétiennes. Cette égalité de malheurs, que de fréquentes persécutions faisaient peser sur les chrétiens, fortifiait encore cet esprit d'enthousiasme et de liberté. Sans doute, leurs regards se tournaient vers Rome, parce qu'elle était la capitale du monde : son Église exerçait une vaste hospitalité à cause du grand nombre de chrétiens que leurs

¹ *Cur multas aras habent, templa nulla ?* (Min. Félix, p. 91.)

² *Intra unam ædiculam vim tantæ majestatis includam ? Nonne melius in nostra dedicandus est mente ? In nostro imo consecrandus pectore ?* (Min. Félix, p. 313.)

³ Tertullien, *de Præscriptione hæreticorum*.

affaires y attiraient de tous les lieux de l'empire. Mais elle n'avait aucune juridiction sur les autres Églises. Le pape Victor ayant voulu changer l'époque de la fête de Pâques, pour ne pas tomber d'accord avec les Juifs, cette innovation fut repoussée par les Églises d'Afrique : et un docteur même d'Occident, Irénée, évêque de Lyon, accusa cette entreprise d'orgueil et d'injustice. Le projet de Victor ne fut pas suivi, et les Églises restèrent dans la liberté de leurs anciens usages. La chaire de Rome n'exerçait réellement au dehors qu'un seul genre de pouvoir, le même que prenaient toutes les Églises, et qui appartient à toute société particulière, le pouvoir de déclarer qu'elle n'est plus en communion, qu'elle a rompu tout lien avec un autre homme ou une autre société.

En effet, ce monde romain, formé de tant de nations, peuplé de tant de villes opulentes, peuplé de tant de dieux, de magistrats, de philosophes, de rhéteurs, portant sur les enseignes de ses légions, sur ses temples, sur ses prétoires les symboles du culte païen, renfermait déjà, sous cet extérieur idolâtre, tout un monde nouveau. Il n'était pas une ville, et presque une bourgade de la Syrie et de l'Ionie, de l'Égypte et des côtes d'Afrique, de la Grèce, de l'Italie, de la Gaule méridionale, où il n'y eût à côté de la société publique et romaine une société secrète et chrétienne, ayant un chef sous le nom de surveillant ou d'évêque, plusieurs prêtres sous le nom de presbytères ou d'anciens, et divers ordres d'affiliés qui arrivaient jusqu'aux chrétiens encore mêlés à la vie active et retenus par les soins du monde. Lorsque la violence d'un empereur, la colère de la foule païenne, quelque malheur public ou quelque imprudence ranimait la persécution, au nom de lois toujours subsistantes, toutes ces sociétés éparses dans l'empire semblaient unanimes. Mais quand l'orage s'apaisait, alors mille rivalités, mille controverses naissaient entre les Églises, et quelquefois dans chacune d'elles. Ceux qui, dans le malheur, avaient échangé leurs symboles, et resserré les liens de leur affection, s'excommuniaient mutuellement ; souvent la persécution même laissait dans les esprits des germes de division. En effet, devant les menaces et les supplices du prétoire, les uns s'étaient montrés intrépides, d'autres avaient fui, d'autres avaient dissimulé leur foi, brûlé de l'encens, goûté des viandes offertes aux idoles. De là naissaient autant de querelles entre les rigoristes et les faibles, et tandis que dans Alexandrie, cette Babel du christianisme oriental, la métaphysique des Grecs déchirait la religion nouvelle par mille subtilités sur l'essence divine, dans l'Afrique moins savante et dans l'Italie, on faisait des hérésies avec des points de discipline. Ainsi la secte de Montan, dont Tertullien devint disciple, déclarait certains crimes, tels que l'idolâtrie, l'homicide, l'adultère, irrémédiables devant les hommes et ne voulait pas qu'on admit les coupables à en faire pénitence. L'Église de Rome, au contraire, accueillait tout le monde et fondait sa puissance sur le grand nombre de pécheurs qui venaient se réfugier ; vers elle. Montan et ses disciples, véritables stoïciens du christianisme, avaient pour principe de ne pas céder aux périls et de rechercher la persécution. Zéphyrin, évêque de Rome, se cacha pendant une persécution ordonnée par l'empereur Sévère, et ne parait pas en avoir eu moins de crédit sur son Église. Il fut même l'un des premiers pontifes qui s'attribuèrent le droit d'absoudre ou de condamner au nom de l'Église universelle. Il en usa pour retrancher de sa communion Tertullien, que son génie ardent et impétueux devait rendre indocile au joug d'un pontife étranger.

Comment, lui dit Tertullien, [usurpes-tu le droit de l'Église ? Comment renverses-tu et changes-tu l'intention manifeste du Seigneur qui n'a conféré qu'à saint-](#)

Pierre, personnellement, le privilège exprimé par ces paroles : C'est sur toi que je bâtirai mon Église ?¹

Voilà donc, à la fin du deuxième siècle, lorsque le christianisme palpitait encore sous les haches, quels étaient le raisonnement du pontife romain et la réponse d'un illustre chrétien d'Afrique. Tertullien, par une sorte d'ironie, donne à l'évêque de Rome le nom de grand pontife, d'évêque des évêques, mais il lui refuse la puissance de remettre à son gré les péchés des hommes : C'est, lui dit-il, le droit, le pouvoir du maître, et non du serviteur de Dieu, et non du prêtre². Le sévère docteur d'Afrique ne s'indigne pas moins de l'usage que le pontife de Rome fait de ce pouvoir usurpé : il peint les prisons mêmes des martyrs comme un rendez-vous d'adultères et de jeunes amants qui s'y font admettre à prix d'argent pour obtenir ainsi l'absolution du pontife.

Pendant que l'Église de Rome, par sa discipline mitigée et son indulgence pour les faiblesses, jetait ainsi les fondements de sa puissance, la rigueur de la persécution s'était affaiblie ; les souffrances des martyrs, leur courage dans les supplices, les apologies de quelques-uns de leurs défenseurs, surtout le déclin du polythéisme, amenaient pour les chrétiens de plus longs intervalles de tolérance et de sécurité. Dion, qui fut gouverneur de cette même province de Bithynie où Pline le jeune avait fait mettre à la torture des esclaves chrétiens, disait, au commencement du troisième siècle, en parlant des chrétiens : Leur nombre s'est tellement multiplié, qu'ils en sont venus à obtenir la liberté de leur culte. Ces paroles s'appliquent sans doute au temps d'Alexandre Sévère sous lequel Dion fut consul.

On voit que ce prince, en effet, nourri des plus belles maximes de l'antique philosophie, humain, généreux, laissa vivre en paix les chrétiens. Dans son palais de Rome, il avait une espèce de sanctuaire consacré à recevoir les statues des plus grands hommes. Là, dans les premières heures du jour, le jeune empereur, lorsqu'il s'était abstenu d'approcher de son épouse, venait rendre une sorte de culte à ces images vénérées, parmi lesquelles, à côté d'Orphée et d'Apollonius, étaient placés Abraham et Jésus-Christ. C'était une nouvelle espèce de polythéisme philosophique né du travail que faisaient depuis trois siècles les imaginations enthousiastes.

Les habitudes, les usages, les maximes et le langage chrétien commençaient à se répandre parmi ceux mêmes qui se croyaient encore attachés à l'ancienne religion du monde. L'innovation était dans le paganisme comme ailleurs. Alexandre répétait souvent cette sentence des chrétiens : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit³ ; et par ses ordres, elle fut inscrite dans son palais et sur plusieurs monuments publics.

Accablé de ce despotisme dont les empereurs étaient dépositaires, cherchant pour le réformer à soumettre au contrôle public les noms des gouverneurs et des intendants de province, il citait, par exemple, la manière dont les chrétiens éalisaient leurs prêtres. On ne peut douter que, sous ce prince, la société chrétienne n'eût à Rome des temples. Les chrétiens mêmes plaidèrent publiquement pour la possession d'un lieu dépendant du domaine public et qui leur était disputé par des cabaretiers. L'empereur leur donna gain de cause, et son rescrit portait : Il vaut mieux que ce lieu serve à honorer Dieu de quelque

¹ Tertullien, *de Pudicitia*.

² Tertullien, *de Pudicitia*, p. 744.

³ *Hist. Auguste script.*

manière que ce soit. Là, dit-on, fut bâti par Calliste, évêque de Rome, la première église chrétienne qui ressembla par la pompe aux temples du paganisme. Un vaste cimetière près de Rome, le long de la voie Appia, porte aussi le nom de Calliste et est souvent nommé dans les actes des martyrs dont les restes y furent déposés.

Après le règne modéré d'Alexandre vint un tyran cruel, plus impitoyable aux chrétiens qu'à ses autres sujets. On compte deux évêques de Rome, successeurs de Calliste, parmi les martyrs qui ont péri sous Maximin. Cependant le nombre des chrétiens allait croissant sur tous les points de l'empire. La liberté intérieure dont jouissaient tant d'Églises mystérieuses et disséminées favorisait leurs progrès rapides. Les hérésies, nées presque toutes en Orient, passaient dans les villes de l'Espagne, de l'Italie, de la Gaule. Alexandrie continuait d'être un immense arsenal, d'où partaient mille croyances mystiques, mille variétés du christianisme. Là s'était formé, au milieu des persécutions et des controverses, le plus éloquent apôtre du troisième siècle, Origène, dont le génie, à la fois oriental et grec, offrait l'alliance de la philosophie platonique et de l'enthousiasme des prophètes. Dans ses écrits, la religion nouvelle était enseignée comme une science profonde et comme une vérité populaire. Avec ce goût d'allégorie qui plait à l'esprit oriental, il interprétait l'Écriture aux philosophes des écoles grecques, il faisait servir l'érudition et la plus subtile éloquence au triomphe de cette foi prêchée d'abord avec tant de simplicité.

Après le règne des deux Philippe, qui laissèrent respirer les chrétiens, l'empereur Decius ranima la persécution. Le premier effort des princes doués de quelque grandeur était de remonter vers l'ancienne discipline romaine ; la nouveauté du christianisme leur était odieuse, comme une des causes de la décadence de l'empire, et, par cette étrange méprise, ils étaient aussi cruels envers les chrétiens que les plus méchants princes. Decius, pendant les premières années de son empire, fit mourir Fabien, alors évêque de Rome ; c'est là qu'on peut voir les premières marques de la constitution intérieure de l'Église romaine. Soit que la société chrétienne ne pût ou n'osât se réunir, on ne nomma pas de successeur à Fabien, pendant plus d'une année ; mais les prêtres et les diacres de l'Église de Rome écrivaient aux autres Églises pour les animer et les soutenir.

L'Église de Carthage était gouvernée par Cyprien, qui, d'abord rhéteur célèbre, engagé dans les soins du monde et le plaisir, avait embrassé la foi chrétienne, comme le faisaient alors presque tous les esprits ardents et libres. A l'annonce de la persécution ordonnée par Decius, Cyprien s'éloigna de Carthage et chercha la retraite. Alors les prêtres de Rome, qui n'avaient plus d'évêque, écrivirent à ceux de Carthage qui semblaient abandonnés par le leur.

Ils ne blâmaient pas le saint pape Cyprien, disaient-ils, mais ils exhortaient l'Église de Carthage à combattre avec fermeté contre l'idolâtrie, et ils se donnaient eux-mêmes en exemple comme ayant devant les yeux la crainte du Seigneur plus que les menaces des hommes et leur injustice passagère. Nous avons, disaient-ils, ramené plusieurs de ceux qui déjà montaient au Capitole pour y sacrifier. Notre Église demeure ferme dans la foi, quoique plusieurs aient cédé soif, à cause de leurs dignités, soit parce qu'ils ont été saisis de la crainte des hommes. Nous les avons séparés de nous, mais sans les abandonner, et en les exhortant, au contraire, à faire pénitence, s'ils peuvent obtenir le pardon de Celui qui peut l'accorder. Vous voyez donc, mes frères, que vous devez faire de même. On voit, par cette lettre, l'esprit de politique chrétienne déjà familier aux prêtres de l'Église de Rome, et l'on peut y démêler le germe de leur pouvoir.

Déjà la pureté du premier enthousiasme était bien altérée : les intervalles de repos et de tolérance accordés aux chrétiens avaient favorisé le progrès des vices autant que celui de la foi. On peut croire sur ce sujet des contemporains et des martyrs. Cyprien regarde la persécution de Decius comme envoyée de Dieu pour châtier la dissolution des chrétiens. Dans une vive peinture qu'il fait de leurs mœurs, non seulement il se plaint que les laïques s'occupent uniquement de s'enrichir¹ ; que les hommes se coupent la barbe ; que les femmes se fardent et se teignent les cheveux ou s'unissent avec des infidèles : il attaque par des reproches plus graves les chefs mêmes des Églises : *Beaucoup d'évêques, dit-il, négligeant le mandat divin, se chargent d'affaires temporelles, et, laissant là leur chaire, abandonnant leur peuple, pour se promener dans d'autres provinces, y guettent les occasions d'un commerce lucratif ; tandis que leurs frères meurent de faim dans l'Église, ils veulent regorger d'argent, dérobent des fonds de terre par des ruses frauduleuses, et accroissent leur revenu par des usures multipliées*².

La persécution de Decius, se déployant contre une société dont les chefs mêmes étaient si corrompus, trouva beaucoup d'hommes faibles et timides. A Rome et dans tout l'empire, un grand nombre de chrétiens sacrifièrent aux idoles : d'autres, croyant sauver tout ensemble leur foi et leur vie, se procurèrent, à prix d'argent, de faux certificats d'idolâtrie ; comme, dans les époques modernes, on a plus d'une fois acheté de faux billets de confession. D'autres enfin ou se déroberent parla fuite ou périrent dans les tourments, ou furent jetés dans les cachots et dans les mines, sans démentir leur foi. La persécution, qui s'étendit de Rome sur tout le reste de l'empire, ne cessa qu'à la mort de Decius, l'an 252. Elle laissa les esprits divisés par un débat entre ceux qui avaient souffert et ceux qui avaient cédé.

Ce fut l'origine du premier schisme éclatant qui eût encore agité l'Église romaine. Corneille, prêtre romain, ayant été choisi pour évêque de Rome, Novatien, qui lui avait disputé l'élection, l'accusa de s'être fait donner un billet d'idolâtrie par le préfet de Rome et d'avoir communiqué avec des évêques qui avaient offert de l'encens aux faux dieux. En même temps Cyprien, accusé d'avoir fui devant la persécution, voyait aussi s'élever contre lui un concurrent au siège de Carthage. Les deux évêques avaient un intérêt commun. Cyprien défendit l'élection de Corneille, et Corneille frappa d'anathème l'adversaire de Cyprien. Ainsi l'Église de Rome, respirant à peine de la persécution, déjà s'exerçait à l'empire. Mais ce pouvoir, que ne reconnaissaient pas les Églises savantes de l'Égypte et de la Grèce asiatique, fut vivement contesté, même par les Latins.

Dans l'Occident comme dans l'Orient, on n'apercevait encore qu'une grande fédération de sociétés secrètes, tantôt plus opprimées, tantôt plus libres, gouvernées par des chefs qui se réunissaient quelquefois pour régler des points de croyance ou de discipline, mais ne voulaient dépendre que de Dieu. De là les résistances aux premiers efforts du siège de Rome pour assujettir les évêques étrangers.

L'évêque de Carthage, qui se trouvait le métropolitain de trois grandes provinces, l'Afrique, la Mauritanie, la Numidie, ne voulait point céder à l'évêque de Rome. La croyance des deux Églises différait sur la validité du baptême donné par les

¹ *Corrupta barba in viris, in foeminis forma fucata... jungere cum infidelibus vinculum matrimonii...*
(*Liber de lapsis.*)

² *Liber de lapsis.*

hérétiques. Les docteurs d'Afrique voulaient un second baptême. L'Église de Rome, s'attachant à l'Écriture, n'en admettait qu'un seul ; et Étienne, l'un des successeurs de Corneille, promulgua cette décision. Cyprien convoque alors dans Carthage un concile où se trouvaient soixante-dix-sept évêques des trois provinces : *Personne, dit-il, parmi nous, ne prétend être l'évêque des évêques, ou ne veut forcer les autres à l'obéissance par des menaces tyranniques*¹. Ce concile décida, contre l'avis de l'évêque de Rome, qu'il fallait un second baptême. Étienne persévéra dans son décret, traitant Cyprien de faux prophète et d'ouvrier de mensonges.

Mais pendant ces querelles, un nouvel empereur, Valérien, avait recommencé la persécution contre les chrétiens. Étienne périt à Rome, et peu d'années après, Cyprien, que les cris du peuple avaient souvent réclamé pour être la pâture des lions dans le cirque, eut la tête tranchée à Carthage. Les dissensions intestines du culte nouveau étaient couvertes par l'éclat de ces courageux sacrifices, et la croyance des peuples s'affermissait en voyant ceux qui ne s'accordaient pas pour les instruire s'accorder si bien pour mourir. Cette Église de Rome, qui déjà prétendait un si grand pouvoir et dont les lettres, selon Cyprien lui-même, étaient répandues dans tous les lieux du monde, subit de nouvelles persécutions sous Aurélien, qui releva si haut la gloire de l'empire. Il y eut alors un retour de superstition païenne qui dut être fatal aux chrétiens. Une invasion de barbares dans l'Italie avait excité la terreur publique ; on consulta les livres sibyllins depuis longtemps négligés ; on renouvela d'antiques cérémonies, des processions, des sacrifices de tout genre. Aurélien, du milieu de son camp, écrivait au sénat : *Je m'étonne, pères conscrits, que vous ayez tardé à ouvrir les livres sibyllins, comme si vous délibériez dans une église de chrétiens, et non dans le temple de tous les dieux. Hâtez-vous, et par la chasteté des pontifes et les solennités saintes, portez secours à l'empereur accablé du danger public*². La persécution d'Aurélien passa, et l'Église chrétienne, fortifiée par le sang de ses martyrs, continua de s'accroître.

C'est un fait incontestable que dans les premières années de Dioclétien le christianisme jouissait d'une liberté presque entière. Les lois de prohibition, les édits qui ordonnaient d'offrir de l'encens aux dieux subsistaient encore, mais la faveur en exemptait. Le christianisme avait pénétré dans le palais du prince. Plusieurs de ses grands officiers étaient attachés à la foi nouvelle, ou du moins permettaient à leurs femmes, à leurs enfants, à leurs esclaves de la pratiquer publiquement. On élevait chaque jour de nouvelles églises où le peuple accourait en foule. Dans les provinces, les gouverneurs honoraient les évêques. *Enfin*, nous dit Eusèbe, *des chrétiens même furent appelés au gouvernement des provinces, sans être obligés de sacrifier*. On voit dans cette tolérance le progrès du temps et la politique d'un prince qui, forcé à des guerres lointaines contre les barbares, entraîné par les soins d'un empire immense, ne voulait pas avoir pour ennemis une partie de ses sujets.

Les lois de l'empire s'étaient usées contre la persévérance de la foi nouvelle. Au rapport de l'ancien registre pontifical, si stérile en faits, Caius, qui occupait le siège de Rome sous Dioclétien, était compatriote et parent de l'empereur. L'impératrice Prisca fut chrétienne. Ainsi la religion nouvelle, quoique désavouée par les lois et le culte public, devenait insensiblement maîtresse de la société

¹ Concile de Carthage.

² *Hist. Auguste*, t. I.

tout entière. Dans ce monde où le despotisme, réunissant sous un même joug vingt nations diverses, avait réduit tout en poussière, elle était la seule force vivante. Hors d'elle, il n'y avait de pouvoir que l'armée. Dioclétien, dans sa politique, avait dit qu'il suffisait de préserver de la religion nouvelle les légions et les soldats de la garde¹. Mais il fut trompé dans ce calcul. Quel que soit le joug militaire, l'armée ne peut longtemps échapper aux croyances qui dominent la société même. C'est par là qu'il faut expliquer le massacre de la légion thébaine et d'autres faits de cette époque.

Une autre cause de nouvelles persécutions et de victoires prochaines pour le christianisme, ce fut le partage de l'empire. Dioclétien, dont l'âme était plus haute qu'ambitieuse, eut l'idée de créer des souverains sous ses ordres, au lieu de gouverner lui-même, comme Trajan, depuis les bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Euphrate. Vieux soldat endurci longtemps aux plus rudes travaux de la guerre, la mollesse et la pompe orientale le séduisirent. Ce fut le premier essai de la grande révolution qui devait bientôt s'accomplir. Chef de l'empire, Dioclétien se retira vers l'Orient : Rome ne fut plus une capitale. Dioclétien, en la quittant, ne voulait la laisser à personne, et il envoya régner à Milan Maximien, son collègue, tandis que Constance s'établissait à Trèves, pour régir la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne, et que Galérius, souverain de l'Illyrie et de la Thrace, prenait Sirmium pour sa capitale.

Dans ce partage de l'empire, l'inévitable rivalité des nouveaux princes donnait un protecteur aux chrétiens. Ce ne furent pas seulement les hasards du caractère, l'obscur naissance et la férocité sauvage de Galérius, la douceur naturelle et l'éducation polie de Constance, qui firent la diversité de leur conduite à l'égard des chrétiens : elle venait d'un instinct de pouvoir. Le christianisme en était arrivé à ce point que la domination était désormais promise à qui saurait le reconnaître et l'affranchir.

Pendant vingt ans, Dioclétien recula devant ce problème, et peut-être l'oublia-t-il quelquefois au milieu des conquêtes et de la gloire. Assez fort pour ne pas prendre de parti décisif², il tolérait les chrétiens ; Galère et Maximien voulaient les anéantir ; Constance les protégeait. Cette sourde division maintenait l'équilibre entre ces princes dont les rhéteurs ont célébré dans leurs discours l'admirable union. Et lorsque le génie de Dioclétien, vieilli de bonne heure, se laissa forcer par les terreurs dont l'obsédait Galérius, et lui accorda le sang des chrétiens, tout fut rompu ; et, après une dernière et courte épreuve, l'empire tout entier appartint au christianisme.

L'Asie fut le grand théâtre de cette persécution c'était là que le polythéisme décrépité se ravivait aux sources de la philosophie mystique. Quelquefois dans les ruines d'un antique monument, sur les pierres chancelantes et disjointes, on voit serpenter un lierre qui s'introduit dans toutes les fentes, et soutient seul maintenant la muraille qu'il a commencé d'ébranler et de détruire. Telle était, pour ainsi dire, l'œuvre de la philosophie grecque, s'attachant et s'incorporant au vieux polythéisme qu'elle avait autrefois ébranlé. Mais ce dernier secours donné à l'idolâtrie attestait sa faiblesse. Elle n'avait plus pour elle que des sophistes et des bourreaux. L'édit de persécution, affiché d'abord à Nicomédie, fut exécuté à Rome et dans toute l'Italie. Mais le christianisme latin n'était pas comme le christianisme grec combattu par une philosophie allégorique. Il n'avait pour

¹ *Satis esse si Palatinos tantum ac milites ab ea religione prohibent.* (Lactance, de *Mort. persecut.*)

² Lactance, de *Mort. persecut.*

adversaires que les coutumes et les cérémonies du culte public. L'esprit latin toujours moins subtil que l'esprit grec ne paraît pas avoir produit de réformateurs du polythéisme. Aussi, lorsque plus tard une restauration religieuse fut tentée par Julien, elle fut toute grecque dans ses idées et dans son langage, tellement que le nom propre des Grecs, le mot même d'hellénisme¹, fut le titre dont elle se décora.

Dans l'Occident, le christianisme moins exposé à ces combats philosophiques, et n'étant guère attaqué que par les préjugés populaires et les édits des princes, dut prendre plus d'empire et de stabilité.

Cependant, à Rome, sous Maximien, la persécution fut si violente que l'évêque même de la ville, Marcellin, se laissa vaincre et offrit de l'encens aux idoles. Beaucoup de chrétiens imitèrent sa faiblesse ; d'autres périrent avec courage, d'autres se réfugièrent dans les États de Constance, qui n'exécutait qu'à demi les décrets de ses collègues, faisait démolir les murailles de quelques églises, mais respectait les biens, les personnes et même les assemblées des chrétiens. Cependant les flatteurs de Dioclétien publiaient qu'il avait détruit le christianisme. On inscrivit cette victoire sur des médailles et sur des monuments. Mais Dioclétien était las de la lutte sanglante qu'il avait commencée à regret. Son abdication et celle de Maximien, la maladie de Galérius, l'édit qu'il publia dans l'Orient pour rendre aux chrétiens la permission de tenir leurs assemblées, sont les derniers signes de détresse du polythéisme romain. Vainement Maximien, sortant de la retraite où l'avait entraîné l'exemple de Dioclétien, reprit la pourpre d'empereur et la partagea avec son fils Maxence. Pendant ces révolutions du pouvoir, le christianisme avait fait tant de progrès que Maxence feignit d'abord de vouloir embrasser ce culte tant persécuté par son père. Mais il fut devancé.

Celui des Césars qui avait toujours protégé les chrétiens, Constance, venait de mourir à la tête de ses légions d'Angleterre. Son fils Constantin est élu son successeur par les suffrages de l'armée : il passe dans les Gaules, et d'abord il traite avec Maximien, qui lui donne le titre de César et sa fille Fausta pour épouse.

Constantin, à cette époque, ornait encore de ses dons les temples des dieux, les orateurs païens de la Gaule le félicitaient de sa piété, les députés de la ville d'Autun le suppliaient de venir dans leurs murs visiter le sanctuaire magnifique d'Apollon. Mais les yeux des chrétiens étaient fixés sur lui, et, du fond de l'Orient jusqu'à Rome, il était attendu et nommé par un peuple immense.

Une jalousie de pouvoir entre Maximien et son fils précipita la révolution qui se préparait. Maximien, chassé par Maxence, vient demander asile à Constantin, conspire contre lui, et périt par ses ordres. Seul maître de l'Italie, Maxence, ne sachant où s'en prendre de l'empire qui périssait sous ses mains, se remet à persécuter les chrétiens. Il réduit à l'esclavage et attache au service d'une écurie Félix, évêque de Rome. Les vices de ce tyran ajoutaient à l'horreur de son joug. La pureté des femmes chrétiennes était un attrait pour lui. L'une d'elles qu'il avait déshonorée se donnant la mort, contre les préceptes de la religion, remit sous les yeux des Romains l'exemple d'une vertu fameuse et toujours fatale dans leur histoire. Elle était de famille sénatoriale.

¹ Juliani, *Epist.* XLIX, LII.

Constantin, assuré des vœux de l'Italie, en partie chrétienne, et tout entière opprimée, passe les Alpes, malgré les avis des aruspices encore attachés à sa cour, et que l'instinct même du paganisme éclairait sans doute en ce moment.

Voici la grande révolution attendue, commencée depuis trois siècles. Voici venir le jour qui vengera le sang des victimes, et fera passer les opprimés au rang des maîtres. Voici cette rétribution de justice dont se chargent quelquefois des mains iniques, mais qui s'accomplit par la loi éternelle des sociétés.

Rome, la ville enivrée du sang des martyrs, l'Italie peuplée de chrétiens, les provinces d'Afrique remplies alors de tant d'Églises florissantes, tout l'Occident est attentif. De miraculeux récits circulent dans les Gaules, la superstition commune aux deux croyances fait marcher des secours célestes devant Constantin. Maxence, averti de sa faiblesse, et cherchant aussi des secours au ciel, déroule les livres des sibylles et consulte les magiciens. Mais il reste inactif dans Rome, se cachant à la haine publique et au péril qui s'approche. L'histoire n'a pas dit les manœuvres, les espérances, les prières de la société chrétienne dans cette crise fatale. On peut les deviner : elle était opprimée ; et elle touchait à l'empire.

Constantin s'est élancé du haut des Alpes ; il enlève rapidement Turin, Crémone et Mantoue. Il marche sur Rome où était le prix de la victoire. A quelques lieues de la ville, sur les bords du Tibre, fut donnée la bataille qui changea le sort du monde ; les vieilles légions de la Gaule et de l'Angleterre, quoique moins nombreuses, vainquirent l'armée de Maxence. Lui-même périt dans sa fuite.

Dans un monument de ces temps antiques, on peut reconnaître quelque chose de la pensée ou plutôt de l'incertitude des Romains partagés entre deux cultes, délivrés d'un tyran, recevant un nouveau maître, souhaitant un libérateur. Constantin, entrant dans Rome avec ses légions victorieuses, et précédé de la tête de Maxence, que l'on portait au haut d'une pique, passa sous un arc de triomphe décoré de cette inscription ambiguë :

LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN,

A l'empereur César Auguste¹, qui, sous l'inspiration de la divinité, par la grandeur de son âme et le secours de son armée, a vengé d'un seul coup la république du tyran et de toute sa faction,

Ont consacré cet arc triomphal !

On le voit, le christianisme n'est pas encore nommé, mais il se montre et bientôt il va régner.

¹ ... *Quod instinctu divinitatis, mentis magnitudine, cum exercitu suo, tam de tyranno quam de omni ejus factione.... arcum triumphis insignem dicavit.* (Baron., tom. III.)

DEUXIÈME ÉPOQUE

DE L'ÉGLISE DE ROME DEPUIS CONSTANTIN JUSQU'À THÉODOSE.

Là s'accomplit la grande révolution de l'empire romain. Fables antiques, temples des dieux, rites sacrés et populaires, vieux préjugés du monde, confondus avec les monuments des lettres et des arts, tout va s'écrouler, et le temps approche où il ne subsistera plus de l'ancienne société que le despotisme, de la nouvelle que le christianisme et les barbares.

Beaucoup de choses, toutefois, furent lentes et successives dans ce grand changement ; et de même que vers la dernière époque de la persécution païenne, le christianisme se mêlait à tout, ainsi, après la conversion de Constantin, le paganisme garda des partisans et du pouvoir. Rome fut le siège principal de cette résistance. La ville des deux apôtres était en même temps la ville des dieux et du sénat. Ses antiques souvenirs, ses monuments, les noms de ses rues et de ses places, la science de ses jurisconsultes, cette tradition et cet orgueil de souveraineté républicaine que l'empire même n'avait pas détruit, se liaient au paganisme.

Constantin ne nous apparaît pas avec les traits d'un enthousiaste et d'un sectaire. Il eut dans sa conversion toute la patience d'un politique. Il trouva les événements mûrs pour son ambition. Depuis plus d'un siècle, la religion chrétienne, fortifiée par tant de supplices, était devenue le plus puissant parti de l'empire, et seule croissait encore dans la caducité de tout le reste. Chaque reprise de barbarie la laissait plus forte : elle attaquait à la fois l'ancien culte et l'ancien pouvoir. En vain l'autorité impériale avait rigoureusement prohibé toute réunion, toute société particulière ; la moitié de l'empire fut affiliée par des liens religieux : une autre souveraineté bien plus forte, une autre obéissance bien plus illimitée, s'éleva dans le monde romain. Les chrétiens ne conspiraient pas, n'employaient pas la force pour se défendre, mais leur nombre indomptable rendait leur victoire infaillible. Quelquefois, il est vrai, dans la première fureur d'un édit nouveau, barbarement exécuté, après quelques martyres éclatants, beaucoup fuyaient, se cachaient. D'habiles empereurs y furent trompés ou feignirent de l'être. On connaît l'inscription de Dioclétien¹, où il se félicite d'avoir partout anéanti la superstition du Christ et propagé le culte des dieux. Ce fut huit ans après cette menteuse épitaphe que le christianisme disposa du trône d'Occident.

Constantin sentit admirablement que pour détrôner les césars d'Asie, pour refaire un empire dont il serait le chef, il fallait changer la loi religieuse du monde. La légende du Labarum lui servit à faire ce qu'on n'avait pas imaginé avant lui : il arma des soldats chrétiens pour sa cause ; il rendit guerrière et dominatrice la religion des souffrances et de l'humilité. En cela différent de tant d'autres chefs élevés à l'empire par le dévouement fortuit et mobile des prétoriens et des légions, il s'appuya sur la croyance et l'intérêt d'une grande partie de l'empire, et, eut une armée, non seulement de son parti, mais de sa foi, un peuple ; il eut des partisans et des alliés dans les États des princes, ses rivaux. Empereur de la

¹ *Superstitione Christi ubique deleta, cultu deorum propagato.* (Baron., anno 304.)

Gaule et de l'Italie, il était espéré comme un protecteur par la Grèce et l'Asie chrétiennes.

On ne peut dire que, dans cette haute fortune, Constantin, né d'une mère chrétienne, menacé dans sa jeunesse par les persécuteurs des chrétiens, agité par ce mouvement d'imagination inséparable des grandes espérances, n'ait pu se croire l'instrument d'une Providence qui le conduisait au faite de l'empire. Tout grand ambitieux a, foi dans sa destinée : mais Constantin usa de la sienne avec une prudence que n'a pas l'enthousiasme.

Vainqueur et triomphateur au nom de la croix, il suit les coutumes païennes ; trouvant bon tout préjugé servile, il se laisse dédier un temple par les Romains ; il en consacre lui-même un autre à la ville de Rome. Enfin ce n'est pas à Rome, en présence d'un sénat encore attaché à l'ancien culte, c'est à Milan, dans la nouvelle résidence impériale, qu'il promulgue son premier édit en faveur du christianisme, de concert avec Licinius. Il y déguise la grande révolution du monde sous un acte de tolérance¹, il accorde la faculté de suivre librement ou l'observance chrétienne ou la religion que chacun jugera le plus convenable. Il réitère cette promesse d'égalité entre les cultes. Mais en même temps il prescrit au trésor public et aux particuliers de restituer sans intérêts et sans retard tout ce qui avait été confisqué sur les chrétiens par les édits antérieurs. Il ordonne de rendre à la corporation chrétienne, non seulement ses lieux d'assemblée, mais tous les biens qu'elle possédait, et il fait espérer à ceux qui les auront rendus une indemnité de la bienveillance impériale. Par là l'Église de Rome, comme les autres sociétés chrétiennes, retrouva de riches domaines dans l'Italie, dans la Grèce et jusque dans l'Asie. Tel était l'ascendant du génie de Constantin et la force du levier qu'il soulevait que Licinius et Maximin, empereurs d'Orient, furent entraînés. La persécution cessa dans tout le monde romain. La loi nouvelle s'exécuta jusque dans Nicomédie. Ce fut le triomphe du christianisme latin. Bientôt Constantin exempta les prêtres de toutes charges publiques, autorisa, par un édit promulgué dans Rome, chacun à léguer au saint et vénérable conseil de la catholicité la portion de ses biens qu'il voudrait. Ainsi, sous un empereur néophyte et non baptisé, le christianisme était déjà maître des lois.

Cependant, en Orient, Licinius, allié de Constantin et époux de sa sœur, avait vaincu et détrôné Maximin. L'empire se trouvait partagé entre deux rivaux. Licinius alors abolit ses édits de tolérance et voulut s'appuyer sur l'ancienne idolâtrie du monde. Les images des dieux parèrent les enseignes de ses légions. Constantin partit pour le combattre au milieu des prières des chrétiens. Il le vainquit sous les murs de Byzance, et le fit impitoyablement mettre à mort. Ainsi, réunissant sous son empire plus de nations que n'en avaient gouvernées Auguste et Trajan, le protecteur des chrétiens se trouva le maître du monde.

Rome elle-même ne fut plus l'objet de son ambition. Il éprouva cet attrait de l'Orient qu'avait senti Dioclétien : il voulut changer la capitale de l'empire comme il en avait changé la religion. Cette ville, qui terminait l'Europe et touchait à

¹ *Dare et Christianis et omnibus liberam potestatem sequendi religionem paru quisque voluisset... qui eandem observandæ religioni Christianorum gerunt voluntatem, citrà ullam inquietudinem... contendant etiam aliis religionis suæ vel observantiæ potestatem similiter apertam et liberam concessam esse... loca... a fisco nostro vel ab alio quocumque videntur esse mercati, eadem christianis sine pecunia et sine ulla pretii petitione postposità omni frustratione atque ambiguitate, restituantur... Corpori Christianorum... non loca tantum ad qua, convenire consueverunt sed alia quæ habuisse noscuntur... reddi jubebis... supradictà ratione servata, ut ii, qui ea sine pretio restituerint, indemnitate de nostra benevolentia sperent.*

l'Asie, cette Byzance, témoin de sa victoire, le séduisit par son admirable port et sa situation cosmopolite. Il se hâta d'y bâtir des rues, des palais et des temples. Cette précipitation impérieuse, naturelle aux conquérants, paraissait dans son ouvrage : tandis qu'il ordonnait par ses édits de former en Occident des écoles d'architectes, il bâtissait à la hâte avec les marbres détachés des temples grecs et les colonnes transplantées de l'Égypte.

En même temps il s'occupe de mettre l'unité dans la religion qu'il a rendue triomphante et que déchirent tant de sectes ennemies. Des travaux de Byzance, il passe au concile de Nicée, où il a convoqué tous les évêques des trois parties du monde et où il siège au milieu d'eux. C'est dans ce concile, il le dit lui-même, qu'il voit la puissance du christianisme : il en promulgue les décrets par ses lettres, et l'on peut dire qu'il se fait le premier pontife du culte nouveau.

Constantin ne voulait attribuer la primauté à aucun évêque particulier. Pour juger Donat, condamné comme hérétique par les églises d'Afrique, il nomma trois évêques auxquels il adjoignit ensuite l'évêque de Rome. Donat ne se soumettant pas à leur sentence, Constantin le fit comparaître devant un concile qu'il présida lui-même dans la ville d'Arles. A Nicée Constantin ne présidait pas. On dit même qu'il prit place sur un siège moins élevé que celui des évêques ; mais c'était le triomphe du sacerdoce entier et non du pontife romain. Retenu par son grand âge, Sylvestre, évêque de Rome, ne parut pas dans cette assemblée, où le patriarche d'Alexandrie fut déclaré son égal en rang et en dignité. On peut croire que cette jalousie dont Constantin fut animé contre Rome s'étendit de sa part au chef de cette Église. Mais l'éloignement du prince fit plus pour l'évêque de Rome que n'aurait fait toute sa faveur. La ville éternelle laissée sans la présence du souverain devint la ville du pape. Cette donation de Constantin, imaginée par l'ignorance astucieuse du moyen âge, est une fable bien grossière sans doute, mais elle dépose cependant d'une vérité : la fondation de Byzance donnait Rome à un autre maître.

L'année qui suivit le concile de Nicée, Constantin revint à Rome, mais ce fut pour l'épouvanter par les scènes sanglantes de son palais. Ce fut à Rome que Constantin ordonna la mort de son fils et qu'il fit étouffer sa femme Fausta dans un bain. Les Romains, dans des vers affichés aux portes de son palais, se plaignirent de revoir le siècle de Néron. Mais la chaire évangélique fut muette devant ces crimes. Rome n'eut pas de saint Ambroise. Une légende du cinquième siècle raconte seulement que le pape Sylvestre, par l'immersion baptismale, délivra Constantin d'une lèpre invétérée. Mais que cette anecdote soit prise dans un sens allégorique ou littéral, elle est également fautive. Constantin, qui, selon l'usage, différait son baptême et le réservait comme une ressource contre ses crimes, ne reçut ce signe des chrétiens qu'au lit de mort par les mains de l'évêque Eusèbe, fauteur de l'arianisme. Singulière destinée de ce prince ! il mourut hors de la foi qu'il avait rendue triomphante. Premier empereur chrétien, il souilla par des cruautés le trône de Marc-Aurèle. Conquérant, législateur et controversiste, il y avait en lui quelque chose de grand et de barbare, des inspirations d'homme de génie et des subtilités de théologien. La religion pure qu'il adoptait ne corrigea pas ses mœurs féroces : elle adoucit ses lois. L'homme resta barbare, l'empereur parut quelquefois humain. Il abolit l'exposition des enfants, ce crime des législations antiques, il favorisa l'affranchissement des esclaves, il adoucit la condition des femmes. Auteur de la plus grande révolution qu'ait éprouvée le monde, il rétablit l'unité dans l'empire et la créa dans le christianisme.

Depuis que Constantin eut fondé sa seconde capitale, aux limites de l'Europe et de l'Asie, et qu'il eut rassemblé dans ces murs nouveaux une cour, un sénat, un peuple, l'ancienne Rome, qui n'était plus forte que de ses souvenirs, dut se reporter vers le paganisme dont les monuments remplissaient sa vaste enceinte. Le sentiment ou le regret de liberté, qui se conservait dans le sénat de Rome, se confondit avec les préjugés de l'ancien culte. Le patriotisme conserva des païens dans Rome, comme la philosophie platonicienne en faisait encore dans la Grèce et dans l'Asie.

Cependant l'Église de Rome profita pour sa grandeur même de cette jalousie nationale qui semblait contraire au christianisme. La rivalité du Romain contre le Grec encouragea les prétentions de suprématie religieuse élevées par l'évêque de Rome. Les païens mêmes trouvaient naturel et juste que le chef des chrétiens de la ville éternelle eût quelque prééminence sur les autres Églises. C'était une tradition païenne dont le christianisme héritait, comme il emprunta dans ses cérémonies plusieurs usages des fêtes antiques. Il n'y eut dès lors à Rome, abandonnée par les empereurs, qu'un préfet, un magistrat qui ne pouvait effacer la splendeur du chef de l'Église. Ainsi la puissance des papes fut fondée par le même événement qui mutilait l'empire et abaissait l'Italie. Cette conséquence fut bientôt visible. Dès qu'un évêque célèbre d'Orient fut contredit par ses compatriotes, ou opprimé par l'empereur, il vint à Rome chercher une approbation et un refuge. Le concile de Nicée, sous l'inspiration de Constantin, qui voulait que l'Église eût des assemblées, mais pas d'autres chefs que lui-même, avait déclaré le patriarche d'Alexandrie égal en honneurs et en privilèges à l'évêque de Rome. Mais quelques années après, l'évêque même d'Alexandrie, Athanase, le secrétaire du concile de Nicée, banni par Constantin, vint à Rome demander l'hospitalité chrétienne et la communion de l'évêque. Accueilli par cette Église, il eut l'air de n'avoir combattu que pour elle, et il fit pour la grandeur du siège de Rome tout ce qu'il avait fait pour la foi de Nicée :

Après la mort de Constantin, et le partage de l'empire entre ses deux fils, Constant et Constance, Athanase, de nouveau persécuté par les ariens, et condamné dans un concile d'Antioche, revint encore chercher un asile en Italie, et saisit lui-même l'Église de Rome du jugement de sa cause. L'esprit querelleur et sophistique des Orientaux servait en cela l'Église romaine.

En même temps qu'Athanase, Rome voyait venir à son tribunal Paul, évêque de Constantinople, Marcel, évêque d'Ancyre, Asclépias, évêque de Gaza, Lucius, évêque d'Andrinople, chassés de leurs sièges pour des causes diverses.

L'évêque de Rome, Jules Ier, saisit cette occasion d'élever le pouvoir de son siège. Il convoque dans Rome un concile d'évêques occidentaux. Il y fait paraître les réfugiés d'Orient et il écrit à leurs persécuteurs, qu'il mande et qu'il blâme. Ces premiers empiétements du pontificat romain sur la liberté des autres Églises sont curieux à suivre. L'évêque et l'Église de Rome les essayent toujours avec l'appui d'un concile. C'est toujours une lutte théologique de l'Occident contre l'Orient. L'Église de Rome, s'attachant à défendre des réfugiés, se faisant cour d'appel pour ceux qui se plaignent, parle avec plus de puissance, et le langage de Jules Ier n'est pas indigne de la mission qu'il se donne

Ô mes amis, écrit-il aux évêques d'Orient qui avaient proscrit leurs collègues, les sentences de l'Église ne sont plus selon l'Évangile : elles vont désormais au bannissement et à la mort. Si, comme vous le dites, ces évêques ont été coupables, il fallait les juger d'après la règle ecclésiastique, et non comme on l'a fait. Il fallait nous écrire à nous tous afin que ce qui est juste fût décrété par

nous tous. Ainsi l'évêque de Rome réclamait la primauté non pour lui-même, mais pour le concile général des chrétiens.

Le synode qu'il tint à Rome ordonna le rétablissement des évêques orientaux déposés par leurs collègues ; et l'empereur Constant, qui régnait en Italie, appuya cette décision par des lettres adressées à son frère. On conçoit sans peine combien l'empereur d'Occident devait favoriser les premiers essais de cette suprématie, réclamée par un évêque son sujet sur les prélats orientaux. Ainsi l'ambition du pouvoir civil aidait celle de l'Église.

Constance et son frère, après des ambassades mutuelles, s'accordèrent pour convoquer un concile général qui prononçât sur la plainte d'Athanase et des autres évêques déposés. Cette assemblée solennelle, réunie dans Sarvick, en Illyrie, renvoya la question devant l'évêque de Rome. Le génie d'Athanase donnait cette victoire à Rome. Peu de temps après, Athanase fut rappelé sur le siège d'Alexandrie ; mais l'Église de Rome, fière du pouvoir qu'elle venait de conquérir en défendant le plus grand homme de l'Église orientale, crut bientôt qu'elle pourrait l'exercer contre lui-même.

Jules Ier étant mort en 352, Libère qui lui succéda, sur des plaintes nouvelles envoyées d'Orient contre Athanase, le fit sommer de comparaître à Rome.

Le patriarche d'Égypte méconnut, cette juridiction qu'il avait jadis invoquée. Libère le frappa d'anathème ; mais les évêques d'Égypte s'étant réunis le déclarèrent irréprochable. Libère convoqua dans Rome un concile, mais il fut forcé par l'opinion commune à rétracter sa première sentence. Singulier génie de ce temps ! Athanase, le défenseur de la foi de Nicée¹, était accusé de deviner l'avenir par le vol des oiseaux et l'emploi des sortilèges.

L'empereur d'Occident, le jeune Constant, mourut assassiné par Magnence, l'un de ses officiers, qui lui succéda. L'empereur d'Orient prit les armes pour venger son frère, et, ayant vaincu l'usurpateur, il réunit de nouveau l'empire de Constantin : Alexandrie, Constantinople et Rome. Mais ce qui l'occupa d'abord après sa victoire, ce fut d'obtenir une nouvelle condamnation d'Athanase. Il rassemble sous ses yeux un concile à Milan, exile quelques évêques favorables à celui qu'il veut perdre, et force les suffrages des autres. Le caractère déjà formé de l'Église de Rome se montre encore ici. Ce même Libère qui avait excommunié naguère Athanase ne veut plus souscrire, à sa condamnation. Il veut faire servir le nom puissant de l'Église romaine à défendre un illustre accusé. Constance le presse d'autant plus de reconnaître le concile de Milan. Les païens mêmes l'ont remarqué. Libère, dit l'un d'eux, malgré l'ordre du prince, refusait de souscrire, s'écriant qu'il était odieux de condamner un homme sans le voir et sans l'entendre, et il résistait ouvertement à la volonté de l'empereur ; car celui-ci, toujours ennemi d'Athanase, quoiqu'il eût atteint son but, désirait encore avec ardeur faire confirmer la sentence par l'autorité dont jouissent plus particulièrement les évêques de la ville éternelle. Il ne put l'obtenir, et Libère fut enlevé de Rome pendant la nuit, avec de grandes difficultés, par la crainte que l'on avait du peuple qui était fort passionné pour lui².

Tel était donc, suivant le témoignage d'un païen, homme de guerre et philosophe, le pouvoir qu'au milieu du quatrième siècle exerçait déjà l'évêque de

¹ *Dicebatur fatidicarum sortium fidem, quæve augurales portenderent alites, scientissime callens, aliquoties prædixisse futura.* (Ammien Marcellin, a. c. 355.)

² Ammien Marcellin, lib. XV.

Rome même contre l'autorité de l'empereur. Amené devant Constance, et inflexible dans son refus, Libère fut exilé dans un village de Thrace, et Constance fit élire dans son palais un autre évêque de Rome. Trois évêques, dociles à la cour, le sacrèrent, et quelques eunuques représentèrent l'assemblée du peuple.

Mais, quelque temps après, Constance étant venu visiter Rome, les femmes de la première noblesse de la ville, parées avec magnificence, se présentèrent devant lui et le supplièrent de rendre au troupeau son légitime pasteur. Constance ne voulut y consentir que si Libère adoptait la doctrine qu'il avait combattue, et à cette condition même, il ne lui permit que de partager le gouvernement de la ville de Rome avec Félix. La fermeté de Libère s'était affaiblie dans l'exil, car il accepta tout.

Un nouveau concile, assemblé dans Sirmium, ayant enveloppé sous des expressions nouvelles la doctrine arienne et la proscription d'Athanase, Libère y souscrivit, et, dans une lettre à l'empereur, il déclara qu'il ne défendait point Athanase, et qu'il adhérait de cœur à la nouvelle formule proposée par ses adversaires.

Remonté sur le siège de Rome, au milieu de l'enthousiasme du peuple, qui chassa par ses violences l'autre pape Félix, Libère, dit-on, se repentit de sa complaisance et revint au parti d'Athanase. Ces fréquentes variations n'étonnaient pas les contemporains. Personne alors ne croyait l'évêque de Rome infallible. Athanase, si élevé par le caractère et le génie, parle avec mépris de la faiblesse de Libère, et un évêque gaulois, Hilaire de Poitiers, transcrivant dans son histoire la lettre au prix de laquelle ce pontife avait obtenu de Constance la fin de son exil, s'interrompt à chaque ligne pour s'écrier : **Anathème à toi, Libère ! Je te dis anathème, une fois, deux fois, pontife prévaricateur !**

La longue résistance du pape Libère à Constance, le zèle du peuple pour sa cause, peuvent nous expliquer une singularité de cette époque. Constance qui, dans ses lois, interdit sévèrement les prédictions des aruspices et d'autres cérémonies païennes, laissa toujours un païen pour gouverneur de Rome : Peu de temps après le retour triomphal de Libère, durant une famine¹ qui excita beaucoup d'émeute dans Rome, le préfet Tertullus allait aux portes de la ville sacrifier dans le temple de Castor et de Pollux pour obtenir une navigation favorable aux blés que l'on attendait d'Égypte. La politique impériale voulait donner un contrepoids au pouvoir de l'évêque qui, par ses conseils, dominait l'esprit des femmes les plus riches et, par ses aumônes, disposait de la foule.

Mais bientôt ces restes de paganisme, ménagés par Constance, allaient être ravivés pour la dernière fois par l'imagination de Julien. Nous l'avons dit, cette résurrection religieuse fut toute grecque et presque étrangère au génie latin.

Tandis que le christianisme est ensanglanté par ses propres débats, un jeune prince dont le cruel Constance a fait périr le père et le frère, élevé par force dans la religion de ses persécuteurs, se livre par enthousiasme, et peut-être par ambition, à tous les souvenirs du culte qu'ils ont proscrit.

Tonsuré d'abord pour être lecteur dans l'Église de Nicomédie, il obtient par grâce d'aller étudier dans les écoles d'Athènes où les lettres et la philosophie, chassées par le christianisme, conspiraient en faveur de l'ancienne religion du monde. De là, Julien est appelé par Constance lui-même pour commander l'armée romaine

¹ *Plebe sævitante immanius... dura Tertullus apud ostia in æde sacrificat Castorum.* (Ammien, ann. 359.)

dans la Germanie et la Gaule. Il accomplit de grandes choses, défait les chefs barbares, gouverne équitablement les provinces conquises, tandis que Constance s'occupe de voluptés orientales et de controverses théologiques.

Au milieu de ses victoires, sous le ciel âpre de la Gaule, le jeune César rêve aux dieux et aux arts de la Grèce. Enthousiaste et sévère, il se relève au milieu de la nuit pour adorer Mercure que, dans son polythéisme allégorique, il regarde comme l'intelligence même de l'univers. Près de lui sont quelques-uns de ces Grecs et de ces Orientaux qui craignent, sous Constance, d'être accusés de magie, et se croient prophètes quand ils promettent le trône à Julien. Échauffé par leurs espérances, le jeune César, dans ses rêves, ou dans ses veilles, croit entendre des prédictions, croit voir le génie de l'empire qui lui dit : *Julien, il y a longtemps que je suis à ta porte, et que je désire ta grandeur. Plus d'une fois rebuté par toi, je me suis éloigné, et maintenant, si tu ne me reçois pas quand tout le « monde est d'accord, je m'en irai triste et découragé. Souviens-toi, du reste, que je n'habiterai pas longtemps avec toi*¹.

Le mécontentement de deux légions que là jalousie de Constance veut enlever à son jeune collègue précipite tous ses vagues projets d'ambition. Julien se révolte, comme avait fait César, pour ne pas rendre les soldats à la tête desquels il a vaincu. Mais telle était, dans tout l'Occident, la puissance de la loi chrétienne que Julien craignit d'abord de l'abjurer publiquement. A Vienne sur l'Isère, pour attirer tout le monde à lui, il² affecte d'être attaché au culte des chrétiens, et le jour qu'ils appellent Épiphanie, dit un païen, *il se rendit à leur église et n'en sortit qu'après avoir solennellement prié leur Dieu*. Soit respect pour une croyance si répandue, soit incertitude de ses propres desseins, ce ne fut qu'après son entrée dans Constantinople, et maître de l'Orient³, que Julien découvrit le secret de son cœur, et, par ses décrets, ordonna de rouvrir les temples et d'immoler des victimes.

L'Église de Rome ne souffrit pas de cette tentative vaine et passagère. Tandis que Julien, entouré de sophistes et d'hiérophantes grecs, célébrait des fêtes⁴, immolait des victimes, composait des hymnes à la mère des dieux, les Églises chrétiennes de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, de la Gaule, de la Germanie demeurèrent libres et sans atteinte. Le décret⁵ même par lequel Julien interdisait aux disciples du Christ l'enseignement des lettres et de l'éloquence, ne frappait guère que les écoles savantes des chrétiens de la Grèce. Les écrits dont Julien étayait sa résurrection religieuse n'étaient pas connus dans l'Occident : il ne vint pas même à Rome, et lui donna pour gouverneur un païen sceptique et modéré. Entraîné vers l'Orient, parti d'Antioche pour la guerre de Perse, Rome apprit sa mort avant d'avoir senti le poids de son paganisme. Jovien, son successeur, proclama de nouveau la liberté du christianisme, que Valentinien, bientôt après, appuya de ses édits et de ses armes.

Ce fantôme de paganisme mystique, un moment évoqué par Julien, ne servit donc qu'à ranimer l'ardeur de la foi nouvelle. Julien, dans son court passage, s'était hâté de rendre aux temples païens les domaines confisqués par les

¹ Ammien Marcellin, lib. XX.

² *Adhærere cultui Christiano fingebat... et feriarum die quem Christiani Epiphania dictitant, progressus in eorum Ecclesiam, solemniter numine orato, discessit.* (Ammien, lib. XXI.)

³ Ammien, lib. XXII.

⁴ *Innumeras sine parcimonia pecudes mactans...* (Ammien, lib. XXV.)

⁵ *Docere vetuit magistros rhetoricos et grammaticos Christianos.* (Ammien, lib. XXV.)

premiers empereurs chrétiens. Valentinien, par un rescrit daté de l'an 364¹, abolit les décrets de son prédécesseur Julien de sainte mémoire, dit-il, et réunit de nouveau tous les domaines des temples au trésor impérial. Les courtisans et les prêtres chrétiens furent enrichis de cette dépouille du paganisme : un luxe nouveau para les autels des chrétiens.

Pendant longtemps, à Rome, les souvenirs et les monuments de la persécution avaient fait toute la pompe du culte nouveau. On y venait pour visiter les tombeaux des martyrs, les églises étaient peu magnifiques. Lorsque j'étais à Rome, dans mon enfance, raconte saint Jérôme, et que l'on m'instruisait aux sciences libérales, le dimanche, avec des compagnons d'étude du même âge, j'avais coutume de visiter les tombeaux des apôtres et des martyrs. Souvent j'entrais dans ces cavernes, qui, creusées fort avant sous la terre, offrent des deux côtés, quand on pénètre, deux rangées de morts ensevelis. J'avançais à petits pas, et, entouré d'une nuit profonde, je me rappelais le vers de Virgile :

Horror ubique animos simul ipsa silentia terrent.

Mais après Julien, lorsque le polythéisme fut tout à fait convaincu d'impuissance, lorsque tous les biens, toutes les faveurs passèrent au christianisme, il n'y eut plus la même simplicité dans le culte, Les vertus de la primitive Église avaient été sous la garde de la persécution et de la pauvreté : elles s'affaiblirent dans le triomphe. L'enthousiasme fut moins pur, la vie moins sévère. Dans la foule toujours croissante des prosélytes, il entra beaucoup d'hommes vicieux. On se fit chrétien par ambition, par intérêt, pour plaire à la cour, pour paraître fidèle à l'empereur. L'Église, enrichie de la dépouille des temples et des offrandes de la foule chrétienne, se para d'une magnificence toute profane. Cette cupidité ecclésiastique dont l'évêque de Carthage se plaignait au milieu du troisième siècle, fut poussée bien plus loin, surtout dans les grandes villes de l'empire.

A la mort de Libère, en 366, on se disputa par les armes la dignité d'évêque de Rome, malgré l'intervention du préfet, qui fut² forcé par le désordre de quitter la ville. Deux factions chrétiennes s'étaient formées, une en faveur d'Ursin, et l'autre de Damase, tous deux prêtres de l'Église romaine. Damase, dit naïvement le livre pontifical, l'emporta, parce qu'il était le plus fort et qu'il avait le plus grand nombre de son côté. Les églises de Rome furent ensanglantées. Damase, élu par les siens, dans la basilique de Sainte-Lucie, vint assiéger son concurrent dans l'église de Sicininus³, où cent trente-sept hommes furent tués en un seul jour. La populace de Rome était en émeute, et fut difficilement apaisée. Un païen, qui s'accorde avec les auteurs ecclésiastiques, dans le récit de ce scandale, s'en étonne peu, lorsqu'il considère l'importance de la dignité que l'on se disputait ainsi : Ceux qui l'obtiennent, dit-il, sont assurés d'être enrichis par les offrandes des matrones romaines, promenés sur des chars, vêtus avec magnificence, et d'avoir des tables dont la profusion surpasse les festins des rois. Plus heureux dans le fait, si, dédaignant la grandeur de Rome, dont ils font le prétexte de leurs vices, ils se réglaient sur l'exemple de quelques évêques de province que leur sobriété rigoureuse, la pauvreté de leurs vêtements et leurs regards baissés vers la terre, recommandent à la divinité et à ses vrais

¹ *Universa quæ... per arbitrium divæ Memoriam Juliani in possessionem sunt translata templorum, ... ad rem privatam rursus redire mandamus.* (Cod. Theod., lib. VI, tit. 14.)

² *Nec corrigere sufficiens, nec mollire, coactus vi magna secessit in suburbanum.* (Ammien Marc.)

³ *Constat in basilica Sicinini... uno die centum triginta septem reperta cadavera peremptorum.* (Ammien Marc.)

adorateurs¹. Cette richesse de l'Église romaine excitait les railleries des idolâtres. L'un d'eux, que Valentinien, suivant la politique des empereurs, avait nommé préfet du prétoire dans Rome, disait souvent au pape Damase : *Faites-moi évêque de Rome, et tout de suite je serai chrétien*².

Le même faste et les mêmes abus étaient passés de l'évêque aux simples prêtres. On les accusait de séduire l'esprit des femmes opulentes de Rome, et de capter leurs héritages. Au mépris des règles sévères de l'ancien gynécée, plus d'un prêtre intrigant s'introduisait, dès le matin, chez les épouses ou les veuves des sénateurs, et là, flattant, priant la maîtresse du logis, se faisait donner jusqu'aux meubles du palais.

Valentinien, empereur d'Occident, quoique zélé pour la foi chrétienne, qu'il avait confessée sous Julien, voulut apporter obstacle à cette cupidité des prêtres chrétiens. Il promulgua et fit lire dans les églises de Rome un décret par lequel il était interdit aux ecclésiastiques et à ceux qui se font nommer continents de visiter les maisons des veuves et des orphelins. Ce même décret leur défend de rien recevoir de la femme à laquelle ils sont attachés sous prétexte religieux, et annule toute donation, tout testament fait en leur faveur, même par l'entremise d'un tiers. A cette époque, cependant, les prêtres païens, les vestales, avaient encore le droit d'hériter. Le même Jérôme, qui, dans son enfance, parcourait avec une pieuse terreur les catacombes de Rome, célèbre la justice de ce décret : *J'ai honte de le dire, s'écrie-t-il, des prêtres idolâtres, des mimes, des cochers du cirque et des femmes publiques, reçoivent des héritages. Cela n'est interdit qu'aux prêtres et aux moines, et la défense est faite, non par des persécuteurs, mais par des princes chrétiens ; et je ne me plains pas de la loi, mais je gémiss que nous ayons mérité cette loi. Le remède est bon, mais quelle blessure pour avoir besoin de ce remède ! la précaution est prudente et sévère, et cependant, à ce prix même, l'avarice n'est pas réprimée. A la faveur des fidéicommiss, nous nous moquons de la loi. Ailleurs, saint Jérôme appelle le clergé romain un sénat pharisien, une faction d'ignorants : Lisez l'Apocalypse de Jean, s'écrie-t-il, lisez ce qui est prédit « de cette femme vêtue en écarlate, et du blasphème écrit sur son front, et des sept montagnes, de leurs eaux abondantes, et de la ruine de Babylone. Il y a là, sans doute, une église sainte, on y voit les trophées des apôtres et des martyrs, mais l'ambition et le pouvoir y détournent du bien. Saint Jérôme parle déjà comme Luther. Il est, remarquable que ce même saint, quoique attaché à la foi de l'Église romaine, et même longtemps secrétaire du pape Damase, n'admettait pas la suprématie du pontife de Rome : Si l'on regarde à l'autorité, dit-il quelque part, l'univers doit l'emporter sur une ville. En quelque lieu que l'on soit évêque ; à Rome ou à Eugube, à Constantinople ou à Rhège, à Alexandrie ou à Thanis, on occupe le même rang et le même sacerdoce*³. Telles étaient encore les idées du quatrième siècle.

Damase ne fut pas lui-même à l'abri de ces reproches adressés aux prêtres romains de son temps. Longtemps en butte au parti qui lui avait disputé l'élection, il fut accusé d'adultère et absous dans un concile. Saint Jérôme, dont les mœurs furent aussi calomniées, célèbre dans ses écrits l'innocence et la pureté du pontife de Rome. Damase paraît s'être du reste maintenu d'abord par les moyens violents dont il s'était servi pour s'élever. Il poursuivit avec rigueur

¹ Ammien Marc., lib. XXVII.

² S. H., *Epist. ad Pammachium adversus errores Joan. Ierosolymitani*, p. 310, édit. Par., 1706, t. IV.

³ S. Hieronymi, *Epist. ad Evagrium*.

les partisans d'Ursin, son ancien rival ; il obtint contre eux un édit dont l'exécution fut confiée aux soins du gouverneur païen Prétextat, qui les chassa par force de leur église. Dans une autre occasion, le pontife alla lui-même les attaquer à la tête d'une foule de peuple, et en fit massacrer un grand nombre. Il proscrivit avec la même sévérité les donatistes, et une autre secte également venue d'Afrique.

Mais ces querelles et ces persécutions obscures étaient peu de chose dans le grand débat du christianisme, toujours déchiré par la doctrine d'Arius. Valens, frère de Valentinien, placé par lui sur le trône d'Orient, adopta cette secte, et poursuivit les disciples d'Athanase. Les plus illustres docteurs d'Orient, opprimés dans leur pays, tournèrent leurs yeux vers l'évêque de Rome. En cela, ils ne reconnaissaient pas une juridiction supérieure, mais ils invoquaient une alliance et un appui. C'était dans un concile formé surtout d'évêques orientaux que l'on avait proclamé les dogmes combattus par les Ariens. Rome avait reçu la foi de Nicée.

Cependant Damase, animé de cet esprit d'autorité qui semblait dans son Église une tradition de la politique romaine, n'accueillit les plaintes des Orientaux qu'avec la hauteur d'un juge. Il leur répondit en leur envoyant un formulaire de foi. Saint Basile, dans ses lettres, s'indigne de ce qu'il appelle le faste outré des Occidentaux. Il accuse Damase de prévention et d'ignorance, et regrette de lui avoir écrit : *Je songe, dit-il, au mot de Diomède, dans Homère ; tu ne devais pas prier Achille, il est trop orgueilleux.* On sent que cette Église grecque, si brillante d'imagination, fière de ses grands hommes, de sa science subtile de ses disputes même, se révoltait à l'idée de recevoir les instructions, d'un évêque d'Italie. Mais les continuelles divisions des Orientaux les préparaient à tomber sous ce joug tant dédaigné par eux. Sans cesse des évêques de l'Égypte, de l'Achaïe et de l'Asie Mineure, chassés de leurs sièges, venaient demander un asile à Rome, et nul évêque d'Italie n'allait se plaindre ou se réfugier en Orient.

Attachée fidèlement à la doctrine de Nicée, qui rendait le christianisme plus mystérieux, plus élevé, plus distinct du théisme philosophique, l'Église de Rome dut s'agrandir de la victoire qu'obtint cette doctrine par le génie des évêques d'Orient et la protection de Théodose. On peut dire que ce prince fit pour la doctrine d'Athanase ce que Constantin avait fait pour le christianisme. De Jérusalem jusqu'à Lutèce, le monde romain était divisé depuis un demi-siècle en catholiques et en ariens : les deux partis triomphaient tour à tour par le hasard d'un règne, le caprice d'un prince, de ses ministres ou de ses eunuques. Tout à coup Théodose, grand et victorieux capitaine, appelé au partage et au secours de l'empire ; par le choix de Gratien, reçoit le baptême d'un prêtre catholique, et proclame la doctrine de Nicée la loi de l'empire : *Nous voulons, dit-il dans un décret mémorable, que tous les peuples régis par notre clémence vivent dans la religion que le divin apôtre Pierre a transmise aux Romains, et que suit évidemment le pontife Damase, ainsi que Pierre, évêque d'Alexandrie, homme d'une sainteté évangélique. Nous ordonnons que ceux qui suivent cette foi prennent le nom de chrétiens catholiques ; pour les autres, les jugeant aveugles et insensés, nous voulons qu'ils subissent la honte de l'hérésie, et que leurs conciliabules ne reçoivent plus la dénomination d'Églises, nous remettant de leur punition, d'abord à la vengeance divine, et ensuite au mouvement qui pourra nous venir de Dieu*¹.

¹ *Cod. Theod.*, lib. 16, t. I, l. 2.

Cet édit, proclamé d'abord à Thessalonique, rigoureusement exécuté à Constantinople et dans tout l'Orient, était sans doute dicté par une pensée politique autant que religieuse. Souverain de l'Orient, Théodose voulait se ménager la fidélité de la plus puissante Église d'Occident. Protecteur du jeune Valentinien, qui régnait en Italie, Théodose, en reconnaissant un symbole unique, dont il plaçait les deux organes suprêmes à Rome et dans Alexandrie, rapprochait par le lien alors le plus puissant les deux extrémités du monde romain.

Du reste, il arrivait, à cette époque, ce que tous les grands débats d'opinion font voir parmi les hommes : la dissidence partielle inspirait des haines plus vives que l'entière opposition de sentiment. Les ariens, qui repoussaient quelques dogmes de la croyance victorieuse, étaient bien plus persécutés que les païens qui la niaient tout entière. La charge de préfet de Rome continuait d'être occupée par un sectateur du polythéisme, Symmaque, renommé pour un art oratoire que l'on appelait de l'éloquence. Plusieurs chefs de familles sénatoriales partageaient les sentiments de Symmaque, et les chrétiens mêmes du temps conviennent que l'on comptait dans ce nombre des hommes illustres. Ce parti, quoique faible, était en quelque sorte le refuge de l'ancienne aristocratie romaine. Son zèle pour le culte des dieux était plutôt une religion de souvenirs et de patriotisme qu'une croyance positive à des fables incertaines et confuses. Par cela même, il déplaisait moins à l'Église romaine que l'audace des chrétiens réformateurs qui se séparaient d'elle. L'obstination des païens était en quelque sorte une erreur oisive que son impuissance rendait moins odieuse. Renfermé dans le cabinet de quelques jurisconsultes et de quelques lettrés, cet attachement spéculatif à l'ancien culte n'agissait pas sur la foule que saisissaient les cérémonies, les prières et les aumônes du culte chrétien. Un poète du temps nous décrit la conversion du petit peuple de Rome avec cette vérité de détails que l'on cherche dans l'histoire : *Jetez, dit-il, les yeux sur le peuple : quelle portion en trouvez-vous qui ne répudie avec horreur les autels de Jupiter souillés d'un sang corrompu ? Tous ceux qui habitent les chambres hautes, et qui usent dans leurs courses multipliées le noir pavé des rues, ceux que nourrit le pain distribué du haut des degrés, toute cette multitude ou visite, sans cesse, aux pieds du Vatican, la tombe qui renferme les cendres de notre père chéri, ou se précipite vers l'Église de Latran pour en rapporter le signe saint donné par le chrême royal. Et pouvons-nous douter encore, ô Christ, que Rome te soit consacrée, et ait passé sous ta loi ?*¹

Ce fut au milieu de cette popularité du culte nouveau que le paganisme tenta dans Rome un faible effort, à la faveur des révolutions qui agitèrent l'Occident. Le jeune Gratien était mort assassiné dans les Gaules par Maxime, un de ses généraux, qui s'empara de sa pourpre, et parut prêt à menacer également le pouvoir et la vie de Valentinien. Les sénateurs païens de Rome saisirent ce moment de périls pour redemander que la statue de la Victoire fût replacée dans le Sénat. Le préfet de la ville, Symmaque, adressa, sur leurs prières, un rapport à l'empereur, où l'on aperçoit l'art d'un païen philosophe, mais patriote, qui regrette une chose qu'il ne croit pas, et commente ingénieusement des souvenirs à défaut de convictions. Cependant le parti chrétien du sénat recourut à l'évêque de Rome, à Damase, pour prévenir le succès d'une demande injurieuse. Le pontife était vieux, et, quoiqu'il eût près de lui le jeune et éloquent Jérôme, il sollicita le secours d'une voix plus respectée de Valentinien. Ambroise, évêque de

¹ Prudentii, *Contra Symmachum*, lib. I, 579e vers, p. 277.

Milan, était alors le premier homme du christianisme latin, par ses services, son génie, sa vertu. Ses négociations habiles avaient sauvé Valentinien et retardé l'invasion projetée par Maxime. Il combattit par une réplique éloquente le mémoire de Symmaque et le fit rejeter.

L'entreprise de Symmaque réveilla des haines contre lui, et il fut accusé, à la cour de Théodose, d'abuser de sa charge de préfet de Rome pour faire mettre des chrétiens à la torture et emprisonner des évêques. L'apologie de Symmaque est remarquable : il allègue, en sa faveur, des lettres écrites par Damase qu'il appelle l'honorable évêque des chrétiens¹, et qui déclare qu'aucun des sectateurs de sa religion n'a subi la plus légère injure par les ordres du préfet.

On voit par cet exemple, et par beaucoup d'autres, que les hommes considérables des deux cultes avaient fini par vivre en paix et se rendaient justice l'un à l'autre. Plusieurs chrétiens écrivirent avec ardeur contre le rétablissement de l'autel de la Victoire : tous nomment Symmaque avec honneur, et célèbrent sa vertu, la gravité de ses mœurs. Damase mourut après dix-huit ans de pontificat, et laissa son Église déjà libre et respectée.

Damase n'avait rien de comparable aux grands talents qui brillaient dans les chaires chrétiennes de l'Orient, de la Grèce, et même de quelques villes d'Occident. Il était bien loin d'exercer sur ses contemporains l'autorité d'un Chrysostome ou d'un Ambroise. Mais on voit en lui quelque chose du caractère tenace et de l'active ambition qui fit grandir l'Église romaine.

La résidence des empereurs à Milan acheva merveilleusement ce qu'avait commencé la fondation de Constantinople. Si les souverains d'Occident fussent demeurés à Rome, le pape eût été comme le patriarche de Constantinople, tour à tour redoutable ou persécuté, mais toujours dépendant des intrigues du palais. Mais Milan, donnée pour capitale à l'Italie, laissa Rome tout entière à la religion. Chose remarquable 1 Ambroise dans son Église de Milan, trop rapprochée de la cour, fut malgré ses succès et sa vertu exposé plus d'une fois aux violences du pouvoir impérial : Damase resta puissant et respecté dans Rome. Les Églises d'Occident s'accoutumaient à voir dans cette Église la métropole de la religion : elle avait une école de prêtres moins savants, moins ingénieux que les Orientaux, mais attentifs aux anciens usages, uniformes dans leurs pratiques, et ne connaissant d'autres innovations que d'accroître sans cesse leurs prérogatives.

Les changements de maîtres passaient sur elle, sans l'ébranler. Maxime s'empara de l'Italie ; Théodose vainquit Maxime, et ramena Valentinien sur le trône de Milan. Valentinien fut tué par Arbogaste, qui revêtit de la pourpre un fantôme d'empereur, et, pour se donner un parti, releva le culte des idoles. Théodose, une seconde fois rappelé de l'Orient, délivra l'Italie, et, seul maître, recommença l'empire de Constantin. L'Église de Rome, toujours la même au milieu de ces ébranlements, étendait, sous des chefs obscurs, son invisible pouvoir. Syrice, successeur de Damase, dans une réponse à l'évêque métropolitain de la province Tarragonaise, règle diverses questions de discipline, et surtout interdit le mariage aux religieux, aux évêques et aux prêtres, contre l'usage pratiqué dans l'Orient, et dans l'Église même de Milan. Là, commente à paraître clairement l'esprit de l'Église de Rome, son intention de séparer les prêtres de la condition humaine pour les rendre plus dociles sous la main d'un chef. Ce que le concile de

¹ ... *Sane laudabili viro episcopo, ... litteris, ejusdem religionis assectatores negavit ullam contumeliam pertulisse.* (Epist. 34.)

Nicée, ce grand sénat législatif du christianisme, avait voulu laisser indécis, ce qui n'était point obligatoire dans les Églises d'Asie et de Grèce, le célibat des prêtres, l'évêque de Rome l'imposait par cette lettre.

Théodose alors compléta le triomphe du christianisme sur l'ancien culte, et de la doctrine d'Athanase sur toutes les sectes chrétiennes. Sur tous les points de son vaste empire, il fit abattre ce qui restait de temples et d'idoles ; et, en mourant, il pressait quelques sénateurs, encore païens, de quitter leur culte, et d'adorer le Dieu qui, tant de fois, l'avait fait vaincre.

Cependant, cette active protection de l'empereur élevait plutôt le sacerdoce chrétien que l'Église de Rome en particulier. Syrice, évêque de Rome, fit bannir à son gré les manichéens, les joviniens, et d'autres sectes que Théodose a frappées de ses rigoureux édits. Mais ce même Syrice, ayant voulu faire comparaître dans un concile de Rome Flavien, évêque d'Antioche, n'obtint qu'un refus. Le prélat ne voulut pas reconnaître cette juridiction étrangère, ni soumettre au siège de Rome une ville qui s'appelait la métropole de l'Orient. Théodose n'insista point, et respecta, sans doute, la vertu du pontife qui lui avait arraché jadis l'amnistie d'Antioche.

TROISIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LA MORT DE THÉODOSE JUSQU'À LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT.

A la mort de Théodose, l'empire fut partagé de nouveau, et cette division devait entretenir celle des Églises. Tandis que le christianisme d'Orient était agité par des schismes et des querelles qui bannissaient de la chaire de Constantinople même le grand Chrysostome, l'Église de Rome, sous des chefs peu célèbres, continuait d'étendre son pouvoir en Occident. Toutefois, l'autorité de la chaire de Milan égalait presque celle de Rome ; et chaque société chrétienne avait, sur beaucoup de points, sa règle particulière et ses usages. *Ma mère*, raconte saint Augustin, *m'ayant suivi à Milan, trouva que cette Église ne jeûnait pas le samedi, et fut inquiète de ce qu'il fallait faire ; je consultai là-dessus Ambroise de sainte mémoire. Il me dit : Lorsque je suis à Rome, je jeûne le samedi. Lorsque je suis à Milan je ne jeûne pas : fais de même. Observe les usages de l'Église où tu te trouves*¹.

Un concile, tenu dans Carthage, au commencement du cinquième siècle, consulta tout à la fois l'évêque de Rome Anastase, successeur de Syrice, et l'évêque de Milan Venerius, successeur de saint Ambroise. Ces deux Églises étaient pourtant divisées sur des points plus graves que le jeûne du samedi. L'Église de Milan permettait le mariage des prêtres, et leur interdisait seulement les secondes noces. L'Église de Rome, au contraire, s'efforçait d'établir, à cet égard, une règle uniforme dans l'Occident. En 404, Innocent Ier, successeur d'Anastase, la prescrivait à un évêque de Rouen dans les Gaules.

Cette lettre est mémorable, parce que, pour la première fois, l'Église de Rome y semble réclamer le jugement des affaires ecclésiastiques, réservé par le concile de Nicée à la réunion des évêques de chaque province. Innocent Ier rappelle lui-même cet article fondamental de la première constitution chrétienne, mais il ajoute : *Sans préjudice toutefois des droits de l'Église de Rome à laquelle on doit une grande part dans toutes les causes*. Sous ces paroles vagues et timides, on peut lire déjà toutes les prétentions futures de la suprématie romaine. Les malheurs de l'empire allaient la favoriser.

Pendant que sous les faibles règnes d'Honorius et d'Arcadius le monde romain était plongé dans les fureurs de la controverse ou l'apathie des cloîtres, les barbares débordaient de toutes parts. Ici commence pour le pontificat romain un nouvel ordre d'événements ; et de même que sa première grandeur était due à l'abandon de Rome par les empereurs, ainsi le comble de sa puissance fut préparé par la ruine même de l'ancienne société, l'invasion de l'Italie et la chute de l'empire d'Occident.

Alaric, chef des Goths, longtemps à la solde de Théodose, avant pris les armes contre les faibles héritiers de l'empire, se jeta sur l'Italie, traînant à sa suite les populations barbares des bords du Danube. L'empereur d'Occident, Honorius, n'osant habiter ni Rome ni Milan, trop exposées aux barbares, s'était réfugié dans Ravenne, sur les rivages de l'Adriatique, pour être plus près de la fuite. L'Italie n'avait rien pour se défendre ; mais il restait encore des légions romaines

¹ Augustin, *Epist. ad Januarium*, 115, cap. II.

dans les Gaules et la Germanie, et par hasard, un grand homme à leur tête. Stilicon vainquit Alaric auprès de Pollentia. Singulière influence de la religion alors mêlée à tout ! En Grèce, Alaric, bloqué, manquant de vivres sur les hauteurs de Foloë, avait échappé à l'armée de l'empire, pendant que Stilicon assistait à des fêtes païennes, ressuscitées par le vieux patriotisme des Hellènes. En Italie, Alaric fut vaincu parce que ses soldats, récemment convertis à l'arianisme, craignirent dans leur foi grossière de se défendre le jour de Pâques.

Redoutable encore dans sa défaite, Alaric se fit payer par Honorius sa retraite d'Italie, et bientôt, ayant rassemblé de nouvelles légions de barbares, il reparut sur les rives du Pô et reprit le chemin de Rome qu'il assiégea. La peur fit regretter alors à beaucoup de Romains leurs anciens dieux. L'empire romain, près de mourir, était comme ces malades désespérés qui demandent leur salut à tous les imposteurs.

Il y avait, en ce moment, à Rome, quelques hommes, venus de Toscane, ancienne patrie des aruspices. Ils se vantaient d'avoir, par des prières et des rites mystérieux, préservé de l'assaut des barbares la petite ville de Neveia, en faisant éclater sur eux des foudres et des éclairs. Le préfet de la ville voulut s'enquérir de ce secours extraordinaire ; mais, chrétien lui-même, il n'osa point autoriser des cérémonies empruntées à l'ancien culte, sans consulter l'évêque de Rome, Innocent Ier. Celui-ci, par une condescendance pour les craintes publiques, consentit à permettre l'accomplissement secret des cérémonies. Mais les empiriques toscans déclarèrent que leurs sacrifices ne pourraient être profitables à la ville, s'ils n'étaient publics, si le sénat ne venait les célébrer au Capitole et, de là, ne suivait la pompe religieuse dans les places et dans les rues de la ville. On ne voulut pas tenter l'épreuve à ces conditions, et la peur des Romains eut recours à des expédients plus efficaces. Leur évêque se chargea de négocier auprès d'Alaric la rançon de la ville. Alaric reçut pour prix de sa retraite 5.000 livres pesant d'or, 3.000 livres pesant d'argent, 3.000 robes de soie, 3.000 pièces d'écarlate, et 4.000 livres de poivre. Pour payer une partie de ce tribut, on fondit quelques-unes des statues des dieux qui restaient encore.

Par une clause remarquable, l'évêque Innocent, avait stipulé que la ville de Rome se rendrait médiatrice entre Alaric et l'empereur Honorius. Mais celui-ci, enfermé dans Ravenne, refusa, tout faible qu'il était, d'accorder au général barbare le commandement des armées de l'empire. Alaric, mécontent, retourna sur Rome. Le pape Innocent partit en ambassade avec les principaux de la ville, pour arrêter, par des prières, la marche du conquérant.

Mais, ne pouvant rien obtenir, il se retira dans Ravenne près d'Honorius. Alaric reçut une rançon nouvelle, et se donna le plaisir de créer empereur des Romains un Attale, préfet du prétoire, puis, mécontent de son ouvrage, il revint une troisième fois assiéger Rome, et la prit enfin d'assaut. Cette grande cité, encore pleine de tant de monuments et de richesses, fut livrée pendant trois jours au pillage. Alaric cependant respecta les églises chrétiennes ; elles sauvèrent du déshonneur et de la mort tout ce qui vint s'y réfugier, et le pouvoir du sacerdoce parut aussi grandir dans l'abaissement de la patrie.

Après avoir en partie détruit Rome, Alaric se retirait chargé d'un immense butin, pour porter ses armes en Sicile et en Afrique. Mais, saisi d'une maladie soudaine, il mourut près de Consentia. Les chefs de son armée, craignant que sa cendre ne fût, dans la suite, outragée par ses vaincus, l'ensevelirent au milieu du Busento dont ils avaient fait détourner le cours ; la rivière ensuite rendue à son lit cacha

de ses flots la tombe du conquérant ; et tous les captifs, dit-on, employés à ce travail, furent égorgés par une précaution des barbares.

Les querelles théologiques étaient plus animées que jamais : l'empire tombait au bruit des controverses. Après la retraite des Goths, le pape Innocent revint dans Rome, à demi détruite et dépeuplée. Sur la demande des évêques d'Afrique, Innocent déclara qu'il retranchait de sa communion l'hérésiarque Pélage. Peu de temps après, un poète chrétien célébrait cette condamnation, en disant : Rome, la première, a frappé le monstre, Rome, le siège de saint Pierre, qui, devenue pour le monde entier le trône de la dignité pastorale, soumet par la religion tout ce qu'elle ne possède pas par ses armes¹. Ainsi l'idée de la prééminence religieuse de Rome s'augmentait dans les esprits au milieu des maux de l'empire, et une autre domination se substituait à celle de la victoire.

De plus, au milieu des fréquentes invasions qui désolaient l'Occident, les conciles provinciaux des évêques devinrent moins fréquents ; on s'adressa donc plus souvent à l'évêque de Rome. Lui-même prétendit donner des règles aux conciles, et quelquefois appuya ses prétentions par l'imposture. Zosime, successeur d'Innocent, fit porter, dans un concile assemblé à Carthage, de prétendus articles du concile de Nicée qui soumettaient toutes les autres Églises à l'Église de Rome. Les évêques africains protestèrent qu'ils n'avaient rien trouvé de semblable dans leurs exemplaires du concile de Nicée : ils cédèrent cependant. Mais le débat, renouvelé plus tard, ne fut tout à fait terminé que par le pouvoir impérial.

Zosime étant mort après un an de pontificat, le clergé, les chefs de quartier et les artisans se divisèrent pour l'élection de son successeur, entre l'archidiaque Eulalius, et le prêtre Boniface. Le préfet de Rome favorisait Eulalius. Toutefois, l'empereur, après avoir mandé près de lui à Ravenne les deux compétiteurs, approuva l'élection de Boniface. Puis, il fit un édit, portant que si deux évêques de Rome sont ordonnés à la fois, tous deux seront bannis de la ville, et que le siège apostolique n'appartiendra qu'à celui qui, dans une nouvelle ordination, aura été choisi par le jugement de Dieu et le consentement du peuple.

Mais ces décrets impériaux ne gênaient pas le progrès du pontificat romain. Il semble plutôt que les faibles empereurs d'Occident, qui promenaient leurs cours fugitives de Milan à Ravenne, et sentaient le pouvoir leur échapper des mains, conçurent alors l'idée de chercher un appui dans l'extension du pontificat romain. C'est le spectacle qui s'offre au milieu du cinquième siècle ; mais, pour le bien saisir, il faut s'arrêter un moment.

LÉON LE GRAND.

En 440, un homme supérieur occupa le siège de Rome. Presque tous les papes ont reçu le surnom de Saint, mais Léon paraît le premier qui ait mérité celui de Grand. Pendant vingt et un ans de pontificat, il aggrava les règles de la discipline, fondement de la puissance ecclésiastique, combattit les sectes ennemies, gouverna, défendit le peuple de Rome abandonné de ses maîtres, et intervint au milieu des barbares. Mais ce qu'il importe de remarquer, ce sont les pas qu'il fit vers l'unité de pouvoir avec le secours des empereurs d'Occident.

¹ *Pestem subeuntem prima cecidit*

*Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo quidquid non possidet armis
Religione tenet.*

(Sanct. Prosper.)

Les Églises de la Gaule étaient alors nombreuses, florissantes, surtout dans les provinces méridionales, qui, dès longtemps, avaient reçu la civilisation romaine. Le christianisme y comptait d'éloquents apôtres. Le siège métropolitain d'Arles était honoré par les vertus et les talents de saint Hilaire. Les débats de ces Églises étaient jugés dans les conciles nationaux, qui se regardaient comme indépendants de l'Église romaine bien qu'ils l'eussent plus d'une fois consultée. Un évêque gaulois déposé dans un de ces synodes pour avoir, avant son ordination, épousé une veuve et prononcé des arrêts de mort, alla porter son appel à Rome. Saint Hilaire y vint de son côté pour défendre la sentence du concile ; mais, blâmé par le pontife de Rome, il se retira brusquement et revint à son Église. Léon, alors, dans un synode qu'il tint à Rome, ordonna le rétablissement de l'évêque déposé, et se plaignant qu'Hilaire ne voulait pas être soumis au bienheureux Pierre, et qu'il s'arrogeait la disposition de toutes les Églises des Gaules, il dépouilla l'Église d'Arles du titre de métropolitaine pour le transférer à l'Église de Vienne. Sans doute, ce pouvoir était encore exorbitant et nouveau, car Léon se fit appuyer par un rescrit de Valentinien III, empereur d'Occident. Les termes en sont curieux, et feront bien comprendre à quel point le pontificat romain était déjà maître de la puissance civile dont il empruntait le secours.

La sentence du pape de Rome, dit l'empereur, devrait être assez puissante dans les Gaules, sans notre sanction impériale : car, quels droits ce grand pontife n'a-t-il pas sur les Églises ! Mais un motif a provoqué notre décret ; c'est qu'Hilaire, à qui la bonté seule du pape conserve encore le nom d'évêque ; ne puisse, non plus que tout autre, troubler par les armes les choses ecclésiastiques ou résister aux ordres du pontife romain. Nous faisons à toujours défense aux évêques des Gaules et des autres provinces de rien entreprendre contre l'ancienne coutume sans l'autorisation du vénérable pape de la ville éternelle. Qu'ils tiennent pour loi, eux et tous les autres, ce qu'a décidé ou ce que décidera le siège apostolique ; et que tout évêque, qui, appelé au tribunal du pontife de Rome, aura négligé de venir, soit forcé de s'y rendre par le gouverneur de la province : sous la réserve de tous les privilèges que nos aïeux de sainte mémoire ont conférés à l'Église romaine. De la main divine de l'empereur, le 8 des ides de juin de l'an 445.

Sans doute, ce n'était pas seulement un respect religieux qui dictait ces paroles. Dans un temps où le pouvoir épiscopal s'élevait partout, sur les ruines de la société, où beaucoup d'évêques même traitaient avec les barbares, l'empereur d'Occident devait croire utile de les ramener sous l'obéissance d'un pontife qui résidait en Italie, au centre de l'empire. Rome chrétienne semblait devenir l'unique et dernier lien de cette société dissoute qui tombait de toutes parts. Le faible empereur, retiré à Ravenne, n'aurait pas osé prétendre que l'évêque de cette capitale obscure et nouvelle dût donner des lois à tous les évêques de l'empire. Il cherchait donc ailleurs les moyens de les attacher et de les retenir ; et pour cela, il dormait à Rome cet immense pouvoir qu'il n'avait pas lui-même. Mais cet abandon ne profitait point à l'empire, et ne servit qu'à fortifier la puissance intérieure de l'Église, unie sous un chef.

Tandis que l'Église de Rome affermissait son pouvoir en Occident, l'inquiète mobilité des Orientaux lui donnait d'autres occasions d'influence. Les hérésies théologiques et souvent grammaticales, enfantées par l'esprit grec, cherchaient à Rome des complices ou des juges. A Nestorius on vit succéder Eutychès et la question des deux natures de J.-C. Eutychès, condamné par un concile que présidait Flavien, évêque de Constantinople, en appela tout de suite à l'Église de Rome. Cette partialité naturelle que les évêques de Rome avaient contre ceux de

Constantinople, fit d'abord accueillir la plainte d'Eutychès. En même temps, Léon écrit à Théodose, empereur d'Orient, et demande que la question soit jugée dans un concile assemblé en Italie. Mais une intrigue d'eunuques, dans le palais de Constantinople, favorisait Eutychès. Un nouveau concile est assemblé dans Éphèse. Les partisans d'Eutychès y dominent : et ce concile, devenu célèbre sous le nom de *Brigandage*, proclame, au milieu des voies de fait, des coups de béton et des épées nues, l'absolution d'Eutychès et l'exil de Flavien. Léon, dans un concile tenu à Rome, condamne solennellement les actes du concile d'Éphèse, et par le crédit qu'il avait sur l'épouse et sur la sœur de Valentinien, il fait écrire à l'empereur d'Orient qui s'obstine à maintenir le concile d'Éphèse. Mais, Théodose étant mort, Marcien, époux de sa sœur, élevé à l'empire, s'occupe de convoquer un concile général à Nicée.

Ces débats étaient la première occupation des esprits, tandis que les Francs, les Vandales et les Huns inondaient une moitié de l'empire. Le terrible Attila, un moment vaincu dans les Gaules, ayant paru se rejeter vers l'Orient par l'Illyrie, le concile fut seulement changé de place et reporté à Chalcédoine en Asie. Mais il ne fut pas tenu avec moins de pompe et d'ardeur.

Dans cette grande assemblée, l'Église de Rome reçut un hommage qui marquait le progrès de sa puissance. Lorsqu'on lut une lettre de Léon à Flavien, les évêques présents s'écrièrent tous d'une voix : *Pierre a parlé par la bouche de Léon, c'est la doctrine des apôtres*. Le concile ensuite décida l'union sans mélange, immuable, indivisible et inséparable des deux natures en J.-C. ; et il s'occupa de déposer ou de rétablir un grand nombre d'évêques engagés dans ce débat : tant la souveraineté dogmatique et disciplinaire résidait alors uniquement dans les conciles ! L'évêque de Rome protesta cependant contre un décret de cette assemblée qui plaçait le siège de Constantinople après celui de Rome, et lui donnait la prééminence sur les évêchés d'Antioche et d'Alexandrie. On voit ici le calcul de l'ambition romaine : elle ne voulait pas de Constantinople même au second rang.

Pendant que le vieux monde civilisé était occupé de ces débats théologiques, Attila, s'étant recruté de nouvelles légions barbares, revint sur l'Italie. Il brûle, il saccage Aquilée, Pavie, Milan, et marche vers Rome pour y exterminer le génie même de l'empire qui semblait encore attaché à la ville éternelle. Heureusement¹, la superstition qui poussait le conquérant le faisait hésiter. Le souvenir d'Alaric, mort peu de temps après le sac de Rome, revenait à sa pensée, comme un funeste augure. Au milieu de la terreur universelle, le pape Léon sortit de Rome avec deux sénateurs, dont l'un était père de Cassiodore, historien de ces temps déplorables, et il se rendit au camp du barbare², près d'Ambuleium, sur les bords du Mincio. La présence du pontife, l'idée de ce dieu inconnu dont il était le ministre, peut-être aussi de riches rançons touchèrent le roi barbare ; il consentit à ne pas poursuivre sa marche sur Rome, et se retira même au-delà du Danube. Les contemporains racontèrent des prodiges³ ; ils dirent que l'apôtre saint Pierre avait, apparu dans l'air avec un glaive flamboyant, et épouvanté le roi des Huns pendant que le pape essayait de le fléchir. Cependant il paraît qu'un reste de superstition païenne, encore à cette époque conservé dans Rome, voulut aussi réclamer l'honneur de cet événement.

¹ *Alarici objicientes exemplum... quia ille post fractam Romam diu non supervixerat.* (Jornandès, *de Reb. Get.*, cap. XLII.)

² Jornandès, *de Reb. Get.*, cap. XLII.

³ *Evaginato gladio... mortem minitantem.* (*Hist. Miscell.*)

On peut le supposer par les paroles de Léon, dans un discours prononcé pour l'anniversaire de la délivrance que lui devait Rome. Il se plaint que la foule, détournée par les jeux du cirque, ne se presse pas dans l'église : *Et cependant, dit-il, qui a tiré cette ville de captivité ? qui l'a sauvée du carnage ? sont-ce les jeux du cirque ou la protection des saints apôtres dont les prières ont fléchi la justice divine ? Revenez à Dieu en comprenant les merveilles qu'il a opérées par nous, et attribuez votre délivrance, non pas aux influences des étoiles, comme le veulent les impies, mais à la miséricorde de Dieu qui a daigné toucher les cœurs des barbares*¹.

Peu de temps après sa retraite d'Italie, Attila était mort et l'Occident avait respiré. Mais la ruine de l'empire d'Occident ne s'arrêtait point. Les conquérants barbares se relayaient pour le détruire. Attila mort, Genséric paraît en Italie.

Valentinien venait d'être assassiné dans Rome par Maxime, un de ses généraux, qui s'empara de son trône et prit sa veuve pour femme. On dit que par vengeance elle appela d'Afrique le roi des Vandales. Mais la riche proie de l'Italie l'invitait assez. La flotte de Genséric arrive tout à coup jusqu'à l'embouchure du Tibre. Le nouvel empereur était sans force pour défendre ce qu'il avait acquis par un crime. On ne songe pas même à résister aux Vandales. Léon, suivi de tout son clergé, s'avance au-delà des portes de la ville et supplie Genséric de faire grâce au moins du carnage et de l'incendie. Genséric promet de ne point verser le sang et d'épargner les églises ; mais il voulut que la ville fût livrée au pillage. Tout ce qu'elle avait de richesses fut enlevé. L'empereur périt, la veuve et les filles de Valentinien furent emmenées en esclavage avec une multitude de citoyens et de femmes nobles. Genséric, ayant ainsi dépouillé Rome, retourna dans Carthage avec son immense butin.

Léon, resté au milieu de Rome saccagée, s'occupa de soulager les maux publics. Il avait préservé du pillage trois grandes basiliques. Elles renfermaient beaucoup de vases d'argent massif donnés autrefois par Constantin. Le pontife les fit fondre pour distribuer des secours dans les paroisses de la ville. Ainsi, par l'anarchie et les malheurs de la conquête, l'évêque de Rome en devenait insensiblement le chef temporel.

Il continuait aussi d'étendre sa juridiction sur les Églises étrangères. On trouve dans ses dernières lettres des instructions données aux évêques de Fréjus et de Narbonne. Quant aux Églises d'Italie, Léon les dirigeait toutes par ses conseils et son autorité. Il leur imposa diverses règles de discipline ; mais on doit remarquer surtout le zèle avec lequel il interdit l'usage de la confession publique, alors très commun, pour y substituer uniquement la confession secrète, plus favorable au pouvoir du prêtre.

Léon mourut après vingt et un ans de pontificat, laissant l'Église romaine aussi puissante que l'empire était affaibli. Cette puissance déjà ne tenait pas seulement au génie de l'homme qui en était dépositaire, mais à des maximes de soumission religieuse chaque jour plus répandues dans l'Occident.

Sous Hilaire, successeur de Léon, on vit les évêques de la province Tarragonaise demander au siège de Rome l'approbation de leurs actes. Leur langage semble préluder déjà à cette chimère de l'infaillibilité que la société chrétienne était encore loin de reconnaître : *Adorant Dieu en vous, écrivent-ils, nous recourons à cette foi célébrée par la bouche même de l'apôtre, et nous demandons une*

¹ S. Leonis, *sermo* LXXXI.

réponse à cette chaire où rien n'est enseigné par erreur et présomption, où toute chose est décidée par un examen pontifical¹.

Les Vandales, ariens de religion, avaient conquis l'Espagne, et les Églises des anciens habitants, opprimées par ces vainqueurs, se rapprochaient d'autant plus de l'Église romaine. Cependant l'empire d'Occident allait enfin passer aux mains des barbares qui l'envahissaient, le pillaient ou le servaient depuis trois siècles. Chose remarquable ! tandis que l'évêque de Rome appelait à son tribunal le patriarche de Constantinople, Rome elle-même recevait ses souverains du choix de l'empereur d'Orient. L'Église avait conquis en pouvoir tout ce qu'avait perdu le sénat. Enfin un chef barbare, fils d'un ancien secrétaire d'Attila, Odoacre, roi des Hérules, renverse Augustule, dernier empereur d'Occident. Rome tomba sous son pouvoir le 23 août 476, et l'œuvre d'Alaric fut achevée ; il n'y eut plus d'empire romain.

Odoacre continua cependant de respecter la suprématie de l'empire d'Orient. Il en reçut le titre de patrice, qu'il joignit à celui de roi que lui avaient donné ses soldats vainqueurs. Du reste, il ne porta ni la pourpre ni le sceptre ; mais, en distribuant à ses troupes le tiers des terres de l'Italie, il fonda réellement un État et un peuple nouveaux. Les évêques de Rome, par leur jalousie même contre l'Église grecque, reconnurent plus aisément un maître qui les affranchissait du joug de l'Orient. Ils continuaient à dominer les Églises d'Italie, et à excommunier celles de Constantinople. Odoacre se réserva le droit d'approuver leur élection. A la mort du pape Simplicius, un commissaire d'Odoacre vint assister à l'élection de son successeur. Mais, en même temps, Odoacre fortifia le pouvoir de l'Église par une loi qui interdisait l'aliénation de tout domaine, de tout vase sacré appartenant à l'Église romaine. Ainsi, tandis que les anciens habitants de l'Italie étaient en partie dépouillés de leurs biens, le clergé, enrichi de donations inaliénables, acquérant toujours sans perdre jamais, vit croître sa puissance sous un prince arien et barbare.

¹ Pagi, p. 211.

QUATRIÈME ÉPOQUE

PROGRÈS DE L'ÉGLISE ROMAINE SOUS LA DOMINATION DE THÉODORIC ET DES ROIS LOMBARDS.

Odoacre dura peu : il ouvrit le chemin aux fondateurs des monarchies nouvelles en Italie, comme Alaric l'avait ouvert aux conquérants. Un chef de la race des Ostrogoths, établi dans une portion de la Pannonie, Théodoric, d'abord élevé comme otage à la cour de Byzance, puis devenu tour à tour son ennemi, son allié, offrit à l'empereur Zénon d'aller reprendre l'Italie sur les Hérules : *Si je suis vainqueur, lui dit-il, la gloire vous en sera due : je tiendrai ma conquête de vous ; si je péris, vous n'aurez plus de pensions à me payer, et vous serez débarrassé de ma nation qui vous pèse.* Zénon y consentit et appela lui-même ainsi de nouveaux barbares sur l'Italie. Parti de Pannonie avec toute sa nation entassée sur des chariots de guerre, Théodoric entra dans le Frioul en 489 et défit les troupes d'Odoacre. L'Italie n'était plus qu'un champ de bataille pour les vainqueurs étrangers, qui s'en disputaient les terres et les habitants. Odoacre, plusieurs fois vaincu, fuit de ville en ville. Rome lui ferme ses portes, et les évêques de Milan, de Pavie se pressent de traiter avec Théodoric. Ce qui frappe dans cette révolution rapide, c'est l'intelligence et la promptitude du clergé à s'allier au maître nouveau venu et à se ménager ainsi des conditions plus favorables. Retiré dans Ravenne, où il se défendit trois ans, le malheureux Odoacre, capitulant enfin par les conseils et l'entremise de l'évêque de la ville, se livre au vainqueur, et est mis à mort par ses ordres. Théodoric, quoique attaché à la secte arienne, continua de favoriser beaucoup les évêques d'Italie dont il avait éprouvé le zèle. Protégés par le prince, intercesseurs pour le peuple vaincu, ces évêques obtenaient quelques rachats de captifs, quelques diminutions d'impôts, quelques soulagements pour les provinces les plus affligées par la guerre. Épiphanes, évêque de Pavie, était surtout vénéré dans ce temps. Mais l'évêque de Rome avait toujours le principal rang par la dignité de son siège. Humble sous la domination de Théodoric, il affectait, dans ses lettres, beaucoup de hauteur envers l'empereur d'Orient. Ce serait une chose curieuse, et vraiment historique, de comparer les lettres qu'Anastase II, évêque de Rome, écrivait à l'empereur de Constantinople et au chef barbare d'une tribu franque, à Clovis, récemment converti à la foi chrétienne. Eu écrivant à l'empereur d'Orient, dont il n'espérait et ne craignait plus rien, Anastase ne parle que de l'obéissance qui est due par les rois aux évêques, et surtout au pontife de l'Église romaine, à celui que la divinité a voulu placer au-dessus de tous les prêtres, et dont l'Église a constamment célébré la prééminence. Mais, dans la lettre du pontife de Rome au jeune chef barbare, il n'y a que des ex-pressions séduisantes et flatteuses :

Nous te félicitons, glorieux fils, que ton avènement à la foi chrétienne ait concouru avec le commencement de notre pontificat. La chaire de saint Pierre ne peut, dans une si grande occasion, se défendre de la joie, en voyant la foule des na-« tiens accourir vers elle et remplir le filet que le pêcheur des hommes, portier de la Jérusalem céleste, a reçu l'ordre de jeter dans la haute mer.

Nous avons voulu prévenir sur ce point ta Sérénité par l'entremise du prêtre Eumerius, afin que tu combles notre joie, que tu sois notre couronne, et que l'Église mère se réjouisse des progrès d'un si grand roi, qu'elle vient d'enfanter à

Dieu. Réjouis donc ta mère, glorieux et illustre fils, et sois pour elle une colonne d'airain.

Nous espérons en toi, contre toute espérance, et nous louons le Seigneur qui t'a fait sortir de la puissance des ténèbres, et a donné à l'Église, dans la personne d'un si grand prince, un défenseur qui la protège et devienne pour elle le bouclier du salut contre les efforts empestés des méchants. Continue, fils glorieux et chéri, afin que le Dieu tout-puissant environne de sa protection ta Sérénité et ton royaume, et qu'il recommande à ses anges de te garder dans toutes les voies, et de te donner la victoire sur ses ennemis¹.

En lisant cette lettre adressée à Clovis, qui, partout dans ses conquêtes, négociait avec les évêques, ne semble-t-il pas que l'Église de Rome, humble sous la main de Théodoric, songeait à se ménager un autre protecteur plus éloigné ?

A la mort d'Anastase, Théodoric exerça le droit qu'avaient eu les empereurs de confirmer l'élection de l'évêque de Rome. Deux partis puissants s'étaient disputés par les armes la dignité pontificale ; deux papes avaient été nommés. Théodoric se déclara pour Symmaque, qui avait obtenu, dit-on, le plus grand nombre de suffrages. Mais son compétiteur Laurent continua d'agiter l'Église, et ces troubles ne cessèrent que par la présence du conquérant qui vint visiter Rome dans tout l'éclat de son triomphe. Théodoric, quoique arien, alla d'abord faire sa prière dans la basilique de Saint-Pierre et se rendit ensuite au sénat, où il promit d'observer les lois de l'empire. Enfin il rendit au peuple les distributions de blé et les jeux du cirque. Théodoric, on le sait, fut le plus éclairé des conquérants barbares, il régna par les lois des vaincus. Conservant au peuple qu'il avait amené l'usage exclusif des armes, il maintint l'égalité civile pour tous, il porta la même tolérance dans les choses de la religion, et, loin de forcer les conversions, il punit de mort l'apostasie d'un courtisan.

L'Église de Rome lutta contre Théodoric, comme elle avait lutté contre les empereurs grecs. Symmaque fit décréter, dans un concile, que l'élection de l'évêque de Rome devait se faire sans l'avis du prince ou du préfet du prétoire. Théodoric, alors, laissa se ranimer le schisme que lui-même avait éteint. Pendant quatre années, on s'accusa, on se battit dans Rome. Symmaque était maître du Vatican, et son compétiteur du palais de Latran. Ils se partageaient les églises de la ville ou se les disputaient par la violence. Théodoric enfin ordonna la tenue d'un concile pour juger Symmaque, accusé de **choses horribles**, dit le prince dans sa lettre.

C'est là qu'on peut voir le progrès de la puissance pontificale dans les esprits. A cette nouvelle, les Églises d'Occident furent émues. Avitus, évêque de Vienne dans la Gaule narbonnaise, écrivit aux sénateurs de Rome pour leur exprimer sa douleur : **Qu'à vos yeux, leur disait-il, la hiérarchie de l'Église ne soit pas moins respectable que celle de la république ! Si le pape de Rome est mis en péril, ce n'est pas un évêque, c'est l'épiscopat tout entier qui se trouve ébranlé.** Les évêques du concile suivirent le conseil de l'évêque de Vienne : ils se récusèrent, à moins que le pape qu'ils devaient juger ne présidât lui-même l'assemblée. Symmaque, triomphant, se purgea par serment des accusations portées contre lui ; et le concile mit au rang des décrets apostoliques un écrit publié par Ennodius, diacre de l'Église de Pavie, et dans lequel il était dit qu'on devenait impeccable en montant sur la chaire de Saint-Pierre, et que Dieu ne permettait

¹ *Rer. gallic. et franc. scriptores*, t. IV.

d'y monter qu'aux hommes destinés à être saints. Ce dogme étrange et inconnu jusqu'alors était, ce semble, une invention des vaincus pour lutter contre la toute-puissance d'un maître étranger.

Ainsi la présence d'un vainqueur arien et barbare fortifiait l'Église de Rome. Doit-on s'étonner maintenant du problème que semble offrir la vie de Théodoric, qui, devenu Romain par ses mœurs et ses lois, redevient barbare en vieillissant et souille par des cruautés les dernières années d'une vie glorieuse ? Cela tient à la puissance qu'avait déjà l'Église romaine. Toujours impatiente des maîtres qui étaient présents, elle regrettait maintenant l'empire grec comme elle avait souhaité les barbares. De là cette conspiration réelle ou prétendue de Symmaque et de Boèce, de ces savants romains que le roi barbare avait pris pour ses confidents et ses ministres, et qui firent peut-être toute la gloire et toute la modération de son règne.

A cette époque, l'empereur de Byzance persécutait avec fureur les ariens dans ses propres États : c'était comme un signe d'alliance qu'il donnait à l'Italie subjuguée. Le zèle religieux, la haine commune contre les ariens, pouvaient de nouveau réunir et cimenter les deux portions de l'empire. Théodoric entrevit le danger, et s'arma de cruauté pour le prévenir. Il voulut d'abord obliger l'empereur de Constantinople à cesser la persécution contre les ariens qui était un commencement de guerre contre lui ; et, par une politique hautaine, il chargea de cette ambassade l'évêque même de Rome, le pape Jean I^{er}. Ce fut un triomphe pour le pontificat romain et un arrêt de mort pour le pape. Tout Constantinople vint le recevoir : l'empereur grec se mit à ses pieds comme à ceux de l'homme qui pouvait lui rendre l'Italie. Peu de temps après, le pape, dans la solennité de Pâques, lui posa la couronne impériale sur la tête. Ensuite, dans avoir réussi dans son ambassade, comme on peut le croire, il repartit pour Ravenne, où Théodoric indigné le fit mourir en l'accusant de trahison ; mais, pour l'Italie tout entière, il n'était qu'un martyr.

Cependant il est à croire que les Grecs et les Italiens, quoique irrités par cette mort, n'auraient osé rien entreprendre du vivant de Théodoric. Mais sa mort laissa le trône d'Italie à son petit-fils Athalaric, âgé de dix ans, sous la tutelle de sa fille Amalasonte. L'Espagne, que Théodoric avait aussi conquise et gouvernée par ses lieutenants, passa dans les mains d'un autre de ses petits-fils. Une faible régence était favorable au pouvoir de l'Église de Rome. Un des derniers actes de Théodoric avait été de choisir, par sa volonté seule, un successeur au pape Jean. Félix, ainsi nommé, continua d'étendre les privilèges de son Église. A l'occasion de quelques poursuites exercées contre des prêtres pour crimes ou pour dettes, il obtint un rescrit d'Athalaric qui ordonne de porter devant le pape toute demande et toute plainte contre un clerc de l'Église de Rome, et condamne ceux qui refuseront de le reconnaître pour arbitre à payer une amende de dix sols d'or au profit des pauvres, avec défense de plus d'être admis à poursuivre leur demande devant les tribunaux séculiers. Le roi ne conservait d'autre pouvoir sur les élections épiscopales que de décider, lorsqu'il y avait partage des voix, et dans ce cas on payait au trésor trois mille écus d'or s'il s'agissait d'un pape, et deux mille écus s'il s'agissait d'un métropolitain.

Ainsi s'énervait la monarchie puissante des Goths par les privilèges qu'elle donnait à l'Église. Cela se voit dans leur législation qui devint toute monacale. En même temps, l'énergie guerrière des conquérants semblait se perdre dans le goût des vaines études, telles qu'on les faisait alors. Il arrivait à ce peuple ce qu'on a vu se renouveler plusieurs fois chez les Tartares, conquérants de la

Chine. Ayant adopté les mœurs et les arts des vaincus, ils en prenaient les faiblesses et les vices, et n'étaient plus bons qu'à être subjugués comme eux.

Cependant les empereurs de Byzance, attentifs à cette décadence de la redoutable barbarie de leurs vainqueurs, envoyaient des ambassades de félicitation à chaque nouveau pape, et épiaient le moment de ressaisir l'Italie par les armes. Il fallut pour cela une révolution singulière. Il fallut que les rôles des deux nations fussent, pour ainsi dire, intervertis. Athalaric étant mort, son trône fut occupé par un neveu de Théodoric, par un prince de race barbare, mais tout occupé de lettres et de sciences, du reste, ayant les vices d'une âme basse et cruelle.

A la tête des armées de l'empire, au contraire, s'élevait un homme de taille héroïque, rappelant les vertus des anciens capitaines romains, généreux, intrépide, adoré des soldats, assez désintéressé pour ne pas vouloir des États qu'il conquerrait. Bélisaire, ayant relevé le trône de Byzance au niveau de sa propre gloire, enlevé l'Afrique aux Vandales, s'empare de la Sicile et s'apprête à chasser le barbare dégénéré, le Goth, devenu sophiste grec, qui régnait en Italie. Si l'on considère l'état de l'Église romaine dans cette mutation d'empires, on y reconnaît le génie des papes négociant et luttant toujours pour se délivrer d'un maître présent, au risque d'en retrouver au plus ancien ou d'en subir un nouveau. Le pontife Agapet, envoyé par le lâche Théodat pour détourner la guerre, met en gage les vases sacrés. Mais, arrivé en Orient, il fait déposer par son crédit le patriarche de Byzance.

Cependant Bélisaire passe en Italie, s'empare de Naples, de Cumès et de Rome. Une anecdote fait comprendre quel religieux souvenir protégeait alors le pontificat romain. Bélisaire, maître de Rome, et bientôt après assiégé par une nombreuse armée de Goths, voulait faire réparer une brèche à la partie des murailles qui touchait à la basilique de Saint-Pierre. Les Romains l'en détournèrent, disant qu'ils n'avaient rien à craindre de ce côté, et que saint Pierre les défendrait. Les Goths, en effet, soit superstition, soit négligence, ne profitèrent pas de cet avantage, et Zosime, un auteur païen, raconte lui-même ce fait comme merveilleux.

Cette crédulité, commune alors à tous les partis, rendait l'évêque de Rome redoutable à quiconque voulait dominer l'Italie. Cela se vit bientôt. Silvère, élu pape, fut accusé près de Bélisaire de correspondre secrètement avec les barbares et de vouloir leur livrer la ville. Bélisaire, l'ayant mandé dans son palais, le fit revêtir d'un habit de moine et ordonna de lui choisir un successeur. Ce fut Vigile, protégé de l'impératrice Théodora. Celui-ci n'eut pas de soin plus pressant que de faire déporter Silvère dans l'île déserte de Palmaria, sous la garde de deux satellites qu'il nommait *défenseurs de la sainte Église*. Ainsi élevé sur la chaire de saint Pierre, Vigile n'en résista pas moins à l'empereur Justinien ; et, en secret, il invoquait de nouveaux barbares contre les Grecs, redevenus maîtres de l'Italie. *Comme nous savons*, écrivait-il à Aurélien, évêque d'Arles, *que le roi Childebert a une grande vénération pour le saint-siège, priez-le de prendre soin de l'Église dans ses périls*¹.

La cour de Byzance, inquiète du pouvoir de l'évêque de Rome, au milieu des agitations de l'Italie ; l'attira et le retint, pendant sept années, tandis que l'Italie était disputée entre les Grecs et les Goths, et qu'un nouveau conquérant de race

¹ D. Bouquet.

barbare, Totila, reprenait Rome et semblait recommencer la fortune et le génie de Théodoric.

Mais l'empire de Byzance avait encore un grand capitaine, et, chose singulière, il se trouvait dans les rangs de ces hommes dégradés de leur sexe, cortège honteux du despotisme d'Orient. Totila, vaincu, périt dans un combat contre le vieil eunuque Narsès. Un autre chef lui succède, rassemble les débris des Goths et se cantonne au pied du Vésuve. Il est tué avec les plus braves des siens. Les Goths reconnaissent que Dieu n'est pas pour eux, et demandent qu'il leur soit permis de mettre bas les armes et de se retirer dans les terres qu'ils ont, pour y vivre sujets de l'empire.

Ainsi tomba l'empire des Goths dans l'Italie ; mais, pour les vaincre, Narsès avait appelé sous ses drapeaux des Huns, des Gépides et les Lombards, peuple féroce sorti depuis un siècle, de la Scandinavie, et qui, de proche en proche, avait gagné des bords du Danube jusqu'à ceux du Tibre. Ainsi Rome ne secouait le faible joug de Byzance que pour retomber sous celui des barbares.

CINQUIÈME ÉPOQUE

DE LA PUISSANCE PONTIFICALE DEPUIS LA VICTOIRE DE NARSÈS JUSQU'À L'EXPULSION DES LOMBARDS.

Pendant ces grandes révolutions qui changeaient non seulement les souverains, mais les races d'hommes dans l'Italie, au milieu des vicissitudes de cette Rome si sainte et pillée plus souvent qu'une bourgade frontrière, le clergé seul augmentait sa puissance. Pendant le siège de Rome par Totila, un simple diacre de l'Église romaine avait nourri le peuple avec les richesses qu'il avait amassées dans plusieurs ambassades à la cour de Byzance. Après la victoire de Narsès, la rentrée des Grecs, la soumission presque absolue des Goths, l'établissement de nouveaux barbares appelés d'abord comme alliés, on vit renaître la sourde haine de Rome contre Byzance, des Italiens contre les Orientaux. Narsès, établi dans Rome, avec le titre de duc d'Italie, faisait de son mieux pour plaire aux gens d'église. Il dépouilla les Goths ariens et vaincus de leurs temples et des biens qui en dépendaient pour les donner aux catholiques. Mais ceux-ci haïssaient toujours dans les Grecs des maîtres étrangers.

En 567, les sénateurs et les principaux de Rome écrivent à l'empereur Justin, pour se plaindre de la dureté de Narsès, disant qu'ils étaient moins malheureux sous la domination des Goths. L'accusation était assez grave pour que Narsès qui, dans une extrême vieillesse, gardait son activité, partit aussitôt résolu d'aller à Byzance se justifier. Mais le pape de cette époque, Jean III, se rendit auprès de lui, le ramena dans Rome, et servit de médiateur entre le peuple mécontent et le vieux général, qui ne tarda pas à mourir.

Après la mort de Narsès, il semble que l'empereur grec désespère prématurément de son pouvoir dans Rome. Le nouveau gouverneur, qui vient de Constantinople, s'établit à Ravenne et prend pour la première fois le nom grec d'exarque.

Un commandant, sous le titre de duc, est donné à Rome. Mais un orage dès longtemps prévu allait fondre sur l'Italie. Ceux des barbares enrôlés par Narsès qui avaient, après la guerre, regagné leur sauvage pays ou leurs peuplades ambulantes y firent naître la passion de l'Italie qui, malgré tant de maux et de pillages, était encore, après Byzance, la plus riche contrée de l'Europe. Les Lombards, après avoir longé le Danube, avaient fixé leur camp dans cette haute Pannonie, d'où était sorti Théodoric. Au mois d'avril 568, Alboin, leur chef, se met en marche pour l'Italie avec la nation tout entière, recrutée de quelques autres tribus barbares. Il entre dans la Vénétie, s'empare d'Aquilée, de Mantoue, distribue des terres à ses Lombards, et fonde une nouvelle monarchie dans les provinces qui gardèrent depuis le nom de Lombardie. L'empire grec n'opposait que de faibles efforts à cette redoutable invasion ; Rome, assiégée par les Lombards, élut un nouveau pape sans consulter l'empereur. Il n'y avait pas même dans la ville d'officiers impériaux. Le nouveau pape, Benoît Ier, écrivit à la cour de Byzance : **Si Dieu n'inspire à l'empereur de nous envoyer au moins un maître de milice et un duc, nous sommes entièrement abandonnés. Nous n'avons pas de garnison à Rome, et l'exarque de Ravenne écrit qu'il ne peut nous donner aucun secours, n'ayant pas assez de forces pour garder son voisinage.**

L'empereur d'Orient n'imagina rien de mieux que de payer les Francs pour attaquer les Lombards, c'est-à-dire d'appeler de nouveaux envahisseurs au démembrement de l'Italie. Il envoie, pour cet effet, 50.000 sols d'or à Childebert, roi d'Austrasie, qui prend volontiers les armes, passe les Alpes, ravage les campagnes, enlève les troupeaux et fait, à prix d'or, la paix avec les Lombards, sans plus s'inquiéter de secourir ou de venger l'empereur grec. Ainsi l'Italie, encore mélangée des restes de la population gothique dont elle avait secoué le joug, était maintenant disputée entre la souveraineté grecque, cantonnée dans Ravenne, et les Lombards, établis depuis Turin jusqu'aux rives du Pô.

Dans cette calamité de l'Italie, la chaire de Rome fut occupée par un homme supérieur à son siècle, et que l'on doit compter parmi les plus hardis fondateurs de la suprématie pontificale.

Grégoire, qui mérita le nom de Grand, et qui fut le modèle que, cinq siècles après, se proposait Grégoire VII, était né à Rome d'une famille riche et sénatoriale. Il avait même été élevé à la préture, l'une de ces dignités dont le titre se conservait à Rome sous l'autorité des ducs envoyés de Constantinople. Il quitta de bonne heure le monde pour les soins de la vie religieuse. Ses grands biens lui servirent à fonder des monastères en Sicile et dans sa patrie. Il avait un zèle ardent pour la prédication de l'Évangile ; on raconte que, voyant sur le marché de Rome deux jeunes esclaves mis en vente, et d'une beauté remarquable, il versa des larmes en apprenant qu'ils venaient de la Grande-Bretagne, pays encore idolâtre. Peu de temps après, il voulut partir pour cette mission. Le peuple de Rome, dont il était aimé pour sa bienfaisance, le retint.

A la mort de Pélage II, en 590, le clergé et le peuple le choisirent pour pontife : il voulut fuir cet honneur, se cacha dans une caverne, écrivit à l'empereur pour le prier de ne point approuver son élection ; mais il céda enfin et fut consacré par l'ordre de l'empereur Maurice.

Élevé sur cette chaire qu'il avait si humblement refusée, Grégoire ne tarda pas à lutter contre l'empereur d'Orient, mais d'abord avec respect et timidité. L'empereur Maurice, voulant remédier à l'un des fléaux de l'empire, l'apathie monacale et l'énervement de la force militaire et civile, avait défendu, par un édit, qu'aucun magistrat, qu'aucun soldat enrôlé entrât dans les ordres religieux. Grégoire, en recevant cet édit, écrivit à l'empereur pour le blâmer :

Moi qui parle ainsi à mes maîtres, disait-il, que suis-je, sinon un ver de terre ? Toutefois je ne puis m'empêcher de leur parler, voyant que cette loi est opposée à Dieu. Car la puissance vous a été donnée d'en haut sur tous les hommes, pour que le royaume de la terre serve au royaume des cieux. Soumis à vos ordres, j'ai envoyé cet édit dans les diverses parties du monde et je vous ai représenté qu'il ne s'accorde pas avec la loi de Dieu. J'ai rempli doublement mon devoir ; j'ai obéi à l'empereur, et montré mes sentiments pour Dieu¹.

Mais ce qui devait bientôt enhardir les prétentions de l'Église, c'était l'impuissance de l'empire à défendre l'Italie. Il ne restait plus à l'exarchat de Ravenne que Naples, Gaëte, Amalfi, Sorrente, Salerne et quelques autres villes maritimes avec la ville et la province de Rome. L'intervalle était occupé par les principautés nouvelles et les bandes armées des Lombards. Partout la guerre et le pillage. Grégoire nous en trace lui-même une vive peinture : *Les villes sont dépeuplées, dit-il, les forteresses abattues, les églises brûlées, les monastères*

¹ S. Grégoire, *Opera*.

saccagés, les campagnes désertes et sans laboureurs, et les bêtes féroces remplissent tant de lieux qui renfermaient jadis une multitude d'hommes !

Cependant les Lombards, affermis dans l'Italie, commençaient à s'adoucir ; ils étaient insensiblement gagnés par les mœurs et la religion des vaincus. Ce grand nombre d'évêques et de prêtres catholiques, dont l'Italie était remplie, luttait sans cesse contre l'invasion arienne, et ce qui était fait pour la foi servait à la liberté. Le roi lombard Otarie, prévoyant ce danger, avait défendu sous des peines sévères qu'aucun enfant lombard fut baptisé selon le culte catholique. Mais sa femme Théodelinde avait elle-même adopté ce culte, et un grand nombre de ses sujets suivirent son exemple.

Dès lors l'Église de Rome espéra de faire par persuasion ce que l'empire de Byzance ne pouvait faire par les armes. Malgré la jalousie de l'exarque de Ravenne, le pape commença de négocier pour son compte, et de se ménager des trêves et des alliances avec les princes lombards établis à Spolète, à Bénévent. Mais la perfidie grossière des barbares trompait souvent la prudence du pontife. Arnulphe, duc de Spolète, sachant Rome dégarnie de soldats, vint en piller les campagnes. La reine Théodelinde, laissée veuve par la mort d'Otarie, et forcée de prendre un époux parmi les chefs lombards, choisit Agiluphe, duc de Milan, qui recommença la guerre et vint assiéger Rome.

Grégoire soutint alors le courage des habitants ; expliquant au peuple un chapitre du prophète Ézéchiël, il s'interrompit pour se livrer à la douleur que lui inspiraient les maux de son pays : *Le glaive, disait-il, nous environne de toutes parts ; quelques-uns de nos concitoyens reviennent ici les mains coupées, on nous annonce que d'autres sont emmenés en esclavage, que d'autres ont péri. Il ne m'est plus possible de vous expliquer le prophète, mon âme s'afflige de ma vie*¹.

La ville fut courageusement défendue, et le pape parvint à faire lever le siège. Il est visible que dès lors les papes cherchaient à ménager pour eux-mêmes et pour Rome une situation indépendante de l'empire grec.

Maurice mécontent traitait dans ses lettres Grégoire d'homme simple, et lui reprochait de s'être laissé tromper par les promesses des barbares. Mais, d'une autre part, on lit dans les lettres du pape les plaintes amères qu'il fait à un évêque contre l'exarque et le gouvernement grec. *Sa mauvaise volonté pour nous, dit-il, est plus dangereuse que les armes des Lombards. Nos ennemis qui nous tuent paraissent moins cruels pour nous que les ministres de la république qui, par leurs injustices, leurs fraudes et leurs rapines, nous font mourir de chagrin. Quel poids accablant d'être à la fois chargé des soins des évêques et du clergé, des monastères et du peuple entier, d'être attentif aux entreprises de l'ennemi et en garde contre les vols et les injustices de nos chefs !*²

La vie glorieuse de ce pape est tracée dans ces paroles ; mais on y voit aussi l'opposition naturelle de Rome contre Byzance. Cette rivalité, qui subsistait au milieu de tous les maux de l'Italie, fut ranimée par une prétention du patriarche de Constantinople. Jean, surnommé le Jeûneur, à cause de ses austérités, s'arrogea, du consentement de l'empereur Maurice, le titre d'évêque universel. Il faut voir avec quelle véhémence Grégoire réclama contre cette usurpation, bien moins au nom de la primauté romaine qu'au nom de l'égalité sacerdotale. Chose

¹ S. Grégoire, *Op.*, lib. II, *ep.* 7.

² S. Grégoire, *Op.*, lib. II, *hom.* 10.

singulière 1 les raisonnements dont il se servit, les expressions véhémentes qui lui échappaient sont les mêmes que la réforme employa, neuf cents ans plus tard, pour renier et combattre la suprématie du pape :

Les temps de l'Antéchrist sont venus, s'écrie Grégoire ; cet évêque orgueilleux imite Lucifer qui, dédaignant l'heureuse société des anges, voulut s'élaner au faite d'une grandeur solitaire, et dit : *Je placerai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut*. Il ne réclame pas auprès de Maurice avec moins de force : *Le soin de toute l'Église a été confié à Pierre, prince des apôtres, et cependant il ne s'est pas appelé apôtre universel ; et un saint homme, prêtre comme moi, veut être appelé évêque universel ! Ô temps ! ô mœurs ! Tout dans l'Europe est passé au pouvoir des barbares. Les villes sont détruites, les forteresses renversées, les provinces dépeuplées, les terres n'ont plus d'habitants qui les cultivent, et cependant les prêtres, qui devraient être prosternés en larmes sur le pavé et dans la poussière, ambitionnent des surnoms de vanité, et se glorifient de titres nouveaux et profanes*¹.

Il est visible que la faible politique de la cour de Byzance croyait, en favorisant cette prétention, balancer le pouvoir que l'évêque de Rome exerçait en Italie. Mais le pape n'en continua pas moins de traiter pour son compte avec les Lombards et de s'offrir comme médiateur entre eux et l'exarque de Ravenne. Pour obtenir tantôt une trêve de quelques mois, tantôt la délivrance de quelques captifs, tantôt le droit de consacrer un évêque catholique dans quelque ville occupée par les Lombards, il invoquait l'entremise de la reine Théodelinde ; il lui envoyait des présents et des amulettes pour ses enfants. Elle eut un fils qu'elle fit baptiser selon la foi catholique. Grégoire, en la félicitant, lui écrivait : *Nous faisons passer à notre très excellent fils le roi Adalade de pieux préservatifs, une croix faite avec le bois de la sainte croix du Seigneur, et une leçon du saint Évangile enfermée dans une cassette de bois de Perse. J'envoie aussi à sa sœur ma fille trois anneaux, deux en hyacinthe, et un autre orné d'un brillant. Je vous prie de leur donner ces souvenirs, afin que notre affection soit recommandée près d'eux par votre Excellence*.

Nous vous prions de rendre grâce au roi votre époux, notre très excellent fils, pour la paix qu'il a faite, et d'exciter son âme, suivant votre usage, à conserver cette paix à l'avenir.

Pendant que, par un mélange de politique et de prières, Grégoire préservait ainsi le territoire romain de l'invasion des Lombards, il s'occupait à porter sa religion chez des peuples nouveaux. Il avait acheté plusieurs esclaves bretons ; il les fit instruire avec soin dans la langue et la croyance romaines, et il les renvoya dans leur pays pour y prêcher l'Évangile. Mais il leur avait associé quelques prêtres d'Italie. Aidé par la femme d'un petit roi de Kent, Augustin, chef de cette mission, convertit beaucoup de Saxons idolâtres établis dans cette île où ils avaient détruit la puissance et la civilisation romaines.

Les conseils que Grégoire donnait à ses missionnaires sont les mêmes que les jésuites suivaient à la Chine, au dix-septième siècle. C'est la même condescendance pour les usages et les coutumes des peuples que l'on veut convertir, c'est la même politique plus occupée d'attirer les hommes par le culte extérieur que d'éclairer leurs esprits. Les missionnaires de Grégoire dans la Grande-Bretagne se plaignaient à lui par leurs lettres de l'obstination de ces

¹ S. Grégoire, *Op.*, lib. V, ep. 21.

peuples dans quelques rites idolâtres. Tolérez ces usages, leur écrit Grégoire ; le jour de la fête de quelque saint martyr, laissez-les entrelacer des rameaux et faire des tabernacles de feuillage autour de leurs temples, qu'ils y célèbrent des festins religieux, qu'ils n'immolent plus de victimes aux démons, mais qu'ils en tuent pour les manger, et qu'ils en rendent grâce à Dieu, car il faut leur laisser quelques jouissances matérielles pour qu'ils se prêtent plus aisément aux jouissances de l'âme.

Ailleurs Grégoire, écrivant à un évêque de la Sardaigne, où l'Église romaine possédait de grands biens, l'engageait à forcer les paysans païens de ses domaines à se convertir, en augmentant le poids de leurs redevances jusqu'au moment où ils seraient chrétiens : *La foi ne vient guère par force, dit-il, mais les enfants de ceux qui auront embrassé le christianisme dans des vues temporelles recevront le baptême avec innocence et seront meilleurs chrétiens que leurs pères*¹.

Grégoire distribuait la Grande-Bretagne en évêchés, comme anciennement l'ancienne Rome établissait des proconsulats dans les royaumes qu'elle avait conquis. Rien, sans doute, n'était plus favorable à l'autorité de l'Église de Rome que cette prédication du christianisme chez les peuples encore barbares.

Par cette activité, l'Église de Rome s'étendait chaque jour, tandis que celle de Constantinople demeurait occupée de pointilleries théologiques ; Grégoire s'inquiétait peu de ces querelles, et n'était attentif qu'à maintenir la hiérarchie et la discipline. L'Église de Rome était chaque jour moins savante. Le mélange de tant de peuples barbares et les malheurs de tant d'invasions avaient plongé l'Italie dans l'ignorance. A Rome, on n'entendait presque plus la langue grecque. Consulté par le patriarche d'Alexandrie sur une nouvelle doctrine qu'on appelait l'hérésie des agnoïtes, Grégoire lui répondit : *Je vous préviens que nous manquons ici de bons interprètes. Nous n'en avons pas qui sachent appliquer le sens, ils veulent toujours « traduire mot à mot. Nous avons peine à comprendre leurs traductions.*

Grégoire ne croyait pas la science nécessaire pour dominer les barbares de l'Occident, et il semble qu'animé d'un zèle religieux assez bizarre, il haïssait comme entachés de paganisme les faibles restes de l'ancienne civilisation grecque et romaine. Quelques savants du seizième siècle l'ont amèrement accusé d'avoir fait brûler les manuscrits de Tite-Live et de plusieurs poètes latins. Cet acte d'ignorant fanatisme n'est pas prouvé ; mais nous voyons dans une lettre de Grégoire qu'il réprimande avec colère Didier, archevêque de Vienne, pour avoir permis l'enseignement de la grammaire dans son diocèse : *La même bouche, dit-il, ne peut prononcer le nom de Jupiter et celui du Christ*².

Grégoire n'eut qu'une pensée : étendre le christianisme et la domination de l'Église romaine. Lorsque l'empereur Maurice fut assassiné et remplacé par Phocas, il ne vit, dans cet événement, qu'une occasion d'obtenir d'un tyran ce que lui avait refusé le prince légitime, et, rendant grâce au Dieu qui change la face des temps et transfère les empires, il félicita Phocas, usurpateur et meurtrier. Au milieu de ces flatteries sacerdotales, se trouve cependant un reste d'indépendance : *Que sous le joug de ton pieux empire, écrit Grégoire à Phocas, chacun retrouve sa liberté ; la différence entre les rois des nations et les empereurs de la république, c'est que les rois des nations commandent à des*

¹ S. Grégoire, *Op., Epits. ad Epic. Sardanias.*

² *Epist. ad Desiderium*, t. II, p. 1139.

esclaves, et que les empereurs de la république commandent à des hommes libres¹.

Phocas, en effet, dans les premiers mois d'un empire acquis par un crime, accorda quelque soulagement aux provinces d'Italie.

Grégoire, en mourant, laissa l'Italie partagée entre les Lombards et l'empire grec qui achetait d'eux, à prix d'or, une trêve que l'on renouvelait chaque année. Tous les évêques des villes d'Italie, soumises encore à l'empire, reconnaissaient le pouvoir du pape. Les évêques catholiques des villes lombardes se soumettaient au patriarche d'Aquilée, et ce schisme seul maintenait Rome dans le parti de l'empire. Grégoire laissa dans Rome un grand souvenir, et son nom, ses écrits furent invoqués dans la suite par Grégoire VII dont il avait commencé l'ouvrage. Occupé sans cesse à négocier avec les empereurs, les évêques, les Lombards, les princes étrangers, il gouvernait en même temps les domaines de l'Église, et ne négligeait aucun détail. Il écrivait à un sous-diacre, gérant du patrimoine que l'Église avait en Sicile : *Vous m'avez envoyé un cheval qui ne vaut rien et des ânes assez bons. Je ne puis pas me servir du cheval, parce qu'il est mauvais, ni des ânes, parce qu'ils sont des ânes*². Mais, avec cette simplicité, il entretenait à Rome de vastes greniers d'abondance dont il distribuait le blé gratuitement au peuple dans les temps de famine. Les Romains s'étaient tellement accoutumés à cette largesse qu'ils prirent en haine son successeur Sabinien, parce qu'il taxa chaque mesure de blé au prix de treize sols. Rome, malgré tant de changements, était toujours remplie de ce peuple oisif et affamé qu'avait créé l'empire. Les cérémonies chrétiennes avaient remplacé pour lui les jeux du cirque, mais il appartenait toujours au maître qui lui donnait du pain, et ce maître était l'Église.

Sabinien vécut peu : on l'accusa d'avoir voulu, par jalousie, supprimer les écrits de son prédécesseur ; on raconta que, pour l'en punir, Grégoire lui était apparu en songe, et l'avait blessé d'un coup mortel à la tête.

A sa mort, il fut remplacé par Boniface IV qui, comme lui, avait été apocryphaire ou nonce apostolique à Constantinople. Celui-ci obtint de Phocas ce qu'avait sollicité Grégoire. L'empereur, par un décret, défendit au patriarche de Constantinople de prendre le nom d'œcuménique et reconnut la prééminence exclusive du pontife romain³. Ainsi s'élevait l'Église de Rome, profitant des tyrans comme des barbares. Cette bonne intelligence dura pendant tout le règne de Phocas, trop haï de Constantinople pour ne pas beaucoup céder à Rome⁴.

Accroissement de l'Église romaine par les missions. — Affaiblissement de l'Église grecque par les progrès du mahométisme.

Cependant l'Église de Rome continuait d'envoyer ses légats dans tout l'Occident, d'étendre ses missions dans les parties les plus sauvages de l'Angleterre et de l'Allemagne. C'est là sans doute un des principes de la grandeur de cette Église. Cantonnée au centre de l'Italie, elle avait à convertir tout le nord de l'Europe, et voyait ainsi l'accroître incessamment le nombre de ses fidèles, tandis que l'Église d'Orient, bornée par l'empire des rois de Perse, ennemis du culte chrétien, allait

¹ S. Grégoire, *Ep.*, lib. XIII ; *Ep.*, XXXI, t. II, p. 1238.

² Pagi, t. Ier, p. 380.

³ *Epist. ad Petrum*.

⁴ Le fameux Panthéon, dédié jadis par Agrippa, se conservait orné de toutes les statues des dieux. Phocas en fit don à Boniface IV qui le consacra sous le nom de Sainte-Marie.

être bientôt arrêtée par une puissance nouvelle, armée d'un prosélytisme plus ardent que le sien et d'un culte plus conforme aux mœurs et au climat de l'Asie. Nul événement ne concourut davantage à l'indépendance et à l'accroissement du pontificat romain ; et dans l'ordre de ces causes secondes qui réagissent d'un bout de l'univers à l'autre, les victoires de Mahomet servirent autant la domination spirituelle de l'évêque de Rome qu'elles affaiblirent la puissance de l'Église grecque.

Lorsque, dans le septième siècle, Mahomet se fut élevé du fond de l'Arabie avec son théisme judaïque, sa morale en partie chrétienne, en partie sensuelle, sa prédication par le glaive et ses victorieuses conversions, le christianisme tomba de toutes parts en Orient. Bientôt les lieutenants ou les successeurs du prophète envahirent la Palestine, la Syrie, l'Égypte, les provinces de l'Asie Mineure jusque-là peuplées de chrétiens. Ces Églises grecques, fières de leurs antiques traditions, furent réduites sous le joug des barbares. Dans beaucoup de lieux, la succession des évêques fut interrompue, le peuple anéanti ou fait esclave ; cette force convertissante, cette puissance d'action que le christianisme latin exerça sur les peuples barbares qui habitaient ou envahissaient l'Occident, le christianisme grec la subit en quelque sorte sous le glaive des mahométans.

Sous Héraclius, successeur de Phocas, l'empire grec menacé par les rapides progrès des musulmans, et sans cesse occupé, pour ainsi dire, de défendre sa vie, n'eut plus assez de force pour maintenir Rome dans l'obéissance. D'un autre côté, cette pensée que l'Orient était envahi par les armes d'un faux prophète devait naturellement rassembler l'Occident autour de la chaire du premier apôtre. En présence de ce pontificat guerrier qui grandissait en Asie, les peuples de l'Occident eurent besoin de reconnaître aussi un pontife unique et suprême : la papauté prit quelque chose du califat, et si la Providence eût alors amené sur la chaire de saint Pierre quelque génie politique et belliqueux, peut-être la ressemblance eût-elle été plus complète, et les papes, réunissant les caractères de conquérants et de pontifes, auraient fondé dans l'Europe une grande souveraineté. Mais cette force leur ayant manqué, ils furent réduits, en affectant le pouvoir spirituel le plus illimité, à chercher, à invoquer toujours un soutien étranger, un défenseur armé pour leur cause. Ce fut cette faiblesse matérielle qui les retint plus longtemps qu'ils n'auraient voulu sous le joug de l'empire grec, et ne les en affranchit que par l'invasion de Charles-Martel.

L'hérésie des monothélites, c'est-à-dire l'opinion que Jésus-Christ, dans sa double nature, n'avait pourtant qu'une seule volonté, ne fut pas la vraie cause qui divisa les empereurs et les papes dans le septième siècle. Le pape Honorius avait lui-même adopté cette doctrine comme théologique. Mais il fallait une querelle entre Rome et Byzance ; et la décision d'Honorius fut frappée d'anathème par ses successeurs. D'une autre part, l'empereur de Constantinople rédige un formulaire monothélite qu'il veut imposer aux Églises d'Italie encore plus comme acte d'obéissance que comme acte de foi. Plusieurs papes qui se succèdent à de courts intervalles repoussent cette injonction ; et Martin Ier la condamne dans le concile de Latran, malgré les efforts de l'exarque de Ravenne, qui vient pour l'arrêter et ne l'ose en voyant le zèle du peuple et de la milice de Rome. Le pape donne solennellement la communion à l'exarque et le renvoie. Un nouvel exarque plus hardi vient à Rome et se plaint que le pape a fait des amas d'armes dans son palais. Martin, vieux et malade, fait porter son lit dans la basilique de Latran, et y reçoit l'exarque suivi de ses troupes. Le gouverneur grec lit un ordre qui prescrit au clergé d'élire un nouveau pape, et, malgré

l'indignation et les plaintes des prêtres, il le fait emmener par ses soldats jusqu'à Misène, et s'embarque avec lui pour Constantinople.

Martin était accusé d'avoir conspiré pour livrer la Sicile aux Sarrasins. Ses lettres nous montrent que du moins il se ménageait en secret l'alliance des rois francs, Clovis II et Childébert. Le monothélisme défendu ou condamné n'était là qu'un prétexte. Au fond, il s'agissait pour les habitants de Rome de secouer le joug des Byzantins. Cependant, les rigueurs exercées contre le pape, promené avec un carcan de fer dans Constantinople, excitent la pitié pour lui. Le patriarche même de Constantinople en témoigna son horreur, et l'Église de Rome, qui avait obéi en élisant un nouveau pape, s'affermi dans sa dissidence et dans sa haine contre l'empire grec. On dirait que ces princes, désespérant eux-mêmes de conserver l'Italie, n'y virent plus qu'une proie qu'il fallait piller à la hâte avant de la perdre.

L'empereur Constance, après une expédition malheureuse contre les Lombards, étant venu visiter Rome en 663, après avoir assisté à la messe célébrée par le pape, piller les plus beaux ornements de la ville, et emporta jusqu'aux plaques de cuivre qui couvraient les églises.

Cependant, les empereurs, toujours maîtres de Ravenne et de Naples, conservèrent, même après cet indigne attentat, un grand pouvoir sur Rome. Leur politique essaya de diminuer la dépendance des autres Églises. L'archevêque de Ravenne obtint un rescrit par lequel il était exempté de toute juridiction, même de celle du patriarche de l'ancienne Rome. Un autre décret, daté de dix ans plus tard, ordonne, quand l'archevêque de Ravenne ira à Rome pour se faire consacrer, de ne pas l'y retenir plus de huit jours.

La férocité des Lombards, leurs brigandages, retenaient les Romains sous le joug de l'empire. Les empereurs, de leur côté, pour affaiblir l'indépendance de l'Église firent élever souvent sur le siège de Rome des Grecs qu'ils croyaient plus zélés pour leur cause. Mais un prêtre, et surtout un pape, n'a d'autre patrie que l'Église. La succession de l'empire de Byzance était si variable, les révolutions du palais si fréquentes et si odieuses, que les motifs de fidélité ne tenaient pas longtemps. Le pape Constantin, Grec de naissance, et créature de l'empereur Justinien II, se trouva l'ennemi de Philippique, meurtrier de Justinien, usurpateur de son trône, et de plus monothélite, car ces hérésies sophistiquées se mêlaient à tout et servaient d'instrument à l'ambition comme à l'indépendance.

Cependant l'Église romaine continuait heureusement ses missions dans les royaumes du Nord ; pendant que l'empire perdait la Sicile conquise par les Sarrasins, elle gagnait des peuples nouveaux dans la Germanie : déjà les néophytes devenaient missionnaires, et, dans leur foi, ils ne remontaient pas au-delà de Rome, dont ils avaient reçu l'Évangile. Sous Grégoire II, en 720, Winfride, moine anglais, vint à Rome recevoir des instructions et des reliques pour aller convertir les peuples idolâtres de Thuringe. Son nom d'origine barbare fut remplacé par le nom latin de Boniface. Il alla prêcher aux peuples sauvages qui habitaient la rive orientale du Rhin les vérités de l'Évangile et la suprématie du pontife de Rome. D'autres prêtres romains fondèrent des Églises chrétiennes dans la Bavière.

Le puissant maire du palais qui gouvernait le royaume des Francs, Charles-Martel, protégeait les missionnaires de Rome. Bientôt la gloire qu'il acquit dans l'Occident, sa grande victoire sur les Sarrasins, auxquels le débile empire de Byzance abandonnait l'Europe, le montrèrent à l'Église romaine comme le

libérateur qu'elle attendait depuis si longtemps. Rome, avec ce droit divin qu'elle s'arrogeait du consentement des peuples, soumise aux vexations de l'empire grec, aux brigandages des Lombards, n'avait aucune force réelle. Charles¹ Martel, soutenant sur le trône la famille de Clovis, réduite à une honteuse inaction, avait plutôt la force que le droit de régner. Le traité semblait naturel entre ces deux puissances qui pouvaient se donner mutuellement ce qui manquait à chacune d'elles. Dès que l'Église de Rome crut pouvoir espérer le secours de Charles-Martel, elle ne songea donc plus qu'à rejeter le joug de l'empire grec qu'elle traînait avec impatience depuis si longtemps. La querelle des images fut le prétexte, fut l'occasion que l'on eût trouvée dans une autre hérésie, si celle-là eût manqué.

Léon, soldat de fortune, monté sur le trône de Constantinople, s'étant affermi par des victoires contre les Sarrasins, essaya de resserrer l'obéissance des provinces d'outre-mer. Il soumit la Calabre et la Sicile à une capitation nouvelle qu'il voulut aussi étendre à l'Italie. L'Italie eût peut-être obéi, mais eu même temps Léon remua les esprits par une question théologique. Le culte des images, impossible ou dédaigné aux premiers jours de la foi et en présence du polythéisme, avait pris insensiblement une grande place dans la religion. Mais cette vénération pour les objets sensibles, qui aurait blessé le pur enthousiasme des premiers disciples de l'Évangile, excitait plus de haine encore dans les restes de la secte judaïque et dans les sectateurs du théisme mahométan. Ces idées, communes en Asie, agirent sans doute sur Léon l'Isaurien, lorsqu'il se déclara tout à coup le violent proscripteur des images. Mais on ne peut douter aussi que cette proscription ne fût liée à un désir d'opprimer et d'humilier Rome. Le tableau des six conciles, étalé dans la basilique de Latran, avait été, pour ainsi dire, une déclaration d'indépendance. En interdisant toutes les images, il croyait porter un coup décisif à l'Église romaine. Mais tel était le progrès de cette Église que le patriarche de Constantinople se déclare pour les images et a recours au pape contre l'empereur. Grégoire ne tient compte des édits de Léon et s'oppose à la fois à la levée de la taxe nouvelle et à l'abolition des images : évidemment, c'était la cause de toute l'Italie¹.

L'empereur de Constantinople essaya, dit-on, de faire assassiner Grégoire II² à l'autel. Le crime, tenté ou supposé, irrita l'indignation des Romains. L'exarque de Ravenne fait marcher des troupes contre Rome, les habitants de la Toscane et de Spolète s'opposent à leur passage. Les villes de l'Italie grecque voisines de Ravenne se soulèvent contre l'exarque, excommunié par le pape. La ville de Rome prend les armes : le duc ou gouverneur de Rome est obligé de fuir, l'exarque est tué dans Ravenne. Ce soulèvement si général n'aurait pas éclaté si Grégoire II ne s'était assuré de l'alliance et du secours des Lombards. L'Église romaine croyait avoir apprivoisé ces conquérants du Nord : elle les avait peu à peu détachés de la secte arienne, dont ils mêlaient d'abord les pratiques à quelques restes d'idolâtrie grossière : elle avait récemment obtenu de leur roi que l'archevêque d'Aquilée se soumettrait à l'Église romaine et en recevrait le pallium. Dans cette confiance, elle n'hésita pas à s'allier avec eux contre l'empire grec. Cependant le pontife affectait de vouloir maintenir une sorte d'obéissance nominale envers l'empereur. Quelques-uns des chefs de l'insurrection proposaient d'élire un empereur d'Occident. Mais le pontife modéra cette ardeur

¹ Pagi, t. I, p. 525.

² *Brev. Gest. Pontif. Pont.*, t. I, p. 325. Pagi.

sous prétexte d'attendre la conversion du prince, et dans la réalité pour ne pas se donner un maître présent et populaire.

Cependant les Lombards, ne se bornant pas à soutenir l'indépendance du pape, s'emparent de Ravenne, de Clasa, d'Imola, de Césarée et Sutri, dans le duché de Rome. Léon essaye alors d'apaiser le pontife et lui propose la réunion d'un concile général. Grégoire lui répondit avec dédain : Tu es, lui écrivait-il, le persécuteur, l'ennemi des saintes images. Tais-toi, et le monde sera paisible. Lorsque les Églises de Dieu jouissaient d'une paix profonde, tu as excité des guerres, des haines, des scandales ; reste en repos, et il n'y aura pas besoin de synode. Écris dans tous les pays que tu as péché contre le patriarche de Constantinople et contre le pape romain, Grégoire, à l'occasion des images, et nous te rendrons la paix, nous effacerons ta faute, nous qui avons reçu de Dieu la puissance de lier dans le ciel et sur la terre. On aurait tort de croire que cette querelle fût toute religieuse. Grégoire ajoutait : Tu crois nous épouvanter en disant : J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre, et j'en ferai enlever le pape Grégoire chargé de fers, comme autrefois Constance fit enlever Martin. Sache que les papes sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident¹. Ailleurs il lui écrivait : Tu nous poursuis, tu nous persécutes en tyran avec une force militaire et charnelle ; nous, sans défense et nus, n'ayant pas d'armée terrestre, nous invoquons le prince de l'armée céleste, le Christ, afin qu'il t'envoie un démon, et, comme dit l'Apôtre, te livre à Satan pour la perte de ton corps et le salut de ton âme².

Léon entreprit alors de reprendre l'Italie par les armes. Une flotte, commandée par l'eunuque Euty chius, vient assiéger Ravenne, s'en empare, ainsi que des villes de la Pentapole. Les Grecs même parvinrent à traiter avec les Lombards, et les armées des deux peuples mirent le siège devant Rome. Grégoire II céda, reconnut l'autorité de l'exarque Euty chius ; la paix se fit à ce prix, et l'on envoya seulement à Constantinople la tête d'un chef insurgé romain. Ainsi fut réprimée la première grande entreprise du pontificat romain pour la liberté de l'Italie. Mais l'exemple était donné, et les Grecs, ayant besoin des Lombards pour soumettre Rome, ne pouvaient plus la garder longtemps.

Cependant, à la mort de Grégoire II, son successeur, élu par les suffrages du peuple, demanda, suivant la coutume, l'approbation de l'exarque de Ravenne ; mais la querelle des images subsistait toujours et suffisait à des peuples fatigués du joug de l'empire. Grégoire III assembla dans Rome un concile qui frappa d'anathème tout ennemi du culte des images. Mais à peine l'évêque de Rome eut-il, à la faveur de cette discussion théologique, brisé le joug de Byzance, qu'il se trouva pressé par l'ambition des Lombards. Vainement sut-il exciter des divisions parmi ces chefs barbares ; leur roi Luitprand vint assiéger Rome sous prétexte que le pape favorisait le duc de Bénévent et le duc de Spolète. L'Église romaine, révoltée contre l'empire et menacée par les Lombards, eut recours à Charles-Martel et fit partir pour la France une ambassade qui portait au maire du palais de grands présents et les chaînes de saint Pierre, ainsi que les clefs de son tombeau. Les chroniqueurs ont aussi parlé d'un décret du sénat romain pour déférer à Charles-Martel le titre de patrice. Mais ce monument n'existe pas. On ne sait même quel était ce sénat, encore nommé dans les histoires de cette époque comme un souvenir de l'ancienne Rome. L'Église seule paraît hériter de

¹ Pagi, t. I, p. 529.

² Pagi, t. I, p. 551.

tout le pouvoir perdu par l'empire. C'est le pape qui fait la guerre et la paix, et qui traite avec les empereurs et avec les barbares. Charles-Martel reçut avec, de grands honneurs la légation du pontife et répondit par une ambassade et de riches présents. Plus jeune, il eût fait ce qui fut réservé à ses enfants. Mais il vieillissait, et son nom seul protégea l'Église romaine et la délivra pour un temps des Lombards. Luitprand se retira, satisfait d'avoir enlevé au duché de Rome les villes d'Horta, de Polymarti, d'Améric et de Bléda.

Fort de cette protection lointaine que s'était assurée l'Église, Zacharie, successeur de Grégoire, traita de nouveau avec le roi des Lombards, se fit rendre les villes conquises et des possessions considérables à Narni et dans la marche d'Ancône.

Cependant le faible pouvoir des empereurs grecs à Ravenne se perdait chaque jour. Zacharie fut invoqué comme un protecteur par les habitants de cette ville, et on le voit aller lui-même en ambassade auprès du roi lombard jusqu'à Pavie, pour obtenir la restitution de quelques villes à l'exarchat. Cette confiance explique assez les progrès de la grandeur pontificale ; les papes seuls pouvaient ainsi, dans ces temps de barbarie et de violence, s'interposer entre des peuples, visiter le palais d'un prince ennemi, lui faire honte d'un parjure. L'inviolabilité religieuse créait pour eux un droit public qui n'existait pour aucun autre.

Une politique naturelle les avertit d'ailleurs d'appuyer ce droit sur l'alliance du plus fort ; l'Église romaine tenait toujours les yeux fixés sur la maison de Charles-Martel.

Pépin vit avec reconnaissance le pape Zacharie attirer à Rome son frère Carloman et lui inspirer le goût de la vie religieuse. Délivré d'un rival dans sa propre famille, Pépin, le plus puissant des seigneurs francs, n'avait plus qu'à déposer le faible héritier de Clovis et à prendre pour lui le titre de roi. Cette ambition servit puissamment celle de Rome. Les seigneurs du royaume franc étaient inquiets du serment qui les liait à Childéric. On résolut de consulter le pape de Rome. Il répondit qu'il fallait mettre le titre de roi là où était la puissance. Autorisé de cet aveu, Pépin fit couper les cheveux du dernier héritier de Clovis et l'enferma dans un cloître ; et les moines écrivirent que le pape Zacharie avait, au nom de l'apôtre saint Pierre, déposé le roi Childéric.

Pendant que l'Église romaine semblait mettre ainsi le fils de son protecteur sur le trône, la puissance des empereurs grecs disparaissait de l'Italie.

En 752, les Lombards prirent d'assaut Ravenne et toutes les villes de l'exarchat. Bientôt après, Astulphe, leur roi, s'avance vers Rome et veut que les Romains lui payent un sol d'or, par tête. L'empereur de Constantinople, trop faible pour envoyer des flottes en Italie, espéra que le péril du pape et de l'Église romaine les ramènerait à sa cause. Il le chargea donc par ses lettres de négocier avec le roi lombard. Mais, après de vaines tentatives, le pape Étienne II quitte sous un déguisement l'Italie, passe les Alpes avec quelques prêtres et vient en France. Ce fut alors que, dans l'église de Saint-Denis, il consacra solennellement Pépin et ses deux fils et défendit aux princes français, sous peine d'excommunication, de prendre jamais des rois d'une autre race. Pépin, en retour, lui fit don de la province de Ravenne, qu'il promettait d'aller reprendre sur les Lombards. Il ne tarda pas, en effet, de passer les Alpes et d'assiéger Pavie. Étienne retourne triomphant à Rome et attend les effets de cette victorieuse assistance.

Un premier traité de paix éloigne le roi français, et bientôt les Lombards reviennent désoler la campagne de Rome. C'est alors que le pape imagina

d'adresser à Pépin une lettre prétendue miraculeuse au nom de saint Pierre. Le roi français passe de nouveau les Alpes et reparaît sous les murs de Pavie. Deux ambassadeurs de l'empereur grec étaient alors à Rome pour réclamer l'exarchat de Ravenne. Le pape les fait embarquer pour Marseille avec un de ses légats, et les envoie par ce long détour chercher le roi français qu'il attend lui-même en Italie. Ils arrivèrent enfin au camp des Français sous Pavie, réclamant l'exarchat de Ravenne comme un bien volé par les Lombards. Mais Pépin, qui voulait bien vaincre pour le pape et non pour l'empereur grec, leur répond qu'il est trop tard, et qu'il a tout donné à saint Pierre : et cette fois, la donation ne fut pas vaine. Le roi lombard, serré de près dans Pavie, consentit à tout. Il rendit Ravenne et vingt-deux villes ou châteaux conquis sur les Grecs. L'abbé de Saint-Denis fut chargé d'aller recevoir ce dépôt, et, après avoir pris possession de la province, en présence des officiers d'Astulphe, il vint à Rome avec les principaux de chaque ville et déposa sur l'autel de saint Pierre la donation du vainqueur et les clefs de Ravenne, Rimini, Sinigaglia, Urbin, Narni et des autres villes, dernière dépouille de l'empire.

Ainsi, dans le huitième siècle, s'effaça, dans l'Occident, cette vieille souveraineté des césars, devenue chrétienne sous Constantin, et toute grecque depuis Augustule, précaire, offrant tous les maux du pouvoir absolu sans le repos de l'hérédité, odieuse à l'Italie, la traitant avec dureté comme une colonie rebelle, la laissant misérablement en proie aux barbares, et n'étant pour elle qu'une domination étrangère et une invasion de plus.

SIXIÈME ÉPOQUE

SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DES PAPES.

Destruction de la monarchie des Lombards. — Couronnement de Charlemagne.

Cependant la souveraineté de Rome restait, pour ainsi dire, vacante. Pépin n'avait que le titre de patrice ; le pape que celui d'évêque, et, dans quelques-uns de ses actes, il semblait reconnaître encore l'autorité nominale de l'empereur grec. Paul Ier, successeur d'Étienne III, fit confirmer son élection par Pépin ; mais, quinze ans après, Adrien renvoyait à l'empereur Constantin Copronyme le jugement d'un crime commis dans le duché de Rome. La puissance des Lombards en Italie mettait d'ailleurs Rome dans un continuel péril. On voit, en 767, un petit duc de Népi, voisin de Rome, s'emparer par force du palais de Latran, et faire nommer pape son frère, simple laïque. Cette élection fut cassée au bout d'un an. Le parti romain fit nommer un nouveau pape, Étienne IV, et l'Église romaine n'eut rien de plus à cœur que de se délivrer des Lombards, comme elle s'était délivrée des Grecs.

Dans cette pensée, Étienne IV fit de grands efforts pour détourner Charlemagne d'épouser la fille de Didier, roi des Lombards : *Quelle folie, lui écrivait-il, à votre noble nation et à votre très noble race de vouloir se souiller par un mélange avec la perfide et infecte nation des Lombards, d'où certainement sont venus les lépreux !*¹

Charlemagne ne tint compte de ce singulier anathème ; mais, au bout d'un an, il répudia la fille de Didier, et ne chercha plus qu'un prétexte de détruire les Lombards. Le siège de Rome fut alors occupé par un de ces prêtres qui semblent destinés à devenir les appuis d'un conquérant. Adrien Ier entra dans les desseins de Charles, et ne cessa de solliciter son ambition. Charlemagne avait privé de la couronne son frère Carloman : la veuve et les deux fils de Carloman se réfugièrent auprès de Didier, roi des Lombards. Celui-ci, depuis longtemps en querelle avec le pape pour la restitution de quelques villes, se détermine à marcher vers Rome, afin de le forcer à sacrer les deux princes français fugitifs pour les opposer à Charlemagne. Mais Adrien, fidèle à la fortune du plus fort, rassemble des troupes, se prépare à soutenir un siège, et menace d'excommunication le roi des Lombards, s'il entre sur les terres de Rome. Pendant que ce prince hésite, Charlemagne, après l'avoir quelque temps amusé par une ambassade, se prépare à passer les monts. Adrien et tout le clergé romain travaillaient pour lui. Beaucoup de Lombards mêmes se détachaient de la cause de leur roi. On voit les habitants du duché de Spolète venir à Rome supplier le pape de les admettre au rang des citoyens de la ville, et se couper la barbe et les cheveux à la manière des Romains. Les villes de Fermo, d'Osimo, d'Ancône se soumirent également. Pendant ce temps Didier, ayant garni de quelques troupes les débouchés des montagnes, se tenait près d'Aoste pour combattre les Français.

Il est remarquable que le conquérant se servit, dans cette entreprise, plutôt de la ruse et du secours des prêtres que de la force des armes. Après avoir quelque temps négocié, conduit, dit-on, par un diacre de l'Église de Ravenne, il passa les

¹ D. Bouquet, ad ann. 770.

montagnes, surprit et dispersa le camp de Didier qui s'enfuit à Pavie, tandis que son fils Adelpise se réfugiait à Vérone. Toute la monarchie des Lombards se trouva réduite à ces deux villes. Charlemagne, après avoir bloqué Pavie, court à Vérone qu'il presse plus vivement : la veuve et les fils de Carloman s'y trouvaient renfermés. Ils tombèrent avec la ville au pouvoir du vainqueur. Adelpise en était sorti quelques jours d'avance, et, embarqué à Pise, il alla servir l'empire grec. Les chroniques n'ont pas dit ce que Charlemagne fit de la veuve et des enfants de son frère. On ne nomme nulle part un monastère où ils aient été mis selon l'usage du temps, Ce silence accuse Charlemagne et l'Église romaine.

A peine maître de Vérone, Charlemagne se rendit à Rome avec une nombreuse escorte, entouré d'évêques, d'abbés et de seigneurs français. Les magistrats de la ville et les chefs de la noblesse étaient venus au-devant de lui de deux journées de distance. A un mille de Rome, il rencontra les enfants de diverses nations, Bretons, Français, Grecs, Allemands, que l'on élevait à Rome. Ils portaient dans leurs mains des palmes et des rameaux d'olivier, Le clergé les suivait avec ses bannières et ses croix. A cette vue, Charlemagne mit pied à terre, donna son cheval aux écuyers du pape, et marcha vers la basilique de Saint-Pierre, hors des murs de Rome, où le pape l'attendait sous le portique. Il s'agenouilla pour monter les degrés et baisa chaque marche. Le pape et le roi s'embrassèrent et entrèrent dans l'église avec la suite de Charles, au milieu des acclamations du peuple qui chantait : **Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !** Charlemagne avant d'entrer dans la ville jura de ne point violer les privilèges des Romains. Il visita ensuite les églises, et réitéra, dit-on, dans la basilique de Saint-Pierre, la donation de Pépin, acte sans cesse invoqué par les papes, mais dont le texte original n'est rapporté nulle part. Après quelques jours, Charles quitta Rome pour achever le siège de Pavie. Maître de la ville, il exila en France le roi Didier, établit dans la ville et les forteresses des capitaines de sa nation, et prit le titre de roi des Français et des Lombards, patrice des Romains. Une révolte des Saxons qui lui fit promptement repasser les Alpes permit à quelques chefs lombards de se maintenir à Bénévent, à Spolète et dans le Frioul. Mais de ce jour, cependant, date une nouvelle domination dans l'Italie. Charlemagne gardait réellement, avec la possession de la Lombardie, la souveraineté de tout le territoire de Ravenne. L'évêque même de cette ville se prétendait de nouveau indépendant de l'Église de Rome, et défendait aux habitants de l'ancien exarchat de recevoir aucune fonction du pape. Charlemagne ne blâmait pas cette résistance, et se pressait peu d'accomplir toutes les promesses que réclamait l'Église romaine. Adrien le suppliait de revenir à Rome pour réprimer les ennemis de Saint-Pierre, de l'Église de Rome et du peuple de la république romaine. **Donnez réellement, lui dit-il, ce que vous avez offert à l'apôtre de Dieu pour le rachat de votre âme**¹. Adrien cite à l'appui la fabuleuse donation de Constantin, et il promettait, à Charlemagne le surnom de nouveau Constantin, s'il augmentait la grandeur de l'Église romaine.

En 780, Charlemagne, avec sa cour et ses deux fils Carloman et Louis, revint visiter Rome. Le pape Adrien baptisa le jeune prince Carloman et le consacra roi d'Italie. C'est depuis ce temps que le pape paraît avoir été réellement mis en possession du gouvernement de Ravenne, sous la souveraineté de la France. Le pape exerçait dans Rome un pouvoir plus grand encore, et il répondait au prince de ce qui se passait dans cette ville. Telle était la misère de l'Italie que la vente des indigènes comme esclaves était une ressource et une industrie communes.

¹ Lett. d'Ad., 59.

Des Grecs, des Sarrasins venaient sur la côte acheter des hommes qu'on leur livrait, ou que la faim forçait à se livrer eux-mêmes. Charlemagne, averti de ce désordre, en reprit le pape avec douceur. La réponse d'Adrien atteste le pouvoir ou du moins le droit dont il jouissait. Nous avons, dit-il, ordonné au duc de la ville de Lucques d'armer plusieurs navires, et de saisir des Grecs qui faisaient ce trafic, et de brûler leurs vaisseaux. Mais il n'a pas obéi. Cependant nous attestons devant Dieu que nous avons livré un grand combat pour prévenir ce crime dans le port de notre ville de Centumcelle. Nous avons fait brûler plusieurs navires de nation grecque, et retenu les Grecs eux-mêmes en prison pendant beaucoup de temps. Quant à ce que des calomniateurs ont osé vous insinuer au mépris de Dieu et de leur salut contre nos prêtres, l'iniquité s'est mentie à elle-même. Il n'y a, Dieu merci, aucune souillure dans le clergé romain, et votre Sublimité ne doit pas croire à de telles choses¹.

Charlemagne continua d'accroître la domination d'Adrien. Ayant soumis le duché de Bénévent, il en détacha les villes de Capoue, de Sora, d'Arpi, pour les donner au pape, et il joignit à ce don plusieurs petites villes de Toscane, entre autres Viserbe et Soano, mais en réservant aux bourgeois de ces villes les droits d'un gouvernement municipal. L'ambitieux Adrien trouvait cette donation insuffisante. Sans cesse, il voulait accroître la part que lui avait faite le conquérant. Ses lettres sont pleines de reproches à cet égard. Tantôt il se plaint avec amertume que les habitants de Ravenne vont, sans sa permission, demander justice en France. De même, dit-il, que les évêques, les comtes, et les autres hommes du roi ne passent pas de France en Italie sans passeport du roi, ainsi, les hommes du pape, quels que soient leurs motifs pour aller en cour de France, ne doivent pas quitter les États de l'Église sans passeport du pape. Puis il oppose au patriciat de Charlemagne, le patriciat donné, dit-il, au bienheureux Pierre par le seigneur Pépin de sainte mémoire, ce grand roi, votre père².

L'habile Charlemagne ménageait doucement ces prétentions ecclésiastiques. Souvent même il cédait, et le dominateur des peuples belliqueux de Germanie et de France était vaincu par l'adroite opiniâtreté d'un vieux prêtre. Cette complaisance était calculée : Charlemagne projetait de relever l'empire d'Occident. Pour cela, il voulut d'abord réveiller cette querelle des images, premier prétexte de division entre l'Italie et l'Orient. Après avoir fait proclamer dans un concile de Francfort par une réunion d'évêques allemands la sainteté du culte des images, il se préparait à venir à Rome recueillir le prix de son zèle, lorsqu'il apprit la mort du pape Adrien. Il le regretta comme un utile appui de ses desseins, et, dans cette petite cour savante qu'il avait, rassemblée près de lui, on fit, sous son nom, des vers latins pour célébrer sa douleur et les louanges du pontife. Le jour des funérailles d'Adrien, le clergé et le peuple de Rome lui donnèrent un successeur qui prit le nom de Léon III et fut sacré le lendemain, sans attendre l'aveu d'aucune puissance. Mais le nouveau pape fit aussitôt partir des légats chargés de présents pour porter à Charlemagne les clefs du tombeau de saint Pierre avec l'étendard de la ville de Rome, et pour le prier d'envoyer un des grands de sa cour pour recevoir le serment d'obéissance et de fidélité du peuple romain. Par ce détour, il substituait, la soumission du peuple à celle de l'Église : sans offenser le roi, il évitait de soumettre à son aveu l'élection pontificale. Charlemagne répondit en se félicitant de la fidélité que le nouveau pape lui promet. Il lui envoyait en même temps des dons magnifiques par

¹ Lettre d'Ad., 75.

² Code Carol., Ép. 85.

Anguilbert, l'un de ses confidents intimes, et membre de son conseil et de son académie où il portait le nom d'Homère parce qu'il faisait, disait-on, des vers grecs. Dans une lettre particulière, Charlemagne prescrivait à Anguilbert de profiter de toutes les occasions d'entretien pour avertir le nouveau pape sur ses devoirs, sur l'observation des saints canons, et le pieux gouvernement de l'Église :

Répète-lui souvent, dit cette lettre, à combien peu d'années se borne la dignité dont il jouit dans le temps, et combien sera durable la récompense réservée dans l'éternité à celui qui aura bien rempli cette tâche. Persuade-lui de détruire l'hérésie simoniacque qui souille entant de lieux le corps de l'Église, et parle-lui de toutes les choses dont tu te souviens que nous nous sommes plaints ensemble. Que le Seigneur Dieu te guide et te conduise, qu'il dirige en toute bonté le cœur de Léon pour le disposer à faire tout ce qui servira la sainte Église, et le rende pour nous un bon père et un utile intercesseur, afin que le Seigneur Jésus-Christ nous fasse prospérer dans l'exécution de sa volonté et daigne conduire au repos éternel ce qui reste du cours de notre vie. Voyage heureusement, profite dans la vérité, et reviens avec joie, mon petit Homère¹.

Malgré ces pieuses paroles, on ne peut douter qu'Anguilbert n'eût pour mission principale de ménager à son maître ce titre d'empereur d'Occident par lequel Charlemagne voulait fortifier et vieillir ses conquêtes et sa puissance. Dès longtemps, le prince ne cachait pas cette ambition : il en parlait dans ses donations aux Églises. Plusieurs de ses actes commencent ainsi : Charles par la grâce de Dieu roi des Français et des Lombards, et patrice des Romains, si notre libéralité se fait sentir aux prêtres de l'Église de Dieu, si nous déférons volontiers à leurs désirs, nous espérons que cela doit nous élever au faite de la dignité impériale. Mais, avertie de cette ambition, l'Église de Rome différait pour se faire valoir. Dans cette pensée, Léon imagina de rappeler les droits des empereurs grecs par une mosaïque dont il décora le palais de Latran, et où Constantin Porphyrogénète était représenté recevant un étendard de la main de Jésus-Christ et un autre de la main de saint Pierre qui donne en même temps le pallium au pape.

Mais Léon, qui eût voulu faire attendre Charlemagne, fut forcé d'invoquer son secours. Une conspiration se forma dans Rome et parmi quelques officiers du palais pontifical. Léon fut assailli au milieu d'une procession, jeté à bas de cheval, dépouillé de ses ornements et blessé. Sauvé par quelques amis, il se retira d'abord à Spolète, sous la protection d'un feudataire de Charlemagne, et de là partit pour aller chercher ce puissant protecteur en Allemagne, près de Paderborn. Charles, l'ayant accueilli, le renvoya sous escorte avec des commissaires pour juger les conspirateurs, et bientôt il passe lui-même en Italie, à la tête d'une armée nombreuse.

L'arrivée de Charles dans Rome et les événements qui suivirent marquèrent la plus grande époque de puissance qu'ait eue jusque-là le siège de saint Pierre.

Les hommes accusés de conspiration contre le pape l'accusaient lui-même de crimes et de violences ; mais une assemblée d'évêques et de prêtres d'Italie, auxquels se mêlaient les capitaines francs et les nobles romains, déclara que personne ne pouvait accuser le pape, parce que le siège apostolique était le chef de toutes les Églises et ne pouvait être jugé. En même temps, on décida dans

¹ D. Bouquet, t. V, p. 625.

cette assemblée que Charles, roi des Français, étant maître de Rome où les césars avaient régné et de toutes les autres villes de l'Italie, de la Gaule et de la Germanie, où ils avaient porté en divers temps le siège de leur empire, il était juste qu'il reçût le nom d'empereur, et fût consacré par le pape Léon. Rien ne fut donc à la fois plus solennel et mieux préparé que ce couronnement de Charles par lequel il feignit d'être pris au dépourvu.

Le jour de Noël fut choisi, selon le génie du temps, pour rapprocher de la naissance du Christ cette nouvelle vie de l'empire.

Un peuple immense était accouru de toutes parts Charles, étant venu à la basilique du Vatican faire sa prière, le 25 décembre 800, le pape Léon le revêtit de la pourpre impériale et lui posa sur la tête une couronne d'or, aux cris mille fois répétés : **Vie et victoire à Charles Auguste, couronné de Dieu !** Charles promit ensuite par serment, au nom de Jésus-Christ, en présence de Dieu et du bienheureux apôtre saint Pierre, d'être le protecteur et le défenseur de l'Église romaine. Ensuite Léon, versant l'huile sainte sur sa tête, le consacra empereur, et son fils Pépin, roi d'Italie. Dans le même temps, Charlemagne obtenait du calife d'Orient, Aarounal-Raschid une sorte de pouvoir sur la ville de Jérusalem. On lui apporta, dans Rome même, les clefs du saint sépulcre, du Calvaire, et l'étendard de la cité sainte. Cet hommage, inspiré par la gloire du monarque français et le désir d'humilier l'empire grec, faisait de Charlemagne le grand protecteur des chrétiens. Rome profitait de sa grandeur, et le pape, en le consacrant, s'associait à sa gloire ou plutôt s'élevait au-dessus d'elle.

Aussi, c'est de là que date la grande puissance du pontificat romain. Tant que Charlemagne vécut, cette grandeur fut gênée par une active surveillance. Le prince avait enrichi la basilique du Vatican de mille dons précieux, de vases d'or, d'un autel d'argent ; mais ses commissaires limitaient avec un soin sévère les prétentions du Saint-Siège sur l'ancien domaine privé de l'exarque, et sur les amendes prononcées par les tribunaux de Rome. Ils disputaient rigoureusement la possession de quelques métairies, de quelques vignes, de quelques troupeaux. Ils réclamaient au profit du trésor impérial les confiscations ordonnées par les officiers du pape. Quelquefois même, ils déposaient ces officiers et les remplaçaient par d'autres. On a dit que Charlemagne, dans ses capitulaires, ordonne de vendre les herbes de ses jardins et les veufs de ses basses-cours. Les mêmes soins de détail semblent avoir été appliqués en son nom à la surveillance de cette Église romaine qu'il avait comblée de tant d'hommages. Il lui accordait tout en apparence, mais ses faveurs étaient restreintes en son nom, et c'était réellement à lui que l'on obéissait dans Rome. C'est ainsi que sa main puissante, étendue sur toutes les parties de son vaste empire, tenait tout dans l'obéissance et dans l'ordre jusqu'au moment où il cessa tout à la fois de gouverner et de vivre.

Dans l'avant-dernière année de son règne, soit qu'il se défiât lui-même de cette Église romaine qu'il avait tant élevée, soit qu'il crût pouvoir se passer d'elle, il voulut associer à l'empire son fils Louis, connu plus tard sous le nom de Débonnaire. Après l'avoir proclamé dans une diète d'évêques et de seigneurs, il lui commanda de prendre lui-même la couronne sur l'autel, et de la poser de sa propre main sur sa tête. Il mourut, et, parmi les trésors qu'il léguait aux vingt et une grandes villes de son empire, l'Église de Rome reçut en partage une vaste table d'argent sur laquelle était gravée la ville de Constantinople. L'Italie était si bien séparée de l'empire grec que l'image de Constantinople était offerte à

Rome, comme un présent curieux, par le vainqueur qui avait pour jamais séparé ces deux villes.

La mort de Charlemagne, en divisant ses vastes États qu'une autre main n'aurait pu tenir rassemblés, favorisa le pontificat romain autant que l'avait fait son règne. Le pape avait été le premier évêque du grand empire, et, pour ainsi dire, le premier feudataire ecclésiastique d'un maître qui dominait également et l'Église et le monde. Mais, dans le démembrement de la succession de Charlemagne, parmi les guerres de ses faibles ou indignes héritiers, la chaire de Rome allait devenir une puissance médiatrice et souveraine. On vit tout d'abord combien le changement des hommes changeait les droits de l'empire et du sacerdoce.

Le pape Léon avait survécu peu de temps à Charlemagne, et un nouveau pontife, élu sous le nom d'Étienne IV, avait fait renouveler par le peuple romain le serment de fidélité à l'empereur : puis, s'excusant par ses légats de s'être laissé consacrer avant que son élection fût confirmée par le prince, il vint aussitôt en France. Mais, à son approche de Reims, Louis le Débonnaire, suivi d'un nombreux clergé, s'étant avancé pour le recevoir, se prosterna trois fois devant lui, et ne l'embrassa qu'après cet humble hommage, bien différent de l'accueil que Charlemagne avait fait à Étienne III. Le lendemain, dans la cathédrale de Reims, le pape sacra l'empereur Louis et l'impératrice Ermingarde, et par cet exemple, trompant la dernière intention de Charlemagne, confirma l'Église de Rome dans le privilège de créer les empereurs.

Progrès de la souveraineté temporelle des Papes sous les successeurs de Charlemagne.

L'Église de Rome devait profiter de cette faiblesse qui fit donner à Louis le nom de Débonnaire et arma tous ses fils contre lui. Il ne faut pas croire pour cela qu'elle ait pu se faire donner, les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile, car il ne les possédait pas lui-même. Mais on sait combien, dans ces siècles d'ignorance, se multipliaient les fausses donations et les faux titres au profit de l'Église romaine. Puissance spirituelle, luttant par la religion seule contre toute la force brutale du moyen âge, elle appuyait sans cesse son pouvoir temporel sur des mensonges et des actes faux, depuis la donation de Constantin, alléguée dans le huitième siècle, jusqu'à celle de Louis, inventée dans les siècles suivants.

Toutefois, le pouvoir de Rome croissait par la seule faiblesse de l'empire. Charles, en décorant le pape de tant de titres, n'avait voulu qu'élever une statue dorée qui lui posait à lui-même la couronne impériale sur la tête. Après Charles, quand son empire fut régi d'une main faible et divisé par des factions, la statue pontificale s'anima, et voulut régner. Mais il y avait de graves obstacles. Lorsque Lothaire, fils de Louis, associé par lui à l'empire vint se faire sacrer dans Rome, il jugea solennellement un procès entre le pape et l'abbé du monastère Farfa dans la Sabine, et, après avoir entendu l'avocat du pape, il le condamna. Quelque temps après il cassa les juges ecclésiastiques de Rome nommés par la chambre apostolique, et décida que l'on enverrait des gens du conseil de l'empereur pour exercer à Rome le pouvoir judiciaire. En même temps, il publia des constitutions qui semblent un premier traité fait avec la puissance pontificale, et qui diffère bien de ces donations pieuses et souvent illusoire prodiguées par Charlemagne. Le pape est reconnu dans cet acte maître de nommer des ducs ou gouverneurs, des juges et d'autres officiers. Tout le monde doit leur obéir, le pape demeure

juge en premier ressort des plaintes élevées par eux, et doit y pourvoir par ses commissaires ou en avertir l'empereur.

Après la promulgation de cet édit, le clergé et le peuple prêtèrent serment aux empereurs Louis et Lothaire, sauf la fidélité promise au seigneur apostolique. Ainsi la puissance semblait déjà se partager entre l'empereur et le pape. Et même, sous le jeune et ardent Lothaire, la ville pontificale obtenait une véritable indépendance. Lothaire transigeait avec elle, tandis qu'il gouvernait le reste de l'Italie.

Bientôt tout l'empire de Charlemagne est divisé. Le faible Louis en distribuant des États à ses fils les avait préparés à lui faire la guerre. L'ambitieux Lothaire voulut, dans cette entreprise impie, se donner le secours du pape. En 833, il détermina Grégoire IV à le suivre en France. Les évêques français du parti de Louis déclarèrent que, si le pape venait pour les excommunier, il s'en retournerait excommunié lui-même.

Le pape ne prit que le rôle de médiateur venant visiter le roi dans sa tente, lui apportant de riches présents et en recevant à son tour. Pendant cette négociation, les fils de Louis ayant gagné l'armée de leur père, et ce malheureux prince abandonné de tous les siens étant forcé de se rendre à discrétion, il ne paraît pas que le pape ait blâmé cette trahison à laquelle sa présence avait servi. Chose remarquable cependant, malgré la complaisance du pape pour les fils révoltés contre leur père, ce ne fut pas lui, mais un concile d'évêques français, qui condamna le roi Louis à la pénitence. Et, lorsque ensuite le malheureux roi, soutenu par un de ses fils, reprit l'empire et voulut se faire absoudre, ce ne fut pas au pape qu'il s'adressa, mais à un autre concile d'évêques ennemis de Lothaire. Bien plus, après sa victoire, comme pour se relever de l'excommunication qu'il avait encourue, Louis se fit couronner de nouveau dans l'église de Metz. Ainsi ce fut un synode d'évêques qui exerça le premier ce pouvoir de déposer ou de rétablir les rois ; mais tous les avantages que prenait l'épiscopat devaient profiter à l'Église romaine.

Louis le Débonnaire mourut au milieu des troubles de ses États, dans un temps où il se proposait d'aller à Rome pour y chercher une consécration nouvelle à son faible pouvoir. Lothaire, qui lui succède à l'empire, s'empresse aussitôt d'envoyer à Rome avec une armée son fils aîné Louis II. Un nouveau pape, Sergius, qui venait d'être élu, se présente au jeune prince devant l'église de Saint-Pierre dont les portes étaient fermées : **Si tu es venu, dit-il, avec un cœur pur et une volonté droite pour le salut de la république du monde et de cette église, franchis ces portes par mon ordre : s'il en est autrement, ces portes ne s'ouvriront ni par moi ni de mon aveu**¹. Le jeune prince protesta de sa bonne intention et entra dans l'église aux acclamations du peuple qui chantait : **Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !** Peu de jours après, le pape le consacra dans la basilique de Saint-Pierre comme roi d'Italie, et lui ceignit la ceinture militaire, mais il lui refusa le serment de fidélité que réclamaient les seigneurs français de sa suite : **Je consens et je permets, dit-il, que les Romains prêtent ce serment à l'empereur Lothaire seul, mais qu'ils le prêtent à son fils Louis, ni moi ni la noblesse romaine ne le permettent**².

En même temps un prince de Bénévent venait à Rome rendre hommage au pape, et lui baisait les pieds par un cérémonial encore nouveau. Le duché de

¹ *Breviar.*, p. 56.

² *Breviar.*, p. 53.

Bénévent était alors exposé aux incursions des Sarrasins : car, depuis la mort de Charlemagne, il se faisait un renouvellement d'invasions barbares, les Normands au septentrion, les Sarrasins au midi. Cette demi civilisation que Rome avait conservée dans l'Italie, et que Charlemagne avait jetée çà et là dans son vaste empire, était menacée d'être emportée. En effet, les pirates sarrasins qui venaient piller les côtes d'Italie, ne ressemblaient en rien à ces Arabes ingénieux qui firent briller au dixième siècle leur politesse et leurs arts dans l'Espagne conquise. Leurs incursions étaient d'affreux pillages, aussi l'histoire a-t-elle consacré la mémoire du pontife qui apprit aux Romains à se défendre contre eux.

En 817, Léon IV avait succédé à Sergius, sans consulter l'empereur Lothaire. La politique du clergé romain avait allégué les courses des Sarrasins qui empêchaient d'attendre les ordres de l'empereur : mais, une fois nommé, Léon sut écarter le péril dont il avait profité. Il mit Rome à l'abri par une nouvelle enceinte de murailles, il y enferma les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul et tout un quartier nouvellement bâti qui porta longtemps le nom de cité Léonine. A Porto, près de l'embouchure du Tibre, il éleva sur les deux rives deux tours fortifiées, réunies par des chaînes de fer qui suffisaient pour fermer le passage du fleuve aux flottilles barbares. Traitant comme un souverain avec les villes de Naples, de Gaète et d'Amalfi, ancienne dépendance de l'empire grec, il repoussa les Sarrasins par leurs secours et leur enleva beaucoup de prisonniers qu'il fit travailler à embellir et à fortifier Rome.

Rome était, depuis la mort de Charlemagne, le seul lieu de l'Occident où il se conservât quelque science et quelque souvenir de l'antiquité. Tant d'invasions barbares qui avaient passé sur l'Italie en avaient profondément bouleversé les mœurs, les usages, l'idiome. A ce vieux levain de nations latines étaient venus se mêler des Grecs, des Hérules, des Goths, des Lombards, des Francs. Chacune de ces couches successives avait déposé sur le sol de l'Italie quelque élément nouveau de mœurs et de langage. Les religions s'étaient confondues, les races s'étaient mêlées. L'arianisme avait disparu dans la foi catholique avant les Goths qui l'avaient apporté, et les Goths s'étaient perdus dans la masse de l'ancien peuple et des peuples nouveaux, lombards ou francs, survenus après eux. A quelle époque, au milieu de ce mélange, commença de se former une langue commune et nouvelle pour les peuples établis en Italie ? On ne peut l'indiquer exactement. Les premiers monuments qui nous en restent sont bien postérieurs à l'époque où nécessairement elle fut en usage. Mais, quoi qu'il en soit, sa formation, tout empreinte de langue latine, est une des marques du pouvoir de l'Église romaine.

La langue latine que parlait cette Église, résista, pour ainsi dire, aux langues des conquérants lombards et francs, et composa presque seule l'italien du moyen âge. Cette règle qui veut que la part apportée par les diverses peuplades dans la formation d'un peuple nouveau se retrouve dans la langue de ce peuple ne s'applique pas à l'Italie : le germe latin y domina tous les autres. Cette langue latine qui, en Italie, resta le fond presque unique de la langue vulgaire, était, dans tout l'Occident, la langue sacrée des prêtres. Par là, ils tenaient tous à l'Église romaine. Les écoles que les papes avaient établies dans Rome pour les étrangers, servaient à former des hommes qui reportaient dans leur pays la langue et la théologie romaines ; et l'on ne voit, vers ce temps, aucun homme célèbre qui n'ait étudié dans Rome. Ce fameux Alfred, qui dans l'histoire des Anglo-Saxons, au neuvième siècle, paraît un phénomène de science et d'humanité, vint à Rome, sous Léon IV, avec une suite nombreuse de nobles de

son pays. L'adroit pontife saisit cette occasion de sacrer un roi, et il lui donna l'onction royale avec le nom de fils.

Cependant la faiblesse des héritiers de Charlemagne en était venue à ce point qu'ils redoutaient même l'empire grec et ses anciens titres sur Rome. Les papes, successeurs de Léon, sans avoir son génie, profitèrent habilement de cette crainte pour s'attribuer le droit de donner l'empire. Les princes mêmes adoptèrent cette idée. Louis II écrivait à l'empereur grec Bazile, qui lui reprochait d'avoir usurpé la souveraineté de Rome : *Si nous n'étions pas empereurs des Romains, nous ne serions pas empereurs des Français. C'est des Romains que nous avons reçu le titre et la dignité d'empereur.* En même temps, Adrien II, écrivant à Charles le Chauve, lui disait : *Si l'empereur Louis vient à mourir, j'ai résolu de ne reconnaître que vous pour empereur, quand même un autre prince m'offrirait plusieurs boisseaux de pièces d'or.* Rien ne fut plus rapide que le progrès de cette prétention. Peu d'années après, lorsque en effet Charles le Chauve fut sacré dans Rome par le pape Jean VIII, successeur d'Adrien, une diète réunie dans Pavie nomma Charles le Chauve, roi d'Italie, en considération du titre d'empereur qu'il avait reçu de saint Pierre par le ministère du seigneur Jean, souverain pontife, seigneur universel. Ainsi la nouvelle indépendance que reprenait l'Italie, en substituant l'élection au droit de conquête, s'appuyait sur la suprématie pontificale.

Il y avait loin de là à l'empire fondé par Charlemagne. Mais le changement des hommes était plus grand encore que celui des institutions. La race du héros semblait finir par des infirmes. A Charles le Chauve et à Carloman succédaient Louis le Bègue ; Charles le Gros, Charles le Simple. Le spectacle de cette débile postérité d'un grand homme devait enhardir l'ambition des papes. Jean VIII, après avoir résisté à Carloman, se fait nommer son vicaire en Italie, et Carloman étant tombé malade de langueur, le pape convoque un concile à Rome pour élire un roi d'Italie, qu'il voulait ensuite faire empereur. L'entreprise manqua. Charles le Gros, nommé roi d'Italie, vint à Rome en 881, et il fallut le sacrer empereur. Mais la famille de Charlemagne se détruisait elle-même. Arnoul, qui en descendait par une concubine, s'empare des États de Germanie désormais séparés de la France, et fait déposer Charles le Gros dans une diète assemblée à Tribur. Il n'y a plus d'empereurs, et le royaume d'Italie est disputé entre des seigneurs du pays, Bérenger, duc de Frioul, et Guy, duc de Spolète. En quelques années, on vit passer à Rome cinq empereurs : Guy, son fils Lambert, Arnoul qui vint d'Allemagne, Louis, roi de Bourgogne, et Bérenger qui resta le maître.

Dans l'intervalle de ces changements, Rome devenait une sorte de démocratie théocratique, dominée par des prêtres et par des femmes ; singulier spectacle qui, dans la barbarie du moyen âge, n'était possible qu'à Rome.

Une femme d'origine patricienne, Théodora, célèbre par son audace et sa beauté, s'empara dans Rome d'un grand pouvoir qu'elle prolongea par les charmes de ses deux filles. La ville de saint Pierre fut soumise à ce triumvirat de courtisanes.

Théodora, la mère, par son intime commerce avec plusieurs barons romains, s'était mise en possession du château de Saint-Ange, à l'entrée de Rome, sur l'un des principaux ponts du Tibre, et elle en avait fait un lieu de plaisir et une forteresse, d'où elle corrompait et opprimait l'Église. Ses filles, Marozie et Théodora, disposaient de la chaire pontificale par elles-mêmes, par leurs amants, ou quelquefois pour leurs amants mêmes. Sergius III, après une élection contestée et un exil de sept ans, fut rappelé sur le siège de Rome par le crédit de Marozie dont il avait un fils qui, dans la suite, fut pape lui-même. La jeune

Théodora n'eut pas moins de crédit et d'ambition que sa sœur. Elle aimait un jeune clerc de l'Église romaine qu'elle avait fait évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne. Ennuyée d'en être séparée par deux cents milles de distance, elle le fit nommer pape pour le rapprocher d'elle. En l'an 912, il fut élu sous le nom de Jean X.

Ce favori d'une femme galante, s'il était mauvais prêtre, se montra guerrier plein de courage. A cette époque, l'Église de Rome, affranchie de toute domination étrangère, n'en était pas moins exposée au plus pressant péril. Dans l'anarchie des provinces d'Italie, les Sarrasins multipliaient leurs invasions et leurs pillages. Depuis plusieurs années, ils étaient maîtres du Garillan, à l'embouchure de l'ancienne rivière de l'Iris. Ils avaient soumis les bourgades voisines, et de là, poussant leurs courses jusqu'aux portes de Rome, ils enlevaient les pèlerins ou leur faisaient payer de grosses rançons, et ils interceptaient ainsi les offrandes-que la piété des peuples ne se lassait pas d'envoyer dans cette Rome souillée de tant de vices.

Jean, sitôt qu'il fut pape, forma le projet de repousser au loin ces barbares. Il résolut d'appeler Bérenger qui venait de conquérir une partie de l'Italie du Nord. En 946, Bérenger vint à Rome pour recevoir la couronne impériale. Ce n'était pas l'entrée victorieuse des conquérants germains. Il était monté sur une haquenée blanche que le pape lui avait envoyée. A sa rencontre, s'avançaient le sénat et le peuple avec les écoles des diverses nations, suivant l'usage. Mais il s'y mêlait des bannières, indiquant divers corps de Romains, et surmontées de têtes d'animaux féroces. Il semble que le peuple de Rome fût redevenu guerrier. Après les cérémonies ordinaires, lorsque Bérenger eut promis de confirmer les donations des empereurs et qu'il eut été sacré, parmi ses dons aux églises de Rome, il offrit des armures. Peu de temps après, Jean, aidé de ses secours et d'une flotte qu'il avait obtenue de l'empereur grec, marcha contre les Sarrasins établis dans la Calabre et les défit.

Après quatorze ans de pontificat, Jean fut renversé par les mêmes moyens qui l'avaient élevé. Marozie, sœur de Théodora, ayant épousé en deuxièmes nocces Guidon, duc de Toscane, conspira contre la vie du pape, sous prétexte qu'il donnait trop de crédit à son propre frère. Des hommes d'armes, secrètement rassemblés par l'ordre de Guidon et de Marozie, surprirent le pape dans le palais de Latran, massacrèrent son frère sous ses yeux, et le jetèrent lui-même dans une prison, où, peu de jours après, on l'étouffa sous un oreiller. Marozie laissa successivement élire deux papes Léon VI et Étienne VII, dont le pontificat fut obscur et très court ; puis, elle éleva sur la chaire de saint Pierre un fils naturel qu'elle avait eu, dit-on, du pape Sergius, son ancien amant. Ce jeune homme, qui prit le nom de Jean XI, sortait de l'adolescence, et Marozie, mère d'un pape, ayant, peu de temps après, perdu son époux Guidon, vit sa main recherchée par Hugues, roi d'Italie, et frère utérin de Guidon.

Mais il paraît que le peuple de Rome se lassait du joug de cette femme impudique et cruelle. Il ne lui pardonnait pas surtout d'appeler à Rome de nouveaux étrangers, des barbares bourguignons. Outre son fils bâtard qu'elle avait fait pape, elle avait un fils légitime né d'Albéric son premier époux. Ce jeune homme, dans un banquet, ayant reçu de sa mère l'ordre de présenter l'aiguière au roi Hugues, s'acquitta mal de ce soin. Le Bourguignon irrité frappa le jeune Romain au visage. Celui-ci sort aussitôt de la salle, rassemble les chefs de la noblesse, anime le peuple et fait éclater un soulèvement contre Hugues qui, réfugié d'abord dans le château de Saint-Ange, s'en échappe à grand-peine, de

nuit et par une échelle de corde. Albéric, devenu chef de ce mouvement populaire, est proclamé consul par les Romains, chez qui se conservait toujours une tradition de la république. Il fait mettre en prison sa mère Marozie, donne des gardes à son frère le pape Jean, et, rappelant à lui tout le pouvoir au nom du peuple, il se prépare à défendre l'indépendance de Rome contre les prétentions de Hugues et les forces de la Lombardie.

Albéric, maître de Rome sous le titre de patrice et de sénateur des Romains, y exerça vingt-trois ans tous les droits de la souveraineté¹.

La monnaie² était frappée à son effigie, avec un sceptre en croix pour symbole ; il faisait la guerre et la paix, nommait les magistrats, et il disposa de l'élection et du pouvoir des papes qui, dans cet intervalle, passèrent sur le siège de Rome, Jean XI, Léon VII, Marin, Agapet II.

On n'en vénérât pas moins au dehors le nom de cette papauté soumise et prisonnière. Les évêques imploraient d'elle le pallium, comme le signe de leur consécration, et un empereur grec profita seulement de la domination d'Albéric, pour acheter de lui par de grands présents un bref pontifical, qui conférait à perpétuité ce précieux pallium³ aux patriarches de Constantinople.

De tous les points de la chrétienté qui s'agrandissait et gagnait chaque jour sur les peuples païens et barbares, on sollicitait les brefs du pape pour l'établissement des monastères et des évêchés nouveaux ; et cette pensée régnait toujours dans les esprits, qu'à Rome était la source de la religion et le dépôt de l'empire. Mais cet empire, passé par tant de mains indignes depuis Charlemagne, personne n'osait plus s'en saisir. Le roi Hugues, avec les forces de l'Italie du Nord, vint plusieurs fois ravager le territoire de l'État romain et assiéger Rome. Il ne put ni la réduire par la force, ni en obtenir l'entrée par alliance, quoiqu'il eût fini par faire la paix avec Albéric en lui donnant sa fille en mariage.

Albéric garda l'indépendance de Rome ; et le roi Hugues, en butte à la haine de ses grands vassaux de Lombardie, fut forcé lui-même de fuir devant un heureux compétiteur, Bérenger, marquis d'Ivrée. Celui-ci, pénétrant tout à coup par le Tyrol avec quelques troupes allemandes et piémontaises, voit tout tomber devant lui ; il s'établit à Milan comme tuteur du fils de Hugues, Lothaire, âgé de vingt ans, reconnu roi en l'absence de son père et marié à la fille du roi de Bourgogne, Rodolphe II, qui lui-même avait aspiré à la couronne d'Italie. La mort prompte du jeune Lothaire fit bientôt vaquer cette couronne ; et Bérenger s'en saisit du consentement de la diète des seigneurs italiens qui l'élurent roi en commun avec son fils Adalbert.

¹ *Quandoquidem Albericus omnia imperatorum jura, præter nomen Augusti, consentientibus Romanis, sibi vindicaverat, patricium eum vocare assueverunt ;... præses vero senatus universæ urbi præfectus fuit, et hinc omnium Romanorum senator vocatur.* (Michael., *Conr. Curtii de senatu romano Commentor.*, lib. VI, c. IV, pp. 169 et 170.)

² *Habet ex altero latere effigiem Alberici cum sceptre, cruciata, in altero verba Albericus P. consul.* (Michael., *Conr. Curtii de senatu romano Commentor.*, lib. VI, c. IV, p. 172.)

³ *Jussu igitur Alberici, pontifex maximus patriarchis Constantinopolitanis pallii usum perpetuum, absque prævia sedis romanæ venia, indulgit.* (Michael, *Curtii comment. ut supra*, p. 171.) — *Cumque eum cupiditas Alberici non lateret, missis eo muneribus satis magnis, efficit ut ex papæ nomine Theophylacto patriarchæ litteræ mitterentur, quarum auctoritate tum ipse, tum successores, absque paparum permissu, palliis uterentur. Ex quo turpi commercio vituperandus mus incoluit, ut non solum patriarchæ, sed etiam Episcopi totius Græcia, palliis utantur.* (Luitprandi, *Relat. leg. suæ.*)

Mais un plus puissant maître se levait du dehors sur l'Italie.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE LA MAISON DE SAXE JUSQU'À LA MORT D'OTTON I^{ER}

La race de Charlemagne partagée entre plusieurs peuples avait cessé au lieu même de sa source, tan dis qu'elle continuait de languir encore sur le trône de France. Louis IV, roi de Germanie, s'éteignit vingt années avant la mort de Charles le Simple. Mais la vigueur septentrionale, dont cette race dégénérée n'offrait plus l'empreinte, lui suscitait des successeurs dans une des provinces d'au-delà du Rhin que Charlemagne avait incorporées de force à l'antique Germanie. La Saxe, à si grande peine vaincue et convertie, était devenue le plus puissant des États teutoniques, et à la mort de Louis IV, en 909, ce fut un duc de Saxe, Otton le Grand, qui par son autorité sur la diète disposa de la couronne et, la refusant pour lui-même, la fit donner à Conrad.

Après un règne de dix ans, consumé en efforts pour abaisser la Saxe, retenir la Lorraine et défendre le reste de l'Allemagne contre les Hongrois et les Slaves, Conrad mourant avait appelé lui-même à sa succession la maison de Saxe, et désigné Henri, fils d'Otton, comme le roi que les États de Germanie devaient choisir.

Ce premier roi de la famille des Otton, hardi et guerrier sans être barbare, réunit de nouveau à sa monarchie d'outre-Rhin le duché de Lorraine qui s'était vainement livré aux faibles mains de Charles le Simple, repoussa les Hongrois, soumit la Bohême, conquit la Misnie sur les Slaves et Slesvig sur les Danois ; mais dans un règne de dix-sept ans, toujours occupé par la guerre ou par le soin de s'y préparer, il ne paraît pas même qu'il ait jeté les yeux sur l'Italie : tant il y avait à faire pour recommencer l'empire de Charlemagne !

A la mort de Henri, Otton son fils que ; de son vivant, il avait fait désigner pour successeur, entreprit davantage, et poussa plus loin ses conquêtes.

Malgré les révoltes des feudataires trop puissants et des populations diverses dont se formait le royaume tumultueux de Germanie, et quoiqu'en butte aux complots des Saxons eux-mêmes, Otton parvint à tout dominer autour de lui, en demeurant victorieux au loin.

Henri n'avait pas franchi l'Elbe ; Otton soumit toutes les tribus slaves, jusqu'à l'Oder, portant partout avec la guerre le christianisme, seule civilisation de ces temps barbares, et fondant des évêchés dans le Brandebourg encore idolâtre et dans le Jutland, ce vieux foyer des invasions normandes.

Otton, avec moins de puissance et de génie, reprenait l'œuvre de Charlemagne ; il devait comme lui aspirer à ce titre d'empereur qui, donné dans Rome par le pape, semblait aux imaginations confuses du moyen âge l'investiture de Dieu, transmettant l'héritage des césars. Mais il fallait d'abord reprendre ce royaume d'Italie, échappé depuis longtemps aux deux branches des débilés héritiers de Charlemagne. Les événements s'y prêtèrent d'eux-mêmes, et vinrent donner à l'ambition d'Otton l'apparence de la générosité.

Bérenger, non content de s'être fait nommer roi à la mort du jeune Lothaire, voulut s'emparer aussi d'Adélaïde, la veuve de son infortuné prédécesseur et la contraindre d'épouser son fils Adalbert.

Adélaïde refusa ; et, célèbre par sa naissance royale et sa beauté¹, elle le devint plus encore par ses malheurs. Arrêtée dans Pavie où elle avait régné, dépouillée de tout, frappée, dit-on, et traînée aux cheveux par la mère brutale d'Adalbert, elle fut enfermée dans une tour, sur les bords du lac Garda. Peu de mois après, un prêtre la fit échapper avec la femme qui la servait, en leur ouvrant un passage souterrain au pied de la tour. Séparée de son libérateur qui alla réclamer pour elle la protection de l'évêque de Reggio, Adélaïde fut quelques jours errante et .nourrie par la pitié d'un pêcheur. On raconta même, par toute l'Italie, qu'elle était restée plusieurs heures cachée dans un champ de blé, dont les tiges élevées la couvrirent, au moment où le roi Bérenger, qui s'était mis lui-même à sa poursuite, passait non loin d'elle, à cheval, en frappant çà et là de sa lance sur la moisson épaisse. Mais il ne découvrit pas celle que protégeait la grâce du Christ, suivant l'expression de la religieuse Hros Witt dans des vers où elle a vivement décrit l'angoisse de la jeune reine².

Cependant l'évêque arriva pour la chercher lui-même avec une escorte nombreuse, et, évitant la rencontre de Bérenger, il la conduisit dans les montagnes de Reggio, à Canosse, fief dépendant de son Église, bâti sur la cime d'un roc isolé, et défendu par une triple enceinte de murailles, qui sera célèbre dans cette histoire. Instruit bientôt de sa retraite, Bérenger accourut pour assiéger Canosse : mais Adélaïde avait plus vite encore envoyé en Allemagne son prêtre fidèle pour implorer la puissance d'Otton qui revenait victorieux d'une expédition contre la Bohême³.

Il semble que tout fut prêt à exaucer cette prière. Otton dirige à l'instant sur la Lombardie son fils Ludolphe avec quelques troupes ; et moins de deux mois après l'évasion d'Adélaïde il était lui-même, à la tête de ses Saxons, entré dans Pavie. Une promesse qui devançait encore ce secours si rapide avait déjà dissipé les alarmes d'Adélaïde assiégée dans Canosse. Une flèche lancée, dit-on, dans la place par un adroit archer avait apporté, suspendus, la réponse et l'anneau nuptial du roi de Germanie⁴.

Peu de jours après, le siège était levé, Bérenger avait fui et ce bon prêtre, envoyé par Otton vers Adélaïde, revenait avec une escorte nombreuse de cavaliers allemands la chercher dans Canosse pour la conduire triomphante à Pavie, où Otton, qui, vainqueur sans coup férir, prenait déjà dans ses édits et

¹ *Regalis forma, præclara decore,*

*Ingenio præ lucida tanto
Ut posset regnum digne rexisse relictum.*

(Hros witha, *De gestis Oddonum*.)

² *Ipseque cum fortis sequitur turba legiones*

*Et rapido segetem cursu peragravit eandem,
In cujus sulcis latuit tunc Domna recurvis
Hæc quam quærebat cereris contacta sub altis...
Et quamvis circumpositos disjungere culmos
Nisibus extenta cunetis temptaverit hasta
Non tamen invenit Christi quam gratia textit.*

(Hros witæ, *Historia apud Meibomium*, t. I, v. 721.)

³ *Præses Adhelaidus mox advenit venerandus,*

*Induxitque suam gaudenti pectore domnam
Illo tempore rex proficiscitur in militiam
Contra Boleslaum regem Bohemorum.*

(Witch., *Corb. ann.*, l. III.)

⁴ *Litteras et annulum quem a duce detulerat, callidus arciger clam sagittæ inseruit, ac nemine id suspicante in arcem illum trajecit.* (*Chronic.*, XX.)

dans ses actes le titre de roi d'Italie, s'empressa d'épouser la jeune et belle veuve du dernier roi Lothaire.

Assuré d'avoir gagné par cette alliance tous ceux des Italiens qui détestaient Bérenger et qu'avaient touchés les infortunes célèbres d'Adélaïde, Otton voulait dès lors s'avancer jusqu'à Rome, pour y prendre le couronne impériale, et il la demanda au pape Agapet II, dont il avait déjà réclamé l'approbation apostolique pour les évêchés nouveaux, fondés dans le Nord par ses victoires.

Mais le patrice Albéric, toujours maître de Rome, n'avait garde d'y laisser couronner un empereur, et Otton, rappelé au-delà des monts par les jalousies que suscitait dans sa propre famille le choix d'une nouvelle épouse, renonça pour un temps à son ambition sur Rome¹.

Toutefois il laissait en Lombardie assez de troupes pour y maintenir sa domination en son absence ; et la durée seule des troubles, qui le retinrent en Allemagne, peut expliquer comment il consentit à rendre à Bérenger et à son fils le royaume d'Italie, et à n'en garder lui-même que la suzeraineté. Bérenger humilié, mais rétabli sur le trône, oublia le serment qu'il avait fait à Otton de lui obéir en fidèle vassal, et de gouverner ses sujets en bon roi ; et pendant que l'Allemagne était déchirée par un soulèvement de Ludolphe, fils d'Otton, qui avait attaqué son oncle le duc de Bavière, et résistait à son père lui-même, Bérenger assiégeait de nouveau Canosse, l'ancien asile d'Adélaïde, et étendait ses pillages sur l'État romain où une nouvelle révolution était survenue.

Albéric, mort seigneur de Rome, avait légué sa puissance comme un héritage à son fils Octavien, qui, deux ans après, à la mort du pontife. Agapet II, se fit, tout jeune qu'il était, nommer pape par ceux qui le reconnaissaient déjà comme patrice. Ainsi se réunissaient dans un seul homme le pouvoir civil et le pouvoir religieux, le glaive et la tiare ; révolution qui, dans ces temps de subtile barbarie, parut si importante aux esprits, qu'un empereur grec la désigna comme l'époque de la séparation légitime de Rome, et de sa constitution régulière sous le pouvoir d'un pape.

Mais pour remplir cette grande tâche, pour être du même coup roi et pontife, Jean XII n'avait que de l'inexpérience et des vices ; et, trop faible pour se défendre contre Bérenger, il ne sut qu'appeler lui-même en Italie un maître plus redoutable.

Ludolphe, reçu en grâce par son père, et envoyé contre Bérenger qu'il soumit et qu'il épargna, était mort en Lombardie à la fleur de l'âge et laissait l'héritage du trône aux enfants qu'Otton avait de sa nouvelle épouse. Pressé de faire couronner roi de Germanie l'aîné de ses enfants à peine âgé de sept ans, Otton voulut aussitôt après s'assurer de nouveau par lui-même la possession de l'Italie. Depuis longtemps il y était appelé par les évêques et les seigneurs mécontents ou jaloux de Bérenger et de son fils ; et le nouveau pape Jean XII venait de lui envoyer une ambassade pour, le supplier au nom de Dieu de délivrer l'Église romaine des griffes de ces deux monstres, et de lui rendre sa liberté première².

Otton, paisible en Allemagne, jugea le moment venu de reprendre Rome. Entré par le Tyrol en Italie ; et ayant par sa seule présence dissipé l'armée nombreuse

¹ *Ludulfus tristis a rege discessit.* (Witch., *Corb. ann.*, lib. III.)

² *Legati ab sede apostolica venerunt Joannes diaconus et Aro sereniarius votantes regem ad defendendam Italiam et Romanam rempublicam a tyrannide Berengarii.* (*Chronic. Rhegen. ad a. 960.*)

qu'Adalbert avait réunie dans la vallée de l'Adige, il fait déposer, dans une diète tenue à Milan, Bérenger et son fils, et, prenant de nouveau pour lui-même le titre de roi d'Italie, est couronné dans la basilique de Saint Ambroise par les mains de l'archevêque Walpert, Allemand de naissance : puis, après avoir célébré dans Pavie la fête de Noël, il s'avance vers Rome avec son armée et les principaux évêques et seigneurs de Lombardie.

Rien ne pouvait arrêter ce vainqueur que Jean XII avait appelé lui-même. Cependant un acte ancien subsiste et semble attester que des conditions et des réserves lui furent opposées. L'inégale puissance des deux parties contractantes ne suffit pas pour faire arguer de faux cet acte mémorable ; il suffit de songer que Rome était redevenue indépendante depuis un demi-siècle, et qu'elle donnait l'empire, et on concevra que, pour entrer dans ses murs sans coup férir et recevoir des mains du pape cette couronne impériale sans maître depuis tant d'années, Otton ait consenti à prêter ce serment : *A toi, seigneur pontife Jean, moi, Otton, je promets et je jure, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et par ce bois de la croix vivifiante, et par ces reliques des saints, que si, par la permission de Dieu, j'entre dans Rome, j'élèverai selon mon pouvoir la sainte Église romaine et toi son chef, et que jamais ni ta vie, ni tes membres, ni cette dignité que tu possèdes ne te seront enlevés par ma volonté ou par mon conseil, de mon aveu ou par mes ordres, et que je ne tiendrai nul plaid, ni ne rendrai aucune ordonnance, sans ton avis, sur les choses qui te concernent*¹. A ce prix, Otton fut reçu dans Rome aux acclamations du sénat et du peuple ; et, dans la basilique où avait été couronné Charlemagne, il s'assit sur la chaire impériale et fut béni et consacré par le pape, sous les noms d'Auguste et d'empereur. Le pape de son côté jura, sur les reliques de saint Pierre, de ne plus communiquer avec les deux rois déposés² ; et Otton, après lui avoir fait de magnifiques présents et prodigué les largesses aux barons, au clergé, au peuple de Rome, reprit par la Toscane la route de Lombardie pour achever la ruine de Bérenger et de ses partisans, qui tenaient encore dans quelques forteresses du duché de Spolète et du lac de Garda.

Mais déjà s'était faite dans l'esprit des Italiens la révolution qui suivit toujours l'invasion des Allemands. Ceux qui les avaient appelés en étaient las, les Romains surtout ; ils maudissaient une protection qui leur ôtait leur indépendance. Le jeune pape Jean XII, dans la licence de sa vie, et quoiqu'il eût invoqué les armes d'Otton contre Bérenger, avait ce patriotisme italien que s'étaient transmis les nobles de Rome, et qui avait animé jusqu'aux amants et aux bâtards de Marozie. Quand il n'eut plus à craindre la tyrannie de Bérenger et d'Adalbert, il voulut favoriser leur résistance pour s'en faire un contrepoids à la puissance d'Otton. Il se plaignit avec hauteur que ce prince assiégeait quelques villes encore occupées par eux, mais dépendantes du domaine de l'Église.

Otton, irrité et traitant le pape d'enfant, affecta surtout d'accuser le désordre de ses mœurs et les scandales qu'il donnait dans Rome. Il lui reprochait en même temps une ambassade envoyée à Constantinople, une liaison secrète avec des Hongrois et à consécration récente d'un évêque destinée à exciter en Hongrie la guerre contre l'empire ; et, en lui faisant porter ces plaintes menaçantes par deux évêques, l'empereur saxon avait chargé les chevaliers qui les escortaient

¹ Gratianus. *dist.* 63, *decretum* 33. Michael, *Conr. Curtii de senatu romano*, lib. VI, cap. V. *Lettre d'Otton*, Witich., *Annal.*, lib. III. Ditmari, *Chronic.*, lib. II, p. 24.

² Luitprandi, *Hist.*, lib. VI, c. VI.

d'appuyer leurs paroles, si le seigneur pape en déniait la vérité, et d'offrir de les prouver en champ clos.

Jean XII, en recevant les deux évêques avec de grands égards, n'accepta en leur nom ni serment ni duel, mais peu de jours après il s'allia ouvertement avec Adalbert, qui avait ramassé quelques troupes dans la Corse et dans la Calabre, et il le reçut à Rome dans l'été même de cette année, la seconde du séjour d'Otton en Italie.

A cette nouvelle Otton, dès que la fin des chaleurs lui permit de faire marcher ses troupes, s'avança pour assiéger Rome. Mais Jean XII, après avoir fait des apprêts de guerre et s'être montré lui-même en armes, couvert du casque et de la cuirasse, passa sur l'autre rive du Tibre et fit sa retraite avec Adalbert.

Otton qui avait campé sous les murs de la ville y pénétra sans résistance et exigea du peuple un nouveau serment de fidélité. Les principaux de Rome jurèrent de ne jamais élire ni ordonner de pape sans le consentement et le choix de l'empereur Otton, César Auguste, et de son fils le roi Otton ; et, trois jours après, un concile, formé surtout de prélats allemands et lombards, s'assemble dans l'église de Saint-Pierre avec l'assistance de plusieurs évêques du voisinage, de dignitaires ou prêtres de l'Église romaine, de nobles romains et de quelques hommes du peuple sous la garde de la milice romaine. Mais l'armée allemande était derrière, et Otton présidait ce concile qu'il ouvrit en demandant pourquoi le pape Jean n'était pas présent à cette sainte assemblée. Des voix nombreuses s'élevèrent aussitôt pour accuser le pontife ; un cardinal-prêtre déclara qu'il l'avait vu célébrer la messe sans communion ; un cardinal-diacre qu'il l'avait vu faire l'ordination d'un diacre dans une écurie et hors du temps régulier. Plusieurs l'accusèrent d'avoir fait à prix d'argent des ordinations épiscopales, et, en particulier, d'avoir consacré évêque de la ville de Todi un enfant de dix ans. D'autres l'accusaient d'adultère avec la concubine de son père, avec une veuve et sa nièce, et lui reprochaient d'avoir fait du palais pontifical un lieu de prostitution, n'épargnant ni femme mariée, ni veuve, ni vierge, et pas plus celles qui vont nu-pieds dans la rue que celles qui sont portées sur des chars. On lui reprochait aussi des cruautés : la mort de son parrain auquel il avait fait crever les yeux, et celle d'un cardinal qu'il avait fait mutiler. On l'accusait d'avoir ordonné des incendies, porté l'épée, revêtu la cuirasse, enfin, on lui reprochait d'avoir bu en l'honneur du diable, d'avoir, au jeu de dés, invoqué Jupiter, Vénus et les autres démons, de n'avoir pas dit ses matines et ses heures et d'avoir manqué de faire le signe de la croix.

L'empereur dont la présence déchaînait ce torrent d'injures, ne parlant que la langue allemande, comprise de peu, chargea Liuthprand, évêque de Crémone, de dire de sa part en latin à l'assemblée que les hommes élevés en dignité étaient souvent calomniés par l'envie ; qu'il les suppliait donc, au nom de Dieu, que personne ne peut tromper, par la sainteté de la mère de Dieu et par le corps très précieux du prince des apôtres, de n'alléguer contre le seigneur pape aucun fait qui ne fût réel et qui n'eût été vu par des hommes irréprochables.

Les flatteurs se récrièrent, et, à l'appui du reproche fait au pape d'avoir pris les armes et ceint la cuirasse, ils invoquèrent le témoignage des soldats de l'empereur. Mais ces témoins-là étaient le signe même de l'oppression de Rome et de la violence qu'elle subissait. Pour pallier cette violence, les membres du concile, partisans de l'empereur, auraient bien voulu faire reconnaître leur juridiction par le pontife accusé. Otton, sur leur demande, souscrivit donc une

lettre, dont la forme marque le respect qui s'attachait à la dignité pontificale, au milieu des emportements contre la personne du pape :

Au souverain pontife et pape universel, Otton, par la divine clémence, empereur auguste, avec les archevêques de Ligurie, de Toscane, de Saxe et de Franconie, au nom du Seigneur, salut.

Venus à Rome pour le service de Dieu, comme nous nous informions de votre absence auprès des Romains vos fils, c'est-à-dire des évêques, des cardinaux, prêtres et diacres et de tout le peuple, et que nous demandions pour quelle cause vous ne vouliez pas nous voir, nous les défenseurs de votre Église et de vous-même, ils nous ont dit de vous des choses si obscènes que si elles étaient dites sur des histrions, elles devraient vous faire rougir. Pour que toutes ces choses ne soient pas ignorées de votre grandeur, nous vous en écrivons en peu de mots quelques-unes ; car, si nous voulions les exprimer toutes distinctement, un jour ne nous suffirait pas. Vous saurez donc que par la voix, non de peu, mais de tous, autant de ceux de votre ordre que de ceux de l'ordre laïc, vous êtes accusé d'homicide, de parjure, de sacrilège et d'inceste dans votre propre famille et avec deux sœurs. On dit encore, chose horrible à entendre, que vous avez bu du vin en l'honneur du diable, et qu'au jeu de dés, vous avez invoqué l'assistance de Jupiter, de Vénus et des autres démons. C'est pourquoi nous prions instamment votre paternité de venir et de ne point refuser de se justifier de toutes ces choses. Si par hasard vous craignez quelques violences de la multitude, nous vous affirmons avec serment qu'il ne sera rien fait de contraire aux droits prescrits par les saints canons. Donnée le 8 des ides de novembre.

Jean XII reçut cette lettre dans son camp à quelques lieues de Rome. S'il eût voulu discuter avec ses ennemis, il lui était facile de répondre qu'en admettant la juridiction d'un concile œcuménique sur le pape, quelques évêques de Lombardie, de Saxe et des faubourgs de Rome, présidés par un roi étranger, ne formaient pas un tel concile et n'avaient pas le droit de juger le chef de l'Église ; mais il se contenta de leur écrire en ces mots

Jean, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les évêques.

Nous avons entendu dire que vous voulez faire un autre pape. Si vous faites cela, de par le Dieu tout-puissant, je vous excommunie, en sorte que vous n'ayez plus licence d'ordonner nul prêtre et de célébrer la messe.

Le concile qui, dans cet intervalle, s'était augmenté de l'archevêque de Trèves et de quelques prêtres lombards, répondit en relevant avec dérision une faute de langage dans la menace même du pape, et lui rétorqua son excommunication par ce sanglant sarcasme : Judas, le traître et le vendeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avait reçu comme les autres la puissance de lier et de délier, d'après les paroles du maître. Tant qu'il fut fidèle parmi les disciples, il pouvait lier et délier ; mais lorsque, par le poison de la cupidité, devenu homicide, il eut voulu tuer celui qui était la vie, il n'eut plus rien à lier et à délier que lui-même à qu'il étrangla d'un nœud funeste.

Cette nouvelle lettre ayant été rapportée au concile, parce que le pape, dans l'intervalle, avait quitté la campagne de Rome, l'empereur, pour dernier grief, alléguant, par ses interprètes, la perfidie de Jean XII qui lui avait envoyé, dit-il, des légats en Saxe, pour invoquer son secours contre Bérenger et Adalbert, et qui ensuite, au mépris du serment et de la fidélité jurés sur le corps d'e saint Pierre, avait fait venir à Rome ce même Adalbert et l'avait défendu contre l'empereur, en excitant des séditions, en se faisant chef de guerre, en revêtant la

cuirasse et le casque. Le concile s'en remit à l'empereur, pour éloigner Jean XII et faire élire à sa place un autre pontife qui fût de bon exemple ; et, dans la même assemblée, Léon, premier archiviste de l'Église romaine et l'un des légats que Jean XII avait envoyés à l'empereur en Saxe, fut proclamé pape, de l'aveu du prince, sous le nom de Léon.

Quelle que fût cependant cette apparente unanimité d'un concile, ou intimidé par le vainqueur ou formé de ses créatures, on vit bientôt paraître un parti romain, à qui la domination étrangère était plus odieuse que les vices des papes. L'empereur, pour ne pas affamer Rome, ayant renvoyé une grande partie de ses troupes, les Romains s'enhardirent bientôt contre lui, et, soit que Jean XII les eût excités par ses émissaires et par ses promesses, soit plutôt qu'il y eût dans l'esprit même du peuple une disposition toujours prête à secouer le joug étranger, un soulèvement éclata : les ponts furent barricadés et l'empereur attaqué jusque dans son quartier, où le pape choisi par lui s'était réfugié.

Cependant ces milices de Rome, quoique marchant en ordre avec trompettes et bannières, ne tinrent pas devant les hommes d'armes d'Otton, que le chroniqueur impérial compare à des éperviers dispersant une foule d'oiseaux timides. Il fallut même l'intercession du pape Léon pour arrêter la poursuite et faire épargner la ville qui donna des otages. On peut croire toutefois que le mécontentement des Romains paraissait redoutable même après la défaite, car on voit l'empereur user de modération, rendre les otages et, peu de temps après, lever son camp pour marcher à la poursuite d'Adalbert.

Mais à peine s'est-il éloigné que Rome, armée de nouveau, chassant le pape Léon, ouvre ses portes à Jean XII ; et quoique un historien du temps, l'évêque de Crémone, attribue ce soulèvement à l'influence de quelques femmes de la noblesse qui s'étaient livrées à la passion de Jean XII, il est difficile de ne pas voir dans ces changements rapides le réveil d'un patriotisme indigène luttant contre l'Allemagne et l'empire. Ce sentiment survécut au chef de parti qui l'excitait. Rétabli sur le siège de saint Pierre, et vengé de ses ennemis par des supplices, Jean XII, surpris et frappé lui-même dans un rendez-vous adultère, meurt sans communion, assurent les Allemands. Rome n'en persévère pas moins dans l'indépendance dont le pontife impénitent avait donné l'exemple, et, sans souci de l'empereur ni de son pape, elle se hâte d'élire un successeur à Jean XII. Mais Otton dans l'intervalle ayant grossi son armée revient sur Rome, l'investit, et après un siège durant lequel nul homme sorti des murs ne passait les lignes allemandes sans être mutilé, il rend la ville de force et par la famine, et y rétablit son pape Léon ; puis, dans un concile formé d'évêques allemands et d'Italiens asservis, il fait amener l'autre pape, couvert de ses ornements pontificaux. Le cardinal archidiacre, vendu à l'empereur, interroge l'élu des Romains, et, le traitant d'usurpateur, lui demande de quel droit il a pris la tiare du vivant du pape Léon, et s'il peut nier qu'il avait, ainsi que les autres Romains, juré à l'empereur, ici présent, de ne jamais élire ni ordonner de pape, sans le consentement de ce prince et de son fils le roi Otton. Benoît s'humiliant répond : Si j'ai péché, prenez pitié de moi. L'empereur attendri verse des larmes et prie le concile d'entendre Benoît et de lui être miséricordieux. Celui-ci, se précipitant aux pieds du pape Léon et de l'empereur, s'écrie qu'il a péché en usurpant le saint-siège et il dépose en même temps le pallium et la crosse pontificale. Léon, le laissant assis à terre, lui enleva lui-même la chasuble et l'étole et déclara qu'il le privait du pontificat et du sacerdoce, en lui permettant de conserver le rang de diacre à cause de la pitié qu'en avait eue l'empereur, et en le condamnant à l'exil loin de Rome.

Là aussi se placent deux décrets célèbres et douteux par lesquels le pape et l'Église romaine se seraient entièrement soumis au pouvoir d'Otton.

Dans l'un le pape, de l'aveu du sénat et du peuple romain, livre à Otton et à ses successeurs tous les domaines de saint Pierre. Dans l'autre, le pape, avec tout le clergé, tout le peuple romain, tous les ordres de la bonne ville de Rome, concède à Otton et à ses héritiers au royaume d'Italie la faculté de se choisir un successeur, et d'ordonner le souverain pontife ainsi que les archevêques et évêques, en leur accordant l'investiture. Ce décret ajoute encore que nul à l'avenir, quelque élevé qu'il soit, n'aura le droit d'élire le pape ou tout autre évêque sans le consentement de l'empereur, mais que ce consentement sera gratuit, et que l'empereur devra pour le donner être en même temps patrice de Rome et roi d'Italie.

L'authenticité de ces actes a été vivement débattue par l'érudition moderne, des deux côtés des Alpes ; et il est certain que de fausses dates, des signatures ou des qualifications, démenties par l'histoire semblent y déceler une de ces suppositions si communes au moyen âge, chez les adversaires comme chez les partisans de l'Église. Mais il importe peu, ce semble, qu'Otton vainqueur ait imposé ces décrets, ou que plus tard quelque clerc de la chancellerie teutonique les ait forgés sur des ouï-dire confus, mais d'après la réelle puissance que l'empereur exerçait à Rome. Vrais ou faux, ces actes ne pouvaient ni donner au conquérant un autre droit que celui de la force, ni changer le droit qu'avaient les Romains de rompre, quand ils le pourraient, un joug étranger.

Quoi qu'il en soit, Otton ayant affermi son pouvoir dans Rome reprit la route de Lombardie avec sa cour et ses troupes décimées par la contagion si redoutable aux hommes du Nord, sous le ciel d'Italie ; et bientôt après il repassa les monts, traînant avec lui le pape déchu qu'il tint en exil à Hambourg, au grand scandale du clergé même d'Allemagne qui gémissait que l'empereur dans sa toute-puissance eût fait déposer le souverain pontife, que Dieu seul peut juger¹.

L'année suivante, son compétiteur Léon étant mort, une députation des Romains arriva près de l'empereur pour prier qu'on leur rendît leur pape exilé ; mais Benoît venait lui-même de mourir sous le ciel rigoureux de Hambourg. L'empereur envoya deux prélats de sa cour, Audger et le fameux Luitprand, pour assister à l'élection d'un nouveau pape.

Jean XIII fut nommé, sans doute par l'influence des deux prélats allemands, et, bientôt après, il est renversé et chassé par Pierre, préfet de la ville, et un comte Rofred qu'appuyait le parti des nobles romains.

En même temps Adalbert agitait de nouveau la Lombardie, et, quoique vaincu par un corps de troupes allemandes, il conservait des partisans parmi les évêques et le peuple.

Otton rentre en Italie par la Suisse et marche sur Rome, qui se hâte de rappeler le pape et reçoit l'empereur sans résistance.

On voit à cette occasion que Rome avait repris ou même avait toujours gardé les titres de ses anciennes magistratures ; mais nulle de ces dignités ne fut une protection contre le vainqueur. Les consuls furent exilés, les tribuns pendus,

¹ *Romanorum præpotens imperator Augustus, valentior sibi in Christo dominum apostolicum, nomine Benedictum, quem nullus absque Deo judicare potuit, injuste, ut spero, accusatum deponi consensit, et quod utinam non fecisset, exilio ad Hamburg relegari præcepit.* (Dithm., *Chronic.*, I. II, p. 22.)

l'ancien préfet battu de verges, après avoir été promené dans la ville tout nu sur un âne, la tête coiffée d'une outre. D'autres nobles romains eurent la tête tranchée ou les yeux crevés, et ces vengeances eurent le forme de jugement,, rendus sous l'autorité de l'empereur, suivant les lois de Justinien et de Théodose, comme Luitprand, ambassadeur d'Otton à Constantinople, le dit en face à l'empereur Nicéphore qui se plaignait de cette cruauté.

Otton, en effet, comme autrefois Charlemagne, entendait succéder aux anciens césars et hériter de leur puissance. Aussi prenait-il le titre d'empereur des Romains et aspirait-il à chasser de la Calabre les restes de l'empire grec.

Toutefois, sa première pensée fut de réunir en quelque sorte sur son fils les droits des deux empires, en lui ménageant la main d'une princesse grecque, Théophanie, fille du dernier empereur, Roman le jeune, dont Nicéphore avait épousé la veuve et détrôné les enfants. Mais malgré l'adresse du négociateur Luitprand et les lettres pressantes du pape Jean XIII, Nicéphore vit le piège et aima mieux faire la guerre aux Allemands dans la Calabre que de leur livrer Théophanie.

Après plusieurs campagnes avec des succès divers une conspiration de palais vint tout changer. Nicéphore est assassiné par un général, Jean Zimiscès, qui lui succède et renonce à l'Italie pour s'affermir en Grèce. Il fait la paix avec Otton et lui accorde, pour son fils la main de Théophanie, dont il a pris lui-même les frères sous sa tutelle.

Là finit avec Nicéphore la dernière tentative de l'empire grec, pour contester à l'Allemagne la suzeraineté de Rome ; et la politique d'Otton paraîtra justifiée par les événements et par le grand pouvoir qu'une jeune Grecque, devenue veuve d'un roi de Germanie, exerça sur les Allemands et les Romains.

Théophanie semblait, en effet, apporter avec elle quelque chose de cette antique souveraineté que prétendaient sur l'Italie les césars de Constantinople, et, lorsque descendue dans la Calabre elle vint à Rome avec la pompe de son cortège oriental, et que le dimanche de l'octave de Pâques, dans l'église de Saint-Jean de Latran, elle épousa le jeune Otton et reçut avec lui, sous le même voile, l'onction sainte et la couronne, sa beauté, ses grâces, cet éclat de l'empire grec qui brillait en elle, durent aux yeux des deux peuples relever les conquérants germains qu'elle adoptait, et donner à ces maîtres grossiers un droit de plus sur Rome¹.

Ce mariage et cette consécration furent le terme du long séjour d'Otton en Italie. Retourné en Allemagne après six ans d'absence, il y mourut cette même année dans la ville de Memleben, laissant aux mains de son fils la puissance qu'il avait fondée. Les grands et les chefs de l'armée prêtèrent aussitôt serment au jeune prince, déjà consacré par le pape et désigné à l'empire. Mais il n'en fut pas moins élu par le peuple, ou du moins par la diète, avant les funérailles de son père, dont il conduisit le corps à Magdebourg : tant il est visible que dans la formation de la souveraineté se mêlaient confusément le droit populaire et l'investiture religieuse ! L'investiture religieuse commençait ce qu'achevait le veau du peuple ; mais cet exemple indique assez quel prix les rois teutoniques devaient mettre à prendre et à conserver Rome comme la source du pouvoir pour eux-mêmes et pour leurs fils.

¹ *Celebratis magnifice nuptiis.* (Witikind, liv. III.)

OTTON II.

Le jeune Otton, en succédant au grand Otton son père, eut d'abord à combattre et vainquit les Danois qui, pauvres et avides, étaient des barbares pour l'Allemagne, comme les Allemands l'étaient pour l'Italie ; puis il eut à lutter, pour rétablir la paix dans sa propre famille, entre les ducs de Bavière et de Souabe qui, bien que ses propres neveux, n'étaient guère moins indociles que les anciens grands vassaux dépouillés par son père ; enfin il eut à soutenir la guerre pour la possession de la Lorraine contre le roi de France Lothaire, cet avant-dernier des Carolingiens, qui seul sembla prescrire contre l'abâtardissement de sa race, et en eut peut-être prévenu la déchéance, s'il n'y avait pas eu déjà près du trône Hugues le Grand pour le protéger, et Hugues Capet pour y monter.

Pendant ces embarras du jeune Otton, surpris jusque dans Aix-la-Chapelle par une attaque de Lothaire, et le poursuivant à son tour jusque sous les murs de Paris, les peuples d'Italie avaient repris courage contre l'invasion des hommes du Nord. Les villes de Lombardie s'affranchissent, elles se nomment des consuls, elles élèvent des tours fortifiées pour se défendre. A Rome le même esprit d'indépendance éclate. Le pape Benoît VI qui avait été imposé aux Romains, du vivant et sous le pouvoir d'Otton Ier, est emprisonné au château Saint-Ange et mis à mort par les ordres de Crescens, qui, fils de Théodora, tenait à ce parti de la noblesse signalé par sa licence et son courage.

Il y avait cependant à Rome un parti impérial. Dans le choc des deux factions la papauté fut au pillage. Un nouveau pontife, Boniface VII, attaqué par les comtes de Tusculum, partisans de l'empereur, s'enfuit au bout d'un mois à Constantinople, emportant avec lui les vases sacrés et les ornements de la basilique vaticane. Un autre lui succède et meurt promptement.

Retenu loin de l'Italie, mais attentif aux vicissitudes de Rome, Otton, par les conseils de sa mère Adélaïde, aurait voulu porter dès lors à la chaire pontificale quelque saint et célèbre prêtre, choisi dans ses États d'au-delà des monts. Il jeta les yeux sur Maieul, abbé du monastère de Cluny dans le royaume de Bourgogne, l'appela près de lui, et devant les évêques et les grands qui remplissaient sa cour le pressa d'aspirer au siège pontifical. Soit humilité, soit prudence, Maieul refusa, et Otton qui n'avait pu sans doute alors le conduire lui-même à Rome laissa de nouveau les comtes de Tusculum disposer de la tiare.

Ce fut cinq ans plus tard seulement qu'Otton, ayant fait avec le roi Lothaire un traité qui donnait la Lorraine à l'Allemagne, fut libre de passer en Italie, et vint à la tête d'une armée nombreuse raffermir les droits de la conquête allemande dans la Lombardie, les duchés de Spolète et de Fermo, l'État romain et la Calabre.

Rien n'arrêta sa marche jusqu'à Rome, où Benoît VII, créature et parent des comtes de Tusculum, occupait le siège pontifical. Otton s'arrêtant quelques mois à Rome, au commencement de l'année 983, y fit d'abord régler plusieurs affaires de l'Église d'Allemagne par ces juges romains chez lesquels, dit un évêque du temps, **tout est à vendre et toujours.**

L'archevêque de Magdebourg, Adalbert, étant mort, le clergé et le peuple, réunis selon l'usage, lui avaient choisi pour successeur un homme savant et éloquent, le chanoine Autrick, qui avait longtemps dirigé l'école cathédrale de cette Église. Une députation, accompagnée d'Autrick lui-même, était aussitôt partie pour

obtenir l'aveu de l'empereur en Italie ; mais tout le mérite du nouvel élu ne prévalut pas. Vainement à Ravenne, en présence de l'empereur et de sa cour, il soutint un jour entier de controverse savante avec le célèbre Gerbert¹. Un favori de l'empereur, Gisler, évêque de Mersebourg, ambitionnait l'archevêché vacant, et, tout en promettant à Autrick de l'appuyer dans ses droits, il le supplanta près de son maître. Le pape Benoît VII consulté décida que l'évêché de Mersebourg serait supprimé et réuni à celui d'Halberstadt, et Gisler, perdant ainsi son épiscopat, reçut en dédommagement l'archevêché de Magdebourg, au mépris de l'élection d'un diocèse et des droits d'une Église.

Cet exemple entre mille montre assez combien l'empire avait intérêt à reconnaître et à élever la puissance du pontificat romain pour le dominer ensuite et s'en servir contre la liberté des Églises particulières.

La cour de Rome du reste, en cédant parfois aux menaces et aux présents, n'en interdisait pas moins ailleurs la corruption qu'elle souffrait dans son sein. Benoît VII, dans un synode tenu à l'église Saint-Pierre en la présence d'Otton, fit relire et confirmer les anciens anathèmes contre la simonie. *Si quelqu'un, dit-il, prêtre ou diacre, n'a pu obtenir gratuitement de son évêque ou de son métropolitain le don du Saint-Esprit, qu'il vienne près la sainte Église mère, catholique, apostolique et romaine, et il y recevra la bénédiction épiscopale, sans hérésie simoniaque.* Mais, dans ce même synode, le pape accordait au riche et puissant favori d'Otton le pallium d'archevêque, et tandis que l'élude l'Église de Magdebourg, éconduit et rebuté, mourait obscurément dans une ville d'Italie, Gisler allait prendre sa place à Magdebourg, et, non content de ce vaste diocèse, il s'appropriait encore plusieurs villes de cet évêché de Mersebourg qu'il avait fait détruire et partager *comme une famille slave, dit le chroniqueur, est mise en vente et dispersée.*

Ces évêchés du nord de l'Allemagne, il est vrai, n'étaient que des postes avancés au milieu des barbares. Les peuplades slaves, qui confinaient à la Saxe et que les prédécesseurs d'Otton avaient soumises au tribut et à la foi chrétienne, étaient tout idolâtres dans le cœur et conservaient encore dans leurs villages entourés de forêts un sanglant paganisme. Pendant le séjour d'Otton à Rome, irritées des rigueurs du margrave de Saxe, elles se soulevèrent et commirent d'affreux ravages, depuis Havelberg jusqu'à Hambourg. Leurs bandes s'étant enfin réunies en grand nombre, l'évêque Gisler marcha contre elles, avec le margrave et les principaux seigneurs de la province ; et elles furent dispersées, après un grand combat qui mit en sûreté pour longtemps les frontières de la Saxe. Otton, sans inquiétude sur l'Allemagne, s'arrêta en Italie, où Théophanie, son épouse, qui venait de lui donner un fils, l'excitait à faire valoir par la guerre les droits, qu'elle lui avait promis sur la Pouille et la Calabre, occupées par les Grecs. Dans cette guerre où les Grecs de Constantinople eurent pour alliés les Sarrasins de Sicile et d'Afrique, Otton, jeune et plein d'ardeur, prit des villes, livra des batailles et courut de romanesques périls ; et peut-être eût-il beaucoup fait, si sa vie eût été plus longue. Le dessein de lier plus étroitement toutes les parties de l'empire se marque dans la diète qu'il tint à Vérone, et où, par les suffrages des seigneurs d'Italie, il fit reconnaître roi d'Allemagne et d'Italie son fils, âgé de moins de quatre ans. Dans cette même assemblée, les vassaux italiens d'Otton, et Conrad, roi de Bourgogne, son vassal d'au-delà les Alpes, lui offrirent des secours pour continuer la guerre contre les Sarrasins et les Grecs.

¹ Hug. Flav., *Chr.*, pp. 137,138.

Mais, quelques mois plus tard, Otton, consumé de langueur, dans la vingt-huitième année de son âge, mourait à Rome, le 7 décembre 983, sans avoir rien assuré que l'avènement de son fils. Prévoyant sa fin prochaine, Otton, après la diète de Vérone, avait fait partir cet enfant pour l'Allemagne, en le confiant à Warin, archevêque de Cologne, pour le conduire à Aix-la-Chapelle, et là, par les mains de Willeghise, archevêque de Mayence, et de Jean, archevêque de Ravenne, à la fête de Noël, dix-huit jours après la mort de son père à Rome, le jeune prince fut consacré roi d'Allemagne et d'Italie.

OTTON III.

A Rome, Théophanie gardait en son nom le titre d'impératrice, qu'elle avait reçu au couronnement de son époux ; mais c'était en Allemagne qu'il fallait aller prendre la force pour appuyer ce titre. Laissant donc l'autorité principale aux mains du pape Jean XIV, créature d'Otton II, sous lequel il avait été évêque de Pavie et chancelier du royaume d'Italie, elle alla rejoindre son fils et en réclamer la tutelle. Le royaume d'Italie, où les principaux fiefs et les premières dignités de l'Église étaient confiés à des Allemands d'origine, resta sous l'influence d'Adélaïde, présente dans Pavie. *La foi que j'ai gardée au fils, je la garderai à la mère, à ma souveraine Adélaïde*, écrivait Gerbert, abbé de Bobbio ; et ce sentiment était celui du plus grand nombre des Lombards. Ainsi, dans ces temps rudes et tumultueux, c'était à deux femmes qu'il était donné de maintenir les droits d'un enfant sur l'Italie, qu'il avait quittée dès le berceau, et sur l'Allemagne, où il n'était pas né. Aigries, du vivant d'Otton, par une rivalité de pouvoir, ces deux femmes, la belle-mère et la bru, pouvaient se disputer encore la tutelle du jeune Otton ; mais Théophanie prévalut, et, quoique son élégance grecque et le faste de sa parure la fissent accuser de corrompre la simplicité germanique, elle réussit à s'entourer de conseillers habiles et à vaincre de grands obstacles. Le premier de ces obstacles venait du duc Henri, qui, délivré de prison, à la mort d'Otton II, s'était saisi du jeune roi, au sortir d'Aix-la-Chapelle, et prétendait lui-même à la tutelle ou plutôt à la couronne. Mais, comme dit Gerbert, il fallait confier l'agneau à sa mère, et non pas au loup.

Henri, usurpant déjà sur son pupille, avait pris la couronne à Magdebourg ; et, dans une seconde diète réunie à Quedlimbourg, sous les yeux mêmes de Mathilde, la fille d'Otton le Grand, il avait reçu les serments des siens ; mais l'archevêque de Mayence, consécrateur du jeune roi, les ducs de Bavière, d'Allemagne et de Franconie s'étaient rangés près de l'impératrice, jurant de maintenir les droits de son fils. Des deux côtés on s'avancait en armes, et l'on négociait ; Henri, dans une diète tenue près de Worms, consentit enfin à rendre le jeune roi à sa mère, et, en retour, il fut rétabli dans son duché de Bavière, agrandi de nouveau vers l'est, tandis que le dernier possesseur de ce pays, le duc Henri, qui venait de s'armer pour le jeune Otton, recevait en dédommagement le duché de Carinthie, formé d'une partie de la Bavière et s'étendant jusqu'à Vérone. A ce prix, le jeune enfant, salué roi dans Quedlimbourg, fut servi à table par les ducs, ses grands vassaux, et reçut les serments des ducs de Bohême et de Pologne.

Le premier soin de Théophanie fut l'éducation du jeune roi. Quel que fût cependant l'heureux effet de cette paix intérieure, les conquêtes de la Germanie furent ajournées ; et son pouvoir sur l'Italie dut s'affaiblir durant les embarras et la faiblesse d'une longue minorité. De Vérone à Pavie et jusques à Ravenne, la domination allemande se maintenait ; mais Rome était retombée dans l'anarchie.

Le pape Boniface VII, revenu de Constantinople, où il avait emporté et vendu les plus précieux ornements de l'Église romaine, se ressaisit du pontificat en soulevant une partie du peuple et jeta son successeur, Jean XIV, dans un cachot du château Saint-Ange, pour l'y laisser mourir de misère et de faim. Mort lui-même au bout de quelques mois, Boniface VII est remplacé par un pape romain de naissance, Jean XV, qui dura peu et vit s'élever contre lui une faction romaine ; tant il est vrai que, dans les continuelles révolutions de Rome, au moyen âge, il y avait à la fois le soulèvement des indigènes contre les étrangers et la lutte des nobles contre les prêtres. C'est de là que sortit un personnage dont quelques traits confus et douteux n'ont pas obscurci la mémoire dans la tradition italienne, et qui, soit ambition, soit patriotisme, sous le titre de patrice et de consul, défendit au dixième siècle la liberté de son pays. Cet homme est Crescens, descendu d'une ancienne famille de Rome. Mécontent du pape Jean XV, dès la deuxième année de son pontificat, Crescens s'était armé contre lui et l'avait forcé de quitter Rome. Réfugié dans la Toscane, sous la protection du margrave Hugues, fidèle vassal de la cour d'Allemagne, le pontife sollicita par ses légats et ses lettres le secours de l'impératrice. A cette nouvelle, Crescens, se souvenant des vengeances d'Otton II, se hâta de négocier avec le pape et lui rouvrit les portes de Rome.

Le secours invoqué cependant était loin encore. Tout retenait Théophanie en Allemagne, bien qu'elle y préparât son fils pour Rome et pour l'Empire. Dès sa septième année, le jeune roi, sous les yeux de l'impératrice et de Willeghise, archevêque de Mayence, avait été confié aux soins d'un jeune et vénérable clerc de l'Église d'Hildesheim, Bernoard, petit-fils du comte palatin Adalbert et renommé par sa science dans les lettres et tous les arts du dessin, de l'architecture et de l'orfèvrerie, qu'il pratiquait lui-même avec une rare habileté. A l'école de ce maître, le jeune prince fit de grands progrès dans les lettres romaines, tout en s'exerçant dès l'enfance aux jeux guerriers de sa nation. Un autre maître plus célèbre, Gerbert, qui, depuis la mort d'Otton II, avait repassé les Alpes, paraît avoir aussi contribué plus tard à l'éducation du jeune empereur. Il reste, sous le nom d'Otton, une lettre adressée à *Gerbert, le plus habile des philosophes*, dans laquelle le jeune prince, se félicitant de ce que *l'élévation d'une si haute doctrine n'a pas dédaigné d'instruire son ignorance*, lui demande de nouveaux renseignements par écrit et de vive voix : *Nous désirons, lui dit-il, que, ne vous refusant pas à notre vœu, vous ne repoussiez pas notre rusticité saxonne, mais que vous excitiez plutôt à cette nouvelle étude notre subtilité grecque ; car, s'il y a quelqu'un qui la réveille, il se trouvera en nous quelque étincelle du génie des Grecs. Nous vous prions donc humblement de vouloir bien, en approchant de notre petit foyer la flamme de votre savoir, éveiller en nous, avec l'aide de Dieu, le génie vivace des Grecs, et nous faire un traité d'arithmétique, afin qu'éclairé par cet ouvrage, nous comprenions quelque chose de la subtilité des anciens. Que votre paternité ne diffère pas à nous annoncer par lettre ce qu'il vous plaira de « faire ou de ne pas faire à cet égard.*

L'année suivante, 989, l'impératrice, passant les Alpes, vint célébrer à Rome les fêtes de Noël ; nul obstacle n'arrêta sa marche ou ne troubla sa présence. C'est qu'indépendamment du titre de l'empire, les principautés voisines de Rome étaient tenues par des chefs de race teutonique. La Toscane, en particulier, était régie par le margrave Hugues, chef guerrier et populaire, dont Théophanie avait accru la puissance par l'investiture du duché de Spolète. Hugues, après avoir rendu hommage et fait cortège à l'impératrice pendant son passage en Italie, la

suivit en Allemagne jusqu'à Nimègue, où elle mourut, à son retour, laissant, à l'âge de douze ans, son fils, le jeune Otton.

Adélaïde, la grand'mère et le dernier appui du jeune prince, ayant alors quitté Pavie pour aller en Allemagne prendre soin des affaires, l'Italie dut, pendant cette minorité, se soulager un peu de la domination étrangère qui pesait sur elle. Ce contrecoup fut ressenti du pied des Alpes jusqu'à Rome¹.

En Lombardie, la guerre éclata contre le peuple et les évêques soutenus de la noblesse. Ces prélats, Landulphe, archevêque de Milan, Oldéric, évêque de Crémone, étaient des étrangers, des Allemands, auxquels les Otton avaient conféré, avec la puissance ecclésiastique, un droit de seigneurie sur les villes. Ils s'appuyaient sur une noblesse également étrangère qu'ils avaient investie de riches abbayes ou de fiefs dépendant de l'Église. Ils avaient pour adversaires les hommes du pays, les marchands, les ouvriers des villes et souvent même les vassaux des monastères, comme nous le voyons par Gerbert², abbé de Bobbio, qui, dans une lettre, exprime la crainte de se mettre en route avec les hommes d'armes italiens de son abbaye.

Pendant la minorité d'Otton III, ces soulèvements populaires furent nombreux en Lombardie et amenèrent, à Milan et au dehors, de rudes combats, où l'archevêque fut vaincu et son palais forcé. La paix se rétablit toutefois ; et Landulphe, rentré dans la ville, y bâtit un nouveau monastère en signe d'expiation des discordes qu'il avait causées. Mais le mouvement qui suscita les républiques lombardes du moyen âge n'en était pas moins commencé et devait s'accroître avec le temps. A la même époque, une ancienne dépendance de l'Empire, Venise, que ses lagunes avaient sauvée des barbares, enrichie par le commerce, se faisait accorder par Adélaïde des privilèges égaux presque à sa complète indépendance. L'autorité des seigneurs et des juges impériaux continuait à s'exercer dans les principales villes de Lombardie et jusqu'à Ravenne. En Toscane, la conquête était maintenue par le margrave Hugues, dont le pouvoir s'étendait sur la Pouille, où il vengeait, au nom de l'Empire, le meurtre d'un prince de Capoue, assassina par son frère. Mais, à Rome, le pouvoir était tout entier dans les mains de Crescens. S'il ne chassait pas de nouveau le pontife, il semblait le dominer, et cet asservissement dut justifier au dehors les résistances qu'on vit alors se produire contre la souveraineté de l'Église de Rome. L'objection n'en s'était pas faite au temps de Charlemagne, et la liberté de l'Église romaine avait, pour ainsi dire, éclaté dans la grandeur même du maître qu'elle consacrait. Mais, lorsqu'on commença de redire, dans les églises de la chrétienté, que le pape était sous le joug d'un baron romain qui s'était fait consul, la vénération religieuse, déjà diminuée par les souvenirs du règne impudique de Marozie et de ses fils, reçut une nouvelle et profonde atteinte. L'exemple en fut donné dans ce royaume même de France que l'intérêt des rois de la première et de la seconde race avait si fort attaché au saint-siège de Rome et qui avait tant fait pour exalter sa puissance et sa gloire. L'avènement d'une nouvelle famille royale en fut l'occasion.

A la mort du jeune roi Louis V, la couronne de France, inutilement réclamée par son oncle Charles de Lorraine, venait d'être saisie par le plus puissant seigneur

¹ *Quod cum inclita imperatrix Adelheidis comperiret, tristis protinus affecta regem tunc VII annos regnantem visitando consolatur, ac vice matris secum tam diu habuit. Quod ipse protervorum consilio juvenum tristem illam dimisit.* (Ditm., *Episc. Chronic.*, l. 5, p. 38.)

² *Credere me non ausim fidei meorum militum, quia Itali suat.* (Gerbert, *Epist.* XCL.)

du royaume, Hugues Capet, guerrier célèbre descendu de deux princes, Robert et Eudes, qui avaient gouverné dans les interrègnes de la seconde race. Hugues, écartant Charles du trône, se montra d'ailleurs généreux pour le reste de la famille déchue. A la mort d'Adalbert, archevêque de Reims, qui, par les conseils du politique Gerbert¹, avait abandonné la cause des anciens rois et donné l'onction sainte à leur successeur, il permit qu'on élût à sa place Arnulphe, fils naturel du roi Lothaire, l'avant-dernier des Carolingiens. Il l'obligea seulement à souscrire le serment de fidélité le plus fort et le plus absolu, sanctionné par le vœu que, s'il y manquait jamais, sa bénédiction se convertît en anathème, ses jours s'abrégeassent, ses amis lui devinssent ennemis mortels, et son évêché passât dans la main d'un autre.

Mais, une fois consacré sur le siège de Reims, le bâtard des anciens rois oublia bientôt ce serment, et il livra l'importante ville de Reims à Charles de Lorraine qui s'en était soudainement approché avec une armée. Reims fut assiégée par Hugues, impatient d'ôter à un ennemi, devenu traître, la dignité sainte dont il avait abusé. Cependant Arnulphe, mandé pour défendre sa conduite devant un concile de prélats français, refuse de venir, et l'autorité du pape semblait seule suffisante pour juger le dignitaire d'un si grand siège. Hugues s'adressa donc à Rome, et, dans une lettre au pape Jean, où il rappelle vivement l'origine d'Arnulphe, son élévation, ses engagements, sa trahison, il presse le pontife de ne pas laisser anéantir l'autorité royale et de statuer sur le sort d'un autre Judas, de peur, dit-il, que le nom de Dieu ne soit blasphémé et que, trop émus par un juste ressentiment et par votre silence, nous ne consommions la ruine de la ville et la désolation de la province. Vous n'auriez pas alors d'excuse devant Dieu pour n'avoir pas voulu, dans nos demandes et dans notre ignorance, nous accorder un jugement. Peu de temps après, une autre lettre des évêques du diocèse de Reims dénonçait, avec plus de force, le crime d'Arnulphe au pape et pressait le saint-père de promulguer un arrêt qu'elle semblait lui dicter. Que nous retrouvions en vous, disait-elle, un autre Pierre, défenseur et soutien de la foi chrétienne, que la sainte Église romaine² porte condamnation contre un accusé que toute l'Église condamne ; que votre autorité nous appuie dans la déposition de cet apostat, comme dans l'ordination d'un nouvel évêque qui puisse présider à la maison de Dieu, et dans sa promotion nécessaire, avec le concours de nos frères ; et que, par là, nous comprenions pourquoi nous devons mettre votre apostolat le premier entre tous les autres.

Soit que Hugues Capet eût négligé d'intéresser au succès de sa demande le consul Crescens, alors maître de Rome, soit plutôt que le pape, d'après le génie de l'Église romaine, dût garder un reste d'affection pour les descendants de Charlemagne et accueillir avec peu de faveur les altières instances des évêques partisans du nouveau roi, les deux lettres n'obtinrent pas de réponses. Hugues Capet, qui, d'ans l'intervalle, avait repris Reims et fait Arnulphe prisonnier, le fit alors juger, dans cette ville même, par un concile provincial dont Gerbert rédigea les actes et nous a conservé le récit. Là, contre la prétention du pape à juger seul les évêques, on produisit d'anciens canons, et on alléqua l'erreur possible d'un pape, par ignorance, par crainte ou par cupidité. Dans le langage des plus

¹ *Lotharius, rex Franciæ, prolatus est solo nomine, Hugo vero non nomine, sed actu et opere.* (Gerbert, *Epist.* IVL.)

² *Ferat sancta Ecclesia Romana sententiam damnationis in reum quem universalis damnat Ecclesia.* (Synodus Remensis, etc. Francofurti, M.D.C) *ut sciamus cur inter cæteros apostolatum vestrum præferre debeamus.* (*Ibidem.*)

pieux évêques de cette assemblée, on peut reconnaître combien l'oppression et les scandales du siège apostolique en avaient dès lors affaibli l'autorité. Oh ! dit l'évêque d'Orléans, oh ! déplorable Rome, qui, après avoir éclairé nos aïeux de la lumière des saints Pères, a versé sur nos temps de monstrueuses ténèbres qui seront diffamées dans les siècles à venir ! Nous avons appris qu'il exista jadis d'illustres Léon, de grands Grégoire. Que dire encore de Gélase et d'Innocent, supérieurs par leur sagesse et leur éloquence à toute la philosophie mondaine ? Elle est longue, la suite des pontifes qui remplirent l'univers de leur doctrine, et c'est avec justice que l'Église universelle était confiée à la direction de ceux qui, par leur vie et leur science, surpassaient tous les mortels. Et cependant, même à une si heureuse époque, ce privilège, ô Rome, te fut contesté par les évêques d'Afrique redoutant, je le crois, les misères que nous souffrons aujourd'hui, plutôt qu'ils ne craignaient la force même de ta domination ; car que n'avons-nous pas vu dans ces derniers temps ? Nous avons vu Jean surnommé Octavien vauté dans le borbier des vices, conspirant contre Otton qu'il avait créé lui-même Auguste. Il est chassé, Léon le néophyte est créé pontife ; mais, l'empereur Otton ayant quitté Rome, Octavien y rentre, met en fuite Léon, fait couper le nez, la main droite et la langue au diacre Jean, et, après des fureurs et le meurtre des premiers « de la ville, meurt promptement. Les Romains lui substituent le diacre Benoît surnommé le Grammairien ; Léon le néophyte avec son empereur revient bientôt, l'attaque, l'assiège, le prend, le dépose et l'envoie en Germanie exilé à jamais.

A l'empereur Otton succède le César Otton, préférable à tous les princes par son génie naturel, sa jeunesse, sa valeur, sa prudence ; mais à Rome succède dans le pontificat un monstre hideux, le plus méchant des hommes et souillé du sang de ses prédécesseurs. Chassé à son tour et condamné dans un grand synode après la mort du bienheureux Otton, il revient à Rome, il attire hors de la citadelle, à force de serments, un illustre pontife, Pierre, jadis évêque de Pavie, le jette dans un cachot et l'y fait périr. Devant de tels monstres¹ remplis d'ignominie et vides de la science des choses divines et humaines, est-il juste de décider que, dans tout l'univers, d'innombrables prêtres de Dieu, distingués par le savoir et la sainteté, doivent se prosterner ? Qu'est-ce donc, révérends Pères ? A quel vice devons-nous imputer que la première des Églises de Dieu, élevée si haut, couronnée de gloire et d'honneurs, soit rejetée si bas et souillée de honte et d'infamie ? Si, dans tout homme élu à l'épiscopat, on recherche sévèrement la gravité des mœurs, la pureté de la vie, la science des choses divines et humaines, que ne doit-on pas exiger dans celui qui aspire à être le précepteur de tous les évêques ? Pourquoi donc porter sur cette chaire si haute quelqu'un de si faible, qu'il ne soit digne d'occuper aucune place dans le clergé ? Qu'est-ce à vos yeux², révérends Pères, que ce pontife élevé sur un trône et tout éclatant de pourpre et d'or ? S'il manque de charité et s'il est enflé seulement de sa science, c'est l'Antéchrist assis dans le temple de Dieu et s'étalant comme un Dieu. S'il n'a ni le fondement de la charité, ni l'élévation de la science, c'est une statue dans le temple de Dieu, c'est comme une idole, et lui demander des réponses, c'est consulter un marbre.

Plus loin, l'orateur montre Rome ayant perdu l'Église d'Alexandrie, l'Église d'Antioche et, sans parler de l'Afrique et de l'Asie, voyant déjà l'Europe qui se sépare d'elle. Car, dit-il, l'Église de Constantinople s'est soustraite à Rome et les

¹ Synodus Remensis, p. 60.

² Synodus Remensis, p. 61.

provinces intérieures de l'Espagne ne reçoivent pas ses jugements. Il y a scission, suivant la parole de l'Apôtre, non seulement des peuples, mais des Églises¹, parce que l'Antéchrist paraît s'approcher, et, comme le dit le même apôtre, le mystère d'iniquité est commencé. Il devient manifeste que, dans l'ébranlement de la puissance romaine et l'abaissement de la religion, le nom de Dieu est impunément dégradé par des parjures et que l'observance de sa divine religion est méprisée par les souverains pontifes eux-mêmes. Rome, enfin, déjà réduite à la solitude, se sépare aussi d'elle-même, tandis qu'elle ne veille plus sur elle ni sur les autres.

Par ce langage que ne surpasse pas la réforme du seizième siècle et où paraissent déjà les allusions à l'Antéchrist et au mystère d'iniquité, on peut juger ce qu'avait perdu Rome dans l'esprit des peuples et quelle tâche serait donnée au grand pape du onzième siècle. Le concile de Reims ne se bornait pas, en effet, à contester, par des raisonnements et des textes, le droit canonique du pape de juger seul les évêques. Dans le langage de cette assemblée, le pape et les cardinaux n'ont pas même l'instruction qu'un portier d'église doit avoir². Rome est une ville vénale qui pèse ses jugements dans la balance contre le poids des écus. Les rois ne doivent pas se laisser jouer par ces détours, ces lenteurs et ces ambiguïtés, ni essayer d'acheter à Rome une formule de jugement contre un évêque convaincu de lèse-majesté qui ne manquera pas d'offrir aux Romains des monceaux d'or et d'argent, s'il peut se racheter par là.

Le concile s'étant donc attribué le jugement d'Arnulphe, sous la seule réserve de ne pas prononcer de peine capitale, l'interrogea, le convainquit et le déposa. Puis, dans la même assemblée, on pourvut au siège de Reims, et Gerbert, un des dignitaires de cette église, qui de bonne heure avait prévu la fin du jeune roi Louis et servi de ses efforts l'élévation de Hugues Capet, fut choisi pour successeur d'Arnulphe dont il venait de diriger la condamnation. Mais, sitôt que la nouvelle en vint à Rome, le pape Jean XV, trouvant ses droits méconnus et dans la déposition et dans l'élection, excommunia le concile de Saint-Basle et déclara ne reconnaître pour archevêque de Reims qu'Arnulphe alors détenu dans les prisons du roi. Vainement Hugues Capet écrivit au pape pour le prier de ne pas recevoir comme vraies des choses douteuses et de juger tout par lui-même. Moi et mes évêques, lui disait-il, nous sommes sûrs de n'avoir rien fait contre votre apostolat. Si, en votre absence, vous ne nous croyez pas assez, venez par votre présence reconnaître la vérité. La ville de Grenoble, sur les confins de l'Italie et de la Gaule, est un lieu jusqu'où les pontifes romains ont coutume de « s'avancer à la rencontre des rois français ; si cela vous plaît, vous pouvez le faire. Mais s'il vous plaisait de visiter nous et nos États, nous vous recevrons, à la descente des Alpes, avec les plus grands honneurs et ; à votre retour, nous vous entourerons de tous les respects qui vous sont dus. Nous le disons dans la sincérité de notre cœur, afin que vous ayez l'assurance que, nous et les nôtres, nous ne voulons en rien décliner vos arrêts.

Cette lettre n'obtint pas de réponse, et l'adroit Gerbert, qui l'avait rédigée, essaya de prouver alors, par divers écrits, qu'il n'y avait pas eu d'atteinte à l'autorité du pape dans la condamnation d'Arnulphe, puisqu'elle avait été prononcée d'après des canons décrétés ou approuvés par les papes.

¹ Synodus Remensis, p. 74.

² Synodes Remensis, p. 72.

En adressant cette défense à l'évêque de Strasbourg, qui, comme sujet d'Otton, lui était favorable, il se plaint que Rome, jusqu'ici la mère des Églises, maudit les bons et bénit les méchants, et abuse de la puissance de lier et de délier qu'elle a reçue de Jésus-Christ. Puis, dans une lettre qu'il adresse à Séguin, archevêque de Sens, et l'un des membres du concile excommunié, il proteste de nouveau contre l'inutilité d'attendre le jugement du pontife romain, quand on se conforme d'ailleurs à la loi divine. Nos ennemis, dit-il, pourront-ils enseigner que le jugement de l'évêque de Rome est plus grand que le jugement de Dieu ? Mais le premier des évêques, ou plutôt le prince des apôtres eux-mêmes, nous crie qu'il faut obéir à Dieu plus qu'aux hommes. Le précepteur des nations, Paul, nous crie : *Si quelqu'un vous annonce au-delà de ce qui vous a été enseigné, fût-ce un ange du ciel, qu'il soit anathème*. Eh quoi ! parce que le pape Marcellin¹ brûla de l'encens à Jupiter, était-ce une raison pour tous les évêques d'en brûler aussi ? Je le dis hardiment, si l'évêque de Rome lui-même a péché contre son frère, et si, averti plusieurs fois, il n'a pas écouté l'Église, cet évêque de Rome, oui, lui-même, d'après le précepte de Dieu, doit être tenu pour un païen et un publicain. Plus l'élévation est grande, plus la chute est profonde. Gerbert concluait en exhortant les évêques excommuniés pour sa cause à être contents et fermes et à ne pas s'abstenir des saints mystères². On peut présumer que l'encouragement de Gerbert, dans une lettre si hardie, n'était pas seulement la puissance de Hugues Capet. Sans doute, l'ancien protégé des Otton était aussi soutenu par l'espérance que leur pouvoir, interrompu dans Rome par les embarras d'une minorité, s'y rétablirait un jour et détruirait ce qui s'était fait en leur absence. En attendant, le pape Jean, sans lever l'excommunication prononcée, avait envoyé deux légats en France pour examiner, dans un nouveau concile, la grande affaire de l'Église de Reims. Mais ce concile ne se tint pas, et pendant les résistances de Gerbert pour garder son siège contesté, l'événement qu'il espérait s'accomplit. Le jeune Otton, appelé par les prières des Romains, dit un chroniqueur, mais plutôt, il faut le croire, pressé par ses conseillers d'exercer une puissance qui, à son âge, devait être la leur, avait, au printemps de 996, traversé les Alpes avec une armée nombreuse, et, après s'être arrêté à Vérone où commandait pour lui son oncle Otton, margrave de Carinthie, et après avoir célébré les fêtes de Pâques à Pavie, il avait marché avec tout son camp sur sa ville royale de Ravenne. Là, une députation des principaux de Rome se présenta pour lui annoncer que le pape Jean XV venait de mourir.

Il est manifeste que la ville de Rome, quel que fût le parti de prêtres ou de nobles qui, depuis quelques années, prévalait dans ses murs, se sentait impuissante à résister au jeune César de Germanie et à ses troupes allemandes grossies des milices de ses vassaux lombards. Crescens même ne paraît avoir tenté nul effort ; et la vacance du Saint-Siège fut seulement, pour le jeune conquérant, une occasion facile de marquer aussitôt le rétablissement du pouvoir qu'avaient exercé ses aïeux. Il choisit près de lui le nouveau pape, il désigna le fils même du margrave de Carinthie et de Vérone, le jeune Brunon, qui, par sa mère, fille du grand Otton, était membre de la famille impériale, et il l'envoya sur-le-champ à Rome avec deux prélats allemands de sa cour, Willeghise, archevêque de Mayence, et Adalbold, savant évêque d'Utrecht. Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome se conformèrent à cette volonté du jeune prince, et Brunon fut élevé sur la chaire de saint Pierre, avant que le roi de Germanie fût

¹ Synodus Remensis, p. 147.

² Synodus Remensis, p. 140.

son entrée dans Rome, où, le 21 mai de la même année, il reçut l'onction sainte et la couronne impériale des mains du pape qu'il venait de créer.

Nulle violence n'ensanglanta cette reprise de la conquête allemande. Otton, tenant un plaid solennel comme juge suprême, condamna Crescens au bannissement ; mais, à la prière du nouveau pontife, et sans doute pour lui concilier la faveur publique, il fit aussitôt grâce de cette peine ; puis, ayant laissé Rome paisible, il regagna la Lombardie pour prendre à Monza la couronne de fer, et, la même année, de retour en Allemagne, il célébrait, à Cologne, le jour de sa naissance, anniversaire de sa quinzième année.

Mais, en s'éloignant de l'Italie, et en repassant les monts, l'armée allemande emportait avec elle la terreur et la docilité des Romains. Crescens qui, sous le pardon de l'empereur, restait dépouillé du patriciat, ne tarda point à former des complots contre le fils d'un margrave allemand devenu pape. Malgré les acclamations qui, naguère, avaient salué la consécration de Grégoire V, un soulèvement éclata contre lui. Crescens, toujours cher aux Romains, reprit le château Saint-Ange, et le pape, forcé de fuir brusquement, se retira dans la Lombardie près du margrave son père.

Telle était la puissance de ce mouvement populaire et du nom toujours redoutable de Rome, que le margrave Otton, en recevant à Vérone son fils chassé du Saint-Siège, n'osa tenter aucun effort pour l'y rétablir. Grégoire V se contenta d'assembler à Pavie un concile d'évêques lombards, où il excommunia Crescens, tandis que celui-ci faisait procéder dans Rome à l'élection d'un nouveau pape. Jean Philigrate, archevêque de Plaisance, mais Grec d'origine, fut aussitôt proclamé. Les chroniqueurs impériaux ont écrit que le consul romain lui avait, à prix d'or, vendu la papauté. Crescens avait un plus noble motif de vouloir, sur le siège pontifical, un homme qui, né dans la Calabre, sujet de l'empire grec, pouvait apporter aux Romains l'appui de la cour de Constantinople, où, par la faveur de Théophanie, il avait plusieurs fois rempli des ambassades pour les empereurs d'Allemagne, que maintenant il attaquait en prenant la tiare. Mais, quels que fussent les desseins de Jean Philigrate pour ramener Rome à l'empire grec, le temps lui manqua et peut-être aussi la disposition des Romains, qui n'avaient pas moins de répugnance pour leurs anciens maîtres que pour les nouveaux.

Otton, depuis quinze mois, était retenu en Germanie, mêlant aux soins d'une expédition guerrière contre les Slaves le goût des études qui formaient sa jeunesse. Sa cour réunissait, avec les puissants évêques qui avaient pris part à son éducation et à sa tutelle, une foule d'hommes savants auxquels il se plaisait à proposer lui-même des questions de subtile logique restées parfois sans réponse. Nous apprenons ces détails d'un contemporain que ses fortunes diverses conduisirent alors près d'Otton.

Hugues Capet venant à mourir, Gerbert avait désespéré de se maintenir sur son siège archiépiscopal de Reims. Quoique protégé des Otton, il ne trouvait pas, dans un nouveau pape allemand et créé par eux, plus de faveur qu'il n'en avait obtenu du pape italien opprimé par Crescens. Grégoire V persistait à ne reconnaître qu'Arnulphe pour archevêque de Reims ; et le nouveau roi de France, Robert, voulant obtenir l'absolution de son mariage avec Berthe, sa parente, fut contraint de céder sur un autre point et d'abandonner Gerbert. Le refuge de celui-ci fut en Allemagne, vers l'héritier des rois qu'il avait servis. C'est là que,

dans l'été de 997¹, entre la guerre contre les Slaves et le retour prochain de l'empereur en Italie, après une discussion sur la manière de distinguer, suivant Aristote, la faculté de l'être raisonnable et l'emploi de la raison, le jeune prince, trouvant l'ignorance², sur une telle question, indigne du sacré palais, chargea Gerbert de la traiter à fond. Retardé par une maladie et le soin des affaires auxquelles il était mêlé, Gerbert ne remplit cette tâche que quelques mois après, en suivant, au-delà des Alpes, le jeune prince qu'il ne devait plus quitter qu'à la mort, et auquel il dédiait sa dissertation, *De rationali et ratione uti*, pour montrer à l'Italie, dit-il, que le sacré palais n'était pas oisif, et pour ne pas laisser la Grèce se vanter seule de la philosophie de ses empereurs et de leurs droits sur Rome. « **A nous³**, s'écriait-il, **à nous l'empire romain, l'Italie fertile en moissons, la Gaule et la Germanie fertiles en soldats ! Tu es notre César, empereur des Romains, Auguste, issu du plus noble sang des Grecs, l'emportant sur les Grecs par le pouvoir, commandant aux Romains par droit héréditaire, et supérieur à tous deux par le génie et l'éloquence.** Il n'est pas sans intérêt de voir par quel tour d'esprit les lettrés du temps se faisaient l'illusion d'un empire romain rétabli par les mains des descendants d'Herman et de Witikind. Le jeune empereur, dans ce nouveau passage en Italie, n'avait pas été retardé, même par l'hiver. Arrivé à Pavie, avec son armée, pour y célébrer les fêtes de Noël, il visita seulement Crémone, dans la Lombardie, où il fit juger, devant lui, par le margrave Otton, les contestations de l'évêque et du peuple. De là il marcha sur Ravenne, qu'il trouva dans l'obéissance et dont l'archevêché fut donné, peu de temps après, à son fidèle Gerbert. Puis, après avoir, par une curiosité aventureuse de jeune prince, visité presque sans suite et sous un déguisement la ville de Venise, il arriva sous les murs de Rome, ramenant à la tête de son armée Grégoire V. Soit que l'autre pape inspirât peu de zèle à ses défenseurs, soit que le nombre des lances allemandes leur ôtât l'espérance, la ville même de Rome ne fit aucun effort pour résister. Crescens et ses amis, désespérant de la défendre, s'étaient jetés dans le château Saint-Ange et s'y fortifièrent ; Otton fut maître de la ville. Le pape grec, qui s'était échappé, saisi dans sa fuite, fut indignement mutilé par les Romains eux-mêmes et jeté tout sanglant aux pieds de l'empereur. Le jeune prince l'aurait épargné ; mais le pape allemand, irrité contre un compétiteur, lui déchira ses vêtements sur le corps et le fit ignominieusement promener par la ville monté à rebours sur un âne dont il tenait la queue dans la main ; puis on le mit à mort. Crescens cependant, du haut du château Saint-Ange, soutenait un siège opiniâtre. Sa forteresse était investie de toutes parts, battue de machines de guerre, attaquée par de fréquents assauts. Après deux mois, il se rendit enfin, soit vaincu de vive force comme le veulent les chroniqueurs allemands, soit trompé par de fausses promesses et par une convention violée, comme l'ont dit les Italiens. Ce qui semble appuyer ce dernier récit, c'est que les Allemands, même dans leurs récits contraires, parlent d'une conférence et d'un traité commencé. Crescens, selon eux, réduit aux abois, avait tout à coup quitté furtivement sa tour, et, par l'intercession de quelques chefs allemands, était venu tomber aux pieds d'Otton et demander la vie au vainqueur, qui, mécontent de la pitié des siens, s'était écrié : **Quoi ! vous laissez le prince des Romains, le grand électeur des Empereurs, le consécuteur des papes, entrer ainsi sous les huttes des Saxons ! Reconduisez-le au trône de sa magnificence, jusqu'à ce qu'il**

¹ *Anecdotorum Thesauri novissimi*, t. I, part. II, p. 149.

² *Anecdotorum Thesauri novissimi*, t. I, part. II, p. 149.

³ *Anecdotorum Thesauri novissimi*, t. I, part. II, p. 149

nous soit loisible de lui préparer une réception digne de lui¹. Puis, sans vouloir entendre à rien, il l'aurait fait ramener au château Saint-Ange pour avoir le plaisir de l'y prendre d'assaut. Dans cette étrange confiance attribuée au consul romain, dans cette conférence rompue et suivie d'un combat, on démêlera peut-être le souvenir pallié et comme l'involontaire aveu d'une embûche où fut attiré Crescens et qu'atteste un grave personnage du onzième siècle. Pierre Damien, en accusant la perfidie d'Otton, cite le négociateur, intime confident du prince², qui, sous serment, au nom du roi, avait garanti la vie sauve à Crescens. Quoi qu'il en soit, le maître de Rome fut implacable, et quand il eut à décider sur le sort de Crescens tombé captif et blessé entre les mains des Allemands, introduits de force ou par convention dans sa tour, Otton, toujours irrité, fit dire à ses soldats : Lancez-le d'en haut par-dessus les murailles, afin que les Romains ne disent pas qu'on leur a volé leur roi³ ; puis, après que son corps eut été traîné le long du Tibre à la queue des bœufs, il le fit pendre à un poteau élevé en vue de toute la ville, avec douze de ses principaux partisans. La colère ironique et féroce du jeune prince, fils d'une Grecque et d'un barbare, se conserva même dans des actes officiels de son règne. Sur une charte de 998, portant donation à une abbaye d'Allemagne, on lit au-dessous du chiffre impérial d'Otton : *Fait à Rome, l'année que Crescens fut décollé et pendu*⁴. Il y a dans cette manière de dater d'un supplice quelque chose qui marque, sans doute, avec le ressentiment du vainqueur, l'importance de la victime.

Otton, en rétablissant Grégoire V, s'occupa de fortifier le temporel de l'Église. Par un édit adressé au consul du sénat et du peuple romain, aux archevêques, abbés, marquis et comtes dans toute l'Italie, il révoque et interdit les aliénations de propriétés ecclésiastiques. En même temps, Grégoire V se fit rendre, par jugement du sénat, divers biens arrachés au domaine pontifical pendant les désordres de Rome. Dans un concile qu'il tint cette année même, il jugea la cause du roi de France Robert et annula son mariage, sous peine d'excommunication. Gerbert, siégeant lui-même à ce concile, comme archevêque de Ravenne, souscrivit le premier la sentence du roi, qui naguère l'avait sacrifié lui-même à l'espérance de fléchir la cour de Rome. Un dédommagement plus grand encore était réservé à Gerbert. La chaire de Saint-Pierre devient vacante par la mort inopinée de Grégoire V à la fleur de l'âge, et le nouvel archevêque de Ravenne, favori de l'Empereur, est élu pape et prend le nom de Sylvestre II, par une allusion évidente qui faisait du jeune Otton un autre Constantin. Le secrétaire du concile de Reims devenu pape prit aussitôt le génie du pontificat romain. Un de ses premiers actes fut une lettre de confirmation à l'archevêque Arnulphe, dont il avait, quelques années auparavant, pressé la chute et recueilli la dépouille. Il appartient à la suprême dignité apostolique, lui écrit-il, non seulement de veiller sur les pécheurs, mais de relever ceux qui sont tombés et de rendre à ceux qui ont été privés de leur rang l'éclat de leur ancienne dignité, afin que Pierre ait la libre puissance de délier et que la grandeur de la gloire de Rome brille en tout lieu ; c'est pourquoi nous avons jugé digne de venir en aide à toi, Arnulphe, archevêque de Reims, privé pour quelques fautes des honneurs du pontificat, afin que ton abdication ayant manqué du consentement de Rome, il soit visible que tu peux être rétabli par un don de la clémence de Rome. Telle est, en effet, l'autorité souveraine de Pierre, à

¹ Glaber Rodolphus, lib. I, c. IV.

² Petr. Dam., *Oper.*, pars II, p. 234.

³ Rodolphus Glaber, *Op.*, cap. V.

⁴ *Chron.*, Gottwic. lib. II, p. 224.

laquelle ne peut s'égaliser aucune puissance mortelle. Ainsi nous t'accordons, par les termes de ce privilège, avec la crosse et l'anneau qui te sont rendus, la plénitude du ministère archiépiscopal et la jouissance de tous les honneurs qui sont attribués, d'après l'usage, à la métropole de la sainte Église de Reims. Nous t'accordons le pallium dans les solennités, d'être en possession de bénir les rois francs et les évêques qui te sont soumis, et d'exercer par notre autorité apostolique tout le pouvoir qu'ont possédé tes prédécesseurs. Nous ordonnons même que nul mortel, en synode ou dans quelque lieu que ce soit, ne se permette de te reprocher ton abdication et n'ose, à ce sujet, s'emporter à des paroles de reproche contre toi ; et qu'au contraire, notre autorité partout te protège, même en présence d'une accusation de la conscience. Nous te confirmons et te concédons l'archevêché de Reims en entier, avec tous les évêchés qui lui sont soumis et tous les monastères, les populations, les églises, les chapelles, les cours, les châteaux, les villages et toutes les choses qui appartiennent à l'Église de Reims, par le testament inviolable du bienheureux Rémi apôtre des Français : statuant par le pouvoir apostolique, sous l'invocation de Dieu et sous la menace d'excommunication, qu'il ne soit permis à cause des pontifes mes successeurs, et à aucune personne, grande ou petite, d'enfreindre le présent privilège, et si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, essaie de violer ce décret de Rome, qu'il soit anathème.

Cependant le jeune empereur, avec les conseils de son nouveau pape et les secours du margrave de Toscane, le fidèle Hugues, ayant rétabli l'ordre dans l'État romain, visita Bénévent, exila le prince de Capoue soupçonné du meurtre de son frère, le remplaça par un vassal de son choix, et, sans doute, il n'eût pas tardé à entreprendre quelque chose contre les Grecs qui, maîtres de la Sicile et d'une partie de la Pouille, cherchaient à s'attacher Venise par des alliances et des investitures. Mais Otton fut rappelé en Allemagne par des pertes qui lui enlevèrent deux appuis de son pouvoir. En partant pour l'Italie avec ses conseillers les plus habiles il avait laissé la régence à sa grand-tante Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, mais accoutumée dès longtemps aux soins des affaires publiques, en digne fille d'Otton le Grand. Puissante sur les esprits par sa vertu sévère et sa grande piété, Mathilde venait de mourir, emportant avec elle cette renommée de sagesse et de prescience presque divine que les Germains aimaient à reconnaître et à vénérer dans les femmes. Un autre soutien de la famille impériale, Adélaïde, la veuve de l'empereur Otton, qui avait gouverné avec gloire après lui, n'avait plus souci de la puissance ni du monde. Survivant à Théophanie sa belle-fille, son ardeur pour le pouvoir semblait s'être éteinte avec la jeune rivale qui le lui disputait. Dans les dernières années de sa vie, elle voyageait sans cesse, visitant les monastères qu'elle avait fondés, répandant des aumônes et ne s'occupant de l'Empire que dans ses prières. Elle était allée visiter le royaume de Bourgogne, son ancienne patrie, pour y remettre la concorde entre les vassaux de son neveu le roi Adolphe. De là, elle s'était rendue dans le Valais pour visiter les lieux consacrés par le souvenir de la légion Thébaine, et nommés dans le moyen âge le champ des martyrs d'Agaune¹. Elle y était encore et priait dans l'église dédiée au grand martyr Maurice, lorsqu'elle reçut un message d'Italie² qui lui annonçait, avec la prise de Rome, la mort d'un des évêques qui avaient passé les Alpes avec Otton, l'évêque de Worms dont elle vénérât particulièrement la vertu. Elle en fut vivement troublée, et, appelant un

¹ *Vita Adheleidæ apud Canisium*, t. III, p. 78.

² *Vita Adheleidæ apud Canisium*, t. III, p. 78.

des siens pour prier avec elle sur le prélat défunt, elle s'écria dans une émotion qui décelait toutes ses pensées : Que faut-il faire aussi, ô mon Dieu, pour celui qui est notre seigneur roi et mon petit-fils ? Beaucoup, comme je le crois, périront en Italie avec lui ; il périra lui-même après eux, je le crains, cet Otton, fils des empereurs. Je resterai destituée de tout secours humain. Fais, ô Dieu, roi des siècles, que je ne survive pas pour «voir si lugubre perte¹. De là, elle vint à Lausanne pour visiter la chasse du martyr Victor, puis à Genève ; puis, se souvenant de Cluny, pour réparer l'incendie d'un monastère de Saint-Martin qui dépendait de cet ordre, elle prodigua de riches présents et elle y joignit, pour décorer l'autel du saint, une moitié du manteau royal de son fils unique Otton II, en chargeant de dire à l'abbé : Reçois, prêtre du Seigneur, ces faibles offrandes que t'a léguées Adélaïde, servante des serviteurs de Dieu, pécheresse en son nom, impératrice par le don de Dieu. Reçois une partie du manteau de mon fils unique, Otton l'empereur, et demande grâce pour lui à Jésus-Christ que tu as souvent revêtu dans la personne du pauvre avec lequel tu partageais ta tunique². Peu de temps après, Adélaïde, ayant célébré avec ses dévotions accoutumées l'anniversaire de ce même fils Otton II, épuisée de langueur, était morte dans l'extase d'une piété fervente, le jour de Noël, qui commençait l'an mille de notre ère.

Ce terme de l'an mille était, pour les imaginations du moyen âge, une époque climatérique attendue avec tremblement. De nouvelles invasions aggravaient cette terreur dans la Germanie. Otton, pressé d'y pourvoir, quitta Rome à la nouvelle de la mort de son aïeule Adélaïde et repassa les Alpes, emmenant avec lui, comme conseiller ou plutôt comme otage, l'archidiacre de l'Église romaine et plusieurs des cardinaux et des nobles. Cette course du jeune empereur, pour revoir et rassurer ses États, fut d'une rapidité merveilleuse. Descendu des Alpes par la Bavière jusqu'à Ratisbonne sur le Danube, il traversa le Nordgau, la Franconie, le Voigtland, jusqu'à Zeitz, sur les bords de l'Elster, puis, parcourant la Misnie jusqu'à l'Elbe, et passant cette frontière, il s'avança vers Gnesne, la capitale de l'ancien duché de Pologne, où il fut conduit avec de grands honneurs par Boleslas auquel il avait envoyé de Rome le titre de roi. Le jeune empereur venait là pour un pieux devoir, pour vénérer les restes de l'évêque de Gnesne, Adalbert, qui, trois ans auparavant, avait péri en prêchant l'Évangile aux peuples païens du voisinage et dont le corps mutilé avait été racheté par Boleslas. Otton, du plus loin qu'il aperçut la ville où reposaient les restes d'Adalbert, s'avança nu-pieds, avec sa suite de Saxons et de Romains, et, introduit dans l'église par le nouvel évêque, il pria et pleura longtemps sur la tombe du martyr ; puis, avec cette sorte d'autorité religieuse que les rois de Germanie allaient chercher à Rome, il changea l'évêché de Gnesne en archevêché, légitimement, je l'espère, dit avec naïveté le chroniqueur allemand, et il nomma à cet archevêché nouveau le frère du martyr Adalbert, en soumettant à sa juridiction les anciens évêchés de Colbert, de Cracovie et de Breslau.

Ensuite, ayant reçu de son vassal de riches présents et 300 cavaliers armés de cuirasses, la plus agréable offrande à ses yeux, il retourna, suivi de Boleslas, vers Magdebourg, et de là dans la ville de Quedlimbourg, siège de la royale abbaye où Mathilde venait de mourir en gouvernant la Germanie. Otton y célébra les fêtes de Pâques au mi-lieu d'un grand concours de nobles et y tint un synode pour juger l'ancien favori de son père, Gisler, archevêque de

¹ *Vita Adheleidæ apud Canisium*, t. III, p. 79.

² *Vita Adheleidæ apud Canisium*, t. III, p. 79.

Magdebourg, qui, vaincu naguère dans un combat contre les Slaves et accusé de n'avoir pas su rentrer dans la ville de Bernbourg incendiée par eux, avait à se justifier de ses défaites à la guerre et de ses envahissements sur l'église d'Halberstadt. Une maladie de langueur qui frappait le prélat guerrier servit d'excuse à son absence, et il fut renvoyé à la diète prochaine. Otton, traversant toute la Saxe et descendant sur la rive gauche du Rhin, vint tenir cette diète dans Aix-la-Chapelle, l'ancienne cité de Charlemagne. Le jeune prince semblait jaloux de se rapprocher de ce grand exemple, en même temps qu'il cherchait à renouveler les anciennes coutumes et le faste des Césars de Rome et de Byzance. Cette affectation était jugée diversement. On remarquait qu'au lieu de la simplicité des anciens chefs teutoniques, faisant asseoir à leur longue table leurs compagnons de guerre, le jeune empereur avait une table demi-circulaire où il prenait place seul sur un siège élevé. En visitant pour la première fois Aix-la-Chapelle, il voulut voir les restes de Charlemagne et fit creuser, jusqu'à ce que l'on découvrit le corps du prince déposé sur un trône dans son sépulcre et encore revêtu de ses habits d'empereur. Une croix d'or était suspendue à son col ; Otton la détacha avec quelque partie du vêtement royal, et il fit renfermer le reste dans la tombe¹ ; mais cette curiosité parut aux contemporains un sacrilège qui devait attirer la colère de Dieu, et, en racontant les merveilles que le jeune Otton avait entrevues dans la tombe du grand empereur Charles, on publia que Charles lui était ensuite apparu et lui avait prédit une mort prochaine. Cette fin prématurée, Otton eut encore le temps d'aller la chercher dans l'Italie déjà si fatale à son père. Reparti d'Aix-la-Chapelle, par le midi de l'Allemagne et les Alpes rhétiennes, il fut de retour dans la même année pour y célébrer les fêtes de Noël, ramenant avec lui les nobles romains auxquels il avait, en quelques mois, montré les sauvages forêts de la Pologne et les villes déjà florissantes des bords du Rhin. A son arrivée, le pape Sylvestre II tint un synode où l'évêque d'Hildesheim, Bernward, l'ancien gouverneur d'Otton, qui, cette fois, l'avait suivi, fit condamner les envahissements qu'avait entrepris, sur son diocèse, Willeghise, archevêque de Mayence et principal conseiller du roi.

Pendant que Rome retentissait ainsi des procès ecclésiastiques de ses maîtres, les rébellions indigènes qu'avait si souvent ensanglantées la présence des Allemands n'étaient pas éteintes. Jamais aucun empereur, dit une chronique en parlant d'Otton, n'était sorti de Rome et rentré dans Rome avec plus de gloire. Cette gloire ne le mit pas à l'abri. La ville de Tibur², redevenue comme au temps

¹ Ditmar., *Episc. chron.*, lib. IV, p. 44.

² Le grand vassal le plus fidèle à Otton dans l'Italie méridionale était Hugues, marquis de Toscane, et petit-fils de Hugues, roi d'Italie avant Bérenger. Son père, à l'avènement d'Otton, avait été suspect aux vainqueurs et longtemps banni de l'Italie. Le fils, élevé sous la conquête, leur inspira plus de confiance, et Otton II le fit margrave de Toscane, puissant fief auquel Théophanie ajouta le duché de Spolète et le titre de duc de Rome, qui semble avoir été nominal pendant la durée du pouvoir de Crescens. Hugues, sans jamais s'être soulevé contre les maîtres étrangers dont il avait reçu l'investiture, se rendit cher aux Italiens. Dans ce temps où les chefs militaires des provinces et même les évêques étaient si souvent exacteurs et cruels, il ne se servit de sa puissance que pour le bien du peuple qu'il cherchait incessamment à soulager. En parcourant sa principauté, souvent il renvoyait son cortège d'hommes d'armes, et seul, inconnu, il s'en allait questionner, dans les campagnes, les laboureurs et les bergers, leur disant : *Que pense-t-on du margrave de cette terre ? Est-il dur et méchant ? N'opprime-t-il pas les pauvres, ne ruine-t-il pas le pays ?* — Non ! non ! répondaient ces pauvres gens, *plus heureux qu'on ne l'était dans le reste de l'Italie ; vous parlez à faux, il n'y a nulle part si bon seigneur.* Et ils lui souhaitaient longue vie pour le bien des pauvres. Ces vœux populaires réjouissaient le mur du margrave, et il avait coutume de dire, par une expression devenue proverbiale : *Je veux vivre en si bonne intelligence et doux avec les paysans que ce qui tombe du manger de mon cheval serve à engraisser leurs porcs.*

du roi Ancus ou des premiers consuls, une puissance presque indépendante et rivale de la ville de Rome, dont, parfois, elle interceptait les péages et infestait les campagnes, se révolta la première. Assiégée par les troupes allemandes grossies, sans doute, des milices romaines, elle se défendit avec une vigueur qui donnait exemple à l'Italie. Mais le pape Sylvestre II, s'étant présenté comme médiateur et ayant pénétré jusqu'au milieu du peuple, leur persuada de se soumettre. Les principaux habitants, vêtus seulement jusqu'à la ceinture, une épée nue dans la main droite, un fouet dans la main gauche, viennent d'eux-mêmes jusqu'à la tente de l'Empereur, se soumettent à lui, pour être mis à mort ou frappés de verges, et lui promettent obéissance tant qu'ils vivraient. Otton les reçut à merci, sans abattre leurs murs, ni détruire leurs privilèges. Cette modération parait avoir irrité les Romains qui regardaient Tibur comme une dépendance du duché de Rome. Un soulèvement éclata aussitôt dans Rome ; on en ferma les portes ; et plusieurs partisans de l'Empereur furent massacrés. Lui-même fut assailli dans le palais qu'il occupait hors des murs de Rome par une précaution si souvent justifiée. Dans la surprise de cette attaque, l'évêque Bernward parut lui-même, au premier rang, pour défendre l'empereur, avec la sainte lance conservée depuis longtemps en Allemagne et qu'il agitait¹ d'une manière terrible. Le jeune empereur, d'un créneau de son palais, s'adressa, dit-on, aux Romains, leur reprochant que, pour eux, il avait quitté sa patrie et ses proches, rejeté les Saxons et les autres Allemands, son propre sang à lui-même. *Je vous ai conduits, leur dit-il, jusqu'aux lieux les plus éloignés de votre empire, où vos pères, lorsqu'ils commandaient au monde, ne mirent jamais le pied. Je vous ai adoptés de préférence à tous ; et, par là, j'ai excité la haine de tous contre moi. Et, pour prix de toutes ces choses, vous m'avez tué mes amis, vous m'avez repoussé*². Ces paroles singulières sembleront peut-être inventées par un chroniqueur lettré qui se complait dans l'illusion que l'empire romain durait toujours ; mais c'est un témoin du combat qui les cite ; et il faut se souvenir que le jeune Otton croyait en quelque sorte à la fiction qu'elles expriment, et qu'il y croyait jusqu'à blesser l'orgueil des siens par l'adoption de mœurs étrangères. On ne peut affirmer, du reste, quel fut l'effet de la résistance et des paroles d'Otton. Au rapport du même témoin, zélé peut-être pour l'honneur du prince, les Romains repentants se soumirent et livrèrent eux-mêmes à l'empereur deux de leurs chefs maltraités et à demi morts. Mais, selon d'autres récits, Otton ne fut délivré des assaillants que par le secours du margrave Hugues et de Henri, duc de Bavière, qu'on verra lui succéder plus tard. Ce qui peut rendre cette issue plus vraisemblable, c'est qu'Otton s'éloigna de Rome avec le pape et fixa son séjour dans le duché de Spolète où la domination allemande était solidement affermie. Mais la mort du margrave Hugues lui enleva presque aussitôt son plus fidèle appui, et le jeune prince lui-même se sentit languir et mourir.

Depuis son premier séjour en Italie, reprenant les desseins de son père et de son aïeul, il avait fait demander à Constantinople la main d'une princesse grecque, la nièce des empereurs Basile et Constantin, qui régnaient alors. Il renouvela cette ambassade avec plus de pompe, en la confiant à l'archevêque de Milan. Mais la réponse arriva trop tard ; soit qu'il fût né faible, soit que la jouissance précoce de l'Empire eût consumé ses forces, il tomba dans une langueur mortelle. Les contemporains l'attribuèrent à un poison que la veuve de Crescens, après avoir cédé à son caprice, lui avait donné par vengeance, disent-ils. Mais il parut, dans

¹ Tangmar, *Vita Bernwardi in Leibnitii Script. rer. Brunswic*, t. I.

² Tangmar, *Vita Bernwardi in Leibnitii Script. rer. Brunswic*, t. I.

les derniers temps de sa vie, fatigué surtout par les rigueurs de la pénitence. Il avait annoncé ; en visitant un saint ermite de Ravenne, qu'il voulait quitter l'Empire pour le cloître ; et, retiré dans les derniers moments de sa vie au château de Paterne, près Spolète, il ne prenait plus, dans les actes publics, d'autre titre que celui de serviteur des apôtres, aussi humble près de sa fin qu'il avait eu d'ardeur et de fierté en recevant l'Empire.

Sa mort, survenue dans la vingt-deuxième année de son âge, fit éclater les haines profondes que la domination allemande avait jetées au cœur des Italiens, et que ni le temps ni le succès n'avaient pu détruire. Les principaux chefs allemands, témoins de cette mort dont ils prévoyaient l'effet sur les esprits, la cachèrent quelque temps, jusqu'à ce qu'ils eussent pu réunir le plus grand nombre de troupes allemandes dispersées dans les provinces voisines ; puis ils se mirent en marche pour emporter le corps de leur roi hors de cette Italie si fatale à sa race. Assaillis durant cette retraite par des milices de Rome et d'autres Italiens soulevés sur leur passage, ils eurent à combattre presque sans cesse pendant sept jours, et ne furent délivrés qu'en approchant de Vérone, où commandait le margrave Otton.

DEPUIS LA MORT D'OTTON III JUSQU'À GRÉGOIRE VII.

Sans doute, dans ces morts rapides des deux Otton, dans celle du dernier surtout moissonné si jeune et sans héritier, il y avait quelque chose qui semblait venu de Dieu pour relever le courage des indigènes et leur dire que la domination des hommes du Nord touchait à son terme, et qu'un dernier effort allait pour jamais la briser. Les Allemands eux-mêmes semblaient frappés de cette idée. Les Otton, quoiqu'ils aient eu comme Charlemagne le goût de la gloire et des arts, n'avaient pas eu comme lui ce génie qui fonde ; la vie, d'ailleurs, leur avait manqué, et leurs règnes successifs ne pouvaient égaler la puissante unité de ce long règne de Charlemagne. Ils n'avaient su ni affranchir l'Église romaine en se l'attachant, ni établir près d'elle une souveraineté puissante qui dépendît d'eux. Le royaume d'Italie parut, à la mort d'Otton III, redevenu libre et détaché de l'Allemagne. Sans attendre ce qui se ferait à Aix-la-Chapelle ou Mayence, et pendant que le conseil du jeune empereur cheminait vers les Alpes, les évêques et les grands vassaux de Lombardie réunis à Pavie en diète nationale comme sous Otton II, mais sans le duc de Carinthie, margrave de Vérone, et sans aucun seigneur d'au-delà des Alpes, élurent roi d'Italie Ardouin, marquis d'Ivrée, Piémontais d'origine, et il fut aussitôt sacré par Gui, évêque de Pavie, vingt-quatre jours après la mort d'Otton.

Cependant les restes du jeune empereur, ramenés par ses fidèles hommes d'armes, traversaient la Bavière où le duc Henri, entouré des évêques et des comtes, se présenta pour recevoir le corps de son seigneur et de son cousin et prodigua les secours à la petite armée allemande fatiguée d'une course si longue. Lui-même conduisit le corps jusqu'à Augsbourg, où les entrailles du prince furent religieusement déposées dans la basilique de Saint-Afre ; puis il laissa le cortège, portant le reste du corps, s'acheminer vers Aix-la-Chapelle. Mais, en comblant de présents les seigneurs revenus d'Italie avec le cercueil du prince, il se fit livrer par eux les ornements de l'Empire qu'Otton mourant avait laissés à Héribert, archevêque de Cologne, et il courut en Saxe pour se faire élire dans l'assemblée du duché. Le sang des Otton parlait en sa faveur, les secours mêmes du dernier Empereur appuyèrent l'élection de Henri dans une assemblée qui se tint à Werla

dans le nord de la Saxe, et où s'était rendu le margrave de Misnie Eckart, que ses fréquents combats contre les nations slaves signalaient comme le plus brave entre les chefs de la confédération germanique. Mais Eckart n'était pas duc, et quoiqu'il eût vaincu et réduit au vasselage les ducs de Bohême et de Pologne, son ambition semblait grande de vouloir être roi. Dans une première assemblée de seigneurs saxons qui s'était formée d'abord sous la présidence de l'archevêque de Magdebourg, Eckard ayant dit impétueusement au margrave Lotta qui pressait l'archevêque de ne rien décider avant la diète de Werla : **Comte, pourquoi m'es-tu contraire ?** L'autre lui avait répondu : **Et toi, comte, ne vois-tu pas qu'il manque une quatrième roue à ton char ?** Repoussé à Werla par le même motif et par l'influence des sœurs d'Otton, le margrave, en se retirant plein de colère avec le duc Bernard, enleva par dérision le diner des princesses et courut ailleurs exciter les esprits. Mais, non loin de Nordheim, où il avait reçu l'hospitalité dans la maison du margrave, il fut assassiné de nuit par les fils de ce seigneur qui s'attachèrent à sa poursuite pour venger, dit-on, sur sa vie l'affront fait aux princesses. Tandis que cette mort ôtait un rempart au royaume sur sa frontière du Nord, un autre candidat au trône s'élevait dans l'Allemagne du Midi. Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, proclamé roi par les seigneurs assemblés à Aix-la-Chapelle, s'avancait avec une armée pour fermer à Henri le passage du Rhin près de Worms. Mais Henri, ayant paru replier ses forces, passe le fleuve sur un autre point, arrive à Mayence et s'y fait sacrer roi par l'archevêque Willeghise. Après son couronnement, Henri n'avait encore pour lui que les vœux des deux provinces, la Bavière et la Saxe, Mayence et quelques villes dans les États mêmes de son compétiteur. Mais, tandis que le duc Hermann assiégeait Strasbourg et Brisach qui s'étaient déclarées pour Henri, le nouveau roi, traversant l'Alsace ravagée, se faisait reconnaître en Franconie et en Thuringe, allait dans la Saxe l'aire consacrer de nouveau son élection dans une diète solennelle à Mersbourg, où, devant l'archevêque, le duc et les margraves de la province, y compris le fier Lotta, il jura de n'enfreindre en rien les lois des Saxons et de les gouverner avec douceur ; puis de là, se rendant à Duisbourg, il s'y fait élire aussi par les États de Lorraine en leur faisant la même promesse de maintenir leurs droits, et ensuite il vient avec eux en grand appareil à Aix-la-Chapelle, où il fut assis sur le trône de Charlemagne et proclamé roi des États teutoniques, sept mois après le jour où l'Italie délivrée de l'Allemagne s'était donné dans Vérone un roi de sa nation. Élu ainsi sans diète générale par les votes successifs de cinq États germaniques, Henri avait encore à obtenir les suffrages ou la soumission de la Souabe, le duché même de son compétiteur ; Hermann céda et vint dans Francfort reconnaître le nouveau roi, quelques mois avant de mourir lui-même de honte et de chagrin.

Pendant les lenteurs et les troubles de cette élection, Henri n'avait pas négligé l'Italie, et le duc de Carinthie, Otton, avait, par ses ordres, essayé d'y rentrer pour se réunir aux ennemis du nouveau roi ; car les Saxons n'avaient pas si longtemps dominé la haute Italie, autrefois conquise par les Lombards, sans que ces deux races de même origine n'eussent laissé de nombreux appuis de la conquête allemande. Le haut clergé surtout, Arnulphe, archevêque de Milan, revenu de son inutile ambassade à Constantinople, Frédéric, archevêque de Ravenne, Tenson, évêque de Vérone, quelques prélats même d'abord favorables au roi, Gui, évêque de Pavie, Sigefrid, évêque de Plaisance, Landulfe, évêque de Brescia, Oldéric, évêque de Crémone, tous les Allemands de nom et de cœur étaient prêts de combattre ou d'abandonner Ardouin. Mais Ardouin l'avait prévenu, et, maître du cours de l'Adige, il attendit Otton dans les plaines de

Vérone, et, tombant avec des troupes supérieures en nombre sur l'armée allemande du margrave, il la vainquit et la mit en fuite. Cette défaite écartait pour un temps de l'Italie la conquête allemande. Un autre appui vint à lui manquer. Le pape Sylvestre II, sorti de Rome avec Otton et resté près de lui à sa dernière heure, n'était pas rentré, selon toute apparence, dans cette ville soulevée contre la puissance et contre la mémoire du jeune empereur. Soit qu'il fût demeuré dans la Toscane ou qu'il eût suivi la retraite des troupes allemandes en Lombardie, ses jours se précipitèrent promptement, et il ne survécut que d'un an à l'Empereur son élève.

Pendant ce court pontificat, dont la fin fut si troublée, Gerbert n'avait pas négligé ses études chéries, celles même qui, dans l'esprit du temps, semblaient le plus étrangères aux méditations du successeur de saint Pierre. Le petit nombre d'hommes qui étudiaient alors quelques éléments de sciences mathématiques le consultaient et recevaient ses réponses. Nous avons encore une lettre adressée au seigneur Sylvestre, souverain pontife et grand philosophe, dans laquelle Adelbold, qui prend le titre d'homme d'études, lui demande une explication sur le rapport du diamètre d'une sphère à sa circonférence. Après quelques raisonnements : *Si dans tout cela je me trompe, écrit-il, je vous prie de me ramener dans la voie de la vérité ; si j'y suis déjà, je vous prie, au milieu des ténèbres qui m'y font chanceler encore, d'éclairer cette voie par la lumière de votre approbation.* C'était, sans doute, la première fois qu'un pape était ainsi invoqué comme juge de la vérité scientifique. La solution du pape sur ce facile problème ne s'est pas conservée ; mais une autre lettre de Gerbert à Adelbold a pour objet de donner la cause de l'inégalité des aires dans le triangle équilatéral. Ces premiers efforts pour ranimer le goût et retrouver les éléments d'une science sublime nous expliquent les fables des contemporains sur Gerbert. Dans un traité de géométrie qu'il a fait en recommandant l'utilité de cette science à tous les amateurs de la sagesse, il dit qu'elle est merveilleuse pour exercer les forces de l'âme et de l'intelligence et pleine de spéculations profondes qui font comprendre, admirer, célébrer, dans les merveilles de la nature, la puissance et l'ineffable sagesse du Créateur, qui a tout disposé avec nombre, poids et mesure. Mais les problèmes, d'ailleurs fort simples, que contient cet opuscule, les procédés pour mesurer, d'après l'ombre, la hauteur d'une tour, pour calculer la profondeur d'un puits, l'étendue d'un champ, le nombre des grains dans un monceau de blé, semblaient aux contemporains des inventions magiques, et, de cette idée mêlée à la mort soudaine et obscure de Gerbert, se forma cette tradition vague que Gerbert avait un démon par lequel il opérait de merveilleux prestiges. Le parti opposé aux empereurs redit d'abord cette fable, et, plus tard, nous la retrouvons dans un partisan même de l'Empire qui fait remonter à Gerbert une école de magiciens livrés aux démons, parmi lesquels il plaçait Grégoire VII. L'Église de Rome, cependant, s'honora de Gerbert et ne lui a point donné ce nom d'antipape, dont elle a souvent flétri les pontifes qui lui étaient imposés par l'empire. Six ans après sa mort, un de ses successeurs, Sergius, lui consacra dans la basilique de Latran un tombeau où repose encore cet ancien adversaire de Rome. L'épithaphe, en rappelant la célébrité de Gerbert et son élévation sur les sièges de Reims, de Ravenne, et enfin de Rome, disait que le souverain pontificat lui fut donné par le César Otton III auquel il avait trop plu par sa fidélité.

Après lui, deux pontifes, Romains de naissance, se succédèrent en peu de temps, et Rome se crut rentrée dans le droit d'élire son chef. Mais ce droit dépendait du sort de la haute Italie sur laquelle se formait un nouvel orage. Henri, reconnu roi

et délivré de ses concurrents en Allemagne, avait à réparer la défaite du margrave Otton et à reprendre la couronne d'Italie. Les griefs commençaient à naître contre le marquis d'Ivrée devenu roi, et le pouvoir absent était regretté, au moins par quelques grands qu'un petit souverain de leur nation ne pouvait satisfaire et qui espéraient davantage d'un roi de Germanie. De ce nombre était Tédald, seigneur du château de Canosse et son fils le marquis Boniface. D'autres grands vassaux d'Ardouin entraient dans le complot que l'archevêque Arnulphe excitait de tout son pouvoir.

Dès la seconde année de son règne, Henri, près duquel s'était réfugié l'évêque de Vérone et qui avait reçu les messages et les offres de l'archevêque Arnulphe et du margrave Tédald, marcha sur l'Italie par la route de Trente, avec une armée nombreuse de Lorrains, de Franconiens et de Souabes. Mais, de ce côté, les gorges des montagnes en avant de l'Adige étaient fortement gardées. Henri, se portant quelques lieues plus loin, vers la Carinthie dont il fit occuper les hauteurs par les habitants, passa par des routes difficiles, mais peu défendues, et, avec l'élite de son armée, arriva brusquement sur la Brenta. Là, il s'arrêta pour célébrer pieusement la semaine sainte, ne voulant pas, dit-il, verser le sang des hommes dans les jours où le Créateur avait souffert pour eux. La plupart des évêques de cette frontière étant alors en fuite ou réunis près de Henri, ses tentes devinrent le lieu où les fêtes de Pâques se célébrèrent avec le plus de pompe et de régularité. L'archevêque de Cologne donna la communion, et Henri, ayant fait publier son ban royal pour défendre sous peine de mort de s'écarter du drapeau, passa la Brenta sans obstacle et s'arrêta de nouveau pour attendre les défections de l'ennemi. L'armée d'Ardouin, en effet, divisée par les haines des chefs, se dispersa sans combattre, et lui-même, se voyant trahi et ne pouvant compter que sur les garnisons de quelques forteresses, se retira sans combattre dans son fief de Piémont. Henri entra vainqueur dans Vérone où le margrave Tédald et d'autres seigneurs vinrent se réunir à lui. A Bergame, il reçut la foi et les serments de l'archevêque de Milan, et, toujours sans combattre, il arriva dans Pavie où il fut couronné par les évêques et les grands aux applaudissements de la foule qui remplissait l'église. Mais, au dehors de l'église, la haine de l'étranger, l'indignation de cette facile conquête, le souvenir de la défaite du margrave Otton, enflammaient les esprits ; l'ivresse s'y mêlait dans le désordre d'une fête. Lorsque le roi fut rentré avec sa cour dans son palais, hors des murs de la ville, une sédition violente éclata dans Pavie, le peuple armé de pierres et de lances se porta sur le palais pour en briser les portes, tandis que le plus grand nombre des cavaliers germains étaient encore dispersés par la ville ou cantonnés avec leurs chevaux dans les châteaux du voisinage. Le désordre fut grand, l'attaque terrible, un frère même de la reine y fut blessé, et le roi, au milieu de ses évêques et de quelques chevaliers, eût vu son palais forcé dans la nuit, sans la résistance désespérée de ceux qu'il avait près de lui et sans la prompte diversion de ses troupes accourues de toutes parts pour défendre le palais et attaquer la ville. Au point du jour, repoussés dans leurs murs, les habitants y sont poursuivis et s'y défendent encore : mais, accablés de traits lancés du haut des toits, les soldats mettent le feu aux maisons, l'incendie dévore la ville au mi-lieu du meurtre et du pillage. Pavie est en partie détruite, et le roi, qui avait fait inutilement quelques efforts pour arrêter la dévastation, s'éloigne de ces ruines fumantes et va dans une forteresse du voisinage attendre les soumissions arrachées par la terreur de cet exemple. Il n'en profita pas cependant pour s'avancer alors en Italie ; il visita seulement Milan dont il aimait la liberté de langage et la douceur des mœurs, suivant la remarque singulière d'une

chronique allemande, et, laissant le reste du peuple de Pavie au milieu des débris de la ville en cendres, il célébra pieusement la Pentecôte à Crémone et reprit le chemin de l'Allemagne par le mont Cenis, traversant l'Alsace et la Souabe pour se rendre en Saxe et de là faire la guerre aux tribus slaves de la Pologne et de la Bohême. L'expédition, où prenaient part les milices des Francs orientaux, était fixée au milieu d'août, après la moisson. Tandis que Henri s'engageait dans cette guerre, son compétiteur en Lombardie était déjà rappelé par les malheureux habitants de Pavie, et la haine qu'avaient excitée les cruautés des Germains lui rendait de nouveaux partisans. Ardouin ne put relever entièrement les ruines de Pavie, mais il y régna et maintint son pouvoir dans une partie de la haute Italie, tandis que Milan, Plaisance, Crémone, Côme, enfin toutes les villes dont les évêques étaient dévoués à Henri, continuèrent à reconnaître sa souveraineté. Mais elles profitaient déjà de son absence pour accroître les libertés municipales qui fondèrent les républiques lombardes du moyen âge. Le reste de l'Italie ne ressentait pas moins cet éloignement de la conquête allemande. La Toscane, quoiqu'elle eût envoyé une ambassade d'hommages au destructeur de Pavie, se formait en État indépendant. Rome entre l'autorité d'un patrice et celle d'un préfet, fils de Crescens et portant le même nom, se gouvernait par elle-même et avait successivement pour papes, élus librement, Jean XVIII et Sergius. Mais à la mort de ce dernier, un nouveau pape, Romain d'origine, Benoît VIII, fut élu contre un autre clerc romain, Grégoire, que soutenaient quelques barons romains, et, peu de temps après son exaltation, attaqué de vive force et chassé de Rome par ce rival.

Alors parut encore le vice de cette anarchie romaine qui appelait elle-même le joug étranger quand il tardait ou s'éloignait. Huit ans s'étaient écoulés depuis le sac de Pavie, et, dans cet intervalle, Henri, satisfait de prendre le titre de roi d'Italie et de distribuer quelques fiefs aux environs des villes de Lombardie qui lui étaient encore soumises, n'avait pas de nouveau franchi les monts. Benoît VIII, déchu par violence de la chaire pontificale, vint chercher protection près de lui en lui offrant l'Empire, cette ambition de tous les rois de Germanie. Le roi, qui célébrait alors les fêtes de Noël à Palitsch, accueillit le pontife, et, l'automne suivant, à la tête d'une armée nombreuse, entrant de nouveau par la frontière du Tyrol, il marcha sur Pavie que le roi Ardouin n'essaya pas de défendre. De là, Henri vint à Ravenne dont l'archevêque, fidèle à sa cause, était mort pendant l'interrègne et avait été remplacé par un nouvel élu. Henri, écartant celui-ci en le renvoyant à un évêché obscur du voisinage, mit sur le siège important de Ravenne un prince de sa famille, son propre frère Arnold, et s'avança vers Rome qui n'opposa pas plus de résistance que Ravenne. Soit, en effet, que Benoît VIII eût négocié d'avance avec le roi de Germanie et l'eût appelé par ses soumissions, soit qu'il désespérât de lui opposer aucun obstacle, Henri fut accueilli à son approche par les hommages des Romains et vit venir à sa rencontre, avec un nombreux cortège de guerriers et de prêtres, le pontife qui portait dans ses mains un petit globe en or surmonté d'une croix et qui, en s'approchant, le lui présenta comme un symbole de l'empire du monde. Le prince, en le recevant, dit que cet ornement ne convenait à personne plus qu'à ceux qui foulent aux pieds les grandeurs du monde, afin de suivre la croix du Sauveur, et il le fit envoyer en offrande au monastère de Cluny.

Mais cette humilité semblait ne le rendre que plus digne de l'Empire, et le pape, lassé sans doute de la protection turbulente des seigneurs romains, était pressé lui-même de conférer solennellement ce titre d'empereur, interrompu depuis douze ans et dont il voulait tirer de nouveaux privilèges et de nouvelles garanties

pour l'Église. Cette cérémonie s'accomplit avec un mélange remarquable des rites chrétiens et des souvenirs antiques de Rome. Le roi de Germanie, avec sa femme Cunégonde, s'avança vers l'église de Saint-Pierre, au milieu de douze sénateurs dont six portaient de longues barbes et qui s'appuyaient, en marchant, sur des bâtons d'ivoire. A l'entrée de l'église Saint-Pierre, il fut reçu par le pape qui lui demanda s'il voulait être le fidèle patron et défenseur de l'Église romaine et s'il serait en tout également fidèle au pape et à ses successeurs. Il le promit. Alors introduit dans la nef, il reçut ainsi que sa compagne l'onction, sainte et la couronne impériale et fut proclamé Auguste par les prêtres et le peuple. Il se retira ensuite, laissant son ancienne couronne de roi déposée sur l'autel, et le pape lui donna le soir un grand souper dans le palais de Latran. Le peuple, au milieu de ces fêtes, demeurait ennemi des étrangers. On en vint aux mains sur un pont du Tibre et beaucoup d'hommes des deux nations furent tués ou blessés.

L'empereur, en apaisant ce désordre, fit conduire prisonniers en Allemagne trois des siens accusés d'en être cause, et l'on ne peut douter qu'il n'ait soigneusement évité tout ce qui aurait pu renouveler à Rome les scènes sanglantes de Pavie. Par là peut-être faut-il expliquer un monument contesté de son passage dans Rome, une charte accusée d'imposture et qui renferme la confirmation la plus étendue de toutes les prétentions du pape sur plusieurs villes de Toscane et leurs dépendances, sur l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, sur le territoire de la Sabine et les villes qui en dépendent, sur l'île de Corse et sur une foule de domaines dans la Lombardie, sur plusieurs villes de la Pouille, sur Bénévent, sur Naples même, et sur la Sicile, quand Dieu la livrerait aux mains de l'empereur. Quelques erreurs matérielles dans les détails de cet acte et dans les noms des évêques allemands et des feudataires italiens cités à la suite comme l'ayant souscrit, sont loin de suffire pour en prouver la fausseté. L'intérêt politique des rois de Germanie, la dévotion du temps, expliquent assez de quel prix ils devaient acheter ce nom d'empereur donné par le pape. La concession qu'ils faisaient au pontife ne faisait d'ailleurs que consacrer leur souveraineté à eux-mêmes et substituait un droit plus saint à celui de la conquête. Enfin l'empereur, par cet acte, se réservait un droit important sur l'élection du pape en faisant jurer, à tout le clergé et à toute la noblesse romaine, que nul pontife élu ne serait consacré avant d'avoir, en la présence des envoyés impériaux et du peuple de la ville, juré la conservation de tous les droits comme l'avait fait autrefois le pape Léon. Enfin, d'après cet acte, les envoyés du pape devaient, chaque année, rapporter à l'empereur de quelle manière les gouverneurs et les juges rendaient la justice au peuple dans les terres de l'Église, et des commissaires impériaux, chargés du même soin, devaient informer le pape de toutes les plaintes qu'ils auraient entendues, afin qu'il y fût porté remède, ou sur-le-champ de l'ordre du pape, ou par de nouveaux envoyés de l'empereur. Les avantages que ce décret donna à l'Église montrent assez l'habileté de Rome pour reprendre par les négociations ce qu'elle avait perdu par la conquête ; mais c'est plutôt un motif de le croire authentique : et les actes de souveraineté que fit Henri dans Rome, un plaid solennel tenu par lui au Vatican, son nom gravé sur les monnaies, ne contredisent pas, dans l'esprit féodal, les droits de seigneurie qu'il accordait au pape sur une portion de l'Italie. Ces droits allaient s'accroître.

Henri quitta bientôt Rome pour retourner en Allemagne, laissant derrière lui son compétiteur Ardouin qui sort de nouveau des montagnes du Piémont et, secondé par plusieurs seigneurs du pays, reprend les villes de Verceil et d'Asti, sans oser rien entreprendre contre Milan. Un exemple prouvera que Milan, par sa haine

contre Pavie et sans doute aussi par les privilèges qu'elle avait reçus des rois de Germanie, leur était bien plus favorable que Rome. Ardouin, maître d'Asti, fait élire à cet évêché son oncle, frère du marquis de Suze, puissant seigneur italien. L'archevêque de Milan interdit le sacre du nouvel élu, le pape l'accorde. L'archevêque alors excommunié l'évêque sacré par le pape, et, levant une armée avec ses vassaux et ceux de ses suffragants, il vient attaquer Asti et réduit à composition l'évêque et son frère qui défendait avec lui la place assiégée. Tous deux furent contraints de faire nu-pieds une marche de trois milles, l'évoque tenant son missel et le marquis portant un chien sur les épaules, jusqu'à la basilique de Saint-Ambroise où l'évoque déposa sur l'autel sa crosse et son anneau et où le marquis remit une offrande de plusieurs marcs d'or, pour aller ensuite nu-pieds, comme ils étaient venus, à la basilique de Saint-Michel où la crosse et l'anneau furent rendus au prélat pénitent. Le roi Ardouin, trop faible pour prévenir ou venger cet affront, s'était retiré dans un monastère du Piémont. Il y mourut l'année suivante, et la Lombardie, cessant d'être disputée entre deux souverains, resta soumise à Henri, autant que pouvaient l'être ces prélats investis de grands fiefs, ces seigneurs italiens ou lombards enfermés dans leurs châteaux forts, et ces villes dont le peuple nombreux et déjà commerçant élisait ses magistrats, armait ses milices et faisait la guerre ou la paix avec les villes voisines.

A Rome, près du pape, près du consul ou duc des Romains, il y avait encore un représentant immédiat du pouvoir impérial, au moins pour l'exercice de la juridiction criminelle. Le jugement des causes civiles, en effet, appartenait au sénat, mais la connaissance des crimes et le droit de prononcer des sentences de mort étaient réservés au préfet qui prêtait foi et hommage au pape, mais était nommé par l'empereur et recevait de lui, comme insigne de sa charge, un glaive nu dont il devait user contre les malfaiteurs et les meurtriers. Cet usage atteste, sans doute, la soumission de Rome au chef étranger qui venait y prendre le titre d'empereur ; mais il ne s'y mêlait ni tribut, ni impôt, ni garnison étrangère laissée dans les murs de Rome. Par là, on s'explique sans peine comment cette autorité des empereurs sur Rome n'était jamais ni tout à fait établie, ni tout à fait brisée. Dans leur éloignement, elle pesait peu, et leur présence était trop passagère pour rien fonder.

Cette même époque vit s'élever, sur le sol de l'Italie, une puissance nouvelle qui ne peut être négligée dans l'histoire du pontificat romain. Elle commença par quelques aventuriers normands venus en pèlerinage au monastère de Saint-Michel, sur le mont Gargan dans la Pouille. Un chef italien qui se déclarait indépendant, Mell, seigneur d'un canton de la Pouille, frappé de la haute mine et de l'air martial de ces nouveaux venus, les engagea pour faire la guerre aux gens du voisinage en leur promettant du butin et des terres. De retour en Normandie et y faisant de grands récits sur la richesse et la beauté du ciel d'Italie, ils en repartirent bientôt avec de nouvelles recrues. Réunis à Mell ils vainquirent les Grecs dans plusieurs combats et les chassèrent de presque toutes les villes qu'ils occupaient ; mais le gouverneur grec ayant reçu de Constantinople un puissant renfort, vaincus eux-mêmes et décimés dans un dernier combat, ils se réfugièrent sous la protection du prince de Salerne, et les Grecs se virent sur le point de reprendre l'empire dans l'Italie méridionale et jusqu'à Rome. A l'approche de ce danger, le pape Benoît VIII n'hésita point à se rendre en Allemagne où il était appelé pour célébrer la dédicace de la cathédrale dans la ville de Bamberg, séjour habituel de l'empereur. Il était aux fêtes de Pâques de l'an 1020, avec le patriarche d'Aquilée et l'archevêque de Ravenne. Mais ce

voyage avait surtout pour motif d'invoquer les armes et l'appui de l'empereur contre la domination des Grecs, plus redoutée de Rome que celle des Allemands, parce que, interrompue dès longtemps, on ne savait pas quels maux et quelles vengeances elle pouvait ramener. Reparti de Bamberg avec la promesse d'un secours qui devait tarder encore, le pape, de retour à Rome, y vit arriver un seigneur normand célèbre par son courage et que l'animosité de son suzerain, le duc Richard, chassait de son pays. C'était Godefroi de Ringon accompagné de ses quatre frères et d'autres parents ou vassaux, tribu guerrière qui venait se plaindre au pape des affronts qu'elle avait soufferts et lui offrir ses services et son épée. Le pape les accueillit et les envoya dans le duché de Bénévent avec des lettres pour les primats du lieu qu'ils étaient chargés d'ex-citer contre les Grecs. Ils soulevèrent, en effet, le pays et repoussèrent les exacteurs et les soldats de l'Empire grec. Mais, malgré leurs efforts, les Grecs, recrutés par leurs flottes, obtinrent l'avantage et secondés par les moines du mont Cassin et par Landulphe, prince de Capoue, ils s'étaient emparés de la tour du Garigliano qui dépendait de l'Église romaine. Ce fut alors que, par de nouveaux messages et d'instantes prières, Benoît VIII pressa l'arrivée de l'empereur en Italie et sa marche sur la Pouille. Henri II passe les monts à la tête d'une armée nombreuse et, descendu en Lombardie, il envoie, dans la marche de Camerino, le patriarche d'Aquilée avec 15.000 hommes, et charge l'archevêque de Cologne, prélat guerrier, d'aller, avec 20.000 hommes, assiéger Capoue, tandis que lui-même se fait reconnaître dans Bénévent, dans Salerne, et presse le siège de Troia, la plus forte ville occupée par les Grecs. Henri était vainqueur sans bataille rangée, et disposait à son gré des petites souverainetés de la Pouille ; mais, les maladies contagieuses s'étant répandues parmi les troupes allemandes, il perdit beaucoup d'hommes et, quittant la Calabre pour se porter sur la Toscane, il repassa les monts, dans la même année, avec les faibles débris de sa brillante armée. Cette issue ordinaire des expéditions germaniques en Italie explique la faiblesse du pouvoir impérial. Ce climat, ce séjour envié des Allemands, était redouté par eux ; il leur semblait fatal. De là, souvent des entreprises trop courtes, abandonnées dans l'exécution même, et lorsqu'un effort de plus les aurait efficacement terminées. Cependant chacune de ces invasions incomplètes laissait aux Italiens de nouveaux griefs, un nouveau surcroît de haine ou de confiance dans leurs forces. Ils résistaient peu à ces visites du vainqueur ; mais ils n'en étaient pas plus soumis après son départ. Les troubles et les interrègnes du trône électif de Germanie favorisaient encore le relâchement de la conquête et le réveil de l'indépendance italienne. A la mort de Henri II, qui termina ses jours dans les pratiques d'une grande piété, deux ans après son retour d'Italie, les habitants de Pavie se soulèvent et détruisent le palais impérial que ce prince les avait forcés de rebâtir dans leurs murs après l'incendie de leur ville, vingt ans auparavant. En même temps, plusieurs seigneurs puissants d'Italie, le marquis de Suze, l'évêque d'Ostie, l'évêque de Verceil, projetaient d'appeler à la couronne d'Italie un prince français, ou le roi de France lui-même, ou son fils Hugues, ou Guillaume, duc d'Aquitaine, célèbre par sa douceur, sa sagesse, la magnificence de sa cour et ses poésies en langue provençale. Guillaume fit même le voyage d'Italie pour se concerter avec eux ; mais on ne tomba point d'accord. Dans l'intervalle, Conrad, duc de Franconie, ayant été, dans la diète de Francfort, élu roi des Germains, un parti nombreux se forma pour lui, parmi les évêques du royaume d'Italie. Aribert, archevêque de Milan, leur donna l'exemple et fut secondé, sans doute ; par l'ancienne rivalité de Milan contre Pavie. Accompagné de quelques seigneurs lombards, il se rendit en Allemagne ; à Constance, où Conrad tenait sa cour, et lui prêta foi et hommage, s'engageant à le reconnaître pour roi, quand il

viendrait en Italie. D'autres députés arrivaient de différentes villes de Lombardie et même de la cité de Pavie qui, s'excusant de sa violence, offrait de rebâtir encore le palais impérial qu'elle avait détruit, mais y mettait pour condition qu'il serait élevé cette fois hors de l'enceinte de la ville. Cette prétention fut rejetée ; mais les autres députés italiens revinrent comblés de présents, et Conrad, assuré de la paix de l'Allemagne, prépara tout pour passer en Italie avec une puissante armée.

Entré par le Tyrol au printemps de l'an 1026, il marcha sans obstacle de Vérone sur Pavie. Repoussé des murs de cette ville, sans s'arrêter à en former le siège, il vint à Milan, y fut couronné par l'archevêque Aribert et alla recevoir ensuite, dans Monza, des mains du même archevêque, la couronne de fer qu'avait portée Théodoric. En même temps, il continuait, contre la cité de Pavie et quelques seigneurs du même parti, une guerre de dévastation et de pillage. Pavie seule, défendue par de fortes murailles et un peuple nombreux, ne fut point assiégée ; mais, dans les campagnes d'alentour, les paysans furent massacrés, les vignes détruites, les églises et les châteaux démolis. De là, Conrad fit marcher ses troupes sur Ravenne, où il entra sans obstacles et exerça, comme ses prédécesseurs, tous les droits de la souveraineté ; mais l'antipathie des deux nations, l'insolence des soldats étrangers, le désespoir des habitants, firent bientôt éclater dans la ville une sédition violente. Conrad lui-même fut obligé d'accourir en armes dans les rues de la Ville, et, après la défaite des habitants, il protégea leur vie contre la fureur des siens qui les massacraient jusque dans les églises. Le lendemain, les principaux de la ville étant venus pieds nus lui demander grâce, il leur accorda merci. Mais cette triste inauguration de sa souveraineté ne l'engageait pas à prolonger sa présence dans Ravenne, et, les chaleurs de l'été commençant à répandre les maladies dans son armée, il se replia vers la Lombardie et vint, près de Milan, habiter sur des hauteurs ombragées et salubres où sa table royale était entretenue par la magnificence de son fidèle vassal, l'archevêque Aribert.

Conrad, après avoir, par un séjour de plusieurs mois, affermi sa puissance dans l'Italie du nord, depuis Ivree jusqu'à Milan, marcha sur la Toscane, dont le nouveau duc Raginaire, second successeur du margrave Hugues, se déclarait indépendant. Mais, ayant bientôt soumis et déposé ce vassal, Conrad s'avança sur Rome, où il était attendu par le pape Jean XIX, l'ancien magistrat laïque de l'État romain et chef trop habile pour combattre ouvertement l'invasion allemande. Conrad s'approcha donc pour recevoir l'onction sainte et la couronne, comme Charlemagne, comme Otton le Grand et comme tant d'autres. Une circonstance mémorable dut même relever à tous les yeux l'éclat de cette cérémonie. Sans parler de tous les grands vassaux italiens appelés à la suite de Conrad, deux rois étaient alors présents à Rome, Rodolphe, roi des deux Bourgognes, et Canut le Grand, roi de Danemark et habile usurpateur de l'Angleterre, venu à Rome pour le rachat de son âme, écrit-il. Ce furent eux qui ramenèrent Conrad de l'autel où il avait reçu, avec la reine son épouse, l'onction sainte et la couronne impériale. Le sage Canut, roi non moins vigilant que religieux pèlerin, saisit cette occasion d'obtenir du pape, de l'empereur et des autres princes ou margraves réunis, la franchise de toute charge et de tout impôt, pour ses sujets qui se rendraient à Rome ; et il fit également supprimer, en faveur des archevêques de ses États, les droits dispendieux exigés pour la concession du pallium.

Tandis que le nouvel empereur tenait sa cour dans le palais de Latran, une querelle populaire, pour un cuir de bœuf qu'avait pris un soldat allemand, fit

reparaître toute l'animosité des indigènes contre le maître étranger qu'ils couronnaient. Une révolte éclata ; beaucoup d'habitants de Rome périrent, sous le fer des Allemands plus aguerris et mieux armés, et le reste vint demander grâce à l'empereur, les uns portant une épée nue à la main, les autres portant un lien d'osier au cou, selon qu'ils étaient de condition libre ou servile. Ce fait semble attester que le soulèvement s'était, fort étendu et qu'il avait réuni plusieurs classes du peuple. Peu de jours après, Conrad quitta Rome pour faire reconnaître sa puissance dans les duchés de Bénévent et de Capoue, et, revenant en Lombardie, où il réduisit enfin à l'obéissance la ville de Pavie, il rentra dans ses États d'Allemagne, après deux ans, d'absence, laissant derrière lui l'Italie pleine de troubles et de guerres privées entre les grands vassaux et les châtelains, les métropolitains et les évêques, les évêques et les bourgeois des villes. L'archevêque de Milan, auquel l'empereur avait attribué le droit de disposer du siège épiscopal de Lodi, avait à combattre à la fois les habitants de cette ville et les seigneurs du Milanais ligués contre lui. La cité de Pavie, quoiqu'elle eût donné satisfaction à l'empereur et qu'elle rebâtit enfin son palais, était toujours ennemie et redoutable, et, dans le reste de la Lombardie, les hostilités et les pillages se multipliaient de ville à ville, de château à château. Ravenne, sous le gouvernement de l'archevêque Guérard, Allemand d'origine, demeurait soumise à l'empire ; et il en était de même de la Toscane, que Conrad avait donnée par investiture à l'ancien seigneur de Canosse, au margrave Boniface, qui devint père de la comtesse Mathilde. A Rome enfin, le pontificat ne sortait pas d'une même famille, qui avait montré sa soumission à Conrad. Jean XIX, étant mort, fut remplacé par son neveu, qui, élu à prix d'argent, vécut dans le scandale et la licence sous le nom de Benoît IX. L'Italie méridionale enfin continuait d'être disputée entre les Sarrasins, les Grecs, le duc de Naples, Pandulphe, prince de Capoue, rétabli par Conrad, et les Normands, dont la colonie guerrière, au milieu des faibles États qu'elle défendait tour à tour, s'élevait seule, et, maîtresse du sol le plus fertile, fondait la forte ville d'Averse, à trois lieues de la molle cité de Naples et en vue de la terre de la Sicile.

Retenu par des divisions intérieures, par des guerres contre les Polonais et les Slaves et enfin par la réunion difficile et contestée du royaume de Bourgogne aux États de Germanie, Conrad passa huit années sans revoir l'Italie et sans y intervenir autrement que par des actes de suzeraineté féodale et des donations religieuses. Dans cet intervalle, le margrave Boniface, duc de Toscane, s'était rendu célèbre par sa justice et sa magnificence ; il venait d'épouser une princesse alliée à la maison impériale, Béatrix, fille de Frédéric, duc de la haute Lorraine, et ses liens avec l'empire semblaient accrus en même temps que sa puissance. La lutte que l'empereur eut à soutenir fut en Lombardie seulement et contre son ancien vassal, l'archevêque Aribert, dont il méconnut les services et voulut affaiblir la puissance. Rentré enfin avec une armée nouvelle en Italie, Conrad se rendit de Brixène à Milan, où il n'hésita point à dépouiller l'archevêque du droit d'investiture qu'il lui avait donné sur l'épiscopat de Lodi. Milan murmura de cet affront fait à son chef religieux, et Conrad inquiet, entraînant l'archevêque à Pavie, où il avait convoqué la diète, l'y fit arrêter, refuse sa liberté aux députations de la ville de Milan et le met sous la garde du patriarche d'Aquilée et du margrave de Vérone. L'archevêque échappe cependant, rentre libre dans Milan soulevée, et, à la tête d'un peuple enthousiaste, repousse, du haut des murs, l'armée de l'empereur accourue de Ravenne. Là, comme devant Pavie, les Allemands n'osent entreprendre un long siège ; ils se rejettent sur les terres et les châteaux d'alentour et, après une rude sortie des habitants, ils se retirent

vers Crémone ; tandis que l'audacieux archevêque, méditant la déposition du roi qu'il a couronné, fait offrir l'Italie à un prince français,, le comte de Champagne, Eudes, ennemi de l'empereur auquel il avait disputé le royaume de Bourgogne.

Abandonné par Milan, Conrad avait un double motif de s'appuyer sur Rome ; mais là encore se voit combien la servitude ou les vices des derniers papes avaient énervé la puissance extérieure du pontificat romain. Chassé du siège pontifical par une conspiration de quelques nobles romains qui étaient venus en armes l'assaillir au pied même de l'autel, Benoît IX s'enfuit à Crémone. L'Empereur l'accueille et, traversant avec lui le territoire soumis de la Toscane, le ramène sans obstacle dans Rome, pour y prononcer, du haut de la chaire pontificale, la déposition de l'archevêque de Milan et sacrer son successeur. Mais le prélat excommunié et déposé par le pape n'en reste pas moins à la tête de son Église et de son peuple, et l'empereur, maître de Rome, ne peut rien sur Milan. Après une courte expédition dans la Pouille, où il protège le monastère du Mont-Cassin contre Pandulfe, donne le duché de Capoue au prince de Salerne et affermit les possessions des Normands, Conrad s'éloigne et repasse en Allemagne, laissant à ses grands vassaux de Lombardie le soin de poursuivre la guerre contre l'archevêque de Milan. Uri chroniqueur allemand lui-même raconte que Conrad repoussé de Milan, se faisant couronner roi dans une petite église hors de la ville, la cérémonie fut troublée par un violent orage, et qu'au milieu des éclairs et des foudres qui frappèrent l'assemblée de terreur, on vit apparaître saint Ambroise, menaçant le prince et lui ordonnant de quitter l'Italie. Retranché dans une ville forte et riche, et secouru par les nombreux vassaux de l'Église, Aribert se défendit avec courage. Dans les fréquentes sorties que faisaient les siens, parut alors, pour la première fois, le symbole de guerre, devenu plus tard si célèbre en Lombardie, le Caroccio, ce char, portant un mât surmonté d'une pomme d'or à laquelle étaient attachés deux étendards blancs divisés par une croix. L'archevêque imagina ce gage de bataille pour enflammer encore plus l'ardeur des siens, et, plusieurs fois, durant ce siège, le Caroccio rentra dans la ville, vainqueur et entouré des braves qui l'avaient défendu.

Un événement inattendu vint fortifier cette résistance et délivra Milan. On apprit tout à coup en Lombardie la mort de l'empereur Conrad et l'avènement de son fils déjà couronné roi de la Germanie et des deux Bourgognes. A cette nouvelle, les chefs lombards qui, pour servir le ressentiment de Conrad, assiégeaient l'archevêque Aribert, dispersent leurs troupes et s'éloignent. L'archevêque n'en parut pas moins disposé à reconnaître la souveraineté de Henri, et il passa même en Allemagne pour aller lui prêter foi et hommage, comme au roi d'Italie. Mais Aribert, rentré en grâce avec le roi de Germanie et assuré de la paix au dehors, trouva bientôt de plus grands périls dans les agitations mêmes de Milan. Jusquelà, et dans sa résistance contre Conrad, il avait eu pour principal appui les nobles de Milan, c'est-à-dire ceux qui, sous le nom de valvasseurs ou d'écuyers, possédaient des fiefs, grands ou petits, dans le pays d'alentour. Cette classe puissante, à laquelle se joignaient les nobles sans fortune et quelques bourgeois possesseurs de terres franches, entraînait tout. Le peuple avait suivi ; mais l'essai même qu'il fit de sa force, en combattant pour son archevêque, l'enhardit et l'excita contre la domination des nobles et des riches. Les marchands, les gens de métier dont Milan était remplie, unis au petit peuple ; tournèrent contre l'aristocratie milanaise les armes dont ils s'étaient servis pour la défense de leurs murs. L'archevêque voulut en vain s'interposer. Après quelques rudes combats dans la ville, les nobles furent forcés de fuir avec leurs familles et leurs partisans, pour se cantonner dans quelques châteaux forts voisins de la ville, et

l'archevêque, en déplorant cette guerre civile qu'il ne pouvait apaiser, sortit avec eux de Milan dont ils infestèrent les abords et épuisèrent les ressources par de continuelles hostilités. La ville ne se découragea pas cependant et soutint ce nouveau siège durant deux années. Mais un chef même qu'elle s'était donné, un noble qui avait passé du côté du peuple, voyant la ruine de ses concitoyens, se rendit en Allemagne pour invoquer les secours de Henri et offrit de recevoir une garnison allemande dans Milan. Henri, qui avait encore bien peu marqué sa royauté d'Italie, saisit avec empressement cette occasion et promit de défendre, contre l'archevêque et les nobles, le peuple de Milan. Mais le chef milanais, qui avait ainsi négocié l'entrée des étrangers dans sa ville, s'en repentit avant d'achever et, de retour parmi les siens, sans attendre les 1,000 cavaliers allemands qu'on lui avait promis, il se hâta de traiter avec le parti des nobles et leur rouvrit les portes de Milan, où ils viennent reprendre leurs palais et leurs honneurs, de l'aveu du peuple qui, dans sa haine, les préférerait encore aux soldats étrangers.

En se réunissant ainsi, les nobles et le peuple de Milan ne méconnaissaient pas la souveraineté du roi de Germanie ; mais ils maintenaient leur ville franche et libre de toute garnison étrangère. Du reste, un feudataire de Henri, Allemand d'origine, Albert Ason, avait le titre de marquis et de comte de Milan, et vint plusieurs fois tenir dans cette ville des plaids solennels, où il prononçait des amendes au profit de la chambre impériale. La mort de l'archevêque Aribert, peu de mois après sa rentrée dans Milan, accrut bien plus encore l'autorité du roi de Germanie. Le clergé et le peuple de Milan avaient désigné, selon l'usage, pour lui succéder, quatre candidats, entre lesquels le roi devait choisir, et qui tous, dignitaires ecclésiastiques, prenaient même le titre de cardinaux selon l'usage de cette Église de Milan, rivale de l'Église romaine. Aucun ne fut nommé ; le roi choisit un prêtre obscur du Milanais, Gui de Vélate, employé dans le secrétariat de sa cour, et il le fit partir aussitôt pour la Lombardie, où, par l'appui des nobles qui cherchaient à s'étayer de l'autorité du roi contre le peuple, Gui de Vélate parvint à s'établir à la tête de l'orgueilleux chapitre de Milan.

L'Église romaine cependant, sous le pontificat de Benoît IX, était plus corrompue et plus agitée que jamais. Le pape qui, suivant l'expression d'un de ses successeurs, vivait comme Épicure, et non comme un pontife¹, trafiquait des bulles de l'Église pour satisfaire à ses plaisirs, en même temps qu'il servait bassement les desseins du roi de Germanie. Gagné par les présents du patriarche d'Aquilée, il soumit à ce diocèse l'Église de Grado, qui jouissait également du titre de patriarcat et faisait partie du territoire libre de Venise. La ville de Grado résista, et le patriarche d'Aquilée, étant venu l'assaillir avec des troupes, n'établit son droit de métropolitain que par le pillage des maisons et l'incendie même des églises. Le doge de Venise et le patriarche de Grado ayant alors écrit avec force à Benoît IX, ce pape, dans un concile tenu à Rome, révoqua, comme subreptice, le décret qu'il s'était fait payer à prix d'or, et il ordonna, sous peine d'anathème, au patriarche d'Aquilée de restituer ce qu'il avait envahi. Un nouveau soulèvement, survenu dans Rome, chassa Benoît IX du pontificat ; et Jean, évêque de Sabine, fut élu à sa place, sous le nom de Sylvestre III. Mais Benoît, appuyé par quelques seigneurs châtelains de sa famille, fit la guerre autour de Rome et y rentra de force au bout de quelques mois, expulsant à son tour son compétiteur que l'Église a laissé parmi les antipapes. Rétabli sur la chaire de saint Pierre, Benoît IX y dura peu ; et se

¹ Victoris Papæ, *Dialog.*, lib. III.

sentant haï et méprisé des Romains, soit qu'il fût touché par les réprimandes d'un saint homme, Barthélemy, abbé de la Grotte de fer, soit plutôt qu'il fût las des périls de la papauté, et qu'il préférât les plaisirs et la licence d'une vie obscure, il vendit à prix d'argent l'abandon de la tiare, comme il avait vendu tout le reste. Par une circonstance même qui témoigne combien était profonde la plaie de l'Église romaine, il se rencontra un homme de bien pour faire avec lui ce marché. Jean Gratien, archiprêtre de l'Église romaine, considéré pour sa piété et jouissant de grandes richesses, acheta l'abdication de Benoît IX et son appui pour lui succéder, de telle sorte que la simonie parvint seule à retirer le pontificat des mains indignes qui le déshonoraient. Restait la puissance impériale, la conquête allemande qui pouvait, au premier jour, visiter de nouveau l'Italie et corriger ou accroître le désordre de l'Église romaine. Mais ici, au lieu de continuer le récit des événements généraux, il est temps de chercher, dans la foule, l'homme qui doit représenter en lui la grande souveraineté du moyen âge et qui sera, tout à la fois, l'austère réformateur du sacerdoce et l'ambitieux promoteur de l'Église. Il est déjà né dans l'Italie ; il croît obscurément près du tombeau de saint Pierre ; bientôt sa vie va se mêler à toutes les vicissitudes du pontificat suprême, dont il s'approchera longtemps, par degrés, avant d'y monter lui-même pour étonner le monde. La vie d'Hildebrand, sous ce nom et sous celui de Grégoire VII, comprendra non seulement l'histoire contemporaine de l'Église durant un demi-siècle, mais la prophétie et comme la figure de son histoire à venir.

HISTOIRE DE GRÉGOIRE VII

LIVRE PREMIER. — (1020-1055.)

Origine d'Hildebrand. - Son éducation à Rome, dans le monastère de Sainte-Marie. - Son séjour à Cluny. - Son voyage en Allemagne et son retour en Italie. - État de l'Église romaine à cette époque. - Corruption des mœurs, croyances bizarres. - Hildebrand s'attache au Pape Grégoire VI qui le fait sous-diacre. - Il est soupçonné de magie. Arrivée de l'empereur Henri III en Italie. - Grégoire VI, déposé comme simoniaque, - exilé en Allemagne, où il meurt. Hildebrand, qui l'avait accompagné, se retire à Cluny. - Brunon, évêque de Toul, fait pape par l'empereur. - Influence d'Hildebrand sur l'esprit de cet évêque, qui prend le nom de Léon IX. - Hildebrand, supérieur du monastère de Saint-Paul, en corrige les abus. - Tentative générale de réforme dans l'Église. - Concile tenu à Reims par Léon IX. - Commencement de l'hérésie de Bérenger. - Retour de Léon IX à Rome. - Situation de l'Italie. - Puissance des Normands. - Guerre de Léon IX contre eux. - Sa captivité, sa mort. Hildebrand, député à la cour de Henri III pour négocier la nomination d'un nouveau Pape.

L'homme qui devint si fameux sous le nom de Grégoire VII sortait d'une origine obscure, comme la plupart des grands personnages de l'Église. La date même de sa naissance n'est pas exactement connue. On peut la placer de l'an 1015 à 1020. Il vit le jour à Soano, petite ville de Toscane. Son père appelé Bonic ou Bonizon y faisait le métier de charpentier. Le fils du charpentier de Soano reçut à son baptême le nom germanique d'Hildebrand, ramené dans la prononciation adoucie des Italiens au nom d'Hellebrand que l'admiration et la haine des contemporains traduisirent tour à tour par les mots de pure flamme¹ ou de tison d'enfer. Les croyants du pontife racontaient de plus que la vertu de ce nom avait été souvent attestée par des prodiges et, comme ils disent, par des visions de feu. Dans l'enfance d'Hildebrand des étincelles, rapporte la légende, avaient jailli de ses vêtements ; plus tard, une flamme avait entouré sa tête comme celle d'Élie, ou comme celle du roi Servius ; lui-même racontait souvent qu'il avait vu dans un songe symbolique un grand feu sortir de sa bouche et embraser l'univers. Pour nous, le nom d'Hildebrand nous fera conjecturer que le plus puissant vengeur de l'Italie conquise, celui qui devait porter de si rudes coups à l'Allemagne descendait de la race même des conquérants barbares.

Dans les siècles suivants, quelques érudits voulurent rattacher le fameux Hildebrand à l'ancienne famille seigneuriale des Aldobrandini. Rien n'était plus inutile et moins vrai. En 1073, lorsque Hildebrand, depuis longtemps célèbre et grand dans l'Église, s'assit enfin sur la chaire de saint Pierre qui lui était due, l'abbé du monastère de Saint-Arnulphe à Metz, Guillaume Wallon, lui écrivait ces paroles remarquables : La sagesse divine si merveilleuse dans toutes ses dispensations ne pourvoit jamais plus utilement aux choses humaines² que lorsque, choisissant un homme du peuple, elle l'élève sur la tête de sa nation,

¹ Hellbrand, pure flamme ; Hœlbrand, brandon d'enfer. Le chroniqueur presque contemporain, Paul Bernried, chanoine de Bavière, donne cette double interprétation, avec une variante : *Hellebrannus*, dit-il, *Teutonicæ linguæ vernacula nuncupatione perustionem significat cupiditatis terreme. Nunc sic impii interpretati sunt, etc., infernalem Titionem vocaverunt.*

² *Apud Act. sanct. mali*, t. VI, p. 103.

comme un modèle dont la vie et la conduite montrent aux derniers du peuple où doivent tendre leurs efforts.

Dans cette affirmation et ce raisonnement d'un témoin non récusable s'adressant à Hildebrand lui-même, on voit avec évidence l'opinion des contemporains sur l'obscur naissance du pontife et la réalité de cette opinion. On y reconnaît aussi le principe fécond de démocratie religieuse qui avivait l'Église, et qui dans l'ordre des choses secondes était, après la foi, le plus grand secret de sa puissance.

L'influence en est remarquable jusque dans les fables dont fut entouré longtemps après l'humble berceau de Grégoire VII. On raconta que dans l'enfance et ne sachant pas lire encore, comme il jouait près de l'établi du charpentier son père, il avait disposé de petits fragments de bois, de manière à former ces paroles du psaume : *Dominabor a mari usque ad mare* ; et qu'un prêtre, témoin de cette merveille dans la boutique de l'artisan, lui avait aussitôt annoncé que son fils serait pape. La même légende ajoute plus simplement qu'une intelligence extraordinaire se faisant remarquer dans le jeune Hildebrand, son père reçut le conseil de l'appliquer aux lettres. Les lettres alors, c'était l'Église.

Le charpentier de Soano avait un frère ou un parent abbé du monastère de Sainte-Marie sur le mont Aventin. Transporté là de bonne heure, Hildebrand apprit dans cet asile les arts libéraux et la discipline morale, comme on disait dans ce temps. C'était un grand avantage d'étudier à Rome, où, malgré les scandales du schisme et les troubles, une invincible tradition maintenait plus de savoir et de politesse qu'en aucun lieu de l'Occident. L'usage familier de la langue latine, les préceptes de rhétorique et de dialectique, la lecture des livres saints et de quelques Pères, le rituel et le chaut formaient sans doute tout l'enseignement de cette école du couvent de Sainte-Marie. Mais on y respirait l'esprit même de l'Église romaine, et, suivant l'expression d'un pape, Hildebrand était là nourri dès l'enfance dans la maison de saint Pierre¹. Il y reçut les leçons de Jean Gratien, archiprêtre de l'Église romaine, homme savant et considérable qui plus tard devint pape sous le nom de Grégoire VI, et qu'il appela toujours son seigneur et son maître. Tout ce qui d'ailleurs dans le monde avait quelque science et quelque sainteté était en commerce avec Rome et tendait à s'en rapprocher. Beaucoup d'évêques et de chefs d'ordres religieux y venaient tour à tour et trouvaient l'hospitalité dans les monastères de la ville. Le couvent de Sainte-Marie recevait ainsi souvent l'évêque d'Amalfi, Laurence, versé dans l'étude des lettres grecques et renommé par sa piété, quoiqu'il dût être accusé plus tard d'avoir enseigné au jeune Hildebrand les arts magiques, transmis par le pape Sylvestre II. Un autre étranger célèbre, Odilon, abbé de Cluny, lié d'une étroite amitié avec l'évêque Laurence, faisait pendant ses voyages à Rome de longs séjours dans le couvent de Sainte-Marie, et édifiait les moines romains par son exemple. Soit l'attrait puissant de cet exemple, soit l'hospitalité réciproque entre les deux monastères, dès que Hildebrand eut atteint la première jeunesse, il partit pour la France, afin, dit un contemporain, de dompter l'impétuosité de la chair par les fatigues du voyage et la poursuite de la science².

Sous le nom de France était compris le duché de Bourgogne, devenu l'héritage particulier de la descendance cadette de Hugues Capet, et où florissait depuis un siècle la célèbre maison de Cluny.

¹ *Apud Acta sanctorum maii*, t. VI, p. 105.

² *Apud Acta sanct. maii*, t. VI, p. 113.

Fondé en 940 par quelques religieux de l'ordre de saint Benoît auxquels Guillaume, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, fit don par testament d'une terre qu'il possédait dans le comté de Mâcon, le monastère de Cluny, exempt par ses privilèges de toute juridiction ecclésiastique autre que celle du pape¹, s'était rapidement accru. La ferveur d'un établissement nouveau se mêlant à l'austérité de l'ancienne règle de saint Benoît, on ne vit dans Cluny nulle trace de la licence commune à beaucoup de monastères du dixième siècle ; la prière, le travail des mains et la lecture y étaient si continus que dans les plus longs jours de l'été à peine les frères avaient-ils une demi-heure de repos et de libre entretien².

Malgré cette sévérité, presque tous étaient laïques, selon le génie de l'institut de saint Benoît, qui lui-même n'était pas prêtre, et qui dit dans sa règle : **Si un prêtre veut être admis dans le monastère, ne vous pressez pas de le recevoir.** Mais cet éloignement du sacerdoce ne tenait qu'à une idée plus haute de la sainteté d'un tel état et à la volonté d'accomplir plus exactement une règle si précise sur l'emploi de chaque moment de la vie, qu'on en pouvait difficilement allier la pratique aux soins du sacerdoce.

Par une rencontre heureuse et commune dans l'Église, plusieurs chefs, éminents pour le zèle et le talent de diriger les âmes, s'étaient succédé à la tête de ce monastère et semblaient s'être attirés l'un l'autre. L'ouvrage du sage Odon avait été continué sous Aimar, vieillard aveugle dont l'esprit et la volonté n'avaient rien perdu de leur vigueur, et qu'avait remplacé bientôt Maïeul, aussi habile à s'assurer la faveur des rois qu'à dominer dans un cloître. Maïeul, voyant son monastère affermi dans la règle, avait cherché à conquérir au dehors et à étendre au loin son autorité sur d'autres monastères. L'empereur Otton lui soumit les monastères royaux d'Allemagne et d'Italie. L'empereur Henri Ier envoya en offrande à Cluny le globe d'or surmonté d'une croix d'or que, le jour même de son couronnement dans Rome, il avait reçu du pape Benoît VIII³.

A la mort de Maïeul, dont le roi Hugues Capet suivit à pied les obsèques, le couvent avait choisi Odilon, disciple de Maïeul, en qui le génie du gouvernement était mêlé à la plus indulgente vertu, âme sublime, sévère à elle-même, tendre pour les autres, et qui se plaisait à dire quand on blâmait sa douceur : **Si je dois être damné, j'aime mieux l'être pour excès de pitié, que pour excès de rigueur**⁴.

A travers les récits miraculeux du temps, on voit que, pendant cinquante années, sa vertu fut toujours active et bienfaisante. L'âge et le travail affaiblirent enfin ses forces, et, retenu longtemps à Rome par une maladie dangereuse, il avait cru ne plus revoir sa chère solitude. Mais, en y reparaissant, il y retrouvait tout dans le même ordre, la même obéissance et comme dirigé par une invisible volonté. L'étude après le labourage occupant une part du temps des religieux, une école célèbre était jointe au monastère ; et les enfants, dit un chroniqueur, recevaient dans cette école la même éducation que les fils des rois dans le palais de leurs pères.

Quel que fut l'âge du jeune Hildebrand à l'époque où il arriva dans Cluny, il dut singulièrement profiter des exemples de discipline et de ferveur qu'offrait cette

¹ *Sit illud monasterium cum omnibus rebus immune et liberum a dominatu cujuscumque regis aut episcopi. (Biblioth. Cluniac.)*

² Pietri Damiani, *Opera*, t. I, II et III, p. 243.

³ Glaber, I. I.

⁴ Petr. Damian., *Oper.*, t. II, p. 216.

grande maison, et il y vit la puissance monastique dans toute sa gloire et toute sa vertu.

Le souverain d'un pays chrétien depuis un siècle, Casimir, fils de Mécislas, chassé par les Polonais, était venu en 1034 se faire novice à Cluny. Les seigneurs polonais se ravisant, après de longs troubles, résolurent de le rappeler au trône. Leurs envoyés après l'avoir cherché en France vinrent le demander à Cluny. Casimir répondit qu'il ne s'appartenait plus à lui-même et que, loin de pouvoir régner, il n'avait pu même leur parler sans l'ordre de son abbé. Pressé par les instances des députés polonais, Odilon à son tour déclara qu'il ne dépendait pas de lui de laisser sortir un moine profès ; et il les renvoya devant le pape.

Le pape Benoît IX, après de longues instances, autorisa Cluny à rendre aux Polonais leur roi, sous la condition qu'il conserverait l'habit religieux et que ses sujets, ou seulement sans doute ceux qui approchaient du monarque, auraient leurs cheveux taillés en couronne comme les moines et porteraient aux fêtes solennelles des étoles de prêtre durant la messe, conditions remarquables, qui, selon le génie de l'Église romaine, tendaient moins à faire Casimir roi qu'à le maintenir religieux de Cluny sur le trône.

Bientôt après, de riches présents vinrent attester à Cluny la reconnaissance du moine couronné ; et une colonie de l'ordre alla fonder en Pologne de nouveaux monastères.

Selon toute apparence, Hildebrand passa dès lors plusieurs années dans Cluny. Une légende contemporaine rapporte que l'abbé du monastère lui appliquait les paroles de saint Jean : [Cet enfant sera grand devant le Seigneur](#). Là il se fortifiait dans la règle sévère dont son âme ardente avait besoin. Il y formait des liens intimes avec cet ordre de Saint-Benoît si nombreux, si puissant et où il trouva dans la suite ses appuis les plus fidèles. On ne sait, du reste, s'il termina son noviciat et fut reçu moine à Sainte-Marie ou à Cluny ; mais ce qui est certain et sort de sa vie tout entière, c'est que dès la jeunesse il fut moine, qu'il passa par toutes les épreuves et les pratiques de cette profession, où l'obéissance prépare au commandement. On en trouverait, s'il le faut, la preuve dans le mot naïf d'un contemporain qui, célébrant sa mémoire vers la fin du XI^e siècle, écrivait : [Les moines le pleurent, parce qu'il était connu pour moine](#)¹.

Il semble, au reste, qu'un besoin d'activité et un désir de se mêler aux affaires du monde poussaient déjà le jeune Hildebrand hors de cet asile monastique, où il prenait sa force.

Les chroniques saxonnes rapportent que, dès sa première jeunesse, Hildebrand vint à la cour d'Allemagne ; qu'il fut un des secrétaires de Henri III et même prit part à l'éducation de son fils ; que souvent alors il avait joué et s'était querellé avec l'enfant royal ; mais que l'empereur, qui s'amusait d'abord de cette familiarité, avait été averti en songe de ce qu'elle présageait pour l'avenir. Une nuit, disent ces vieilles légendes, il vit dans son sommeil Hildebrand sur la tête duquel croissaient deux cornes élevées vers le ciel, et qui d'un revers de ces cornes heurtant le jeune Henri, assis à la table royale, le renversait dans la boue. L'impératrice, consultée sur ce rêve, s'étant écriée que ce jeune clerc deviendrait pape et chasserait son fils du trône, l'empereur fit aussitôt emprisonner Hildebrand dans un château fort que nomme la chronique ; puis, après un an de captivité, cédant aux prières de l'impératrice, il le remit en liberté.

¹ Doniz., apud Murat., t. V, p. 368.

Ce récit s'accorde aussi mal avec les dates qu'avec la raison. Henri III, marié en 1042¹ à Agnès d'Aquitaine, n'eut que huit ans après un fils de cette union, et mourut le laissant à peine âgé de cinq ans. Cet enfant ne fut donc pas, du vivant de son père, en âge de jouer avec Hildebrand, ni d'en recevoir des leçons. Mais cette tradition n'en atteste pas moins un ancien voyage d'Hildebrand à la cour d'Allemagne, peut-être à l'époque même du mariage de Henri, lorsque ce prince vint en pompe visiter sa province de Bourgogne et recevoir à Besançon Agnès sa fiancée, qu'il fit bientôt après couronner à Mayence².

Le monastère de Cluny, tant protégé par Otton le Grand, par Conrad et par Henri II, ne pouvait rester indifférent à cette union royale, célébrée avec un grand éclat dans une province voisine qui dépendait de l'Empire. Les habitudes du temps font concevoir sans peine comment le jeune Hildebrand put se trouver alors dans quelque députation envoyée à l'Empereur. Les moines de Cluny prêchaient même sans être prêtres. Henri III, qui, selon la politique des conquérants germaniques, devenus maîtres de l'Italie, était élevé dans l'usage familier de la langue latine et se plaisait à l'étude des livres saints, devait désirer entendre un jeune moine venu de Rome, admiré dans Cluny pour l'ardeur de sa vocation et de sa foi. Frappé du langage de ce jeune homme, Henri dit alors qu'il n'avait jamais entendu personne annoncer avec tant d'assurance la parole de Dieu ; et, de son côté, Hildebrand, devenu Grégoire VII, répétait que l'empereur Henri III l'avait accueilli jadis avec une faveur spéciale parmi tous les Italiens reçus dans le palais³.

On peut croire d'ailleurs qu'Hildebrand qui, comme tous les hommes de génie, paraît avoir conçu et porté dès la jeunesse les grands desseins qu'il exécuta plus tard, avait voulu approcher le plus tôt qu'il avait pu des oppresseurs de son pays et de son Église pour étudier en Allemagne ce qu'il devait combattre un jour en Italie. Depuis que les Germains avaient envahi l'Italie, les Italiens sous leur joug étaient à quelques égards ce que furent les Grecs sous le joug des Turcs, les haïssant, les servant, les dirigeant parfois et d'autant plus que la conformité de religion donnait à l'adresse italienne bien plus d'ascendant sur la grossièreté de ses vainqueurs.

Quoi qu'il en soit des circonstances et de la durée de ce premier voyage en Allemagne, Hildebrand repassa les monts et revint à Rome. Ardent, inquiet, zélé pour la réforme des mœurs, il s'y fit de nombreux ennemis. Il voulut repartir pour la France ou l'Allemagne, se mit en route, et, à quelque distance de Rome, près d'Orvietto, se crut, en songe, retenu par saint Pierre. Il revint.

L'Église romaine était alors au comble du désordre et de la confusion. À côté de Benoît IX, ancien et, dit-on, légitime pontife, mais souillé de crimes et de violences, s'étaient élevés deux pontifes intrus qui partageaient Rome avec lui. Benoît IX officiait dans Saint-Jean de Latran, Sylvestre III, dans Saint-Pierre, et Jean XX, dans Sainte-Marie.

Malgré l'ignorance du temps, la foi des peuples était épouvantée de ce spectacle. Un affreux désordre régnait dans toute l'Italie : les routes étaient infestées de brigands, les pèlerinages interrompus.

¹ *Henricus imperator duxit uxorem kal. nov. (Chronic. Mon. S. Albani Andogavensis ad ann. 1043). Desponsavit in civitate Chrysopolitana, quæ vulgo Vesontio vocatur.* (Glaber, liv. IV, c. I.)

² *Carmen ad Henricum regem apud Canisium*, v. m., p. 168.

³ *Vita sanct. Greg., auctor. P. Bern., apud Act. sanct.*, t. VI, p. 114.

Une partie des biens de l'Église, dans les campagnes voisines de Rome, était envahie par des seigneurs et des chefs de bande qui prétendaient attaquer ou défendre un des trois papes. Rome se remplissait chaque jour de violences et de meurtres ; et les offrandes que, de temps immémorial, on venait déposer sur les autels et les tombeaux des martyrs, étaient à l'instant enlevées, l'épée à la main, par des hommes qui les dissipaient en repas de débauches avec des courtisanes.

Une sorte de paganisme régnait encore dans beaucoup d'esprits grossiers, et se mêlait à mille contes de sorcellerie bizarre. Ces monuments, ces temples, ces statues profanes qui se retrouvaient à chaque pas à Rome et dans l'Italie, sans réveiller le goût des arts, entretenaient le souvenir confus du passé et peuplaient encore de fantômes païens ce monde chrétien du moyen âge. D'autre part beaucoup de prêtres passaient pour magiciens car la science et la magie semblaient une même chose, et la religion donnait la science. De là mille récits de prodiges bizarres arrivés dans la ville de apôtres. Quelques-unes de ces légendes polythéistes, conservées dans les vieilles chroniques latines, forment par la licence des détails le plus étrange contraste avec les pures maximes de la foi, dont elles étaient contemporaines. Il semble qu'un reste des corruptions de l'ancien monde se débattait encore sous la lumière du christianisme en reprenant plus de force quand cette lumière venait à vaciller et à faiblir par les vices et l'ignorance du clergé. C'était là ce qui rendait si nécessaire, pour la société comme pour la religion, la présence d'un grand réformateur à la tête de l'Église romaine.

On racontait, par exemple, vers le temps dont nous parlons, qu'un jeune Romain noble et riche, marié depuis peu, étant allé s'ébattre avec quelques amis sur la vaste place du Colisée, au moment de faire une partie de balle, avait ôté de son doigt son anneau nuptial, et l'avait mis au doigt d'une statue de Vénus¹. Le jeu fini, quand il vint pour reprendre son anneau, il trouva le doigt de marbre de la statue recourbé jusqu'à la paume de la main : et il ne put malgré tous ses efforts, ni le briser, ni retirer la bague. Il ne dit mot à ses amis et s'en alla fort pensif ; mais il revint la nuit avec un valet. Le doigt de la statue était redressé et étendu ; mais plus de bague.

Rentré dans sa maison et couché près de sa jeune épouse, il sentit entre elle et lui quelque obstacle palpable, mais invisible² ; et comme il voulait passer outre, une voix lui dit : *C'est à moi qu'il faut t'unir, c'est moi que tu as épousée ; je suis Vénus ; c'est à mon doigt que tu as mis l'anneau nuptial ; je ne te le rendrai pas*³. Le jeune homme effrayé trouvait toujours entre sa femme et lui le même obstacle. La jeune épouse se plaignit à ses parents. Ceux-ci contèrent la chose au prêtre Palumbus, magicien fort habile⁴. Il ne voulait pas d'abord se mêler de cette affaire ; mais, gagné par de grands présents, il donna au jeune époux une lettre, et lui dit : *Va cette nuit dans le grand carrefour de Rome et regarde en silence. Là passeront les enfants des hommes, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, à pied, à cheval, les uns gais, les autres tristes ; puis derrière cette foule viendra un personnage de haute taille, assis sur un char ; remets-lui sans parler cette lettre, et tu auras ce que tu veux*. Les choses arrivèrent comme le prêtre magicien l'avait dit. Le jeune homme, parmi les figures qui passaient devant lui, vit une femme en parure de courtisane, les cheveux flottants sur les

¹ Herman. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.

² Herman. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.

³ Herman. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.

⁴ Herman. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.

épaules, rattachés avec une bandelette d'or, une baguette d'or à la main pour conduire la mule blanche qu'elle montait. Le personnage gigantesque qui fermait cette marche, les yeux fixés sur le jeune Romain, lui demande ce qu'il voulait. Celui-ci sans répondre présenta sa lettre. Le démon (car c'en était un) reconnut le cachet et s'écria : **Dieu tout-puissant, souffriras-tu toujours les iniquités du prêtre Palumbus ?**¹ Puis il envoya quelqu'un de son cortège redemander l'anneau à Vénus, qui le rendit à grand regret. Le jeune homme fut dès lors heureux sans obstacle, et la chronique ajoute que le prêtre magicien, maudit par le démon qu'il avait contrarié, mourut misérablement. Cette histoire était crue dans Rome vers l'an 1046.

Cependant le triumvirat pontifical, qui réunissait tous les maux de la tyrannie et de la guerre civile, était devenu si intolérable aux Romains, que beaucoup d'entre eux tournaient leurs regards vers ces empereurs d'Allemagne jadis si abhorrés. Des prédictions annonçaient leur retour, et l'on citait entre autres ces vers d'un pieux ermite à l'empereur Henri III :

Empereur Henri, vicaire du Tout-Puissant, la vigne de la Sunamite est mariée à trois époux ; dissous cette union et ce monstrueux mélange.

Tel était, au sortir de la paix et de la pieuse régularité de Cluny, le chaos et l'opprobre que le jeune Hildebrand trouva dans l'Église de Rome. Un seul homme, Jean Gratien, l'archiprêtre, essayait d'arrêter ces malheurs par son pouvoir sur l'esprit du peuple et son habileté. Comme il possédait de grandes richesses, et qu'il était très zélé pour l'Église romaine, afin de la délivrer de ses trois tyrans, il leur offrit, s'ils voulaient abdiquer, plus d'argent qu'ils n'en pouvaient recueillir par des rapines dont la source commençait à s'épuiser. Par une stipulation étrange, il promit même à Benoît IX la jouissance continue des tributs que l'Angleterre payait au saint-siège.

A ce prix ayant obtenu l'abdication des trois compétiteurs, Gratien fut élu pape sous le nom de Grégoire VI et justifia son élévation par ses vertus.

Le jeune Hildebrand devait trouver l'appui de ce pontife, dont il était connu dès l'enfance, et qui promettait d'être le réformateur du clergé romain. Choisi pour un de ses chapelains, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, il le nomma toujours son maître et son seigneur. Grégoire VI, pour réprimer les discordes et les violences qui se commettaient dans Rome, avait rétabli l'action des tribunaux et fait exécuter des arrêts de mort. En même temps, pour avoir raison des seigneurs qui avaient usurpé les terres de l'Église, il amassait des armes, levait des troupes, et reprenait par la force ce que les ex-communications ne lui faisaient pas restituer. Les ennemis que suscita cette fermeté, et le peuple même de Rome qui aimait mieux la licence que le joug, accusaient la cruauté du Pontife et lui reprochaient de ne consacrer l'hostie sainte qu'avec des mains sanglantes.

Cependant l'empereur Henri III, mécontent d'une élection pontificale faite sans son aveu, passa les monts dans l'année 1046 et vint à Milan convoquer un concile. De là il se rendit à Plaisance, où il reçut avec honneur le pontife, qui se présenta devant lui, et il avançait ainsi vers Rome, cachant son dessein et s'assurant d'abord l'obéissance du peuple surpris et divisé.

¹ Herman. Corner., *Chronic. apud Eckard.*, t. II, p. 588.

Arrivé jusqu'à Sutri, dans le territoire de l'Église, Henri obligea le pape d'y convoquer un concile où siégèrent aussitôt plusieurs évêques d'Allemagne et de Lombardie qu'il amenait avec lui¹.

C'était son propre jugement que Grégoire VI préparait. Accusé lui-même de simonie dans cette assemblée, il répondit que sa vie avait été pure et ses motifs pieux ; qu'ayant amassé de grandes richesses, il avait cru pouvoir les employer pour tirer l'élection pontificale des mains du patriciat romain², et la rendre au peuple et au clergé. Mais cette excuse ne valait pas dans un concile dominé par l'empereur. On répondit à Grégoire VI qu'il avait été trompé par l'artifice d'un démon, et que rien de vénal ne pouvait être saint. Il s'humilia et, quittant les ornements pontificaux, prononça lui-même son arrêt : *Moi Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu, reconnaissant la tache honteuse d'hérésie simoniaque qui s'est glissée dans mon élection, je me déclare déchu de l'épiscopat romain*. Le concile confirma cette abdication forcée ; et Henri III fut maître de disposer de la tiare. Il la voulait pour un homme de sa nation et de sa dépendance. Les canons interdisèrent d'élever sur le siège de l'Église de Rome quelqu'un qui n'eût pas été ordonné prêtre et diacre dans cette Église ; mais le conquérant éluda facilement cette règle.

Entré dans Rome à la tête de ses chevaliers, il convoqua dans la basilique de Saint-Pierre les cardinaux, les prêtres, les sénateurs ; et là il leur demanda s'ils connaissaient quelqu'un dans l'Église de Rome qui fût digne de la gouverner. Tel était l'effroi de l'assemblée qu'on n'osa nommer personne ; et dans ce silence il désigna Suidger, son chancelier, évêque de Bamberg³.

Suidger, proclamé sans obstacle, fut solennellement intronisé le jour de Noël, sous le nom de Clément II, et célébra le sacre impérial de Henri III et d'Agnès.

Henri, après avoir fait plusieurs excursions militaires dans la campagne romaine, raffermi partout l'obéissance à l'empire, et fait payer à quelques chefs normands de la Pouille la confirmation de leurs investitures, quitta Rome, emmenant avec lui le pape qu'il avait nommé et celui qu'il avait fait déposer. Hildebrand qui, dans la condamnation de Grégoire VI comme simoniaque, ne voyait que l'oppression de l'Italie et de l'Église par un maître étranger, partagea l'exil de ce pape⁴ : *Vous savez*, disait-il longtemps après dans un concile de Rome, *que, cédant à la force, je suis allé au-delà des monts avec le seigneur pape Grégoire*. Il le suivit sur les bords du Rhin, où le pontife destitué mourut au bout de quelques mois⁵.

Hildebrand retourna vivre moine à Cluny et, suivant l'expression d'un contemporain, philosophe parmi ces pieux solitaires. Il devint prieur du couvent, selon quelques récits, ou du moins il y eut un grand pouvoir par son ardeur et son génie.

Cependant le nouveau pape, chancelier de l'empereur, mourut dans le palais de son maître, vers le même temps que Grégoire VI, neuf mois après son élévation.

Henri désigna pour pape un autre prélat de sa cour, Pappo, évêque de Brixen, et le fit partir en chargeant Boniface, margrave de Toscane, de le conduire à Rome et de l'introniser. Cependant le nouveau pape, proclamé sous le nom de Damase,

¹ *Ottonis Frisingensis chronicon*, p. 125.

² *Apud script. rerum Boic. libr. Bonizonis*, p. 802.

³ *Ottonis Frisingens. chron.*, p. 125.

⁴ *Apud script. rerum Boic. libr. Bonizonis*, p. 802.

⁵ *Boniz. sect. Ep. lib.*

mourut au bout de vingt jours, par jugement de Dieu, disaient les Italiens, par poison, disaient les Allemands, dont l'ambition commençait à se dégoûter de ce pontificat si court et si dangereux.

Les Romains envoyèrent près de l'empereur, en Saxe, une députation pour lui demander un autre pape¹. Henri, trouvant dans les évêques de l'Allemagne du nord une grande terreur de l'Italie, voulut consulter ailleurs sur un choix si important. Il partit pour Worms suivi des députés romains. Là, parmi beaucoup d'évêques et de seigneurs des provinces rhénanes, il avait appelé de Lorraine Brunon, évêque de Toul, allié à la famille impériale et recommandable par sa piété, que relevait un extérieur imposant. L'assemblée des seigneurs et des évêques le désigna tout d'une voix pour pape. L'évêque, effrayé d'un tel honneur, refusa d'abord, et pendant trois jours jeûna, pria, se confessa même² à haute voix, attestant son indignité. Mais enfin il se laissa vaincre par la volonté de l'empereur ; et, acceptant le fardeau, chercha des appuis pour le porter.

Hildebrand se trouvait alors à la suite de la cour impériale. Le supérieur de Cluny, Odilon, venait de mourir et était remplacé par l'abbé Hugues, pieux et célèbre personnage, dont le nom reparaitra souvent dans cette histoire. Le jeune Hildebrand, chargé peut-être de quelque message du nouvel abbé, ou seulement conduit par son active inquiétude, s'était rendu dans cet intervalle à Worms³, où se préparait une décision si importante pour l'Église. Son génie, sa piété étaient déjà célèbres. L'évêque Brunon, l'ayant appelé près de lui, fut frappé de son entretien et lui offrit de l'emmener à Rome : *Je ne puis*, répondit le jeune moine. *Mais pourquoi ?* dit le nouveau pape. *Parce que, sans institution canonique et par la seule puissance royale et séculière, vous allez vous emparer de l'Église romaine.* Frappé de cette conviction si ferme, l'évêque lui marqua le désir de satisfaire à tous ses scrupules ; et dès lors, par son conseil, il déclara devant l'assemblée de Worms et les députés romains qu'il allait à Rome, mais n'acceptait le pontificat que si le clergé romain et le peuple l'élaient librement. Étant alors parti avec Hildebrand, après avoir visité son diocèse ; où il célébra les fêtes de Noël, il prit sa route vers Rome.

Tel est le simple et exact récit d'un contemporain qui avait entendu ces choses de la bouche même de Grégoire VII⁴.

Un peu plus tard, les chroniques ajoutèrent des couleurs à ce fait authentique, et ces couleurs font partie sinon de la vérité, au moins de la croyance. On raconta que l'évêque Brunon, séduit par l'empereur, ayant accepté de lui le pontificat, s'était mis en voyage avec un grand cortège, portant lui-même la chape rouge et la mitre : que, passant par Besançon, il s'était détourné pour voir Cluny, dont Hildebrand était prieur ; que celui-ci, plein de la sainte jalousie de Dieu, abordant le nouveau pape, l'avait repris sévèrement d'arriver, par force et par la protection d'une main laïque, au gouvernement de toute l'Église⁵. Puis il avait, dit-on, promis de faire en sorte, si ses conseils étaient suivis, que la majesté impériale ne fait pas offensée, et que la liberté de l'Église fût consacrée de nouveau dans l'élection pontificale. Il suffisait à l'évêque de Toul de se rendre à Rome sans pompe, et comme pour visiter les lieux saints. Les prêtres et le peuple, touchés d'une si grande vertu et d'un tel respect pour les droits de

¹ *Apud script. rerum Boicarum*, t. II, p. 803.

² Wibertus, lib. II, c. I.

³ *Brunonis Astensis op.*, t. II, p. 147.

⁴ *Brunon. Astens. oper.*, t. II, p. 147.

⁵ *Otton. Frising. chron.*, p. 125.

l'Église, ne manqueraient pas aussitôt de l'élire librement et selon les formes canoniques. Il goûterait alors dans la paix de sa conscience la joie d'être entré dans le bercail de Jésus-Christ par la porte, comme le bon pasteur, et non par la fenêtre, comme le brigand de l'Évangile.

Ému de ces paroles, le nouveau pape avait aussitôt renvoyé son cortège, s'était dépouillé des ornements pontificaux, et, prenant la besace de pèlerin, était parti du monastère pour Rome¹.

Dans ces variantes historiques se retrouve toujours également constatée l'influence du jeune Hildebrand, et sa foi dans les droits de l'Église. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la dernière circonstance indiquée, et que le nouveau pape ait passé ou non par Cluny, en quittant l'Allemagne, Hildebrand s'était joint à lui et l'accompagna jusqu'à Rome. Du milieu de leur voyage même, qui s'acheva lentement, il fit savoir par ses lettres au clergé romain les scrupules du prélat allemand, et l'accueil que méritait sa piété.

Le pontife, dans ce voyage qui dura près de deux mois, ne s'occupait que de prières et de méditations pieuses, songeant avec terreur au salut de tant d'âmes confiées à ses soins. Une fois entre autres, plongé dans l'oraison, il crut entendre les voix des anges qui chantaient ces paroles du prophète : *Le Seigneur a dit : J'amasse des pensées de paix, et non pas de vengeance*².

Vous m'invoquerez, et je vous exaucerai, et je vous ramènerai de tous les lieux de captivité.

Dans l'obsession de ces belles paroles sur l'imagination fervente du prélat, et dans l'encouragement qu'y trouvait son humilité, on peut voir la disposition d'âme de tout prélat allemand nommé pape, leur joie d'échapper au joug et comment ils allaient chercher à Rome avec le pouvoir la délivrance. C'est ainsi que le nouvel élu de l'empire passa les monts et traversa lentement l'Italie, s'avançant comme un pieux pèlerin vers la chaire pontificale, et salué dans beaucoup de lieux par la foule accourue sur son passage. En approchant de Rome, il trouva le Tibre débordé et inondant, comme à l'époque chantée par Horace, une partie de la voie Appia. Retenu quelques jours par cet obstacle, il s'occupa de consacrer à l'apôtre saint Jean une église nouvelle qu'on élevait dans le voisinage. Puis, les eaux abaissées du fleuve ayant rendu le passage libre avec une rapidité qui parut un miraculeux témoignage en faveur du pieux évêque, les habitants de la ville, les prêtres à leur tête, sortirent en pompe pour le recevoir avec des acclamations et des cantiques. Placé près de lui, Hildebrand lui montrait l'accomplissement de sa promesse dans ces transports de l'Église reconnaissante.

Cependant le nouveau pape s'achemina pieds nus vers l'église Saint-Pierre : parvenu là, comme au terme de son pèlerinage, après avoir pleuré eu silence, il adressa la parole au clergé et au peuple qui se pressaient à l'entour et acheva d'exprimer ce que son vêtement et son attitude disaient assez haut. Après avoir rappelé le choix de l'empereur, il les pria de faire connaître leur volonté ; il savait, par les saints canons, que le choix du clergé et du peuple romain devait précéder tout autre suffrage. Il était venu malgré lui, il s'en retournerait volontiers si son élection n'était approuvée par leurs vœux unanimes. On

¹ *Otton. Frising. chron.*, p. 125. *Bonizon. Episc. Lib.*

² *Audivit votes angelorum cantantium : Dicit Dominus : Ego cogito cogitationes pacis et non afflictionis.* (*Sigeb. Gembl.*)

répondit par des acclamations¹ ; le décret d'élection fut dressé selon l'usage au nom du clergé et du peuple, et le nouvel élu intronisé sous le nom de Léon IX, le 12 février 1046, commença saintement un pontificat qui devait saintement finir.

Léon IX, reconnaissant des sages conseils d'Hildebrand², lui conféra la charge de sous-diacre économiste de l'Église romaine, et bientôt après la direction du monastère de Saint-Paul, antique et célèbre fondation aux portes de Rome, puis il entreprit, avec le secours du nouvel abbé, l'œuvre difficile de la correction des mœurs et du rétablissement de la discipline.

Les deux abus attaqués depuis tant d'années et plus puissants que jamais étaient l'incontinence des clercs et la vente des dignités ecclésiastiques. En Allemagne, en France, en Italie, beaucoup de prêtres, non seulement vivaient avec des femmes, mais, ce qui paraissait plus scandaleux, contractaient mariage, et faisaient, aux termes de la loi civile, des donations à leurs épouses.

Le relâchement de la discipline et des mœurs n'était pas moins grand dans beaucoup de monastères ; le couvent même que le nouveau pontife avait confié à Hildebrand offrait un triste témoignage de décadence. L'église de Saint-Paul, qui conservait le titre de patriarcat, était à tel point abandonnée qu'on y laissait entrer les bestiaux ; et les moines se faisaient servir par des femmes dans le réfectoire³.

Hildebrand, nommé supérieur de ce monastère, y déploya la sévérité de la discipline et son grand talent pour dominer les âtres. Les illusions de l'enthousiasme se mêlaient à l'ardente activité de son esprit. Dès son arrivée dans l'abbaye, on raconta que l'apôtre saint Paul lui était apparu dans une vision, debout au milieu de la basilique, soulevant et jetant au dehors le fumier qui jonchait le parvis, et excitant le nouvel abbé à suivre cet exemple⁴. Sur la foi de ce rêve allégorique, Hildebrand remit, en vigueur l'ancienne règle du monastère, et corrigea d'une main forte les mœurs désordonnées des moines. Occupé tout à la fois du temporel et du spirituel, il rétablit par sa vigilance les revenus de l'abbaye et augmenta le nombre des religieux, en leur assurant tous les besoins d'une vie régulière et sobre⁵.

Il eut d'abord à repousser les prétentions et les rapines de quelques seigneurs du voisinage qui s'emparaient de la dîme ou des troupeaux de l'abbaye⁶. Mais son intrépide fermeté et le respect qui s'attache toujours à des mœurs austères firent bientôt cesser ces désordres. Le nouvel abbé de Saint-Paul en tirait même parti pour prendre plus d'autorité sur ses religieux et pour affermir la règle.

Le monastère souffrait-il quelque persécution et quelque dommage, Hildebrand voyait dans ce malheur le signe d'une grande faute, d'un vice caché dont il accusait ses frères⁷.

Consternés à ses paroles, quelques-uns d'entre eux ne manquaient pas de faire tout haut la confession de leurs péchés ; et l'on vantait alors, comme un miracle, la pénétration de l'abbé qui découvrait si bien le fond des cœurs.

¹ *O. Frising. Chron.*, p. 125.

² *Scriptorum rerum Boic.*, t. II.

³ Paul. Bern., *Scriptorum rerum Boic.*, t. II.

⁴ Paul. Bern., *Scriptorum rerum Boic.*, t. II.

⁵ Paul. Bernried, *apud Henschenium maii*, t. VI, p. 114.

⁶ Paul. Bernried, *apud Henschenium maii*, t. VI, p. 114.

⁷ Paul. Bernried, *apud Henschenium maii*, t. VI, p. 114.

On concevra sans peine combien, dans un siècle d'ignorance et de barbarie, cet exercice du gouvernement monastique devait donner de ressources et d'expédients pour subjuguier les esprits ; et l'on ne s'étonnera pas de voir à cette époque, et longtemps après, sortir d'un cloître presque tous les hommes qui exercèrent le plus de pouvoir sur leurs contemporains. Ils n'étaient pas seulement prêtres, ils étaient moines ; et la vie du cloître, ce mélange de méditation et d'activité, la pratique de l'obéissance et du commandement parmi des égaux leur avaient donné quelque chose de plus habile ou de plus calme.

La réforme accomplie dans le monastère de Saint-Paul était, au reste, vers la même époque, essayée sur tous les points de la chrétienté où s'étendait le pouvoir de l'Église romaine. Les plus habiles du clergé s'étaient aperçus que cette horrible dissolution de l'ordre ecclésiastique devait affaiblir son crédit, et que ses concussions le rendaient odieux au peuple. On se plaignait de l'oubli des anciens canons. Les évêques accusaient l'ignorance et les mauvaises mœurs des clercs ; et les clercs mécontents reprochaient aux évêques d'avoir acheté l'épiscopat par une honteuse simonie.

L'empereur se montrait également indigné contre ce trafic de l'épiscopat, dont plusieurs de ses prédécesseurs avaient abusé. L'année même qui précéda l'élection de Léon IX, ce prince, étant venu dans un concile tenu à Constance, avait dit ces paroles qui s'adressaient à beaucoup de membres présents à l'assemblée : *Vous qui deviez répandre la bénédiction en tous lieux, vous vous perdez par l'avarice et la convoitise ; également dignes de malédiction, soit que vous achetiez, soit que vous vendiez les choses saintes. Mon père, lui-même, pour l'âme de qui je suis en si grande peine, ne s'est que trop abandonné à ce vice damnable. Mais, à l'avenir, celui d'entre vous qui sera souillé de cette tache sera retranché du service de Dieu. Car c'est par ces pratiques indignes qu'on attire sur les peuples la famine, la peste et la guerre.*

Le concile dont beaucoup des membres avaient acheté ou vendu des bénéfices se montrait moins rigoureux que l'empereur. Mais Henri persistant fit réitérer la déclaration si fréquente dans l'Église que nulle fonction ecclésiastique ne doit être acquise à prix d'or, et que la rechercher ainsi, c'est mériter d'en être exclu. On le voit, la puissance civile pressentait le coup que lui porterait bientôt l'Église romaine par le refus opiniâtre de toute investiture laïque pour les fonctions religieuses, et Henri s'efforçait de prévenir cette redoutable atteinte, en rendant l'accusation commune aux prêtres et aux laïques, et en flétrissant l'abus seul du droit qu'il voulait garder ; mais il est manifeste que, dans l'état de la société au moyen âge, l'abus et le droit étaient inséparables, si le droit restait aux mains laïques. Pour faire cesser la vénalité des bénéfices ecclésiastiques, et avec elle la corruption du clergé, il fallait en soustraire l'investiture aux princes temporels. Henri, dans son zèle de réforme, jetait donc le principe des anathèmes sous lesquels devaient chanceler ses successeurs. Cependant Léon IX, d'accord avec l'empereur et inspiré par Hildebrand, résolut de commencer lui-même par une visite pontificale.

Il convoqua, dans le royaume de France et dans la ville de Reims, un concile qu'il devait présider lui-même.

Le roi de France, qui n'était alors que le chef assez mal obéi d'une foule de grands vassaux et de petits seigneurs, trouva cependant quelque abus dans cette autorité étrangère qui s'établissait au milieu de ses États. Il fit prier le pape de retarder son voyage, alléguant que lui-même était occupé à combattre quelques vassaux rebelles, et qu'il devait mener à cette guerre les évêques et les

abbés de France. Le pape donna pour prétexte l'intention qu'il avait de dédier une nouvelle église bâtie par l'abbé de Saint-Rémy ; et il vint à Reims en grand appareil faire la dédicace, et tenir le concile avec une vingtaine d'évêques et cinquante abbés qui n'avaient pas suivi la bannière du roi.

Léon IX accompagné des archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon, et de quelques prêtres de l'Église romaine, partit pour la ville de Reims, s'arrêtant chaque nuit dans des logements préparés. Quant il fut près du monastère de Saint-Rémy, l'abbé vint à sa rencontre, et une foule immense de moines et de clercs l'attendait sous le portique de l'église. A son entrée, on chanta les paroles : *Lætentur caeli*. Le pontife s'étant avancé dans l'église, et ayant prié d'abord devant l'autel de la Sainte-Croix, puis devant l'autel de saint Christophe, mille voix entonnèrent un *Te Deum* d'actions de grâces. Alors le pontife prit place sur un siège orné pour le recevoir, et il bénit les assistants. Ensuite s'étant levé, à marcha vers la ville au milieu des hymnes chantés en chœur.

Le clergé de Reims, formant une procession nombreuse, le reçut à l'entrée d'une chapelle de saint Denis martyr, et le conduisit avec des chants de triomphe à l'église de Sainte-Marie, où il s'assit à la place de l'archevêque et célébra la messe aux yeux du peuple.

Les jours suivants, de tous les points de la France, on accourait pour assister à la dédicace de l'église de Saint-Rémy par les mains du pontife de Rome. Une foule innombrable se pressait autour de la tombe du saint. Ceux qui ne pouvaient en approcher y jetaient de loin leurs offrandes. Le pape s'était rendu secrètement dans une maison près de l'église ; mais il ne pouvait en sortir à cause de l'immensité de la foule. Il se montrait sur la partie la plus élevée du toit, à la multitude, et lui donnait, plusieurs fois le jour, le pain de la parole et la bénédiction. La nuit, on fit de vains efforts pour écarter le peuple, en lui promettant qu'au lever du jour il serait satisfait, et verrait le corps du saint exposé dans l'église. Presque toute cette foule veilla dans la campagne en allumant des feux et des cierges. Le lendemain, le pape, revêtu de l'étole et de la tiare, sortit enfin au milieu des archevêques et des abbés pour aller solennellement au tombeau du saint, et transporter ses restes dans l'église qu'il devait dédier.

Après des chants religieux et des profusions d'encens, aidé par les archevêques, il souleva lui-même le cercueil et entonna le cantique : *Voici l'un des bienheureux qui monte vers le ciel*. On ouvrit alors les portes du monastère. Les chants des prêtres, les pleurs, les acclamations du peuple, ce mélange de chevaliers, de paysans, de riches, de pauvres, de citadins et de serfs émus de la même joie, formaient un spectacle impossible à décrire. Le pape, ayant remis le cercueil aux mains des plus empressés, se retira quelque temps dans un oratoire isolé ; et au milieu des flots de cette foule immense, le cercueil fut emporté vers la ville. On le déposa sur l'autel de la Sainte-Croix, dans l'église de Sainte-Marie ; l'archevêque de Besançon célébra la messe. Ensuite le cercueil fut promené autour des murs de la ville, au milieu des transports de la foule insatiable de le voir. On faisait de fréquentes stations ; et la nuit des moines veillaient à l'entour, en chantant des hymnes.

Quand le cercueil eut été promené autour de la ville et du château de Reims, et jusque dans les bourgades d'alentour, on le conduisit enfin vers la nouvelle église que le pape devait dédier. La foule s'était encore accrue par une si longue attente. Malgré les défenses du pontife, l'église était tellement remplie, les portes assiégées par une telle multitude qu'il fallut avoir recours au moyen le plus

étrange pour achever la cérémonie. Le corps du saint fut descendu par une fenêtre du temple. Le pape le reçut avec respect et le déposa sur un des autels, puis il célébra solennellement la messe pour la consécration de l'église. Après la lecture de l'évangile, il adressa la parole au peuple qui, de toutes parts, avait forcé les portes du monastère et s'était introduit par les fenêtres, comme le cercueil du saint.

Après leur avoir prescrit quelques pieuses pratiques, il leur accorda d'absolution à tous, et annonça que, le lendemain, le synode commencerait. Cette assemblée fut composée de vingt évêques et de cinquante abbés parmi lesquels on distinguait ceux de Cluny, de Corbie, de Vézelay, riches et puissants dignitaires de l'Église qui siégeaient derrière les évêques, mais les égalaient en pouvoir. Pour éviter une ancienne dispute de préséance entre l'archevêque de Trèves et celui de Reims, le pape ordonna que les sièges destinés aux évêques formeraient un cercle autour de la place qu'il devait occuper lui-même. L'archevêque de Reims eût le soin de cette disposition, et fit préparer au milieu de la nef un trône pontifical.

Le pape, vêtu comme pour célébrer la messe, s'avança précédé de la croix et de l'évangile ; six prêtres qui marchaient devant lui répétaient le cantique : *Exaudi nos, Domine*. Ensuite l'archevêque de Trèves récita une litanie. Un diacre avertit l'assemblée d'élever sa prière à Dieu ; et on lut l'évangile : **Jésus dit à Pierre : Si ton frère a péché contre toi, pardonne-lui.** Tout le monde s'assit alors ; et le pape ayant ordonné le silence, le chancelier de l'Église romaine exposa les sujets qui seraient discutés dans le concile : pratiques illicites commises dans les Gaules au mépris des canons, hérésie simoniaque, usurpation du sacerdoce et de l'autel par les laïques ; coutumes scandaleuses introduites dans le parvis du temple ; mariages incestueux, abandon des épouses légitimes, unions adultères, apostasie des moines et des clercs qui renonçaient à leur sainte règle et à leur habit, ou même s'engageaient dans la profession des armes, spoliation et emprisonnement des pauvres, vices contre nature et diverses hérésies qui s'étaient multipliées dans ces provinces.

Ensuite le chancelier invita tous les assistants à réfléchir et à donner conseil au seigneur pape sur les moyens d'extirper cette ivraie qui étouffait la moisson divine ; puis, s'adressant aux évêques, il avertit, sous peine d'anathème pontifical, que si quelqu'un d'entre eux était monté aux ordres sacrés par l'hérésie simoniaque, ou avait vendu lui-même quelque dignité ecclésiastique, il en fit une confession publique.

A ces mots, l'archevêque de Trèves se leva le premier et dit qu'il n'avait rien donné ou promis pour obtenir l'épiscopat, ni vendu les ordres sacrés à personne. Ensuite les archevêques de Lyon et de Besançon, se levant aussi, déclarèrent qu'ils n'étaient pas moins exempts de cette faute. Alors le chancelier se tourna vers l'archevêque de Reims et lui demanda ce qu'il avait à dire sur un sujet où les autres s'étaient justifiés.

L'archevêque demanda l'ajournement au lendemain et la permission d'entretenir le seigneur pape en particulier. Ce public examen de conscience fut continué pour les évêques et pour les chefs d'abbaye ; ensuite les accusations réciproques commencèrent ; sur la plainte de l'évêque de Langres, un abbé de son diocèse fut déposé pour n'avoir pas gardé la continence et payé la taxe du saint-siège. La séance se termina par une déclaration publique de la suprématie du pontife ; et le synode fut remis au lendemain, avec défense que personne se retirât sous peine d'excommunication. L'archevêque de Reims alla dès le matin se confesser

au pape qui s'était rendu dans l'église ; mais l'accusation n'en fut pas moins reprise contre lui à l'ouverture de la séance. Le diacre de l'Église romaine le somma de se défendre sur le reproche de simonie, et sur d'autres crimes attestés, disait-il, par la commune renommée. L'archevêque demanda la permission de consulter quelques-uns de ses confrères.

Après une courte conférence, l'un d'eux prit la parole pour le défendre, mais tout ce qu'il put obtenir, c'est que l'archevêque de Reims fait ajourné au prochain concile de Rome. La même comparution fut assignée à l'évêque de Dôle ; ensuite le chancelier de l'Église romaine prit des conclusions plus sévères contre l'évêque de Langres accusé non seulement de simonie, mais de violences à main armée, d'homicide et d'adultère. Des témoins furent entendus ; un homme se plaignait que l'évêque lui avait enlevé sa femme, en avait abusé, et l'avait ensuite mise dans un couvent ; un prêtre se plaignait que ce même évêque l'avait fait torturer par ses hommes d'armes, pour lui arracher une somme d'argent.

L'évêque de Langres, qui la veille était lui-même accusateur et montrait un grand zèle pour l'autorité du pontife, fut accablé de ces témoignages ; il demanda la permission de prendre conseil, et se retira quelques moments avec les archevêques de Besançon et de Lyon qu'il pria de le défendre ; mais le premier, soit scrupule, soit embarras d'une mauvaise cause, perdit la voix à l'instant de commencer. L'archevêque de Lyon montra plus de zèle pour son confrère accusé. Il nia les tortures infligées au prêtre ; mais il convint de la somme extorquée.

L'approche de la nuit fit remettre la discussion au lendemain. Mais à cette nouvelle séance l'évêque de Langres ne se trouva point. Il fut appelé solennellement trois fois de la part du pape, et l'on envoya des évêques le chercher à sa demeure. Pendant qu'ils se hâtaient, on s'occupa de ceux qui ne s'étaient pas encore purgés du crime de simonie. L'évêque de Nevers, prenant la parole, avoua que ses parents, à son insu, il est vrai, avaient donné beaucoup d'argent pour lui procurer l'épiscopat. Il ajoutait que depuis, ayant fait plusieurs choses contraires à la sainteté ecclésiastique, il redoutait la vengeance divine ; c'est pourquoi, s'il plaisait au seigneur pape et au concile, il aimait mieux quitter cette fonction que de la conserver en perdant son âme.

A ces mots il déposa la crosse pastorale aux pieds du pontife ; mais celui-ci, touché de cette pieuse ou feinte humilité, lui fit seulement jurer que l'argent avait été donné sans son aveu, et le rétablit aussitôt dans le saint ministère, en lui donnant un autre bâton pastoral. On revint alors annoncer que l'évêque de Langres était disparu, et qu'il se dérobaient par la fuite à l'examen de ses crimes. Alors le pape fit lire les paroles des Pères qui le condamnaient, et il fut excommunié par les suffrages unanimes du concile. L'archevêque de Besançon saisit ce moment pour raconter comment il avait perdu la parole, la veille, en voulant défendre l'accusé ; et il implora l'indulgence du concile pour avoir d'abord celé ce miracle. Le pape, dit-on, versa des larmes à cet aveu et s'écria : **Saint Rémy vit encore !** puis tout le monde, à son exemple, se leva pour aller au tombeau à u saint chanter une antienne.

On continua l'examen des titres épiscopaux ; l'évêque de Constance déclara que l'un de ses frères avait acheté pour lui l'épiscopat, et ensuite, malgré ses scrupules, l'avait forcé par violence de se laisser consacrer évêque. Ayant attesté ce fait par serment, il fut absous de simonie ; mais l'évêque de Nantes ayant avoué qu'il avait donné de l'argent pour succéder à son père, évêque de la même ville, fut déposé ; et pour toute grâce, on lui permit d'exercer encore les fonctions de prêtre. Ensuite, on ex-communia tous les évêques absents du

concile, et demeurés à la suite du roi Henri. On y comprit l'archevêque de Saint-Jacques en Galice pour s'être arrogé le titre d'apostolique que le pape se réservait exclusivement. La séance du concile fut terminée par le renouvellement des anciennes dispositions de l'Église contre divers abus ecclésiastiques ou séculiers. On défendit, comme toujours, que personne fût élevé à la dignité d'évêque sans l'élection du clergé et du peuple ; que personne achetât ou vendit les ordres sacrés, et qu'aucun laïque usurpât les fonctions du sacerdoce. On défendit également aux prêtres de rien exiger pour la sépulture, le baptême, la visite des malades, de faire l'usure et de porter les armes. On réitéra la prohibition des rapines et des violences exercées sur les pauvres, de l'inceste et de la bigamie ; quelques seigneurs accusés de ces deux derniers crimes furent excommuniés ; enfin le concile, par une autre sentence plus politique que religieuse, défendit à Baudoin, comte de Flandre, de donner sa fille en mariage à Guillaume, duc de Normandie, et à celui-ci de la recevoir. Thibault, comte de Champagne, accusé d'avoir quitté sa femme, fut cité au prochain concile ; Geoffroy, comte d'Anjou, le fut aussi, pour être excommunié, s'il ne remettait en liberté l'évêque du Mans qu'il tenait captif.

Enfin le pape, après avoir frappé d'anathème quiconque gênerait par quelque obstacle le retour des membres du concile, fit lire et confirma le bref de l'Église de Reims, puis il bénit et congédia l'assemblée.

Le jour suivant, il vint visiter les religieux de Saint-Rémy, leur demanda et leur promit des prières ; et tous s'étant mis à genoux devant lui pour la confession publique, il les embrassa l'un après l'autre en les absolvant. Ensuite il se rendit à l'église avec les membres du concile encore présents, entendit la messe, puis alla reprendre le cercueil de saint Rémy déposé sur l'autel depuis trois jours, et le soulevant le reporta dans la chapelle qui lui était préparée ; là, s'étant prosterné plusieurs fois avec des larmes, il se releva pour partir ; et, suivi jusqu'à quelque distance de la ville par les prêtres et par une foule de peuple, il leur dit adieu et s'éloigna.

De la France, le pape se rendit en Allemagne pour présider un autre concile où l'empereur Henri et les grands du royaume étaient présents. Dans cette assemblée, qui se tint à Mayence, on discuta, comme à celle de Reims, la conduite de quelques évêques et l'on renouvela de rigoureuses défenses contre la simonie et le mariage des prêtres.

Mais, tandis que ces efforts étaient tentés pour le rétablissement de la discipline et des mœurs, un combat non moins sérieux s'engageait sur le dogme et sur la foi. La grande innovation qui devait, cinq siècles plus tard, changer l'état religieux d'une partie de l'Europe, fut essayée sous plus d'un rapport dès le onzième siècle. Ressuscitant les opinions émises dans le neuvième siècle par de hardis et subtils théologiens, Jean Scott et Paschase Radbert, Bérenger, archidiacre de Tours, attaquait la présence réelle dans l'Eucharistie, réduisait le mystère à un symbole, et prétendait appuyer cette interprétation sur l'autorité de saint Ambroise et de saint Augustin.

Étant chanoine écolâtre dans l'église de Tours, il répandait librement ses opinions qui ne tardèrent pas à être contredites par le zèle des théologiens les plus célèbres, entre autres Lanfranc, prêtre de Normandie que Guillaume-le-Conquérant plaça dans la suite sur le premier siège épiscopal d'Angleterre.

Les ennemis de Bérenger ne tardèrent pas à le dénoncer au pape ; et Léon IX en 1050, à son retour à Rome, le fit accuser dans un concile ; on n'avait d'autre

pièce qu'une lettre interceptée, dans laquelle Bérenger exposait sa croyance à Lanfranc, son rival. Celui-ci fut obligé de se justifier de la confiance qui lui était adressée, et le fit par un long désaveu : et Bérenger fut excommunié tout d'une voix. Cette affaire fut encore agitée, quelques mois après, dans un concile, à Verceil. Bérenger, mandé, ne comparut point ; et deux clercs, venus pour exposer en son nom sa doctrine, furent arrêtés. On lut dans la même assemblée, et on fit brûler le livre où, dès le neuvième siècle, Scott Lrigène, docteur de Paris, avait énoncé sur l'Eucharistie la même opinion que renouvelait Bérenger.

Cependant celui-ci, retiré d'abord en Normandie, puis à Chartres, continuait à répandre secrètement sa doctrine. Brunon, évêque d'Angers, était son disciple et son défenseur. Mais ceux des évêques qui avaient assisté au concile de Reims, et presque tous les prêtres, même les plus ignorants et les plus souillés de vices, parlaient avec horreur de l'hérésie de Bérenger. Ils pressèrent le roi de tenir un concile à Paris pour condamner la secte nouvelle. Bérenger ne parut pas, fut excommunié de nouveau, et le roi, qui portait le titre d'abbé de Saint-Martin de Tours, lui ôta la fonction et le revenu de chanoine dans cette église ; ainsi proscrite, cette opinion parut quelque temps étouffée.

En quittant la France, Léon IX étant passé en Allemagne, pour tenir le concile de Mayence, il y avait obtenu de l'empereur la liberté de Gottfried, duc de Lorraine, que ce prince avait vaincu et dépouillé de ses États.

Le frère de Gottfried avait dès longtemps pris l'habit ecclésiastique, et obtenu à Rome le titre de cardinal. C'était assez pour exciter le zèle du pape en faveur de l'ancien duc de Lorraine, devenu prisonnier de Henri III. Ce qui peut surprendre, c'est que l'empereur consentit, sur la prière du pontife, à délivrer un ennemi entreprenant et belliqueux, et à le laisser partir pour l'Italie où la puissance impériale avait fait tant de mécontents.

Le duc de Lorraine, privé de ses États et transplanté en Italie, fut, en effet, l'instrument principal des troubles que nous verrons se développer plus tard par le génie d'Hildebrand.

De retour à Rome, le pape reprit avec ardeur le projet de réformer l'ordre ecclésiastique. Il était soutenu dans cette entreprise par les exhortations et les plaintes d'Hildebrand qui, jaloux d'affranchir l'Église et de la rendre dominante, sentait bien que la réforme des mœurs du clergé était nécessaire à sa puissance et qu'il devait mériter sa grandeur par sa vertu.

Un autre accusateur non moins violent, c'était Pierre Damien, abbé de Fontavellana, qui, dans la suite, devint évêque d'Ostie.

Né à Ravenne, d'une pauvre famille, abandonné dès le berceau par sa mère, Pierre Damien garda les pourceaux dans son enfance. Un de ses frères devenu archidiacre le fit étudier. Il apprit et bientôt enseigna la théologie. Touché d'une vive ferveur, il entra dans l'ermitage de Fontavellana, un des plus célèbres de l'Ombrie, et soumis à cette règle de Saint-Benoît qui régnait dans tout l'Occident. On admirait sa science et son austérité.

Pierre Damien connaissait les écrivains de l'ancienne Rome. On voit par de fréquentes citations répandues dans ses ouvrages qu'il avait lu Virgile, Tite-Live, Tacite, Pline, Perse, Solin. Mais il ne s'élevait en rien au-dessus des préjugés de son temps : il abonde en légendes merveilleuses, en récits de visions et de prodiges ; c'est un anachorète superstitieux, embarrassé des affaires, mécontent

et timide devant les hommes. Il contraste par là avec l'infatigable et impétueux Hildebrand.

Mais sa candeur et la pureté de ses mœurs lui rendaient odieux-les vices des prêtres d'Italie, et il les attaqua souvent avec force : *L'abus, dit-il, est venu à un tel excès que les pères spirituels pèchent avec leurs enfants, et que les coupables se confessent à leurs complices.* En même temps, il se plaint du crédit donné à de faux canons qui n'imposent aux mauvais prêtres que les peines les plus légères pour les plus graves délits : *Deux ans de pénitence pour le commerce avec une fille ; cinq ans pour le même péché commis avec une religieuse.*

Dans un livre particulier adressé à Léon IX, il dénonçait avec plus de force encore un vice infâme que le christianisme avait frappé d'anathème, mais dont les Églises chrétiennes du Midi étaient presque toutes infectées.

Ce vice et tous ses raffinements étaient tellement communs, que le pape, en approuvant le zèle de Pierre Damien, croit cependant nécessaire d'en tempérer les rigueurs, et qu'il fait de bizarres et obscènes distinctions entre diverses sortes de débauche contre nature, dont se souillaient habituellement les prêtres d'Italie. Ces dégoûtants détails remplissent une lettre de Léon IX, et l'indulgence à laquelle le pontife se croit obligé est le plus grand témoignage de l'horrible dépravation de mœurs qui régnait alors dans le clergé d'Italie. Cette lettre aurait pu fournir un spécieux argument aux ecclésiastiques d'Allemagne qui réclamaient l'union légitime avec une femme. Mais l'Église de Rome était inflexible à cet égard. La puissance temporelle dont jouissait le pape dans une partie de l'Italie lui permettait d'ailleurs de réprimer le concubinage des prêtres avec une sévérité qui ne frappait pas sur eux seuls.

Dans un concile qui fut tenu à Rome, sous Léon IX à son retour de France, on décréta que toute femme convaincue de s'être prostituée à un prêtre, dans l'enceinte de la ville, serait adjugée comme esclave au palais de Latran. Ce mode de confiscation personnelle, imitée de l'ancienne servitude publique des Romains, fut introduit au profit de l'évêque, dans plusieurs églises d'Italie. Les plus saints hommes, et Pierre Damien à leur tête, approuvèrent cette étrange justice qui rétablissait, au nom de la religion, l'esclavage domestique si souvent et si fortement condamné par elle.

Malgré ces rigueurs, Léon IX ne réussit pas mieux que ses devanciers à réformer les scandales des gens d'Église. La puissance pontificale n'était pas assez affermie et assez paisible pour suivre avec constance un plan de réforme. Elle était obligée de veiller à sa propre défense entre les jalousies des seigneurs italiens et les invasions des Normands.

Depuis, en effet, que quelques-uns de ces hommes venant du pèlerinage de la Terre-Sainte avaient sauvé la ville de Salerne de l'assaut des Sarrasins, ils n'avaient cessé d'attirer de leur pays des colonies d'aventuriers conduits par l'espoir du pillage et de la conquête. Un fils du seigneur de Hauteville, près Coutances Robert Guiscard, qui avait commencé par voler des chevaux, était devenu chef de bandes, général, conquérant, et même fondateur de ville. Il avait bâti dans la Pouille la ville d'Averse, et chaque jour il étendait ses domaines. Il avait à ses ordres quelques milliers de Normands robustes, endurcis à la fatigue, et couverts d'épaisses armures. Les peuples de la Pouille, à la fois barbares et amollis, manquaient de force et de courage pour résister à ces étrangers ; ils

leur payaient tribut, labouraient pour eux, ou même se laissaient enrôler à leur suite.

Robert Guiscard établit ainsi sa domination sur un vaste territoire, et continua de piller ceux qu'il n'avait pas subjugués.

Les courses des Normands s'étendirent bientôt jusqu'à la marche d'Ancône et aux terres qui dépendaient de l'Église de Rome. De plus, les Normands ne se faisaient scrupule de rançonner les gens de l'Église et les riches abbayes. L'Église de Rome ne pouvait avoir d'autre protection contre ce redoutable ennemi que celle de l'empereur.

Léon IX fit un nouveau voyage en Allemagne pour réclamer ce secours. Henri III lui donna cinq cents cavaliers formés dans les guerres de la Saxe et de la Bohême, et qu'on pouvait comparer aux guerriers normands. Léon IX, s'étant hâté de repasser les monts avec ses alliés, les réunit aux troupes italiennes qui dépendaient de l'Église et marcha contre Robert Guiscard en 1053.

Après les fêtes de Pâques il entra lui-même en campagne pour attaquer les Normands. Leur chef, qui joignait l'astuce à la violence, offrit au pape toutes les soumissions, et, sans consentir à restituer toutes les terres qu'il avait prises, déclara qu'il ne voulait les garder que par la grâce du Saint-Siège, et à titre de vassal. Mais Léon voulut tout reprendre par la force, et s'avança sur les Normands. Les deux armées se joignirent les premiers jours de juillet, près de Civitella, dans le duché de Bénévent. Les Normands avaient pour chefs Humfroi, Richard et Robert Guiscard. Le pape se tint à l'écart dans une petite forteresse, voisine du champ de bataille. Les Allemands engagèrent d'abord le combat avec vigueur ; mais les Italiens, presque tous misérables, sans discipline, ramassés à la hâte, prirent la fuite au premier choc des Normands. Les Allemands, après une forte résistance, périrent presque tous avec leur chef, Werner de Souabe.

Les Normands aussitôt vinrent assiéger le pape dans sa retraite. Pressé de toutes parts, il leva l'excommunication, se rendit prisonnier et se laissa conduire par les vainqueurs dans la ville de Bénévent.

Aux yeux des plus sages contemporains, cette, défaite était arrivée soit parce que le souverain pontife ne devait avoir recours qu'à des combats spirituels, et non à des combats charnels, pour des biens périssables ; soit parce qu'ayant attiré le plus grand nombre de ses soldats par l'appât du gain et de l'impunité, il marchait contre des méchants à la tête de gens qui ne valaient pas mieux.

Pendant sa captivité qui dura jusqu'au 12 mars de l'année suivante, le pape fut traité avec de grands honneurs. Mais il ne voulut mener qu'une vie de pénitence et d'austérité. Revêtu d'un cilice, il couchait à terre sur une natte, et n'avait qu'une pierre pour chevet¹. Il passait une partie de la nuit à réciter des psaumes ; le jour il célébrait la messe, priait et distribuait des aumônes. Cette résignation, cette pieuse ferveur, frappaient de respect les farouches compagnons de Guiscard ; et l'autorité du pontife, compromise et déçue par la guerre, se relevait par le malheur et la captivité.

De divers points du monde, il recevait des soumissions, et du fond de sa prison il gouvernait l'Église. Un patriarche d'Antioche, récemment élu, lui écrivait pour être admis à sa communion. L'empereur grec et le patriarche de Constantinople lui adressaient en même temps des lettres pour se soumettre à sa décision et

¹ *Hermann Contracti Chronicon*, t. I, p. 233.

terminer les querelles qui divisaient les deux Églises, touchant le pain azyme et le jeûne du samedi. Des évêques chrétiens de la côte d'Afrique lui écrivaient pour qu'il leur désignât la métropole à laquelle ils devaient obéir, depuis l'entière destruction de Carthage.

Le pape, captif à Bénévent, donnait ses ordres au dehors ; il envoya même trois légats à Constantinople avec des réponses adressées au patriarche et à l'empereur. Dans sa lettre à l'empereur, il représente les Normands comme une race impie qui tuait les chrétiens sans épargner les femmes, les enfants et les vieillards, et qui pillait et brûlait les églises. Il ajoute qu'ayant voulu rassembler des secours humains pour punir ces brigands, il a été vaincu par surprise. **Mais, dit-il, leur victoire leur donne à présent plus de tristesse que de joie.** Il annonce qu'il attend de jour en jour la présence de l'empereur d'Allemagne à la tête d'une armée ; il n'attend pas moins de l'empereur grec, et il espère ; dit-il, se servir des deux princes comme des deux bras pour relever l'Église.

Le pape, malgré le secours qu'il demandait à l'empereur grec, ne soutenait pas avec moins de force sa primauté universelle ; dans une lettre au patriarche de Constantinople, il le blâme sévèrement d'avoir voulu soumettre à sa juridiction les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie et se réserve à lui seul un tel pouvoir.

Cependant l'empereur Henri III, retenu en Allemagne par divers soins, et occupé de faire proclamer roi son fils âgé à peine de cinq ans, n'essaya point de passer en Italie pour combattre les Normands, comme l'avait espéré Léon IX.

Trompé dans cette attente et voyant se prolonger sa captivité, le pape languit et tomba malade. Cependant, le jour anniversaire de son installation, il put célébrer la messe dans l'église de Bénévent ; puis, étant parvenu à toucher les principaux chefs des Normands, il obtint d'être conduit à Capoue dans l'État romain, mais sous une nombreuse escorte et sans promesse de délivrance. Il se fit rendre enfin la liberté pour une rançon de bien haut prix dans la pensée d'alors. Il accordait à ses vainqueurs l'investiture, au nom de saint Pierre, de toutes les terres conquises ou à conquérir par eux dans l'Apulie, la Calabre et la Sicile, et les reconnaissait à ce titre pour feudataires de l'Église qui donnait la dépouille qu'elle n'avait jamais eue. Moyennant cet acte facile de suzeraineté et peut-être aussi parce qu'il était mourant, le pape se vit enfin maître de retourner à Rome. Il s'y fit transporter dans une litière qu'entourait une foule de chevaliers normands, touchés de sa douceur et de sa piété. Ainsi ramené après une captivité de plusieurs mois, et au milieu des lances de ses récents et farouches vassaux, il retrouva sous la main fidèle d'Hildebrand un peuple empressé de l'accueillir. Le souvenir de son imprudence était effacé par le respect de son malheur et de sa résignation que sa mort allait rendre encore plus sainte. En effet, à peine rentré dans le palais de Latran, il eut une vision de sa fin prochaine et voulut en achever l'accomplissement dans l'église même de Saint-Pierre : **Mes frères, dit-il dans un pieux enthousiasme, aux cardinaux et aux évêques agenouillés près de son lit, le Seigneur m'a rappelé de cette vie ; ayez en mémoire le précepte de l'Évangile, qui dit : Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure viendra le Seigneur, et voyez combien la gloire de ce monde est périssable. Moi qui, quoique indigne, ai reçu la dignité de l'apôtre, me voilà, en ce qui regarde le corps, réduit au néant. Ce monde s'obscurcit pour moi et n'est plus qu'une sombre prison ; car j'ai vu le lieu où je vais entrer et il me semble que je suis déjà sorti du temps et que j'habite désormais le monde de ma vision. Là, je me suis réjoui sur mes frères qui sont morts dans l'Apulie en combattant pour Dieu ; car je les ai vus au nombre des martyrs. Leurs habits brillaient**

comme de l'or, et ils tenaient dans leurs mains des rameaux et des fleurs qui ne se flétrissent pas, et ils m'appelaient en me disant à haute voix : Viens, demeure avec nous, car c'est pour toi que nous possédons cette gloire¹. Puis j'ai entendu, de l'autre côté, une voix me répondre : Dans trois jours il sera près de nous ; ce lieu lui appartient et sa place est préparée. Mes frères, ajouta le pontife, si je survis le troisième jour, regardez ma vision comme vaine et mensongère ; mais si je tréépasse au jour annoncé, gardez fidèlement mes paroles. Allez maintenant, et revenez au lever de l'aurore.

Veillé seulement par quelques-uns des siens, le pontife passa la nuit, priant et prosterné.

Le matin, lorsqu'on revint près de lui, il donna l'ordre de le porter à son tombeau dans l'église de Saint-Pierre. Quand les portes du palais s'ouvrirent et qu'on vit emporter en grand appareil le pontife gisant sur son lit mortuaire, le peuple s'élança pour piller, suivant une coutume barbare longtemps soufferte dans Rome aux funérailles de chaque pape². Mais, cette fois, le pontife étant vivant encore, l'entrée du palais fut interdite, et la foule repoussée s'arrêta.

Léon IX cependant fut déposé au chœur de la basilique tendue de noir et éclairée de mille cierges funéraires. Là, faible et presque mourant, il exhortait les fidèles, donnait l'absolution aux pécheurs repentants, et priait Dieu de protéger l'Église contre tous ses ennemis visibles et invisibles, de récompenser les chrétiens qui avaient versé leur sang pour la foi, et d'amener à conversion les infidèles et les hérétiques. Seigneur Jésus, répétait-il, toi qui as dit à tes apôtres : La maison ou la ville que vous visiterez sera en paix ; je t'en supplie, donne la paix et l'union à toutes les villes, à toutes les provinces que j'ai parcourues, même captif ; que ceux que j'ai vus de mes yeux et bénis de mes mains soient comblés de tes biens ; délivre-les de tout péché, et fais fructifier en eux ma parole. Accorde aux villes et aux provinces où a passé ton serviteur l'abondance du blé, du vin et de l'huile, afin qu'elles reconnaissent qu'il marchait en ton nom. J'ai rempli tes préceptes, ô Dieu ; j'ai enseigné, j'ai prié, j'ai blâmé. Maintenant, comme tu es bon Seigneur, daigne convertir tes ennemis à la foi. Les assistants, touchés de cette prière, répondaient : Amen, et le parfum qui s'exhalait des vases d'encens allumés dans l'église semblait aux imaginations émues la céleste vapeur du paradis entrouvert au pontife³. Lui, cependant, avait fait apporter le calice et reçu le pain et le vin consacrés. Puis les évêques communiquèrent et beaucoup d'assistants avec eux. Le pape alors dit une nouvelle prière pour la conversion des simoniaques, ces ennemis de l'Église les plus dangereux de tous, parce que leur manière de l'opprimer consistait à la corrompre. Puis, s'adressant avec bonté à la portion du peuple qui remplissait l'église : Retournez chacun à votre maison, mes enfants, dit-il, et revenez me voir demain à la première heure du jour. Il se leva de son lit en leur présence, se traîna jusqu'à son cercueil, et couché sur le marbre⁴ : Voyez, dit-il, de tant de dignités et d'honneurs quelle petite et misérable demeure me reste. Et, faisant le signe de la croix sur la pierre funèbre : Sois bénie entre toutes les pierres, dit-il, toi qui, par la miséricorde de Dieu, dois bientôt m'être unie. Reçois-moi, et, au jour de la récompense, deviens ma couche de résurrection⁵ ; car le crois que mon Rédempteur est vivant, et qu'au

¹ *Acta sanctorum, vita S. Leonis Papæ IX*, t. II, p. 666.

² *Acta sanct. Vita S. Leonis Papæ IX*, t. II, p. 666, Aprilis.

³ *Act. S. Leonis*, t. II, p. 667, Aprilis.

⁴ *Act. S. Leonis*, t. II, p. 667, Aprilis.

⁵ *Act. S. Leonis*, t. II, p. 667, Aprilis.

dernier jour, je me lèverai de terre et verrai mon Sauveur. Il revint chancelant à son lit, et tandis que la foule se retirait, veillé seulement par le sous-diacre Hildebrand et quelques autres cardinaux, il continua dans le silence du temple de prier et de mourir, élevant parfois la voix pour dire : Ô Dieu, je ne demande pas que mon nom soit exalté, mais que tu daignes élever le siège apostolique pour ta gloire, ô mon Dieu.

Au lever du jour, les cloches de matines ayant appelé dans l'église les évêques, les prêtres, les diacres et le peuple, le sublime mourant que soutenait une force surhumaine se leva, appuyé sur deux serviteurs, et se traîna jusqu'à l'autel de saint Pierre, où, étendu sur le pavé, il pleura et pria longtemps. Reporté sur son lit de mort, il dit quelques paroles au peuple, se confessa, fit célébrer la messe par un des évêques, et reçut de lui la communion pour la dernière fois. Puis, ayant demandé le silence, il parut s'endormir et il expira doucement sous les regards respectueux du peuple immobile.

On sent encore aujourd'hui combien des âmes rudes et naïves devaient demeurer saisies au spectacle de cette agonie dans l'église. Des récits vulgaires s'y mêlaient. On avait vu dans la nuit les apôtres Pierre et Paul vêtus de blanc, assis au chevet du pontife, lui parlant et écrivant ses réponses sur le livre de vie. Mais, à part les visions merveilleuses et les fables de l'imagination populaire, cette manière publique et solennelle de mourir n'avait-elle pas assez de grandeur, et les cœurs émus pouvaient-ils l'oublier ? C'étaient là les exemples qui frappaient les yeux d'Hildebrand et l'école sublime où se formait son âme.

La renommée de Léon IX resta grande dans l'Église, quoiqu'il eût été imprudent et malheureux. Hildebrand, dont il avait commencé l'élévation et qu'il trouva si fidèle à son absence et à son agonie, lui conserva toujours un religieux souvenir ; et bien des années après, lorsqu'il fut lui-même à son rang naturel sur la chaire pontificale, il aimait à parler des actions de ce saint prédécesseur ; il lui attribuait des miracles et il recommandait aux évêques ses familiers de ne point laisser perdre une si précieuse mémoire et de consigner par écrit la vie de Léon IX, ce que sans doute il eût fait lui-même, s'il n'eût été plus occupé de le surpasser que de le peindre.

Après Léon IX, l'Église romaine, qui venait d'éprouver son impuissance contre les Normands, se sentit trop faible pour essayer une élection indépendante de l'empereur¹. Hildebrand fut envoyé en Allemagne avec deux autres légats, Humbert et Boniface, pour consulter le choix du prince. Les chroniqueurs ecclésiastiques ont déguisé cette déférence obligée sous la forme ordinaire² :

Attendu, disent-ils, qu'on n'avait pu trouver dans l'Église romaine une personne suffisamment digne de la papauté, Hildebrand fut chargé d'amener des contrées étrangères celui qu'il aurait lui-même choisi au nom du clergé et du peuple romain. Mais, on le conçoit sans peine, tel ne pouvait être le droit d'un légat romain arrivant à Worms ou à Mayence, dans le palais du prince qui avait déjà fait et défait tant de papes. Il s'agissait seulement de négocier avec art, d'opposer à propos le nom de Rome et d'obtenir entre tant d'évêques étrangers celui qui, sans être trop suspect à l'empereur, appartiendrait le plus à l'Église.

La négociation fut longue ; onze mois se passèrent. Une seconde ambassade vint de la part des Romains solliciter la décision du prince et presser la lenteur des

¹ *Ex chron. monast. Cas. apud Murat.*, t. IV, p. 403.

² *Benzen. lib. de rebus Henrici apud Muratori*, t. IV, p. 403.

premiers légats. Henri, embarrassé de choisir, même entre les siens, celui qu'il devait ex-poser aux tentations d'un si grand pouvoir, avait demandé une désignation aux principaux évêques allemands assemblés près de lui. Admis dans cette réunion, le légat Hildebrand s'y concilia bientôt une grande faveur et fit prévaloir par son ascendant, disent les chroniques, le nom de Gebéhard¹, évêque d'Aischstadt en Bavière, prélat riche et puissant, proche parent de l'empereur. **Ce choix, dit la chronique du mont Cassin, contraria l'empereur qui, aimant Gebéhard, voulait le garder près de lui et eût indiqué d'autres candidats. Mais Hildebrand persista et ne voulut pas en accepter d'autre.**

Si cette répugnance de l'empereur eût en effet lieu, elle fut un pressentiment bien justifié sans doute ; mais il ne semblait pas qu'elle dût naître dans son esprit et qu'il fallût de grands efforts pour faire appeler par l'empereur au pontificat de Rome un évêque allemand de la famille impériale. C'était encore la meilleure chance de trouver un appui de l'empire ; et le témoignage de la chronique, qui reporte à la seule volonté inflexible d'Hildebrand un fait si naturel, nous paraît marquer surtout l'admiration des contemporains pour cet homme, et leur disposition à lui attribuer la direction de tous les événements et une puissance extraordinaire sur tous les esprits.

Quoi qu'il en soit, l'évêque allemand, l'ami, l'allié de l'empereur, une fois nommé pape et partant de Mayence avec les légats, devait arriver à Rome tout imprégné du génie de l'Église romaine et déjà dominé par Hildebrand, qu'il eût été ou non désigné par lui. Pour tout lecteur attentif, la clef commune des problèmes historiques de ce temps, c'est la primauté du lien religieux sur tous les autres, de l'Église sur la patrie, du prêtre sur l'indigène, du frère en Dieu sur le concitoyen et le parent. Ainsi nous apparaît comment et pourquoi le Français, l'Allemand et le Lorrain, l'Espagnol, élevé sur la chaire pontificale, se sépare plus ou moins vite de son ancien pays et résiste à son ancien prince. Ainsi se conçoit surtout la supériorité d'enthousiasme et d'énergie que déploie l'Italien devenu pontife de Rome, et ne pouvant au fond de son âme voir dans les Césars de Germanie que des envahisseurs étrangers dont le nom dérobé à l'ancienne Rome cachait maladroitement leur barbarie moderne, et dont le suffrage infligé à un prêtre romain, même pour le couronner, n'était qu'un stigmate de servitude qu'il fallait promptement effacer par la rupture et l'anathème.

¹ *Benzen. lib. de rebus Henrici apud Muratori*, t. IV, p. 403.

LIVRE II. — (1055-1073)

Victor II occupe le saint-siège. - Henri III vient en Italie. - Captivité de Béatrix, mère de la comtesse Mathilde. - Goltfried passe en Lorraine ; sa résistance à l'empereur. - Politique de Henri III. - Victor II passe en Allemagne et assiste aux derniers moments de Henri III, qui lui recommande son fils âgé de cinq ans. - Son retour en Italie, sa mort. - Élection d'un nouveau pape, ennemi de l'Empire. - État de l'Allemagne. - Voyage d'Hildebrand près de l'impératrice Agnès. - Mort d'Étienne. - Hildebrand, revenu d'Allemagne, fait élire un nouveau pape. - Pontificat de Nicolas II. - Prédication d'Hildebrand. - Nouvelle comparution de Bérenger au concile de Rome. - Désordre de l'Église de Milan. - Mort de Nicolas II. - Entreprise de Hildebrand pour affranchir l'élection pontificale. - Le pape Alexandre II et Honorius II, antipape soutenu par l'Allemagne. - Troubles de l'église de Florence. - Faiblesse de l'Empire. - Éducation et jeunesse de Henri IV. - Victoire d'Alexandre II, par les armes de Goltfried et les conseils d'Hildebrand. - Commencement du règne de Henri IV. - Son mariage et son projet de divorce. - Résistance du pape. - Pouvoir absolu d'Hildebrand. - Conduite de Henri IV. - Il est cité à comparaître devant le pape. - Mort d'Alexandre II.

Le 13 avril 1055, le nouveau pape fut reçu et consacré dans Rome sous le nom de Victor II. L'empereur, suivant de près le pontife, entra le 7 du même mois à Vérone. Plus d'un intérêt pressant rappelait Henri III en Italie ; il ne venait pas seulement visiter Rome ; il avait à surveiller la Toscane, où s'élevait une puissance nouvelle qui devait être ennemie de l'empire.

Il y avait déjà trois ans que le margrave Boniface, frappé dans une forêt d'un coup de flèche, était mort, laissant trois enfants en bas âge sous la tutelle de sa veuve Béatrix. Cette princesse ayant perdu peu de temps après l'aîné de ses enfants, Frédéric, héritier du duché, et une fille nommée Béatrix comme elle, resta seule avec sa fille Mathilde, alors âgée de huit ans et destinée à recueillir cette grande succession.

Dans la prévoyance d'une si longue minorité, la main de Béatrix était un grand objet d'envie. Un étranger l'obtint.

Nous avons vu comment Goltfried, chassé de son duché de Basse-Lorraine et quelque temps captif en Allemagne, ayant obtenu sa liberté par le crédit de Léon IX, l'avait suivi en Italie avec son frère Jean-Frédéric. Tous deux se dévouèrent au saint-siège. Tandis que Jean-Frédéric, devenu cardinal et archidiacre de l'Église romaine, allait en ambassade extraordinaire à Constantinople, le duc Goltfried, comme un champion de l'Église, poursuivait quelques hérétiques et les faisait pendre¹. Sa renommée guerrière, son attachement au pape et cette sympathie secrète d'une princesse d'Italie pour un ennemi de l'empire, déterminèrent en sa faveur la pieuse Béatrix. Elle l'épousa secrètement, et remit à sa garde la Toscane et presque toutes ses possessions.

L'empereur n'apprit pas cette union sans offense et sans inquiétude. Il se hâta d'écrire en Italie aux plus vaillants chevaliers et aux seigneurs les plus riches, les

¹ *Hi per Godefridum ducem hæretici deprehensi sunt et suspensi.* (Lamb. Schafnarburg, *apud Pistor.*, t. I, p. 161.)

priant d'observer Goltfried¹, et annonçant qu'il viendrait bientôt pour tout régler lui-même. Il n'avait pas tardé à recevoir de Rome même une députation de ses partisans qui, répondant à ses craintes, lui dénonçaient la puissance et les desseins de Goltfried, et montraient ce duc prêt à s'emparer au premier jour du royaume d'Italie². La prompte arrivée de l'empereur fit évanouir ce projet, ou plutôt la peur chimérique qu'on en avait conçue. Henri trouvant partout soumission sur son passage vint célébrer la fête de Pâques, dans la ville même de Mantoue, la seconde capitale des principautés de Béatrix.

Le nouveau mari de Béatrix, inquiet de la colère de Henri, envoya sur-le-champ vers lui, pour protester de son obéissance, et pour représenter que banni, dépouillé de ses États, il devait lui être permis de profiter des secours d'une épouse à laquelle il s'était uni sans fraude, sans violence, par un mariage célébré devant l'Église.

Henri, sans répondre, marcha sur le duché de Toscane et entra dans Florence où, reçu par le pape Victor II, il fit assembler un concile pour la réforme de l'Église. Béatrix, qui ne pouvait essayer aucune résistance et d'abord avait quitté la ville, revint avec une noble confiance se présenter à l'empereur et lui dit avec fermeté : qu'elle n'avait fait qu'une chose licite à tout le monde ; que, privée d'un premier mari, elle avait donné un protecteur à ses enfants ; qu'une femme ne pouvait pas rester seule, sans un homme d'armes pour la défendre, qu'il n'y avait là aucune félonie ; qu'il n'agirait pas avec justice, s'il ne lui permettait ce que les femmes nobles avaient toujours fait librement.

Henri parut écouter ses excuses ; mais il retint la princesse en otage. Dans la défiance que lui inspirait l'établissement de l'ancien duc de Lorraine en Italie, il voulut aussi s'assurer du cardinal Frédéric qui revenait alors de la cour de Constantinople où l'avait envoyé Léon IX ; et il somma le nouveau pape de remettre dans ses mains ce dignitaire de l'Église romaine avec les présents qu'on le soupçonnait d'avoir rapportés de son ambassade. Frédéric ne put conjurer cette persécution du prince, qu'en se retirant au monastère du mont Cassin, où il dépouilla toutes ses dignités et prit l'habit de simple religieux.

Ayant ainsi abaissé ceux qu'il redoutait le plus, Henri, après onze mois de séjour en Italie, reprit la route d'Allemagne emmenant Béatrix captive, et il ne s'arrêta qu'à Torgau en Bavière pour y célébrer les fêtes de Noël. Goltfried, désespéré de la trahison de Henri, perdant sa femme et son duché, prit la fuite, alla rejoindre Baudouin, comte de Flandre, et rentra dans la Lorraine pour recommencer la guerre.

Dans cette dispersion de sa famille, la jeune Mathilde resta sans doute près de sa mère et fut emmenée par elle en Allemagne. Élevée avec beaucoup de soin, outre la langue de son enfance, l'italien, elle parlait le latin, le français, l'allemand. On vantait sa beauté naissante et son esprit. Douée d'une âme fière, le malheur de sa mère et sa captivité lui inspirèrent dits lors un vif ressentiment contre la maison impériale.

¹ *Datis clanculo litteris ad omnes qui in Italia opibus aut virtute militari plurimum poterant, deprecabatur eos ut ducem Godefridum ne quid forte mali contra rempublicam machinaretur, observarent.* (Lamb. Schafnarburg, *apud Pistor.*, t. I, p. 161.)

² *Vocatus eo legatione Romanorum qui nunciarant nimium in Italia contra rempublicam crescere opes et potentiam Godefredi ducis, et nisi turbatis rebus mature consuleretur, ipsum poque regnum ab en propediem, dissimulato pudore, occupandum fore.* (Lamb. Schafnarburg, *apud Pistor.*, t. I, p. 162.)

A son retour en Allemagne, Henri voulut unir son fils, à peine âgé de cinq ans, à Berthe, fille d'Otton, margrave d'Italie. On vit par cette alliance prématurée à quel point l'empereur cherchait à fortifier par d'autres liens sa suzeraineté sur l'Italie. Ensuite il s'occupa de repousser des peuples païens et barbares qui ravageaient les frontières de Saxe et avaient vaincu une des armées de l'empire. Ce fut là qu'il apprit l'invasion de Goltfried dans la Lorraine et la révolte de la Flandre. Voulant pourvoir à ces troubles, et faire reconnaître son fils par l'Italie comme par l'Allemagne, il avait appelé le pape Victor II près de lui. Il le reçut à Goslar, où l'on célébra le jour de la Nativité de la Vierge avec une grande magnificence, au milieu du concours des seigneurs et des évêques. Ensuite, ayant passé quelque temps à Botfeldein, où il fit de grandes chasses, il tomba malade et mourut en peu de jours. Le pontife romain, le patriarche d'Aquilée, assistaient à ses derniers moments. Il leur recommanda son fils et expira dans sa trente-neuvième année, laissant l'Allemagne puissante et l'Italie soumise.

La veuve d'Henri, l'impératrice Agnès, prit la tutelle de son fils et le gouverneraient de l'État. Elle quitta la Saxe pour ramener à Spire le corps de son époux, et elle convoqua dans Cologne une assemblée des grands de l'empire.

Le pape Victor II y parut, comme évêque et seigneur allemand, et il engagea l'impératrice à faire la paix avec les deux vassaux révoltés, Baudouin, comte de Flandre, et Goltfried, chassé tour à tour de la Lorraine et de l'Italie.

La liberté de Béatrix et de Mathilde fut la première condition de ce traité. Goltfried rentra paisiblement dans les domaines de Béatrix, et bientôt, cette maison ennemie, que Henri croyait avoir écartée de la Toscane, y devint plus puissante que jamais.

Le pape Victor II ayant quitté l'Allemagne, après l'assemblée de Cologne, revint par la Toscane, et s'arrêta près de Béatrix qui lui devait la restitution de ses États. La charge d'abbé du mont Cassin était vacante et les moines venaient d'élire un de leurs frères, vénérable par son âge et sa piété. Le pape blâma cette élection faite sans son aveu ; et il envoya, pour l'annuler, le cardinal Humbert, ancien collègue de Frédéric dans la légation de Constantinople. Ce cardinal, homme savant dans les lettres grecques, et négociateur habile, fut d'abord mal reçu par les moines ignorants du mont Cassin.

Ils réclamèrent, en tumulte, leurs privilèges et faillirent assommer le légat. Mais le vieil abbé qu'ils avaient élu, effrayé de ce désordre, abdiqua, et le cardinal Humbert parvint alors à faire nommer supérieur du couvent Frédéric de Lorraine, le frère du duc Goltfried.

Celui-ci, devenu supérieur du plus riche monastère d'Italie, vint aussitôt en Toscane remercier le pontife, qui lui conféra des dignités nouvelles, dans l'église de Rome.

On voit, par cet exemple, avec quelle facilité tout prêtre, Allemand d'origine, une fois nommé pape, devenait l'allié naturel des ennemis de l'empire. Hildebrand était près du pontife en Toscane, et lui inspirait des sentiments de haine qui se couvraient, de pieux prétextes. Il avait gagné la confiance de Béatrix, et, selon toute apparence, il était dès lors son confesseur et son conseil. La jeune Mathilde, élevée sous les yeux de sa mère, s'accoutumait à le révérer comme le plus sage et le plus saint des hommes ; et elle se pénétrait ainsi de ce zèle ardent pour le saint-siège, qui fut la passion et la gloire de sa vie.

Vers le temps où le cardinal Frédéric arrivait à Rome, pour prendre possession de ses nouveaux honneurs, le pape Victor II, encore dans la force de l'âge, mourut à Florence, la même année que l'empereur. Cette double perte, dont une éclipse de lune¹ parut aux contemporains la miraculeuse annonce, enhardit le clergé et le peuple romains à tenter d'affranchir l'élection pontificale. La minorité d'un roi de cinq ans était une occasion de reprendre et d'exercer les droits de l'Église. Au lieu d'envoyer en Allemagne, comme on l'avait fait tant de fois dans ce siècle, pour demander le choix du monarque, les principaux du clergé et de la noblesse, s'étant réunis, vinrent trouver Frédéric, que recommandait son nom, ses services et la puissance armée et voisine de son frère, margrave de Toscane.

Frédéric passa le jour et la nuit entière avec eux, à délibérer sur l'élection, déclinant l'honneur qui lui était destiné. Il proposa lui-même d'autres noms, et d'abord le cardinal Humbert, son ancien collègue dans la légation à Constantinople, et le cardinal Hildebrand, déjà mêlé à tant de grandes affaires de l'Église et dans ce moment retenu encore à Florence où il avait accompagné le dernier pape. Bien des assistants adhéraient à ce choix, mais Hildebrand, né de lui-même, et, malgré la hardiesse de son génie, ne s'avançant que par degrés aux merveilles de sa vie, n'était pas mûr pour cette élévation. Il fallait qu'il luttât bien des années encore, et qu'il aidât laborieusement plusieurs papes avant d'oser le devenir lui-même. Il eût donc refusé le pontificat, et non simplement par humilité, mais avec l'obstination d'une volonté politique qui ne se laisse pas vaincre. L'épreuve n'en fut pas faite.

Dans ce premier essai d'émancipation, la majorité des cardinaux et des seigneurs romains préféra Frédéric qu'une force étrangère à Rome et indépendante de l'Allemagne pouvait soutenir et défendre. S'étant concertés, avec ou sans son aveu, ils vinrent le jour suivant le prendre dans sa maison, l'enlevèrent violemment, lui laissant, avec une excuse devant la cour de Germanie, toutes les apparences de l'humble abnégation des premiers temps du christianisme ; et, l'entraînant à l'église Saint-Pierre, ils le proclamèrent pape, sous le nom d'Étienne IX. Ensuite, au milieu des acclamations de toute la ville, il fut conduit au palais de Latran, et le lendemain il fut sacré dans l'église de Saint-Pierre, aux acclamations d'un peuple immense qui croyait, par cette élection, avoir repris sa liberté.

Fidèle aux plans de ses devanciers, le nouveau pape voulut assurer la réforme des mœurs, et surtout le célibat des clercs ; il appela près de lui les hommes les plus sévères, et il fit accepter l'évêché d'Ostie à Pierre Damien, le plus grand ennemi de la licence et des vices du clergé romain. On a cru qu'en même temps, il poursuivait, pour sa famille, un grand objet d'ambition, et qu'il voulait, profitant de la minorité de Henri IV, faire proclamer son frère Goltfried, empereur des Romains. Quel que fût, à cet égard, son projet, il députa d'abord en Allemagne le sous-diacre Hildebrand, sans doute afin de justifier, auprès de l'impératrice Agnès, la soudaine élection du pontife, et l'oubli que l'on avait fait du pouvoir impérial.

Personne n'était mieux fait pour réussir qu'un semblable négociateur. Son pieux enthousiasme dominait l'imagination des femmes ; et il n'eut pas moins de crédit sur l'esprit d'Agnès que sur celui de Béatrix. Il trouvait dans la veuve de Henri une princesse jeune encore, entourée des périls d'une minorité difficile à conduire au milieu du conflit des princes allemands, trop fière pour accepter la

¹ Pet. Dam., t. I, p. 325.

main d'un nouvel époux ou l'influence d'un vassal, disposée dès lors à rechercher avant tout l'appui des évêques, et, si cet appui manquait, à tout quitter pour Rome. Il justifia sans peine, auprès d'elle, le droit que venait de ressaisir le clergé romain, et on ne peut plus douter qu'il n'ait préparé dès lors la résolution qui la détacha quelques années plus tard de l'Allemagne et même de son fils, et transforma la mère de l'empereur en une otage et une auxiliaire dévouée de l'Église romaine. Pendant cette première négociation qui dura quelques mois, Hildebrand reçut d'ailleurs un remarquable témoignage de l'ascendant qu'il conservait à Rome. Le nouveau pape, ce même Frédéric qui, préféré tout récemment à lui, l'envoyait noblement comme le meilleur soutien de l'élection faite au profit d'un autre, sentait ses forces affaiblies par une douloureuse langueur. Voulant toutefois visiter à Toscane où son prédécesseur venait de mourir, il fit assembler avant son départ les évêques, les nobles, les prêtres et le peuple, et il leur enjoignit sous peine d'anathème, s'il venait à décéder durant ce voyage, de ne pas lui nommer de successeur avant le retour d'Hildebrand.

Pendant qu'Étienne prenait pour la chaire pontificale cette précaution solennelle, voulant subvenir à son expédition projetée, il s'était fait apporter le trésor du convent du mont Cassin dont il était encore abbé. Les religieux avaient obéi en versant des larmes ; mais, sur le récit d'une vision menaçante qu'avait eue, dit-on, un des frères, ou qu'on allégua, le pape touché de crainte fit renvoyer le trésor, et partit cependant pour la Toscane. Rien ne lui fit obstacle par l'appui fidèle de Béatrix et de son époux, le duc Goltfried. Mais son mal s'aggravant par le voyage, il mourut peu de temps après à Florence, en renouvelant, à ses derniers moments, la recommandation prévoyante qu'il avait faite au clergé romain. Mais cette volonté fut mal obéie.

Quelques châtelains de la campagne de Rome, et quelques riches habitants de la ville, s'étant fait suivre de gens armés, élurent, dans une assemblée nocturne, un de leurs parents, Mineio, évêque de Veletri. Plusieurs prêtres intimidés donnèrent leur consentement ; mais Pierre Damien, évêque d'Ostie, et qui seul avait le droit de consacrer le nouveau pontife, se retira. Les partisans du nouvel élu se saisirent alors de l'archidiacre d'Ostie, homme ignorant qui ne savait pas même lire, et ils le forcèrent, le poignard sur la gorge, de consacrer leur pape qui prit le nom de Benoît X.

Il siégeait depuis quelques mois, malgré les protestations d'une partie des évêques, qui s'appuyaient sur la volonté du dernier pape, lorsque le redoutable Hildebrand revint de la cour d'Allemagne, où il avait déjà reçu les plaintes des hommes attachés à son parti. Il s'arrêta dans Florence, et, de là, il écrivit aux Romains pour leur reprocher une élection faite en son absence, au mépris d'un décret du dernier pontife. Il parut même qu'il invoquait alors le droit de l'empire à l'élection des papes. Un grand nombre d'évêques se réunirent près de lui, dans Florence, et il fit élire, dans leur assemblée, Guérard, évêque de Florence, mais né dans la Bourgogne, et par cela même, plus agréable à l'empire qu'un Italien d'origine.

Ainsi, l'habile légat employait tour à tour le nom de l'empire et celui de l'Église, pour faire prévaloir ses propres volontés. Il pressa le duc Goltfried de soutenir par les armes la nouvelle élection. Un concile fut assemblé dans Sutri. On y déclara Benoît X intrus, schismatique, excommunié ; et Goltfried rassembla des troupes pour exécuter cette sentence. Mais Benoît X sentit sa faiblesse et abdiqua lui-même le pontificat. Nicolas II fit son entrée dans Rome, avec le duc Goltfried et le légat Hildebrand.

Par ce coup hardi, la nomination pontificale se trouva, de fait, transférée des souverains de Germanie aux princes de Toscane. Les partisans de l'empire ne s'y trompèrent pas, et ils accusaient Hildebrand d'avoir, de concert avec Béatrix, à l'insu des Romains, érigé une nouvelle idole vaine et mensongère¹.

Hildebrand fut le ministre tout-puissant de cette idole.

Au concile ordinaire du mois d'avril (1059) qui suivit l'exaltation du nouveau pape, il remplit les fonctions d'archidiacre et parut l'âme toute-puissante de cette assemblée. Il y poursuivit l'exécution des deux grands desseins réunis dans sa pensée et qui s'appuyaient l'un l'autre : la réforme des mœurs ecclésiastiques et l'affranchissement de l'Église romaine. L'hérésiarque Bérenger, déjà condamné si souvent, avait été mandé à ce nouveau concile ; et vint y répéter la profession de foi dictée par l'Église romaine. Il déclara **que dans l'Eucharistie, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont touchés et rompus par les mains des prêtres, et froissés par les dents des fidèles, non seulement en sacrement, mais en substance et en réalité**, il dit anathème à l'opinion contraire. Enfin, il alluma lui-même un grand feu dans la salle du concile, et il y jeta ses livres. Mais, échappé de Rome, bientôt il rétracta ses désaveux et continua de prêcher une doctrine que, raisonneur opiniâtre sans être martyr, il ne voulait ni abandonner, ni sceller de son sang. Hildebrand que nous verrons toujours plus indulgent pour Bérenger que pour les prêtres licencieux ou simoniaques, attaqua vivement, dans ce concile, les désordres des chanoines attachés aux églises et qui violaient leur vœu de vivre en commun et de ne rien posséder en propre. **Grand nombre de ces clercs, dit-il, soit par l'ardeur de la jeunesse, soit par les calculs soupçonneux de la vieillesse, reprennent la vie particulière et deviennent apostats**. Le même désordre était fréquent parmi les religieuses, et Fun et l'autre usage se fondaient sur deux règles de tolérance adoptées par les congrégations d'hommes et de femmes dans un ancien synode d'Aix-la-Chapelle, au temps de Louis le Débonnaire. L'archidiacre demandait que le concile de Rome examinât et condamnât ces dispositions, et que l'engagement à la vie commune fût entier, irrévocable comme dans la primitive Église. **Il faut, dit-il, que ceux qui, renonçant à leurs biens et au désir d'en avoir, sont entrés dans une congrégation religieuse, ne puissent plus regarder en arrière, et il faut aussi que ceux qui n'ont pas encore mis la main à cette charrue, apprennent ce qu'ils auront à faire, quand ils l'y mettront une fois**².

Le pape Nicolas II ayant approuvé le zèle et la proposition d'Hildebrand, on lut les deux règles autorisées par l'empereur Louis, et il parut alors que la pureté monastique et les paroles même de l'Écriture étaient grossièrement altérées dans ce recueil compilé par quelque clerc allemand. Il n'y était plus, en effet, question du détachement évangélique et du renoncement à tous les biens de la terre pour le Christ ; mais on y recommandait seulement à tout religieux de jouir avec décence de ses biens propres et des biens de l'Église. Quelques autres dispositions, qui semblaient encore plus marquer les habitudes des hommes du Nord, choquèrent singulièrement le synode romain. Quand on lut un article qui accordait, par jour, à chaque chanoine quatre livres de pain et six livres de boisson, tout le monde s'écria que c'était là, non la tempérance chrétienne, mais

¹ *Henrici, III paneg. à Benzone.*

² *Annal. Benedict., t. IV, p. 745.*

une vie de cyclopes, convenable non à des moines, mais à des mariniers, et faite pour procurer des troupeaux d'enfants¹.

Quelques Pères ajoutèrent que c'était une disposition introduite par les chanoines de Reims, et digne de la gourmandise que Sulpice Sévère reprochait aux Gaulois².

Le pape prononça la condamnation de ces tolérances nouvelles qu'un empereur laïque, dit-il, tout pieux qu'il était, n'avait pu établir contre l'autorité des anciennes règles et sans l'aveu de l'Église romaine. En même temps, sur la demande de l'archidiacre, on relut et on consacra de nouveau cette ancienne formule de l'engagement monastique : *Moi, un tel, je me donne et je m'offre à telle église catholique et à tel supérieur, pour servir selon la règle canonique, mes mains et mon offrande enveloppées du manteau de l'autel*³, et je donne et offre mes biens pour l'usage des frères qui servent ici Dieu sur le modèle de la primitive Église, m'obligeant dès ce jour à ne jamais soustraire ma tête du joug de la règle.

L'autre réforme d'Hildebrand touchait à l'élection même des papes. En attendant qu'il fût possible d'arracher tout à fait cette élection à l'influence de l'empire, il voulait la mettre à l'abri des troubles et la concentrer dans les mains du haut clergé de Rome. C'était la plus grande révolution tentée dans la hiérarchie, depuis le temps des apôtres. Par là, disparaissaient ces assemblées populaires, fausse image de la réunion paisible des premiers fidèles, et qui, livrées aux brigues et aux violences des barons romains, tantôt élisaient tumultueusement pour pape un chef de parti romain, tantôt accueillaient par des cris serviles le pape étranger que désignait l'empereur.

Le concile, inspiré par Hildebrand, décréta que, désormais, à la mort d'un pontife, les évêques cardinaux se réuniraient les premiers et lui nommeraient un successeur, qu'ils appelleraient ensuite les prêtres cardinaux pour les faire voter sur leur choix, et qu'enfin le peuple consulté donnerait son assentiment. Ce décret pontifical était souscrit par cent treize évêques et grand nombre de tout ordre ; le nom d'Hildebrand y figure au premier rang avec le simple titre de moine et sous-diacre de l'Église romaine.

Une disposition de ce décret, cependant, semblait reconnaître l'autorité des empereurs d'Allemagne ; mais les termes en étaient si habilement ménagés qu'ils exprimaient plutôt la suprématie du pape sur l'empereur que le droit de l'empereur sur l'élection du pape et qu'ils réduisaient ce dernier droit à un privilège personnel accordé chaque fois par l'Église romaine elle-même. *Notre successeur*, disait ce décret promulgué par Nicolas II, *sera choisi dans l'Église de Rome ou dans toute autre, sauf l'honneur dû à notre cher fils Henri, aujourd'hui roi et qui sera, s'il plaît à Dieu, empereur, comme nous le lui avons octroyé ; et on rendra le même honneur à ceux de ses successeurs auxquels le saint-siège aura personnellement accordé le même droit.* Ainsi, la politique d'Hildebrand, aussi mesurée dans ses actes qu'elle sera plus tard impétueuse, brisait par degré la chaîne qui liait l'Église à l'empire, et, dans les formules ambiguës d'un reste de dépendance, elle faisait déjà pressentir ce qu'elle oserait un jour.

¹ *Annal. Benedict.*, t. IV, p. 749.

² *Annal. Benedict.*, t. IV, p. 750.

³ *Palla altaris manibus involutis cum oblatione.* (Ex codice Ottobomano.)

Aussi la cour d'Allemagne ne se méprit pas sur la concession qui lui était faite par le nouveau décret.

L'impératrice Agnès s'en offensa, comme d'un acte injurieux aux droits de son fils¹, et le cardinal envoyé en Allemagne par Nicolas II pour y transmettre ce message, s'étant présenté aux portes du palais, on refusa de le recevoir, et, après quelques jours d'attente, il partit, rapportant le décret cacheté du concile². Non contents de cette exclusion, les principaux évêques qui gouvernaient avec Agnès le royaume de Germanie tinrent dans le palais un synode où ils cassèrent les actes du concile de Rome³.

Mais ces démonstrations qui, pendant la minorité d'Henri III, n'étaient soutenues par aucune entreprise sur l'Italie, paraissaient à Rome également sacrilèges et vaines. Les projets d'Hildebrand pour l'indépendance de l'Église s'acheminaient chaque jour.

Malgré ces premiers avantages, la puissance temporelle du pontificat était encore bien faible. Dans le voisinage de Rome, des seigneurs indépendants de toute souveraineté pillaient les domaines de l'Église, et rançonnaient les pèlerins. Ils avaient pour retraite quelques tours défendues par leurs vassaux, et d'où ils sortaient à main armée, pour faire des courses jusqu'aux portes de la ville. Les principaux de ces chefs étaient les comtes de Toscanelle et de Sigici, qui se vengeaient ainsi de n'avoir pu maintenir sur le siège pontifical Benoît X, leur créature. Autrefois, leur maison avait donné plusieurs papes à Rome. Déchus de ce privilège, d'abord par le pouvoir des empereurs, et par l'habileté d'Hildebrand, ils ravageaient le pays qu'ils ne pouvaient gouverner.

Tandis que les États de l'Église étaient ainsi désolés par quelques chefs de voleurs, d'autres brigands, devenus souverains, offrirent au pape un secours dont il profita. Maîtres de la Pouille, de la Calabre, et d'une portion de la Sicile, les aventuriers normands aspiraient à confirmer les succès de leurs armes par quelques titres respectables aux yeux des peuples. Leur puissance même leur faisait rechercher l'appui de la chaire apostolique. Ils auraient volontiers reconnu le pape seigneur titulaire de tous les royaumes, pourvu qu'il leur permit de les prendre et de les piller. Cette rencontre accidentelle des papes et des Normands, et ce besoin qu'ils avaient les uns des autres, fut peut-être une des causes les plus actives de la grandeur pontificale. Eu 1059, Nicolas II reçut de Robert Guiscard des envoyés qui lui demandaient de venir lui-même sur les terres des Normands pour recevoir leurs hommages, et les admettre à la communion de l'Église. Ils faisaient espérer à ce prix le secours de leurs armes et la restitution des domaines qu'ils avaient enlevés.

Le pape n'hésita point à faire ce voyage. Il avait pour prétexte les abus de l'ordre ecclésiastique, sous les nouveaux maîtres de cette province. La loi du célibat des clercs n'y était pas mieux observée que dans le Milanais ; prêtres et diacres se mariaient publiquement. Il indiqua donc un concile dans Amalfi, capitale des États de Guiscard, et il y vint avec plus de cent évêques. Il y fut accueilli avec de grands honneurs ; Guiscard avait quitté, pour le recevoir, le siège commencé d'une ville de la Calabre, et il vint à sa rencontre avec l'élite de ses chevaliers. On tint le concile, et on frappa les prêtres mariés d'interdiction et d'anathème. Dans la dernière séance, Richard, conquérant de Capoue, et Robert Guiscard se

¹ B. Petri Damiani *Opusc. IV, disceptatio synodalis*, p. 29.

² B. Petri Damiani *Opusc. IV, disceptatio synodalis*, p. 29.

³ B. Petri Damiani *Opusc. IV, disceptatio synodalis*, p. 29.

présentèrent devant le pontife, et déclarèrent qu'ils remettaient en son pouvoir les portions du domaine de saint Pierre, qu'ils avaient autrefois envahies. Nicolas II alors leva l'ancienne excommunication de l'Église ; et il confirma Richard dans la principauté de Capoue, en même temps qu'il reconnaissait Robert pour duc légitime de la Pouille, de la Calabre et même de la Sicile dont il projetait la conquête.

A ces conditions, les princes normands se reconnurent vassaux du saint-siège, et promirent de lever la bannière à la demande du pape. Un premier essai de ce service féodal suivit aussitôt. En reconduisant avec honneur leur seigneur pape hors de leur territoire et jusqu'à ses domaines, ils vinrent en effet ravager les terres du comte de Toscanelle, un des châtelains les plus rebelles du pape, et, dans les cantons de Préneste et de Nomanto, ils ruinèrent la plupart des châteaux qui servaient d'asile aux seigneurs ennemis du pape, et commirent eux-mêmes beaucoup d'excès, sous prétexte de raffermir l'autorité pontificale. Ils se retirèrent ensuite pour la grande expédition qu'ils méditaient sur la Sicile. Les brigands qu'ils avaient dispersés reparurent. Un comte Gérard, dont ils avaient détruit la forteresse, continua d'infester la plaine avec impunité.

L'archevêque d'York et deux évêques anglais étaient venus à Rome, vers l'an 4060, pour se disculper du reproche de simonie ; ils avaient avec eux le comte de Northumberland, beau-frère du roi d'Angleterre. Le pape condamna l'archevêque et renvoya les deux évêques absous. Ils partirent de Rome ; mais, dans le voisinage ; ils furent arrêtés par la troupe du comte Gérard, qui leur prit une valeur de mille livres en monnaie de Pavie, et les dépouilla de tout, excepté de leurs habits.

Rentrés à Rome, sans ressources pour faire leur voyage, les Anglais se plaignirent amèrement. Le comte de Northumberland dit au pape que [les nations étrangères étaient bien sottes de redouter de loin cette excommunication dont les voleurs se moquaient aux portes de Rome](#). Il disait encore, dans sa rudesse de Saxon et d'insulaire, que, si le pape ne leur faisait pas rendre ce qu'on leur avait pris, il le croirait de bon accord avec les brigands, et que le roi d'Angleterre, instruit de pareilles choses, ne payerait plus le denier de saint Pierre. Le pape, pour les apaiser, frappa, eu plein synode, le comte Gérard de l'excommunication majeure qui fut prononcée les flambeaux éteints ; il adoucit même la première sentence qu'il avait portée contre l'archevêque d'York, il lui donna le pallium, et ils s'en allèrent tous comblés de présents et convaincus, sinon de la puissance, au moins de la justice et de la mansuétude pontificale.

Il est certain que le brigandage, anciennement réprimé par Henri III, se faisait alors dans toute l'Italie avec impunité. Les biens ecclésiastiques n'étaient pas mieux en sûreté que les autres. Vainement le pape et les évêques prononçaient chaque jour des excommunications contre les ravisseurs ou les détenteurs des choses saintes, ce qui comprenait jusqu'aux troupeaux des abbayes ; les violences et les vols se renouvelaient chaque jour. L'autorité du préfet de Rome n'y mettait plus obstacle ; et l'Église, malgré sa puissance au dehors, n'avait, pour combattre ces désordres, que des menaces et des prières.

Les prêtres inventaient des récits de merveilles et d'apparitions, pour effrayer sur ce point la conscience des laïques. C'était le texte le plus fréquent des prédications en langue latine et en langue vulgaire. Hildebrand le traitait surtout avec une vive éloquence, dont les contemporains gardèrent le souvenir. Ils nous ont même transmis un passage d'un sermon sur ce sujet, qu'il prononça dans l'église d'Arezzo, devant le pape Nicolas II ; on y sent ces terreurs d'imagination,

dont le Dante fut inspiré, un siècle plus tard ; et l'on conçoit aisément que les fictions de la Divine Comédie soient venues à la pensée du poète, dans un pays où la religion entretenait sans cesse le peuple de semblables images.

Dans les contrées de Germanie, disait Hildebrand, un certain comte, riche et puissant, et, ce qui, dans cette espèce d'hommes, semblera presque un prodige, d'une foi pure et d'une vie innocente, selon les jugements humains, mourut il y a près de dix ans. Quelque temps après, un saint homme descendit en esprit aux enfers, et vit le même comte, placé sur le degré le plus haut d'une échelle. Il raconte que cette échelle semblait préservée, au milieu des flammes, d'un feu vengeur qui bruissait à l'entour ; et que, pour recevoir tous ceux qui descendaient de cette même famille du comte, elle était là préparée. Il y avait en outre un noir chaos, un épouvantable abîme, infini en largeur et en profondeur, d'où s'allongeait et montait la fatale échelle. Tel était l'ordre de ceux qui s'y trouvaient placés, que le nouveau survenant s'arrêtait d'abord au premier échelon, et que celui qui auparavant occupait cette place et tous les autres à la suite, descendaient d'un degré.

Les héritiers de la même famille s'accumulant ainsi les uns après les autres, dans la durée des temps, sur cette même échelle, ils arrivaient successivement, par la nécessité d'une inévitable sentence, jusqu'au fond de l'enfer. Le saint homme qui contemplait ces choses, ayant demandé le motif de cette horrible damnation, et particulièrement pour quelle cause ce seigneur, son contemporain, était puni, lui qui avait vécu avec tant de justice, de décence et d'honnêteté ; il entendit une voix répondre : C'est à cause d'un certain domaine de l'Église de Metz que l'un de ses ancêtres a enlevé au bienheureux Étienne, et dont il a été le dixième héritier ; et, pour cela, tous ces hommes sont dévoués au même supplice et, comme la même avarice les a réunis pour pécher, le même supplice les a rassemblés pour souffrir dans les feux éternels¹.

Nicolas II avait donné à Hildebrand l'archidiaconat de l'Église romaine, dont il avait rempli les fonctions, dans le premier concile tenu par le pape ; et dès lors celui-ci était mêlé à toutes les affaires du pontificat. Il ne sera pas sans intérêt de retrouver sa main, pour ainsi dire, dans les choses les plus importantes qui furent faites par ce pape. Indépendamment de quelques indices qui ne sont pas douteux, on le reconnaît toujours, à l'esprit impérieux qui distingue ses conseils et sa politique. Dominer les évêques, intimider les rois, se servir des uns pour surveiller ou menacer les autres, tel est le caractère que l'on remarque dans une lettre de Nicolas II, au bas de laquelle figure le nom de Hildebrand, avec une humilité qui n'en décèle pas moins en lui le véritable auteur de cet écrit, où le pape enjoint à l'archevêque de Reims de réprimer le roi de France, Henri. Elle est de l'an 1059, peu de temps après le schisme qu'avait eu à combattre Nicolas II.

Nicolas, serviteur des serviteurs de Dieu, au vénérable archevêque Gervaise, salut et bénédiction apostolique.

Bien qu'il soit parvenu au siège apostolique, touchant votre fraternité, quelques rapports défavorables et qui ne peuvent être rejetés sans discussion, comme, par exemple, d'avoir favorisé ses ennemis², et d'avoir négligé les ordonnances pontificales ; cependant, comme vous êtes défendu par le témoignage d'une personne grave, et que vous êtes loué pour votre fidélité à saint Pierre, nous passons là-dessus, et nous souhaitons que le témoignage rendu sur vous soit

¹ Petri Damiani *Opera*, lib. I, *epist.* IX, pp. 13 et 14.

² *Invasoribus*.

vrai. Pour vous, efforcez-vous de vivre de telle sorte, que vos ennemis n'aient pas occasion de nous contrister à votre sujet. Car vous savez combien la mère commune, la sainte Église romaine, a été favorable pour vous, et quelle confiance elle a en votre habileté, pour apporter secours à l'Église presque ruinée des Français.

Ainsi, travaille à faire ce que le siège apostolique espère de toi ; reprends, supplie, avertis votre glorieux roi, afin qu'il ne soit pas corrompu par le conseil des méchants, qui pensent, à la faveur de nos discordes, éluder la censure apostolique, et qu'il se garde de résister aux sacrés canons, ou plutôt à saint Pierre, et de nous exciter contre lui, nous qui voulons l'aimer comme la prune de notre œil. Car il serait étrange que pour quelque imbécile, que l'évêque de Mâcon a voulu ordonner, il voulût offenser Dieu et saint Pierre, et qu'il tienne peu de compte de notre charité et de notre affection pour lui. A-t-il près de lui quelque membre de l'antéchrist, qui croie que la grâce du bienheureux saint Pierre ne pourrait pas lui être plus profitable que la perfide fidélité de tous les impies ? Ainsi, que ce glorieux roi agisse comme il lui plaît contre nous, parce que nous sommes toujours prêts à prier pour lui et pour son armée.

Quant au duc Goltfried, que personne ne vous en fasse peur, quand vous aurez besoin de venir à Rome, parce que, non seulement il ne vous fera pas obstacle, mais vous rendra de fidèles services. Nos très chers frères, les cardinaux-évêques vous saluent, et ainsi fait l'humilité de notre fils Hildebrand¹.

En confiant ainsi à Hildebrand tous les soins du pontificat, Nicolas II ne s'était réservé que les œuvres de charité. Il avait gardé sur le siège de Rome le titre d'évêque de Florence ; et il retournait souvent dans cette ville, voir son ancien troupeau. Il y mourut le mois de juin de l'année 1061, laissant pour défenseurs de la chaire pontificale ces mêmes guerriers normands qui avaient tenu prisonnier Léon IX. Mais Guiscard était l'ennemi des Allemands et des Lombards ; son autorité nouvelle avait besoin d'être appuyée par les papes, et il devait soutenir volontiers un pouvoir spirituel dont il tirait parti.

Hildebrand, toujours ferme dans sa haine contre le pouvoir des souverains d'Allemagne, ne répugnait pas à l'alliance de Guiscard ; et, fort de cet appui, trois jours après la mort de Nicolas II, il voulut faire élire un nouveau pape, sans aller prendre, au-delà des monts, les ordres d'un roi enfant.

Cette idée flattait le vœu du plus grand nombre, non seulement des cardinaux et des prêtres, mais des bourgeois de Rome, qui se croyaient libres si leur Église devenait indépendante du pouvoir de Henri. Cependant il y avait aussi dans Rome un parti zélé pour l'empereur, et qui soutint que l'élection serait nulle si Henri n'était pas consulté.

C'est déjà, comme l'on voit, le fond de cette grande querelle qui fut désignée, dans la suite, par les noms de Guelfes et de Gibelins.

Dans le parti de l'empereur se trouvaient plusieurs cardinaux allemands, des nobles, du peuple, qui se souvenait d'avoir applaudi au couronnement de Henri III, et quelques seigneurs châtelains accoutumés à la violence et au désordre, aimant mieux ne dépendre que d'une suzeraineté lointaine.

Tous demandaient que l'élection fût différée. Pour éviter le combat, Hildebrand et les siens consentirent d'envoyer un message en Allemagne, au jeune roi Henri et

¹ *Apud script. rerum franc.*, p. 492.

à sa mère l'impératrice Agnès. Cependant ce retard suscita bientôt de nouvelles difficultés. Dans la Lombardie, où le pouvoir de l'empereur avait de nombreux partisans, le clergé ne voulait pas d'un pape choisi dans l'Église romaine. La plupart des évêques lombards, qui vivaient librement avec des femmes, se réunirent par le conseil de Guilbert, archevêque de Parme et chancelier du roi d'Allemagne en Italie, et, dans un synode, où beaucoup de prêtres furent admis, ils décidèrent qu'il leur fallait un pape choisi dans leur province, *dans le paradis de l'Italie*, et qui sût compatir à leurs infirmités.

Ensuite, ils firent partir une députation chargée de ce vœu pour le jeune roi Henri. Le parti qui, dans Rome, était attaché à l'empereur, lui envoya également des députés. Le souverain d'Allemagne était sollicité de toutes parts d'exercer son droit, à l'instant même où il le perdait.

Ces diverses députations arrivèrent à peu près en même temps à la cour d'Allemagne. Celle du clergé romain n'y fut pas même reçue. Le cardinal Étienne, chargé des lettres du Sacré-Collège, demeura, sans pouvoir être admis, cinq jours aux portes du palais de l'empereur. Il partit alors, remportant ses lettres et accusant l'orgueil des officiers de l'empereur.

A cette nouvelle, Hildebrand ne souffre plus de délai. Il presse les cardinaux d'user enfin de leurs droits, et d'assurer la liberté de l'Église par l'élection d'un pape. En même temps, il s'occupe avec ardeur de porter tous les suffrages vers l'évêque de Lucques, Anselme, son ami particulier, homme d'ailleurs irréprochable, renommé par sa douceur et sa piété. Il fait appuyer cette élection par un grand nombre de moines, dont il était toujours le protecteur et le chef. Ce furent eux qui, vêtus de frocs sans manches, une calebasse sur le côté gauche, un sac sur le côté droit, portèrent en triomphe le nouvel élu. On criait dans la foule : *Va-t-en, lépreux ! va-t-en, porte-besace !* Mais Guiscard, présent à la cérémonie, avec quelques centaines de chevaliers normands, soutenait l'élection ; et les partisans de l'empereur n'osaient rien entreprendre pour la troubler.

Cependant la cour d'Allemagne s'occupait d'un autre choix. L'impératrice Agnès avait convoqué, pour cet effet, une diète générale dans la ville de Bâle. Henri, âgé de douze ans, y fut couronné et prit solennellement le titre de patrice des Romains, qu'avait eu Charlemagne. Ensuite on délibéra sur l'élection d'un pape ; et, d'après les avis des évêques lombards, on choisit pour souverain pontife Cadaloüs, évêque de Parme, dont la vie licencieuse ne faisait pas craindre un réformateur.

Cette élection n'était pas plus irrégulière que d'autres élections pontificales, faites en Allemagne, sous Henri III, et paisiblement acceptées par les Romains. Mais les principes de l'indépendance de l'Église romaine, tant prêchés par Hildebrand, s'étaient, depuis lors, fortifiés dans les esprits. L'élection de Cadaloüs parut une profanation à ceux mêmes qui ne méconnaissaient pas tout à fait le pouvoir de l'Allemagne.

Comment, écrivait Pierre Damien à Cadaloüs, *avez-vous souffert d'être élu évêque de Rome, à l'insu de l'Église romaine, pour ne rien dire du « sénat, du clergé inférieur et du peuple ?* Et en même temps, il lui prophétisait qu'il serait tué dans l'année.

Cependant Cadaloüs, qui, sur la nouvelle de son élection, avait pris les ornements pontificaux et le nom d'Honorius II, s'occupait des moyens de conquérir la chaire pontificale. L'empire d'Allemagne, dans les embarras d'une minorité, ne put lui envoyer aucun secours. Mais le zèle des évêques lombards y

suppléa. Ils fournirent de l'argent, des troupes ; et Honorius s'avança bientôt, à la tête d'une petite armée, pour assiéger Rome.

Alexandre en était sorti avec Hildebrand et ses amis les plus fidèles, pour chercher en Toscane un refuge, sous la protection de Béatrix et de son époux. Les troupes d'Honorius étaient campées aux portes de Rome, dans le lieu qu'on appelle le pré de Néron. Il avait des intelligences dans la ville, parmi les partisans de l'empereur ; et il repoussa une première sortie faite par les bourgeois romains les plus zélés pour la cause du pape Alexandre. Mais bientôt le duc Goltfried vint à leur secours, et défit Honorius. Béatrix suivait son époux, et la jeune Mathilde, alors âgée de quinze ans, parut dans le combat, pour animer les défenseurs de l'Église. Mais le gouvernement de l'Allemagne elle-même ne tarda pas à subir une grande révolution ; le pouvoir de l'impératrice Agnès commençait à peser aux grands et aux évêques. Elle régnait depuis sept ans.

En 1054, la mort de Henri III laissant, pour unique héritier de l'empire, un enfant âgé de cinq ans, sous la tutelle de sa mère l'impératrice Agnès, les seigneurs, si longtemps opprimés par la main de Henri III, virent avec joie cette occasion de secouer le joug ; et de tous côtés des partis se formèrent contre l'autorité du jeune prince. Agnès sut d'abord, avec art, détourner ces intrigues ; et elle chercha dans les évêques un appui contre l'ambition des grands vassaux. Elle choisit pour principal conseiller Henri, évêque d'Augsbourg, homme prudent et délié, qui joignait à l'autorité de son caractère religieux beaucoup d'expérience dans les affaires du siècle. Agnès était encore jeune et belle, et sa confiance pour l'évêque d'Augsbourg parut une amoureuse faiblesse.

Quelques évêques, jaloux de la puissance du favori, se réunirent aux princes qui se croyaient dépouillés par lui du droit de gouverner l'empire. Le comte Ecbert, parent du roi, Otton, duc de Bavière, étaient les chefs de ce parti ; dans leurs conférences, ils s'indignaient qu'une femme osât commander à tant de princes vaillants et de saints évêques, ou plutôt qu'elle les livrât tous au pouvoir d'un homme, dont elle s'était rendue l'esclave par un honteux commerce, et qui disposait à son gré des revenus, des trésors de l'empire. Ils disaient que le mal était sans espérance, puisque le jeune prince, élevé dans la chambre d'une femme, deviendrait femme lui-même ; qu'il fallait l'enlever à cet esclavage et le faire grandir hors des murs d'un palais, au milieu des assemblées de la noblesse et des soins de la guerre.

Hannon, archevêque de Cologne, et Sigefried, archevêque de Mayence, étaient des plus zélés pour cette entreprise, et le premier imagina d'en assurer le succès par un stratagème moins violent que la guerre civile. Les seigneurs et les évêques mécontents visitaient encore la cour d'Agnès et du jeune roi, et souvent les suivaient dans leurs voyages. Instruit que ce prince devait se rendre avec sa mère à Nimègue, pour la fête de Pâques, l'archevêque de Cologne fit construire une grande barque, du travail le plus élégant et le plus riche ; elle était ornée de peintures, de tapisseries venues d'Italie, et toutes brillantes d'or et d'argent. Cette nef, parée avec un luxe si nouveau, descendit le cours du Rhin jusqu'à l'île de Saint-Kaiserwerth, où le roi devait s'arrêter pour une partie de plaisir.

Le prince étant arrivé quelques jours après, on fit un joyeux banquet dans cette île, l'une des plus agréables qui parsèment le cours du Rhin. L'archevêque vanta la beauté de son navire, qui était à l'ancre près du rivage, et ses paroles excitèrent la curiosité du jeune prince, alors âgé de quinze ans. Henri monte avec une partie de sa cour sur la nef merveilleuse. Au même instant, les matelots, sur un signe de l'archevêque, tendent la voile et s'éloignent à force de

rames. Le jeune prince, qui d'abord avait cru voir un jeu dans ce départ, s'inquiète de l'air de contrainte et de précipitation qu'il remarque. L'archevêque tâche de le calmer par des prétextes et de flatteuses paroles ; mais Henri, préparé sans doute à la défiance par les périls d'une minorité, n'écoute rien, s'indigne, et tout à coup s'élanche dans le fleuve. Le comte Ecbert, l'un des complices du projet, attentif à tous les mouvements du jeune prince, se jette à la nage pour le saisir, et le ramène à bord. On redouble alors d'efforts et de promesses pour adoucir le chagrin de Henri, et on le conduit enfin jusqu'à la ville de Cologne, où l'archevêque était maître absolu. L'impératrice Agnès, désespérée de cette violence, voulut exciter le zèle du peuple et tenter de reprendre son fils ; mais le pouvoir dont elle avait joui touchait à son terme ; la réunion des seigneurs et des évêques emportait la balance.

L'archevêque de Cologne convoqua, dans sa ville épiscopale, une assemblée des grands et des évêques, où il fit approuver sa conduite ; et où l'on déclara que désormais l'archevêque, dans le diocèse duquel se trouverait le roi, serait chargé de la sûreté et du bonheur de l'empire.

Hannon réunit ensuite une assemblée d'évêques à Augsbourg, pour examiner la question du schisme.

Nous n'avons pas les actes de ce concile. Pierre Damien les a, pour ainsi dire, supposés, dans un écrit de controverse, où il fait parler d'avance l'avocat du roi, et l'avocat de l'Église romaine ; mais cette argumentation factice, bonne pour les Italiens, ne peut faire comprendre ce que disaient les savants d'au-delà les monts.

Sous la plume du prêtre romain, la défense des droits de l'empire se réduit presque à cette humble assertion : le pape étant pontife universel, non seulement le peuple romain ; mais l'empereur qui est le chef du peuple lui doit obéissance ; est-il donc juste que le peuple seul, sans son chef, choisisse un pape, et que l'empereur obéisse à celui qu'il n'a pas choisi ?

A ce timide argument, Pierre Damien répond par les noms d'une foule de pontifes élus, dans les premiers siècles, sans l'ordre des empereurs, et surtout il s'appuie sur la prétendue donation de Constantin, qui cédait au pontife, le palais de Latran et le royaume d'Italie.

Mais, dit l'avocat du roi, les souverains pontifes ont eux-mêmes reconnu le droit des empereurs. — Est-il étonnant, répond Pierre Damien, que les hommes, entourés d'une chair fragile, changent leurs décrets, puisque Dieu, qui sait tout, change les siens ? Et là-dessus, il rappelle les cent vingt ans promis dans la Genèse, et cette autre promesse de Dieu, que le sceptre ne sera point ôté de Juda jusqu'à la venue du Sauveur, et beaucoup d'autres paroles de l'Écriture, favorables ou menaçantes, qui ne furent pas accomplies.

Après avoir justifié, suivant lui, par ces divins exemples, le manque de foi des papes, il allègue que saint Paul lui-même a judaïsé pour plaire à la multitude, et qu'ainsi l'on ne peut accuser l'Église romaine d'avoir fait ce qui est agréable au peuple de Rome.

On voit, par ces arguments, que l'Église romaine ne se croyait pas encore sûre du droit qu'elle réclamait. Pierre Damien se plaint surtout que l'empereur ait nommé un autre pape lorsque Rome avait fait un autre choix. Mais, fait-il dire à l'avocat du roi, nous y avons été poussés par le comte Gérard et par d'autres citoyens de Rome, qui le demandaient vivement ; de ce nombre était même

l'abbé du monastère de Scarius. — Mais, répond victorieusement Pierre Damien, vous me donnez raison en disant que vous avez communiqué avec l'excommunié Gérard. »

Ce comte Gérard fut en effet frappé de malédiction par tous les pontifes qui ont gouverné les églises de son temps. En dernier lieu, il le fut encore au sujet d'un comte et d'un archevêque anglais, qu'il assaillit au sortir du territoire de saint Pierre et auxquels il enleva mille livres d'argent, en monnaie de Pavie.

Pour ce fait, en plein synode, sous la présidence du pape Nicolas, il fut excommunié ; les cierges s'éteignirent, et il demeura frappé d'un perpétuel anathème. Que le saint concile, conclut Damien, juge si l'on peut ratifier une élection faite par l'homme et les complices de l'homme qu'une condamnation si terrible a retranché du sein de l'Église, et qui ne peut plus être réconcilié même à la mort.

Pierre Damien terminait ce curieux récit, en se donnant lui-même la victoire, par l'aveu de l'avocat du roi : Puis il adressait une prière à Dieu pour la durable union du sacerdoce et de l'empire, ces deux pôles du monde.

On ne sait si, dans le concile d'Augsbourg, la cause de l'empire ne fut pas mieux défendue que dans cet ouvrage du docteur romain. Mais il est certain que, depuis l'éloignement de l'impératrice Agnès et la toute-puissance de l'archevêque Hannon, Cadaloüs paraît abandonné par les Allemands. Il continua cependant d'être soutenu par les Lombards ; et, appelant Alexandre un faux apôtre, un adultère de l'Église de Dieu, il faisait des ordinations et adressait aux églises ses exhortations et ses lettres.

Cependant l'impératrice Agnès, depuis qu'on lui avait enlevé son fils, ayant pris en dégoût l'Allemagne, visita l'Aquitaine où elle était née, et partit ensuite pour Rome qui, malgré tant d'agitations, semblait encore le lieu le plus paisible d'Europe. Pendant qu'elle était maîtresse des affaires, elle avait appuyé l'élection de l'antipape Cadaloüs ; mais alors elle se repentit et reconnut Alexandre II, en venant implorer son pardon apostolique.

Pour une princesse mécontente de l'Allemagne et de ceux qui la gouvernaient, rien n'était plus naturel que de chercher asile à Rome. Peut-être même était-ce la vengeance d'une reine et d'une mère offensée ; on y vit une conversion éclatante, une grâce divine dont triompha l'Église de Rome.

Douze ans auparavant, Agnès avait été couronnée dans l'église de Saint-Pierre, à côté de son époux, au milieu d'un cortège de seigneurs et de chevaliers d'Allemagne ; mais cette fois, elle entra dans Rome, comme une humble pénitente. Elle était vêtue d'une robe noire de laine et montée sur un petit cheval de pauvre apparence, qui n'était guère plus grand qu'un âne¹.

Cependant, dans cette ostentation d'humilité, Agnès avait encore de grandes richesses, des tapisseries tissées d'or qui furent suspendues aux voûtes des temples de Rome, des vases précieux, des ornements royaux qui furent consacrés au service de l'autel².

Elle les offrit avec joie ; et les docteurs de l'Église romaine l'en félicitaient et lui disaient : Tu prodigues tout, tu dilapides tout, afin de venir, libre et dépouillée,

¹ Petri Damiani *Epist. ad Apnetem*, lib. VII, *epist.* V, p. 321.

² Petri Damiani *Epist. ad Apnetem*, lib. VII, *epist.* V, p. 321.

dans les bras de l'époux céleste¹. Agnès, en effet, embrassa la vie religieuse, après avoir fait à Pierre Damien une confession générale dans l'église des saints apôtres, sous les yeux du peuple qui contemplait cette princesse, naguère si puissante et protectrice des schismatiques, à genoux devant un des cardinaux d'Alexandre II².

Agnès vécut dès lors à Rome dans l'austérité du jeûne et de la pénitence. Elle touchait à peine aux mets somptueux dont sa table était servie, et semblait détachée du monde et des grandeurs³.

Hildebrand qui jadis l'avait vue dans sa cour, en Allemagne, partagea le soin de la consoler avec Pierre Damien et Raynald, évêque de Côme ; il prit sur son âme un pouvoir dont il usa, dans la suite, pour faire de cette princesse l'instrument le plus docile de ses négociations avec Henri.

Agnès avait l'esprit cultivé par la lecture ; et il est à remarquer que Pierre Damien, pour la consoler de son changement de fortune, lui remettait sous les yeux toutes les grandes révolutions de l'histoire, tous les trépas des empereurs romains, et surtout la chute de Cléopâtre, si longtemps reine d'Orient.

L'archidiacre, au milieu de ses grandeurs et de sa puissance, gardait les habitudes austères d'un anachorète. Il ne vivait que de quelques légumes, préférant les plus insipides. Il avait fini, confessa-t-il à Pierre Damien, par s'abstenir tout à fait de poireaux et d'oignons, par scrupule sur le plaisir qu'il trouvait à cette piquante fadeur.

Le succès de l'élection d'Alexandre II enhardit bientôt tous les ennemis de l'investiture impériale. A Florence, l'évêque, qui avait été institué par Henri III, ne tarda pas d'être dénoncé comme simoniaque ; c'était le cri que faisaient entendre les moines de cette ville. On racontait que le père de cet évêque étant venu le voir, quelqu'un lui demanda : Avez-vous donné beaucoup au roi pour procurer à votre fils cette dignité ? — Par le corps de saint Pierre, répondit celui-ci, on n'aurait pas un moulin chez le roi sans payer beaucoup. J'ai donné trois mille livres pour l'évêché de mon fils. Ce fait, répété de bouche en bouche, animait jusqu'à la fureur le peuple et les moines de Florence. L'évêque fit arrêter quelques-uns des plus violents, et on les mit à mort comme séditieux.

Quelques moines alors allèrent à Rome, accusant l'évêque et offrant de passer par le feu, pour prouver qu'il était parjure et simoniaque. Ils furent admis devant un concile qu'Alexandre avait convoqué la seconde année de son pontificat. La plupart des évêques dont se formait cette assemblée, ne voyant pas sans inquiétude l'humeur indocile des moines, voulaient donner raison à l'évêque de Florence. Hildebrand, presque seul, louait le zèle des moines à poursuivre l'hérésie simoniaque. Le concile, par ménagement pour une volonté si forte, prit un terme moyen. Il défendit aux moines d'aller par les châteaux et les villes.

Nous leur ordonnons, disait le décret, quelque vertueux qu'ils soient, de demeurer dans leur cloître, conformément à la règle de Saint-Benoît. En même temps on réitéra les anciens décrets contre la simonie ; et Pierre Damien fut envoyé à Florence pour apaiser les esprits. Il trouva la ville dans le feu du schisme.

¹ Petri Damiani *Epist. ad Apnetem*, lib. VII, *epist.* V, p. 321.

² Petri Damiani *Epist. ad Apnetem*, lib. VII, *epist.* V, p. 321.

³ Petri Damiani *Epist. ad Apnetem*, lib. VII, *epist.* V, p. 321.

Les moines, ayant pour eux la foule du peuple, invectivaient contre l'évêque ; ils disaient que les simoniaques ne pouvaient ni donner le baptême, ni conférer le sacerdoce, ni célébrer la messe, et que Florence, dès lors, était privée de tout sacrement, tant qu'elle avait pour évêque un simoniaque.

L'évêque avait pour lui ses curés, auxquels il défendait de communiquer avec les partisans des moines.

Les sages exhortations de Pierre Damien eurent peu de crédit ; lui-même fut traité d'hérétique et de simoniaque.

Enfin le duc Goltfried, qui jusque-là n'était point intervenu dans ce débat ecclésiastique, fit exécuter le décret du concile, en menaçant de la corde les moines qui ne retourneraient pas sur-le-champ dans leurs solitudes. Ils sortirent de Florence. Mais on sut bientôt quelle épreuve ils avaient offert de subir au concile de Rome. Des foules de peuple se rassemblent et courent au couvent pour demander l'épreuve qui doit faire triompher l'innocence des religieux. Les moines ne la refusèrent pas, et il paraît que Goltfried et l'évêque de Florence furent obligés de la permettre pour éviter une sédition. Du moins, on ne voit aucun obstacle apporté de leur part. On dressa sur la place publique de Florence deux bûchers côte à côte, longs chacun de dix pieds, sur cinq de largeur et quatre et demi de hauteur.

On avait ménagé, entre les deux bûchers, un petit sentier fort étroit, parsemé de bois sec. Au jour convenu, le religieux choisi par ses frères dit une messe solennelle. Il se nommait Pierre Aldobrandini, homme plein de foi, dit-on, simple, humble de cœur, et qui n'avait d'autre fonction que de garder les vaches et les ânes du couvent.

Vers la fin de la messe, quatre moines portant, l'un la croix, le bénitier, l'encensoir et des cierges allumés et bénits, allèrent mettre le feu aux deux bûchers.

Quand la flamme se fut élevée, et que tout l'intervalle parut en feu, Pierre Aldobrandini, ayant achevé la messe et quitté la chasuble, s'avança revêtu des autres ornements du sacerdoce, la croix d'une main, et de l'autre son mouchoir. A sa suite, les moines et beaucoup d'autres clercs chantaient des litanies, et tout le peuple se pressait ému d'impatience et d'admiration. On fit un grand silence, et l'un des religieux lut à haute voix une formule de promesse par laquelle, si le frère Aldobrandini sortait impunément du feu, tout le monde s'engageait à quitter le parti de l'évêque.

Des acclamations universelles éclatèrent parmi les assistants. Aldobrandini chanta une sorte d'antienne, par laquelle il demandait à Dieu de le sauver du milieu des flammes, comme autrefois les trois jeunes hommes dans la fournaise, s'il était vrai que Pierre de Pavie eût acheté son évêché. Tous les assistants répondirent Amen, et le moine, ayant donné le baiser de paix, entra, pieds nus, dans le sentier du feu, et le traversa, dit-on, à petits pas, tandis que la flamme l'enveloppait des deux côtés.

Les contemporains, ennemis de l'évêque, ont même fait de cet événement une description toute poétique. Ils prétendaient qu'Aldobrandini semblait marcher sur des roses, dans une belle allée, dont les arbres, plantés sur deux lignes pareilles, sont battus d'un agréable zéphyr qui tempère les ardeurs du soleil. Ils ajoutent que l'on voyait les flammes ondoyantes s'engouffrer dans les plis de son aube, la soulever comme un voile, et faire voltiger les franges de son manipule, les bords

de son étole, sa barbe et ses cheveux, sans y porter la plus légère atteinte. Enfin, pour compléter le prodige, ils racontent que le moine, ayant laissé tomber son mouchoir, revint tranquillement le reprendre, au milieu des flammes, aussi peu brûlé qu'auparavant, et termina sa promenade comme il l'avait commencée.

Il est certain que les bourgeois de Florence, ennemis de l'évêque, écrivirent au pape une longue lettre pour lui raconter tout cet absurde prodige. On peut y voir seulement jusqu'à quel point tout un parti peut mentir ou se tromper, dans un temps d'ignorance et de passion.

La lettre d'ailleurs, rédigée par quelques moines fanatiques, ne fut pas sans doute soumise à chacun des assistants.

Quoi qu'il en soit, l'Église de Rome, amie des faits miraculeux, approuva cette légende et ne refusa plus de déposer l'évêque. Le moine Aldobrandini fut appelé dès lors *Petrus igneus*, Pierre de feu ; et l'évêque de Florence, quelques années après sa déposition, alla se faire religieux dans le couvent des moines ses persécuteurs.

Quoique le pape Alexandre II fût alors reconnu dans presque toute la chrétienté, qu'il envoyât ses légats en France, en Espagne, en Épire, Honorius II continuait de se maintenir en Lombardie. Il avait pour lui tous les prêtres qui vivaient avec des femmes, au mépris des censures de l'Église romaine. Il devait aussi se rendre les princes favorables, parce qu'il ne leur contestait pas le droit de disposer des évêchés.

Le duc Goltfried, qui d'abord avait pris les armes contre lui, se déclara son partisan. Ce duc avait deux chapelains, l'un Italien, l'autre Allemand, qui soutenaient tous deux que les clercs pouvaient se marier, et que l'on pouvait acheter sans simonie un bénéfice ou un évêché, pourvu que la consécration fût gratuite ; on ne sait s'il fut entraîné par leur avis. Son changement fit grand bruit à Rome. Pierre Damien écrivit à Goltfried : *Une nouvelle inouïe a retenti parmi nous ; elle nous a fait une grande douleur ; elle a brisé nos entrailles ; elle retient notre bouche accoutumée à vous louer ; c'est que vous avez communiqué avec Cadaloüs, avec ce membre pourri que l'Église a retranché, avec cette abjecte immondice. Voilà ce que crient les laboureurs dans les campagnes, les marchands dans les foires, les soldats en public*¹.

Cependant l'Église romaine, effrayée d'avoir perdu son plus puissant protecteur, prit le parti de demander un concile universel pour décider entre Alexandre II et Cadaloüs. Pierre Damien adressa, sur ce sujet, des lettres au jeune Henri et à l'archevêque Hannon : il félicitait celui-ci d'avoir sauvé le jeune prince, de lui avoir rendu l'Empire, et il implorait son secours contre Cadaloüs : *De même, disait-il, que Jupiter, selon la Fable, descendit en pluie d'or dans le sein de Danaé ; ainsi cet homme, à force d'or, cherche à s'introduire comme un adultère dans l'Église romaine.* Hannon, se croyant assuré de son pouvoir en Allemagne, résolut de venir lui-même en Italie pour terminer le schisme.

En arrivant à Rome, il dit au pape Alexandre : *Mon frère, comment as-tu reçu le pontificat, sans l'ordre et le consentement du roi mon maître ; car les rois sont depuis longtemps en possession de ce droit ?* Mais l'archidiacre Hildebrand, prenant la parole, soutint avec force le principe contraire.

¹ Damiani, *Epist. ad Gothifredum*, lib. VII, *Epist.* X, p. 329.

Plusieurs cardinaux se rangèrent à son avis, en citant diverses décisions des Pères, et la question n'en fut pas plus avancée. On convint seulement d'assembler un concile à Mantoue. Hildebrand dirigeait toute cette affaire. Les cardinaux, les évêques et Pierre Damien, le plus respecté de tous, lui étaient soumis. Il soupçonna celui-ci de ne pas avoir exactement communiqué sa lettre à l'archevêque de Cologne, et il lui en fit des reproches si menaçants, que Pierre Damien lui répondait par une lettre ainsi conçue :

Au Père et au Fils, au pape et à l'archidiacre, moi Pierre, moine pécheur, très humble servitude. — Je vous envoie la lettre pour laquelle vous me maltraitez, afin que vous la voyez, et que vous jugiez si j'ai fait quelque chose contre vous. Si je dois mourir pour avoir écrit cette lettre, je présente la tête, frappez ; mais du reste je supplie le saint démon qui me tourmente, de ne pas sévir avec tant de violence contre moi ; que sa vénérable arrogance ne me flagelle pas de si loin ; mais que maintenant, par lassitude du moins, elle s'adoucisse pour son esclave¹.

Cette humble et amère ironie semble indiquer assez le joug que l'impérieux archidiacre faisait peser sur ses confrères.

Pierre Damien refusa d'aller au concile de Mantoue. Le pape Alexandre s'y rendit avec Hildebrand, l'archevêque de Cologne et les cardinaux de son parti. Alexandre II se purgea par serment du reproche de simonie, et Cadaloüs fut condamné. Il avait cependant encore des richesses et des partisans : car peu de temps après cette déposition solennelle, il s'introduisit dans Rome, où il avait gagné des capitaines et des soldats, et il s'empara pendant la nuit de l'église de Saint-Pierre.

Cette nouvelle excita le soulèvement du peuple ; et Honorius se vit abandonné par les siens. Mais Cinci, fils du préfet de la ville et gouverneur du château Saint-Ange, le reçut dans cet asile, et promit de le défendre. Il y eut dans Rome deux papes qui se faisaient la guerre. Il paraît que Cinci, préfet de Rome, avait adopté le parti d'Alexandre et de l'Église romaine. Il était homme pieux et prêchait même quelquefois dans les églises. Mais son fils, semblable à ces nobles romains qui faisaient le métier de brigands, prétendait tenir le parti de l'Empereur.

Les partisans d'Alexandre II assiégèrent Honorius dans le château Saint-Ange ; ce siège dura deux années, pendant lesquelles on tenait des conciles dans le palais de Latran.

Ce fut même dans cette époque de guerre intestine que la puissance pontificale se signala par un de ses actes les plus ambitieux qu'elle eût encore tentés. Un compatriote de ces Normands devenus si puissants en Italie, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, convoitait la royauté d'Angleterre, qu'il voyait aux mains d'Edward, son cousin, déjà vieux et sans enfants. Il craignait la rivalité de Harold, l'un des chefs de ces familles saxonnes qui, depuis six siècles, avaient conquis l'Angleterre. Pendant un voyage de Harold sur le continent, Guillaume lui dit qu'il avait la promesse d'Edward d'être fait son héritier, et lui demanda son aide, promettant de faire tout pour lui, quand il serait roi.

Harold fit légèrement une première promesse ; et Guillaume, pour le mieux enlacer, ayant convoqué dans Bayeux, une assemblée de ses barons, le pressa de prendre devant eux un engagement plus solennel. La cérémonie fut toute

¹ Petr. Dam., lib. I, *epist.* XVI, p. 361.

religieuse. Un missel étant déposé sur un drap d'or, qui recouvrait une cuve remplie de reliques et d'ossements sacrés, Harold, le bras tendu sur le livre saint, jura de ne jamais prétendre à la succession de son cousin le roi des Anglais.

Deux ans après cette renonciation si imposante dans l'esprit du temps, le vieux Edward étant mort, Harold se laissa nommer roi par les suffrages des grands et des bourgeois du royaume, soit qu'il comptât pour vaine formalité ce serment qu'avait obtenu de lui le duc de Normandie, soit qu'il s'en crût relevé par le choix du peuple anglais. Guillaume, avant de l'attaquer, le déféra pour ainsi dire à l'Église de Rome. Sa plainte fut admise dans le concile de Latran. Hildebrand, qui voyait dans cette démarche une reconnaissance de la suprématie de l'Église et un progrès vers le pouvoir politique qu'il prétendait pour elle, soutint dans le concile ce qu'il appelait les justes droits du prince normand contre un sacrilège et un parjure. Harold fut encore excommunié et Guillaume déclaré souverain légitime d'Angleterre.

Plusieurs membres du concile, cependant, élevaient la voix contre cette décision, qui ne pouvait s'exécuter que par une grande guerre. Ils murmuraient, en termes chrétiens, de ce que l'archidiacre s'employait avec une telle ardeur pour faire commettre tant d'homicides.

Hildebrand supporta ce reproche, qu'il devait rappeler plus tard, pour s'en faire un titre près de Guillaume vainqueur, dans une lettre où il réclamait de ce prince l'obéissance et les hommages que ses prédécesseurs avaient rendus à la cour de Rome. Mais, dans ce premier moment, quel que fût le droit aux yeux de l'Église romaine, il fallait recourir à la force. Hildebrand fit donc adresser à Guillaume une bulle pontificale pour approuver son entreprise, et une bannière bénite, ornée d'un *agnus Dei* en or, qui renfermait, dit-on, un cheveu de saint Pierre. Ainsi le pape, qui n'était pas maître paisible de Rome, disposait au loin des couronnes, en consacrant les invasions du plus hardi et du plus fort.

Pendant que la bannière de Rome, portée par les mains vigoureuses des Normands, conquérait l'Angleterre, Alexandre II obtenait enfin la reddition du château Saint-Ange.

Honorius, pressé d'une part par ses ennemis, était de l'autre rançonné par ses défenseurs qui exigeaient de lui trois cents livres d'argent pour le laisser échapper. Honorius les vomit, et parvint à sortir déguisé en pèlerin. Misérable et dépouillé de tout, il alla mourir obscurément en Lombardie, se disant toujours pape légitime, et faisant des bulles et des canons, qu'il adressait à ses partisans. Cette mort pacifia l'Église. Le cardinal Hugues le Blanc, l'un des auteurs les plus actifs d'Honorius, avait déjà passé dans le parti d'Alexandre. Les autres schismatiques le suivirent ; et Goltfried, gagné par les prières de Béatrix, son épouse, parut plus que jamais zélé pour l'Église romaine. Il prit les armes pour elle, et lui fit rendre quelques places enlevées par les princes normands de la, Pouille.

L'Église de Rome semblait avoir, par un acte décisif ; écarté le joug de l'Empire et revendiqué sa propre indépendance. Elle avait rejeté du pontificat Cadaloüs l'élu de l'Empereur ; elle l'avait réduit à mourir en exil ; elle maintenait dans la chaire pontificale un pape de son choix. Non contente de ce succès, elle ne tarda pas à menacer Henri de ses censures ; et la jeunesse de ce prince, les écarts de sa vie privée, dans la rudesse des mœurs du temps, la licence de sa cour, peut-

être aussi les bruits exagérés qu'en publiait le parti de l'Église romaine, ne donnaient que trop de prétextes à la résistance contre l'Empire et l'Allemagne.

Henri, dès sa vingtième année, avait épousé Berthe, fille d'Otton, margrave d'Italie. Il se lassa bientôt de cette union, et essaya, dit-on, pour la rompre, les moyens les plus étranges.

Ses ennemis ont raconté qu'afin d'avoir un prétexte de répudier la reine, il apostropha près d'elle un de ses jeunes confidents, chargé de la séduire. Cette princesse fit semblant de donner un rendez-vous nocturne, et le faux amant vint, accompagné du roi lui-même, qui se flattait de convaincre sa femme.

A l'heure indiquée, au signal convenu, Henri se presse d'entrer le premier dans l'appartement de la reine ; mais aussitôt la porte se referme sur son complice ; et le roi, de toutes parts, est assailli de bâtons et d'escabeaux, que lui jettent les femmes de la reine. Elle les animait elle-même, disent les chroniqueurs, en s'écriant : **Fils de prostituée, d'où es-tu donc si osé ?**¹ Henri veut enfin se faire connaître. Elle répète que ce n'est pas un mari, mais un adultère qui s'introduit ainsi furtivement, et le roi, chargé de coups, est enfin rejeté dehors. Henri, ayant fait cette rude épreuve de la vertu de la reine, n'en fut que plus impatient de se délivrer d'elle ; il s'adressa donc aux évêques du royaume. Un concile fut convoqué pour cet objet à Mayence. L'archevêque de cette ville, Sigefride, était complaisant aux volontés du roi ; mais Alexandre II et Hildebrand envoyèrent à ce concile Pierre Damien, dont ils connaissaient la fermeté et le zèle ardent.

A cette nouvelle, Henri IV, déjà parti pour Mayence, revint sur ses pas et voulut éviter le légat de Rome. Encouragé cependant par les prières de ses courtisans, et pour ne pas tromper l'attente des seigneurs, il n'alla point au-delà de Francfort et s'arrêta pour y tenir le concile.

Pierre Damien, parlant au nom du pape, lui reprocha de méditer une chose indigne d'un chrétien et surtout d'un roi, le supplia de ne pas donner un si funeste exemple à la chrétienté, et de ne pas autoriser les crimes dont il devait être le vengeur. Enfin il le menaça des censures ecclésiastiques, et lui déclara que jamais le pape ne consacrerait Empereur celui qui, par une si criminelle action, aurait manqué à la foi chrétienne.

Presque tous les grands, déjà mal disposés pour Henri, se réunirent à l'autorité du légat. Ils louaient le pontife romain. Ils priaient le roi, au nom de Dieu, de ne pas faire une tache à sa gloire, et d'épargner aux parents de la reine un outrage qui leur mettrait les armes à la main, s'ils étaient gens de cœur. Henri, plutôt vaincu que changé, promit de renoncer à son dessein ; mais, par dépit et pour éviter la reine, il reprit aussitôt avec quelques chevaliers le chemin de la Saxe. La reine, entourée de tous les seigneurs, le suivit jusqu'à Goslar, où il consentit enfin à la revoir et à la traiter avec plus de douceur.

Pendant que l'Église romaine remportait, en Allemagne, cette espèce de victoire sur Henri, elle recevait d'Angleterre l'hommage intéressé de l'usurpateur normand, dont elle avait sanctifié l'invasion. Guillaume vainqueur, sur le butin qu'il ramassa de toutes parts, s'était hâté d'envoyer à Rome beaucoup d'or, d'argent et d'ornements précieux, avec l'étendard royal du malheureux Harold, tué sur le champ de bataille².

¹ *Historia saxonici belli*, p. 102.

² *Historia universitatis parisiensis*, t. I, p. 446.

Le pape saisit cette occasion pour rappeler au conquérant l'ancienne taxe que l'Angleterre payait au saint-siège. Ta prudence, lui écrivait-il, n'ignore pas que le royaume des Anglais, depuis l'époque où le nom du Christ y fut glorifié, est resté sous la tutelle et sous la main du prince des apôtres, jusqu'au moment où quelques hommes, devenus membres du diable, et rivaux d'orgueil de Satan leur père, ont abjuré le pacte de Dieu et ont détourné le peuple anglais du chemin de vérité.

Après ces paroles, qui donnaient des prétextes aux violences du conquérant, le pape ajoutait : Comme tu le sais bien, tant que les Anglais étaient fidèles, par reconnaissance pour le bienfait de la foi, ils payaient, au siège apostolique une redevance annuelle, dont une partie était attribuée au Saint-Père, une autre à l'église de Sainte-Marie, nommée l'école des Anglais. Guillaume, croyant avoir besoin du pontife de Rome contre le clergé du pays vaincu, fut docile à la demande du pape. Tout homme libre, dit une de ses lois, qui possède, en avoir champêtre, trente deniers vaillants, doit donner le denier de Saint-Pierre et le demi-denier, conformément à la loi des Danois¹.

Pour prix de ce zèle, le conquérant voulait être aidé par l'Église de Rome dans le dessein qu'il avait d'exproprier les évêques et les riches abbés du pays et de les remplacer par des hommes de race normande. Beaucoup de prêtres, Anglais et Saxons, avaient déjà péri dans la guerre. Mais Guillaume, loin de demander aucune absolution à cet égard, ne songeait qu'à dépouiller ceux qui vivaient encore. Les conseils d'Hildebrand, qui, de son propre aveu, avait secondé les homicides de Guillaume, ne furent pas moins favorables à ces spoliations. Trois légats furent envoyés de Rome pour scruter la conduite du clergé anglais.

Guillaume qui pillait les riches couvents saxons, et n'épargnait ni les calices, ni les cercueils, reçut avec un grand respect les envoyés de Rome, les honorant et les écoutant, dit un chroniqueur, comme des anges de Dieu. Ceux-ci, de leur côté, dans une cérémonie publique, mirent la couronne sur la tête de Guillaume et le confirmèrent roi des Anglais.

Ensuite les légats annoncèrent, par des lettres apostoliques adressées aux évêques et aux abbés anglais, qu'ils étaient chargés de s'enquérir de leurs mœurs et de réparer la décadence de leur foi ; et ils convoquèrent, en la présence du roi Guillaume et des principaux Normands, un concile où l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Lincoln, l'évêque d'Est-Anglie, l'évêque de Sussex, l'évêque de Durham, et beaucoup d'autres, suspects au roi, furent déposés et, bientôt après, enfermés dans les cloîtres ou réduits à fuir leur pays.

Pour occuper la place de l'archevêque de Cantorbéry, anciennement brouillé avec l'Église de Rome et coupable, aux yeux du roi, d'avoir été fidèle au roi Harold, les trois légats proposèrent Lanfranc, le confident de Guillaume et son ancien négociateur auprès du pape.

Lanfranc, non moins ambitieux qu'habile, ne fut pas plutôt maître de l'Église de Cantorbéry qu'il voulut lui donner la primauté sur toutes les autres de l'Angleterre. Ce titre lui était disputé par l'archevêque d'York, nouvel élu comme lui, mais dont les prédécesseurs avaient sacré les rois saxons. Lanfranc, ayant pour lui Guillaume, fit juger la question en sa faveur ; puis il envoya tout le récit de l'affaire à Rome, pour obtenir l'approbation du pontife, en se recommandant à l'ancienne amitié d'Hildebrand. Mon âme, écrivait-il à l'archidiacre, ne peut

¹ Franc-home.

exprimer dans une lettre par quelle affection elle est liée à vous, et avec quelle douceur elle se rappelle toutes les grâces que, présent ou absent, je n'ai cessé de recevoir de votre bonté.

En même temps, il lui souhaitait une longue vie pour l'honneur et l'affermissement de l'Église, et il le suppliait de lire avec attention l'exposé de sa demande et de lui faire accorder le privilège qu'il réclamait.

Hildebrand lui répondit : Nous avons honorablement accueilli les paroles de vos envoyés ; mais nous éprouvons un vif regret de ne pouvoir, d'après les règles, vous transmettre, en votre absence, le privilège que vous souhaitez. Que votre prudence ne s'en offense pas : si nous eussions vu que la chose eût été accordée à quelqu'un des archevêques de votre temps, nous nous serions empressés de vous déférer cet honneur, sans fatigues pour vous. Il n'en est pas ainsi ; nous croyons donc nécessaire que vous visitiez en personne le seuil des apôtres, afin que nous puissions, de concert avec vous, sur ce point et sur d'autres, examiner et décider ce qu'il faut. Du reste, si nos envoyés arrivent à vous, recevez-les avec votre charité accoutumée ; et ils vous diront à l'oreille : *Ayez soin de faire ce qui convient à un fils chéri de l'Église et à un bon prêtre.*

On voit par cette lettre combien l'Église de Rome, en abandonnant à Guillaume le malheureux clergé du pays vaincu, songeait à s'assurer l'obéissance du nouveau clergé, introduit par la conquête.

Bientôt Lanfranc vint à Rome, avec l'archevêque d'York, qui, menacé par le roi Guillaume, cessait de disputer la suprématie de l'Angleterre. Tous deux reçurent le pallium consacré par le pape.

Le pape Alexandre II se leva pour saluer Lanfranc, se souvenant, dit-il, d'avoir été son disciple dans l'abbaye du Bec.

Déjà des plaintes nombreuses étaient parvenues à Rome, sur les rigueurs dont Guillaume accablait l'ancien clergé du pays. L'Église de Rome, et en particulier, l'esprit équitable et sévère d'Hildebrand, ne devaient pas transiger volontiers sur l'abus de la conquête et la licence des mœurs ; mais l'esprit souvent indocile du clergé saxon et le zèle empressé des nouveaux prélats normands avaient grande influence sur le pape et sur ses conseillers. Les plaintes des faibles et des vaincus, les réclamations des prélats dépossédés, des riches abbés dépouillés, se perdaient devant la considération du bien qu'apportait là l'Église un clergé plus discret et plus soumis. Cette condition même ne se rencontrait pas toujours, et quelques-uns des opulents bénéfices d'Angleterre étaient passés dans des mains indignes. Mais ces fâcheux exemples étaient couverts par de meilleurs choix et par l'esprit général de bon ordre et de discipline que Lanfranc inspirait aux prêtres sortis de son école et placés sous sa juridiction. Par son caractère d'austérité laborieuse, par son amour de la justice et de la règle, Lanfranc était en accord naturel avec le génie d'Hildebrand ; et cela, même, dut seconder la politique de Guillaume et l'exécution de ses desseins pour le renouvellement du clergé britannique.

L'archevêque de Cantorbéry retourna bientôt après en Angleterre, chargé d'une lettre du pape pour Guillaume. Alexandre II y rappelait au prince normand que le roi des rois, l'arbitre suprême, lui demanderait compte du royaume qu'il lui avait transféré. *Nous exhortons votre gloire, lui disait-il, à se confier aux conseils et aux avis de notre frère Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, l'un des premiers enfants de l'Église, que nous regrettons de ne pas avoir toujours à notre côté ;*

mais l'avantage qu'il procure à l'Église dans votre royaume est pour nous une consolation de son absence.

En même temps il le nommait, en quelque sorte, son légat perpétuel pour l'Angleterre, en lui donnant le droit de juger souverainement toutes les contentions ecclésiastiques élevées dans ce royaume.

Revêtu de ce titre, le primat de Cantorbéry pouvait plus aisément et plus vite aider aux desseins de Guillaume ; mais il n'en était aussi que plus zélé pour l'Église romaine, dont il recevait un si grand pouvoir.

A la même époque où Guillaume se soumettait à la taxe réclamée par l'Église de Rome, le pape Alexandre II faisait la même demande au roi de Danemark. **Nous vous avertissons, lui disait-il, de nous adresser pour votre royaume la redevance que vos prédécesseurs avaient coutume de payer à la sainte Église apostolique.**

Ainsi s'étendait et s'affermissait le pouvoir de l'Église romaine. Unie pacifiquement aux deux souverainetés les plus entreprenantes d'alors, aux ducs normands de la Pouille et aux conquérants de l'Angleterre, elle se faisait aisément respecter par les autres peuples de l'Europe. Ses légats venaient librement en France tenir des conciles et juger des contestations ecclésiastiques. Le cardinal Hugues le Blanc, le même qui s'était montré si zélé pour l'antipape Cadaloüs, allait, au nom du pape Alexandre II, changer en Espagne le rite mozarabique : le Danemark payait son tribut annuel à la cour de Rome. Les évêques de Dalmatie, de Slavonie, recevaient le pallium du pape. Les querelles mêmes de Constantinople semblaient amorties ; et à l'avènement de l'empereur Michel VII, Alexandre II lui envoya un légat qui revint avec de riches présents. Dans le nombre étaient deux portes d'airain d'un travail précieux. Le pape en décora l'église de Saint-Paul, en donnant à l'une le nom d'*Hildebrand*, et à l'autre celui du consul en charge. C'est le seul fait qui nous prouve qu'à cette époque la dignité de consul existait encore à Rome.

Ainsi puissante au dehors, l'Église de Rome était aussi plus libre au dedans. Elle n'avait plus de préfet nommé par l'Empereur ; Henri, n'étant pas venu s'y faire couronner, n'avait pas encore pour ainsi dire établi son droit de souveraineté. Ou ne frappait pas de monnaie à son effigie, et s'il y avait dans la ville quelques offices établis au nom de l'Empereur ; ce n'étaient plus que de vains titres, sans pouvoir. Et d'autre part la durée et le succès du pontificat d'Alexandre, la fermeté de son principal conseiller le cardinal Hildebrand, avaient surmonté les désordres qui naissaient dans la ville même de l'audace et de l'impunité de quelques châtelains. L'obéissance était établie, mais au profit de l'Église et sans intervention de l'Empire.

Dans l'Allemagne cependant les embarras de Henri s'augmentaient encore par les violences et l'avarice des évêques dont il était entouré. Sigefride, archevêque de Mayence, réclamait depuis longtemps des dîmes dans la Thuringe. Henri le favorisa de tous ses efforts, croyant se l'attacher davantage ; mais Sigefride s'adressait en même temps à l'Église romaine, et n'avait de reconnaissance que pour elle. Il lui demandait de frapper d'anathème les pauvres paysans de la Thuringe, qu'il appelait rebelles, et contre lesquels il sollicitait aussi les rigueurs de Henri et l'épée de ses hommes d'armes.

Dans ce dessein, l'archevêque tâchait surtout de se concilier la faveur d'Hildebrand, et même de l'attacher à sa cause par des intérêts fort temporels. Dans une lettre qu'il lui adressait de Mayence, en lui donnant les titres d'archidiacre et d'archichancelier de l'Église romaine, après l'avoir remercié de sa

constante protection, il exprimait un vif désir de pouvoir le payer de retour : Sans doute, disait-il, dans le grand nombre des affaires de l'Église, dont vous êtes dépositaire, vous ne cherchez rien que la grâce de Dieu, et vous ne voulez toucher aux choses de la terre que pour les mettre en ordre, et non les posséder. Cependant, comme il faut que celui qui donne avec plaisir ait beaucoup lui-même, afin de pouvoir donner beaucoup au nom de Dieu, nous avertissons votre charité que, si quelque bien qui soit à nous vous est agréable, dès que nous le saurons, il deviendra le vôtre. Qui pourrait, en effet, ne pas aimer un si grand homme, ou qui oserait lui refuser quelque chose ?

L'archevêque demandait en même temps qu'Hildebrand fit admettre ses envoyés et accueillir sa demande, afin que, dans un synode provincial qu'il se proposait de tenir, il pût frapper les Thuringiens d'anathème, au nom et avec l'autorité du siège apostolique.

La demande fut sans peine accordée, et, malgré les offres de l'archevêque, rien ne fait croire que le puissant archidiacre ait cherché, dans cette occasion, un autre intérêt que la puissance de l'Église.

Mais ces tyrannies ecclésiastiques poussèrent les habitants à la révolte. L'archevêque de Mayence tint le concile qu'il avait annoncé, et il y fit décider ce qu'il voulut, ainsi que l'empereur. Mais beaucoup d'habitants de la province dirent qu'ils en appelaient au pape. Deux abbés, ceux de Fulde et d'Herfeld, qui se prétendaient propriétaires des dîmes réclamées par l'archevêque, soutenant cet appel, voulaient également aller en cour de Rome récuser le concile. Mais Henri jura que, si quelqu'un osait en appeler, il le punirait de mort et ferait ravage sur ses terres.

Lorsqu'on apprit à Rome cette résolution du jeune roi, le pape et ses cardinaux parurent fort offensés. Ils avaient d'ailleurs contre Henri un plus important grief. On lui reprochait de payer ses troupes sur les biens de l'Église et de vendre les bénéfices. Hildebrand et ses plus fidèles partisans ne parlaient de cet abus qu'avec indignation. Poussé par leurs conseils, le pape écrivit à Henri pour le sommer de comparaître à Rome et de venir se justifier, au tribunal de l'Église, des crimes qu'on lui reprochait.

Cette forme de procéder contre un roi était encore inouïe. Saint Ambroise avait exclu de l'Église Théodose, couvert du sang de ses sujets. Les évêques de France avaient condamné Louis le Débonnaire à une humiliante pénitence. Mais le pape n'avait point encore mandé un roi à son tribunal. L'entreprise parut excessive. Ce n'était pas au pape Alexandre II qu'il appartenait de l'achever : il mourut dans l'année même où il avait remué cette grande question, et avant que Henri eût daigné lui répondre, le 20 avril 1073.

LIVRE III. — (1073-1074.)

Mort du pape Alexandre. - Autorité de l'archidiacre. - Il est proclamé pape, sous le nom de Grégoire, le jour même des funérailles d'Alexandre ; sa résistance. - Zèle du cardinal Hugues le Blanc pour cette élection. - Couronnement du pape ; son message à l'Empereur. - Négociations. - Diète de Goslar. - Concile de Rome. - Affaires d'Allemagne. - Affaires de France. - Projet de croisade.

Le 21 avril 1073, le pape Alexandre II expira vers le soir. Hildebrand était maître de ses derniers moments, comme il l'avait été de tout son pontificat. Rome ne fut pas troublée. Personne ne remua parmi les seigneurs romains ; et le peuple, qui d'ordinaire à la mort d'un pape se livrait au désordre et au pillage, demeura paisible, comme sous la main d'un maître toujours présent.

L'archidiacre ordonna, sans délai, les funérailles pour le lendemain, et prescrivit plusieurs jours de jeûne et de prières publiques. Suivant les canons, ou du moins d'après un usage antique, ce n'était que le troisième jour de la sépulture d'un pape qu'il était permis de lui élire un successeur. Un décret fondamental, rendu sous le pontificat de Nicolas II par les conseils d'Hildebrand, réglait, nous l'avons raconté, le mode de cette élection, en la déférant au collège des cardinaux statuant avec l'acclamation du peuple et sous l'assentiment du roi d'Allemagne et d'Italie.

L'ardeur des partisans d'Hildebrand n'attendit pas ces formalités, dont lui-même avait concouru à prescrire l'usage. Ses ennemis ont supposé qu'il fit pour cela beaucoup d'efforts ; il n'en avait pas besoin. Il semble qu'après tant de pontificats créés et dirigés par lui son tour de régner était naturellement venu. D'ailleurs, par cela seul que les affaires se brouillaient du côté de l'Allemagne, le plus hardi défenseur de l'Église en devenait le chef nécessaire.

Le récent décret d'Alexandre II, qui avait mandé le roi Henri à la barre du concile de Rome, ne laissait plus, dans la réalité, pour l'Église romaine, d'autre pape qu'Hildebrand, intrépide conseiller de cette audacieuse démarche. Il n'y avait que lui placé assez haut pour frapper l'empereur.

Le peuple le comprit d'abord. A peine le corps d'Alexandre II est-il porté à Saint-Jean de Latran, que tous les prêtres et laïques se pressent dans l'église, autour de l'archidiacre occupé des funérailles, et s'écrient : **Hildebrand pape ! le bienheureux Pierre a élu Hildebrand**¹. Soit dissimulation, soit religieuse et sincère terreur de cette dignité pontificale qu'il voulait porter si haut, il résiste, il proteste, il veut s'élançer vers la chaire et se faire entendre du peuple. Un des cardinaux, Hugues le Blanc, schismatique du temps de Cadaloüs, et aujourd'hui passionné pour l'archidiacre, qu'il devait trahir dans la suite, le prévient, court à la chaire, et comme s'il eût déjà recueilli les suffrages du sacré collège : **Très chers frères, dit-il, vous savez avec certitude que, depuis le temps du saint pape Léon, cet archidiacre est l'homme qui, par son expérience et sa sagesse, contribua le plus à l'exaltation de l'Église et délivra cette ville d'immenses périls. Comme nous ne pouvons en trouver un plus habile au gouvernement de l'Église, nous, évêques, cardinaux, l'avons unanimement élu, pour nous et pour vous, pasteur et évêque de nos âmes. Tout le clergé et le peuple répondent par**

¹ *Act. Vatic. Baron.*, t. XVII, p. 355.

acclamations : **Saint Pierre a choisi pour pape le seigneur Grégoire**. Ce nom fut sans doute suggéré par Hildebrand lui-même, en mémoire du protecteur qu'il avait suivi et qu'il avait vu mourir captif en Allemagne. Par là il s'engageait à mériter, s'il le fallait, le même sort par la même constance, ou plutôt il marquait le souvenir qu'il gardait de cette persécution et la représaille qu'il saurait en tirer. Quoi qu'il en soit, il ne résiste plus au vœu du peuple ; il se laisse revêtir de la robe rouge, et il est non pas encore consacré, mais intronisé sur la chaire de saint Pierre avec la mitre pontificale ; ornée de deux cercles d'or dont l'un portait ces mots : **Couronne royale donnée de Dieu** ; et l'autre ceux-ci : **Couronne impériale donnée de la main de saint Pierre**. Symbole expressif qui résumait déjà la querelle commencée, en proclamant la subordination de l'empereur au pontife roi.

Toutefois, par une de ces contradictions qui ne sont que des traits de prudence mêlés à l'ardeur de la passion, Grégoire VII, respectant le décret de Nicolas II, déclara qu'il ne se laisserait pas consacrer, sans l'aveu du roi de Germanie ; mais rien n'indique cette réserve dans le décret d'élection, qui n'est pas même daté des années du règne de Henri IV, et ne constate que les suffrages des cardinaux et le consentement du peuple.

Sous le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an 1073 de sa miséricordieuse incarnation, onzième indiction, le dix des calendes de mai, seconde férie, le jour de la sépulture de notre seigneur pape Alexandre II, d'heureuse mémoire, afin que la chaire apostolique ne pleure pas trop longtemps, veuve de son pasteur, nous étant réunis dans la basilique de Saint-Pierre aux Liens, nous membres de la sainte Église romaine, catholique et apostolique, cardinaux, évêques, clercs, acolytes, sous-diacres, diacres, prêtres, en présence des vénérables évêques et abbés, du consentement des moines, aux acclamations d'une foule nombreuse des deux sexes et des divers ordres, nous élisons pour pasteur et souverain pontife un homme religieux, puissant par la double science des choses humaines et divines, amateur de la justice et de l'équité, courageux dans le malheur, modéré dans la bonne fortune, et, suivant les paroles de l'apôtre, orné de bonnes mœurs, chaste, modeste, tempérant, hospitalier, sachant bien régir sa maison, élevé noblement et instruit dès l'enfance dans le sein de cette Église même, promu jusqu'à ce jour, par le mérite de sa vie, aux honneurs de l'archidiaconat ; c'est l'archidiacre Hildebrand, qu'à l'avenir et pour jamais nous voulons, et nous nommons Grégoire pape. Le voulez-vous ? Oui, nous le voulons. L'approuvez-vous ? Oui, nous l'approuvons.

Cependant Grégoire VII, agité de motifs divers et dominé peut-être par un ordre de pieux raisonnements et de hautains scrupules que la différence des siècles rend étranges pour nous, fit aussitôt partir une députation au roi de Germanie. Il le pria de ne point approuver l'élection ; **qu'autrement ce prince aurait à s'en repentir, ses désordres étant trop graves et trop notoires pour demeurer impunis**. Toutefois ce message, rapporté pour la première fois deux siècles après l'événement, peut paraître douteux et démenti par d'autres actes.

Loin de susciter des retards à son élévation, Grégoire ne négligea rien pour aplanir toute prévention et tout, obstacle.

Il faut l'entendre raconter lui-même sa rapide et tumultueuse élection, dans une lettre qu'il écrivit dès le lendemain, à Didier, abbé du mont Cassin. C'est le récit officiel qui fut envoyé avec quelques variantes à Gisulphe, prince de Salerne, à Guibert, archevêque de Ravenne, à la duchesse Béatrix, à Hugues, abbé de

Cluny, au roi de Danemark, et, sans doute, à presque tous les rois, princes, prélats et supérieurs ecclésiastiques de la chrétienté.

Grégoire, pontife romain élu, à Didier, abbé du monastère de Saint-Benoît sur le mont Cassin, salut en Jésus-Christ.

Notre seigneur pape Alexandre est mort ; sa mort est retombée sur moi et, ébranlant mes entrailles, m'a profondément troublé. A cette mort, en effet, le peuple romain est demeuré si paisible, contre son usage, et s'est laissé tellement guider par nous, que cela paraissait évidemment l'œuvre de la divine miséricorde. Prenant de là conseil, nous avons décidé qu'après un jeûne de trois jours, après des litanies et une prière publique accompagnée d'aumônes, nous fixerions, avec le secours de Dieu, ce qui semblerait le plus convenable, touchant l'élection du pontife romain.

Mais tout à coup, à l'instant où notre susdit seigneur pape était confié à la sépulture dans l'église du Sauveur, il s'éleva parmi le peuple un grand tumulte et un grand bruit ; et ils s'élançèrent sur moi comme des insensés, de sorte que je pouvais dire avec le prophète : *Je suis venu dans la haute mer, et la tempête m'a submergé ; j'ai crié avec effort, et ma gorge est devenue rauque et desséchée.* Je puis dire encore : *La crainte et le tremblement se sont étendus sur moi, et les ténèbres m'ont entouré ;* mais, comme, retenu dans mon lit et accablé de fatigue, je ne puis dicter sans peine, je diffère de te raconter mes angoisses.

Le pontife continuait cette lettre en réclamant les prières de l'abbé du mont Cassin et de ses religieux, pour le protéger au milieu du péril où il est tombé. Il pressait l'abbé de se rendre promptement près de lui, pour l'aider de ses conseils, et le chargeait de saluer l'impératrice Agnès qui, depuis quelques mois, habitait le mont Cassin, et Raynald, évêque de Côme, dont Agnès était la pénitente. *Prie-les fidèlement de notre part, disait-il, de montrer aujourd'hui tout ce qu'ils ont eu l'un et l'autre d'affection pour nous.*

N'est-il pas visible, par les aveux et les réticences de cette lettre, que Grégoire ne pouvait nier la précipitation irrégulière de son avènement ; et que, sous sa feinte douleur et son humilité, il s'occupait de se ménager une médiatrice près de Henri ?

L'abbé du mont Cassin s'étant rendu quelques jours après à Rome, on raconte que Grégoire lui dit : *Mon frère, tu as bien tardé,* et que l'abbé lui répondit : *Et toi, Grégoire, tu t'es bien hâté d'occuper le siège apostolique, lorsque le pape notre seigneur n'était pas encore enseveli.* Mais cette anecdote rapportée par un ennemi semble douteuse, et le zèle constant de Didier pour la cause pontificale, ainsi que l'empressement de Grégoire VII à rappeler près de lui ne laisse guère de vraisemblance à cette épigramme, répétée longtemps après.

La lettre de Grégoire à l'archevêque de Ravenne annonçait les mêmes précautions de politique. Après le récit uniforme de la violence que le peuple lui avait faite : *Je vous en prie, disait-il, cette affection que vous avez promis d'avoir pour l'Église et pour moi particulièrement, comme vous pouvez vous en souvenir, aujourd'hui que le temps et les circonstances en réclament la preuve, veuillez la montrer, sinon pour mes mérites, au moins pour l'amour des apôtres Pierre et Paul ;* invitez vos suffragants et les fils de votre Église à fléchir Dieu pour moi, afin qu'il nie donne des forces, et me tende la main pour m'aider à porter le faix qui m'a été imposé, malgré mes refus et mes résistances ; et comme je vous aime d'une affection sincère, j'en exige de vous une semblable, et tous les bons

offices qu'elle suppose. Votre amitié ne doit pas mettre en doute notre vœu d'unir l'Église romaine et celle que vous présidez, sous l'inspiration de Dieu, par une telle concorde, et autant que le permettra l'honneur de l'une et de l'autre, par tant de relations de charité que nos âmes aussi soient rapprochées à toujours dans « une paix non interrompue et une complète affection. J'exhorte à cela votre prudence ; et sachez aussi par cette lettre mon vœu et mon désir que nous puissions échanger entre nous de fréquents messages, et jouir de cette mutuelle consolation. »

Dans ce ton d'égalité et ces paroles affectueuses de Grégoire VII pour Guibert, on reconnaît l'importance qu'avait encore l'Église de Ravenne, et la longue prévoyance qui faisait discerner dès lors au nouveau pape son futur antagoniste. En le ménageant ainsi, Grégoire ne se montrait pas moins résolu à ne lui rien céder, et prompt à l'en avertir.

Peu de jours après cette lettre, instruit que Guibert exigeait des habitants d'Imola, placés dans le diocèse de Ravenne-, un serment de fidélité pour lui-même, tout autre que celui qui les attachait à l'Église romaine, il s'en plaignit au seigneur d'Imola, le comte Guido. Le récit d'un tel fait, lui écrivait-il, nous a d'autant plus étonné que la charité fraternelle et la probité sacerdotale, dès longtemps remarquées dans Guibert, éloignent tout motif de défiance. Nous ne pouvons croire qu'un homme si prudent soit assez oublieux de lui-même et du rang qu'il occupe pour vouloir, lui qui a juré fidélité au prince des apôtres, entraîner au parjure les autres qui ont fait le même serment, et leur arracher des serments particuliers ; puis, si le susdit archevêque ou si quelque personne que ce soit essaye de distraire les citoyens d'Imola de leur fidélité au Saint-Siège, il charge et prie le comte Guido de leur opposer la force, en attendant la présence de ses légats. Nous souhaitons ardemment, ajoute-t-il, avoir s'il est possible la paix avec tout le monde. Mais quant à ceux qui travaillent à s'agrandir au préjudice de saint Pierre, dont nous sommes les serviteurs, soutenus par la vertu de Dieu autant que par sa justice, nous ne refusons pas de faire face à leurs efforts.

Guibert, cédant aussitôt, ajourna la querelle qui devait éclater pour de plus graves intérêts, mais dont nous avons dû marquer ici la première origine.

Le même soin se montre dans une réponse au duc Goltfried, qui, bien qu'attaché à la cause de Henri, avait, sans doute par déférence pour Béatrix et pour Mathilde, félicité le nouveau pape sur son élection.

Grégoire, en le remerciant, se plaint que cette promotion, qui fait la joie des fidèles, ne soit pour lui-même qu'une source d'amertume intérieure et d'angoisses. Nous voyons, écrit-il, quelles sollicitudes nous obsèdent ; nous sentons quel fardeau nous presse ; et tandis que la conscience de notre infirmité tremble sous le poids, notre âme souhaite la dissolution du corps, plutôt qu'une vie si périlleuse. La contemplation du devoir qui nous est confié nous jette dans une telle inquiétude, que si nous n'étions soutenu par quelque confiance dans les prières des hommes religieux, notre esprit succomberait à l'immensité des soins qui nous accablent ; car, par le péché, le monde est placé dans cette situation funeste que presque tous, et particulièrement ceux qui sont les prélats de l'Église, s'efforcent de la troubler, au lieu de la défendre ou de l'honorer, et, dans leurs convoitises de gain ou de gloire mondaine, s'opposent en ennemis à tout ce qui intéresse la religion et la justice de Dieu. Chagrin d'autant plus grand pour nous qui, dans cette crise difficile, ayant reçu le gouvernail de l'Église universelle, ne pouvons ni le diriger avec succès, ni l'abandonner avec sûreté.

Au milieu de ces plaintes d'un accent si profond et si sincère, Grégoire ne néglige aucun soin de prudence temporelle dans la manière dont il parle de Henri au duc Goltfried ; et ses expressions à cet égard sont une preuve de plus que le message qu'il venait d'envoyer en Allemagne ne devait avoir rien d'injurieux et de provoquant : Sur le roi, dit-il, connais toute nôtre pensée et notre vœu. Personne, nous le croyons, n'a souci plus que nous de sa gloire présente et future, et ne la souhaite avec plus d'effusion. Car c'est notre volonté, au premier moment favorable, de l'entretenir par nos légats avec l'affection et la vigilance d'un père sur les choses qui nous paraissent intéresser la prospérité de l'Église et l'honneur du trône. S'il nous écoute, nous aurons de son salut même joie que du nôtre ; et il ne pourra certainement faire son salut qu'en se confiant à nos avertissements et à nos conseils, dans la voie de justice. Mais si (ce que nous ne souhaitons pas) il nous rend haine pour amour, et si, méconnaissant la justice de Dieu, il ne paye que de mépris le grand honneur qu'il a reçu, la sentence : *Maudit soit l'homme qui détourne son glaive du sang*, ne retombera pas sur nous, grâce à Dieu. Car il ne nous est pas loisible de sacrifier la loi de Dieu à des égards personnels, et de quitter le sentier de la justice pour la faveur humaine ; l'Apôtre dit : *Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Dieu*.

Pendant que Grégoire VII attendait la réponse de Henri, tout en ne prenant encore que le titre d'élu au pontificat romain, il marquait déjà son audacieuse suprématie. Il ne paraissait timide et réservé que du côté de l'Allemagne, mais ses prétentions embrassaient le reste de la chrétienté ; tout, il est vrai, semblait le favoriser, la situation autant que les préjugés des peuples. L'empire d'Occident avait péri sans retour, avec les grandes dominations des Charlemagne et des Otton ; tout était divisé en provinces indépendantes, ou en petites souverainetés qui avaient besoin de se faire consacrer aux yeux des peuples, par l'Église de Rome ; l'Italie était partagée entre la souveraineté lointaine et mal affermie du roi d'Allemagne, la puissance de Béatrix et de Mathilde si dévouées au Saint-Siège, les conquêtes encore récentes des aventuriers normands, quelques faibles restes de garnisons grecques cantonnées dans un coin de la Calabre, les principautés de Salerne et la République naissante de Venise. Au dehors de l'Italie, les chrétiens d'Espagne, si longtemps abattus par les Maures, révéraient dans l'Église de Rome la protection qu'ils pouvaient attendre contre leurs éternels ennemis. En France, les peuples se souvenaient encore des excommunications lancées contre le fils de Hugues Capet ; et un clergé riche et nombreux vénérail l'Église de Rome comme le soutien de son propre pouvoir. Il semblait même que l'Angleterre, récemment conquise avec l'étendard de saint Pierre, serait plus docile au Saint-Siège sous ses nouveaux possesseurs, qu'elle ne l'avait été sous les Saxons. Les royaumes du Nord, le Danemark et la Suède, depuis peu de temps convertis au christianisme, étaient, au milieu de leur ignorance, plus disposés encore à recevoir le joug et les instructions de l'Église romaine.

Ainsi tout secondait les hautes prétentions d'Hildebrand, et l'excitait à poursuivre en son nom les plans qu'il avait ébauchés sous tant de pontifes ses prédécesseurs.

Dès les premiers jours de son élection, il s'occupa, dans cet esprit, de soumettre plus étroitement à l'Église romaine les provinces d'Espagne qui avaient récemment secoué le joug des Maures. Il choisit pour cette légation le cardinal Hugues le Blanc, dont il venait d'éprouver l'ardeur pour sa cause, dans la crise même de son avènement. Le sévère pontife n'avait pas ignoré, sans doute, les fautes de Hugues le Blanc, et ce qu'on pouvait craindre de cet esprit instable et

violent ; mais le dévouement actuel couvrait tout aux yeux du pape. Voulant lui assurer l'appui de l'ordre de Cluny particulièrement vénéré des vieux chrétiens d'Espagne, il écrivit à ses légats en France d'obtenir de l'abbé Hugues quelques-uns de ses religieux pour accompagner Hugues le Blanc et l'aider de leurs conseils et de leurs efforts. Prévoyant les répugnances qu'un tel choix pouvait inspirer à Cluny, il invitait les légats à faire tous leurs efforts pour dissiper les préventions de l'abbé et de ses frères : *Cet homme, disait-il de Hugues le Blanc, s'est dépouillé de tout son libre arbitre, et, se rapprochant de notre cœur et de nos pensées, il nous est uni dans une même volonté, dans un même désir, et nous savons que les choses qui lui furent imputées du vivant de notre seigneur le défunt pape venaient moins de sa faute que de celle d'autrui.* Ainsi, le sévère pontife employait sans scrupule l'homme corrompu, mais docile, en qui, plus tard, il trouva son ennemi le plus envenimé.

Grégoire, voulant peut-être le récompenser, peut-être l'éloigner, mais connaissant son active hardiesse, l'envoyait en Espagne pour seconder et surveiller la croisade du comte de Rouci, et réclamer, sur toutes les terres enlevées aux infidèles, tribut pour le saint-siège.

Le comte de Rouci, beau-frère du roi d'Aragon, Sanche Ier, après avoir déposé à Rome, dans les mains de l'archidiacre Hildebrand, une promesse écrite de se reconnaître vassal du Saint-Siège pour tout le pays qu'il pourrait conquérir en Espagne, avait différé son entreprise, craignant sans doute de la part des princes chrétiens du pays presque autant d'obstacles que de celle des Maures. Grégoire VII pressait sur ce point ses deux légats en France qu'il accusait de lenteur ; et en même temps il écrivait aux rois chrétiens d'Espagne et à tous les princes que pouvait tenter cette espèce de croisade, pour leur rappeler quelles conditions y mettait l'Église romaine. Là, ne se disant encore qu'élu au pontificat romain, il manifestait déjà sur l'Espagne cette prétention d'une souveraineté antérieure et absolue qu'il étendit dans la suite à tous les royaumes connus. *Vous n'ignorez pas, disait-il, que le royaume d'Espagne a été de temps antiques un propre de Saint-Pierre, et qu'aujourd'hui encore, tout envahi qu'il est par les païens, le droit n'étant pas encore périmé, il n'appartient à aucun mortel, mais au seul siège apostolique ; car ce qui, par la volonté de Dieu, a passé une fois dans la propriété de l'Église peut cesser d'être à son usage, mais ne peut être retranché de son domaine sans une légitime concession.*

Ce n'est pas tout : le pontife, rappelant les conditions imposées au comte de Rouci et offertes à tous ceux qui voudraient, comme lui, entreprendre des conquêtes sur les Sarrasins d'Espagne, ajoutait ces inflexibles paroles : *Je veux que personne de vous n'ignore que si vous n'êtes résolu d'acquiescer par juste convention le droit de Saint-Pierre sur ce royaume, nous nous porterons contre vous de toute l'autorité apostolique, et nous vous interdirons ce pays plutôt que de voir l'Église sainte et universelle souffrant de ses fils le même tort que de ses ennemis, et blessée moins encore dans ses biens que dans leurs âmes ; et pour cela nous avons envoyé dans vos contrées notre fils bien-aimé Hugues, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, mettant dans sa bouche nos conseils et nos décrets, qu'il vous exposera plus complètement et fera exécuter à notre place.*

Cependant, à l'époque même où se succédaient ces premiers actes de possession du souverain pontife, son titre semblait encore en discussion à la cour d'Allemagne ; le roi Henri, en recevant le message du nouveau pape, avait hésité quelque temps sur le parti qu'il devait prendre. Beaucoup d'évêques d'Allemagne et de Lombardie qui redoutaient pour eux le zèle âpre et la sévère inquisition

d'Hildebrand, armé du pouvoir pontifical, s'étaient concertés pour une démarche auprès du roi. Ils le supplièrent de casser une élection faite sans ses ordres, lui prédisant que, s'il ne se hâtait de prévenir les violences de cet homme, personne n'en souffrirait un jour plus que lui-même¹.

D'une autre part, Henri, jeune et peu affermi, craignait non pas en Italie seulement, mais en Allemagne et près de lui, la soudaine alliance de quelques-uns de ses grands vassaux avec l'Église de Rome. Il hésitait à prononcer un refus. Dans cet embarras, il envoie un de ses favoris, le comte Eberhard, pour demander aux principaux de Rome par quel motif ils avaient, contre les usages, fait une élection pontificale sans le consulter, et, si la réponse n'était pas satisfaisante, pour sommer le nouveau pape d'abdiquer aussitôt.

Grégoire reçut avec de grands égards l'ambassadeur allemand ; et, après avoir entendu les ordres du roi, il répondit, en prenant Dieu à témoin que jamais il n'avait brigué ce suprême honneur ; mais que les Romains l'avaient élu et qu'on lui avait imposé par force le gouvernement de l'Église ; que cependant rien n'avait pu le contraindre à se laisser consacrer tant qu'il n'avait pas appris par un message certain que le roi et les grands du royaume teutonique consentaient à son élection ; qu'il avait différé par ce motif, et qu'il tarderait encore à recevoir l'ordination jusqu'à ce que la volonté du roi lui fût directement connue².

Pendant qu'il affectait ces ménagements avec l'envoyé de Henri, sa pensée se montrait dans une lettre à Béatrix et à Mathilde : Notre volonté, disait-il, à l'égard du roi, comme vous l'avez vu déjà dans nos lettres, c'est de lui envoyer des hommes pieux dont la voix puisse le ramener à l'amour de la sainte Église sa mère, et qui nous servent à l'instruire et à le transformer assez pour qu'il soit digne de recevoir l'Empire ; que si, contre notre désir, il dédaigne de nous écouter, nous ne pouvons cependant, ni ne devons nous écarter de l'Église romaine, notre mère, qui nous a nourris et qui souvent du sang même de ses enfants s'est suscitée d'autres fils. Et certes il est plus sûr pour nous, en défendant la vérité, de résister à Henri pour son propre salut, jusqu'à l'effusion de notre sang, que d'aller, consentant à l'iniquité pour lui plaire, tomber avec lui dans l'abîme. Adieu, chères amies en Jésus-Christ, et sachez bien que, dans notre affection, vous nous tenez au fond du cœur.

En même temps Grégoire VII recommandait aux deux princesses de fuir la communion des évêques lombards, de se refuser à tout ménagement, à toutes considérations mondaines.

Cependant, sur le rapport du comte Eberhard, et sans doute en considération de l'embarras des affaires et du parti puissant qui dominait à Rome, la cour d'Allemagne avait pris pour bonnes les réponses d'Hildebrand. Et Henri, accordant son consentement à l'élection, chargea l'évêque de Verceilles, chancelier du royaume d'Italie, d'assister en son nom à la consécration du nouveau pape,

Hildebrand, qui jusque-là n'était pas ordonné prêtre, quoiqu'il eût gouverné l'Église, reçut la prêtrise dans l'octave de la Pentecôte, et peu de jours après, le 30 de juin, lendemain de la fête de saint Pierre, il fut solennellement consacré sur la chaire de l'apôtre.

¹ *Lamb. Scha.*, p. 191.

² *Lamb. Scha.*, p. 191.

Grégoire, après cette cérémonie, passa quelque, jours à Rome d'où il publia une bulle à tous les chrétiens fidèles de Lombardie, pour leur annoncer l'excommunication de Godefroi, qui, du vivant de Guido, archevêque de Milan, s'était emparé de cette Église et avait, suivant la forte expression du pape, prostitué au diable l'épouse du Christ. Dans ce bref pontifical, Grégoire VII n'accusait pas encore publiquement le roi de Germanie ; mais il l'attaquait dans un évêque nommé par lui, et commençait ainsi cette lutte qui devait être si longue.

En même temps il saisissait une occasion de rapprochement avec l'empereur grec Michel, qui lui avait adressé une lettre de félicitation, apportée par deux moines chargés de pressentir ses intentions sur le moyen de réunir les deux Églises. Ne trouvant pas une telle entremise assez digne de confiance, Grégoire faisait porter sa réponse par le patriarche de Venise, prélat considérable, et fait pour plaire à la cour de Constantinople dont Venise relevait alors. Le pontife, à la fin de sa lettre, saluant l'empereur grec du nom de Majesté, lui exprimait le vœu de voir renouveler l'antique alliance des deux Églises, et d'être, autant qu'il dépendait de lui, en paix avec tous les hommes.

Dans les premiers jours de juillet, Grégoire VII quitta Rome avec une suite de cardinaux et d'évêques pour visiter les villes de l'État romain et reconnaître par lui-même ce qu'il pouvait craindre ou espérer des princes normands, incommodes alliés de l'Église, mais ennemis naturels du roi de Germanie. S'étant rendu d'abord au mont Cassin, il en repartit avec l'abbé Didier pour Bénévent, que l'empereur Henri III avait cédé au siège pontifical, en laissant le reste de la principauté aux descendants des anciens ducs lombards. Il y reçut l'hommage de Landulphe, le dernier de ces princes, et lui imposa une déclaration portant **que s'il était Jamais infidèle à l'Église romaine, soit au pape, soit à ses successeurs, et s'il cherchait à affaiblir en quelque chose l'État bénévantin, ou si, sans le consentement du pape ou de ses délégués il accordait quelque investiture, ou si, de concert avec des hommes de la ville de Bénévent ou du dehors, il imaginait d'imposer ou de recevoir des serments et de créer des divisions, ou si, enfin, par lui-même ou par quelque intermédiaire, il cherchait en quelque façon que ce soit à faire dommage à quelqu'un des fidèles de l'Église romaine, et s'il ne pouvait s'en justifier au tribunal du seigneur apostolique, il perdrait à l'instant sa dignité.**

Dans cette dépendance absolue, on sent la faiblesse de la domination lombarde tombant de toutes parts, et cherchant un appui contre le voisinage envahisseur des Normands.

Avec ceux-ci Grégoire traitait sur un autre pied. Instruit de la jalousie que Richard, comte d'Averse, devenu maître de Capoue, nourrissait contre son frère Robert, duc de Calabre, il se rendit avec une noble confiance à Capoue. Richard, pour faire consacrer par le pape le titre de prince qu'il prenait depuis sa conquête, consentit volontiers à lui prêter foi et hommage, comme Robert l'avait fait jadis au pape Nicolas. Ce furent les mêmes expressions, la même teneur du serment féodal, le même engagement de n'être d'aucun complot ni entreprise pour tuer, mutiler ou détenir traîtreusement le pape, et de l'aider à occuper et à défendre contre tout venant les régales et domaines de Saint-Pierre, la même promesse enfin de ne rien envahir, occuper, ou même piller de la terre et des principautés de Saint-Pierre, sans une licence expresse accordée par le pape ou ses successeurs. Un tribut était également stipulé. Enfin une seule clause était nouvelle et semblait une arme réservée contre Henri : **Quant au roi Henri, disait**

Richard dans son serment au pape, je lui jurerai fidélité, selon l'avis que j'aurai reçu de toi ou de tes successeurs, et toujours sauf ma fidélité à l'Église romaine.

Durant ce voyage, et du palais même du chef normand, Grégoire suivait les affaires d'Allemagne, et y cherchait contre Henri un plus puissant auxiliaire. Le duc de Souabe, Rodolphe de Rheimfelden, l'avait prévenu lui-même à cet égard, en lui écrivant pour l'assurer de son zèle et de sa médiation. Grégoire lui répondait de Capoue : Nous voulons que ta seigneurie sache que pour le roi Henri, auquel nous sommes lié par cela seul que nous l'avons élu roi, et que son père, l'empereur Henri, de louable mémoire, m'a distingué dans sa cour entre tous les Italiens par des égards particuliers, et en mourant l'a recommandé à l'Église romaine par l'entremise du pape Victor, nous n'avons aucune malveillance ; et nous ne voudrions prendre en haine aucun homme chrétien. Mais en même temps il pressait le duc Rodolphe de venir conférer avec lui, avec l'impératrice Agnès, la comtesse Béatrix, Raynald, évêque de Côme, et d'autres personnes craignant Dieu ; il promettait de lui communiquer tous ses desseins, toutes ses intentions, et de les réformer, s'il était besoin, d'accord avec lui : Nous prions donc ta prudence, disait-il à la fin de sa lettre, de t'appliquer à grandir en fidélité pour Saint-Pierre, et de ne point tarder à visiter le seuil de sa demeure et par un motif de piété et par la considération d'un grand intérêt.

En même temps il annonçait ce projet de conférence à Raynald, évêque de Côme, alors exposé par son zèle pour l'Église romaine à la haine des schismatiques lombards : Vous savez, lui disait-il, toi et notre fille chérie, l'impératrice Agnès, ce que je pense du roi, ce que je souhaite de lui ; plus que personne je le voudrais comblé des biens de la terre ; mais vous savez aussi combien de fois je vous ai dit mon vœu que nul ne mène une vie plus sainte que lui, car je me dis en moi-même : Si les mœurs, la bonne vie et la piété d'un particulier ou d'un prince quelconque servent à l'honneur et à la gloire de la sainte Église, que ne ferait pas celle de l'homme qui est le chef des laïques, qui est roi et sera, si Dieu le permet, empereur de Rome ? Grégoire ajoutait que, dans ce mois même, le duc Rodolphe devait passer en Lombardie¹ ; et avec ses conseils, ceux de Raynald, de l'impératrice Agnès et de Béatrix, qui, disait-il, avait souvent et beaucoup travaillé pour la paix, il se promettait de régler les choses de telle sorte que le roi, n'ayant rien à craindre de sa part, lorsqu'il viendrait en Italie, trouverait tout paisible.

Il annonçait également à Anselme, nommé évêque de Lucques², cette intervention pacifique d'Agnès, de l'illustre Béatrix et de sa fille Mathilde, et enfin de Rodolphe, duc de Souabe ; mais il n'en prescrivait pas moins à ce prélat de refuser toute investiture de la main du roi jusqu'au moment où Henri, donnant satisfaction à Dieu, touchant son commerce avec des excommuniés, pourrait avoir la paix avec l'Église.

A un autre prélat de Lombardie, Brunon, évêque de Vérone, qui lui demandait le pallium, il répondait dans le même esprit de conciliation et de paix. En l'invitant à venir, selon l'usage, chercher lui-même cette distinction, il ajoutait³ : Nous voudrions alors montrer, en votre personne, de quel sincère amour nous chérissons le salut du roi, et combien nous souhaitons veiller à sa gloire devant

¹ *Greg. pap. Epist. XIX, p. 1212.*

² *Greg. pap. Epist. XIX, p. 1212.*

³ *Greg. pap. Epist. XXIV, p. 1216.*

Dieu et selon le monde, pourvu que lui-même s'applique à rendre gloire à Dieu, et, laissant là les passions de la jeunesse, imite la conduite des saints rois.

On le voit par ces détails divers, Grégoire VII n'avait pas alors l'intention de poursuivre mortellement Henri. Il eût traité volontiers avec le jeune prince ; mais il voulait pour arbitre de ce différend un ambitieux vassal du roi de Germanie et trois femmes, l'une autrefois prisonnière dans le camp de Henri III, l'autre nourrie dès l'enfance dans la haine de l'Empire et l'amour de l'Église, et la dernière enfin, impératrice déchue qui se sentait la pénitente de Rome bien plus que la mère de Henri.

Mais ce premier projet de conciliation ne réussit pas ; Rodolphe, malgré l'invitation du pape, se sentant arrêté, soit par les défenses de Henri, soit par la crainte d'exciter ses soupçons, ne fit pas le voyage de Rome, et Grégoire VII continua de défendre à tout évêque nommé de recevoir l'investiture des mains de Henri. La défiance du pontife se montrait en toutes choses et s'étendait surtout à ceux qui pouvaient servir le roi de Germanie et défendre sa cause. De ce nombre était, au premier rang, le duc Goltfried, absent d'Italie depuis quelques années, et retenu dans sa province de Lorraine, où Mathilde n'avait fait qu'un court passage et ne voulait pas retourner.

Là Gottfried avait recueilli la succession du duc son père, l'époux de Béatrix ; et cet héritage lui avait déjà suscité des querelles avec les hommes d'Église. Les moines de Saint-Hubert, dans les Ardennes, aux confins du duché de Bouillon, réclamaient sur le jeune duc une riche donation de terres et de biens mobiliers que Goltfried, son père, leur avait faite, avant de mourir, et pour gage de laquelle il avait, dit-on, déposé, dans les mains de l'abbé, une cassette d'ivoire renfermant de saintes reliques.

Le nouveau duc, sans contester tout à fait ce vœu, avait tâché de le réduire. Il avait retranché de la donation plusieurs domaines donnés à des hommes d'armes de son père, et il avait gardé pour lui la moitié de l'argent et des meubles. L'abbé de Saint-Hubert se plaignait, de plus, que Gottfried avait repris par force la cassette d'ivoire, pour en faire un don agréable à Mathilde, qui, souvent rappelée par lui, différait toujours de repasser les monts. L'abbé de Saint-Hubert avait supporté cet affront. Mais, aussitôt qu'il apprit l'élévation de l'archidiacre Hildebrand, si zélé défenseur de l'Église, il crut le moment favorable pour réclamer ce qu'il appelait l'aumône du bon duc Gottfried.

Il partit avec Herimann, évêque de Metz, pour aller à Rome invoquer le jugement du pape. Arrivés près de Luna dans la Toscane, l'évêque et l'abbé virent venir, au-devant d'eux, un messenger de Béatrix, qui les invitait, au nom de cette princesse et de sa fille Mathilde, à s'arrêter à Pise, pour y solenniser auprès d'elles les fêtes de Pâques.

L'évêque et l'abbé acceptèrent avec joie, comme une protection puissante, l'hospitalité de la belle-mère et de la femme du prince qu'ils allaient accuser près du saint-père. Ils se rendirent sans retard au palais des princesses, où plusieurs évêques et une foule de prêtres et de chevaliers étaient réunis, pour les cérémonies de la semaine sainte.

Pendant que l'évêque de Metz, invité par honneur à célébrer l'office, chantait la grand'messe dans la chapelle du palais, le bon abbé de Saint-Hubert, ébloui des pompes de cette cour d'Italie et de la riche parure des princesses, se tenait humblement dans la foule, la tête couverte, et chantant à demi-voix avec deux

religieux, ses chapelains. Mathilde, l'ayant aperçu, le fit appeler, et le força de prendre son propre siège dans le chœur.

Après le service divin, sachant que l'abbé devait partir le jour suivant, la comtesse le reçut en particulier, écouta ses plaintes contre son mari, lui dit qu'il fallait consulter sur tout cela le seigneur pape, et, pour lui assurer facile accès, lui donna des lettres de recommandation, qu'elle le chargeait, dit-elle, de remettre au pontife de la part de Mathilde.

Arrivé à Rome avec l'évêque de Metz, l'abbé de Saint-Hubert présenta ses lettres et fut gracieusement accueilli. Il demeura sept jours dans cette ville, admis souvent avec faveur auprès du pape. Une fois qu'il était demeuré jusqu'au soir, à s'entretenir avec le pontife dans sa maison de Laurente, aux portes de Rome, Grégoire VII ordonna au préfet Armandus de le reconduire, sous escorte, à l'hôtellerie, où les deux voyageurs allemands étaient logés. Ce n'est pas tout : au départ de l'abbé, le pape lui remit une bulle, qui plaçait sous la sauvegarde du saint-siège, et garantissait, sous peine d'anathème, tous les biens présents et à venir du couvent de Saint-Hubert, et toutes les donations qui lui étaient ou lui seraient faites. L'abbé de Saint-Hubert, dit la chronique du couvent, dans un esprit de paix, avait demandé d'être relevé de l'obligation de recueillir le legs contesté par Gottfried ; mais le pape n'y voulut pas consentir, et il remit à l'abbé deux brefs qui prescrivait à l'évêque de Cologne et à l'évêque de Laon d'engager par conseil, ou de forcer, par l'ascendant du ministère épiscopal, le duc Gottfried à s'acquitter enfin du vœu de son père.

Muni de cette bulle et de ces lettres, l'abbé revint à Pise rendre compte à Mathilde de ce qu'il avait fait, et il reçut d'elle de riches présents pour son monastère. De retour dans les Ardennes, il transmit les lettres pontificales aux deux évêques de Cologne et de Laon.

Sous la crainte de Rome et l'instance des prélats, Gottfried céda, fort mécontent, sans doute, du zèle de Mathilde pour les communautés qui plaidaient contre lui. Et bientôt après, cependant, il partit pour la retrouver en Italie, où elle était près du pontife que le duc avait félicité de son exaltation quelques mois auparavant. En répondant, à cette première époque, au message flatteur de Gottfried et en le traitant avec bienveillance du titre de fils très chéri de Saint-Pierre, Grégoire VII lui avait cependant marqué dès lors le sujet de contradiction qui s'élevait entre eux : *Touchant le roi, lui avait-il écrit, tu peux connaître pleinement notre pensée et notre vœu. Dans toute la mesure de jugement que nous avons reçu de Dieu, nous croyons que personne n'a plus de sollicitude et de bienveillance que nous pour la gloire présente et future de Henri..... mais il ne nous est pas loisible de faire passer un intérêt, quel qu'il soit, de bienveillante personnelle avant la loi de Dieu, ni de sortir du sentier de la justice par complaisance humaine. L'Apôtre a dit : *Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Dieu.**

C'était d'avance la réponse à toute négociation que pouvait essayer Gottfried dans l'intérêt de Henri, et l'on ne voit pas que ce dernier voyage du duc de Lorraine en Italie ait plus servi la cause de son suzerain auprès du pape que la sienne même auprès de Mathilde.

La comtesse, à cette époque, avait quitté sa cour de Pise, pour venir à Rome, où son crédit s'étendait à tout et faisait parfois plier l'inflexibilité même des censures apostoliques. On en vit un exemple dans cette première année d'avènement et de réforme.

Gébéhard, évêque de Prague et propre frère de Wratislas, duc de Bohême, avait longtemps convoité l'évêché d'Olmütz, qu'il voulait réunir au sien par l'expulsion du possesseur, l'évêque Jean. N'ayant pu l'obtenir de son frère, ni par prières, ni par présents¹, il vint un jour à Olmütz, comme pour rendre visite à l'évêque. Mais tout à coup il le fit saisir par des hommes d'armes apostés et² l'accabla de traitements cruels, lui arrachant lui-même les cheveux.

L'évêque Jean ne se laissa point extorquer par ces violences la renonciation qu'on lui demandait, et il porta plainte à l'apocrisiaire Rodolphe, envoyé récemment par Grégoire VII en Bohême, sur la demande de Wratislas. Rodolphe suspendit Gébéhard de son évêché et même des fonctions du sacerdoce. Cette juste punition excita quelques troubles en Bohême ; et le légat se vit forcé de lever en partie l'interdit³ ; mais il fit alors partir les deux évêques pour comparaître au tribunal de Rome, où ils arrivèrent et présentèrent leurs mémoires au pontife⁴.

Rien ne justifiait l'évêque de Prague ; il y avait dans son entreprise simonie, violence, impiété, tout ce que le pape punissait de ses plus rigoureux anathèmes.

Heureusement pour cet évêque, la comtesse Mathilde⁵ se trouvait dans le même temps à Rome, auprès du pontife, qui, suivant l'expression d'un chroniqueur, réglait par elle toutes les affaires humaines ou divines. Gébéhard vint grossir le cortège de la comtesse, oit se pressaient tous les nobles romains, et il fit valoir une parenté assez éloignée qui le liait par sa mère à la famille de Mathilde. Ayant écouté cette généalogie, Mathilde honora dès lors l'évêque Gébéhard et le recommanda au seigneur apostolique. Si elle n'avait pas été à Rome, Gébéhard perdait son titre, ses richesses, son rang, et aurait peut-être été interdit même de l'office de prêtre. Mais les instantes prières de Mathilde l'emportèrent : Grégoire termina souverainement le litige entre les deux évêques sans punir l'agresseur, et en leur prescrivant de s'en retourner chacun dans son diocèse et d'y vivre en paix.

Une chose enhardissait le pontife, et ajoutait à cette foi orgueilleuse qu'il avait dans son propre pouvoir ; c'étaient les agitations prolongées de l'Allemagne et la révolte d'un grand nombre, de princes et d'évêques contre l'autorité de Henri.

Les Saxons continuaient la guerre avec le secours de plusieurs des grands du royaume de Germanie. L'archevêque de Magdebourg, l'évêque d'Alberstadt étaient entrés dans leur confédération. Grégoire les eût sans doute ouvertement encouragés s'il avait été sans crainte du côté de l'Italie ; mais sa négociation infructueuse avec Robert, Guiscard le fit hésiter quelque temps. Revenu à Rome après quelques mois de séjour sur le territoire de Capoue, il fit partir des messagers pour Henri et pour les confédérés de Saxe, les exhortant à la paix, et s'offrant comme médiateur.

Parmi les soins qui me tourmentent, disait-il dans une lettre à l'archevêque de Magdebourg et à ses alliés, ma plus grande affliction, c'est d'apprendre qu'il s'est élevé entre vous et le roi Henri, votre seigneur, une telle dissension, de telles inimitiés qu'il s'ensuit beaucoup de meurtres, d'incendies, de déprédations des églises et des pauvres, et que la patrie est misérablement ravagée. Par ce motif,

¹ *Ann. Saxo, Eccard., corp. hist.*, t. I, p. 534.

² *Ann. Saxo, Eccard., corp. hist.*, t. I, p. 515.

³ *Ann. Saxo, Eccard., corp. hist.*, t. I, p. 515.

⁴ *Ann. Saxo, Eccard., corp. hist.*, t. I, p. 515.

⁵ *Ann. Saxo, Eccard., corp. hist.*, t. I, p. 515.

nous avons envoyé au roi, pour l'avertir de la part des apôtres Pierre et Paul, qu'il ait à s'abstenir des armes et de toute violence militaire, jusqu'au jour où nous lui adresserons les légats du siège apostolique qui puissent rechercher avec zèle les causes d'une si grande division, et, par un jugement équitable, rétablir la paix et la concorde. Nous avons voulu vous prier et vous avertir, vous aussi, d'observer la même trêve, et de ne mettre aucun obstacle à nos efforts pour consolider la paix.

Le pontife ajoutant que, de sa part, le mensonge serait un sacrilège, promettait la plus impartiale justice ; mais de cela seul qu'il ne blâmait pas les évêques allemands, armés contre leur souverain, ses dispositions étaient manifestes.

Henri semblait alors dans un grand péril. La révolte de la Saxe avait gagné la Thuringe. Les châteaux qu'il avait élevés dans ces provinces étaient assiégés de toutes parts. La reine même, enfermée dans l'une de ces places, n'obtint la liberté d'en sortir que par la protection de l'abbé d'Hirsfeld. Henri, pour occuper une forte position sur le Rhin, était venu dans la ville de Worms qui, tourmentée par son évêque, avait récemment expulsé une milice que ce prélat tenait à ses ordres, suivant la coutume des seigneurs ecclésiastiques d'Allemagne.

Le roi trouvait là des habitants zélés pour sa cause, mais il n'y tenait pas sa cour avec la splendeur accoutumée. Les revenus des domaines royaux étaient interceptés. Les évêques, les abbés ne lui envoyaient plus de présents, et l'on était obligé d'acheter les choses nécessaires à son usage de chaque jour. Il avait appelé près de lui tous ses grands vassaux, et la plupart arrivèrent, mais sans troupes et sans secours.

Les archevêques de Mayence et de Cologne, l'évêque de Strasbourg et celui de Worms, les ducs de Bavière, de Souabe et de Carinthie lui déclarent qu'ils ne peuvent l'aider dans une guerre injuste.

Cette situation peut expliquer le langage singulier que tenait alors Henri dans ses lettres au pontife de Rome. Il s'accusait de n'avoir pas rendu assez d'honneurs au sacerdoce.

Coupable et malheureux que nous sommes, lui disait-il, en partie par l'erreur d'une jeunesse trompeuse, en partie par la liberté de notre absolue puissance, en partie par les déceptions de ceux dont nous avons trop suivi les conseils, nous avons péché contre le ciel et devant vous, et nous ne sommes plus dignes du nom de votre fils, car non seulement nous avons envahi les biens ecclésiastiques, mais nous avons vendu quelquefois les églises elles-mêmes à des hommes indignes, imprégnés du poison de la simonie.

Du reste, Henri se gardait bien de demander l'arbitrage du pape sur les affaires de Saxe, il voulait seulement prévenir toute rupture avec le pontife, dans un moment où il se sentait faible contre ses sujets révoltés.

Inquiet, en effet, de la fidélité de ses grands vassaux, voyant ses troupes mal disposées, il se résolut, par les conseils même de ses plus fidèles amis, à traiter avec les Saxons. Ceux-ci demandaient que le roi rétablît le duc de Bavière, qu'il reçût en grâce les archevêques de Mayence, de Cologne, enfin qu'il s'engageât à ne plus introduire d'étrangers dans la Saxe.

Quinze évêques et plusieurs princes vinrent, de la part du roi, traiter avec les Saxons dans leur camp. Ceux-ci ajoutèrent à toutes les conditions que si le roi se repentait jamais du traité et refusait de l'accomplir, les confédérés reprendraient les armes, et, par le jugement des princes assemblés, priveraient le roi de la

couronne comme coupable de parjure. Les évêques chargés de négocier pour Henri souscrivirent à tout, et ce prince, content d'avoir détourné le péril d'une confédération si redoutable, reçut les principaux chefs des Saxons, leur donna le baiser de paix, et fit partir en leur présence l'ordre, aux garnisons qui lui restaient encore dans la Saxe, d'abandonner les forts qu'elles occupaient. A ce prix il espérait dissoudre la puissante coalition formée contre lui, et éluder plus tard quelques-unes de ses promesses. Ensuite, avec une confiance qui n'était pas d'un prince vulgaire, il renvoie ses propres troupes, comble de présents ceux des chefs qui s'étaient montrés les plus fidèles, et se rend au milieu des Saxons, dans la ville de Goslar.

Cependant les ordres qu'il avait donnés en apparence pour l'abandon des forteresses royales tardaient à s'exécuter. Il lui en coûtait surtout de livrer le château de Hartzbourg, bâti sur une hauteur si favorable au cœur d'un important pays, avec tant d'efforts dispendieux, et entouré de si hautes murailles, qui, dans la dernière guerre, avait vu se briser tous les efforts des Saxons. Les officiers du roi, les principaux de la garnison enfermés dans cette place, tout à la fois inquiets et fiers des ravages dont ils avaient longtemps et impunément tourmenté les plaines voisines, refusaient d'ouvrir leur asile, et Henri, voulant lui-même prolonger ce délai, proposa, pour statuer sur quelques difficultés dernières, de réunir dans Goslar une diète de tous les princes de Germanie.

Elle fut assemblée, en effet, le 10 mars 1074 ; mais il ne s'y trouvait que les princes de la Saxe et de la Thuringe ; et déjà les peuples de ces provinces reprenaient les armes pour forcer le roi à tenir ses promesses. Henri, cependant, alléguait l'absence des autres princes convoqués à la diète, et il cherchait, par ce détour et d'autres discussions incidentes, à différer encore la remise et la destruction des forteresses. Mais le péril s'accrut bientôt par le grand nombre et l'animosité des troupes saxonnes qui marchaient vers Goslar. Les prélats même qui avaient servi de médiateurs au roi, l'archevêque de Brême, l'évêque d'Osnabruck et quelques grands de la Saxe, attachés à son parti, et qui avaient eu même leurs biens confisqués par les rebelles, menaçaient de le quitter et de se réunir à leurs concitoyens.

Henri, retombé dans le péril qu'il avait voulu conjurer, cède enfin. Il promet de nouveau de rétablir Otton, duc de Bavière, et il donne enfin l'ordre de raser les forteresses que ses troupes occupaient encore. Il prescrit seulement que l'on conserve dans Hartzbourg le palais et l'église environnée d'un monastère.

Les chroniqueurs saxons prétendent même qu'il avait ordonné à ses officiers d'abattre seulement quelques créneaux des tours ; mais ceux-ci ayant appelé, ou n'ayant pu refuser le secours des paysans du voisinage, qui accouraient en foule pour voir tomber l'instrument de leur servitude, le château fut détruit, de sorte qu'il ne resta pas pierre sur pierre. Animé par la vengeance et le pillage¹, le peuple ne s'arrête pas là. Il détruit également tout ce qu'il trouve dans l'enceinte de la forteresse, et le palais du roi, et l'église, et le monastère. Il brûle l'autel, brise les cloches ; et, exhumant les corps d'un frère et d'un fils premier né de Henri, qu'il avait fait ensevelir dans ce lieu, il les profane et en disperse les débris.

A cette nouvelle, Henri, encore au milieu de ses ennemis, contient sa colère et reçoit les excuses des grands de la Saxe -qui rejettent cet attentat sur l'aveugle

¹ *Bruno de Bello Saxonico*, page 111.

fureur des paysans. Il continue pendant quelques jours d'ordonner lui-même la destruction de ses autres forteresses, et, ayant la fin du mois de mars, il se presse de quitter la Saxe, la rage dans le cœur, et jurant qu'il n'y rentrerait que lorsqu'il aurait le pouvoir de la maîtriser à son gré¹. Il se rend à Worms, où il retrouve la reine qui, pendant les agitations de cette campagne malheureuse, était accouchée dans l'abbaye d'Hersfeld, d'un fils baptisé sous le nom de Conrad, et dans la suite si funeste à son père.

Henri, parcourant ses provinces des deux rives du Rhin, se flatte alors de trouver les princes de la Germanie moins favorables aux Saxons, et de leur faire ressentir l'injure cruelle qu'il a reçue dans Hartzbourg ; car, au milieu de la tumultueuse anarchie de ces temps, la dignité du roi de Germanie avait un grand pouvoir sur l'esprit des princes et du peuple.

En même temps, Henri fait partir pour Rome une députation chargée d'exposer au pontife la cruauté sacrilège des Saxons, le crime de ceux qui, par haine de leur roi, ont violé les tombeaux des princes, brisé les autels et réduit en cendre une église consacrée. Mais ces attentats que, dans une autre occasion, Grégoire VII aurait frappés de tous les anathèmes de l'Église, étaient bien loin alors d'attirer sa colère. On prétendait que des émissaires partis de Rome avaient fomenté les troubles de la Saxe, et il est certain, du moins, que l'autorité du pape était invoquée par les rebelles, et que des prêtres et des seigneurs zélés pour sa cause avaient excité souvent au nom de Dieu les paysans de la Saxe à se délivrer d'un prince accusé de licence sacrilège et de tyrannie. A cette distance des lieux et dans cette confusion des plaintes, Grégoire VII ne pouvait se hâter de donner tort à ceux qui semblaient s'être armés pour l'intérêt de l'Église, et il lui convenait que le roi dont il redoutait la présence en Italie fut tenu au-delà des monts par des troubles dans ses propres États.

A cette même époque, Grégoire réunissait dans Rome un concile où il se proposait de publier ses desseins pour la réforme du clergé et pour l'agrandissement de l'Église, deux choses qu'il ne séparait pas dans son zèle plein d'ardeur et de politique.

Les lettres mêmes de convocation aux archevêques d'Italie annonçaient la hauteur et la fermeté de ses projets. Il écrivait au patriarche d'Aquilée :

Les princes et les gouverneurs de ce monde, ne cherchant que leur intérêt et non celui de Jésus-Christ, foulent aux pieds tout respect et oppriment l'Église comme une vile esclave. Les prêtres et ceux qui paraissent chargés de la conduite de l'Église sacrifient la loi de Dieu, se dérobent à leurs obligations envers Dieu et envers leur troupeau, ne poursuivent dans les dignités ecclésiastiques qu'une gloire mondaine, et consomment dans les pompes de l'orgueil et les dépenses superflues ce qui devrait servir à l'utilité et au salut du grand nombre.

Le peuple, que nulle direction de ses prélats, nuls sages conseils ne conduisent dans la voie de la justice, et qui est plutôt instruit par l'exemple de ses chefs à toutes les choses pernicieuses, se précipite dans tous les crimes, et porte le nom de chrétien, non seulement sans accomplir les œuvres, mais sans conserver même la foi : c'est pourquoi, confiant dans les miséricordes de Dieu, nous avons résolu d'assembler un synode pour la première semaine de carême, afin de trouver, avec le conseil de nos frères, un remède à tant de maux, et pour ne pas voir de nos jours la ruine irréparable et la destruction de l'Église ; ainsi nous

¹ *Bruno de Bello Saxonico*, page 111.

prions votre fraternité, et nous vous avertissons de la part du bienheureux Pierre, prince des apôtres, de vous rendre, au ternie fixé, près de nous, en convoquant par cette lettre et par les vôtres, vos évêques suffragants ; car nous viendrons au secours de la liberté ecclésiastique et de la religion avec d'autant plus de sûreté et de force, que nous serons de plus près environnés par les conseils de votre prudence et par le concours de nos autres frères et leurs sages avis.

Le pontife adressait la même invitation à Guibert, archevêque de Ravenne et secret ennemi du siège de Rome. Enfin il appelait à Rome pour la même époque les princes d'Italie les plus dociles à l'Église : Gisulphe, prince de Salerne, Azon, marquis d'Este la comtesse Béatrix et sa fille Mathilde, à laquelle il donne dans sa lettre le titre singulier de jeune fille d'un heureux naturel.

Le 13 mars 1074, le jour même où Henri cédait dans Goslar à la nécessité et aux impérieuses demandes des Saxons, Grégoire, dans la splendeur de sa dignité nouvelle, ouvrit cette assemblée qui, suivant ses paroles, devait rétablir la foi chrétienne dans la liberté des anciens jours.

La réunion du concile fut nombreuse ; on y remarquait cependant l'absence des évêques allemands, présage de la division prochaine de l'Église et de l'Empire. Il manquait aussi presque tous les évêques de Lombardie. Quand le pape entra dans le concile, un cri s'éleva de toutes parts : **Longue vie à Grégoire !** On contemplait avec admiration, avec envie, avec crainte, l'ancien archidiacre de Rome, celui qui, depuis vingt ans, était l'âme de tant de conciles, le directeur de tant de papes, élevé enfin lui-même sur la chaire apostolique, et devenu gardien des clefs de saint Pierre. Grégoire était alors âgé de soixante ans. Il n'avait rien perdu de sa première ardeur ; ses yeux noirs et vifs brillaient comme animés du feu de l'inspiration, et leurs regards sévères semblaient pénétrer dans les consciences et surprendre les cours infidèles ou douteux.

Ce concile, dont les actes ne sont pas venus littéralement jusqu'à nous, suspendit du service des autels les prêtres simoniaques, ceux qui vivaient avec des épouses ou des concubines ; et il invita le peuple à ne plus reconnaître leur autorité et à ne plus recevoir de leur main aucun sacrement.

En promulguant ces décrets, Grégoire disait lui-même dans ses lettres aux évêques : **Nous avons voulu que ceux qui ne sont pas corrigés par l'amour de Dieu et par la dignité de leur office, soient ramenés à la raison par le respect humain et les objurgations populaires.** Lui-même avait provoqué ces objurgations et excité, pour ainsi dire, le soulèvement des laïques à l'appui de ses sévères interdictions. C'est l'esprit d'une lettre qu'il adressait aux habitants des provinces de Franconie, pour les inviter directement à rejeter le ministère des prêtres indignes. Rien de plus extraordinaire que cette lettre, et qui marque mieux l'indomptable volonté du pontife.

Elle ne nous est pas parvenue dans le recueil, incomplet d'ailleurs, du registre pontifical ; et l'on conçoit, en la lisant, que la sage réserve de l'Église n'ait pas avoué le procédé violent et bien inusité que cette lettre autorise. Mais le pouvoir qu'elle exerça, les graves témoins qui la citèrent, les chroniques contemporaines qui la reproduisent, en constatent la véracité, et ce qu'elle offre même d'étonnante hardiesse n'est que plus en rapport avec l'impétueux génie du pontife.

Nous avons appris, dit cette lettre adressée aux fidèles des provinces de Germanie, **que plusieurs évêques de votre pays, des prêtres, des diacres et des**

sous-diacres ont commerce avec des femmes, approuvent ce désordre et le tolèrent. Nous vous prescrivons de ne leur obéir en rien, et de ne point vous soumettre à leurs ordres, de même qu'ils ne se soumettent pas aux préceptes du siège apostolique et à l'autorité des saints Pères. Selon le témoignage de l'Écriture, la même peine frappe ceux qui font le mal et ceux qui le favorisent.

Après avoir ajouté que tous les fidèles doivent savoir que la simonie et la fornication excluent du service des autels, le pontife disait : C'est pourquoi, nous adressant à tous ceux en la foi et la dévotion de qui nous avons confiance, nous vous prions et vous avertissons par l'autorité apostolique, quoi que puissent dire ou ne pas dire vos évêques, de refuser le ministère de tous ceux que vous saurez promus et ordonnés par simonie ou plongés dans le crime de fornication¹.

Dans le même concile, on suspendit de leurs fonctions Liémar, archevêque de Brème, Garnier, évêque de Strasbourg, et Henri, évêque de Spire, qui, depuis longtemps sommé de répondre sur sa vie molle et scandaleuse, avait refusé de comparaître à Rome. Les évêques de Pavie et de Turin, Godfried, évêque de Milan, furent également excommuniés. Denis, évoque de Plaisance, fut déposé ; mais le pape fit accorder à Hermann, évêque de Bamberg, un délai pour se justifier.

Les puissants du siècle vinrent après les évêques. Robert Guiscard, duc de Pouille, de Calabre et de Sicile, qui non seulement avait refusé obéissance au pape, mais qui, dans ce moment même, assiégeait la ville de -Bénévent, patrimoine de l'Église, fut frappé d'anathème avec tous ses adhérents. Le pape et le concile menacèrent seulement d'excommunication Philippe Ier, roi de France, s'il ne se justifiait devant les nonces apostoliques.

Grégoire reçut dans ce même concile un hommage qui flattait sa haine secrète pour Henri. Salomon, roi de Hongrie, allié de Henri, dont il avait épousé la sœur Judith, venait d'être chassé du trône par un seigneur nommé Géza, son parent, qui se hâta d'écrire au pape pour faire consacrer son usurpation.

Grégoire lut ses lettres à l'assemblée, et, n'étant frappé que des protestations d'obéissance qu'elles renfermaient, il répondit au nom du concile pour féliciter l'usurpateur de ce que son cœur et son esprit étaient enflammés d'un feu divin qui lui inspirait la vénération du Saint-Siège. Nous voulons, lui disait-il, que tu ne doutes nullement de notre affection ; et dans l'effusion de nos sentiments paternels pour toi, nous t'assurons que tu peux réclamer et obtenir près de nous, sans aucune hésitation, toutes les choses utiles à ton salut et à ta gloire ; et si quelqu'un de tes ennemis entreprend méchamment de te nuire, non seulement il sera exclu de notre audience, mais il sentira que l'indignation de la grâce apostolique est excitée contre lui.

Grégoire indiquait en même temps le marquis d'Azon d'Este prince d'Italie, comme le médiateur dont Géza devait se servir pour transmettre au Saint-Siège ses demandes et les hommages de son obéissance. Du reste, disait-il en finissant, que la divine clémence te mette à l'abri des menaçantes adversités de ce monde et te donne des forces invincibles pour achever ce qu'elle a voulu.

Toutefois le pontife ne donnait encore à Géza que le nom de duc de Hongrie, réservant encore le titre de roi, moins par ménagement pour Henri que par une vieille prétention de l'Église romaine à la souveraineté directe de la Hongrie. Le

¹ Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 125.

pape enfin termina le concile en frappant d'excommunication cinq seigneurs de la cour de Germanie, désignés comme coupables de vendre les dignités de l'Église.

Grégoire fit aussitôt partir une légation solennelle pour porter ses décrets à Henri. Voulant, malgré son audace, se ménager une médiatrice puissante, il détermina l'impératrice Agnès à faire ce voyage avec son directeur, Raynald, évêque de Côme, et les évêques d'Ostie et de Palestrine, qu'il envoyait comme légats apostoliques. Henri vint à Nuremberg attendre et recevoir sa mère, qu'il n'avait pas vue depuis dix années.

Les légats, une fois arrivés en Allemagne, ayant appris avec plus de détails les derniers événements de la guerre de Saxe et les humiliations de Henri, prirent plus de hauteur dans le langage et rendirent eux-mêmes leur mission plus sévère. Ils affectent d'abord de refuser toute conférence avec le roi jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'absolution des censures qu'il avait encourues par son commerce avec des hommes frappés d'anathème. En même temps, ils demandent, au nom du pape, la faculté de tenir un concile ; cette réunion même semblait difficile. Les rigoureux décrets dont ils étaient porteurs avaient jeté l'effroi dans le clergé d'Allemagne, fort relâché dans sa discipline et ses mœurs. Quelques évêques seulement, et ceux-là surtout qui avaient pris parti dans les troubles de la Saxe, montraient un grand zèle pour accueillir les légats et s'assemblèrent à leur voix en concile national.

Au premier rang se montrait l'évêque d'Alberstadt, le plus ardent promoteur de la dernière révolte contre le pouvoir arbitraire de Henri. Il s'indignait, non pas seulement de la répugnance des officiers du roi, mais de la lenteur des évêques et des abbés à former un synode sous la présidence des légats, et se plaignait qu'on ne reçût pas avec assez d'empressement et d'honneurs les envoyés du siège apostolique.

Grégoire lui écrivit pour le remercier de son pieux dévouement, animer son courage, et lui recommander de nourrir cette flamme sainte dans son cœur : *Si nous voulions, lui disait-il, laisser par notre silence les princes et les puissants de votre pays régner à leur gré et fouler aux pieds la justice de Dieu, certes, nous aurions des amitiés, des présents, des hommages ; mais cela ne convient pas à la place que nous occupons et à notre devoir, il n'est rien qui puisse nous séparer du Christ, et il vaut mieux mourir que d'abandonner sa loi ou que de ménager les personnes des impies, parce qu'ils sont puissants.* En même temps il exhortait l'évêque à mettre une espérance indubitable dans la protection de saint Pierre¹.

Malgré ces exhortations du pape, la tenue d'un concile, contrariée par d'autres influences, ne put, avoir lieu, et le dépit que ce retard donnait à Grégoire VII paraît dans sa correspondance de cette époque surtout par les reproches qu'il adresse à Liémar, archevêque de Brême, un des prélats le plus rapprochés de la cour de Henri.

Il le somme, en effet, de se rendre à Rome pour le prochain concile, puisqu'il n'a pas voulu reconnaître et qu'il vient d'entraver en Allemagne l'exercice de la juridiction de saint Pierre, représenté par ses légats, les évêques de Palestrine et d'Ostie ; et en attendant, il le suspend de ses fonctions épiscopales.

Dans la réalité, cependant, le roi lui-même n'eût pas été opposé à la réunion du concile assemblé sous ses yeux, et même présidé par des prélats étrangers, il

¹ Le 7 des cal. de nov. 1074.

eût espéré, sans doute, y faire prédominer sur quelques points ses propres volontés, et peut-être se venger, par la main même des légats, de quelques-uns des évêques dont il avait reçu les plus graves offenses pendant les derniers troubles.

Mais tous ces évêques allemands, ceux même qui s'étaient montrés le plus zélés pour l'autorité lointaine du pape, hommes habitués, d'ailleurs, à la vie rude mais libre des seigneurs du Nord, se révoltaient à l'idée d'un jugement disciplinaire présidé par les légats, et ils déclaraient qu'ils ne pouvaient et ne voulaient répondre sur leur foi et sur leurs mœurs que devant le pontife en personne.

Les légats, dès lors, n'insistant pas sur la convocation immédiate d'un nouveau concile, déclaraient apporter avec eux et appliquer sans retard et sans exception les décrets du dernier concile de Rome, sur les prêtres simoniaques, concubinaires ou mariés.

Cette nouveauté en Allemagne excita bientôt un soulèvement général. Les prêtres de ce pays, parmi lesquels le célibat était rare et semblait fort pénible, ne voulaient rien entendre aux nouvelles réformes. Ils disaient que, si les évêques et les abbés avaient de grandes richesses, des banquets de rois et des équipages de chasse, il fallait bien leur laisser, à eux pauvres et simples clercs, la consolation d'avoir une femme ; que la continence était une vertu trop difficile et trop rude ; qu'on ne l'exigeait pas autrefois des simples prêtres ; qu'autrement il fallait avoir pour prêtres des anges.

Ces murmures étaient si violents que les plus fidèles amis de l'autorité pontificale ne pouvaient essayer de les combattre.

Sigefride, archevêque de Mayence, qui, même avant l'élévation de Grégoire VII, était son admirateur dévoué, voulut notifier à son clergé les décrets du concile de Rome et les lettres du pape qui lui prescrivaient, sous peine de déposition, de les faire exécuter. Lorsqu'il parut avec le légat porteur de ses lettres, dans le concile de la province, tous les clercs qui se trouvaient présents se levèrent en désordre avec de tels cris, de telles menaces, que l'archevêque désespéra quelques moments de sortir la vie sauve ; pour apaiser cette fureur, il fallut ajourner toute exécution de la sentence pontificale. Le légat, de Grégoire VII se retira convaincu que l'on ne pouvait détruire encore une coutume si ancienne, si forte, à laquelle bien des clercs d'Allemagne tenaient plus qu'à la vie.

Sur d'autres points de la chrétienté, ces tentatives de réforme ecclésiastique ne trouvaient pas moins d'obstacles et n'excitaient pas moins de troubles. Le clergé lombard surtout se montrait fort irrité. D'autres désordres éclatèrent. En défendant aux laïques de communiquer avec les prêtres mariés et de recevoir les sacrements de leurs mains, non seulement Grégoire s'était éloigné de l'ancienne pratique de l'Église, mais il avait soumis aux reproches de la foule ces ministres des autels jusque-là si respectés. Tandis que, dans les siècles précédents, il y avait anathème contre tout séculier qui accusait un clerc, maintenant le peuple entier était excité pour ainsi dire à juger ses prêtres. Aussi, dans plusieurs lieux de France, d'Allemagne et de Lombardie, on vit de grands désordres, sous prétexte que les prêtres du diocèse vivaient dans la scandaleuse union défendue par le pape, ou bien qu'ils n'y renonçaient que par hypocrisie. On vit des laïques se passer du ministère ecclésiastique et baptiser eux-mêmes leurs enfants. Les mourants ne voulaient pas recevoir d'un prêtre marié le saint viatique, ceux qui devaient à ce prêtre infidèle la dîme jetaient au feu la part réservée, comme si elle eût été frappée de contagion. Quelquefois même, dans l'église, des hommes

furieux renversaient et foulait aux pieds l'eucharistie consacrée par des mains qu'ils appelaient impures. Ainsi, contre l'intention du religieux pontife, la licence et l'impiété naissaient de la réforme trop impérieuse et trop soudaine tentée par son austère génie, et la passion populaire, imprudemment déchaînée, devançait ce que la liberté hardie des opinions devait faire quelques siècles après.

Ces désordres partiels, toutefois, n'étant pas soutenus alors par un esprit de secte et de guerre civile, s'atténuèrent sous l'influence de quelques pieux évêques de France et d'Allemagne. Le clergé inférieur, plus discret et plus surveillé, retrouva le respect du peuple ; la réforme ordonnée par le pontife, sans être jamais complète, s'accrédita de plus en plus, et Grégoire VII, sans avoir atteint tout ce que voulait son impérieuse ardeur de réforme et de justice, retira de cette légation une partie des avantages qu'il avait espérés.

L'impératrice Agnès, autrefois si puissante en Allemagne, et devenue maintenant toute Romaine, reprit beaucoup de pouvoir à la cour et sur l'esprit de son fils. Les cinq principaux seigneurs excommuniés dans le dernier concile furent éloignés des conseils du roi. Henri paraît s'être soumis dès cette époque à quelques pénitences imposées par les légats, et surtout il avait renouvelé la promesse de ne plus vendre les dignités ecclésiastiques.

Le 17 juillet de cette année, Grégoire adressait à l'impératrice Agnès une lettre dont la joie mystique ne laisse aucun doute à cet égard.

Agnès ne quitta la cour de son fils que vers la fin de cette année, et revint à Rome avec les légats chargés de riches présents.

Cependant Grégoire VII, assuré des dispositions plus dociles, et sans doute aussi des embarras intérieurs de Henri, voyant d'ailleurs, près de lui, Robert Guiscard intimidé par les anathèmes dont sa puissance, nouvelle encore, devait redouter l'atteinte, allait étendre plus loin ses projets de réforme morale et ses tentatives de domination au dehors. Tantôt de Rome, tantôt de Tibur¹, où il passa l'automne de 1074, il adressait sur tous les points de la chrétienté ses ordres et remontrances. Il mandait à Rome les évêques sur lesquels il s'élevait des plaintes ; il encourageait par des éloges les prélats d'Allemagne qui s'étaient montrés le plus opposés à Henri dans la guerre de Saxe. Il hâtait par ses lettres le paiement du denier de saint Pierre, et veillait à assurer le voyage d'une foule de pèlerins qui se rendaient à Rome et y portaient leurs offrandes.

Cette source de richesse, une des plus importantes pour la cour de Rome, était souvent tarie par les désordres et les violences de ces temps. Souvent aussi les marchands d'Italie, plus industrieux et plus riches que les peuples francs, étaient exposés dans leurs voyages à des extorsions et des rapines. Il arrivait souvent qu'un ecclésiastique ou un pèlerin qui revenait de Rome était fait prisonnier et mis à rançon par quelque seigneur châtelain.

Grégoire VII avait adressé à ce sujet plusieurs plaintes à Philippe, roi de France, qui, jeune et encore peu affermi, ne réprimait pas les abus dont souvent il profitait. C'est devant ce désordre et cet oubli de tout droit public et privé que Grégoire VII donnait au pontificat ce langage qu'on lui a tant reproché, mais qu'il faut concevoir et qui s'explique par la misère et l'anarchie des souverainetés d'alors.

¹ Gregorii papæ, lib. II, litt. II. *Epist.* III, IV.

Le pontife adresse alors à tous les évêques de brante une lettre menaçante, où, après avoir fait le tableau de tous les désordres qu'il reproche à ce royaume, il en accuse Philippe Ier : Votre roi, leur dit-il ; qu'il faut appeler, non pas un roi, mais un tyran, est, par l'instigation du diable, la cause et le principe de tous ces maux. Il souille toute sa vie de crimes et d'infamies, et pauvre et misérable qu'il est, portant inutilement le sceptre, non seulement, par la faiblesse de son gouvernement, il a lâché la bride à ses peuples pour tous les attentats, mais il les a lui-même excités par l'exemple de ses penchants et de ses œuvres. Il ne lui a pas suffi de mériter la colère de Dieu par la ruine des églises, les adultères, les rapines et mille autres genres de fraudes dont nous l'avons souvent réprimandé ; tout récemment, à des marchands qui s'étaient rendus de plusieurs points de la terre dans une foire de France, il a pris, comme un brigand, une somme immense d'argent ; et lui qui devrait être le défenseur des lois et de la justice, il a été le voleur privilégié.

Comme il n'est pas croyable que cela échappe à la sentence du juge suprême, nous vous prions et nous vous avertissons, avec une vraie charité, de prendre garde à vous, et de ne pas vous attirer cette malédiction prophétique : *Maudit soit l'homme qui détourne son glaive du sang*. C'est-à-dire, comme vous le comprenez bien, qui n'emploie pas le glaive de la parole à la correction des hommes charnels ; car vous êtes en faute, mes frères, vous qui, ne résistant pas à ces actions détestables avec la vigueur du sacerdoce, fomentez sa méchanceté par votre complaisance.

Le pontife ajoutait : Il est inutile de parler de craintes. Réunis et armés pour défendre la justice, votre force serait telle que vous pourriez à la fois, sans aucun péril pour vous, le détourner par la pénitence de sa passion de mal faire, et mettre vos âmes en sûreté. Et quand bien même il y aurait crainte et péril, vous ne devriez pas vous désister de la liberté de votre sacerdoce ; nous vous prions donc, et nous vous avertissons, par l'autorité apostolique, de vous réunir dans l'intérêt de votre patrie, de votre gloire et de votre salut, par une délibération commune et un concert unanime. Abordez le roi, donnez-lui avis de sa honte, de son péril et de celui de son royaume ; montrez-lui en face combien sont criminelles ses actions et ses intentions ; tâchez de le fléchir par toutes espèces d'instances, afin qu'il indemnise les marchands dont j'ai parlé.

Du reste, qu'il corrige ses fautes, et, laissant là les erreurs de sa jeunesse, qu'il essaye, en s'attachant à la justice, de relever la dignité et la gloire de son royaume ! et, pour pouvoir corriger les autres, qu'il abandonne le premier l'iniquité ! Que s'il ne veut vous entendre, et si, bravant la colère de Dieu, au mépris de la dignité royale, de son salut et de celui de son peuple, il s'obstine dans sa dureté de cœur, faites-lui entendre, comme de notre bouche, qu'il ne pourra échapper plus longtemps au glaive de la vengeance apostolique. Ainsi donc vous-mêmes avertis, commandés parla puissance apostolique, imitez, avec l'obéissance et la foi qui lui sont dues, votre sainte mère l'Église romaine ; et, vous séparant tout à fait de d'obéissance et de la communion de cet homme, défendez dans toute la France de célébrer publiquement l'office divin.

En même temps, pour rendre cette lettre plus efficace, Grégoire, fidèle à sa politique de soulever les grands vassaux contre les princes, s'adressait à Guillaume, duc d'Aquitaine ; et, accusant de nouveau les crimes par lesquels Philippe, disait-il, avait surpassé tous les princes païens, il priait Guillaume de s'associer quelques hommes choisis parmi les plus nobles et les meilleurs de France, et d'aller avec eux reprocher au roi ses iniquités. A ce prix, il promettait,

si le roi cédait à de tels conseils, de le traiter avec charité. Autrement, disait-il, s'il s'obstine dans sa perversité, s'il amasse contre lui, par sa dureté de cœur et son impénitence, la colère de Dieu et de saint Pierre, nous, avec le secours de Dieu, pour prix de la méchanceté de cet homme, nous le retrancherons du sein et de la communion de l'Église, lui, et quiconque lui rendra honneur et obéissance ; et chaque jour son excommunication sera confirmée sur l'autel de saint Pierre ; car il y a longtemps que nous supportons ses iniquités, trop longtemps que, par pitié pour sa jeunesse, nous dissimulons l'injure de l'Église.

Cette démarche violente du pontife ne fut suivie d'aucun grand événement ; l'archevêque de Reims, parent du roi et élevé par sa faveur, ne se pressa pas d'exécuter les menaces de Grégoire, et nous l'en verrons puni dans la suite.

Cependant Philippe, redoutant les embarras que pouvait lui susciter le pontife, envoya¹ l'évêque de Loudun et plusieurs grands du royaume en ambassade à Rome, et donna sans doute satisfaction au pontife que d'autres soins occupèrent bientôt.

Grégoire VII en effet, dans le temps qu'il maîtrisait ainsi les rois de France et de Germanie, suivait avec ardeur d'autres projets pour l'agrandissement de l'Église ; c'est à lui qu'appartient la première pensée de ces croisades qui jetèrent tout l'Occident sur l'Asie, et furent à la fois l'événement le plus héroïque et la plus importante révolution du moyen âge. Quelque grande qu'ait paru en effet dans le point de vue du dernier siècle l'imprudence de ces expéditions, elles avaient été réellement inspirées par le péril des peuples autant et plus que par l'ardeur aveugle de leur foi ; à ce point de vue même, on ne peut s'étonner qu'un génie entreprenant et hardi comme celui de Grégoire VII, préoccupé d'élever au-dessus de tout la domination pontificale, ait conçu le premier le plan d'une grande confédération chrétienne qui couvrirait la chrétienté d'Europe contre le flot croissant des invasions mahométanes et marcherait à la délivrance des saints lieux sous la bannière de la croix.

Si quelque chose pouvait en effet, au moins pour un temps, réaliser dans sa grandeur cette ambition de suprématie catholique, c'était une semblable guerre ordonnée, bénie, conduite par le pontife de Rome. Grégoire VII voulut d'abord, et cela même indique une arrière-pensée d'empire, engager dans cette entreprise quelques princes du second rang, Guillaume, duc d'Aquitaine, Raimond, comte de Saint-Gilles, qui fut dans la suite l'un des héros de la première croisade, Amédée, fils d'Adélaïde de Suse, Gottfried, duc de Lorraine, époux de Mathilde.

A la vérité, en les appelant à lui, il cherchait aussi un secours contre les Normands, bien qu'il parût se croire à l'abri de ce côté avec les seules forces de l'État romain. Les soldats, écrivait-il, que nous avons avec nous sont plus que suffisants contre ceux des Normands qui nous sont rebelles.

Mais cette confiance, fondée sur quelques divisions passagères entre ces chefs étrangers et sur la déférence plus marquée que le pape avait obtenue de Robert Guiscard, pouvait en un moment disparaître et laissait la chaire pontificale bien faible au milieu de l'Italie. On ne peut qu'en admirer davantage la magnanimité du pontife qui, dans de telles incertitudes et de tels périls, projetait de passer la mer et de réunir d'abord Constantinople à Rome. Mais nu seul homme, et l'événement le prouva plus tard, pouvait, parmi les princes nouveaux d'Italie, s'élever à la hauteur d'un semblable projet. Les autres chefs qu'avait d'abord

¹ D. Bouquet, t. XII, p. 268.

désignés le pontife, ou trop dénués de ressources et d'hommes d'armes, ou trop peu secondés par l'esprit des peuples que n'avait pas encore échauffés le feu de la croisade, ne se rendirent point à l'appel religieux du pontife ou n'envoyèrent près de lui que de faibles secours bornés à l'Italie.

Le pape, cependant, avait cru pouvoir compter particulièrement sur le secours de Gottfried ; il en avait même obtenu la promesse dans une conférence avec ce prince, et lui avait fait espérer en retour l'investiture de la Sardaigne.

Mais Gottfried avait en Lorraine ses principaux États ; il n'exerçait qu'une autorité précaire en Toscane, où Béatrix et Mathilde, souveraines de leur chef, obéissaient à toutes les volontés du pontife.

Des froideurs domestiques se mêlèrent à ces causes de mécontentement. Rappelé par les instances de Henri IV, Gottfried voulut retourner dans ses États de Lorraine et emmener son épouse ; mais, accoutumée au climat et aux villes d'Italie où elle faisait avec sa mère tous les actes de juridiction souveraine, Mathilde refusa de suivre Gottfried au-delà des monts. Irrité contre les conseils auxquels il attribuait ce refus, Gottfried n'envoya pas au pontife les secours qu'il lui avait promis. Grégoire s'en plaignit dans une lettre impérieuse¹. *Où sont, disait-il, les soldats que tu avais promis de nous amener pour la défense de saint Pierre ? Puisque tu n'as pas accompli ce que tu avais promis au bienheureux Pierre, nous qui sommes ses vicaires quoique indignes, nous ne tenons plus à toi par aucun engagement, si ce n'est celui de veiller à ton salut, comme chrétien.* (Avril 1074.)

Cette hauteur du pontife ne fit que rapprocher Gottfried de la cause du roi. Étant parti pour l'Allemagne au mois d'avril 1074, il resta dès lors séparé de Mathilde, qui se dévoua tout entière à l'Église romaine.

L'amitié du pontife et de cette princesse, alors âgée de vingt-huit ans, parut suspecte, même à la dévotion crédule des contemporains ; l'animosité politique des partisans de Henri IV, en accusant le pontife de tous les crimes, ne l'épargna pas dans ses mœurs, et ne pardonna point à Mathilde un dévouement si funeste pour Henri. Mille bruits à cet égard circulaient en Allemagne et en Lombardie. Les chroniqueurs même ecclésiastiques les ont répétés avec une pieuse indignation. On ne peut nier que, dès ces premiers temps, Grégoire VII n'ait usé de son pouvoir sur l'esprit de Mathilde pour la séparer de son époux, qu'il jugeait trop fidèle aux intérêts de Henri.

La suite même de cette histoire montrera l'espèce de passion, que Mathilde, selon le génie des femmes, porta dans son attachement au pontife, mais il ne faut pas oublier que, pour une princesse d'Italie, feudataire du royaume de Germanie, il y avait un grand motif d'indépendance et d'ambition dans la fidélité au Saint-Siège contre l'empire.

Mathilde, jeune et belle, dédaignait dans Gottfried un mari contrefait et bossu. Son humeur fière et vindicative ne lui pardonnait pas non plus d'être dévoué servilement à ces rois de Germanie qu'elle avait vus dans son enfance persécuter sa mère Béatrix. Les idées de perfection religieuse et de célibat dans le mariage, alors fort communes, lui plaisaient comme un moyen d'éviter l'époux qu'elle n'aimait pas. Elle fut la pénitente, l'admiratrice, l'amie du pontife. Mais, après l'ambition, la piété seule paraît avoir été le lien de cette union.

¹ Gregorii papæ VII *Epist.* XXII, lib. 1.

Le langage de Grégoire VII à Mathilde, dans le temps même où il l'éloignait de son époux, est celui d'une dévotion sévère : **Le Dieu seul, dit-il, qui pénètre le secret des cœurs et me connaît mieux que je ne me connais moi-même, sait quelle est ma continuelle sollicitude pour toi et ton salut.**

Puis, en l'appelant sa fille, la fille chérie de saint Pierre, il lui recommande le fréquent usage de la communion : **C'est là, lui dit-il, le trésor que ton âme me demande,** et il lui répète en même temps qu'il l'a confiée et la confiera toujours à la mère de Dieu, modèle et gardienne de toute pureté.

Il paraît même que Mathilde, ainsi que sa mère, portait la ferveur jusqu'à vouloir embrasser la vie religieuse ; mais le pontife, qui se servait sans cesse de leur zèle et de leur pouvoir dans les affaires du siècle, les détourna de cette vocation. Il leur adresse à ce sujet, dans une lettre qui leur est commune, les mêmes expressions de tendresse et de piété. Il les félicite de n'avoir pas, comme tant d'autres princes, chassé Dieu de leur palais, mais de l'y avoir attiré par le parfum de la justice. En les nommant toutes deux ses filles chéries, il leur recommande de conduire à perfection le bien qu'elles ont commencé¹ : **Si je vous écris peu,** dit-il en finissant, **à vous que j'aime d'un cœur sincère, c'est la preuve des soins nombreux qui m'accablent. Car je ne veux pas prendre avec vous, sur de tels sujets, un intermédiaire auquel je dicte. Je me soumetts moi-même au travail de vous écrire, quoique d'une main mal exercée ; car si je suis aimé comme j'aime, je dois croire qu'il n'est aucun mortel que vous me préféreriez. Que le Dieu tout-puissant, grâce au mérite de la souveraine maîtresse, par l'autorité des bienheureux Pierre et Paul, vous absolve de tous vos péchés et vous conduise avec joie dans le sein de l'Église universelle.**

Donné à Rome, le 4 des nones de mars, 12^{ème} indiction (1074).

L'automne de cette année, Grégoire VII, accablé de soins si nombreux, tomba dangereusement malade. On désespéra de ses jours ; il guérit cependant, reparut aux yeux du peuple et reprit avec ardeur toutes les occupations de sa vie mystique et laborieuse. Il faut lire le récit d'un moine du temps pour comprendre quels scrupules de piété, quels minutieux remords se joignaient, pour Grégoire VII, aux inquiétudes du gouvernement de l'Église. Pendant sa maladie il était visité par une jeune nièce qu'il avait. La voyant triste² et pour dissiper son chagrin, dit le pieux chroniqueur, il porta la main sur le collier de cette jeune fille et lui demanda si elle voulait se marier. Elle rougit sans doute. Mais peu de temps après, lorsque le pape³ convalescent rendait ses actions de grâces à Dieu, il s'étonna de se trouver sans émotion et sans larmes, et de sentir en soi une sécheresse de cœur que ne pouvait vaincre ni le souvenir des maux passés ni l'espoir des biens à venir. Il chercha longtemps en lui-même ce qu'il avait pu faire pour offenser Dieu, et par⁴ quelle faute il avait perdu la grâce de la communion. Enfin il résolut de s'associer quelques hommes pieux pour prier et jeûner ensemble, jusqu'à ce que Dieu lui révélât pourquoi le don qu'il avait eu lui était retiré. Après deux semaines de veilles, de jeûnes et de pieux exercices, Grégoire reçut un premier avis. La mère de Dieu apparut⁵ en songe à un homme innocent et simple, rapporte le chroniqueur, et lui dit⁶ : **Va et dis à Grégoire,**

¹ Gregorii papæ VII lib. I, *epist.* 50.

² *Acta sanctorum*, t. VI, maii, p. 118.

³ *Acta sanctorum*, t. VI, maii, p. 118.

⁴ *Acta sanct.*, t. VI, p. 118.

⁵ *Acta sanct.*, t. VI, p. 118.

⁶ *Acta sanctorum*, t. VI, maii, p. 118.

qu'admis par moi dans le chœur des vierges il se conduit tout autrement qu'il ne devrait. Grégoire, troublé de ce reproche, ne comprit pas encore et redoubla de prières pour obtenir que la miséricorde de Dieu s'expliquât plus clairement. La même vision de nouveau apparut au même homme et lui dit : Tu diras ces choses à Grégoire : *Comme, au mépris de nos saintes règles, il a touché le collier de sa nièce, il a perdu pour ce motif le don qu'il avait auparavant. Mais aujourd'hui, comme il a fait pénitence de son péché, il recouvrera le don des larmes*¹.

Cette légende, dont le lecteur rira, est-elle une réponse à quelque calomnie ou même un pieux déguisement de quelque faiblesse ? n'est-elle pas plutôt un trait de vérité selon les mœurs du temps et la foi sincère du pontife ? Au reste les détracteurs contemporains, qui lui reprochèrent avec tant d'amertume l'amitié de Mathilde, n'ont jamais désigné cette nièce, ni fait d'allusion suspecte au nom d'aucune autre femme.

Un des premiers soins de Grégoire VII, après sa guérison, fut d'écrire à Béatrix et à Mathilde. Sa lettre témoigne et la tristesse dont cette âme forte était parfois atteinte et la confiance qu'il avait dans ses deux fidèles alliées, même en redoutant près d'elles quelque influence contraire à ses desseins ; mais surtout elle exprime cette affection austère, toute de politique et de religion, qui chérissait dans Béatrix et dans Mathilde deux ennemies de Henri.

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à la duchesse Béatrix et à sa fille Mathilde, salut et bénédiction apostolique.

Nous n'ignorons pas que vous recevez souvent sur nous des rapports fort divers ; c'est le travail habituel de ceux qui portent envie à la bonne intelligence et à l'union des amis. Et nous aussi, si nous voulions prêter l'oreille à des bruits semblables, il est peu de cœurs où nous puissions croire trouver une sincère affection. Mais, fuyant par-dessus tout le tort d'être soupçonneux, nous vous disons avec vérité qu'il n'est aucun prince de la terre en qui nous ayons une confiance plus assurée qu'en vous. Voilà ce que les paroles, ce que les actions, ce que le zèle d'un pieux dévouement, ce que la noble constance de votre foi nous ont persuadé. Nous ne doutons pas que votre charité ne se montre avec éclat pour nous, puisque c'est Pierre que l'on aime dans son serviteur. Du reste, sachez que nous venons d'échapper à une maladie du corps contre la prévoyance de tous ceux qui étaient près de nous, et que nous avons recouvré la santé, ce qui nous semble un sujet de tristesse plutôt que de joie, car notre âme tendait et aspirait de tous ses désirs vers cette patrie où Celui qui est le juge du travail et de la douleur donne le repos et le délassement des fatigues. Maintenant, réservé encore à notre tâche accoutumée et à d'infinies sollicitudes, nous souffrons d'heure en heure les angoisses d'une femme en travail, ne pouvant par aucun effort sauver l'Église presque naufragée sous mes yeux, car la loi et la religion du Christ sont partout si près de périr que les Sarrasins et tous les autres païens tiennent à leur culte plus fidèlement que les peuples nommés chrétiens et assurés de l'héritage céleste ne conservent le dépôt de la loi divine. De là, ce semble, on doit peu s'étonner si, par l'espoir des consolations d'en haut, nous désirons échapper aux calamités du poste que nous occupons, dans la seule connaissance des maux qui nous menacent, souffrant l'atteinte de chacun d'eux.

¹ *Acta sanctorum*, t. VI, maii, p. 118.

Du fond de cette courageuse et austère tristesse, le pontife, ne perdant aucune des attentions de la terre, s'occupait, dans sa lettre, de Robert Guiscard, d'un procès en cour de Rome intenté pour mariage illégitime au margrave Azon, des évêques appelés pour témoins dans cette affaire, d'un sauf-conduit à donner à ce seigneur pour assurer son passage sur les terres de Béatrix. — Sachez, disait-il, que Robert Guiscard nous a souvent envoyé des légations suppliantes, et qu'il veut déposer en nos mains de tels gages de fidélité que personne ne doit ni ne peut se lier par de plus forts engagements à son seigneur, quel qu'il soit. Mais nous, voyant de sérieux motifs de différer, nous attendons les avis de la sagesse d'en haut et les directions de l'apôtre. Nous avons appris que l'une de vous doit passer les Alpes, et nous souhaitons beaucoup, s'il est possible, jouir auparavant de l'entretien de toutes deux, parce que nous voulons, dans nos difficultés et nos affaires, avoir vos conseils comme ceux de nos sœurs et des filles de Saint-Pierre. Croyez bien que tout ce que nous savons et pouvons par Dieu vous est montré en toute franchise et affection, et sachez que votre nom se trouve chaque jour dans nos prières, et que, tout pécheur que nous sommes, nous le recommandons instamment à Dieu.

Le pontife reprenait donc ses hardis desseins, la réforme de l'Église, l'union de l'Italie, l'humiliation de l'Allemagne, la soumission religieuse de la France et des autres royaumes, l'entreprise d'une croisade en Orient.

L'impératrice Agnès, à son retour, lui avait apporté l'assurance de la soumission de Henri ; et les embarras de ce prince, du côté de la Saxe, semblaient garantir la sincérité de ses promesses. Grégoire, alors, se flatta peut-être de trouver en lui un instrument de ses projets. Il écrivit à Henri ces paroles où respirent à la fois tout l'orgueil et toute l'humilité du prêtre : Tout pécheur que je suis, au milieu des solennités de la messe j'ai fait et je ferai encore commémoration de toi sur les corps des apôtres.

En même temps il lui annonçait par une autre lettre, qui fut publiée dans toute l'Europe, son projet de secourir les chrétiens d'Orient : J'instruis ta Grandeur, lui disait-il, que les chrétiens d'outre-mer, dont le plus grand nombre est chaque jour massacré comme de vils troupeaux, ont envoyé humblement vers moi pour me prier de secourir, comme je pourrais, nos frères, afin que la religion chrétienne ne soit pas de nos jours (ce qu'à Dieu ne plaise) tout à fait anéantie. Et moi, touché d'une vive douleur jusqu'à désirer la mort, car j'aimerais mieux donner ma vie pour eux que « de les abandonner et de commander à l'univers au gré d'un orgueil charnel, j'ai eu soin d'exciter, d'animer tous les chrétiens à défendre la loi du Christ, à sacrifier leur vie pour leurs frères, et à faire briller la noblesse des enfants de Dieu. Les Italiens et les ultramontains, je le crois, et même je l'affirme, ont, par l'inspiration de Dieu, accueilli volontiers mes conseils ; et déjà plus de cinquante mille hommes se préparent, s'ils peuvent m'avoir dans cette expédition pour chef et pour pontife, à se lever en armes contre les ennemis de Dieu, et veulent, sous ma conduite, parvenir jusqu'au tombeau du Seigneur.

Le pape annonçait ensuite que si Dieu lui permet de conduire lui-même cette grande entreprise qui demande un grand chef, il recommande l'Église romaine aux soins de Henri.

Peu de temps après, il fit partout publier une exhortation aux fidèles de s'armer pour cette guerre sainte, et, d'acquérir par un effort passager la béatitude éternelle ; c'étaient les mêmes pensées, le même enthousiasme qui, vingt ans plus tard, firent lever l'Europe. Mais ces passions religieuses avaient besoin de

fermenter dans les âmes avant d'éclater par une telle tempête, et le hardi pontife qui les remuait le premier avec tant d'empire allait être lui-même entraîné par d'autres soins et d'autres périls. On doit même douter qu'il fût sincère dans sa confiance pour Henri, et qu'il voulût quitter l'Italie et passer les mers. Il est plus vraisemblable que, par l'annonce d'un tel projet, le pontife espérait étonner de plus en plus l'âme de Henri, lui faire redouter cette grande confédération qui se préparait, et le forcer peut-être à venir à Rome solliciter le titre d'Empereur.

LIVRE IV. — (1075- 1077.)

Nouveaux préparatifs de Henri pour asservir la Saxe. - Reprise du soulèvement local. - Concile ouvert à Rome le 23 février 1075. - Langage menaçant tenu par le pontife. - Rébellion croissante de la Saxe, surtout par l'influence des évêques. - Succès militaires de Henri ; son retour victorieux clans Worms. - Ses abus de pouvoir, en particulier contre l'Église, et dans la vente des dignités ecclésiastiques. - Protestations et messages menaçants de Grégoire VII. - Ses périls dans Rome. - Attentat de Cinci sur sa personne. - Sa délivrance par le peuple. - Considérations sur cet événement. - Cinci se réfugie à la cour de Henri. - Diète de Worms. - Déposition de Grégoire VII. - Concile de Rome. - L'empereur déposé. - Excommunication, articles fondamentaux promulgués par Grégoire VII.

Cependant le jeune roi de Germanie, instruit par ses revers, travaillait à se fortifier et surtout à dissoudre la ligue des grands du royaume, en s'efforçant d'exciter entre eux la jalousie et d'en gagner quelques-uns à sa cause. Il paraît même s'être concilié l'ambition du plus puissant de ses vassaux, Rodolphe de Rinfelden, qu'il devait, peu de temps après, avoir pour compétiteur à la couronne, et il crut un moment avoir enlevé à la Saxe ce redoutable défenseur. Il s'attacha beaucoup d'autres seigneurs par des présents et des promesses ; il s'assura de l'alliance du duc de Bohême et du roi de Danemark. Enfin, peu scrupuleux dans sa haine, et donnant un nouveau motif aux anathèmes de l'Église, il excita par ses émissaires les peuples païens et barbares de la haute Lusace à faire des incursions et des pillages sur les terres de la Saxe chrétienne.

En même temps il travaillait à diviser les principales familles de cette belliqueuse province, et à séduire par ses dons et ses promesses quelques-uns des chefs qui avaient pris part au dernier soulèvement. Comme les plus considérables des familles saxonnes possédaient, par quelques-uns de leurs membres, des fiefs et des domaines dans les États héréditaires de Henri, elles se partageaient de volonté ou d'apparence, pour ne pas encourir la perte de leurs biens ; et quelques-uns des fils ou des frères venaient se ranger du côté du roi, tandis que les autres restaient fidèles à ce qu'ils nommaient les droits et franchises de leur pays.

Henri, par des présents et des offres prodigués, parvint aussi à rapprocher de sa cause plusieurs évêques entre ceux dont le pouvoir et l'autorité avaient le plus aidé les premières résistances de la Saxe. Le bruit des préparatifs du roi et de la défection de plusieurs chefs commençait à se répandre dans le pays. La noblesse divisée tombait dans le découragement. On répandait parmi le peuple des prédictions sinistres ; on disait que, dans plusieurs églises, l'image du Christ avait paru couverte d'une sueur froide ; que l'évêque de Magdebourg, célébrant la messe, avait vu l'hostie tomber au fond du vase comme une chair vivante, et que, dans son diocèse, un prêtre avait également trouvé dans le calice du sang au lieu de vin.

L'archevêque de Magdebourg écrivit alors à Sigefride, évêque de Mayence, une lettre dont l'humble langage attestait l'inquiétude des grands de la Saxe ; et il le suppliait de détourner la colère du roi et d'obtenir du moins que, avant de ravager leurs campagnes par la guerre, il fît juger dans une assemblée des grands les torts dont il se plaignait.

Des lettres semblables furent adressées de Saxe à tous les princes qui environnaient Henri ; mais ce roi, plein du souvenir de son injure, et se voyant à la tête d'une nombreuse armée, dit aux Saxons, pour toute réponse, de se rendre à discrétion. Alors ils commencèrent à prendre les armes, sans renoncer à l'espérance de fléchir Henri.

Pendant que les Saxons affaiblis et découragés se disposaient lentement à la résistance, un secours leur était préparé du fond de l'Italie. Grégoire VII avait convoqué dans Rome un concile. Il alléguait pour motifs les troubles malheureux de l'Église et l'audace effrénée de ses ennemis. Il espérait, disait-il, par le courage spirituel autant que par la prudence, forcer les impies de renoncer à leurs entreprises et affermir la religion chrétienne dans sa paix et sa liberté primitives.

On vit bientôt ce qu'il désignait par ces expressions. Dans ce concile, qui s'assembla le 23 février 1075 et dura jusqu'à la fin du mois, le pontife ne se borna point seulement à suspendre quelques évêques d'Allemagne et de Lombardie et à renouveler ses décrets pour le célibat des prêtres : il attaqua directement le pouvoir, qu'exerçaient tous les souverains, de donner l'investiture des évêchés et des abbayes, et il interdit solennellement l'usage même d'un droit dont l'Église depuis longtemps ne blâmait que la vénalité. Cinquante évêques et un grand nombre de prêtres et d'abbés présents au concile proclamèrent le décret suivant :

Quiconque désormais recevra des mains d'une personne laïque un évêché ou une abbaye ne sera pas compté parmi les évêques et les abbés. Nous lui interdisons l'entrée de l'Église et la grâce de saint Pierre, jusqu'à ce qu'il ait abandonné la place qu'il aura ainsi occupée, à la fois par ambition et par désobéissance, péché semblable à l'idolâtrie. Nous statuons de même touchant les dignités ecclésiastiques du second ordre. De plus, si quelqu'un des empereurs, des ducs, des marquis, des comtes ou des autres pouvoirs séculiers ose donner l'investiture d'un évêché ou de quelque autre dignité de l'Église, qu'il sache avoir encouru l'anathème.

En attaquant ce droit des princes, le pontife prévoyait bien quelle lutte il allait engager, et l'on peut croire que son courage et son ambition hésitèrent quelque temps. Entreprenant d'ailleurs cette voie nouvelle, cette revendication pleine de périls et d'obstacles, il lui fallait abandonner un autre projet qui flattait son ardeur, la pensée d'une croisade des princes d'Occident pour délivrer les chrétiens de Grèce et d'Asie. Toutes ses inquiétudes, tous ses désirs, tous ses regrets, éclatent et se mêlent dans une lettre à Hugues, abbé de Cluny, son ancien ami, un des premiers hommes de l'Église d'alors et des plus puissants à la cour et dans les conseils agités de Henri.

Je suis obsédé, lui dit-il, d'une douleur immense et d'une tristesse universelle. L'Église d'Orient s'est éloignée de la foi catholique, et le démon, après l'avoir tuée spirituellement, fait périr les membres qui la composent par le glaive des infidèles pour qu'ils ne puissent se repentir par la grâce divine. Lorsque, par la pensée, je regarde l'Occident, le Midi, le Septentrion, je ne vois presque nulle part d'évêque dont la promotion et la conduite soient légitimes, et qui gouverne le peuple chrétien par l'amour du Christ et non par une ambition temporelle. Quant aux princes séculiers, je n'en connais pas qui préfèrent la gloire de Dieu à la leur et la justice à l'intérêt. Ceux au milieu desquels j'habite, les Romains, les Lombards, les Normands, sont, comme je le dis souvent à eux-mêmes, pires que les juifs et les païens. Et quand je rentre en moi-même, je me sens si fort

accablé par le poids de ma pauvre vie, qu'il ne me reste d'espoir de salut que dans la miséricorde du Christ. Car, si je n'espérais pas arriver à une vie meilleure et servir l'Église, je ne resterais pas à Rome, où j'ai vécu toujours malgré moi depuis vingt ans. Aussi, entre cette douleur qui se renouvelle chaque jour et cette espérance si longtemps différée, battu de mille tempêtes, je meurs plus que je ne vis.

Mais pendant qu'il confiait à son ami ces dégoûts et ces découragements d'une âme ardente, le pontife réclamait de nouveau la Hongrie comme un fief du saint-siège ; ses secrets émissaires animaient le courage des Saxons, et son nouveau décret sur les investitures était porté à tous les rois chrétiens qu'il dépouillait d'une partie de leur pouvoir.

Henri, en recevant ces décrets, sentit le nouveau coup que lui portait le pontife ; mais, occupé de l'expédition qu'il allait entreprendre, il ne voulut ni céder à la nouvelle prétention du pape, ni rompre tout à fait avec lui.

Cependant les chefs restés fidèles aux griefs nationaux des Saxons, avant de laisser éclater la nouvelle rébellion qui se préparait sous leurs yeux, voulurent essayer quelques efforts pour désarmer les ressentiments de Henri et pour intéresser à leur cause le reste de l'Allemagne.

Le jour de Pâques de l'année 1075, comme le roi assistait solennellement à la messe dans la cathédrale de Mayence, un envoyé saxon, porteur de lettres suppliantes pour le roi, les présenta tout à coup à l'archevêque qui montait en chaire, et le conjura pour l'amour de Dieu d'en donner lecture au peuple. Henri défend de commencer cette lecture, et l'envoyé saxon s'efforce de faire connaître en peu de mots le contenu de ces lettres, et supplie tous ceux qui craignent Dieu de ne point venir ainsi ravager la Saxe, avant de savoir si elle est coupable ; mais la voix du messenger saxon est étouffée de toutes parts. Rodolphe et d'autres princes rapprochés alors de la personne de Henri le pressent lui-même de se venger d'un peuple rebelle.

Les Saxons, qui se sentaient encore affaiblis de leur dernière défaite et découragés par la défection de quelques-uns de leurs anciens appuis, essayèrent encore de fléchir Henri par d'autres envoyés ; mais, pour toute réponse, ce prince, en offrant sa grâce à l'archevêque de Magdebourg, demande qu'on lui livre l'évêque d'Alberstadt, Otton, l'ancien duc de Bavière, et les autres principaux chefs. Ceux-ci consentaient à être jugés dans une assemblée des princes réunis de Saxe et de Germanie ; mais le roi voulait les tenir en son pouvoir. Les Saxons, poussés à bout, reprennent donc les armes, et le roi s'avance à Breedingen, où était assemblée son armée.

L'armée des Saxons était à quelques lieues de là, espérant encore la paix. Le roi, par une marche rapide, que lui conseille le duc Rodolphe, les prend à l'improviste, les disperse après un rude combat, en fait un grand carnage et s'empare de leur camp.

On remarqua cependant que du côté du roi il périt plus de nobles et de seigneurs, du côté des Saxons plus de paysans et de soldats. Le roi poursuivit sa victoire, saccagea la Saxe ; les hommes avaient fui dans les forêts, et Henri se disposa à marcher pour les soumettre ; mais, voulant n'avoir rien à craindre de l'Église pendant cette guerre, il fit partir pour Rome deux seigneurs de sa cour qu'il accréditait par cette lettre au pontife :

Sachez, très saint-père, que, m'étant aperçu de la disposition de presque tous les grands de mon royaume à se réjouir de nos discordes plutôt que de notre mutuelle alliance, je vous adresse secrètement ces deux envoyés, que je connais pour hommes nobles et religieux et qui, je n'en puis douter, souhaitent l'affermissement de la paix entre nous. Je désire que personne ne sache ce que je vous mande par eux, excepté vous, madame ma mère, ma tante Béatrix et sa fille Mathilde. En revenant, avec le secours de Dieu, de l'expédition de Saxe, j'adresserai d'autres envoyés choisis parmi mes plus intimes et mes plus fidèles, et je vous exprimerai par eux toutes mes intentions et la vénération que je dois au bienheureux Pierre et à vous.

Les seigneurs chargés de cette lettre étaient en même temps prévenus de rien point s'étonner si la seconde ambassade tardait, mais de prolonger leur séjour et d'attendre qu'elle fût arrivée, parce que le roi l'enverrait sans faute.

Henri, cependant, pressait les hostilités reprises avec tant de vigueur, et, s'avancant à travers la Saxe, il emportait plusieurs villes auxquelles il n'épargna pas les horreurs de l'assaut. Les femmes, réfugiées dans les églises, n'y furent pas à l'abri du viol et du meurtre. Ceux des nobles et des évêques qui n'avaient pas trahi étaient cantonnés dans quelques châteaux, d'où ils envoyèrent de nouvelles ambassades au roi.

L'évêque de Magdebourg, par une lettre à l'archevêque de Wurtzbourg, ministre de Henri, demandait de nouveau que le roi fit, après tant de sang répandu, ce qu'il aurait pu faire avant le combat, qu'il indiquât un lieu et une diète pour juger les griefs qu'il imputait aux chefs saxons : *Que nous puissions*, lui disait-il, *conférer avec vous et les ducs Rodolphe, Berthold et Gottfried, nous sommes prêts à subir, sur tous les points où nous paraîtrons blâmables, le jugement de votre prudence. Jamais on ne vit, même dans un païen, une telle cruauté que de vouloir, lorsque l'on peut soumettre des hommes sans combat et sans péril pour les âmes, les subjuguier par la force et au péril des siens. S'il n'y avait eu dans cette armée, écrivait encore le prélat, que des laïques, peut-être ils épargneraient les églises et les choses ecclésiastiques ; mais, comme il y a parmi eux beaucoup d'évêques, on ne fait grâce à rien.*

Henri, cependant, demeurait inflexible à de telles prières. Rentré vainqueur dans cette même ville de Goslar qu'il avait quittée presque furtivement quinze mois auparavant, il refusa même à ses amis d'accorder la paix à la Saxe. Une autre cause, une nécessité toute matérielle, l'obligea seulement de s'éloigner ; les vivres manquaient pour son armée, le pays était épuisé. Henri se retira dans l'intention de revenir, au mois d'octobre, enlever les blés qu'il laissait mûrir. Ce repos de quelques mois rendit le courage aux Saxons, et, dans cet intervalle, de grands changements survinrent parmi les partisans ou les alliés du roi. Ce prince s'aperçut bientôt que les seigneurs qui venaient de seconder si puissamment ses armes pourraient bien, dans une nouvelle épreuve, ne pas lui prêter le même appui ; sa résolution fut prise dès lors de peser sur la Saxe par un autre côté et avec d'autres auxiliaires. Il se dirige vers les montagnes de la Bohême, habitées par des peuplades féroces, presque toutes païennes encore et moins soumises à son autorité que prêtes à le suivre dans une guerre d'invasion et de pillage ; fortifié de leurs secours, il se jette de nouveau sur la Saxe qu'il dévaste. Les milices du pays, rassemblées à la hâte, marchent contre son armée qu'elles espèrent envelopper. Mais il leur échappe, multiplie ses ravages, repasse en Bohême et s'y trouve au lieu et au jour qu'il a fixés à ses alliés, le 31 décembre 1075, pour s'élançer avec eux à de nouveaux ravages.

Les évêques et les comtes venus à ce rendez-vous étaient encore nombreux. Gottfried, l'époux de Mathilde et le fidèle vassal de Henri, avait surtout amené des troupes brillantes et bien armées. Mais les ducs Rodolphe de Souabe et Berthold de Carinthie ne parurent pas ; ils firent connaître par un message que, touchés de la grâce de Dieu, ils se faisaient scrupule de seconder le roi dans sa colère implacable contre un peuple innocent. Dans leurs principautés et leurs domaines, ils observèrent un jeûne public et firent vœu de ne plus reprendre les armes dans cette guerre.

Affaibli par cette défection nouvelle, Henri se montra moins implacable et consentit enfin, sur la demande réitérée des Saxons, à leur envoyer l'archevêque de Mayence, trois autres évêques de son parti et le duc Gottfried pour les entendre et traiter avec eux. Arrivés au camp des Saxons, les députés du roi déclarèrent aux chefs des rebelles qu'ils devaient une réparation à Henri et ne pouvaient l'accomplir qu'en se livrant à sa merci ; mais que, du reste, ils se portaient garants que le roi ménagerait leur honneur et leur liberté. Les Saxons frémissaient à cette demande, redoutant l'humeur violente du roi, et ayant encore sous les yeux les marques de sa cruauté dans la dernière invasion de la Saxe ; mais ce spectacle même abattait leur courage.

Après avoir longtemps hésité, ils s'en remirent aux députés du roi, et Henri promit, avec serment, de ne rien ordonner contre les chefs saxons sans l'avis et le consentement des princes qui avaient contribué par leurs efforts à sa victoire.

D'une autre part, les députés de Henri jurèrent que les seigneurs de Saxe et de Thuringe ne souffriraient aucun dommage dans leur personne et dans leurs fiefs ; et qu'aussitôt qu'ils auraient, par leur reddition volontaire, satisfait à la majesté du roi de Germanie, ils seraient rendus à leur liberté et à leur patrie, sans rien perdre de leurs privilèges.

A ce prix, et malgré leur défiance, malgré le désespoir de leurs plus zélés partisans, les chefs des Saxons consentirent enfin à se remettre dans les mains de Henri.

C'était la fin de la guerre et le plus beau triomphe pour le jeune roi : la soumission se fit avec solennité.

Le roi, entouré de ses évêques et de ses princes, était assis au milieu d'une vaste plaine, près de la ville de Spire ; ses troupes étaient rangées à quelque distance, laissant libre un assez vaste espace que l'on ne pouvait traverser sans être en vue de toute l'armée royale. Là s'avancèrent successivement les princes de Saxe et de Thuringe, l'archevêque de Magdebourg, l'évêque d'Alberstadt, l'ancien duc de Bavière, Otton, tous les autres chefs et nobles qui avaient pris part à la guerre, et ils vinrent se rendre au roi. Henri les reçut et les remit à la garde des divers princes dont il était entouré ; mais bientôt après, au mépris de ses serments, il les exila la plupart en Bavière, en Bourgogne, en Lombardie, et s'empara de leurs terres pour les distribuer à ceux des siens dont il était le plus content ; il dépouilla même quelques seigneurs saxons qui n'avaient pas pris part au soulèvement de leur pays, et enrichit de leurs dépouilles plusieurs favoris, surtout Ulrich de Cosheim.

Ensuite, après s'être assuré des villes et des châteaux qui restaient à la Saxe, il congédia son armée et revint célébrer sa victoire dans la ville de Worms.

Ce succès, dont Henri ne tarda pas d'abuser, avait abattu l'orgueil des vassaux jaloux de son pouvoir, et Grégoire VII lui-même parut adoucir son langage avec

le jeune prince victorieux. Il lui écrivit pour le féliciter de son zèle à réprimer la simonie et à maintenir le célibat des prêtres. Il lui donna ce titre d'Empereur déjà contesté, et, en marquant son intention de finir les débats qui pourraient les diviser encore, il employait ces affectueuses paroles : Je suis prêt à t'ouvrir le sein de l'Église romaine, à te recevoir comme un frère et comme un fils, et à t'offrir le secours qui t'est nécessaire, ne voulant rien de toi, sinon que tu prêtes l'oreille aux paroles de l'Église. Le pontife ajoutait : Si l'orgueil des Saxons qui vous résistaient injustement vient de se briser devant vous par le jugement de Dieu, il faut s'en réjouir pour la paix de l'Église, et s'en affliger parce que le sang de beaucoup de chrétiens a coulé. Occupez-vous, dans cette occasion, de défendre la justice et l'honneur de Dieu plutôt que de pourvoir au vôtre, car tout prince peut, avec plus de sécurité, punir mille impies pour la cause de la justice que frapper du glaive un seul chrétien pour la cause de sa propre gloire.

Malgré ce langage amical, Grégoire poursuivait avec hauteur la déposition de plusieurs évêques d'Allemagne, accusés de violence ou de simonie, mais coupables surtout à ses yeux de fidélité pour Henri.

Hermann, évêque de la forte ville de Bamberg, avait, durant la guerre de Saxe, servi la cause de Henri de ses richesses et de ses exhortations publiques. Grégoire VII, profitant d'une querelle qui s'était élevée entre ce prélat et les chanoines de son Église, lui donna tort et l'interdit. Hermann s'étant abstenu de l'autel, mais restant maître de l'évêché, Grégoire VII pressait Henri de le chasser. Ce prince y consentit ; mais il remplit la place vacante par un prêtre de son choix et qui lui était dévoué. Un tel acte indiquait assez que le jeune roi vainqueur ne voulait pas reconnaître le dernier décret du pape sur l'investiture des dignités ecclésiastiques. En effet, il n'était plus question de l'ambassade que Henri, à la reprise des troubles de la Saxe, avait promis d'envoyer à Rome. Au lieu de la négociation secrète et tout amiable qu'il avait paru désirer, il voulait maintenant discuter en public les prétentions de l'Église romaine, et se croyait assez puissant pour les repousser. Henri marqua dès lors cette intention à Béatrix et à Mathilde, comme à ses deux vassales en Italie. En même temps Gottfried, par l'ordre de ce prince, faisait de nouvelles instances pour appeler près de lui Mathilde.

Le rôle qu'avait eu Gottfried dans la rapide expédition de Saxe pouvait tenter un moment l'orgueil de Mathilde. Cet époux difforme et dédaigné s'était couvert de gloire ; l'offre que faisait Henri de négocier publiquement avec le pape semblait d'ailleurs juste et naturelle. Les deux princesses l'appuyèrent auprès du pontife, dans une lettre où elles le consultaient en même temps sur la réponse qu'elles devaient faire à Gottfried. Grégoire s'offensa presque de cette lettre, qui lui parut un signe de doute de faiblesse. **Nous ne sommes pas peu surpris, répondit-il, que vous ayez cru pouvoir consulter sur les choses dont vous nous parlez dans votre lettre.**

Transcrivant alors les expressions mêmes que le roi lui avait adressées par ses premiers envoyés encore présents à Rome et cette demande formelle d'une négociation amicale et secrète : **Nous sommes profondément étonnés, dit-il, qu'il ait si fort changé d'avis et veuille maintenant publier ce qu'il avait dessein de cacher. Cela donne à penser qu'il ne veut pas du tout d'une paix que maintenant il propose de faire en présence de ceux auxquels il voulait auparavant la cacher, et qui, disait-il lui-même, avaient plus de joie de nos discordes que de notre union. Sachez donc que nous ne consentirons pas à sa demande, parce que cette**

nouvelle invention, commode pour ses intérêts, ne paraît point honorable au bienheureux Pierre et à nous.

Que s'il revient à sa première pensée, elle nous paraît salubre et bonne à suivre. Quant aux conseils que vous nous demandez sur la réponse que vous devez faire à Gottfried, en vérité nous ne saurions quel parti vous indiquer après que cet homme a rompu si ouvertement les serments qu'il vous avait faits, et lorsque nous croyons impossible de se fier à ses promesses. Cependant, si vous pouvez faire avec lui quelque convention qui ne s'écarte pas de la règle prescrite par les saints Pères, je l'approuve. S'il en est autrement, nous désirons que vous sachiez bien qu'il n'est pas possible de rompre ou d'affaiblir l'affection par laquelle Dieu a voulu nous unir. Partant, si Gottfried vous aime, nous l'aimerons ; mais si, par sa faute, il vous a prises en haine, nous, en vous aimant de tout notre pouvoir, comme nos filles chéries, nous lui résisterons avec la faveur de Dieu¹.

Grégoire, en rejetant les nouvelles propositions de Henri, songeait dès lors à l'attaquer ouvertement au prochain concile ; son langage devenait plus hardi et plus menaçant pour l'Empereur. Uniquement occupé de le combattre, il se relâchait de sa rigueur envers les évêques de Lombardie qu'il avait excommuniés. Il écrivit à Thédald, nouvel archevêque de Milan, nommé par Henri, pour lui faire espérer la confirmation de sa dignité s'il se rendait à Rome. Pour la sûreté de son voyage, il lui offrait la protection de Béatrix et de Mathilde dont il fallait traverser les États. Il lui promettait la liberté du retour, mais en lui défendant de se faire consacrer. Il l'avertissait que la force des rois et des Empereurs et tous les efforts des mortels, en présence des droits apostoliques et de la toute-puissance de Dieu, ne sont qu'une étincelle et une paille légère.

Dans la colère qui lui dictait ces paroles, Grégoire VII, instruit que Henri venait encore de disposer des évêchés de Spolète et de Fermo, envoie deux légats pour sommer le roi de comparaître au prochain concile : Henri, tout-puissant au milieu de la Saxe soumise, était revenu dans Goslar célébrer les fêtes de Noël.

Il y avait mandé les princes du royaume pour délibérer avec eux sur le sort des chefs saxons ; et il profitait de leur présence pour leur faire jurer solennellement de ne reconnaître jamais d'autre roi que son fils Conrad, encore tout enfant.

Otton, ancien duc de Bavière, et si mêlé aux troubles de la Saxe qu'il avait soulevée en y trouvant asile, venait se soumettre à Henri et lui amenait ses deux fils pour otage. Il en était bien accueilli et parut bientôt fort avancé dans la confiance et la faveur du prince, car Henri, tant accusé, n'était pas implacable. Il continuait cependant à régir dans son royaume d'une volonté absolue les affaires ecclésiastiques comme toutes les autres, et il ne paraissait disposé à rien céder de ce pouvoir que les récents décrets de Grégoire VII revendiquaient avec tant de hauteur touchant l'investiture des dignités et des bénéfices de l'Église. Cet ordre de choses suivi dès longtemps choquait peu les esprits ; et dans le peuple et le clergé on s'y prêtait de soi-même en sollicitant, à chaque vacance d'évêchés ou d'abbayes, le choix du souverain. A ce moment même, des députés de la bourgeoisie et du clergé de Cologne venaient lui demander l'autorisation d'élire un archevêque pour remplacer le célèbre Hannon, mort depuis peu de temps, après avoir occupé une si grande place à la cour de l'impératrice Agnès et durant la minorité du jeune roi.

¹ Cette lettre est de septembre 1075.

Ce fut au milieu de ce concours d'hommages à la puissance de Henri, et sur le lieu même de ses récentes victoires, que les légats du pape se présentèrent et qu'ils le citèrent à comparaître le premier lundi de la seconde semaine de carême au concile de Rome, sous peine, s'il y manquait, d'être retranché du sein de l'Église.

A cette menace inattendue, Henri, jeune et fier, ne peut contenir son indignation ; il fait chasser avec insulte les légats, et, résolu de rendre outrage pour outrage, il ordonne, à son tour, de convoquer dans Worms, pour le troisième dimanche avant le carême, un concile de tous les évêques et abbés de son royaume, afin d'aviser avec eux à la déposition du pontife romain¹.

Par une rencontre singulière, à l'époque et presque au jour même où le pape faisait menacer Henri dans Goslar, lui-même, au milieu de Rome, était arraché du sanctuaire. Tandis que le pape fulminait au loin ses anathèmes, il était mal en sûreté dans son Église, et ce n'est pas un des moindres contrastes de sa vie que de le voir attaquer avec tant de hauteur le roi d'Allemagne, imposer tribut à Guillaume le Conquérant et demeurer exposé dans Rome au premier coup de main d'un brigand. Mais de tels désordres, représaille odieuse de la fermeté du pontife, dépendaient d'une cause plus générale.

Ils tenaient moins encore à la rude licence du moyen âge qu'à la nature même du pouvoir pontifical, puissance toute d'imagination et de foi, sans force matérielle, idole adorée au loin, faible et vulnérable dans son temple. Notre civilisation même ramène trop souvent ces accidents des temps barbares pour qu'on ait peine à les comprendre dans le passé. Pendant plusieurs siècles, les barons romains, c'est-à-dire les descendants de quelques chefs goths ou de quelques familles indigènes entées faussement sur des noms antiques, mais possédant des châteaux voisins de Rome, avaient souvent rançonné l'Église et troublé les élections.

Depuis qu'il n'y avait plus d'empereur ni de roi Théodoric, un comte de Toscanelle ou de Tibur, aidé de quelques centaines d'hommes d'armes, avait parfois disposé de la tiare, ou emprisonné le prêtre qui osait la recevoir en dépit d'eux.

La domination des rois de Germanie, survenus comme de plus redoutables suzerains et de plus puissants Barbares, n'avait pas détruit cette féodalité de la campagne de Rome. Elle apparaissait par intervalle dans l'éloignement des lances allemandes. Souvent elle offrait ses services aux rois de Germanie, et s'en faisait payer par l'impunité du pillage. Cependant elle allait s'affaiblissant depuis que des principautés bien autrement puissantes, celle du margrave Boniface et de Béatrix, et celle des chefs normands, s'étaient élevées dans la Toscane et la Calabre.

Devant cette puissance, les châtelains suburbicaires, d'opresseurs devenus factieux, se bornaient à quelques exactions armées et à quelques violences dans la ville. Durant les troubles antérieurs à Grégoire VII, un d'eux, Cenci, fils d'Étienne, ancien préfet de Rome, s'était signalé par son audace et ses rapines. Profitant du pouvoir de son père, il avait fait bâtir, au milieu même de la ville, une tour fortifiée². Plus tard il continuait d'occuper ce poste, et comme autrefois Catilina, attirant à lui les gens désespérés, les hommes perdus de dettes et prêts

¹ Lamb. Schaj nab., p. 233.

² *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 121.*

au crime, il s'était fait, dit la chronique¹, une garnison de tous les hérétiques et de tous les méchants du pays.

Accusé du meurtre d'un de ses oncles dont il avait forcé et démoli la maison², il avait été ex-communicé dès le commencement du pontificat précédent, à la demande d'Hildebrand, qui déjà répondait de tout et faisait tout³. Ayant pris la fuite avec deux de ses partisans, dont la chronique a conservé les noms, Bertramn et Nicolas, il s'était réfugié à la cour de Henri⁴, il avait servi la cause de l'antipape Cadaloüs, était rentré avec lui dans Rome et avait fait la guerre de rue en rue contre les troupes du duc Gottfried et de Béatrix, qui ramenaient le pape Alexandre. L'antipape Cadaloüs enfin repoussé et mort en exil, Cenci, favorisé par sa parenté dans la noblesse romaine, avait obtenu de revenir à Rome en faisant au pape serment de garder la paix⁵. Remis en possession de sa tour à l'entrée du pont de Saint-Pierre, il y jeta bon nombre d'hommes d'armes, et il prétendit exiger de tout passant chargé de marchandises un droit de péage⁶.

Cette vaste étendue de l'ancienne Rome, où se perdait le peuple nouveau, ces solitudes au milieu de la ville et en même temps ces maisons fortifiées dont elle était remplie devaient y rendre toute espèce d'attentat facile, et expliquent les brigandages, les troubles, les essais de guerre civile dont elle était souvent le théâtre. Nul ordre, nulle garde régulière, partout la misère ou la violence abritée ou enhardie par les ruines qui couvraient le sol de Rome.

L'esprit de l'Église romaine, d'abord, avait vu sans regret ces destructions matérielles, cet encombrement de débris qui attestait d'autant mieux la chute du paganisme. Dès la fin du quatrième siècle, un pape était accusé d'avoir aidé à la démolition de l'enceinte sacrée de l'ancienne Rome et des murs qui la protégeaient. Ensuite l'Église souveraine dans Rome ne fit, pendant plusieurs siècles, aucun effort pour épargner aux monuments païens les dévastations du temps et des barbares. Ce qu'il y avait de souvenir de l'art antique ou plutôt d'imitation de l'art byzantin ne s'appliquait qu'au service du culte chrétien, à la transformation des temples païens en chapelles chrétiennes. Le Capitole seul fut relevé de ses ruines, et un seul des palais impériaux conservé en devenant le palais de Latran, comme le Panthéon devenait l'église de Sainte-Marie-aux-Martyrs. Hors de là, le zèle religieux même aidait à l'incurie barbare du siècle. Un écrit presque contemporain de Grégoire VII célèbre comme un spectacle agréable aux yeux cette ruine, dit-il, des palais impériaux et d'autres merveilleux édifices qui représente aux fidèles la ruine de Jéricho, tandis que les édifices ecclésiastiques, accrus de jour en jour et resplendissants de marbre et d'or, montrent visiblement la maison de Raab, seule debout et sauvée, c'est-à-dire l'Église appuyée sur la foi et sur le nom de saint Pierre.

Le même écrit atteste par de curieux détails l'anarchie guerrière si fréquente alors. Seuls entiers parmi les édifices publics, les Églises, les monastères de la ville étaient gardés comme des places fortes, souvent crénelés et surmontés de machines de guerre ; on y voyait porter des amas d'armes et de pierres comme en un lieu tout proche des Sarrasins, dit l'auteur, et afin que cet appareil, même dans les faibles mains d'hommes contemplatifs, effrayât les barbares qui ne

¹ *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 121.*

² *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 121.*

³ *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 121.*

⁴ *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 121.*

⁵ *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 122.*

⁶ *Vit. Greg., a Paulo Bernriedensi, apud Henscheniuin, maii, t. VI, p. 122.*

manquaient pas d'assaillir ces lieux sacrés s'ils les savaient sans défense. Enfin, dit encore le même auteur, présent à Rome du temps d'Innocent III, souvent sur les murailles apparaissaient des prêtres et des moines portant cuirasses et boucliers, et lançant des dards et des quartiers de roche pour repousser l'ennemi, et, sans intention homicide, imprimer aux barbares une terreur qui les sauvât d'eux-mêmes.

Les Barbares, dans le langage énergique de ce témoin du temps, n'étaient autres que la tourbe et les gens perdus, souvent à la solde de ceux qu'il appelle ailleurs les capitaines romains, tels qu'était entre autres ce Cenci dont nous parlons. Cela seul, cependant, n'expliquerait pas toute l'audace de cet homme et sa singulière usurpation. Il faut y voir encore l'abus de quelque privilège ancien et une marque de l'importance qu'il tirait de sa parenté féodale et de ses richesses.

Mais quels que fussent ce privilège et cet ascendant, Grégoire VII, maintenant maître en son nom, ne pouvait tolérer d'indignes désordres qu'il avait déjà réprimés sous un autre pontife, et quand tout se brouillait du côté de l'Allemagne, le patronage qu'en avait reçu Cenci, l'asile que naguère il y avait cherché rendaient son audace dans Rome plus insupportable.

Grégoire VII n'hésite donc pas à frapper en lui un des derniers et le plus redoutable de ces barons romains qui avaient si souvent conspiré contre la papauté. Après avoir épuisé les religieuses réprimandes et les anathèmes, il donne l'ordre au préfet de Rome de se saisir du rebelle. Le préfet de Rome, selon le droit public du temps, était un magistrat revêtu d'une juridiction militaire et civile, lié envers le pape auquel il rendait hommage ; et envers l'Empereur dont il recevait les insignes de sa puissance, un glaive nu pour en user contre les malfaiteurs qu'il ferait arrêter, juger et exécuter dans l'éloignement du prince, les vacances de l'Empire et les minorités. Ce droit d'investiture devait être fort affaibli, et le préfet était choisi et maintenu par le pape. L'homme qui remplissait alors cette charge, du même nom et selon toute apparence de la même famille que Cenci, était un pieux personnage qui portait si loin le zèle du Seigneur, que, laïque et chevalier, il avait parfois exercé dans l'Église le ministère de la parole évangélique¹. Nous avons encore deux lettres de Pierre Damien à ce magistrat, évidemment l'homme lige et l'officier du pape bien plus que de l'empereur. Dans l'une de ces lettres, l'éloquent évêque d'Ostie, d qui la voix avait manqué pour prêcher le peuple le jour de l'Épiphanie dans l'église Saint-Pierre, félicite le préfet Cenci d'avoir pris devant lui la parole à sa place, et, le comparant aux deux conducteurs du peuple d'Israël, Moïse et Aaron, pour sa sévère équité sur son tribunal et ses pieux enseignements dans le temple, il le nomme le père de la patrie et le défenseur de l'Église². Plus tard, dans une autre lettre, il l'avertit de modérer ce goût excessif de l'oraison ecclésiastique dont Cenci avait sans doute trop renouvelé l'épreuve ; il lui rappelle l'importance de ses fonctions séculières et lui recommande de ne pas négliger, par amour de la contemplation spirituelle, la police de ce peuple innombrable qui lui est confié, et de ne pas sacrifier à ses satisfactions particulières le salut commun de la foule qui attend la justice.

Quoiqu'il en soit, Grégoire VII jugea bien d'abord ce qu'il pouvait commander au pieux dévouement d'un tel homme du même coup d'œil qui, pour ambassadeur près de Guiscard, lui fera choisir un ermite, ancien chevalier de haut lignage, portant un cilice de fer sous sa robe. Il oppose au brigand patricien le mystique

¹ Pet. Damian. *Epist.*, t. I, p. 334.

² Petri Damiani, *Epist.*, t. I.

préfet, et celui-ci, sans égard pour sa parenté et pour la complicité bienveillante des nobles romains, arrête à force ouverte Cenci et le jette dans un cachot.

Frappés de ce coup hardi, plusieurs des nobles romains qui, dans l'impunité de Cenci, réclamaient un droit pour eux-mêmes, vinrent supplier le pape d'épargner au moins sa vie. Grégoire, bien éloigné des rigueurs sanglantes de son premier patron Grégoire VI, ne laissa jamais, malgré sa sévérité et ses fréquents périls, exécuter contre aucun de ses ennemis une sentence de mort. Après avoir exigé du factieux serment sur les reliques de saint Pierre qu'il amenderait sa vie, et reçu la caution de quelques-uns de ses parents accrédités dans Rome, il le remit en liberté, et fit seulement occuper sa principale forteresse¹. Désespéré de cet affront qui abattait son parti dans Rome, Cenci s'en bannit aussitôt pour chercher partout des alliés et une vengeance. Il s'adressa d'abord aux principaux excommuniés des derniers conciles, se présentant au duc Guiscard en Calabre et envoyant un de ses fils à Ravenne pour conférer avec l'archevêque Guibert, dont la rivalité haineuse était déjà connue. Mais Guiscard, tout brouillé qu'il était avec le pape, et tout en se réservant l'occasion de quelque pillage sur les terres de l'Église, n'avait garde de violer de ses propres mains Bette chaire de saint Pierre dont il attendait plus tard la consécration pour ses conquêtes et le titre de sa force. Il reçut la personne et les projets de Cenci avec le dédain d'un usurpateur habile pour un aventurier vulgaire. L'archevêque n'avait rien à entreprendre ouvertement contre le pape, au milieu des habitants de Ravenne où sa voix était moins puissante que celle de leur compatriote Pierre Damien, si zélé pour l'Église romaine. Mais il reçut avec faveur le fils de Cenci, et sa présence à Rome, quelques mois après, fit penser qu'il était là pour recueillir le fruit d'un complot que son ambition avait approuvée.

Cenci, cherchant encore un plus haut appui, avait écrit en Allemagne pour se plaindre au roi des persécutions souffertes, disait-il, pour sa cause, et pour lui offrir de lui amener, pieds et poings liés, le pape, son implacable ennemi². C'était, avec les inévitables ressemblances qui viennent dans l'histoire du monde, quelque chose comme ces projets d'enlèvement sous chance d'assassinat que des aventuriers sans patrie complotent parfois contre un prince nouveau et qu'ils vont proposer aux puissances rivales.

On ne sait quelles furent les réponses et les encouragements de Henri. Près d'un an, s'était écoulé depuis le départ et le bannissement de Cenci. Sous la protection secrète de Guibert et avec l'appui des partisans de l'empire en Italie, il employa ce temps à ramasser de l'argent et des armes, à réunir des mécontents et des bandits et à entretenir des intelligences dans Rome. Toute idée de révolution républicaine n'était pas étrangère à ses projets, ou du moins à son langage. Il promettait à ses complices, dit un chroniqueur, des biens incroyables, la liberté et un gain immense³. Toutefois rien ne paraissait encore. Rome, délivrée de l'audace des malfaiteurs par le bannissement du plus redoutable, était plus paisible que de coutume. Grégoire célébrait avec sécurité les cérémonies saintes, se montrait souvent au peuple, prêchait dans les églises, visitait les plus humbles réduits des pauvres et remplissait tous les devoirs de chef et de pontife.

¹ *Vit. Greg., a Paul. Bernried., apud Henschenium, maii, t. VI, p. 122.*

² *Vit. Greg., a Paul. Bernried., apud Henschenium, maii, t. VI, p. 122.*

³ *Paul. Bern., ap. Act. Sanct.*

La veille de Noël 1075, il était allé, selon l'usage, célébrer l'office dans l'église de Sainte-Marie Majeure, sur le mont Esquilin, quartier de Rome, alors réputé dangereux, habité par des gens très pauvres et fréquenté par les pâtres vagabonds de la campagne romaine. Élevée sur les ruines d'un temple de Diane, au lieu où furent les jardins de Mécène, la basilique de Sainte-Marie Majeure, la seconde des patriarcales de Rome, avait été agrandie et ornée sous le pape Sixte III, qui en fit la dédicace avec cette inscription : **SIXTE À LA DIVINITÉ PROTECTRICE DU PEUPLE**. On y vénérât un antique tableau de la Vierge, portant sur son bras gauche son divin enfant. Cette image, disait-on, venue de l'Orient, avait été peinte par l'apôtre saint Luc¹ ; on lui attribuait des miracles ; on racontait que, promenée dans la ville, au temps du pape saint Grégoire, elle avait subitement conjuré le fléau d'une peste. Nulle église dans Rome n'était plus chère à la dévotion populaire. Sainte-Marie, depuis le cinquième siècle, était chaque année, la veille de Noël, visitée par un grand nombre d'habitants qui, se pressant à la messe pontificale, passaient la nuit entière dans les chants et les prières. Mais cette fois la solennité n'avait attiré avec les prêtres qui suivaient le pape qu'un petit nombre de laïques. Un long et violent orage, qui parut aux imaginations du temps la menace d'un nouveau déluge, avait retenu beaucoup de familles dans leurs maisons². Les voisins s'étaient à peine visités pendant le jour ; et peu de fidèles, par cette nuit pluvieuse et noire, avaient fait le pèlerinage de Sainte-Marie Majeure, dans un quartier dangereux, à travers des rues impraticables.

Cependant, à l'heure de minuit, le pape, revêtu de ses saints ornements, célébrait la messe dans la chapelle de la Crèche ; il venait de communier avec le clergé qui l'assistait ; le reste des fidèles communiait encore et le pape n'avait pas dit l'oraison dernière³ ; tout à coup des cris menaçants éclatent au dehors, l'église est envahie par des hommes couverts de fer, qui, l'épée à la main, s'élançant par toutes les portes, courent à l'autel, renversent, brisent les balustres du chœur, mettent leurs mains sanglantes sur le pape. C'étaient Cenci et sa bande qui, avertis et secondés par les gens du voisinage, ayant des chevaux prêts aux portes de l'église, avaient tenté ce coup de main sacrilège. Dans leur emportement, un d'eux blesse le pape au front ; puis ils l'arrachent de sa messe inachevée et l'entraînent, l'outragent et le frappent, sans qu'il dise un seul mot, qu'il résiste, ou qu'il demande grâce⁴, calme, intrépide, les yeux levés au ciel. Enfin, l'ayant dépouillé du pallium, de la chasuble et de la tunique, ne lui laissant qu'un vêtement sur le corps, ils le jettent, en croupe derrière un des leurs, comme un brigand garrotté qu'on emmène⁵. Fuyant alors de toute la vitesse de leurs chevaux vers un quartier de la ville où Cenci avait encore aux mains d'un complice fidèle une tour fortifiée, ils s'y renferment avec leur chef et leur prisonnier.

Cependant les prêtres et ses fidèles échappés de ce tumulte remplissent la ville de leurs cris d'effroi. On sort des maisons ; les torrents de pluie et le violent orage avaient cessé. Dans les places et les rues, sur les larges dalles inclinées, les amas d'eau disparaissaient rapidement, le ciel était redevenu serein⁶, l'ouragan s'était apaisé, et de toutes parts brillaient des torches et des feux.

¹ *Basilicæ S. Mariæ majoris descriptio*, p. 242.

² *Vit. Greg., a Paul. Bern., apud Act. Sanct.*, t. VI, p. 122.

³ *Berthold. Const. Chronic.*, p. 29.

⁴ *Vit. Greg., a Paul. Bern., maii*, t. VI, p. 123.

⁵ *Vit. Greg., a Paul. Bern., maii*, t. VI, p. 123.

⁶ *Vit. Greg.*

On se racontait avec horreur les attentats de la nuit, l'église de Sainte-Marie profanée, l'enlèvement ou l'assassinat du pontife ; car on ne savait ce qu'il fallait craindre encore. Les prêtres couraient d'église en église, dépouillant les autels et cachant les vases sacrés. Comme dans l'attente d'une profanation universelle, les autres habitants prennent les armes. Tout le reste de la nuit, dans la vaste étendue de cette Rome qui, malgré ses ruines, ses pertes, ses déserts intérieurs, comptait encore bien des milliers d'habitants, les trompettes sonnent, les cris d'alerte retentissent ; on place des postes, on garde les issues et les brèches des murailles, de peur que le pontife, s'il vit encore, ne soit emmené au dehors par ses ravisseurs¹.

En même temps la foule se porte au Capitole², par cet instinct de grandeur qui restait aux Romains, et l'assemblée d'un peuple libre se renouvelle dans cette convocation tumultueuse de chrétiens indignés. Là, on apprend par divers témoignages que le pape est vivant, qu'il est prisonnier dans une tour de la ville aux mains du mauvais châtelain Cenci, de l'ami du roi d'Allemagne, qui pour ses péages avait rançonné les pèlerins et les marchands.

A cette nouvelle, le peuple pousse à la fois des cris de colère et de joie. Cette longue nuit de décembre était achevée, le jour paraissait, et tout devenait plus certain et plus facile. Riches et pauvres, nobles et peuple, dit la chronique, marchent vers la forteresse qu'on nomme, de tous côtés, le repaire de l'antéchrist. Quelques-uns des aventuriers de Cenci en défendaient les premières approches ; ils sont attaqués, mis en fuite et se rejettent dans l'enceinte fortifiée, auprès de leurs camarades. La foule alors en forme le siège, car seule elle semble agir pour cette délivrance, comme dans une sédition, par la fureur de tous et sans chef désigné. On apporte des machines de guerre ; on bat les murs à coups redoublés ; on allume des feux sous les portes³ : tous s'acharnent à l'envi. Le rempart extérieur cède et s'écroule, et le peuple irrité est aux pieds de la tour.

Pendant l'assaut, le pontife, jeté d'abord dans une chambre de cette forteresse, y recevait à la fois des soins extraordinaires et des outrages. Un habitant de la ville, et une femme de noble naissance s'étaient introduits avec les ravisseurs, et là, oubliés dans la confusion du combat, cet homme couvrait de fourrures le pontife souffrant du froid de la nuit, et réchauffait sur son propre sein les pieds glacés du vieillard⁴. La femme, avec un zèle plus tendre encore, lavait et pansait sa blessure, en accusant les ennemis de Dieu, les meurtriers sacrilèges dont elle était entourée ; puis, versant des larmes, elle baisait avec religion la poitrine, les cheveux, les vêtements du vieillard. Ce spectacle rappelait aux imaginations du temps les soins de Magdeleine pour le Sauveur⁵. Mais au même lieu, à la même heure, une autre femme, la sœur de Cenci, vint accabler le pontife de malédictions et d'injures⁶.

Cenci lui-même, l'épée levée, avec d'horribles imprécations⁷, voulait arracher au pape un ordre de livrer son trésor et ses châteaux ; mais Grégoire demeurait inaccessible à toute menace ; un serviteur de Cenci, imitant son maître, jurait en

¹ *Vit. Greg.*

² *Vit. Greg.*

³ *Vit. Greg., a Paul. Bern., maii, t. VI, p. 123.*

⁴ *Vit. Greg., a Paul. Bern., maii, t. VI, p. 123.*

⁵ *Vit. Greg., a Paul. Bern., maii, t. VI, p. 123.*

⁶ *Vit. Greg., a Paul. Bern., maii, t. VI, p. 124.*

⁷ *Berthol. Constant. Chronicon., p. 29.*

blasphémant qu'il couperait la tête au pape avant la fin du jour. Le sort du combat punit bientôt la brutalité de cet homme : ayant paru sur les créneaux, il tomba mortellement blessé à la gorge d'une javeline lancée d'en bas, et sa mort fut aux yeux de ses compagnons mêmes un signe de la colère céleste.

Cenci, embarrassé de ce qu'il a fait, craignant que la forteresse ne soit bientôt prise d'assaut par le peuple en fureur, vient se jeter aux pieds du pape et avec une componction de scélérat, si commune et si facile dans les mœurs superstitieuses et barbares, il supplie le pape de le délivrer de son péché, de lui donner l'absolution : *Je suis un parricide, dit-il, j'ai violé le sanctuaire de la mère de Dieu, et la crèche du Sauveur ; je t'en ai arraché, toi, mon père et mon seigneur apostolique ; protège-moi, fais-moi miséricorde, inflige-moi quelque pénitence, et apaise, comme tu le sais faire, le peuple soulevé contre moi par un juste jugement de Dieu. Tout souillé que je suis, reçois-moi dans tes saintes mains, et donne-moi ce jour-ci pour faire pénitence.* En disant ces mots, cet homme restait prosterné devant le pape.

Grégoire alors lui rappelle sévèrement tant d'avis qu'il lui avait autrefois fait donner par des hommes pieux, tant de reproches qu'il lui avait adressés lui-même avec une si longue patience.

Cependant, lui dit-il, la porte de la vie peut « encore s'ouvrir pour toi, si tu te convertis de cœur.

Cet homme se jeta de nouveau contre terre, promettant d'accomplir sans délai la pénitence qui lui serait imposée.

Alors Grégoire, avec le même calme que s'il eut été dans le palais de Latran : *L'injure que tu m'as faite à moi, je te la pardonne en père ; mais ce que tu as commis contre Dieu, la mère de Dieu et les apôtres, ou plutôt, l'Église entière, il faut l'expié ainsi que je te l'ordonne : tu iras d'abord à Jérusalem, et ensuite, si tu survis et reviens de là, tu te remettras sous ma main, afin de retrouver s'il est possible la grâce de Dieu, et après avoir été un exemple de perdition, de devenir un exemple de repentir.*

Cenci promit de faire toutes les expiations et toutes les pénitences ; et le pape, s'avançant alors vers une des fenêtres de la tour, parut aux yeux des assiégeants, et, les mains tendues, il leur faisait signe de s'apaiser et d'envoyer vers lui dans la tour quelques-uns de leurs chefs.

Transportés à cette vue, presque tous croient que le pontife les appelle à son secours. Ils redoublent d'efforts pour arriver jusqu'à lui ; on escalade les fenêtres qu'abandonnent les brigands découragés ; on pénètre jusqu'au pontife, et il est ramené sur les bras de ses libérateurs devant le peuple qui versait des larmes de joie ; mais alors, quand on vit sur lui les marques de violence, les taches de sang¹, on fut saisi d'horreur, on poussa mille cris lamentables.

Dans ce trouble, dans l'agitation de son péril, de sa blessure, de sa délivrance, le pape n'a qu'une pensée : d'aller, avant tout, à l'église de Sainte-Marie Majeure d'où il a été arraché, reprendre la cérémonie sainte interrompue par l'attentat de Cenci. Un peuple immense le suit à l'autel, et là, faible, épuisé, mais soutenu de plus haut, cette messe solennelle qu'il avait commencée à la première heure du

¹ *Vit. Greg. Paul. Bern.*, t. VI, p. 124.

jour, il l'achève vers le soir¹, prononce des actions de grâces et bénit la sainte victoire du peuple. Ensuite il va se reposer dans le palais de Latran.

Le peuple, maître de la tour, avait d'abord épargné les satellites de Cenci par l'ordre du pape. Mais on fit bientôt une recherche sévère des complices de cet attentat. Un grand nombre eurent le nez coupé et furent bannis de Rome.

On confisqua les biens ; ce qui atteste qu'il n'y avait pas seulement dans ce complot des brigands aventuriers, mais aussi plusieurs de ces nobles romains, gênés par le pouvoir pontifical.

Cenci, protégé sans doute par le pardon apostolique qu'il avait obtenu, sous promesse de pénitence, s'était échappé avec sa femme, sa sœur, ses frères et ses fils, pendant que le pape célébrait l'office d'actions de grâce².

Mais sa componction ne dura pas plus que son péril. Le pape le somma de comparaître dans le délai fixé pour la pénitence ; mais lui, retiré dans un château voisin de Rome, ne répondit que par des courses et des pillages sur les domaines de l'Église. Le pape le fit excommunier par l'évêque de Préneste, dans le diocèse duquel était son nouveau repaire ; mais cet homme, qui n'avait plus à craindre la fureur du peuple de Rome, soulevé pour la défense du pape, s'inquiéta peu de ce nouvel interdit et continua ses brigandages jusqu'à l'époque où il alla rejoindre le camp de Henri, attestant par là, ce semble, la mission qu'il en avait reçue ou qu'il avait cru remplir pour lui.

Cependant le calme était rétabli dans Rome ; et autorité du pontife y semblait mieux affermie que jamais par le dévouement populaire.

Mais, en même temps, on avait vu quel était le faible de cette puissance si impérieuse et si redoutable au dehors.

Sans armée, sans gardes, cette souveraineté spirituelle qui s'élevait au-dessus de tous les trônes pouvait donc être en un moment surprise et enlevée de son sanctuaire. Le victorieux Otton n'était pas nécessaire pour cela : un brigand suffisait. Même en excitant l'indignation, l'attentat de Cenci pouvait au loin affaiblir dans les esprits la majestueuse inviolabilité du pontife. C'est par là, sans doute, qu'il faut expliquer le silence que Grégoire VII garda sur ce singulier événement. Il ne fit retentir dans la chrétienté aucune plainte, aucun anathème. Il ne désigna personne comme l'instigateur ou le complice de Cenci.

Cette réserve est surtout remarquable dans une lettre qu'il adressait à Henri le 6 des ides de janvier 1076, treize jours seulement, après la nuit fatale de Noël, et lorsqu'il ne devait pas être encore remis de ses blessures. Évidemment, s'en plaindre est au-dessous de la fierté de son âme, et il aime mieux les cacher au monde que d'en accuser même son ennemi. Dans la gravité calme et impérieuse de cette lettre, on sent seulement le soupçon qu'il a dû concevoir et comme le pressentiment de la guerre mortelle qu'il attend

Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu,

A Henri roi, salut et bénédiction apostolique, si toutefois il obéit au siège apostolique, comme il sied à un roi chrétien.

Considérant et pesant avec sollicitude en nous-même à quel juge rigoureux nous aurons à rendre compte de la dispensation du ministère qui nous a été confié par

¹ *Chronic. Petershusanum*, lib. II, § 33.

² *Berthold. Const. Chr.*, I. 29.

le prince des apôtres, c'est avec doute que nous t'envoyons la bénédiction apostolique, parce qu'on assure que tu es sciemment uni aux hommes excommuniés par le jugement du siège apostolique et la censure synodale, et si cela est vrai, tu reconnaîtras toi-même que tu ne peux recevoir la grâce de la bénédiction ni divine, ni apostolique, si tu n'as auparavant éloigné de toi les excommuniés, et si, en les forçant eux-mêmes à la pénitence, tu n'as obtenu pour ta transgression, par un repentir et une expiation suffisante, absolution et oubli. Nous conseillons donc à ton altesse, si tu te sens coupable sur ce point, de recourir par une prompte confession au conseil de quelque pieux évêque, qui, sous notre autorisation, te prescrivant ce que tu devras faire, t'absolve, et, avec ton consentement, nous fasse connaître la mesure de ton repentir.

En lisant ces paroles si rapprochées du péril d'où était sorti Grégoire VII, on serait tenté d'y voir une singulière et hautaine ironie. Mais d'autres détails attestent que ce langage du pape répondait à de récentes protestations de Henri, qui, à la veille même de l'attentat de Cenci, avait renouvelé par ses lettres et par la bouche de ses ambassadeurs à Rome les assurances de soumission filiale et de pieux dévouement. C'est après lui avoir rappelé ces témoignages que Grégoire VII ajoutait : Tandis que tu affectes en paroles tant de douceur et tant de respect, tu te montres très dur dans la conduite et les actes, et très opposé aux décrets canoniques et apostoliques dans les choses que la religion recommande le plus. Car, pour ne point parler du reste, ce que touchant l'Église de Milan tu nous avais promis par ta mère et par les évêques nos collègues, envoyés près de toi, quelle suite y as-tu donnée et dans quelle intention l'avais-tu promis, l'événement en est juge. Et maintenant, pour ajouter blessure à blessure, tu as disposé des Églises de Spolète et de Fermo. Est-il possible qu'un homme ose transférer ou donner une Église à des personnes inconnues de nous, tandis que l'imposition des mains n'est permise que sur des personnes éprouvées et bien connues ? Il convenait à la dignité royale, puisque tu te dis le fils de l'Église, d'honorer davantage celui qui en est le chef, c'est-à-dire le bienheureux Pierre, le prince des apôtres, auquel, si tu es au nombre des brebis du Seigneur, tu as été formellement confié par la voix et l'autorité du Seigneur, lorsque le Christ lui a dit : Fais paître mes brebis.

Au moment où, sur son siège, et dans son gouvernement apostolique, tout pécheur et indigne que nous sommes, nous occupons sa place, c'est lui-même qui reçoit tout ce que tu nous envoies par écrit ou nous fais dire de vive voix : et tandis que nous parcourons les lettres et que nous écoutons les paroles prononcées, il voit d'un regard pénétrant de quel cœur sont parties les choses qu'on nous adresse.

Ce que, sous la gravité de ce mystérieux langage, le pape ne disait pas encore, le roi était las de le dissimuler plus longtemps. Inspiré ou non, encouragé ou souffert, l'attentat manqué de Cenci devenait pour Henri le signal d'une politique nouvelle.

Tandis que les envoyés allemands Rathod et Vodescal quittaient Rome avec les nonces chargés de la lettre du pape, le roi, fier d'une récente victoire en Saxe, impatient des réprimandes pontificales qu'il a déjà reçues et croyant le pape ou abattu par le succès du complot, ou sauvé et implacable, avait, pour le frapper d'un dernier coup, convoqué une sorte de concile dans sa ville de Worms. Il y arrivait entouré de ses nombreux seigneurs, le dimanche 24 janvier, un mois à peine après le grand tumulte de Rome. Presque tous les évêques et abbés feudataires du royaume de Germanie étaient là, hormis ceux de la province de

Saxe plutôt défaite que soumise et engagée par sa querelle de liberté dans la résistance religieuse de Rome.

Autour de l'attentat de Cenci semble donc se fixer la crise, et comme le dénouement prochain de la lutte suspendue depuis l'avènement de Henri. Ce qui rend d'ailleurs ce fait mémorable et singulièrement caractéristique de l'anarchie romaine, c'est que, quarante ans plus tard, il se renouvellera presque avec les mêmes circonstances, le même emportement, la même indignation populaire, la même délivrance. Le ravisseur qui, forçant de nouveau les portes de l'église, saisira le pape Gélase à l'autel et l'entraînera meurtri de coups, dans un repaire fortifié de la ville, se nommera encore Cenci, de la même famille des Cenci Frangipani, toujours dévouée à l'Empire et irritée cette fois d'avoir, avec l'appui de Henri V, vainement disputé la papauté pour un des siens. A la nouvelle de l'attentat, le peuple s'assemblera encore au Capitole ; et de là, le préfet en tête avec quelques auxiliaires normands de plus, les bataillons civiques des douze quartiers de la ville réunis, et les Transtévérins accourus, on marchera vers la forteresse du ravisseur, qui rendra également son captif blessé, en lui demandant absolution et grâce.

Grégoire VII avait donc eu affaire à une haine de parti et de famille qui devait lui survivre longtemps, et qui était un des Instruments de la domination étrangère. Par là devra s'expliquer bientôt la défiance et la rigueur du pontife devant les soumissions de Henri ; et quand nous le verrons humilier trop le roi vaincu, on pourra se souvenir qu'il croyait frapper en lui le patron intéressé d'un ravisseur et d'un meurtrier. Par là se concevra aussi comment, depuis cet attentat, il se sentit engagé sans retour dans une guerre mortelle ; et combien son langage était simple et sincère, quand il écrivait dans une adresse aux peuples de Germanie : Dieu nous est témoin que nul calcul personnel, nulle vue séculière ne nous pousse à nous élever contre les mauvais princes et les mauvais prêtres, mais seulement la considération de notre devoir, et la puissance du siège apostolique par laquelle nous nous sentons pressé chaque jour. Car il vaut bien mieux pour nous subir la mort de la chair, dette commune, par la main des tyrans, que de consentir par notre silence, soit crainte, soit intérêt, à la destruction de la loi chrétienne.

Quel que fût au reste, la première fois, en janvier 1076, le noble silence de Grégoire VII sur l'attentat de Cenci, et l'énergique hauteur de ses remontrances à Henri, cette lettre arrivait trop tard pour prévenir de nouvelles témérités du roi. Car aussitôt après la célébration des fêtes de Noël, Henri avait quitté Goslar, et seize jours après le départ de Rome des envoyés pontificaux, le 24 janvier, il était à Worms, pour y présider l'assemblée, où il se réservait de frapper à son tour Grégoire VII.

Un grand nombre d'évêques, d'abbés ou de seigneurs s'y trouvaient réunis, de toutes les provinces de l'Empire ; il y manquait seulement les ducs de Souabe et de Carinthie, les chefs et les évêques saxons, prisonniers ou fugitifs.

On admit à la séance le cardinal Hugues Le Blanc, un des anciens promoteurs de l'élévation de Grégoire VII au pontificat, mais esprit violent et déréglé dont le nouveau pape eut bientôt à se plaindre. Député d'abord en Espagne, puis rappelé de cette mission et frappé d'interdit, Hugues Le Blanc arrivait à Worms avec un désir passionné de vengeance, et apportant avec lui un libelle où la vie, les mœurs, l'administration de Grégoire VII étaient odieusement défigurées. Cet écrit paraît avoir été la source des fables populaires où l'on accusait Grégoire VII de magie et de commerce avec les démons. Quoi qu'il en soit, animée par la

haine de Henri, l'assemblée de Worms s'empara de ce libelle pour justifier la sentence qu'elle voulait rendre. Deux prélats seulement, Adalbert , évêque de Wurtzbourg, et Hermann, évêque de Metz, refusaient de juger. Ils disaient qu'il était illicite et contraire aux canons de condamner hors d'un concile général, sans preuve des faits allégués, un évêque quelconque et surtout un pontife romain qu'un évêque et un archevêque même n'avaient pas le droit d'accuser. Mais cette dernière objection était faible aux yeux de Henri IV, dont le père avait, par sa seule volonté, déposé au milieu même de Rome le pape Grégoire VI.

Les évêques partisans du roi parlaient avec hauteur et menace. Guillaume, évêque d'Utrecht, homme ambitieux, habile dans les affaires et les lettres, servait avec chaleur l'animosité de Henri et pressait les deux évêques de signer la condamnation, comme les autres, ou de renoncer sur l'heure à leur serment d'obéissance au roi. Sigefride, archevêque de Mayence, autrefois admirateur du cardinal Hildebrand, demandait aujourd'hui la déposition de Grégoire VII.

Indépendamment du désir de flatter le prince, sans doute la sévère domination du pontife avait excité bien des haines qui s'exhalaient en ce moment. La sentence de ce prétendu concile fut rédigée dans des termes pleins de colère, où l'on reconnaît, pour ainsi dire, la représaille de chacun de ceux que Grégoire avait blessés par ses rigoureux décrets. Voici cet acte mémorable :

Hildebrand, qui se donne le nom de Grégoire, est le premier qui, sans notre aveu, contre la volonté de l'Empereur choisi de Dieu, contre la coutume des ancêtres, contre les lois, par sa seule ambition, a envahi la papauté. Il veut faire tout ce qui lui plaît à tort ou à droit, bien ou mal. Moine apostat, il dégrade la sainte théologie par de nouvelles doctrines et par de menteuses interprétations, accommode les livres saints à ses intérêts personnels, divise le collège pontifical, mêle le sacré et le profane, ouvre les oreilles au démon et à la calomnie, étant lui-même témoin, juge, accusateur et partie. Il sépare les maris des femmes, préfère les femmes impudiques aux chastes épouses, les débauches, les adultères, les incestes aux légitimes unions ; il soulève le peuple contre les évêques et les prêtres. Il ne reconnaît pour légitimement consacrés que ceux qui ont mendié près de lui la prêtrise, ou qui l'ont achetée aux ministres de ses extorsions ; il trompe le vulgaire par une religion feinte qu'il fabrique dans un petit sénat de femmelettes ; c'est là qu'il traite des sacrés mystères de la religion, ruine la papauté, et attaque à la fois le saint-siège et l'Empire. Il est criminel de lèse-majesté divine et humaine, voulant ôter la vie et la dignité à notre empereur sacré et très clément souverain.

A ces causes, l'Empereur, les évêques, le sénat et le peuple chrétien le déclarent déposé, et ne veulent plus laisser les brebis du Christ à la garde de ce loup dévorant.

Après avoir signé en commun cette sentence diffamatoire, chacun des évêques présents au concile souscrivit par un billet particulier la formule suivante :

Moi..... évêque de la ville de..... je dénie, dès cette heure, et pour l'avenir, toute soumission et obéissance à Hildebrand ; je ne le tiendrai plus pour apostolique, je ne lui en donnerai plus le nom¹.

¹ Bruno, *De bello saxonico*.

Plusieurs évêques ne cédèrent qu'à la contrainte en adoptant cette formule, par laquelle Henri et ses partisans avaient voulu les séparer pour jamais de Grégoire VII.

Satisfait d'avoir obtenu des évêques de Germanie cette déclaration solennelle, Henri fit aussitôt partir le comte Eberard pour l'Italie. C'était le même ambassadeur qu'il avait envoyé, trois ans auparavant, pour faire une sorte d'enquête sur l'élection de Grégoire VII. Il le chargeait aujourd'hui d'aller au milieu de Rome, au milieu du concile, notifier au pontife sa déchéance. Henri se flattait de trouver dans une partie des évêques d'Italie, froissés et mécontents sous la sévère autorité du pontife, le même assentiment que dans les évêques d'Allemagne. Il n'épargnait pas d'ailleurs les dons et les promesses, et il avait gagné, dit-on, secrètement à prix d'or beaucoup de prêtres romains.

Le clergé lombard n'avait pas besoin de cette séduction. Les prêtres frappés presque tous d'excommunication apprirent avec une joie inexprimable la sentence du concile de Worms. Le comte Eberard, que les chroniqueurs ecclésiastiques ont appelé «grand fabricant de mensonges et hameçon du diable», profita de ces dispositions et de cette haine. A Milan, à Pavie, il annonça partout la déposition du pontife, la fit publier dans les campagnes, s'entoura des prêtres excommuniés et les releva de l'interdit, au nom du concile de Worms et du roi. Un concile assemblé sous ses yeux, dans Pavie, jura sur les évangiles de ne plus reconnaître Grégoire pour pape, de ne plus lui rendre obéissance. Mais il paraît que cette assemblée, tout en adhérant avec ardeur au concile de Worms, vit s'élever dans son sein plus d'un défenseur de l'inviolabilité pontificale ; quelques voix déclarèrent que le pape ne pouvait être déposé.

Le comte Eberard, excommunié lui-même dès longtemps, ne se rendit pas à Rome, mais il chargea des lettres du roi au clergé romain un clerc de l'Église de Parme, appelé Roland, homme savant et plein d'ardeur pour le schisme. Celui-ci, d'après le conseil des évêques de Lombardie, calcula son voyage pour arriver à Rome la veille même de la tenue du concile.

Ce synode renouvelé chaque année n'avait jamais encore été si nombreux. Cette fois, le roi Henri était sommé d'y comparaître ; et l'annonce de cette singulière entreprise, l'attente des événements qui devaient la suivre, la nouvelle déjà répandue des délibérations du concile de Worms, avaient redoublé l'affluence des évêques dans Rome. Cent dix prélats siégeaient au concile avec un grand nombre d'autres supérieurs ecclésiastiques. Plusieurs princes d'Italie, et avant tous Béatrix et Mathilde, étaient présents, avec beaucoup de laïques romains.

Dès la première séance, un incident curieux, et sans doute préparé, occupa les esprits. On avait apporté dans la salle, et l'on montrait, comme un signe miraculeux, un veuf de poule trouvé, dit-on, près de l'Église de Saint-Pierre, et dont la coquille offrait en relief l'image d'un bouclier, au-dessous duquel était figuré un serpent, qui baissait la tête, et roulait les plis de sa queue. On se passait de main en main ce prétendu prodige.

Le pontife vint s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, et, après l'hymne sacrée, le clerc de l'Église de Parme est introduit, et, ayant présenté ses lettres, il s'écrie : **Le roi, mon seigneur, et tous les évêques ultramontains et italiens ordonnent que tu quittes à l'instant l'Église romaine et le siège occupé du bienheureux Pierre.** Puis se tournant vers le clergé romain : **Et vous, mes frères, dit-il, vous êtes avertis de venir à la Pentecôte, en la présence du roi, pour recevoir un pape, puisqu'il est reconnu que celui-ci n'est pas un pape, mais un loup dévorant.**

A peine avait-il achevé ces mots qu'il est assailli de tous côtés par des clameurs et des menaces. L'évêque de Porto se lève et s'écrie : **Qu'on saisisse cet impie !** Il allait être mis en pièces, s'il ne se fut réfugié aux pieds du pontife. A ce bruit, la milice du préfet, qui veillait à la porte de l'église, entre, les épées nues, et se saisit de l'imprudent messenger. Le pape ordonne qu'on l'épargne pour lui laisser le temps de faire pénitence, et il le fait conduire dans les prisons de Rome. Puis reprenant la parole :

Mes enfants, dit-il, ne troublez pas la paix de l'Église : voici le temps du péril dont parle l'Écriture, ces temps où s'élèvent des hommes superbes, avarés, indociles à leurs pères. Il faut des scandales, et le Seigneur nous a envoyés comme des brebis au milieu des loups. Nous avons assez longtemps vécu en paix. Dieu veut encore arroser ses moissons du sang des martyrs. Préparons-nous, s'il est besoin, à souffrir pour la loi de Dieu, et que rien ne nous fasse oublier la charité de Jésus-Christ.

Alors le pontife s'attache à commenter le symbole que représente cet œuf merveilleux que l'on a trouvé, dit-il, dans l'église de Saint-Pierre. **Frappons,** ajoute-t-il, **du glaive de la parole ce serpent qui porte le bouclier et l'épée contre l'Église romaine.**

Une foule de voix lui répondent aussitôt qu'il est le père des évêques, qu'il doit écraser le blasphémateur et priver du royaume et de la communion de l'Église le roi de Germanie. Le pontife, sans paraître ému, congédie l'assemblée.

Le lendemain, lorsque le concile fut de nouveau rassemblé dans l'église Saint-Sauveur, au palais de Latran, Grégoire VII fit lire publiquement les lettres présentées, la veille, par le messenger de Henri IV :

Henri, roi par la grâce de Dieu, à toute la sainte Église, salut, grâce et bonheur.

La ferme et inébranlable fidélité est celle qui se conserve toujours la même envers le prince absent ou présent, et qui n'est affaiblie ni par l'éloignement, ni par le temps. Sachant que telle est la vôtre pour nous, nous vous en remercions et nous vous prions d'y persévérer, en vous montrant toujours les amis de nos amis, et les ennemis de nos ennemis. Parmi ces derniers nous signalons le moine Hildebrand ; et nous vous excitons à le haïr, parce que nous le poursuivons comme l'envahisseur et le tyran de l'Église, comme l'ennemi perfide de la république romaine et de notre royaume, ce qu'il vous est facile de voir par les lettres suivantes que nous lui adressons.

Henri, roi par la grâce de Dieu, à Hildebrand.

Lorsque j'attendais de toi ce que l'on reçoit d'un père, et que je te déférais en toutes choses, à la grande indignation de mes sujets fidèles, j'ai éprouvé de ta part, en retour, ce que je devais craindre du plus pernicieux ennemi de ma vie et de mon royaume.

M'ayant d'abord ravi, par une insolente tentative, la dignité héréditaire qui m'était due à Rome, tu as passé plus loin, en essayant par de détestables artifices d'aliéner de moi le royaume d'Italie. Non content de cela, tu n'as pas craint de porter la main sur de vénérables évêques, qui me sont unis comme les membres les plus précieux, et tu les as fatigués d'injustices et d'affronts, contre les lois divines et humaines, comme ils le disent eux-mêmes. Et lorsque je dissimulais toutes ces choses par je ne sais quelle patience, toi qui n'as pas vu dans ma conduite patience, mais lâcheté, tu as osé te révolter contre ton chef

même, en écrivant, tu le sais bien, et je répète ici tes paroles : *que tu mourrais ou que tu m'arracherais le royaume et la vie.*

Jugeant que cette insolence inouïe devait être repoussée par des actes, non par des paroles, j'ai tenu une assemblée générale de tous les grands du royaume, sur leur propre demande, et là, lorsque l'on eut produit en public les choses cachées jusqu'alors par crainte et par respect, leurs déclarations ont rendu manifeste l'impossibilité que tu demeures sur le siège apostolique, et moi, adhérant à leur sentence, parce qu'elle paraissait juste et louable devant Dieu et devant les hommes, je te dénie la juridiction de pape que tu semblais avoir, et je t'ordonne de descendre du siège pontifical de Rome, dont le *patriciat* m'appartient par le don de Dieu et par l'aveu et le serment des Romains.

Tel est le texte de notre lettre au moine Hildebrand. Nous le transcrivons pour vous, afin que notre bonne volonté vous soit bien connue et que votre attachement le soit de nous ou plutôt de Dieu et de nous. Levez-vous donc contre lui, mes féaux, et que le premier en fidélité soit le premier à le condamner.

Nous ne désirons pas de répandre son sang, car la vie, après sa déposition, sera pour lui une peine plus grande que la mort ; mais arrachez-le du siège, s'il n'en veut pas descendre, et recevez dans la chaire apostolique, de l'avis commun de tous les évêques, un autre pontife élu par vous, qui veuille et qui puisse guérir les blessures que celui-ci a faites à l'Église.

Quelques variantes de ces lettres se sont conservées, mais le fond est partout le même et ne laisse aucun doute sur la violence impérieuse du langage qu'affectait Henri. On trouve dans ces fragments, après une citation de l'Évangile, les mots : Qu'il soit anathème ! Toi donc, frappé de cet anathème, et condamné par le jugement de tous les évêques et par le nôtre, descends, laisse libre la chaire apostolique : qu'un autre monte sur le trône de saint Pierre, non pour couvrir la violence du manteau de la religion, mais pour enseigner la doctrine du bienheureux Pierre. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu et tous nos évêques, nous te disons : descends, descends.

Une autre lettre, lue dans la même séance, comme adressée au pape Grégoire, par le concile de Worms, se terminait, après beaucoup d'accusations, par ces paroles violentes :

Comme ton avènement a été consacré par tant de parjures, et que l'Église de Dieu, par l'abus de tes nouveautés, est dans un si grand péril, comme ta vie et ton commerce privés sont déshonorés par tant d'infamies, nous abjurons l'obéissance que nous t'avions promise, et puisque, comme tu l'as dit au public, aucun de nous n'est évêque pour toi, tu ne seras pape pour aucun de nous.

La lecture de ces lettres et de cette sentence si injurieuse pour le pape excitant une grande indignation dans l'assemblée, des cris d'anathème éclatent de toutes parts contre Henri et contre ses évêques parjures au saint-siège ; et de toutes parts, on leur renvoie l'excommunication qu'ils ont lancée sans titre et sans droit, en violation de l'Esprit-Saint. Le pape, recueillant ces frémissements de colère et ces pieux murmures de l'assemblée, semble y céder lui-même en éprouvant une amère douleur d'être contraint à proférer des paroles de blâme et à ouvrir la bouche pour maudire. Après un court et imposant silence, les yeux levés au ciel, il prononce cette prière, terminée par un anathème :

Bienheureux Pierre, prince des apôtres, abaisse, nous t'en prions, vers nous tes oreilles favorables ; et m'écoute, moi ton serviteur, que tu as nourri dès l'enfance, et préservé, jusqu'à ce jour, de la main de méchants qui me haïssent parce que je te suis fidèle.

Et toi, ma dame, mère de Dieu, avec le bienheureux Paul, ton frère parmi tous les saints, tu m'es témoin que la sainte Église romaine m'a porté, malgré moi, à son gouvernail, et que je n'ai pas regardé comme une conquête de m'élever sur ton siège ; mais que j'aurais mieux aimé finir ma vie dans l'exil que de prendre ta place, par gloire mondaine et dans un esprit tout séculier. Aussi, c'est par ta grâce, je le crois, ô saint apôtre, non à cause de mes œuvres, qu'il t'a plu et qu'il te plaît encore que le peuple chrétien, confié spécialement à ta garde, m'obéisse. Car ta vie est passée en moi, et ta grâce c'est la puissance que Dieu m'a donnée de lier et de délier dans le ciel et sur la terre.

Ainsi donc, fort de cette confiance, pour l'honneur et la sûreté de ton Église, de la part du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, j'interdis, au roi Henri, fils de l'empereur Henri, lequel s'est soulevé, par une insolence inouïe, contre ton Église, le gouvernement de tout le royaume teutonique et de l'Italie. Je relève tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront ; je défends que personne lui obéisse comme à un roi. Car il est juste que celui qui travaille à diminuer l'honneur de ton Église perde lui-même l'honneur qu'il paraît avoir. Et, comme il a dédaigné d'obéir en chrétien et n'est pas revenu au Seigneur, qu'il avait quitté, en communiquant avec les excommuniés, en commettant beaucoup d'iniquités, en méprisant les avis que je lui ai donnés pour son salut, tu le sais, et en se séparant de ton Église qu'il a voulu diviser, je le lie, en ton nom, du lien de l'anathème, je le lie sur la foi de ton pouvoir, de manière que les nations sachent et éprouvent la vérité de ces paroles : Tu es Pierre, et sur cette pierre le fils du Dieu vivant a bâti son Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

Ainsi la prophétie inscrite sur le mystérieux œuf de poule s'accomplissait par les paroles solennelles du pontife.

Il a lancé la sentence contre Henri et va charger l'Allemagne de l'exécuter.

Entre ces grands projets et la majesté de ce religieux anathème faut-il, au souvenir du prestige populaire que nous avons rappelé, accuser le pontife d'un artifice indigne de son courage et de sa foi ? Faut-il lui ôter cette confiance hardie en Dieu et en soi-même qui semblait faire sa grandeur ? Doit-on supposer que, sincère seulement dans l'orgueil de sa théocratie, Grégoire, comme quelques autres grands dominateurs du monde, comme les Mahomet et les Cromwell, était à la fois enthousiaste et trompeur, et croyait saintes toutes les ruses qui servaient à son pouvoir ; ou plutôt ne peut-on pas croire que, trompé lui-même par une légende populaire conforme à la hardiesse de ses pensées, il était aussi sincère dans toutes ses paroles qu'intrépide et résolu dans sa menace ?

Après avoir frappé le roi dans le concile de Rome, Grégoire VII avait besoin d'étendre l'anathème à tant d'évêques étrangers qui s'étaient associés à la vengeance de Henri. Déjà les années précédentes, il avait excommunié, parmi les conseillers de la cour d'Allemagne, plusieurs prélats puissants

Otton, évêque de Ratisbonne, un autre Otton, évêque de Constance, et Bunchard, évêque de Lausanne. Maintenant, l'épiscopat germanique tout entier,

et, à sa tête, Sigefride, archevêque de Mayence, s'était soulevé contre le pontife et avait commencé la guerre en le déposant.

Grégoire VII, malgré sa colère, comprit qu'il devait combattre autrement de tels ennemis et ne pas leur ôter l'espérance du retour et de la paix. Il pensait que, parmi les évêques d'Allemagne, signataires de l'injurieuse sentence de Worms, il y avait eu plus d'une main forcée ; que beaucoup, peut-être, après avoir cédé à la présence du roi, aux menaces de leurs confrères, aux mouvements tumultueux d'une grande assemblée, seraient troublés de repentir et voudraient rentrer en grâce avec l'Église romaine, lorsqu'ils la verraient ferme et menaçante.

Quant aux évêques lombards, de tout temps ses ennemis, et qui venaient d'adopter avec tant d'ardeur la sentence de l'assemblée de Worms, Grégoire les jugeait indignes de tout ménagement. Plein de ces pensées, il prononce le décret suivant aux acclamations du concile :

Sigefride, archevêque de Mayence, s'étant efforcé de séparer la sainte Église, les évêques et les abbés du royaume teutonique, par le jugement du Saint-Esprit, et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous le suspendons de toutes fonctions épiscopales, et nous le retranchons de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, hormis le cas où il serait en péril de mort et pourvu, toutefois, qu'il soit touché de repentir.

Quant aux autres, qui ont volontairement souscrit à son schisme, et qui veulent s'endurcir dans cette iniquité, nous les suspendons également de toutes fonctions épiscopales ; mais ceux qui n'ont consenti que par force, nous les tolérons jusqu'à la fête de saint Pierre, sous la condition que, s'ils n'ont pas avant ce terme, ou par eux-mêmes ou par des envoyés, apporté à notre personne une satisfaction suffisante, ils seront dès lors privés de l'épiscopat.

Quant aux évêques de Lombardie qui, au mépris de l'autorité canonique et apostolique, ont conspiré avec serment contre le bienheureux Pierre, prince des apôtres, nous les suspendons de toutes fonctions épiscopales et nous les rejetons de la communion de l'Église.

Grégoire ne fut pas trompé dans son attente et dans le calcul de modération qu'il s'était proposé. Dès le lendemain, dans la troisième séance du concile, il reçut des lettres de plusieurs évêques d'Allemagne, qui s'accusaient d'avoir péché contre lui, imploraient le pardon apostolique et promettaient pour l'avenir une inviolable obéissance.

Le synode continua paisiblement ses travaux. Le pape ne renouvela pas cette année l'excommunication ordinaire contre Robert Guiscard, comme s'il eût pressenti cette fois la chance de trouver plus tard un défenseur dans cet indocile et dangereux vassal. Il ne parla pas, non plus, du roi de France, Philippe Ier, déjà deux fois excommunié, sans effet, mais dont il ne voulut pas, sans doute, dans ce moment, rappeler le nom et accroître l'offense. Il fit surtout rendre divers décrets de discipline ecclésiastique contre des évêques, des abbés et des seigneurs de France

Bérenger, évêque d'Agde, fut excommunié pour avoir suppléé, dans ses fonctions épiscopales, l'évêque de Narbonne, excommunié dans un concile précédent. Hermann, évêque de Vienne, déjà déposé, et qui avait voulu reprendre son Église par force, fut frappé d'anathème et interdit de l'office divin, ainsi que plusieurs clercs qui avaient communiqué avec lui.

Le pape excommunia, également sur le territoire du royaume de France, le comte de Saint-Gilles pour avoir épousé sa cousine ; le comte de Forez et Humbert pour avoir fait quelques ravages sur les domaines de Lyon. Il renouvela les sentences de ses légats contre diverses personnes accusées de simonie ou d'homicide, et confirma quelques décisions de l'évêque de Die touchant des redevances ecclésiastiques.

Ces différents actes étaient, pour ainsi dire, les affaires courantes du concile et les détails de la souveraineté pontificale.

Grégoire VII était occupé de quelque chose de plus haut et de plus conforme à l'entreprise qu'il venait de tenter contre Henri.

Il voulut dans cette même assemblée, et à la faveur de cette grande occasion, réunir et proclamer toutes les anciennes maximes, toutes les traditions douteuses, toutes les prétentions excessives dont il pouvait étayer sa suprématie. C'était en quelque sorte le code abrégé de sa domination, et la loi de servitude qu'il proposait au monde¹.

Voici les termes de cette charte de la théocratie

L'Église romaine est fondée par Dieu seul.

Le pontife romain, seul, prend légitimement le titre d'universel. Seul, il peut déposer les évêques ou les réconcilier à l'Église. Son légat, lors même qu'il est d'un rang inférieur, précède tous les évêques en concile et peut prononcer contre eux sentence de déposition.

Le pape peut déposer les absents.

On ne doit ni communiquer en rien avec les personnes excommuniées par le pape, ni demeurer dans la même maison.

Au pape seul, il est permis d'établir de nouvelles lois, selon la nécessité du temps, de former de nouvelles congrégations, de faire d'un canonicat une abbaye, de diviser en deux un évêché trop riche, de réunir des évêchés pauvres.

Seul, il peut porter les insignes impériaux.

Au pape seul, tous les princes de la terre doivent baiser les pieds.

Il y a dans le monde un nom unique, celui de pape.

Il a le droit de déposer les empereurs.

Il a le droit de transférer, lorsqu'il le faut, un évêque d'un siège à un autre siège.

Il peut transférer de toute Église un clerc là où il lui plaît.

Le prêtre, ainsi nommé par lui, peut commander à une autre Église que la sienne, mais il ne doit pas faire la guerre, ni recevoir de quelque évêque un grade supérieur.

Nul concile, sans l'ordre du pape, ne doit être appelé général. Nul capitulaire, nul livre ne peut être admis pour canonique, sans son autorisation.

La sentence du pape ne peut être cassée par personne ; et seul, il peut casser les sentences de tous.

Il ne doit être jugé par personne.

¹ Baron., *Ann. Eccles.*, t. 17, p. 430.

Que personne, n'ait l'audace de condamner celui qui en appelle au siège apostolique.

Il doit lui être référé sur les causes majeures de toute Église.

L'Église romaine n'a jamais erré et ne peut errer jamais, comme l'atteste l'Écriture.

Un pontife romain, s'il est ordonné selon les canons, devient aussitôt par les mérites de saint Pierre indubitablement saint.

Par son ordre et sa permission, il est licite aux sujets d'accuser les princes.

Il peut, sans le secours d'un synode, déposer ou réconcilier les évêques.

Quiconque n'est pas d'accord avec l'Église romaine, ne doit pas être tenu pour catholique.

Le pape peut délier les sujets du serment de fidélité.

Tels sont les articles fondamentaux, promulgués par Grégoire VII, dans le concile de Rome, qu'au commencement du dix-septième siècle l'historien officiel de l'Église reproduisait comme authentiques et comme légitimes. Rome ne les a jamais désavoués.

Empruntés en partie aux fausses décrétales, appuyées la plupart sur la donation fabuleuse de Constantin et sur les impostures et les usurpations successives des premiers siècles barbares, ils recevaient, du génie de Grégoire VII, un nouveau caractère de force et d'unité. Ce pontife leur donnait la sanction de son génie.

Jamais puissance plus grande n'avait été créée elle rendait tout autre pouvoir inutile et subalterne. Ces conciles œcuméniques des premiers siècles, ces grandes assemblées du monde chrétien avaient été moins souveraines et avaient laissé beaucoup plus de choses à la volonté des Églises particulières.

Détruisant la liberté des anciennes Églises, ce nouveau code enlevait les évêques à la juridiction naturelle de leurs frères assemblés, détruisait le pouvoir des conciles provinciaux, et faisait dépendre toute promotion et toute innocence du pape seul. Mêlant tout, pour tout soumettre, Grégoire effaçait cette distinction du spirituel et du temporel, que le bon sens timide des hommes invoquait contre un pouvoir absolu s'il était infaillible.

A côté du droit de déposer les évêques, il proclamait celui de déposer les rois.

C'est, armé de ce pouvoir et de ces doctrines, que Grégoire VII commençait sa guerre mortelle contre Henri.

LIVRE V. — (1076-1077.)

Confiance du pontife. - Ses nombreux partisans en Italie. Attachement que lui montre l'impératrice Agnès. - Lettre de Grégoire VII aux grands du royaume teutonique. - Troubles dans les Églises d'Allemagne. - Scission de plusieurs évêques. - Efforts de Henri pour apaiser les nouveaux soulèvements de la Saxe. - Plusieurs princes saxons remis en liberté. - Mort de Guillaume, évêque d'Utrecht. - Une nouvelle confédération se forme contre fleuri. - Lettres des grands de l'Allemagne au pontife de Rome. - Situation de Grégoire. - Mort de l'impératrice Agnès. - Mort de Béatrix. - Mathilde vient à Rome. - Assemblée de Spire. - Embarras de Henri. - Il est ajourné par les grands du royaume à comparaître devant eux, l'année suivante, dans une diète générale. - Sa situation désespérée. - Il se détermine à se rendre en Italie. - Difficulté de son voyage. - Son arrivée en Lombardie. - Zèle du clergé lombard pour sa cause. - Il se rend sous les murs de Canosse. - Son entrevue avec la comtesse Mathilde. - Sa pénitence. - Il est admis en présence du pape, son absolution. - Il n'ose accepter la communion. - Henri et Grégoire VII se séparent. - Séjour du roi en Lombardie. - Diète de Farheim.

Pendant que cet orage grossissait sur la tête de Henri, ce prince perdait l'appui du plus fidèle de ses vassaux, de celui même qui devait lui montrer le plus de zèle dans une guerre contre Grégoire VII et Mathilde. Au mois de mars 1076, peu de jours après le concile de Rome, le duc Gottfried, de retour en Lorraine, ayant visité la ville d'Anvers, aux confins de ses États et du comté de Flandre, y mourut assassiné. Il fut, dit-on, frappé de nuit par un meurtrier qui laissa le fer dans la plaie ; et après avoir survécu sept jours à sa blessure, il expira le 4 des calendes de mars, et fut enterré à Verdun, près du duc son père. On accusa de ce crime Baudouin, comte de Flandre, qui redoutait un puissant voisin. Quelques contemporains voulurent porter jusqu'à Mathilde des soupçons incompatibles avec l'élévation d'une telle âme.

Quoi qu'il en soit, cette mort enlevait à la cause de l'Empereur un illustre et puissant soutien. Gottfried, remarque un écrivain du parti contraire, malgré le désavantage que lui donnaient la petitesse de sa taille et sa difformité, par l'éclat de sa puissance, par le nombre et la valeur de ses troupes, par la maturité de ses conseils et enfin par la sagesse de toute sa vie, l'emportait de beaucoup sur les autres princes.

Henri, toujours en mouvement dans ses vastes États, aussitôt après le concile de Worms, était reparti pour Goslar ; et là, se croyant plus affermi par le coup qu'il venait de porter à Grégoire VII, il avait satisfait sa haine contre la Saxe et multiplié ses actes de rigueur. Il faisait rétablir, à force de corvées, les châteaux démantelés l'année précédente : il en construisait de nouveaux, il mettait partout des garnisons et des exacteurs, et tâchait de plier, par l'esclavage et la misère, l'humeur indocile de cette nation.

De la Saxe, ainsi visitée pour son malheur, Henri était passé à Cologne, afin d'assister lui-même à la consécration du nouvel archevêque qu'il donnait à cette ville. Il l'avait choisi malgré l'assemblée du diocèse, où votaient les clercs et les chevaliers, et il le fit sacrer par Wilhem, évêque d'Utrecht, qui s'était montré si zélé contre le pape, dans l'assemblée de Worms.

Ensuite Henri vint à Utrecht pour y célébrer les fêtes de Pâques. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de l'excommunication prononcée contre lui, par le pape, dans le concile de Rome.

Wilhem, évêque d'Utrecht, qui possédait toute la confiance du roi, et dont les conseils avaient, en partie, déterminé les résolutions de l'assemblée de Worms, s'inquiéta peu d'abord des anathèmes du pontife et enhardit le prince à les braver. Il crut même devoir en parler au peuple de son diocèse ; et, dans son église, après la messe, il annonça, comme une chose digne de risée, que l'on avait eu la folie d'excommunier le roi.

Pendant le séjour de ce prince, et au milieu des solennités de la fête, l'évêque revient plusieurs fois sur ce sujet, déclamant avec violence contre Grégoire qu'il nommait parjure, adultère et faux apôtre, et se vantant, lui et les autres évêques, de l'avoir excommunié.

Mais après le départ du roi, et au milieu même, dit-on, de ces véhéments discours, Wilhem, déjà sur l'âge, se sentit frappé d'un mal soudain. Il y avait dans Utrecht, comme ailleurs, beaucoup de partisans du pontife romain, dont le zèle s'était accru par le scandale même des injures proférées contre lui dans l'église.

On annonça que la main de Dieu était sur l'évêque Wilhem ; et, soit qu'en effet son âme se fût troublée aux approches de la mort, soit qu'on eût exagéré quelques incidents de son agonie, ses derniers moments parurent pleins de désespoir. Un homme du roi étant venu le visiter et lui demander ce qu'il voulait faire dire à son maître : **Rapporte-lui**, répondit le prélat mourant, **que moi et tous les auteurs de son iniquité, nous sommes damnés pour la vie éternelle**. Les prêtres qui l'assistaient ayant voulu l'avertir de ne pas parler ainsi : **Je dis ce que je vois**, s'écria-t-il dans son délire, **les démons sont là qui entourent mon lit, ils attendent que j'expire pour emporter mon âme quand elle sera sortie de ce corps ; ne dites pas de prières pour moi, elles sont inutiles**.

Tel fut l'effroi de ce spectacle ou du récit, que l'on n'osa pas, dit-on, ensevelir d'abord l'évêque réprouvé, et que son corps fut gardé sans sépulture, jusqu'à ce que l'on eût envoyé à Rome.

Henri apprit cette fin tragique avec douleur ; et il put comprendre, dès lors, quels périls allaient soulever contre lui ces anathèmes qui frappaient de mort sur leurs chaires pontificales les évêques plus fidèles à sa cause qu'à l'Église romaine.

L'évêque d'Utrecht, de l'aveu même des partisans de Grégoire, était le plus honorable et le plus sage des conseillers de Henri ; et cette perte, avec de telles circonstances, était doublement funeste au roi.

De toutes parts, en effet, pénétrait en Allemagne la nouvelle des décrets du pontife et de l'excommunication de Henri : c'était un puissant encouragement pour les ennemis de ce prince et pour ses vassaux mécontents et jaloux. Rodolphe duc de Souabe ; Welf, duc de Bavière ; Berthold, duc de Carinthie ; l'évêque de Wurtzbourg et l'évêque de Metz commençaient à tenir entre eux de secrètes conférences et à ranimer leur vieille haine contre Henri. Ils accusaient ce prince de perfidie, de cruauté ; se plaignaient que sa victoire sur les -Saxons, en assurant son autorité, n'eût fait qu'accroître sa violence. Quelques-uns d'entre eux, qui avaient servi de garants au traité avec les Saxons, étaient particulièrement blessés de plusieurs manques de foi de Henri, et tous, en voyant dans ses rigueurs contre ce peuple malheureux la marque de son humeur

implacable, se disaient qu'ils étaient eux-mêmes perdus, s'ils ne profitaient, pour le prévenir, du secours que leur donnait le souverain pontife.

Le concile de Rome s'étant séparé le huitième jour, selon l'usage de ces assemblées annuelles, le pape resta seul, chargé de l'exécution et des suites de ses hardis décrets : son premier soin fut de répandre en Allemagne la sentence de déposition contre Henri, avec une lettre courte, adressée à tous ceux qui veulent être comptés au nombre des brebis que le Christ a confiées à saint Pierre.

Il s'y bornait à rappeler l'injure inouïe faite au saint-siège, et ce qu'il appelait la forfanterie criminelle des schismatiques, blasphémant Dieu en la personne de Pierre. Puis il pressait tous les fidèles d'implorer la miséricorde divine, afin qu'elle ramenât à la pénitence les cœurs des impies, ou que, réprimant leurs coupables conseils, elle manifestât la vanité et la folie de ceux qui tentent de renverser la pierre fondée en Jésus-Christ, et de violer les privilèges divins.

Mais peu de temps après cette première et simple notification des décrets de l'Église, Grégoire, attentif aux mouvements de l'Allemagne, aux scrupules des uns, aux passions des autres, et calculant ainsi tous les appuis séculiers qu'il pouvait donner à la cause de l'Église, adressa à tous les grands du royaume une longue lettre qui doit paraître le manifeste de la guerre civile et religieuse, soulevée contre Henri. Les copies en furent répandues dans toutes les provinces de Germanie, et surtout dans la Saxe :

Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les grands du royaume teutonique :

Nous avons appris que quelques-uns d'entre vous sont en doute sur l'excommunication que nous avons prononcée contre le roi, et qu'ils demandent si notre sentence a été régulièrement rendue. Nous voulons en conséquence manifester aux yeux et à l'intelligence de tous comment nous avons été conduit à le frapper d'excommunication. Nous faisons cela moins pour répandre dans le public nos motifs particuliers qui sont, hélas ! trop connus, que pour satisfaire à l'opinion de ceux qui nous accusent d'avoir saisi le glaive spirituel au hasard, ou par un instinct de notre volonté, plutôt que par la crainte de Dieu et le zèle de la justice.

Lorsque nous étions encore dans l'office de diacre, des bruits fâcheux et déshonorants sur la conduite du roi étant venus jusqu'à nous, dans l'espoir et le désir de son amendement, nous l'avons souvent averti, par des lettres et par ses propres envoyés, de renoncer au mal, et songeant à sa naissance et à sa dignité, d'honorer sa vie par les mœurs qui peuvent convenir à un roi qui devait «être un empereur avec la permission de Dieu. Mais depuis que nous sommes parvenu, quoique indigne, à l'élévation du pontificat, comme Henri croissait en âge et en iniquité, comprenant que Dieu nous demanderait compte de son âme avec d'autant plus de sévérité que nous avons eu, pour le réprimander, plus de liberté et de pouvoir, nous l'avons d'autant plus et par tous les moyens, l'instruction, la prière, le reproche, exhorté à réformer sa vie. Il nous adressait souvent de respectueuses salutations et des lettres, s'excusant sur la fragilité de la jeunesse et sur les mauvaises insinuations de ceux qui formaient son conseil ; mais, tout en promettant par ses paroles d'accueillir nos avis, il les foula aux pieds par l'accroissement de ses fautes. Nous avons appelé à la pénitence quelques-uns de ses favoris, dont les conseils et les manœuvres l'avaient porté à infecter de l'hérésie simoniacque les évêchés et les monastères et à les remplir de loups, au

lieu de pasteurs. Informé que ces hommes dédaignaient la trêve qui leur avait été accordée, et qu'ils persistaient dans leur malice, nous avons séparé de la communion de l'Église, ainsi qu'il était juste, ces hommes sacrilèges, ministres et membres du diable, et nous avons averti le roi de les éloigner de sa maison, de ses conseils, comme des excommuniés.

Le pontife continuait d'énumérer ses griefs ; les soumissions de Henri avant la guerre de Saxe, ses dédains après la victoire, les nouvelles lettres et les nouveaux avis du saint-siège.

Il prenait Dieu à témoin de la joie avec laquelle il aurait reçu et recevrait encore Henri, dans le sein de l'Église ; mais ce qu'il lui reproche surtout, c'est d'avoir amené le naufrage de presque tous les évêques d'Italie et de Germanie, en les forçant de refuser l'obéissance au saint-siège apostolique. Toutefois il termine en protestant qu'il aime le roi plus véritablement que ne le font ceux qui secondent et flattent ses iniquités. *S'il veut, dit-il, par la grâce de Dieu, venir à pénitence, quoi qu'il entreprenne contre nous, il nous trouvera toujours prêt à le recevoir à la sainte communion, selon le conseil que nous donnera votre charité.*

Quelle que fût déjà la sévérité de cette lettre, bientôt animé par les nouvelles de l'Allemagne, le soulèvement des grands et de la Saxe, le repentir d'un grand nombre d'évêques, Grégoire VII prit un langage -plus menaçant dans une lettre-circulaire aux prélats de Germanie.

Il y réfute encore l'objection que le roi Henri ne pouvait être excommunié, et après avoir cité des textes de saint Pierre, du pape Gélase et du pape Grégoire le Grand, il s'écrie : *Une dignité imaginée par les hommes du siècle et ignorants de Dieu, ne sera-t-elle pas soumise à cette dignité que la providence du Dieu tout-puissant a inventée pour sa gloire et accordée au monde dans sa miséricorde ? Son fils, que nous croyons, d'une foi indubitable, Dieu et homme tout ensemble, est aussi le souverain prêtre, le chef de tous les prêtres, assis à la droite de son père et sans cesse u intercédant pour nous, lui qui a dédaigné cette royauté séculière dont s'enorgueillissent les hommes du siècle, et est venu spontanément au sacerdoce de la croix.*

Qui ne sait que les rois et les ducs ont pris commencement parce que, ignorant Dieu, à force de rapines, de perfidies, d'homicides, par tous les crimes enfin, sous l'inspiration du diable, prince du monde, ils ont osé, dans leur aveugle passion et intolérable orgueil, s'établir en maîtres sur les hommes, créés leurs égaux ? et, lorsqu'ils veulent que les prêtres du Seigneur s'inclinent sur leurs pas, à qui peut-on mieux les comparer qu'au démon, chef de tous les enfants de l'orgueil qui, voulant tenter le souverain pontife, chef des prêtres et fils de Dieu, lui dit, en lui offrant tous les royaumes de la terre : *Je te donnerai tout cela, si tu veux tomber devant moi et m'adorer.* Peut-on douter que les prêtres de Jésus-Christ ne soient les pères et les maîtres des rois, des princes et de tous les fidèles ?

Le pontife, après avoir encore allégué quelques passages des Pères, qu'il torture ou qu'il exagère, tire nu autre argument du pouvoir miraculeux de l'exorcisme. Il conclut, par une double analogie, que si l'on a pouvoir sur le diable, on doit l'avoir, à plus forte raison, sur les rois et les princes soumis au diable, et que si les simples exorcistes ont ce pouvoir, les prêtres l'ont bien davantage. Puis il s'écrie d'un air de triomphe

Tout roi chrétien, lorsqu'il touche aux derniers moments, pour échapper à l'enfer, pour arriver absous devant Dieu, implore humblement la voix du prêtre ; mais

quel prêtre, ou même quel laïque expirant a jamais imploré, pour le salut de son âme, le secours d'un roi sur la terre¹ ? Quel roi, ou quel empereur peut sauver par le sacrement de baptême un chrétien de la puissance du diable, le placer parmi les fils de Dieu et le munir de l'onction sainte² ? Enfin, et c'est la grandeur du christianisme, quel roi ou quel empereur peut, d'un mot de sa bouche, créer le sang et le corps du Seigneur ? à qui d'entre eux est donnée la puissance de lier ou de délier dans le ciel et sur la terre ? Quel homme, même de peu de science, doutera donc que les prêtres ne soient supérieurs aux rois ? Que si les rois doivent être jugés de leurs péchés par les prêtres, par qui le seront-ils mieux que par le pontife de Rome ?

Depuis le commencement du monde, ajoutait-il, jusqu'à nos jours, dans toute l'histoire authentique, nous ne trouvons pas sept rois ou empereurs dont la vie ait été ornée par Dieu d'une piété éminente et de signes miraculeux, comme celle de tous ceux qui ont dédaigné le monde. Pour ne pas parler des apôtres ou des martyrs, qui des empereurs et des rois s'est signalé par autant de miracles que Martin, Antoine et Benoît ? Quel empereur ou quel roi a ressuscité des morts, guéri des lépreux, éclairé des aveugles ?

Le pontife terminait cette lettre par le conseil d'honorer les prêtres et de les préférer à tout, de leur obéir avant tout.

Cette apothéose du sacerdoce, cette revendication de la suprématie pontificale sur toutes les puissances de la terre, s'éloignait bien, sans doute, du premier esprit de l'Évangile. Évidemment, l'impérieux pontife, poussé par l'ardeur du combat, confondait un peu les deux royaumes que le Christ avait si formellement séparés. Cet habile instinct du pouvoir, qui dans certains hommes se mêle à la candeur de la passion, avertissait le pontife que ceux même des évêques qui s'étaient détachés de sa cause y seraient plutôt ramenés par la fierté d'un tel langage, et qu'en exaltant le sacerdoce au-dessus de toutes les puissances il le soumettait partout à la sienne.

Ravaler, en effet, ainsi les dignités de la terre ; abaisser au nom de leurs péchés et de leurs vices ceux qui possédaient le rang et la force ; donner l'empire à l'Église, c'était en particulier affranchir de la reconnaissance et de la fidélité ces riches évêques d'Allemagne, qui, promus par la faveur gratuite ou intéressée de Henri, tenaient encore pour sa cause ou hésitaient entre Rome et lui. Et, si l'on considère l'état de la société d'alors, si l'on compare les deux ordres d'hommes qui la dominaient, on conçoit que, devant les passions brutales et la violence des seigneurs, le pontife, qui se promettait de tenir les évêques sous une loi de justice et de pureté, n'hésita point à vouloir la prééminence absolue de ceux dont il se promettait la supériorité morale.

Seulement, cette même âpreté de zèle qu'il avait, mise à réformer, même par la violence laïque, les mœurs relâchées du clergé inférieur, il la déployait ici en faveur du haut clergé, dans l'injurieuse attaque dont il frappait toutes les dignités civiles. Est-ce, en effet, un austère et saint pontife ? Est-ce un démocrate moderne qui prononce ce terrible anathème contre toutes ces dignités de la terre, dénoncées comme autant d'inventions diaboliques, dont quelques hommes se sont servis pour marcher sur la tête des autres hommes, que la nature avait créés leurs égaux ?

¹ Greg. pap., lib. oct., *epist.* XXI.

² Greg. pap., lib. oct., *ep.* XXI.

On le conçoit maintenant : lorsque dans la gravité religieuse du dix-septième siècle et sous l'autorité affermie du grand roi, Bossuet, le sublime et paisible docteur, rencontrait dans les monuments du onzième siècle, sous un nom vénéré, ces étranges hardiesses de jugement, il devait en être effrayé, et ne reconnaître là ni la sainteté d'un pape, ni la tradition de l'Église ; il devait même se séparer hautement d'une telle doctrine, et le religieux adversaire de Henri de Germanie ne pouvait que lui paraître coupable de violence et d'excès de pouvoir presque autant que Innocent VIII, s'il eût un jour excommunié et déposé Louis XIV.

Mais ce parallèle était bien trompeur, comme le sont presque tous les exemples historiques à longue distance. C'est en vain, ce semble, que le grand évêque, conseiller d'État de Louis XIV, croyait entrevoir une conformité de droit, un intérêt commun entre les tumultueuses suzerainetés du moyen âge et les royautés affermies de son temps. Quel droit Henri d'Allemagne, tour à tour le tyran et le justiciable de ses grands vassaux, avait-il sur la ville italienne de Rome, tant de fois occupée, jamais acquise par ses prédécesseurs ? Pourquoi, non pas seulement le pape au bord du Tibre, mais le plus humble clerc de l'Église de Milan, ou le plus obscur paysan des vallées en deçà du Pô, eût-il regardé un margrave allemand, retenu par des guerres civiles en Saxe et en Bohême, comme son prince légitime, et les hommes d'armes de ce chef étranger, comme un sénat ou un concile ? Le seul lien qui rapprochait alors des hommes si différents d'origine, de mœurs, de langue, c'était, un culte commun. Mais, en Italie, ce culte était libre et maître : ses ministres ne relevaient que de leurs chefs religieux. En Allemagne, comme dans d'autres parties de l'Europe, le pouvoir, les richesses, les dignités de l'Église étaient envahis par la force, vendus au plus offrant, et dégradés en même temps qu'usurpés : de là, toute l'importance et, on peut le dire, la grandeur de cette question des investitures. C'était la liberté même de l'Église, avec la liberté, la force, la dignité de ses membres, son accroissement de grands caractères et de grands hommes. A ce point de vue de l'unité de chaque peuple, de son droit de n'être pas soumis à des maîtres étrangers, à cet autre point de vue, plus grave encore, de l'inviolabilité des consciences et du droit devant la force, il n'y eut jamais résistance plus juste que celle du pontife de Rome dans sa lutte contre Henri. Et quant aux suites de cette résistance, quant aux imitations fréquentes qui s'en firent dans le moyen âge, on doit bien reconnaître qu'il y avait là, cependant, un principe salutaire et une sauvegarde pour l'humanité.

On a pu le vérifier, jusque dans nos jours si prodigieusement éloignés de la simplicité chrétienne, dans notre monde du scepticisme et de la force. Quand la domination d'un conquérant pesait sur l'Europe, quand de Rome à Hambourg il tenait tout sous sa loi, le premier coup dont il fut blessé, au défaut de son armure, avait cette forme surannée d'excommunication pontificale. La bulle affichée furtivement sur les églises de Rome dans la nuit du 10 juin 1809 fut le premier et le plus puissant tocsin de l'Europe. Cette formule antique : **A ces causes, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul** ; ce langage, si moqué dans le dix-huitième siècle et comme aboli sous les ruines de l'Église de France, reparaissant tout à coup dans la bouche du pontife même qui avait sacré Napoléon, marqua l'ébranlement de son pouvoir et parut en seconder la chute.

Celui que nul pouvoir et nul droit humain ne semblaient arrêter dans sa course, demeura comme affaibli de l'anathème lancé par ce vieillard qu'il tenait captif. Il courut, du Midi au Nord, chercher des repréailles de victoires, il s'acharna sur le

monde, il multiplia les sacrifices humains, mais la plaie était au cœur. Et sous cette bulle en langue morte qui représentait le cri de la justice et de la loi divine, celui qui avait menacé tout le monde s'écroula par la force de tous et sa propre violence.

Tel est le sens historique et moral que reçoit encore pour nous, hommes du dix-neuvième siècle, cette jurisprudence des excommunications pontificales, proclamée en 1078 dans le concile de Rome, fulminée tant de fois dans le moyen âge, et dont le texte peut se lire dans les annales canoniques de Baronius.

Cependant, même dans l'Allemagne du onzième siècle, cette puissance de l'excommunication religieuse allait tirer sa plus grande force de l'indomptable ténacité d'un peuple mécontent. Henri prolongeait l'exil et la ruine des principaux évêques de Saxe suspects à ses yeux dans la guerre précédente ; n'osant pas encore leur donner de successeurs, il était sans pouvoir sur leur clergé dont les plaintes aigrissaient celles du peuple tourmenté de garnisons étrangères et d'exactions. Partout, en effet, les officiers de Henri avaient reparu avec un surcroît de défiance et de rigueur ; cantonnés dans les forts et sur les hauteurs, ils empêchaient les villages saxons de se concerter et de se réunir, et multipliaient des vexations qui, dans cette race belliqueuse, firent éclater bientôt le mouvement qu'elles devaient comprimer.

Henri avait ôté leurs chefs aux vaincus ; mais le hasard et le désespoir leur en donnèrent de nouveaux.

Deux fils d'un seigneur châtelain du pays, le comte Géron, réduits à la misère par la confiscation de leur fief, s'étaient enfuis au-delà de l'Elbe. Au bout d'un an, réunis à quelques fugitifs comme eux, ils repassèrent le fleuve, firent des courses sur le territoire de leur ancienne patrie et en vinrent plus d'une fois aux mains avec les officiers du roi qui levaient le tribut dans les villages de Saxe. Le succès grossit leur nombre ; beaucoup de Saxons, de condition libre, d'anciens hommes d'armes, dont les seigneurs étaient prisonniers de Henri, vinrent se ranger autour d'eux. En peu de jours, ils eurent une armée qui, de toutes parts, était accueillie par les habitants, et qui força les garnisons de Henri de se renfermer dans leurs places fortes.

Rodolphe, duc de Souabe, et les autres seigneurs saisirent ce moment pour mettre en liberté les princes saxons que Henri avait confiés à leur garde ou plutôt laissés comme otages dans leurs mains. Hérimann, évêque de Metz, donna l'exemple de cette infidélité ; Hermann et plusieurs autres princes saxons, déportés en Bavière et en Souabe, reparaissent au milieu de la Saxe, rassemblent leurs vassaux et commencent une campagne plus régulière. Leur délivrance et leur retour soudain sont salués dans toute la Saxe, comme un témoignage de la miséricorde de Dieu et de la puissante intercession du pontife. Le soulèvement gagne toute la province ; saint Pierre est le mot d'ordre répété de toutes parts : en peu de jours on emporte d'assaut plusieurs des places occupées par les officiers de Henri. Les vainqueurs renvoient les garnisons, en exigeant d'elles le serment de ne plus servir contre la Saxe.

Henri, au milieu de l'oppression inquiète qu'il étendait sur la Saxe, avait cru faire une chose habile et sage en donnant à Otton, ancien duc de Bavière, le titre et l'investiture de cette autre province enlevée à ses anciens chefs. Il avait espéré, en le dédommageant ainsi, s'assurer en lui un allié fidèle, constamment opposé aux princes dont il occuperait la place et garderait la dépouille. Il l'avait chargé

de fortifier de nouveau le château de Hartzbourg et de construire une autre forteresse pour dominer Goslar.

Mais Hermann et les autres chefs du pays révolté n'eurent pas de peine à détacher Otton d'un prince jusque-là son persécuteur. Ils lui firent dire de ne pas travailler ainsi à l'oppression de son pays : ils lui reprochent d'avoir acheté par leur perte la faveur du roi, de s'être rendu le ministre de ses cruautés, et d'avoir eu pour récompense le gouvernement de la Saxe.

Otton, sans attachement pour la cause de Henri, et n'ayant que peu de forces pour la défendre sur un seul point de la Saxe révoltée de toutes parts, répond d'abord par des paroles de paix. Il leur offre d'envoyer sur-le-champ au roi, pour le presser de délivrer ceux des chefs saxons qu'il tient encore captifs et lui demander de détruire les forteresses qu'il avait rebâties, et de rendre enfin à la Saxe les lois et les anciennes coutumes qu'elle réclamait depuis si longtemps. Il ajoute que si le roi ne consent pas à cette demande, il n'est ni dignité, ni crainte, ni serment qui l'empêche, pour son compte, de se réunir à eux, et de défendre jusqu'au dernier soupir la cause commune.

Engagé par cette promesse, le duc Otton fait partir aussitôt son message pour Henri ; puis, retirant la garnison qui occupait les hauteurs de Goslar, il se met en alliance et en paix avec l'armée saxonne.

Henri avait reçu coup sur coup les nouvelles de la révolte et de toutes les défections qui troublaient de nouveau la Saxe. Dans sa colère, il eût voulu d'abord se venger des vassaux qui lui avaient manqué de foi en délivrant ses prisonniers, et il songeait à marcher sur la ville de Metz, pour châtier l'évêque Hérermann. Mais déjà les lettres du pontife répandues en Allemagne, les intrigues et les haines excitées de toutes parts, la foi douteuse des grands vassaux embarrassaient tellement le roi qu'il dévora son injure. Voulant s'appuyer encore de toute la Germanie contre la Saxe, il convoqua une diète à Worms pour le mois suivant, jour de la Pentecôte. L'assemblée fut assez nombreuse ; mais il n'y vint aucun des grands vassaux que Henri soupçonnait justement de conspirer contre lui, et dont les efforts pouvaient agiter ou pacifier le royaume.

Ne pouvant rien faire avec cette assemblée, Henri en convoque une autre à Mayence, pour la prochaine fête de saint Pierre. Il joint à son édit une instante prière à tous les grands du royaume. Mais soit haine, soit crainte d'une trahison du roi, aucun d'eux ne parut, et déjà la discorde commençait à se mettre parmi les partisans mêmes du prince. Le puissant nom de Rome agissait sur ceux mêmes qui, pour plaire au roi, avaient dit anathème au pontife. Grégoire VII, de loin par ses lettres, de près par ses paroles, armait tout contre Henri. Un évêque de Trèves, ayant passé à Rome au commencement de ces grands débats, revint apporter au concile de Mayence un zèle qui nuisit beaucoup au roi. Ce prélat, respecté pour son âge et pour sa vertu, disait qu'il ne pouvait plus communiquer avec l'évêque de Mayence, le nouvel évêque de Cologne, et tous ceux qui étaient assidus près du roi, parce qu'ils étaient tous excommuniés. Il avait, dit-il, seulement obtenu du pontife romain, à force de prières, la permission de communiquer avec le roi par la parole, afin de le convertir, mais sans avoir le droit de manger, de boire, ou même de prier avec lui.

L'autorité de cet évêque imposait au grand nombre, et l'on commençait à s'éloigner du palais : on refusait d'y revenir, même à la demande du roi. Quelques évêques, il est vrai, engagés dans la confiance de Henri, élevés par sa faveur, ou compromis pour sa cause, se moquaient amèrement de ces scrupules

prétendus ; ils ne comptaient pour rien, disaient-ils, l'anathème d'un pontife qui, sans les convoquer en synode, sans les écouter, sans les convaincre, les avait excommuniés par colère. L'évêque de Trèves, ajoutaient-ils, et ses partisans voulaient autre chose que ce qu'ils disaient : ils avaient moins de respect pour le saint-siège que d'envie de détruire la dignité royale, en couvrant leur haine contre Henri d'un voile de religion. Le roi ferait bien de tourner à temps contre ses ennemis le glaive que, suivant la parole de l'apôtre, il a reçu pour la punition des méchants. Mais Henri commençait à se sentir trop faible pour adopter ces résolutions violentes, et, à l'exception de quelques évêques, ses conseillers intimes, il voyait chaque jour les serments faillir et les cœurs s'éloigner de lui sous l'influence des anathèmes de Rome.

Ne pouvant, avec des vassaux rebelles et désunis, marcher contre la Saxe soulevée tout entière sous ses anciens chefs, il tenta de négocier encore. Il avait gardé près de lui les deux évêques saxons, Werner de Magdebourg, et Werner de Mersbourg. Il les fit partir avec d'autres envoyés, pour proposer la paix à leurs compatriotes : les deux évêques firent leur message ; mais ne trouvant que défiance et haine contre le roi, et avertis eux-mêmes qu'il fallait, dès ce moment, rester en Saxe ou n'y plus revenir, ils restèrent volontiers.

Résolus de ne plus traiter avec Henri, que d'après la sentence du pape ils nomment l'ex-roi, les chefs saxons s'engagent entre eux, par serment et par otages, à l'aire choix d'un nouveau souverain. Ils envoient des députés aux Souabes, pour demander leur alliance et leur appui contre Henri, l'ennemi commun.

En même temps ils adressaient au pontife de Rome des lettres suppliantes, pour que, par lui-même ou par ses légats, il vînt au secours d'un peuple affligé. En voyant un prince actif et guerrier comme Henri hésiter à prendre les armes, on peut juger quelle était alors la puissance des anathèmes de Rome, sans cesse réitérés par les lettres que Grégoire VII adressait en Allemagne. Jugeant bientôt que sous ce flot croissant de malédictions et de haines, le temps était contre lui, et que, pour n'être pas délaissé ou assailli de toutes parts, il fallait agir au moins contre un ennemi, Henri, malgré le peu de troupes dont il disposait, entreprit de marcher sur la Saxe. Il passe dans la Bohême, dont le duc lui est fidèle ; il en reçoit un secours de troupes, lui donne en retour l'investiture de la Misnie, et entre en armes dans cette province. Il espérait regagner encore le duc Otton, et, sans vouloir prendre ses conseils, il comptait sur son secours. Mais Otton, mécontent de cette nouvelle invasion, fit dire au roi que, puisque ses conseils utiles et loyaux étaient rejetés, il ne se croyait plus lié par aucun serment d'obéissance, surtout quand on lui ordonnait, contre les lois de Dieu et le salut de son âme, de prendre les armes comme un païen, pour verser le sang innocent : que dès lors, absous de tout parjure, il allait de tout son pouvoir défendre la juste cause de sa nation.

Les autres chefs de la Saxe et de la Thuringe tenaient le même langage. Quand même quelques-uns d'entre eux auraient voulu ménager Henri, -ils ne le pouvaient pas. La rébellion était cette fois plus violente et plus populaire. Elle n'avait pas besoin d'être excitée par les manœuvres et les exhortations des chefs. Les habitants prenaient les armes d'eux-mêmes et voulaient vaincre pour être libres. D'ailleurs, les nouveaux chefs qui s'étaient élevés, les deux fils du comte Géron, étaient plus ardents à la guerre et ne voulaient entendre parler ni de traité, ni de roi.

Aussitôt qu'on apprend l'invasion de Henri dans la Misnie, ils courent pour le combattre, à la tête de sept mille cavaliers, tandis que tout le pays, redoutant les vengeances et les pillages de Henri, s'anime à une défense désespérée.

Henri, qui dans la confusion et l'instabilité de ces querelles féodales avait compté sur l'alliance secrète et le retour de plus d'un chef saxon, ne s'attendait pas à une si rude défense ; il n'avait pas de forces suffisantes pour la dompter ; et s'étant avancé trop vite dans un pays partout hostile, sans recrues et sans vivres assurés, il aurait éprouvé quelque grand échec s'il n'avait pas promptement reculé et si un débordement des eaux de la Molda n'avait pas couvert et protégé sa retraite. Il repasse ainsi dans la Bohême avec une armée affaiblie, et de là, traversant à la hâte la Bavière, il revient triste et découragé dans Worms. Il ne pouvait, en effet, lutter que par des victoires contre les anathèmes de Rome, et maintenant cet avantage lui manquait.

Les anathèmes réitérés contre le roi et les recommandations directes adressées par le pontife à la plupart des princes allemands ne pouvaient manquer leur effet devant ces revers partiels ou cette inaction de Henri. Les trois grands feudataires, Rodolphe, duc de Souabe, Welf, duc de Bavière, Berthold, duc de Carinthie, se réunirent dans la ville d'Ulm avec Adalbert, évêque de Wurtzbourg, Adalbert, évêque de Worms, et beaucoup d'autres seigneurs des diverses parties du royaume. On résolut là de convoquer, pour le 16 novembre prochain, une diète capable de mettre un terme aux maux dont la paix de l'Église était depuis si longtemps troublée, et tous les seigneurs de Bavière, de Souabe, de Lorraine, de Saxe, de Franconie, furent sommés, au nom de Dieu, de rendre ce service à leur patrie commune.

Cette réunion solennellement annoncée, en dehors de l'autorité et sans l'appel du roi, ne pouvait manquer d'exciter une grande attente, et par là même ébranlait, de prime abord, un pouvoir qu'elle semblait méconnaître. Plusieurs des plus fermes partisans de Henri en prirent occasion de se détacher de sa cause ; l'évêque de Mayence, Sigefride, donna l'exemple de ce changement. Il quitta la cour et il commença de prêcher publiquement sur la nécessité d'une grande réforme dans le royaume et d'une pénitence à faire pour les péchés du roi : de nombreuses voix suivirent celle de l'évêque dans le clergé et le peuple de ce puissant diocèse.

Contre un parti qui grossissait chaque jour, Henri n'avait que peu de ressources et de défense. Une fois malheureux, tout lui manquait, tout le trahissait. Il comptait sur la dépendance obligée de quelques seigneurs dont il avait réservé les fils en otage, les confiant à la garde de quelques chefs présumés plus fidèles ; mais cette précaution, plus irritante que sûre, tourna contre lui : un des fils de l'ancien duc Otton fut renvoyé à ce seigneur par son geôlier même. Deux autres précieux otages, les fils de deux puissants seigneurs saxons et les parents de l'évêque de Mayence, étaient confiés aux soins du comte Eberhart, le serviteur le plus dévoué à Henri. Dans leur captivité, les deux jeunes gens commencent à entendre parler des troubles de l'Allemagne et de la prochaine assemblée de Mayence. Ils veulent s'échapper à tout prix ; profitant d'une chasse où les avait menés le comte Eberhart, ils s'élancent de toute la vitesse de leurs chevaux à travers les bois, arrivent jusqu'au Mein, le traversent dans une barque de pêcheurs et paraissent à Mayence. Le comte Eberhart, qui, fidèle et plein de dépit, avait suivi ses captifs à la trace, accourt à Mayence encore nominale-ment soumise au pouvoir de Henri, veut forcer une maison où s'étaient retirés les fugitifs et réclame, avec menace, les otages du roi.

Toute la ville s'émeut, une sédition est près d'éclater : l'évêque Sigefride, instruit de ce désordre, envoie un des seigneurs du diocèse, Conrad, à la tête d'hommes d'armes qui repoussent le ministre de l'empereur.

Les jeunes captifs sont conduits au palais épiscopal et de là renvoyés, sous escorte, à leurs parents. Cet incident de publique désobéissance et de résistance épiscopale montrait toute la faiblesse du pouvoir de Henri, dans les provinces même qui jusque-là semblaient le plus paisibles ; l'audace des confédérés s'en accrût encore.

Au jour fixé, une diète était réunie dans Tribur, sur la rive gauche du Rhin, ancienne et petite ville, mais célèbre par la résidence de plus d'un monarque de la race carlovingienne dont elle vit les grandeurs et aussi la chute dans l'humiliante déposition de l'empereur Charles le Gros, à la fin du neuvième siècle. Le choix même du lieu semblait une menace pour Henri. L'assemblée fut nombreuse ; on y comptait surtout des seigneurs souabes et saxons, les uns animés par l'ambition de leur duc, les autres parla vengeance et l'intérêt de leur pays. Tous étaient opiniâtrement résolus d'ôter le trône à Henri et de le transférer à un prince élu par eux. Mais ce qui devait donner à cette assemblée un grand pouvoir sur l'esprit des peuples, c'était la présence de deux légats du siège apostolique : Sicard, patriarche d'Aquilée, et Altman, évêque de Padoue. Ils étaient délégués par le pape pour exercer tout pouvoir dans le jugement des causes ecclésiastiques. De plus, Grégoire avait fait partir avec eux plusieurs laïques qui passaient pour avoir abandonné de grandes richesses afin de se consacrer à Dieu : ils venaient pour témoigner que Henri avait été justement frappé d'anathème, et pour promettre l'assentiment et l'appui du pape en faveur de l'élection d'un autre roi. Sans doute, dans cette assemblée d'Allemands, presque tous laïques et gens de guerre, le pontife avait cru profitable de faire entendre d'autres voix que celles de ses légats ecclésiastiques, dont le langage devait conserver une sorte de douceur et de bénignité.

Ces missionnaires laïques, envoyés de Rome, refusaient de communiquer avec tout prince et tout particulier qui avait approché de Henri depuis sa sentence d'anathème, tant qu'il ne s'était pas fait absoudre par Altman, vicaire du souverain pontife. Ils évitaient avec le même scrupule tous ceux qui avaient été en communion de prières avec des prêtres mariés ou des hommes accusés d'avoir acheté les dignités ecclésiastiques. Cette sévérité faisait ressortir la puissance religieuse des légats ; et soit pour se faire relever d'une faute commise, soit pour se vanter d'une ancienne fidélité à Rome, tous les membres de la diète se pressaient autour des envoyés du pape ; l'ambitieux Rodolphe donnait l'exemple de cette déférence.

Pendant sept jours consécutifs, les seigneurs assemblés à Tribur mirent en délibération le parti qu'il fallait prendre pour renverser l'État. De violentes attaques, de formelles accusations étaient élevées contre le roi ; on reprit la suite des actes de sa vie, vrais ou prétendus, depuis son orageuse minorité, les scandales et les désordres de sa jeunesse, les injustices publiques ou particulières dont il était accusé. La présence des légats et l'esprit même de tous dirigeaient une grande part des reproches sur la conduite privée et les mœurs même de Henri. Mais le génie de la société féodale se montrait aussi dans quelques griefs d'un ordre tout différent ; le roi était accusé d'avoir exclu de sa familiarité les grands du royaume, et d'avoir élevé au comble des honneurs des hommes de basse naissance, avec lesquels, disait-on, il passait les jours et les nuits à comploter l'extermination de la noblesse ; d'avoir laissé en paix des

nations païennes et tourné les armes contre ses sujets. On l'accusa d'avoir rasé des églises et des monastères et détourné les aliments des serviteurs de Dieu pour les employer à l'entretien de ses soldats, et négligé tout soin de la religion, ne s'occupant que de faire la guerre et de construire des forteresses, non pour repousser les barbares, mais pour opprimer ses peuples chrétiens. On se plaignit qu'il n'y avait plus de soulagement pour les orphelins et les veuves, plus d'asile pour les opprimés, plus de respect pour l'Église ; qu'un seul homme avait fait tous ces maux, et qu'il n'y avait d'autre remède que d'écarter cet homme et d'élire un autre prince qui raft un frein à tout ce désordre. C'était un torrent de paroles injurieuses, et aucune voix ne s'élevait pour la défense de Henri. On doit remarquer toutefois que, parmi tant d'expressions violentes accumulées contre Henri, les contemporains ne rapportent aucun fait particulier, aucun crime notoire que l'on ait allégué dans l'assemblée de Tribur.

Cependant le jeune roi était sur l'autre rive du Rhin, dans le château d'Oppenheim, avec peu de troupes et quelques amis dévoués à sa fortune. Instruit des délibérations de Tribur, chaque jour il envoyait un message aux seigneurs assemblés pour leur promettre de réformer les abus et de s'en remettre à leurs conseils pour le gouvernement de l'Empire ; qu'on lui laissât du moins le nom de roi et les insignes de la royauté dont il avait été légitimement revêtu, et qu'il ne pouvait perdre sans honte pour eux-mêmes et sans flétrissure pour le royaume teutonique ; que si l'on se défiait de ses paroles, il était prêt à les confirmer par tous les serments et par tous les otages que l'on voudrait.

Les seigneurs lui faisaient répondre qu'il n'y avait plus dans le monde de moyens pour lui d'attester ou d'engager sa foi, après qu'on l'avait vu si souvent promettre devant Dieu la correction de ses mœurs, et, le péril passé, rompre tous ses engagements comme des *toiles d'araignée*, et se rejeter de nouveau dans les excès du mal. Leur résolution, disaient-ils, n'avaient été ni téméraire, ni précipitée : ils avaient longtemps souffert et tenté toutes les voies pour le fléchir ; mais un mal si invétéré et si funeste n'offre plus d'espérance. Pendant que l'on a souffert avec trop de patience ses dérèglements, l'État est dissous, la tranquillité des Églises troublée, la majesté de l'Empire détruite, et, selon les paroles du prophète, la malédiction et le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère ont débordé, et le sang a touché le sang.

A ces expressions, sans doute inspirées par les légats du pontife, l'assemblée de Tribur ajoutait une déclaration plus formelle encore de sa dépendance à Rome. *Maintenant, disait-elle, que Henri pour ses crimes a été retranché de l'Église par le glaive de l'anathème, nous ne pouvons communiquer avec lui sans dommage pour notre foi. Lorsque le pontife romain, par son autorité apostolique, nous a déliés des serments qui nous engageaient, il serait insensé à nous de ne pas saisir à pleines mains l'occasion qui nous est offerte de la part de Dieu. Laissons donc de côté tous les vains arguments de Henri ; nous sommes invariablement résolus à nous pourvoir, sans délai, d'un homme qui marche à notre tête et combatte avec nous les ennemis du Seigneur, pour abaisser et détruire la grandeur de quiconque s'élève contre la justice, la vérité de Dieu, et contre l'autorité de Dieu, et contre l'autorité de la sainte Église romaine.*

Henri renouvela vainement ses messages : les confédérés étaient inflexibles dans leur refus. Sans doute, le roi, dans une autre situation, aurait eu recours à la force ; mais quoiqu'il eût près de lui quelques troupes, il ne pouvait tenter le passage du Rhin. L'archevêque de Mayence, Sigefride, avait eu soin de faire conduire sur la rive opposée toutes les barques et tous les navires. Les

confédérés voulurent même en profiter pour attaquer Henri ; tout fut disposé de leur part, et le prince, averti de leur projet, ayant fait prendre les armes aux siens, se tenait prêt à combattre l'ennemi, à la descente sur le rivage.

Mais, au dernier moment, on hésita dans l'assemblée de Tribur. Rodolphe et les siens ne voyaient pas sans inquiétude ce jeune roi belliqueux réduit au désespoir, et les légats apostoliques, d'après leurs instructions, ne souhaitaient pas qu'un combat engagé vînt tout finir et enhardir le vainqueur, quel qu'il fût, à se passer du pardon ou de l'appui de Rome.

On résolut donc de ne point recourir aux armes et d'essayer encore les négociations avec le roi, que ses périls accrus pouvaient rendre plus traitable. La diète siégeant encore, quelques députés souabes et saxons passèrent le Rhin et vinrent, au nom de l'assemblée, déclarer au roi, avec assez de hauteur, que, malgré son mépris des lois, les seigneurs de Souabe et de Saxe voulaient les observer avec lui, et que tant manifestes que fussent les infractions et les violences qui lui étaient reprochées, ils désiraient en réserver la connaissance entière au jugement du pontife romain ; qu'ils engageraient en conséquence le pape à se rendre dans la ville d'Augsbourg, à la prochaine fête de la Purification de la Vierge (2 février), pour entendre, dans une grande assemblée des seigneurs du royaume, l'accusation et la défense du roi, et le condamner ou l'absoudre. Ils ajoutèrent que si Henri ne se faisait pas relever de son excommunication avant l'anniversaire du jour où elle avait été prononcée, il serait déchu pour jamais et ne pourrait reprendre l'administration du royaume, les lois ne permettant pas à celui qui avait encouru l'excommunication de régner au-delà d'un an ; que si, au contraire, il acceptait la condition qui lui était offerte et promettait de se montrer en tout obéissant et docile au pontife romain, ce serait, pour eux-mêmes, une preuve de sa bonne foi. De plus, ils le pressaient d'éloigner à l'instant de sa personne et de sa cour tous ceux que le pape avait excommuniés, de se rendre, sans appareil militaire, dans la ville de Spire, et là, seul avec l'évêque de Verdun et quelques autres ministres approuvés par les seigneurs, de mener une vie privée, n'entrant pas dans l'église, ne disposant pas des affaires publiques, sans pompe, sans cortège royal, jusqu'au jour fixé pour le jugement pontifical. Enfin on exigeait qu'il rendît à l'évêque de Worms sa ville épiscopale dont il avait chassé la sainte milice, qu'il retirât ses garnisons, qu'il donnât, par otages et par serment, sûreté à l'évêque contre toute révolte et toute trahison des habitants ; que si quelqu'une de ces conditions était par lui violée, alors, libres de tous reproches, exempts de tous parjures, les grands détermineraient, sans attendre le pontife romain, ce qui serait nécessaire au salut de l'État.

Quelque rigoureuse et humiliante que parut cette convention, Henri l'accepta pour gagner du temps et, sans doute, par absolue nécessité. Apparemment il voyait dans le délai même une espérance de rompre ou d'affaiblir la fédération actuelle, et il attendait mieux d'une autre assemblée que de la diète de Tribur, tout entière à ses ennemis. Il accomplit exactement ce qui lui était demandé, il éloigna de son camp ses plus fidèles conseillers excommuniés pour sa cause : les évêques de Cologne, de Bamberg, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Zeilz et d'Osnabruck, ainsi que son confident Ulric de Cosheim et le comte Eberhard. Il envoya, sans plus de délai, l'ordre à ses soldats, en garnison dans Worms, de se retirer et d'ouvrir la ville à l'évêque. Enfin il congédia, en les remerciant, les milices que lui avaient amenées plusieurs vassaux fidèles, et il dispersa la petite armée qui lui restait encore, puis il se retira dans la ville de

Spire pour y vivre dans une sorte de pénitence sous les yeux des conseillers qui lui étaient laissés ou imposés par la diète¹.

Tant de sacrifices étaient durs à l'orgueil de Henri ; mais il prévenait ainsi le grand péril dont il était menacé, une élection immédiate qui donnerait un chef à la guerre civile. L'assemblée de Tribur une fois séparée sans avoir fait un roi de Germanie, il espérait, par ruse ou par force, reprendre l'avantage.

Cependant, afin de mieux assurer la future assemblée d'Augsbourg, les seigneurs souabes et saxons, avant de se retirer et d'emmenner leurs troupes, exigèrent du roi qu'il écrivît au saint-père une humble lettre pour lui promettre entière obéissance et se soumettre à son jugement dans la réunion projetée. L'archevêque de Trèves, attaché à la cause de Henri, mais récemment absous par les légats, fut porteur de ce message. Mais les confédérés, pleins de défiance, députèrent en même temps à Rome² le comte Mangold et quelques autres des leurs pour surveiller les négociations du roi et supplier le pape de ne pas refuser à l'Allemagne, dans les maux qui l'affligeaient, le secours de sa sainte présence. Puis, ayant juré en commun de ne plus tenir Henri pour roi s'il demeurerait excommunié au-delà, d'un an, et s'étant promis aide et foi mutuelle contre sa vengeance, ils s'en retournèrent glorieux et satisfaits, chacun dans sa province, jusqu'à la grande assemblée d'Augsbourg.

Mais Henri s'était bientôt ravisé sur l'engagement qu'il avait pris et sur le danger d'attendre le pape en Allemagne. Ayant, dit-on, secrètement altéré la lettre qu'il envoyait de concert avec la diète, il se bornait à demander au pape une entrevue dans Rome, sans parler d'Augsbourg. Arrivés devant le pontife, les deux ambassades, celle du roi et celle de la diète, se contredirent à la lecture de la lettre du roi. L'impératrice Agnès, toujours si peu touchée des peines de son fils, conseillait elle-même au pape de se défier de lui. Grégoire VII, averti doublement de l'importance de son voyage en Allemagne par le veau des princes et par les craintes de Henri, refusa l'audience dans Rome, et répondit que si Dieu le voulait il se rendrait lui-même à Augsbourg vers la fête de la Purification, pour entendre et réconcilier Henri en présence des grands du royaume.

En même temps il remit aux envoyés de la diète, après beaucoup d'instructions orales, une lettre pour les grands et le peuple de Germanie.

Nous avons résolu, leur écrivait-il, faible et indigne serviteur que nous sommes du prince des apôtres, de nous rendre près de vous avec l'aide de la bonté divine, et de hâter si bien notre départ, sans attendre la présence du plus grand nombre de nos féaux, que nous soyons le 15 janvier à Mantoue. Notre foi, notre vœu, par confiance en vous, c'est de braver tous les périls et au besoin de verser notre sang pour la liberté de l'Église et le salut de l'Empire. Il appartient à vous de désigner pour nous recevoir et nous accompagner ceux qui peuvent le mieux et doivent le plus remplir cet office. Ayez soin, d'ailleurs, d'affermir la paix dans vos contrées, afin que rien ne puisse entraver notre projet. Les contentions que nous avons eues avec les envoyés du roi, et les réponses que nous avons opposées à ses arguments, tous les détails enfin qui manquent dans cette lettre, vous les apprendrez de nos envoyés. Comme nous nous sommes fiés à eux pour les choses que par leur organe vous avez promises à saint Pierre et à nous, ainsi vous pouvez croire ce qu'ils vous diront de notre part.

¹ Bertold. Const. chr., p. 38.

² Bertold. Const. chr., p. 37.

Rodolphe de Rheinfelden, qui reçut ce message en l'absence de la diète, se chargea de fournir l'escorte demandée et de s'avancer dans les gorges du Tyrol, au-delà de Klausen, pour amener Grégoire VII à Augsbourg, par la route de Trente et d'Innsbruck.

Henri, cependant, apprit avec un amer déplaisir le refus du pape de lui donner audience à Rome, et sa volonté persévérante de venir en Allemagne. L'humiliation de comparaître à jour fixe, comme un coupable, devant ses vassaux ennemis, la crainte que le pape, au milieu des mécontents de l'Allemagne, ne fulminât de nouveaux anathèmes, l'inquiétude sur le royaume d'Italie et les deux couronnes qu'il pouvait perdre à la fois, toutes ces pensées agitaient l'âme de Henri, et son état présent lui semblait insupportable.

Bientôt il apprit que plusieurs de ses anciens partisans, excommuniés pour sa cause, les évêques surtout, partaient pour l'Italie ; qu'ils allaient aux pieds du pape solliciter leur absolution et l'accuser lui-même involontairement par leur repentir. Il hésitait encore à les imiter ; les jours, les semaines s'écoulaient dans cette, incertitude. Enfermé dans le château de Spire avec une femme qu'il n'aimait pas, loin des fêtes bruyantes de son ancienne cour, privé de la chasse et de la guerre, Henri n'avait devant les yeux que son jugement et sa chute au bout d'une ennuyeuse inaction. Il se détermine enfin à tout tenter pour se délivrer, avant l'année révolue, de l'excommunication qui pèse sur lui. Il ne veut pas attendre le pape en Allemagne et livrer sa cause à un juge ennemi, devant des accusateurs implacables. A cette ruine assurée il préfère toutes les humiliations et tous les périls ; il aime mieux essayer la foi douteuse de ses sujets d'Italie., courir à la rencontre du pape¹, en obtenir à tout prix la levée de l'anathème, espérant qu'alors il pourra retrouver ses amis, faire tête à ses ennemis, négocier, combattre. Peut-être aussi, se souvenant de ses aïeux, croit-il trouver au-delà des monts une armée, et effrayer de près le pontife, de loin si terrible ; ou, du moins, il retardera sa marche et interceptera son passage, même en lui demandant grâce.

Plein de cette pensée, Henri chercha d'abord à s'assurer une médiation près du pape. Il écrivit à l'abbé de Cluny, son parrain, homme si puissant dans la chrétienté, et qui, bien que dévoué au saint-siège, avait toujours eu de grands égards pour l'empire. La forme de cette lettre mérite d'être rappelée par la pieuse déférence qu'elle exprime :

Henri, par la grâce de Dieu, roi des Romains, Auguste, au vénérable abbé Hugues, hommage d'un fils à son père,

Il y a longtemps, seigneur et père, que vous n'avez visité votre malade et que vous n'avez soulagé de vos avis et de vos consolations ce cœur blessé. Nous voulons travailler à la restauration des églises, qui de nos jours et par nos péchés sont tombées en ruine, et ce désastre de l'Église que nous avons fait, nous voulons l'expier par le raffermissement de la paix et de la justice.

Enfin, à ces avances de regret et de soumission, il ajoutait la promesse qui pouvait le plus toucher la pieuse ferveur de l'abbé de Cluny, et répondait à ce vœu de croisades déjà suscité dans l'Occident chrétien : Nous vous informons, disait-il, que si par la faveur de Dieu nous parvenons à réconcilier le sacerdoce et l'empire, après la paix affermie nous nous proposons d'aller à Jérusalem, et de voir la terre sainte où Notre-Seigneur s'est montré et a communiqué avec les

¹ Berthot. *Const.*, p. 39, L. II.

hommes, afin de l'adorer de plus près, dans le lieu même où nous savons qu'il a souffert pour nous les soufflets, les crachats, les flagellations, la croix, la mort et la sépulture.

En écrivant ces mots, Henri devait songer avec amertume qu'il aurait pu, quelques années plus tôt, visiter en conquérant cette terre sainte dont il projetait maintenant le pèlerinage. Vers le même temps, une seconde lettre à l'abbé Hugues atteste encore le besoin qu'il croyait avoir d'un tel appui, et toute la crainte que lui inspirait la guerre engagée contre Rome. Se recommandant aux prières de l'abbé et de la congrégation de Cluny, et rappelant le zèle de ses ancêtres à protéger les biens qu'elle possède dans le royaume teutonique et dans le royaume d'Italie, il ajoutait : **Priez, nous vous en supplions, pour cette unité de l'empire et du sacerdoce que nous désirons et que nous cherchons, et afin que le seigneur pape cesse de marcher contre nous.** L'abbé Hugues partit en effet pour l'Italie, et nous le retrouvons plus tard exerçant la médiation qui lui était demandée.

Dans la même pensée, Henri, sans faire connaître ses desseins, pria par une lettre instante Mathilde d'engager le pape à faire au moins le voyage de Lombardie et à s'avancer sur la frontière pour lui donner audience.

Enfin il envoyait à Grégoire VII un nouveau message pour protester humblement de sa soumission et de son repentir¹. Ces mesures prises, Henri, aidé par l'évêque de Verdun, que la diète avait laissé près de lui, dispose sa fuite. Dans le séquestre de ses domaines royaux, il manquait de tout pour les dépenses d'un si long voyage. Il demanda secrètement des secours à beaucoup de seigneurs qu'il avait obligés au temps de sa puissance : bien peu lui en accordèrent, touchés à l'excès de son malheur ; et un seul, noble de Germanie, peu considérable par la naissance et la fortune, consentit à le suivre. Du reste, comme il était abandonné plutôt qu'il n'était gardé, il sortit librement de Spire avec sa femme et son fils enfant, peu de jours avant les fêtes de Noël.

D'autres excommuniés partaient en même temps ; mais, croyant la cause du roi plus mauvaise que la leur, ils ne voulurent pas faire route en commun avec lui.

Henri, prenant un détour par la Bourgogne, se rendit d'abord à Besançon, près du comte Guillaume Tête-Hardie, oncle de sa femme, seigneur magnifique et puissant dont Grégoire VII, à son avènement, avait invoqué le secours contre Robert Guiscard. Courtoisement accueilli par le comte, le roi célébra chez lui la fête de Noël, et repartit dès le lendemain² avec sa suite pour gagner les Alpes à travers le Jura. Il n'avait pas le choix d'une autre route. Il savait que les trois ducs, Rodolphe, Welf et Berthold, avaient occupé et faisaient garder tous les passages qui, du Tyrol, de la Carniole et de la Carinthie, débouchent en Italie³. Il espérait, au contraire, un accès facile sur les terres d'Adélaïde de Suze, sa belle-mère, veuve du comte Oddon, qui par elle-même ou par ses fils possédait, aux deux versants des Alpes, le Valais et la plaine d'Aoste, la Savoie et le duché de Turin.

Arrivé en grande hâte à la petite ville de Vevay⁴, le roi y trouva la comtesse Adélaïde avec son second fils, le comte Amé. Il fut reçu par eux avec honneur ;

¹ Doniz., *apud Murat*, p. 365.

² Berth. *Const., chronic.*, p. 41.

³ Lamb. Schaf., p. 246.

⁴ Lamb. Schaf., p. 246.

mais Adélaïde, princesse impérieuse et zélée catholique, se montra sévère sur les conditions du passage que réclamait Henri. Belle-mère de Rodolphe comme de Henri, elle pouvait hésiter entre les deux rivaux, et sa vénération pour Grégoire VII, qui souvent l'avait nommée *filie de saint Pierre*, les louanges de Pierre Damien qui la comparait à Déborah, prophétesse et juge du peuple¹, la rendaient peu favorable au malheur d'un gendre excommunié. Le jeune comte Amé, que Grégoire VII avait mis au nombre des fidèles de saint Pierre, n'était pas mieux disposé pour Henri. Tous deux, abusant de sa mauvaise fortune, lui refusèrent le passage, à moins qu'il ne leur cédât cinq évêchés d'Italie contigus à leurs États. La demande parut intolérable aux conseillers du roi. Pressé par le temps et par son malheur, il se défendit, pria, employa le crédit et les pleurs de sa femme, naguère si dédaignée par lui, et ne put d'abord fléchir la comtesse ni son fils : *Tant dit un pieux contemporain, l'indignation du Seigneur avait aliéné de Henri même les amis et les parents*².

Enfin, à force de prières, il leur fit accepter pour unique rançon une province de Bourgogne, le Bugey, frontière de la Savoie, et il eut à ce prix le chemin libre et des secours pour arriver en Italie. Il paraît même que la comtesse Adélaïde, après avoir fait de si dures conditions à son gendre, touchée du péril qu'allait courir sa fille, voulut le partager et passer les monts avec elle pour aider plus tard Henri de sa médiation près du pape.

Vevay, d'où partaient les nobles voyageurs, était la route directe du grand Saint-Bernard et l'une des antiques stations de cet itinéraire d'Antonin qui, traversant les Alpes, allait de Milan à Mayence.

Quoique la voie romaine eût péri par le temps et les invasions barbares, le passage n'avait pas cessé d'être fréquenté dans le moyen âge. Les armées de Charlemagne et de ses fils l'avaient souvent franchi, comme autrefois les légions. Les pèlerins s'en servaient d'ordinaire. C'est par là que, trente années auparavant, le jeune moine Hildebrand avait amené de Besançon à Rome le pape allemand Léon IX. Toutefois le passage difficile, en toute saison, était regardé comme impraticable en hiver.

Le roi quitta Vevay, vers le 1er janvier, avec toute sa suite, augmentée des secours d'Adélaïde. Il franchit en quelques heures la route montagneuse et hérissée de Saint-Maurice, antique bourgade consacrée par le sang de la légion thébéenne, et souvent nommée, dans le moyen âge, le *camp des Martyrs d'Agaune*. Ayant près de là passé le Rhône, il traversa Martigny, ancien poste romain, et fut au pied de la montagne.

L'hiver de 1076 à 1077 est signalé dans les chroniques comme le plus long et le plus froid du onzième siècle. D'épais frimas couvrirent l'Allemagne pendant cinq mois entiers. Presque toutes les vignes périrent ; le Rhin gela dans son cours et fut traversé sur la glace, depuis la Saint-Martin jusqu'aux premiers jours d'avril. A cette intempérie, l'âpre climat des Alpes joignait toutes ses rigueurs. Les premières gorges de la montagne étaient comblées de neige, et les sommets hérissés de glaces énormes épouvantaient les voyageurs. An lieu où le passage s'ouvrait, les pieds des chevaux et des hommes pouvaient à peine tenir sur une montée roide et glissante. Henri, cependant, avait hâte, le terme fatal approchait³. Quelques semaines encore, et le cours d'une année que lui avaient

¹ Petri Damiani, *epist.*, p. 329.

² Lamb. Schaf., p. 246.

³ Lamb. Schaf., p. 246.

fixé les princes pour se faire absoudre une fois révolu, ses ennemis le proclamaient déchu de l'Empire, et il arrivait trop tard, même pour demander grâce. Il se hasarda donc avec les siens. Des gens du pays, accoutumés aux cimes des Alpes, servaient de guides à prix d'argent et déblayaient un peu la route en la faisant battre par des bœufs¹. On avançait avec beaucoup de souffrances et de périls. Henri, courageux comme dans une bataille, veillait sur sa femme et son jeune fils, et pressait le pas des siens².

On parvint, après quelques milles de marche, au point le plus élevé du passage, à cette cime aride que couvre en partie un lac toujours glacé près duquel, dès la fin du dixième siècle, Bernard de Menton, saint archidiacre d'Aoste, renversant une ancienne statue de Jupiter, avait élevé un couvent et un hospice pour les voyageurs, maison de charité toujours ouverte, dit la légende³. Cet hiver, cependant, où personne ne tentait le passage, le couvent était resté désert. Le roi et les siens y trouvèrent du moins un abri contre la nuit glaciale des Alpes. Mais, parvenus jusque-là par le secours des guides et avec tant d'efforts, ils ne pouvaient plus avancer. Le revers de la montagne, plus âpre et plus roide du côté de l'Italie, était comme une mer de glace coupée à pic ; les chevaux ne pouvaient y prendre pied ; on en suspendit quelques-uns en les soutenant avec des cordes, on en fit glisser quelques autres les jambes liées, immobiles sur des planches, et la plupart, dans le trajet, furent tués ou mutilés. Les hommes, tantôt rampant sur les mains et les pieds, tantôt essayant quelques pas, puis tombant et roulant, atteignirent quelques pentes moins rapides. La reine, son jeune fils, la comtesse Adélaïde et quelques femmes qui les servaient furent placés dans des traîneaux faits à la bête avec des peaux de bœuf, et que les guides, s'aidant de crampons de fer, tiraient avec précaution sous le noir ouragan de la montagne. Ainsi, à travers mille souffrances, le roi et sa suite arrivèrent enfin à l'entrée de l'Italie, sous un ciel moins rigoureux, dans le val d'Aoste.

La nouvelle du voyage de Henri était déjà répandue au-delà des monts, et elle excitait une vive attente, surtout dans ces provinces de Lombardie, aliénées dès longtemps de l'influence de Rome, et aimant mieux alors la domination du roi de Germanie que les visites et les réformes des légats du pape. C'était la conséquence, ancienne déjà, de ce qu'on appelait le schisme de Milan. Le clergé de cette partie de l'Italie protestait contre la discipline du célibat et s'en exemptait par la licence des mœurs et souvent par des mariages que la loi du pays n'interdisait pas et que cette Église relâchée consacrait elle-même.

Cette antipathie qui, dans quelques villes de Germanie, avait éclaté contre les décrets du pape à l'égard des ecclésiastiques mariés ou concubinaires, était également vive dans le diocèse de Milan et n'y trouvait pas l'obstacle de riches évêques et de puissants seigneurs zélés par ambition pour le pouvoir lointain du pape. Prêtres et laïques, presque tous à Milan saluaient avec joie la présence de Henri et cri attendaient d'heureux effets contre Rome. La plupart, se rappelant la conduite de son père Henri III, lorsqu'il avait visité l'Italie, supposaient que le

¹ Lamb. Schaf., p. 246.

² Les incidents de cette traversée des Alpes, alors si périlleuse en hiver, se retrouvent dans un autre récit du moyen âge : l'itinéraire d'un aspirant au siège de Liège, dénoncé à Rome, allant s'y justifier et revenant par la même route quelque temps après Noël vers le milieu du douzième siècle. Le passage s'accomplit également par le mont Joux, avec le secours de guides armés de crocs de fer, en rampant sur les pieds et les mains sous d'épaisses avalanches, et à travers bien des chutes et des pertes de chevaux et d'hommes. (*Acher. Spicileg.*, t. II, p. 703 *in gest. abb. Trudonenshim.*)

³ *Act. sanct. Jun.*, t. 11, p. 1083 et 1078.

fils, jeune et guerrier, n'aurait pas moins de pouvoir et de fermeté. Les évêques et les autres ecclésiastiques, maltraités par le pape, disaient que l'Empereur venait pour les venger, pour abaisser l'orgueilleux pontife, et peut-être élire un autre pape.

Une foule immense accourut au-devant de ce prince, à sa descente des Alpes, lorsqu'il entra dans l'évêché de Turin, et son cortège fut, en un moment, grossi de, tous les évêques d'Italie, excommuniés pour sa cause. Mais Henri les reçut avec embarras. Il ne voulait pas avouer la perte de son pouvoir en Allemagne ; il ne pouvait déguiser la faiblesse de son escorte et son impuissance à venger ses partisans, lorsqu'il venait lui-même se soumettre et s'humilier. Mais il affecta devant les évêques de ne venir que pour eux et de vouloir les mettre à l'abri derrière la majesté de son rang. Il voulait, disait-il, s'expliquer avec le pontife et lui demander les motifs de l'injurieuse sentence dont eux-mêmes étaient frappés.

Ces évêques étonnés, d'un tel langage, priaient Henri de ne pas reconnaître pour pontife et pour père apostolique celui dont eux-mêmes venaient, par ses ordres, de rejeter le pouvoir, celui qu'ils avaient, par de publics anathèmes, retranché pour jamais du sein de l'Église. Cependant ils comprirent l'embarras de Henri trop faible, avec un titre contesté, pour annuler le vœu des grands du royaume et les irriter par cette offense. Ils résolurent de céder au temps et de se soumettre.

Ils espéraient du moins, lui dirent-ils, qu'après une entrevue si nécessaire Henri se réunirait à eux de nouveau, pour s'affranchir, lui et son royaume, de ce sacrilège pontife ; autrement il devait savoir que cette tyrannie si violente et si rusée, qui prenait le beau nom de puissance apostolique, le priverait du trône et de la vie, et que ceux qui s'étaient toujours montrés prêts à braver, pour sa cause, la mort et la ruine seraient aussi perdus et condamnés.

Cependant Grégoire VII, à l'époque où Henri s'acheminait vers l'Italie, avait songé lui-même à se rendre en Allemagne, malgré la crainte des principaux de Rome, inquiets du voyage et du séjour. On lui objectait l'imprudence de traverser le pays schismatique et séditieux des Lombards, pour aller, sur la foi de guides étrangers, dans cette terre ennemie, où de saints papes ses prédécesseurs étaient morts captifs, se jeter, parmi les chances et le bruit des armes, entre un souverain si redoutable encore et des princes souvent désunis. Mais le pape écoutait peu ces conseils. Pressé, dit un chroniqueur, de donner sa vie pour son peuple, il voulait se trouver à jour fixe, au lieu où devait l'attendre l'escorte promise. Assuré de la foi et de l'ambition de Rodolphe, il tenait à ne pas lui manquer ; et, sans doute, il était flatté d'apparaître comme un arbitre suprême de l'Allemagne au milieu de l'Allemagne même, ne fulminant plus de loin de mystérieux décrets, mais accessible à tous, venant se faire obéir, au nom de la puissance inviolable qu'il croyait porter en lui. Un secours fidèle, d'ailleurs, protégerait sa route et lui permettrait, en s'avancant sur l'Italie du Nord, pour passer au-delà des monts, de braver sans péril l'humeur factieuse et ce qu'on appelait l'impiété des Lombards. Mathilde était attendue à Rome, libre désormais de tout obstacle, de tout engagement ; et pouvant dévouer au pape, comme à son père apostolique et à son vrai seigneur, les forces et la richesse d'une puissante principauté d'Italie.

Mathilde avait alors trente ans accomplis. Rien n'égalait sa grâce altière et sa beauté ; fille du vaillant chevalier Boniface, seigneur de Lucques, margrave de Toscane, qu'elle perdit dès l'enfance, mais qui lui transmit un sang héroïque ;

élevée dans le sein de son intrépide et pieuse mère, Béatrix ; séparée d'elle quelque temps par les persécutions allemandes, puis, rendue à sa tendresse et associée à tous ses périls ; elle avait pour lui plaire, épousé à vingt ans Gottfried de Lorraine, le fils d'un premier lit du second mari de Béatrix. Mais ce jeune homme n'avait pas le noble cœur de son père le duc Gottfried, dont Béatrix n'avait accepté la main qu'en résistance à l'empire et pour donner un protecteur à la minorité de sa fille. Petit et contrefait de sa personne, bien que brave et habile à la guerre, il ne sut pas gagner l'affection de la belle et fière Mathilde. Bientôt elle eut à regretter cette union, et à mépriser en lui, moins sa difformité que ses calculs de servile ambition, son zèle intéressé pour l'empire et sa désertion de la cause italienne. Jamais, dès lors, elle ne voulut le suivre au-delà des monts ; et quand la mort du duc Gottfried était venue, en 1069, transférer à son fils le titre de duc de Lorraine, que lui confirma volontiers le roi de Germanie, elle avait refusé plus que jamais de quitter sa mère, veuve une seconde fois, et de laisser le beau ciel et les arts naissants de Pise et de Florence pour un château de la Lorraine, ou pour la cour suspecte et le camp barbare de Henri. Depuis 1073, le glorieux pontificat commencé devait d'autant plus la retenir à Florence et près de Rome. Grégoire VII, on peut le croire, ne l'en dissuadait pas dans les difficultés qu'il prévoyait et que bientôt il ressentit du côté de l'Allemagne. Consulté par Béatrix, il lui répondait : **Sur Mathilde, notre fille à tous deux, la servante du bienheureux Pierre, je veux ce que tu veux. Mais à quel état de vie doit-elle se fixer, sous la conduite de Dieu, je ne le sais pas encore avec certitude.** Et en attendant la décision et l'avenir, Mathilde restait loin de l'empire et d'un époux que son cœur et sa politique dédaignaient également. Gottfried, de son côté, humilié de ce dédain et préoccupé des soins de son nouveau gouvernement, était demeuré trois ou quatre ans sans visiter la marche d'Italie, laissant à si grande distance Mathilde dans une sorte de veuvage, dit un chroniqueur du temps.

Ce lien faible et stérile venait d'être brisé par une mort accidentelle ; au milieu des mécontentements que Gottfried avait excités en Lorraine par son zèle ardent pour Henri, ses levées d'hommes et ses vanteries publiques d'aller, quand son suzerain le voudrait, introniser un autre pape à Rome, il fut assassiné dans la nuit par un domestique. Ce crime resta obscur et impuni dans les troubles du temps ; et le duché de Lorraine, moyennant mille marcs donnés au roi d'Allemagne, passa au jeune neveu du malheureux duc, à ce Godefroy de Bouillon, qui, destiné d'abord, sous la bannière de Henri, à l'assaut des murs de Rome défendus par Grégoire VII, devait s'en absoudre longtemps après à Jérusalem, en délivrant le tombeau du Christ, et devenir, grâce à la poésie, le plus grand nom chrétien du moyen âge.

Mathilde cependant, affranchie, dès lors, de toute chance de retour vers l'Allemagne, n'avait vu dans sa condition nouvelle que la liberté d'un dévouement plus complet à l'Église ; et bientôt, une perte douloureuse ne lui avait plus laissé d'autre affection dominante et d'autre devoir. Peu de temps après la fin violente de Gottfried, au commencement de l'année 1076, Béatrix, qui depuis plusieurs années associait sa fille à tous les droits de principautés qu'elle tenait de son chef et du chef de son premier époux, était enlevée parla mort. Celle à qui Grégoire VII avait écrit dans une lettre commune aux deux princesses : **Si je suis aimé, comme j'aime, j'ai l'assurance qu'il n'est aucun mortel que vous me préférez,** mourait à Pise, au milieu des sollicitudes que la crise actuelle de l'Église ajoutait aux longues épreuves de sa vie agitée. Et, à ses derniers moments, elle recommandait sa fille à la sainte tutelle du pape, et Rome au courage de sa fille.

La jeune guerrière, dans son affliction, avait accepté avec ardeur cette noble tâche. Après les cérémonies funèbres célébrées au milieu des larmes du périple, Béatrix fut ensevelie dans la cathédrale de Pise avec l'humble épitaphe qu'elle avait dictée :

Quoique pécheresse, je fus appelée dame Béatrix, et me voici sous cette tombe, moi jadis comtesse. Qui que tu sois, accorde-moi de dire pour mon âme trois *Pater*.

Mathilde s'occupa courageusement de ce qui lui semblait, avant tout, le legs sacré de sa pieuse mère. Assurée que sa propre puissance était reconnue dans tout son héritage paternel, Mantoue, Lucques, Modène, et la Toscane entière, sans attendre ni demander l'investiture de son suzerain de Germanie, elle rassembla des forces pour marcher au secours du pape, comme quinze ans auparavant sa mère Béatrix, la conduisant toute jeune fille à la guerre, était venue sur la frontière de Lombardie, combattre l'invasion allemande de l'antipape Cadaloüs, et préparer l'avènement d'Alexandre, le pontife élu des Romains et du cardinal Hildebrand.

Aujourd'hui, c'était le grand cardinal, devenu pape, que Mathilde, devenue souveraine, allait chercher à Rome, pour le conduire en Lombardie, et de là menacer le roi d'Allemagne à son tour.

Des lettres de Henri qui lui parvinrent alors, et qui demandaient avec instance sa médiation près du pape pour une conférence dans Rome, ne pouvaient lui paraître qu'un indice de péril et de trahison cachée ; et, après quelque temps encore de préparatifs, appelée sans doute par les avis du pontife, elle se mit en route pour Rome avec les prêtres qui formaient la cour sévère de Pise, l'évêque de Lucques, Anselme, son confesseur, et cette élite d'hommes d'armes italiens et de diverses nations qu'avait attirée jadis la renommée militaire du margrave Boniface, et qui s'était entretenue et renouvelée sous Béatrix et Gottfried. Elle marchait à cheval à leur tête, obéie avec respect, servie avec amour. Touché de son deuil ; de sa piété, de son courage, le peuple, s'agenouillant sur son passage, la nommait déjà la grande comtesse.

Tous les dons semblaient orner Mathilde, Allemande, ou plutôt Française septentrionale et Italienne, à la fois, parlant avec une égale aisance aux chevaliers étrangers de sa suite les langues allemande, française et provençale, communiquant avec les savants et les prêtres dans la langue des anciens Romains et de l'Église, elle dominait sans effort tout ce qui approchait d'elle. On eût dit un ange à l'épée de feu, envoyé d'en haut pour la défense de l'autel et le salut de l'Italie contre ceux que l'Italie nommait et doit nommer les barbares.

Cette céleste figure, dont bien des traits, sans doute, ont péri pour nous, resta longtemps vivante dans les cœurs italiens. Dès l'âge suivant, elle fut retracée, d'après la tradition, par le pinceau naïf de Cimabue, sous l'aspect d'une vierge en habit de guerre, le visage demi-voilé, les yeux brillant d'inspiration et de fierté, guidant d'une main un cheval fougueux et portant de l'autre une grenade, symbole de sa pureté sévère. C'est là que, plus tard, le génie poétique est venu la chercher, pour la représenter sous l'image plus douce d'une jeune et belle femme qui chante des hymnes et cueille des fleurs, aux bords du Léthé, dans l'Éden, entre le dernier cercle du purgatoire et l'entrée du divin séjour : et c'est ainsi qu'il voulut immortaliser l'affection vive pour l'*Église*, en la personne et sous le nom même de Mathilde, qui s'avance gracieuse, comme une messagère divine, annonçant le triomphe et précédant le char mystique de Rome, sur lequel

apparaît Béatrix glorieuse, la Béatrix du Dante : magnifique apothéose qui donne à Mathilde le premier rang, après celle que le poète avait aimée. Plus tard encore, quelque chose de cette héroïque et gracieuse image n'est-il pas revenu ?

Dans les vers d'un autre grand poète, Mathilde n'est-elle pas apparue aux yeux passionnés du Tasse ? N'a-t-elle pas respiré de nouveau dans Clorinde, dans la guerrière d'Orient, dans cette vierge homicide baptisée sur le champ de bataille par la main de son vainqueur ? Ainsi toujours l'histoire servit à la poésie : et la grandeur vraie de l'humanité, à certaines époques, devient pour l'avenir le modèle idéal de l'imagination. Mais, pour les contemporains, à l'heure du combat et des haines, cette ferveur si pure de Mathilde était loin d'être comprise et honorée de tous. La grande comtesse de Toscane fut calomniée comme l'humble villageoise de France, Mathilde comme Jeanne d'Arc. Tant de honteuses faiblesses, de simonies et de vices que Grégoire VII contrariait de la rigueur de ses institutions et de sa discipline, se vengeaient en accusant l'innocence de sa vie et la sainteté de ses amitiés. Le concile de Worms, réuni l'année précédente sous les yeux de Henri, avait encouragé ces mensonges par une accumulation d'anathèmes contre le pontife enfermé, disait-il, [dans un cénacle de femmelettes, corrupteur infecté d'un esprit de Python, séparant les maris des femmes et séduisant les épouses](#). Les prêtres schismatiques et mariés de Milan répétaient avec joie ces injures. On les avait semées parmi le peuple des villes lombardes, naturellement ennemi de la Toscane et de Rome. Une absurde légende y racontait que le balcon du Vatican, où se montraient parfois aux regards du peuple le pontife et la princesse, s'étant tout à coup détaché par un juste jugement de Dieu, avait été soutenu dans l'air par le secours des démons. Mais à Rome, ces bruits misérables étaient ignorés, et selon la forte expression d'un contemporain allemand, [la vie toute apostolique du pape et la sublimité de son commerce avec la terre n'admettait aucune ombre qui obscurcit sa vertu](#). Grégoire VII aimait dans Mathilde une âme digne de la sienne, et que Dieu lui confiait. Mathilde vénérât avec idolâtrie, dans Grégoire VII, un père évangélique, un saint, un grand homme. Et si quelque chose d'humain se mêlait à ce culte religieux et filial, c'était, avec le ressentiment des injures de Béatrix et l'aversion des conquérants germains, une reconnaissance passionnée pour le bras qui luttait contre ce joug étranger et pouvait le briser par l'anathème.

L'arrivée de Mathilde à Rome, accueillie par les transports du peuple, déterminait sans plus de délai le départ du pape, pour gagner Mantoue, et de là les confins du Tyrol. Grégoire, seulement, avant de quitter son Église, où ses prêtres inquiets voulaient le retenir, somma les princes allemands de leur parole par une nouvelle lettre.

[Moi, pontife, serviteur du prince des apôtres, contre la volonté et le conseil des Romains, confiant à la miséricorde de Dieu et à votre catholicité, je viens vers vous prêt à subir la mort pour « la gloire de Dieu et votre salut, comme le Christ a donné sa vie pour nous. Car notre condition à nous, c'est, à travers beaucoup de souffrances, de tendre et d'arriver au royaume des cieux. Pour vous, frères très aimés et très souhaités, faites en sorte que je puisse, avec l'aide de Dieu, vous « visiter et vous servir en tout. Vous bénisse Celui par la grâce duquel il m'a été dit le jour de mon ordination : Tout ce que tu auras béni est béni, et tout ce que tu as délié sur la terre l'est aussi dans le ciel.](#)

Puis, ayant fait de graves adieux au clergé romain et aux principaux de la ville, Grégoire s'était mis en route dans les derniers jours de décembre 1076, avec quelques cardinaux, l'abbé Hugues et la comtesse Mathilde, que suivait un

cortège de chevaliers et d'hommes d'armes. Il alla presque sans s'arrêter jusqu'à Verceil pour atteindre Mantoue. Là, il apprit l'arrivée du roi et le mouvement excité par sa présence dans le Piémont et la Lombardie. Cet événement n'eût peut-être pas changé sa résolution ; mais le secours attendu pour l'accomplir lui manquait.

La nouvelle que le roi était sorti de Spire et sa fuite rapide et mystérieuse au-delà des Alpes avaient déconcerté les grands de la diète. Redoutant la hardiesse du prince, dont ils ne connaissaient pas bien le projet, se défiant de quelque embûche, et qu'il ne revînt contre ses vassaux d'Allemagne à la tête, de ses sujets d'Italie, ils redoublèrent de vigilance pour garder les issues et les positions fortifiées sur leur territoire ; mais ils ne se hasardèrent pas au delà ; et Rodolphe n'amenait pas l'escorte promise qui avait dû, de Klausen dans le Tyrol, descendre jusqu'à Mantoue.

Forcé de s'arrêter entre l'inaction de ses alliés d'Allemagne et l'hostilité croissante des Lombards ; le pape, à la prière de Mathilde, qui ne pouvait quitter l'Italie menacée d'un péril présent, revint un peu sur ses pas ; et, tout ensemble pour ne pas s'éloigner de la frontière, qu'il espère encore franchir, et pour être à couvert d'une surprise, il se retire dans la forteresse de Canosse, patrimoine de la comtesse, au centre des montagnes de Reggio. Bâtie sur un rocher, entourée d'une triple enceinte de murailles, Canosse passait pour imprenable. Un siècle auparavant, Adélaïde, la jeune et belle veuve du dernier roi lombard, échappée par un souterrain de la tour de Garde, où la tenait enfermée Béranger, n'avait trouvé que dans Canosse une inaccessible retraite par la protection du châtelain Albert Azzon, ancêtre de Mathilde. C'était là qu'elle attendait la main d'Otton de Germanie, et qu'une flèche lancée jusqu'au sommet de la tour, à travers les lignes des assiégeants, lui apporta, dit-on, la promesse d'amour de son libérateur. C'était là que plus tard, impératrice, elle se retirait toujours en l'absence de son vaillant époux. Accrue dans la suite par le souvenir reconnaissant des Otton, la seigneurie de Canosse était devenue aussi indépendante que sa forteresse passait pour inexpugnable. Là, Béatrix avait trouvé souvent un rempart contre la domination allemande ; là, devenue veuve de Boniface, elle s'était unie au duc Gottfried, ennemi de l'empire ; là, pendant la captivité de Béatrix, s'était élevée la fière et libre enfance de Mathilde, à l'ombre des créneaux et du sanctuaire. Grégoire VII ne pouvait choisir un plus sûr asile, aux portes mêmes d'un pays ennemi. Garnison, habitants, tout y fut soumis au pontife avec le religieux dévouement dont la comtesse donnait l'exemple, et qu'inspirait sa vue.

Là, Grégoire VII, impatient après quelques jours de pénible attente, apprit par un message que les confédérés allemands, incertains sur leurs forces et inquiets sur l'Italie du nord, ajournaient leur promesse de venir au-devant de lui. Il demeura cependant, mais inactif et en apparence indécis. Il redoutait l'union du roi avec les Lombards, si ennemis de l'Église romaine. Il ne savait pas toute la grandeur des troubles de l'Allemagne. Il n'espérait pas assez dans la faiblesse de Henri et dans sa propre puissance. Ému surtout de l'horreur du sang, à la pensée des maux de la guerre amenés par Henri sur l'Italie, on dit qu'il passait les jours et les nuits en larmes et en prière, demandant à Dieu de lui inspirer d'en haut ce qu'il devait faire, et ce qu'il devait, dans une épreuve si grave, réserver à la décision d'un concile.

Ces sollicitudes cependant ne diminuaient rien de sa rigueur. Parmi les prélats excommuniés qui, pour se rendre à Rome, avaient pris, à dessein, un autre

chemin que le roi, deux des plus compromis, Dietrich, évêque de Verdun, et Rupert, évêque de Bamberg, étaient tombés dans les postes des princes ennemis de l'empire, qui les avaient dépouillés de tout et les tenaient au cachot. Mais les autres, échappant avec bien des périls aux bandes qui gardaient les gorges intérieures du Tyrol, étaient parvenus en Italie, jusqu'à l'asile du pape. C'étaient Liémar, archevêque de Brème, un des plus intimes confidents du roi, les évêques de Zeitz, de Lausanne, de Strasbourg, d'Onasbruck ; et, parmi les laïques, le fameux Ulric de Cosheim, l'ancien champion du prince dans un duel sur l'honneur de son nom, et ce comte Eberhard qui, trois ans auparavant, était venu au Vatican apporter la confirmation prétendue de l'élection de Grégoire VII. Pieds nus, avec la chemise de laine sur le dos, ils se précipitaient aux portes de Canosse, demandant humblement d'être admis à la pénitence : Introduits devant le pape, ils s'agenouillèrent en le priant de les réconcilier avec Dieu. **La miséricorde, leur dit Grégoire, ne sera pas refusée à ceux qui reconnaissent et pleurent leurs péchés ; mais une longue désobéissance, comme une rouille envieillie, doit être brûlée par le feu d'un long repentir. Si donc vous êtes pénitents, supportez bien le fer chaud qui sera mis sur les plaies de vos âmes.** Alors, il sépara les évêques et les fit enfermer, chacun dans une cellule à part, où ils ne recevaient que vers, le soir un peu de pain et d'eau. Aux laïques il imposa d'autres rigueurs analogues, jeûnes, macérations, plaies du corps humiliantes ; puis, après quelques jours, il les fit paraître devant lui ; et, les ayant réprimandés avec douceur, il les releva de l'excommunication et les renvoya libres avec la recommandation réitérée de ne prêter aucune aide, de ne rendre aucune obéissance à Henri, jusqu'à ce qu'il eût satisfait à l'Église, et de ne l'approcher que pour l'exhorter au repentir.

Henri, cependant, après avoir traversé une grande partie du Piémont et de la Lombardie, au milieu des vœux du clergé schismatique et des acclamations du peuple, semblait perdre courage à mesure qu'il approchait de l'asile de son ennemi ou de son juge. Quoiqu'il vît toute une armée d'indigènes se presser autour de lui, quoiqu'il entendît des évêques mêmes lui conseiller la guerre immédiate, ou du moins n'admettre son entrevue prochaine avec le pape que comme un expédient passager, pour arriver à la vengeance, il écoutait de préférence quelques voix qui lui prêchaient une soumission sans réserve. C'est l'avis qu'il recevait surtout par les messages de Hugues de Cluny, et que fortifiait près de lui sa belle-mère Adélaïde. Enfin il songeait surtout à l'Allemagne, aux décisions imminentes de la diète et à l'importance d'ôter à ses ennemis le prétexte de droit qu'ils tiraient contre lui de l'anathème pontifical, espérant encore les vaincre, lorsqu'il n'aurait plus à combattre que leurs armes.

Dans cette disposition d'esprit, soit qu'il n'eût pas un moment projeté d'attaque sur Canosse, si forte et si bien gardée, soit qu'il y renonçât, se détachant de son camp d'Italiens zélés, il s'avança paisible et désarmé vers le redoutable refuge du pontife. S'étant fait précéder de divers messages, et s'arrêtant à quelque distance du château, il fit demander à Mathilde une entrevue, qu'elle ne refusa point. Là se trouvaient réunis Adélaïde, belle-mère de Henri, le jeune comte Amé, le margrave Albert Azzon, oncle de Mathilde, d'autres seigneurs italiens qui passaient pour être en crédit auprès du pape, et Hugues de Cluny, le plus considérable et le plus impartial de tous. Quelques-uns de ces médiateurs, dans leur zèle pour le pape, étaient pleins de défiance contre le roi et croyaient démêler de secrètes trahisons dans toutes ses paroles. Il obtint cependant de Mathilde et des principaux seigneurs qu'ils iraient demander pour lui au pape de l'absoudre et de ne pas ajouter foi légèrement aux accusations de princes

allemands, inspirées, disait-il, plutôt par l'envie que par le zèle de la justice. L'anniversaire de son anathème approchait, disait-il, et ses ennemis épiaient ce terme pour le déclarer indigne du trône, sans autre jugement. Ce qu'il demandait aujourd'hui, c'était la levée de cet anathème, sauf à répondre plus tard à toutes les accusations de ses ennemis, et à garder ou à perdre le titre de roi, d'après la sentence du pape.

Grégoire se montrait inflexible, et à toutes les instances il répondait. : **Eh bien, s'il est touché d'un vrai repentir, qu'il nous remette la couronne et les autres insignes de la royauté, et qu'il se déclare à l'avenir indigne du trône !** On se récriait sur cette rigueur, on pressait vivement le pape d'adoucir son arrêt et de ne pas écraser le roseau plié par l'orage. Le pape consentit enfin, à grand'peine, à recevoir Henri seulement à la pénitence.

Henri, que tant de lenteurs désespéraient et qui craignait d'être absous trop tard, sans attendre une dernière réponse du pape, s'était avancé jusque sous les murs de Canosse, vêtu de deuil, avec les excommuniés de sa suite ; et, frappant humblement à la porte de la citadelle, il demandait qu'on lui en permît l'entrée. Admis seul dans la seconde enceinte, au dehors du château, il y demeura les pieds nus sur la neige, jeûnant jusqu'au soir, par le froid rigoureux de ce mois de janvier. Il revint, les deux jours suivants, faire au même lieu la même pénitence, et attendant la grâce du pardon apostolique, il était là pleurant. Las, enfin, de cette rude épreuve, il voulait se retirer ; mais auparavant il entra, près de là, dans la chapelle de Saint-Nicolas, et, les larmes aux yeux, il suppliait pour la dernière fois l'abbé Hugues d'être son garant : **Cela ne se peut**, répondit l'abbé. Mathilde, présente à cet entretien, parut touchée de l'humiliation d'un prince, son parent, et, comme lui, elle pria l'abbé. Mais celui-ci répondit : **Personne, si ce n'est vous, comtesse, ne pourra réussir à cela.** Le roi, fléchissant le genou devant elle, lui dit alors : **Si tu « ne viens à mon secours, je ne briserai plus jamais de boucliers, car le pape m'a frappé et mon bras est mort. Ma cousine, fais qu'il me bénisse, va. »** Mathilde se levant donna sa parole au roi et remonta dans le château, près du pontife. Là, elle le supplia de finir la dure pénitence du roi. Les seigneurs italiens qui entouraient Grégoire VII étaient émus de pitié, et, malgré leur pieu¹e admiration pour le pape, ils accusaient hautement, sa rigueur. Enfin, après beaucoup de discussions et de prières, il parut se laisser vaincre, et déclara que si Henri venait, résolu de confirmer avec serment, par lui-même et par les garants qui lui seraient désignés, toutes les clauses d'obéissance et de satisfaction que le pontife de Rome pourrait lui imposer pour l'utilité et le maintien de la sainte Église ; que si, de plus, il promettait de renouveler dans la suite la foi de ce serment entre les mains des garants déjà réunis, de l'impératrice encore absente, il ne refuserait pas de le recevoir dans la communion, chrétienne seulement. Du reste, se réservant de juger le roi dans une diète, il voulait que jusqu'au jour de cette sentence suprême Henri ne gardât aucun appareil, aucune marque de dignité, qu'il ne se mêlât point des affaires publiques, et, hormis la levée des taxes royales nécessaires pour sa subsistance et celle des siens, ne fit aucun acte de pouvoir et de royauté. Il exigeait, de plus, que tous ceux qui avaient jadis prêté foi et hommage au roi demeurassent dégagés de leurs serments, et que le prince continuât d'éloigner de sa personne Rupert, évêque de Bamberg, Ulric de Cosheim et les autres dont le commerce lui avait été interdit. Enfin, pour dernière condition, si le roi manquait à quelque-une de ses promesses, cette absolution demandée avec tant d'instance deviendrait nulle, il serait tenu pour condamné par son propre aveu, n'obtiendrait plus

audience pour se justifier, et les, princes, libres de toute entrave, éliraient un autre roi.

Henri trouvait ces clauses de pardon bien rigoureuses ; mais ne pouvant, bon gré, malgré, obtenir autrement trêve de l'Église, il consentit avec douleur. Il paraît cependant que le pape abandonna quelques-unes de ses prétentions, ou du moins elles ne furent point consignées dans le serment qu'il imposait au roi, et que voici : *Moi, Henri roi, sur la dissidence des archevêques, évêques, ducs, comtes et des autres princes du royaume teutonique et de tous ceux qui les suivent dans le même parti, je ferai, avant le terme fixé par le seigneur pape, justice suivant sa sentence, ou accommodement suivant son avis, à moins de quelque obstacle pour moi ou pour lui ; et, l'empêchement levé, je serai prêt à accomplir ma promesse. De plus, si le seigneur pape Grégoire veut aller au-delà des monts ou dans d'autres contrées, il sera de ma part et de la part de ceux auxquels je puis commander, à l'abri de tout danger de mort, mutilation ou captivité, et lui-même et ceux qui devront le conduire et l'escorter, soit pendant le voyage, soit durant le séjour, soit au retour ; et il n'éprouvera de mon aveu aucune gêne contraire à sa dignité, et si quelqu'un lui en impose je lui prêterai secours de bonne foi, selon mon pouvoir.*

Henri fut même exempté de jurer en personne cette formule de serment ; mais c'était moins un égard qu'une insulte à la foi de ses paroles. Les garants choisis par le pape promirent pour lui. L'abbé de Cluny, alléguant que la règle de son monastère ne lui permettait pas de jurer, s'engagea sous les regards de Dieu qui voit tout. L'évêque de Zeitz, l'évêque de Verceil, chancelier du royaume d'Italie, le marquis d'Azzo et les autres médiateurs pour Henri jurèrent, sur les reliques des saints, que le prince accomplirait ce qu'il promettait, et que nul événement, nulle nécessité ne le ferait changer de résolution.

Ces préliminaires une fois solennellement scellés, le quatrième jour de la pénitence, le 25 janvier au matin, le pape permit que le roi parût en sa présence. Il entra, la plante des pieds nue et encore glacée par le froid, avec les autres excommuniés qui pleuraient comme lui, et, se jetant le corps étendu en croix, il s'écria : *Pardonne, bienheureux père, pardonne !* On dit qu'au milieu de ce spectacle d'humiliation, Grégoire VII versait lui-même des larmes abondantes, soit qu'étant homme il ne pût se défendre d'un sentiment de pitié pour un si grand abaissement de fortune, soit que, prêtre convaincu dans l'ardeur de foi mêlée à ses passions, il fût touché du retour de ces âmes naguère perdues, que son pieux orgueil croyait sauvées par le pardon qu'elles obtenaient de lui.

Restait à accomplir le cérémonial de l'absolution, selon les rites antiques du bréviaire romain. Le pape, revêtu du manteau, de l'étole et du pluvial violet ; la tête ornée de la mitre, vint s'asseoir devant la principale porte de l'église de Canosse. Henri, demi-nu jusqu'à la ceinture, s'avança suivi de cinq évêques et de plusieurs de ses seigneurs et de ses chevaliers ; tous excommuniés et dépouillés comme lui. S'étant agenouillé : *Très saint-père, dit-il, je prie votre sainteté devant Dieu de me délier des liens de l'anathème et de me rendre la grâce de la communion chrétienne,* et il jura sur son âme d'être dorénavant fidèle aux saints commandements de l'Église.

Le pape, ayant pris une baguette que lui remit un diacre, récita le psaume : *Miserere mei, Domine, secundum magnam misericordiam tuam,* et le psaume : *Deus misereatur nostri et benedicat nobis ;* et à chaque verset il s'interrompait et frappait légèrement les épaules du pénitent agenouillé. Alors, ayant ôté sa mitre, il se leva, et, les yeux au ciel, il dit encore : *Seigneur, ayez pitié de nous, ô*

Christ ! ayez pitié de nous. Et intercédant pour le prince excommunié et pour ceux qui l'accompagnaient : Ô Dieu, dit-il, sauvez votre serviteur ; écoutez ma prière et que nos cris montent jusqu'à vous ! Nous vous en supplions, Dieu de miséricorde et de pardon, accueillez notre parole ; et ce malheureux serviteur lié des chaînes de l'excommunication, que votre pitié l'absolve par Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Alors le pontife, comme s'il eût senti sa prière exaucée, se rassoit la mitre sur la tête et dit : Par l'autorité du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, je te délie des liens de l'anathème. Il se leva, tendit les bras vers le roi agenouillé, et, le prenant par la main, il lui fit passer le seuil du temple, en prononçant ces mots solennels : Je te ramène dans le sein de la sainte Église mère, et dans la communion de toute la chrétienté, d'où la sentence d'excommunication t'avait banni, et je te réintègre dans la participation des sacrements, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Puis il lui donna le baiser de paix ainsi qu'aux évêques de Strasbourg et de Brême, de Lausanne, de Bâle et de Neustadt : et, étant monté à l'autel, il chanta une grande messe.

Au moment de la communion, ayant appelé Henri près de l'autel, il lui présenta l'hostie consacrée et lui adressa ces paroles : J'ai depuis longtemps reçu de toi et de tes partisans des lettres où tu m'accusais d'avoir usurpé par simonie la chaire apostolique, et d'avoir, même avant et depuis mon épiscopat, souillé ma vie par des crimes qui, suivant les décrets de l'Église, m'auraient interdit l'accès du sacerdoce. Bien que je puisse réfuter cette calomnie par les affirmations d'un grand nombre de témoins véridiques, c'est-à-dire de ceux qui connaissent ma vie entière depuis mon enfance et de ceux qui furent les auteurs de ma promotion à l'épiscopat, cependant, pour ne pas paraître m'appuyer sur le témoignage des hommes plutôt que sur celui de Dieu, et pour ôter par une courte et prompte satisfaction à tout le monde tout prétexte de scandale, voici le corps du Seigneur que je vais prendre ; qu'il devienne pour moi l'épreuve de mon innocence, en sorte que le Dieu tout-puissant m'absolve aujourd'hui du crime qu'on m'objecte, si je suis innocent, et me frappe de mort soudaine si je suis coupable.

Après avoir prononcé ces paroles et quelques autres malédictions terribles, -par lesquelles il conjurait Dieu d'être son juge et d'assister son innocence, il rompit l'hostie et en consumma la moitié. A cette vue, le peuple poussa des acclamations de joie, comme pour louer Dieu de sa justice et féliciter le pontife de l'éclatant témoignage qui manifestait son innocence. Grégoire, après un moment d'interruption, commande le silence, et les yeux tournés vers Henri : Fais donc, mon fils, dit-il, s'il te plaît, ce que tu m'as vu faire. Les grands du royaume teutonique fatiguent tous les jours mes oreilles de leurs accusations. Ils t'imputent une foule de crimes capitaux pour lesquels ils pensent que tu dois être séquestré, non seulement de l'administration des affaires publiques, mais encore de la communion chrétienne et de tout commerce avec les hommes. Ils demandent qu'on fixe le jour et le lieu, et que l'on dispose l'audience, pour discuter canoniquement les accusations qu'ils élèvent contre toi. Or tu connais bien l'incertitude des jugements humains ; tu sais que, dans les débats publics, le faux se fait souvent admettre pour vrai, que, selon le talent des orateurs, l'abondance et le charme des discours, le mensonge rehaussé de belles paroles est écouté avec plaisir, tandis que la vérité sans l'appui de l'éloquence reste dédaignée. Comme je veux donc te rendre service, parce que dans tes malheurs tu as cherché la protection du saint-siège apostolique, fais ce que je te conseille. Si tu es assuré de ton innocence, si tu crois que ta réputation est faussement attaquée par le mensonge de tes rivaux, délivre promptement l'Église de Dieu

d'un scandale, et toi-même des lenteurs, d'un procès douteux : prends cette partie du corps de Notre-Seigneur, afin que ton innocence ayant Dieu pour témoin, la bouche soit fermée désormais à tes ennemis, et que moi, devenant l'avocat de ta cause et le plus fidèle défenseur de ton innocence, les grands te soient réconciliés, le royaume te soit rendu, et que la tempête de la guerre civile, qui depuis longtemps affligeait l'État, soit apaisée à jamais.

A ces paroles solennelles, le roi, qui n'était en rien préparé à cette épreuve si redoutable dans l'esprit du temps, hésite, s'embarrasse et demande à délibérer un moment avec ses conseillers loin des yeux de la foule. Le pontife avait sans doute pressenti quel serait l'effet inattendu d'une telle menace sur l'âme d'un prince en qui les passions et les vices n'ôtaient rien aux terreurs de la foi. Henri, après s'être remis de son trouble, alléguait pour s'excuser l'absence de ceux des grands qui lui restaient fidèles dans son infortune, disant que, loin de leurs yeux, sans leur témoignage, toute épreuve qu'il ferait de son innocence paraîtrait vaine à ses ennemis et ne trouverait que des incrédules. Il pria donc instamment le pape de renvoyer tout à un concile général et à une grande assemblée. Là, tous ses accusateurs étant réunis et leurs personnes comme leurs attaques étant soumises à discussion, suivant les lois de l'Église, il repousserait les reproches de ses ennemis dans les formes que les grands du royaume jugeraient équitables.

Grégoire VII n'insista point, satisfait d'avoir porté ce dernier coup, et, pour ainsi dire, excommunié le prince au milieu de son absolution même. Il acheva tranquillement la cérémonie sainte. Le peuple et les partisans du pape l'admiraient d'avoir, par une telle épreuve, surpris sans doute quelque perfidie cachée dans l'âme du prince ; et Henri, tremblant sous le pardon, n'osant regarder l'autel, paraissait plus abattu qu'à l'instant même où il avait rampé la face contre terre aux pieds du pontife.

Cependant, après la messe, le pape et lui vinrent s'asseoir à la même table et prirent ensemble un repas frugal. Ensuite, s'étant levés pour dire les grâces, et s'étant l'un à l'autre répété bien de vaines paroles sur l'obéissance promise, sur la foi donnée, sur la résolution de ne point violer le serment et d'être en garde contre l'impiété des Lombards, le roi reçut les adieux et la bénédiction du pape et se retira, suivi des siens, à l'exception de quelques évêques qui furent retenus par Grégoire VII.

Il voulait exiger d'eux un serment spécial qu'il demandait aux familiers du roi, et ces évêques, invoquant le privilège de leur ordre, disputaient avec opiniâtreté sur les termes de la formule proposée, dans la crainte de donner plus tard quelque prise sur eux pour une accusation de parjure, et ils tâchaient à tout prix de ne faire aucun serment. Un d'eux, l'évêque d'Augsbourg, s'évada furtivement dans la nuit et vint rejoindre Henri IV qui brûlait de se venger, et, projetait d'attirer le pontife dans une odieuse entrevue.

Au reste, le pape n'était pas dans sa réconciliation plus sincère que le roi. Au moment où il accueillait les humiliations de Henri et le relevait de la pénitence, des envoyés saxons présents à Canosse lui exprimant leur regret de cette réconciliation et la crainte que le roi ne revînt plus puissant et plus implacable pour leur malheureuse patrie, le pontife leur dit : **Ne soyez pas inquiets ; je vous le renvoie plus accusable qu'il n'était.** Mot profond et terrible, qu'on voudrait effacer de la vie d'un grand homme qui devait être un saint ! En effet, on le vit bientôt. Grégoire VII n'avait enfin accueilli la pénitence et les humiliations de Henri IV que pour les publier hautement, les étaler à tous les yeux et faire assister toute l'Allemagne au spectacle de honte que l'Empereur avait cru cacher

dans les murs de Canosse. Il se hâta d'écrire en Germanie une lettre trop remarquable pour n'être pas rapportée tout entière. Dans les expressions adroites et véhémentes, dans la diplomatie théologique de cette lettre, on voit que le pape n'a rien relâché de sa rigueur, qu'il ne veut pas qu'on se trompe aux pardons accordés, et qu'il dégrade Henri pour que d'autres le renversent.

Grégoire¹, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les archevêques, évêques, ducs, comtes, et aux grands du royaume teutonique qui défendent la foi chrétienne, salut et bénédiction apostolique.

Comme dans cette lutte de la milice chrétienne, vous avez fait cause commune avec nous et partagé nos périls, nous avons soin avec une charité sincère d'annoncer à votre affection de quelle manière le roi, s'étant humilié par la pénitence, a obtenu la grâce de l'absolution, et comment cette affaire a été conduite depuis son entrée en Italie jusqu'à présent.

Ainsi qu'il avait été réglé avec vos envoyés, nous nous sommes rendus en Lombardie, près de vingt jours avant l'époque où quelqu'un des chefs devait venir au-devant de nous à la sortie des montagnes, attendant leur arrivée, afin de pouvoir passer dans vos contrées. Mais, comme, le terme étant expiré, on nous annonçait que dans ces temps, à cause des difficultés nombreuses, ce que nous croyons sans peine, il n'était pas possible d'envoyer une escorte au-devant de nous, et que nous n'avions pas d'autre moyen de passer sûrement vers vous, nous nous sommes trouvés dans un embarras qui n'était pas médiocre, sur le parti le plus convenable à prendre.

Cependant nous avons appris d'une manière certaine que le roi s'approchait. Avant même d'entrer en Italie, il s'était fait précéder vers nous par une ambassade suppliante, avait offert de donner toute satisfaction à Dieu et à saint Pierre et à nous, et promis d'accomplir en toute obéissance la réforme de sa vie, pourvu qu'à ce prix² il obtint près de nous la faveur du pardon et la bénédiction apostolique.

Après que nous eûmes longtemps consulté et différé, le reprenant avec force de ses excès par tous les messages qui allaient et venaient de part et d'autre, lui-même enfin, sans rien affecter d'hostile ou de menaçant, s'est approché avec peu de monde de la ville de Canosse où nous étions³. Là, pendant trois jours, devant la porte, ayant dépouillé misérablement tout appareil de roi, sans chaussure et vêtu de laine, debout, il n'a cessé d'implorer avec larmes le secours et la consolation de la miséricorde apostolique, jusqu'à ce qu'il eût touché de pitié et de compassion pour ses souffrances tous ceux qui étaient présents ou à qui cette nouvelle est parvenue. Ce fut au point que, venant à intercéder pour lui par des prières et des larmes, tous voyaient avec étonnement notre rigueur inaccoutumée ; et⁴ quelques-uns s'écriaient qu'il y avait en nous, non pas la fermeté sévère de l'apôtre, mais la cruauté farouche du tyran.

Vaincu enfin par l'ardeur de sa componction et par les prières si vives de tous ceux qui étaient présents, nous l'avons, relâchant les liens de l'anathème, admis au bienfait de la communion et dans le sein de l'Église, notre sainte mère, après avoir reçu de lui les sûretés que vous trouverez transcrites plus bas, et dont la

¹ *Greg. pap., epist., l. IV, ep. 12.*

² *Greg. pap., epist., lib. IV, ep. 4.*

³ *Greg. pap. epist., lib. IV., ep. 12.*

⁴ *Greg. pap. epist., lib. IV., ep. 12.*

confirmation nous a encore été donnée par les mains de l'abbé de Cluny, et de nos filles Mathilde et la comtesse Adélaïde, ainsi que des autres princes, évêques et laïques qui nous ont semblé utiles à cet effet.

Ces choses étant ainsi réglées, afin de tout disposer pleinement avec l'aide de Dieu pour la paix de l'Église et l'union du royaume, comme nous l'avons dès longtemps souhaité, nous désirons passer dans vos contrées par l'occasion la plus prochaine ; car nous voulons que votre affection sache bien, comme vous le pouvez remarquer dans les promesses écrites, que toute l'affaire est encore en suspens, de sorte que notre arrivée parmi vous et l'unanimité de vos conseils paraissent absolument nécessaires pour finir. Ainsi donc, soyez tous attentifs à persister comme vous avez commencé dans la foi et l'amour de la Justice¹, sachant bien que nous n'avons rien fait pour le roi, sinon de lui dire qu'il espérât en nous pour les choses dans lesquelles nous pouvons l'aider pour son salut et son honneur, soit dans l'intérêt de la justice, soit dans celui de la miséricorde, sans exposer notre âme et la sienne.

On voit, par les dernières expressions de cette lettre et surtout par la complication un peu diplomatique de la dernière phrase, que le pontife, comme il l'avait déclaré d'ailleurs dans l'église de Canosse, n'abandonnait rien du droit de juger la souveraineté de Henri, qu'il voulait que l'Allemagne en fût instruite, et qu'elle ne prît pas l'absolution du roi pour la fin de la guerre suscitée contre lui.

Avec cette lettre le pape envoyait aux seigneurs et aux évêques d'Allemagne la copie du serment de Henri dans ses mains, comme la pièce du procès qu'il s'agissait d'instruire devant eux. Enfin, comme le remarque un apologiste contemporain de Henri, le pape, en lui interdisant de reprendre encore la pourpre et la couronne, avait voulu ne lui laisser que l'alternative de paraître faible et avili, dans ses propres États, s'il obéissait, ou de se replacer, par l'infraction de cette injurieuse défense, sous le coup même de l'excommunication qu'il venait de conjurer².

Mais pendant qu'il s'appuyait ainsi contre Henri des préventions et des résistances que les fautes de ce roi avaient soulevées contre lui dans l'Allemagne, des sentiments bien contraires éclataient avec plus de force dans la haute Italie, sous les yeux du pontife et au mépris de son pouvoir. Au moment de se séparer du roi qu'il venait d'absoudre, Grégoire avait envoyé de Canosse à Milan un évêque de son parti, pour relever de l'excommunication tous ceux qui pouvaient l'avoir encourue par quelque commerce avec le roi, pendant la durée de son anathème aujourd'hui révoqué. Cette orgueilleuse indulgence, cette prétention de tant pardonner irrita les esprits déjà mécontents des Lombards et la foule de ceux qui, par amour du changement, zèle du schisme, espoir ou crainte, s'étaient empressés à la suite du roi. La contrariété même que leur donnait son humble démarche près du pape ne diminua pas leur impatience de cette sorte d'amnistie qu'ils n'avaient pas demandée.

A peine le légat eut-il exposé l'objet de sa mission qu'un violent orage éclata contre lui. On l'interrompit par des huées et des menaces ; on s'écria, au milieu d'un torrent d'injures, qu'on n'avait nul souci de l'excommunication de son pape, excommunié lui-même ; que cet homme avait envahi la chaire de saint Pierre par simonie ; qu'il l'avait souillée de meurtres et d'adultères ; que le roi n'avait pas agi d'une façon séante, et qu'il avait fait à son honneur une tache

¹ *Greg. pap. epist.*, lib. IV., ep. 12.

² *Wall. apud Struv.*, p. 250.

ineffaçable, en soumettant la majesté royale à un hérétique flétri de mille infamies ; qu'il était mal à ce roi, choisi par eux pour vengeur des droits de l'Église, de trahir par une honteuse soumission la foi catholique, l'Église, l'État ; que, pour sa défense, ils avaient fait au pape toutes les injures imaginables, et maintenant il les laissait là dans le péril, et, ne songeant qu'à lui-même, se réconciliait par un calcul personnel avec l'ennemi public¹.

Les archevêques de Milan et de Ravenne, Thédald et Guibert, Denis, évêque de Plaisance, les principaux seigneurs de Lombardie, tous ceux qui s'étaient montrés le plus empressés pour le roi, étaient les plus indignés et répandaient leurs plaintes et leur colère dans le peuple.

Dans ce premier emportement on disait, sur les places publiques des villes de Lombardie, qu'il fallait rejeter le roi² comme indigne, nommer à sa place son fils Conrad, tout enfant qu'il était, et, lui en tête, marcher à Rome, pour élire un autre pape qui, sur l'heure, consacrerait le jeune prince empereur et casserait tous les actes de l'apostat Grégoire. L'intérêt que les seigneurs lombards avaient à la vente des bénéfices, et le grand nombre de prêtres qui vivaient avec des femmes, font concevoir ce soulèvement, excité moins encore par l'indignation contre Henri que par la peur du joug imminent de Grégoire VII.

Le roi, qui revenait assez confus de Canosse, trouva ces dispositions sur son passage, et, à Pavie, comprit bientôt qu'il allait perdre plus qu'il ne croyait avoir gagné par un si rude sacrifice. Il envoya çà et là quelques seigneurs des plus fidèles à sa cause pour calmer les esprits effarouchés. Il faisait dire à ses amis de ne pas prendre comme un affront pour eux ce qu'il avait fait sous le coup de la nécessité ; pour satisfaire aux princes allemands qui machinaient de lui ôter la couronne par leurs calomnies, et pour désarmer le pape, qui de ses foudres bouleversait l'État, il n'avait eu d'autre moyen que d'obtenir à tout prix l'absolution avant le jour fixé ; libre maintenant des entraves où l'avaient enserré ses ennemis, il pourrait disposer de toutes ses forces pour venger son injure et celle de ses partisans.

Ces discours ne purent dissiper d'abord la défiance et le blâme. Plusieurs seigneurs italiens quittèrent le camp du roi et retournèrent sans son congé dans leurs châteaux. Les autres, qui demeurèrent, ne lui marquaient plus le même respect, et ne fournissaient plus avec la même libéralité les redevances ordinaires. Tristes et mécontents, ils murmuraient partout des reproches de sa légèreté et de son imprudence, et se plaignaient que ce roi, si longtemps attendu, si souhaité, n'eût apporté, faute de cœur, aucun remède aux maux de l'Italie³.

Inquiet de ce mécompte, et poussé par les conseils de Guibert, Henri ne songea plus qu'à reprendre, de force ou de ruse, quelque avantage sur le pape ; et d'abord il lui fit demander par un nouveau message d'autoriser son couronnement dans Monza, par les mains des évêques de Milan et de Pavie, ou de tout autre évêque s'il rejetait ceux-là comme frappés d'anathème. Avec l'esprit de contention subtile qui se mêlait à la barbarie du temps, il se fondait sur ce que la question du trône, réservée par le pape, ne l'était que pour l'Allemagne et non pour l'Italie ; et de là il voulait tirer ou une reconnaissance nouvelle de son droit, ou un texte de rupture et de vengeance. Le pape, qui

¹ Lambert. Schafn., p. 251.

² Lambert. Schafn., p. 251. *Dom. ap. Murat.*, t. V., p. 366.

³ Lamb. Schafn., p. 251.

prétendait l'avoir provisoirement suspendu de toute royauté, et qui était blessé de la récente captivité de ses légats, lui répondit par un refus en l'accusant de retenir saint Pierre prisonnier.

Le roi, étant alors revenu vers Bibianello¹ à quelque distance de Canosse, fit tous ses efforts pour attirer le pape hors de ses remparts et en obtenir un nouvel entretien.

Grégoire sortit en effet de Canosse et passa le fleuve du Pô² pour se rendre au rendez-vous, où Mathilde le suivit. La conférence fut courte et troublée. Mathilde, gardienne vigilante du pape, et, la dame aux cent yeux, comme dit son chapelain, soupçonna quelque embûche du roi ; elle rompit l'entretien, et, appelant ses hommes d'armes, se retira brusquement avec le pape sur les hauteurs, dans le fort de Bibianello³. Que cette alarme fût réelle ou feinte, Henri revint courroucé : ce fut la dernière fois qu'il vit Grégoire VII et Mathilde.

Cependant il subissait encore, auprès du peuple et du clergé lombards, la défaveur de son humble réconciliation avec le pape : Comme il parcourait la Lombardie, pour rendre justice aux opprimés et tenir des plaids solennels, les villes lui fermèrent leurs portes, et les habitants ne sortirent pas à sa rencontre avec des flambeaux et en poussant des cris de joie. Il était obligé de camper au dehors ou dans quelques faubourgs ; on ne lui apportait que peu de vivres pour ses troupes, assez seulement pour ne pas encourir trop vite le reproche de s'être révolté contre lui ; et des gardes étaient mis aux fermes et aux hameaux pour les préserver de ses maraudeurs.

Retrouvant presque en Italie les rébellions de l'Allemagne, Henri vit bien que la guerre contre le pape, ailleurs dangereuse, lui regagnerait seule l'affection des Lombards. Sans se faire sacrer à Monza, il reprit la couronne d'or et tout l'appareil royal, il rappela près de lui Liémar de Brême, Bennon d'Osnabruck, Burchard de Lausanne, Ulrich de Cosheim, Eberard le Barbu, le comte Berthold, et tous ceux enfin que les légats avaient éloignés de lui à Oppenheim, et que le pape lui avait défendu de voir, même absous. Il en fit de nouveau sa cour et son conseil. Un seul ennemi de Grégoire VII ne fut pas accueilli. C'était Cenci, qui, las de vivre de brigandages dans la campagne romaine, était venu menant avec lui l'évêque de Côme, enlevé par sa troupe, se présenter à Pavie et demander au roi le prix de ses services. Henri, lorsqu'il le vit dans la foule, n'osa saluer un tel excommunié, et pendant plusieurs jours il refusa de le recevoir. Cenci, se plaignant avec hauteur de cette ingratitude et répétant qu'il était indignement joué, se fit enfin promettre une audience. Mais dans l'intervalle cet homme ayant été saisi d'une violente inflammation de gorge qui presque subitement l'étouffa, sa mort, que l'on comparait à la strangulation de Judas, parut un coup du Ciel.

Henri, satisfait d'être délivré de Cenci, n'en montrait pas d'ailleurs moins de colère et d'animosité contre le pape. Il ne le nommait plus devant les seigneurs lombards qu'avec des expressions injurieuses, comme l'instigateur de tous les maux de l'État et de l'Église. Ce changement de langage eut un grand effet sur l'esprit mobile et passionné des Italiens. Les défiances tombèrent ; le zèle pour le roi se ranima ; on revint de toutes parts à son camp où de nouveau les vivres abondèrent. Excepté Mantoue, Reggio et quelques villes où dominait Mathilde, toutes les portes de la Lombardie furent ouvertes au roi. Il recueillit de l'or, de

¹ Doniz. *apud. Murat.*, t. V, p. 166.

² Doniz. *ap. Murat.*

³ Doniz. *ap. Murat.*

l'argent, des étoffes précieuses, et dans le mois de mars il vint en grande pompe célébrer la fête des Rameaux à Vérone au milieu du concours et des vœux de tous les *schismatiques*¹.

Durant cette agitation prolongée de la haute Italie, cette révolution des esprits, ce repentir du roi plus mécontent de son humiliation que de ses fautes, cette guerre de surprises et d'embuscades tentée de nouveau par lui, les affaires d'Allemagne suivaient leur cours, et le dénouement qu'avait voulu détourner le roi dans Canosse se précipitait en son absence. Les confédérés, que son départ avait troublés d'abord, et qui, sur le bruit des mouvements de la Lombardie, avaient craint de s'engager hors du Tyrol et de venir au-devant du pape, n'en tenaient pas moins à réunir au plu, tôt la grande diète qu'ils avaient annoncée.

La date en était fixée comme le lieu, pour la fin de l'année, à Forsheim dans la Bavière. La convocation était adressée à tous les seigneurs et à tous les prélats du parti, et l'attente inquiète dans toutes les provinces de Germanie des bords du Danube et de la Lippe jusqu'aux villes commerçantes du Rhin. La grande rigueur de l'hiver, notée cette année dans toute l'Europe, retarda seule quelque peu la réunion de l'assemblée. Mais dès les premiers jours de mars elle était assez nombreuse pour délibérer ; et, à défaut du pontife, elle voyait arriver deux légats du saint Père, Bernard, cardinal de l'Église romaine, et Bernard, abbé de Saint-Victor de Marseille, accompagnés par un autre prêtre français, Chrétien Guimond, célèbre alors par une réfutation des hérésies de Bérenger.

Par cette mission, selon toute apparence, Grégoire VII voulait plutôt différer que hâter la révolution de l'Allemagne ; mais les confédérés, convoqués à Forsheim, avaient une autre pensée, par l'instinct même de leur péril, dans une lutte contre un prince tour à tour implacable et souple, mobile dans ses projets et divers dans ses moyens de vengeance.

Ils avaient donc envoyé vers lui un seigneur attaché à Rodolphe, le comte Mangold Véringhem, pour lui annoncer la nouvelle diète qui suppléait celle d'Augsbourg, et pour y souhaiter sa présence, sans toutefois prendre de nouvelles précautions pour assurer son voyage.

Le pontife pressentait sans doute, dès lors, l'élévation de Rodolphe, mais il n'avait point hâte de l'avouer. Évidemment il eût préféré qu'elle fût plus tardive et précédée d'un débat solennel sur la déchéance de Henri. Sa première pensée fut donc de renvoyer près du monarque, encore en Italie, le délégué de la diète, en le faisant accompagner par un de ses cardinaux, Grégoire, évêque d'Ostie, et d'inviter ainsi le prince à réaliser sa promesse en venant chercher lui-même à l'assemblée de Forsheim la juridiction qu'il avait acceptée pour Augsbourg. Dans cette supposition, maintenue avec hauteur, Grégoire VII semblait n'attendre qu'un sauf-conduit du roi pour se rendre enfin lui-même en Allemagne et y présider ce grand débat où il attendait le roi pour justiciable. Mais cela même indiquait le changement survenu dans la fortune de Henri et, par contrecoup, dans sa politique. Retrouvant la soumission et même le zèle de l'Italie, quand une partie de l'Allemagne lui échappait, Henri pouvait oublier une promesse imposée naguère par la force, et dont l'exécution maintenant avait besoin de son consentement et presque de son appui. Il répondit à l'envoyé de la diète et à celui du pape : *Qu'il ne saurait sitôt quitter ses sujets d'Italie, après une si longue attente de leur part, et quand il était occupé de mille soins pour eux ; que*

¹ Berthold. *Const. Chron.*, p. 46.

le terme, d'ailleurs fixé pour la diète, était trop rapproché et qu'il ne donnerait pas au pape de sauf-conduit pour s'y rendre. Les rôles semblaient changés en effet, et l'autorisation même demandée à Henri l'avertissait qu'il pouvait encore du moins prévenir la réunion de ses ennemis et empêcher par ce refus sa propre déchéance.

Privée d'une si grande sanction, l'assemblée de Forsheim n'en fut pas moins, dans l'esprit du temps, redoutable pour Henri. On y voyait reparaître l'ancien droit des leudes germaniques à se choisir un chef et à juger au besoin celui qu'ils avaient choisi. Prélats et seigneurs statuaient là, comme hommes libres, suivant l'expression d'un récit contemporain : l'archevêque de Mayence y siégeait au premier rang par sa suprématie religieuse, et avec lui les évêques de Wursbourg, de Metz, des villes de la Saxe et d'une foule de diocèses. Le duc Rodolphe, ce candidat depuis si longtemps notoire, assisté des ducs Berthold et Welf, se voyait entouré d'un assez grand nombre de margraves et de comtes possédant fiefs, qui saluaient en lui leur futur souverain. Les opposants se taisaient, ou plutôt n'étaient pas venus à cette assemblée, dont la décision était irrésistible et prévue par l'état violemment précaire de l'Allemagne et l'absence du roi. Toutefois, quand le comte Mangold, qui, hâtant son retour après le refus de Henri, avait rejoint les premiers légats du pape, parvint avec eux jusqu'à Forsheim, et se présenta devant l'assemblée porteur d'une lettre pontificale, un nouvel ajournement fut sollicité. Les légats, tout en faisant ressortir l'infidélité des promesses de Henri, sa mauvaise foi contre le pape, ses efforts pour lui fermer à la fois l'Allemagne et Rome, insistaient cependant sur le vœu persévérant du pontife, sur son espoir d'être libre plus tard et de prendre part aux actes de l'assemblée et à l'élection d'un nouveau roi.

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,

A ses frères et fils très chers en Jésus-Christ, aux évêques, ducs, comtes et autres princes qui, avec tout le peuple du royaume de Germanie, défendent la foi et la religion chrétiennes, salut et bénédiction apostolique.

Dans nos lettres précédentes et par la voix de nos légats, sachant que vous vous étiez montrés d'une manière digne de Dieu, défenseurs de la justice, en vraie obéissance et respect du pouvoir apostolique, mettant donc en vous et dans vos conseils notre espoir plein de confiance, nous « avons annoncé que, contre le vœu de presque tous nos fidèles, hormis la très fidèle et très aimée fille de saint Pierre, Mathilde, nous entreprenions un voyage vers vous, à travers non seulement beaucoup de difficultés, mais beaucoup de périls. En effet, nous aurions pu arriver au terme si nous avons trouvé des guides et une escorte à l'époque et au lieu convenus. Cependant le retard même de notre départ ayant donné au roi, dans sa marche précipitée vers l'Italie, l'occasion de parvenir jusqu'à nous, touché de son humilité et des marques nombreuses et diverses de son repentir, nous l'avons dégage des liens de l'anathème et reçu dans la grâce de la communion chrétienne.

Du reste, nous n'avons rien réglé avec lui hors les dispositions que semblaient nous demander la prudence et l'honneur de vous tous. Les évêques de Lombardie ayant appris dès lors que la décision de toute l'affaire était réservée à une assemblée générale et aux délibérations de votre prudence, et voyant qu'ils ne pourraient, avec l'impunité qu'ils espéraient, se faire absoudre de leurs fautes, se dressèrent contre nous ; avec quels efforts d'orgueil et d'insidieuse malice, il est pénible de le dire, il est douloureux de l'entendre. Ceux-là, en effet, qui devaient être les colonnes dans l'Église de Dieu, non seulement ne servent

pas à l'assemblage des membres du Christ, mais ils en deviennent les obstinés agresseurs, et, autant qu'il dépend d'eux, les destructeurs.

Quant au roi, en ce qui touche soit à sa sincérité à ce qu'il nous a promis, soit à la fidélité dans sa promesse, nous n'avons pas grande satisfaction de lui, sa présence ici ne faisant que donner à tous les méchants plus d'audace contre nous et le siège apostolique qu'ils n'ont de crainte pour leurs injustices passées.

Toutefois, dans l'attente de vos conseils, nous avons appris par notre fils Rabdodd, que nous avons envoyé vers vous, que pour notre passage dans vos contrées, et afin de le rendre plus sûr, vous désiriez et nous recommandiez le concours et l'appui du roi. Nous donc, comme nous vous l'avons mandé, jaloux en toute chose de satisfaire à vos intentions et à votre vœu, sous le bon plaisir de Dieu, nous avons cherché, par nos nonces, à régler ce point avec le roi ; mais sa disposition à se rapprocher en cela de votre désir et du nôtre avant l'envoi de cette légation, nous n'avons pu la bien connaître à cause de l'éloignement où ce prince était de nous. Mais dès que nous la saurons, nous ne tarderons pas à vous la communiquer. Sachez donc que notre volonté, notre désir est, soit avec le consentement du roi, soit malgré lui, s'il est possible, d'arriver près de vous dans l'intérêt public et pour le salut de vous tous. Si, par les obstacles que soulèvent les péchés et les efforts des méchants, cela est impossible, absent, le supplierai toujours de mes instantes prières le Dieu tout-puissant afin qu'il affermisse vos cœurs et votre foi dans la grèse et dans la vertu, et que les choses les plus dignes de Dieu et les plus utiles à vous pour la stabilité et la gloire de votre noble royaume, il vous soit donné de les prévoir et de les accomplir.

Pour vous, dans cette tâche de défendre la justice, que vous avez commencée au nom du Christ et des récompenses éternelles, persévérez avec assez de constance pour atteindre, sous la main de Dieu, à la couronne de ce combat si simple et qui plaît au Seigneur. Nous vous aurions écrit plus longuement, n'était que nous vous avons envoyé des légats que vous pouvez croire pleinement, et dans la bouche desquels nous « avons mis tout ce qui manque à cette lettre et tout ce que notre cœur renferme pour vous et vous adresse.

A cette première lettre, qui marquait encore l'espérance du pontife de passer en Allemagne et son désir de ne point hâter la déchéance de Henri, il en joignit bientôt une plus pressante, qu'il adressait à ses légats déjà partis pour l'Allemagne.

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,

Aux bienheureux diacres de la sainte Église romaine et au bienheureux abbé de Marseille, salut et bénédiction apostolique.

Nous ne doutons pas que votre fraternité ne sache que nous étions parti de Rome, confiant à la miséricorde de Dieu et du bienheureux Pierre, afin d'aller dans les contrées germaniques régler des choses pour l'honneur de Dieu, l'utilité et la paix de l'Église ; mais par le manque de ceux qui devaient nous conduire au but indiqué, entravé nous-même par l'arrivée du roi en Italie, nous sommes resté en Lombardie, au milieu des ennemis de la religion chrétienne, non sans un grand péril, et nous n'avons pu jusqu'à ce jour, comme nous le désirions, passer au-delà des monts. En conséquence, nous vous avertissons, et, de la part du bienheureux Pierre, vous prescrivons d'aller, forts de l'autorité de cet ordre et armés en notre lieu de l'autorité du prince des apôtres, sommer l'un et l'autre roi, Henri et Rodolphe, de nous ouvrir la voie pour arriver en sécurité jusqu'à

vous et de nous assurer conduite et cortège par un choix de personnes honorées de votre confiance pour que la route nous soit libre sous la protection du Christ.

Nous, en effet, avec l'avis des clercs et des laïques de ce royaume qui craignent et aiment Dieu, voulons juger entre les deux rois avec la grâce de Dieu, et désigner lequel des deux partis la justice recommande pour le gouvernement de l'État. Vous savez, en effet, qu'il est de votre devoir et qu'il appartient à la sagesse providentielle du siège apostolique de juger les gouvernements des grandes chrétientés et de les régler sous l'inspiration de la justice. L'affaire qui s'agite entre ces princes est de telle gravité et de conséquences si dangereuses que, si elle était pour quelques motifs négligée par nous, elle entraînerait non seulement pour eux et pour nous, mais pour l'Église entière, un grand et lamentable dommage.

Donc, si l'un ou l'autre des deux rois refuse d'obtempérer à cette volonté, à cette décision de notre part, de se conformer à vos conseils, et si, allumant son orgueil au flambeau de la convoitise humaine contre l'honneur de Dieu, sa fureur n'aspire qu'à la désolation de l'empire romain, résistez-lui de toute manière, par tous moyens, jusqu'à la mort s'il le faut, en notre nom et par l'autorité du bienheureux Pierre, et, lui déniait l'administration du royaume, et lui et tous ses adhérents, rejetez-les de la participation au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du seuil de la sainte Église, vous souvenant toujours que c'est encourir le crime de l'idolâtrie de refuser d'obéir au saint-siège, et que Grégoire, le saint et humble docteur, a déclaré déchu de leur royauté les rois qui osaient, par un attentat téméraire, lutter contre les ordres du siège apostolique. Quant à l'autre roi, qui aura déferé avec humilité à notre commandement et montré à l'Église, mère universelle, l'obéissance que lui doit un roi chrétien devant une assemblée de prêtres et de laïques aussi nombreuse que vous pourrez la réunir, prêtez lui conseil et secours en toute chose, confirmez-le de notre part dans la dignité royale par l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et, au nom du Dieu tout-puissant, prescrivez à tous les évêques, abbés, clercs et laïques habitant le royaume, de lui prêter fidèle obéissance comme il convient envers un roi.

L'impartiale alternative posée dans cette lettre peut étonner sans doute. Aux yeux du pape, la résistance était-elle à craindre dans Rodolphe, et le pontife pouvait-il lui-même se croire neutre entre les deux rivaux ? Toutefois le soin qu'il prenait de laisser encore à celui-là même qu'il avait frappé le nom de roi, cette manière d'annoncer aux électeurs de la diète que leur œuvre n'était pas complète tant qu'elle n'avait pas eu sa présence et sa sanction, explique assez le motif dominant du pontife et le secret de sa modération apparente. A l'époque même où il fortifiait de cette instruction le zèle de ses légats, témoins assistants plutôt qu'approbateurs du couronnement de Forsheim, une autre lettre pontificale répandue dans toute l'Allemagne semblait intéresser le peuple lui-même et le corps entier des fidèles à la lenteur d'examen et au scrupule inquisitorial qu'affectait le pontife dans cette révolution suscitée par lui.

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,

Aux archevêques, évêques, ducs, comtes, et à tous les fidèles du Christ dans le royaume teutonique,

Salut et bénédiction apostolique.

Nous voulons, très chers frères, vous faire connaître qu'à nos légats, Bernard, fils et diacre de la sainte Église romaine, et Bernard, abbé du monastère de

Marseille, nous donnons mission d'avertir l'un et l'autre roi, Henri et Rodolphe, par eux-mêmes ou par messagers convenables, d'avoir à nous ouvrir la route pour passer en sûreté près de vous avec l'aide de Dieu, et juger le procès qui, pour leurs péchés, s'élève contre eux.

Notre cœur, en effet, est inondé de tristesse et de douleur, si, pour l'orgueil d'un seul homme, tant de millions de chrétiens sont livrés à la mort temporelle et éternelle, la religion chrétienne bouleversée et l'empire romain précipité vers la ruine. L'un et l'autre des deux rois recherchent secours de nous, ou plutôt du siège apostolique que nous occupons quoique indigne ; et, nous confiant à la miséricorde du Dieu tout-puissant et au secours du bienheureux Pierre, avec l'assistance de vos conseils, à vous qui craignez Dieu et aimez l'Église chrétienne, nous sommes prêt à scruter avec soin le bon droit de chaque côté et à secourir celui que la justice appelle notoirement à l'administration du royaume. C'est pourquoi, si l'un d'eux, enflé d'orgueil, met obstacle par quelque artifice à notre arrivée vers vous, et, dans le sentiment de sa propre injustice, se dérobe au jugement du Saint-Esprit en devenant par cette désobéissance rebelle à l'Église sainte et universelle, rejetez-le comme un membre de l'Antéchrist et un destructeur de la religion chrétienne, et donnez force à la sentence que les légats auront prononcée contre lui. Mais l'autre, qui aura gardé l'humilité et n'aura pas méconnu le décret du Saint-Esprit proclamé par vous ; car, nous le croyons sans hésiter, là où deux ou trois sont réunis au nom du Seigneur, ils sont éclairés de sa présence ; celui-là, dis-je, montrez-lui dévouement et respect, suivant ce qu'auront prescrit nos légats, et travaillez de tous vos efforts pour qu'il puisse tenir avec honneur la dignité royale et prêter appui à l'Église chancelante.

Et alors, revenant avec plus de détail à sa prétention suprême, le pontife redisait : Vous ne devez pas oublier, en effet, que celui qui dédaigne l'obéissance au siège apostolique encourt le crime d'idolâtrie. Et, répétant la menace de saint Grégoire sur l'excommunication et la déchéance des rois corrupteurs du saint-siège, il ajoutait : Si, en effet, la chaire du bienheureux Pierre juge et dénoue les liens célestes et spirituels, combien n'a-t-elle pas plus de pouvoir sur les liens terrestres et séculiers !

Vous savez, très chers frères, que depuis notre départ de Rome nous avons vécu dans de grands périls, entre les ennemis de la foi ; et cependant, ni par crainte ni par amour, nous n'avons promis aucun secours en dehors de la justice à l'un ni à l'autre des rois. Nous aimons mieux en effet subir, s'il le faut, la mort que de consentir, vaincu par notre volonté propre, à ce que l'Église de Dieu soit confondue ; car nous savons que nous a avons été ordonné et placé sur la chaire apostolique, à cette fin de chercher dans la vie, non pas nos intérêts, mais les choses du Christ, et de nous a acheminer par mille travaux, sur la trace des pères, au repos futur et éternel par la miséricorde de Dieu¹.

¹ *Chronic. Viridunens.*, p. 220.

LIVRE VI. — (1078)

Embarras des grands d'Allemagne. - Messages vers Grégoire VII et vers Henri. - Conduite des légats. - Élection de Rodolphe. - Situation de Grégoire VII à Canosse. - Nouveau gage du pieux dévouement de Mathilde. - Retour du pontife à Rome. - Entreprise de Henri. - Son entrée en Ravière. - Ses succès. - Révolution dans les esprits. - Périls de Rodolphe : sa retraite forcée. - Son couronnement à Mayence ; sédition dans la ville. - Son armée se disperse. - Il gagne la Saxe, où il est accueilli avec de grands honneurs. - Politique de Grégoire VII. - Son intention manifestée de venir en Allemagne comme arbitre entre les deux rois. - Mécontentement des Saxons contre le pape. - Lettre admirable que lui adressent leurs évêques. - Armement des Saxons. - Rodolphe s'avance jusqu'à Wursbourg. - Mouvements divers de Henri. - Les deux armées en présence séparées par le Necker. - Négociations. - Trêve et partage provisoire de l'empire. - Assemblée inutile de Mayence. - Nouvelle excommunication de Henri dans Goslar. - Mort de l'impératrice à Rome. - Nouvelle ambassade de Henri au concile de 1078. - Nouvelles négociations de Henri. - Il marche en Saxe. - Bataille de Melrischald.

Cependant l'acte des confédérés allemands, qui devait priver Henri de la couronne, était trop souhaité et depuis trop longtemps préparé pour ne pas être inévitable, et l'absence du roi, en rendant la déchéance moins solennelle et moins décisive, enhardissait pourtant à la prononcer : La première lettre où le pape racontait avec tant de hauteur les humiliations de Henri, publiée dans toute l'Allemagne, avait effacé, autant qu'il était possible, l'absolution même quelle annonçait et averti la diète de tout oser contre le roi. Enfin les envoyés saxons présents au château de Canosse avaient fait connaître la terrible interprétation que le pape donnait à son pardon : **Je vous le rends plus accusable qu'il n'était.**

A la vérité, les légats romains, Bernard cardinal, Bernard abbé de Marseille et le moine Chrétien Guimond, envoyés de Canosse à Forsheim, recommandaient aux princes de ne pas disposer du trône avant l'arrivée du pape¹ ; et quand les ennemis de Henri déclamaient devant eux contre ses crimes, tout en paraissant surpris qu'on eût toléré si longtemps cet homme sacrilège, ils affectaient de redire publiquement que si, par quelque précaution habile de la diète, *celui-là* pouvait, tant bien que mal, être maintenu quelque temps encore, on ne se pressât point d'établir un autre roi².

Ce langage était sincère sur un point. Les légats, fidèles à la pensée du pape, voulaient le détronement de Henri ; mais ils auraient souhaité que l'élévation de son successeur se fit assez attendre pour paraître un don du saint-siège, et cette prétention, qui longtemps après se retrouve encore dans les lettres de Grégoire VII, explique le langage modéré et la réserve de ses envoyés. Mais un mouvement plus rapide emportait les esprits : tous avaient hâte de chercher dans un nouveau roi un défenseur contre Henri, et d'achever leur révolte, pour la rendre impunie. Rodolphe d'ailleurs, seul éligible au trône par sa puissance et sa renommée, était las d'attendre ; et tous ceux qui espéraient en lui, ou craignaient Henri, pressaient un dénomment.

¹ Berthold. *Const. Chron.*, p. 48.

² Berthold. *Const. Chron.*, p. 48.

L'assemblée, où dominaient les vassaux de Rodolphe, se composait surtout de Souabes et de Saxons ; mais on y comptait aussi des évêques, des seigneurs et des députés de toutes les autres provinces. Les légats ouvrirent la première séance par la lecture d'une lettre nouvelle, où le pape, après avoir rappelé les détails de l'absolution du roi, ajoutait¹ : Que les peuples soumis à sa domination auraient peu à se réjouir des fruits de sa pénitence ; qu'ayant trouvé les Lombards indociles à l'Église, il les avait rendus tout à fait rebelles, et pires de méchants qu'ils étaient. Qu'ainsi, tous les hommes autrefois placés sous son sceptre doivent être avertis par la vigilance apostolique de se recommander uniquement à Dieu et d'avancer avec plus d'ardeur chaque jour dans la voie de la justice, afin de mériter, par cette persévérance, la couronne céleste.

Ces paroles s'entendaient assez : elles animaient plus les ennemis de Henri que la lenteur calculée des légats ne pouvait les retenir.

Un nouveau témoin contre Henri était arrivé d'ailleurs à Forsheim et annonçait que l'on ne pouvait plus espérer la présence du pape, et que le roi, parjure à ses serments et à sa pénitence, lui refusait le passage. C'était l'ambassadeur même que les confédérés avaient envoyé d'Ulm à Carrosse, le comte Mangold, d'une illustre maison, pieux guerrier et frère de l'abbé de Reichnaw, Hermann Contract, dont nous avons la curieuse chronique.

Mangold avait assisté aux instructions que le pape donnait à son légat le cardinal Grégoire, en l'envoyant une dernière fois près de Henri. Il avait vu, disait-il, pendant que le pape parlait et demandait à Dieu un signe de sa volonté, les trois doigts de la dextre pontificale se tacher de gouttes de sang que l'on ne put d'abord effacer. Bientôt, avant suivi le cardinal Grégoire au camp de Henri, il avait compris ce présage par l'obstination du prince dans une guerre criminelle ; et tandis que le légat était retourné à Canosse, il accourait lui-même à Forsheim pour avertir la diète. Après qu'on eut entendu les discours officiels des légats et le témoignage accusateur du comte Mongold, les prélats, les ducs, les marquis, les comtes du premier et du second ordre, se levèrent tour à tour et déplorèrent les injustices de Henri, lui reprochant surtout de les avoir souvent trahis au milieu des baisers de paix. Tous, au reste, le regardaient comme déchu depuis la suspension prononcée par la diète d'Oppenheim, tous disaient que le pape ayant interdit l'obéissance envers lui, il était nécessairement privé de la dignité de roi, il ne pouvait plus même en garder le titre dont ses nombreux méfaits le rendaient indigne. Le jour entier fut employé à ces accusations et à ces discours, personne ne défendant Henri, mais les légats paraissant toujours différer la décision.

Le lendemain, les principaux de la diète se rendirent à l'auberge des légats et, les consultant de nouveau, représentèrent qu'un schisme dangereux et irrémédiable éclaterait dans tout le royaume, si dans la même assemblée où le roi serait déchu, on ne se confédérait pas autour d'une autre tête, en se hâtant de la couronner. Les légats, fidèles à leur mission première, mais voyant l'ardeur de la diète, se retranchèrent à dire que, dans leur pensée, le mieux serait toujours de différer, si on le pouvait sans péril, l'élection du nouveau roi jusqu'à l'arrivée du seigneur pape ; mais qu'à cet égard la décision devait dépendre moins de leur conseil que de l'opinion des princes qui tenaient les affaires dans leurs mains et étaient les meilleurs juges de la nécessité et des biens ou des maux du royaume.

¹ Berthold. *Const. Chron.*, p. 48.

Sur cette réponse, les membres de la diète, ecclésiastiques et laïques, se réunirent de nouveau, présidés par l'archevêque de Mayence. On considéra dans cette assemblée que nul sursis n'était accordé par le pape ; que le saint-père laissait l'époque du jugement à rendre au choix libre de la diète ; que dès lors le péché retomberait sur eux, si l'ajournement avait des conséquences funestes. On alléguait de plus que, désormais, les membres de la diète n'étaient liés à aucune obéissance envers Henri, à titre de roi ; qu'ils étaient au contraire condamnables de lui obéir en cette qualité ; que le pape, en effet, avant de le frapper d'anathème, lui avait interdit l'administration du royaume, et avait délié les sujets chrétiens de tous serments passés ou à venir envers lui ; que depuis il avait recouvré, par une fausse promesse de pénitence, la communion chrétienne, mais non pas l'exercice de la royauté dont il demeurait suspendu.

Selon cet ordre de raisonnement, développé sans contradiction dans la diète, Henri fut déposé tout d'une voix par les trois ordres qui formaient cette assemblée et qui votèrent par chambres distinctes, d'abord la déclaration, qu'ils ne reconnaissaient plus la royauté de Henri et n'étaient plus liés à lui par aucune allégeance, puis la résolution de procéder en hommes libres au choix d'un autre roi de Germanie.

L'ordre des seigneurs laïques se prononça le premier pour l'élection du principal d'entre eux, de Rodolphe, duc de Souabe, le beau-frère et le plus redoutable adversaire de Henri : la chambre des députés du peuple suivit cet exemple, et enfin les membres de l'ordre ecclésiastique, et à leur tête le président de toute la diète, l'archevêque de Mayence, proclamèrent Rodolphe.

Les légats apostoliques présents à Forsheim confirmèrent ce choix par une approbation empressée, que dans la suite blâma Grégoire VII.

Rodolphe, qui depuis plusieurs années par ses blâmes publics au jeune roi son parent, par ses alliances avec les mécontents d'Allemagne, son zèle affecté pour l'Église et ses hommages à Rome, aspirait manifestement à la couronne de Germanie, parut en être épouvanté. Feignant de refuser, il demandait au moins un délai pour réfléchir ; on ne lui accorda pas un moment, bien que l'avidité des seigneurs laïques se fût accommodée sans doute d'un retard qui aurait permis d'imposer plus de conditions au nouveau roi. Mais les légats vinrent en aide au nouvel élu contre ces prétentions intéressées qui auraient rendu le nouvel avènement au trône moins prompt et moins unanime. Ils déclarèrent, par opposition à tout engagement particulier, qu'un prince élu était le roi de la nation et non des individus, qu'il lui suffisait dès lors de promettre la justice à la nation tout entière.

Par un rapprochement qui, dans cette occasion, devait sembler décisif et s'appuyait sur l'exemple même de la chute de Henri, ils ne manquèrent pas d'ajouter que, si le nouveau roi était choisi par transaction aux prix d'engagements préalables et personnels, l'élection même ne serait pas inattaquable et qu'elle paraîtrait infectée du poison de l'hérésie simoniaque.

Il fallait céder à cet argument consacré par la déchéance du dernier roi. Rodolphe fut assujéti seulement à des promesses générales, dont la première était de ne disposer d'aucuns évêchés, abbayes et bénéfices par argent ou par faveur, mais de laisser toute dignité ecclésiastique au choix libre des églises, comme le veulent les canons. Une autre condition imposée à Rodolphe par les votes de la diète et au nom du pontife romain, c'était qu'à l'avenir la puissance royale ne se transmettrait plus par héritage, mais que même le fils du roi, tout digne qu'il

serait du trône, aurait besoin d'être choisi par une libre élection, et que s'il n'était pas digne, ou si le peuple n'en voulait pas, le peuple ferait roi qui il voudrait. A ces conditions hautement rappelées, Rodolphe accepta la couronne par décret de la diète, le 15 mars 1078.

Treize jours après, la diète s'étant rendue en grande pompe de Forsheim à Mayence, l'archevêque Sigefride sacra solennellement Rodolphe dans la cathédrale, avec l'assistance de l'évêque de Magdebourg, et sous les yeux des légats romains.

Quelque abandonnée que parfit la cause de Henri, ce couronnement de son rival fut ensanglanté par des troubles qui parurent de sinistre augure pour le nouveau règne. Pendant la cérémonie même de l'onction royale, sur la demande de Rodolphe, qui se montrait zélé pour les réformes ordonnées par Grégoire VII, l'archevêque Sigefride avait écarté de l'autel un diacre accusé de simonie. Cette rigueur dans un pareil jour excita le mécontentement de beaucoup de prêtres de la ville que le même soupçon pouvait atteindre ou qui craignaient les peines attachées à l'infraction publique du célibat.

Pendant qu'une partie du clergé de Mayence s'inquiétait et murmurait, un autre grief animait les bourgeois, plus gagnés à la cause de Henri par le souvenir de ses résidences royales dans leur ville, que mécontents de ses extorsions lointaines et de ses guerres.

Le jour même du sacre, après le banquet du nouveau roi, les jeunes nobles de sa suite, qui étaient Saxons, étaient venus sans armes sur la grande place de la ville pour achever la fête par des courses et des jeux chevaleresques. Tandis que la foule assistait à ce spectacle et tâchait de s'y mêler, une riche fourrure, attachée au manteau d'un des jeunes courtisans, fut coupée avec dérision par un jeune homme de la ville qui s'enfuit avec son larcin. Le coupable est bientôt arrêté, maltraité sur place par le jeune seigneur, qui reprend sa parure, et conduit en prison devant le peuple qui s'ameute et le délivre.

La ville se soulève. Échauffés par le vin et sans doute par quelques suggestions des amis de Henri, les bourgeois s'amassent en groupes tumultueux, injurient et frappent les soldats de Rodolphe, qui, dans la sécurité d'un jour de fête, avaient la plupart laissé leurs armes dans les auberges où le nouveau prince les avait fait loger pour ne pas gêner les habitants. Une partie de ces armes, tombée dans la main des bourgeois, fut tournée contre les troupes royales, surprises au bruit du tocsin sonné par les prêtres que menaçaient les censures de Rome.

Ainsi déchaînée, la foule se porte sur le palais fortifié qu'avait occupé Rodolphe et sur la cathédrale, où il entendait dévotement les vêpres. Le combat fut rude. Il y eut du sang versé jusque dans l'église. Les chevaliers demeurés près du prince et ceux de ses soldats qui purent s'armer et se réunir parvinrent cependant à repousser la multitude. Irrités à leur tour, ils tirent un assez grand nombre de victimes : les uns tués sur place aux portes du palais, les autres chassés à travers les rues et jetés dans le fleuve.

La victoire resta donc, au nouveau roi, et le lendemain, les principaux bourgeois de la ville vinrent au palais demander grâce et merci pour leurs concitoyens. Rodolphe, que cette catastrophe avait troublé, et qui n'était pas moins inquiet de la répression sanglante infligée par les siens que de la révolte des habitants, reçut à la hâte un douteux serment d'allégeance, et quitta bientôt la ville, d'où ses ennemis publièrent qu'il était chassé par les soulèvements du peuple.

Le départ du nouveau roi avait un autre motif dans l'usage pratiqué, à chaque avènement, de visiter les principales villes de Germanie, et de s'y faire successivement reconnaître. Mais la division des esprits et le nombre de partisans que gardait le dernier roi rendaient cette épreuve difficile. Dans la Hesse, sur les bords du Rhin, la cité de Worms déjà commerçante et riche, se souvenant que Henri avait, il y a quelques années, exempté ses marchands de tout droit de péage envers la couronne, ferma ses portes au nouveau roi, quand il se présenta pour y faire son entrée, en compagnie de l'évêque même de cette ville.

Ainsi repoussé, et ne voulant pas commencer encore la lutte, Rodolphe se retira vers les lieux où il était assuré d'une entière obéissance, et il vint à Eslingen, dans la Souabe, tenir sa nouvelle cour. Puis, après s'être rendu sur un autre point de la Souabe, à Ulm, pour la fête des Rameaux, il alla célébrer celle de Pâques en Bavière, dans la ville d'Augsbourg, au lieu même où le roi déchu était, depuis un an, sommé de comparaître. De ce foyer de la rébellion contre Henri, Rodolphe fit partir pour Rome un des légats apostoliques, l'abbé Bernard, afin de réclamer du pontife le secours que tant d'obstacles soulevés sur les pas du nouveau roi rendaient chaque jour plus nécessaire. Il est visible en effet que, malgré les fautes justement reprochées à Henri, et malgré l'autorité des anathèmes de l'Élise, le roi déchu conservait bien des racines en Allemagne. Peu de ses partisans s'étaient détachés de sa cause pour se réunir à Rodolphe ; et plusieurs des vassaux de Rodolphe, inquiets ou jaloux de son nouveau titre, inclinaient à lui résister ou tardaient du moins à lui obéir. L'évêque même d'Augsbourg, riche et puissant seigneur, qui d'abord avait suivi le mouvement de la diète et juré fidélité au nouveau roi, parut bientôt regretter le règne de Henri et supporter avec peine la présence de son successeur. Il donna l'exemple de la désobéissance au nouveau roi, lui refusant le salut jusque dans l'église et sous les yeux des fidèles.

Rodolphe cependant n'essaya pas de réprimer cette inimitié redoutable, au risque de l'accroître en la combattant. Fidèle à sa politique de gagner l'Église romaine et de la seconder en tout, il se rendit d'Augsbourg à Constance, pourchasser de ce diocèse l'évêque Otton, nommé par Henri et frappé d'interdiction par Grégoire VII. Il mit à sa place Altemann, évêque de Passaw, zélé défenseur du pouvoir de Rome, et il épura par de nombreuses exclusions le clergé soumis à l'autorité de ce nouveau prélat. Puis il vint à Zurich, pour essayer la même réforme, dans cette Église dès longtemps suspecte par le relâchement de la doctrine et des mœurs. Mais là, comme à Mayence, le désespoir des prêtres, menacés par la rigueur des décrets pontificaux, nuisit plus à l'autorité de Rodolphe que ne lui servait l'approbation des prêtres fidèles à Rome. Excités par une partie du clergé simoniaque et dissolu, les bourgeois se soulevèrent pour n'être pas assujettis, disaient-ils, aux ordonnances tyranniques du seigneur pape.

Cette résistance se montra surtout à Saint-Gall, où Rodolphe, sans doute de concert avec les légats de Rome, avait mis à la tête du monastère un religieux renommé pour sa ferveur. Les moines se révoltèrent, brisèrent dans le chœur la crosse abbatiale, et contraignirent le nouvel abbé à fuir pour sauver sa vie. Ainsi Rodolphe, quoique favorisé par l'éloignement de Henri et le concert de Rome, sans compétiteur en présence, sans armée à combattre, trouvait partout un péril dans le zèle même où il puisait sa force. Son avènement n'était pas seulement la guerre de l'Église contre l'État, des prêtres contre les laïques : il y avait dissension dans l'ordre ecclésiastique ; et une moitié des prêtres diocésains et

des moines redoutait un règne qui, en promettant le pouvoir au sacerdoce, lui imposait pour condition les réformes dont l'avait menacé Grégoire VII.

Cependant l'absence prolongée de Henri, son séjour au-delà des Alpes durant l'élévation de Rodolphe en Allemagne, faisaient naître mille conjectures menteuses, dont quelques-unes ont passé comme authentiques dans les récits contemporains. On rapportait que, docile à une pénitence infligée par le pape, Henri, sans diadème et sans baudrier, s'était rendu à Rome pour prier sur le seuil de Saint-Pierre ; qu'il était là depuis quelques semaines, ignorant les choses du monde, et occupé de pieuses pratiques, lorsqu'un de ses amis fidèles, l'évêque de Strasbourg, parti en grande hâte des bords du Rhin, était venu le chercher entre les tombeaux des martyrs Pierre et Paul et lui avait appris la perte de ses États d'Allemagne. Selon cette légende populaire, Henri, même sous un coup si accablant, ne voulait pas d'abord quitter Rome sans le congé du saint-père. Mais l'évêque lui aurait dit : **Sachez bien que la source de tout le complot est ici même dans la perfidie romaine : si vous ne voulez être retenu prisonnier, vous ne pouvez partir trop secrètement et trop vite.** Persuadé enfin, le roi était sorti de Rome dans la nuit avec l'évêque, et, gagnant la Lombardie que les oppressions de l'Église romaine rendaient favorables à l'Empire, il avait pu rassembler des forces nouvelles et repasser en Allemagne pour y disputer la couronne.

La partie fabuleuse de ce récit atteste seulement quelle autorité, dans la croyance des partisans mêmes du roi, s'attachait aux anathèmes du pontife, et comment il paraissait utile à la cause de Henri de le supposer d'abord pénitent et soumis, et de n'imputer sa résistance dernière qu'à la perfide rigueur exercée contre lui.

Dans la réalité, Henri, d'abord incertain de sa marche au sortir de l'entrevue de Canosse, irrité de sa propre faiblesse, et enhardi par ceux qui la blâmaient s'était attardé dans la Lombardie à chercher l'occasion de surprendre le pape, de l'attirer hors de son asile ou de le séparer de sa puissante alliée. Trompé dans cet effort et revenant non pas d'un pèlerinage à Rome, mais des bords du Mincio occupés par ses milices italiennes, il se détermina, quelques mois après l'élection de Rodolphe, à rentrer en Allemagne pour le combattre. S'avancant vers la frontière d'Italie avec une armée croissante, il n'essaya pas cependant de forcer le passage des Alpes sur les points qu'avaient dû garder quelques troupes de Rodolphe. Mais, se reportant sur Vérone, où il vint célébrer le jour de Pâques, il entra par Aquilée dans le Frioul, et, accueilli dans son passage par plusieurs seigneurs de la Carinthie, le duc Markar et son fils Lutholde, il se dirigea sur Ratisbonne, où le grand nombre des prêtres vivant avec des femmes étaient un appui pour sa cause. Pendant qu'il s'acheminait ainsi, amenant avec lui surtout des recrues des Italiens du Nord, les secours allemands venaient à sa rencontre et lui apportaient force et confiance. Les évêques de Bâle et de Lausanne, animés du même esprit que l'évêque de Constance, destitué par Rodolphe, arrivaient près du prince avec des hommes d'armes levés dans leurs diocèses. L'évêque de Strasbourg, Verner, sans aller jusqu'à Rome le chercher où il n'était pas, s'empressait du moins de le servir en Allemagne, et il se séparait hautement, pour se dévouer à lui, de ses deux frères attachés à Rodolphe.

Beaucoup de clercs et de moines suivaient l'exemple de ces évêques ; et la licence que Grégoire VII avait voulu réprimer devenait une arme contre lui. Un second fils de cet abbé de Saint-Gall déposé par Rodolphe accourait sous le drapeau de l'ancien roi. D'autres monastères moins connus que Saint-Gall

envoyaient à Henri des hommes d'armes équipés à leurs frais, et plus d'un abbé les conduisait lui-même.

Beaucoup de seigneurs laïques entraient aussi dans le parti de Henri, par souvenir d'ancienne allégeance à sa royale bannière, par jalousie de l'avènement de Rodolphe ou par crainte de longs troubles en Allemagne. Le comte palatin Hermann et beaucoup de nobles de Franconie vinrent ainsi joindre le camp de Henri ; et en même temps beaucoup de villes, de celles surtout qui, bâties au confluent et sur les bords du Rhin, avaient trouvé dans Henri protection et ménagement pour leur commerce, lui envoyèrent des corps de milice auxiliaire comme au défenseur des franchises municipales contre les possesseurs de fiefs et les évêques trop dociles à Rome. On ne peut donc douter que, soit crainte des réformes annoncées par l'Église romaine, soit attachement à la mémoire du père et de l'aïeul de Henri, une partie nombreuse des évêques d'Allemagne ne fût contraire à Rodolphe et ne rendît la lutte au moins égale entre les deux rivaux. Rodolphe, d'ailleurs, comme tous les princes nouveaux, eut fait bien vite des mécontents parmi ses amis et tourné contre lui les espérances qu'il n'avait pas satisfaites. Soit qu'il ne voulût pas obéir à toutes les volontés des évêques, soit que des ordres secrets de Rome leur imposassent une sorte de réserve et de neutralité, il s'en vit tout d'abord presque abandonné. Il n'en put réunir et garder près de lui que quatre : l'évêque de Worms, chassé par ses diocésains, l'évêque de Wursbourg, l'évêque de Passaw et l'évêque de Tubinge, longtemps fidèle à Henri, excommunié pour sa cause, mais parvenu récemment à force de soumission, et sur la prière de Rodolphe, à se faire réintégrer dans son évêché par les légats de Grégoire VII.

Rodolphe, après avoir passé la semaine de Pâques dans Augsbourg, se dirigea vers Constance, ville déjà considérable, dont l'évêque, inutilement interdit par Grégoire VII et zélé pour Henri, se retira dans un château fort et refusa de reconnaître et de voir le nouveau roi. Les légats du pape, entrés dans la ville avec Rodolphe, instruisirent contre l'évêque et défendirent de nouveau que personne reçût de ses mains l'ordination et les sacrements. Le célibat était mal observé par les prêtres de ce diocèse ; les deux légats multiplièrent les interdits et renouvelèrent la défense à tout laïque d'entendre la messe d'un prêtre concubinaire.

Ainsi luttaient déjà l'esprit catholique et les premières innovations de la réforme, dans cette même ville de Constance où, quatre siècles plus tard, un concile de cardinaux et d'évêques alluma l'unique bûcher de Jean Huss. Rodolphe, qui secondait la sévérité des légats, se fit par là de nouveaux ennemis dans le clergé et dans le peuple. Les mêmes hommes qui avaient maudit les excès de Henri regrettèrent bientôt la licence de ses exemples et sa domination affranchie du joug de Rome. On le louait, on le plaignait, comme injustement persécuté ; ce retour des esprits était secondé par les prêtres réguliers et séculiers. Grand nombre de chanoines, de moines et de curés de village allaient, répandant ces discours dans le peuple, et ce peuple que la foi hardie de Grégoire VII avait appelé à juger les prêtres, s'en fiait plutôt à eux, ne croyait que ce qu'ils contaient, et maudissait Rodolphe et les légats.

Ainsi, par l'éloignement jaloux de quelques-uns des grands et par l'antipathie de beaucoup de clercs allemands pour la discipline de l'Église romaine, le parti de Rodolphe s'affaiblissait chaque jour, et des chances favorables rappelaient Henri. Ce prince, fortifié dans sa marche, avait envahi le milieu de l'Allemagne. Son armée, récemment accrue de ces mêmes barbares de la Bohême qu'il avait peu

d'années auparavant déchaînés contre la Saxe, faisait d'épouvantables ravages. Ces hommes, dit un contemporain, ne distinguaient pas les églises des étables : ils violaient les femmes sur l'autel, et les menaient par bandes, captives à leur suite.

Henri traversa ainsi une partie de la Franconie et des provinces arrosées par le Mein et le Necker, pénétrant au cœur de l'ancien duché de Rodolphe, jusqu'à la ville d'Ulm, sur le Danube, dont il s'empara. Rodolphe s'était retiré plus loin sans essayer de résistance, il attendait et rassemblait des forces. Henri, à défaut du combat qui lui échappait, tint à Ulm, avec les siens, une diète où il fit prononcer contre Rodolphe de Rhinfelden et les ducs Wolf et Bertold, ainsi que leurs principaux adhérents, la peine de mort et la confiscation de leurs fiefs et domaines. Grâce à cette politique, son camp grossissait chaque jour des mécontents qu'avait faits Rodolphe et des ambitieux qui le croyaient perdu. Des évêques mêmes attachés à l'Église romaine arrivaient à Ulm. Henri les flattait d'un accord prochain de sa part avec Grégoire VII. Le patriarche d'Aquilée, rapproché du roi et présent à sa cour, supposa même dans ce sens des lettres conciliantes du souverain pontife : il en donna lecture dans l'église devant le peuple, comme un témoignage authentique en faveur de Henri, que, dans la guerre civile élevée dans le royaume, il était proclamé le prince légitime.

L'évêque d'Augsbourg, nous l'avons dit, s'était également déclaré contre Rodolphe après lui avoir d'abord juré foi et hommage dans sa ville épiscopale. Bientôt, mécontent du nouveau roi et affectant de le braver, il était venu rejoindre Henri et l'avait suivi jusqu'à Ulm. Là, célébrant un jour la messe, en grand appareil, au moment de la communion il se tourna vers le roi Henri, et, après quelques paroles de louanges¹, il déclara que, spontanément et devant tout le monde, il allait prendre la sainte Eucharistie, en preuve que la cause de son seigneur Henri était juste et que celle de Rodolphe était injuste, sous cette condition sacramentelle que le corps et le sang de Jésus-Christ serviraient selon qu'il aurait tort ou raison à la perte ou au salut de son corps et de son âme, et il communia, montrant plus de hardiesse que n'en avait eu Henri dans sa propre cause.

Cet acte, raconté, frappa beaucoup les imaginations dans les deux partis. Le duc Welf en écrivit au pape comme d'un exemple dangereux pour la foi des peuples. Grégoire VII répondit en prophète qu'il savait d'avance l'issue de l'épreuve, et que cet évêque parjure ne goûterait pas du blé nouveau de l'année.

Quoi qu'il en fût des motifs qui ranimaient le zèle de quelques prélats en faveur de Henri, l'événement bientôt en affaiblit l'effet sur l'esprit du peuple. Le patriarche d'Aquilée, peu de jours après la fraude publique qu'il avait osée dans l'église, mourut au milieu d'accès de folie. L'évêque d'Augsbourg, frappé vers le même temps d'une maladie de langueur, parut vérifier par sa mort la menace de Grégoire VII.

Toutefois, et malgré la terreur de ces exemples, Henri avait en général pour lui les évêques des principales villes sur les deux rives du Rhin. Nous avons vu ce qu'avaient essayé les bourgeois de Mayence au couronnement même de Rodolphe et malgré le zèle de leur évêque pour sa cause. L'industrielle ville de Worms restait également fidèle à l'ancien roi et était en cela secondée par son évêque. Il en était de même dans le pays de Bâle, l'Alsace et la Lorraine.

¹ Berthold. *Const. Chron.*, p. 55.

Grégoire. VII trouvait peu d'obéissance dans les évêques de cette portion du royaume de Germanie ; vainement il leur adressait des brefs pour exciter leur roi. Les uns les rejetaient ouvertement, les autres s'abstenaient de les publier ; et, feignant de n'avoir reçu de Rome aucun ordre contraire, ils servaient avec zèle la cause de Henri.

L'inaction de Rodolphe favorisait ce mouvement de l'Allemagne méridionale. Henri, sûr de ses provinces du Rhin et encouragé par le peu de progrès de son ennemi, s'avança pour le chercher aux bords du Danube, où il attendait des recrues qui venaient avec lenteur. Averti de son approche, Rodolphe voulut d'abord combattre ; mais le découragement se mit parmi les siens, qui se comptèrent et n'étaient que cinq mille. Roi, chefs et soldats, ayant délibéré, convinrent de se réserver pour de meilleurs temps, et l'armée se dispersa.

Quelques-uns des fidèles de Rodolphe rentrèrent dans l'intérieur de l'Allemagne pour faire la guerre de partisans, et lui, avec les évêques de Passaw, de Worms et de Wursbourg, le cardinal légat et quelques serviteurs intimes, prit en hâte le chemin de la Saxe, où il devait trouver asile, armée et sujets. Il rentrait là dans le pays de la résistance aux empereurs germaniques, depuis les Charlemagne et les Otton jusqu'aux Henri, et, par une de ces révolutions qu'amène le temps, il y trouvait pour auxiliaire, avec la fierté native du génie saxon, la foi romaine qui servit jadis à dompter cette humeur indocile. Il fut accueilli par les seigneurs et le peuple avec de grands hommages, revêtu des ornements royaux et salué d'acclamations et de serments d'allégeance comme seigneur suzerain et roi. L'âpre indépendance du peuple saxon s'accommodait de ce maître nouveau bien mieux que de ses Césars allemands dont elle avait subi le joug et qui avaient à plusieurs époques vaincu et ravagé plutôt que gouverné la Saxe. Rodolphe, investi de tous les pouvoirs de suzerain et de juge, se fit aimer en écoutant toutes les plaintes et en appliquant avec équité les vieilles lois municipales du pays. Henri, cependant, libre sur un point par la retraite de son ennemi dans la Saxe, avait marché de Ulm vers la Bavière abandonnée par Welf, qui, réuni au duc Bertold, couvrait la Souabe dans l'intérêt de Rodolphe. Là, exécutant la sentence de la diète qu'il venait de présider, Henri confisqua les domaines de Welf et des principaux seigneurs du même parti, et il enrichit du partage de cette proie les plus fidèles et les plus utiles entre ceux qui l'avaient suivi.

Ces libéralités étaient puissantes. Des vassaux, des chevaliers de Rodolphe se détachèrent de lui, et passaient dans le camp de Henri pour rançonner les églises sous sa bannière. D'autres chefs de bandes couraient la campagne au nom du nouveau roi, mais sans dépendre de lui et sans servir sa cause. Ce fut partout une guerre civile de château à château, de bourgade à bourgade voisine, une confusion de meurtres, d'incendies et de rapines. La terre mal cultivée produisit peu ; les blés et les avoines, saccagés avant la moisson, manquèrent en partie, et la famine s'étendit même dans les fertiles cantons de la Bavière et de la Souabe.

Les bords du Rhin n'étaient pas moins ravagés, quoique les forces des deux partis rivaux parussent moins égales. La femme de Rodolphe, Adélaïde, s'y tenait renfermée dans un château fort de la Franconie. Les évêques schismatiques de Lausanne, de Bâle, de Zurich, dominaient le pays au nom de Henri et faisaient ravager par leurs milices les terres de quelques partisans de Rodolphe. Toutefois ces milices, ayant voulu pénétrer dans l'Allemagne du centre, pour s'avancer au-delà et rejoindre Henri, la crainte de leur pillage réunit contre eux un corps de troupe qui les battit et les repoussa au nom du nouveau roi.

Au milieu de cette sanglante confusion élevée sur toute l'Allemagne, Grégoire VII ne cessait d'écrire pour rappeler à lui le jugement d'une question livrée désormais aux hasards de la guerre. Dès le 15 juin 1077, cinq mois après l'entrevue de Canosse, dans une lettre à ses légats datée de Carpineta, il exprimait ses regrets de n'avoir pu passer encore au-delà des monts, et il sommait les deux rivaux de se soumettre à son arbitrage et d'en faciliter la paisible expression.

Nous vous enjoignons, dit-il, de la part du bienheureux Pierre, d'aller, munis de cet ordre et armés de notre pouvoir par le prince des Apôtres, avertir les rois, c'est-à-dire Rodolphe et Henri, qu'ils aient à nous ouvrir un chemin sûr jusque-là, et à nous donner pour escorte et pour guide telles personnes en qui vous aurez confiance, pour que le passage nous soit facile sous la garde du Christ ; car nous désirons, avec le concours des clercs et des laïques qui craignent et aiment le Seigneur, examiner ce procès, et désigner celui que la justice appelle au gouvernail de l'État. Vous savez, en effet, qu'il est dans notre devoir et dans la providence du siège apostolique d'examiner les causes majeures de l'Église et de les décider souverainement par l'équité. Or l'affaire qui s'agite entre eux aujourd'hui est d'une si haute gravité et d'un si grand péril, qu'elle ne pourrait être négligée par nous sans un lamentable dommage, non seulement pour eux et pour vous, mais encore pour l'Église universelle. C'est pourquoi, si l'un des susdits rois refuse d'obéir à cette volonté et à ce projet que nous avons et d'écouter vos avis, et si, allumant les torches de son orgueil et de son ambition contre la gloire de Dieu, il aspire à la désolation de tout l'empire romain, résistez-lui de toute manière et, par toute invention, jusqu'à la mort s'il le faut, avec notre pouvoir, ou plutôt avec celui du bienheureux Pierre ; et lui interdisant le gouvernement du royaume, excluez-le, ainsi que ses complices, de la participation au corps et au sang de Notre-Seigneur, et rejetez-le du seuil même de l'Église, etc., etc. Quant à l'autre qui se sera humblement soumis à notre ordre et aura montré, comme il sied à un chrétien, obéissance et respect au saint-siège, donnez-lui, dans une assemblée des clercs et des laïques que vous, pourrez convoquer, assistance et conseil, confirmez-le, de notre part, dans la dignité royale, par l'autorité des bienheureux Pierre et Paul, et prescrivez à tous les évêques, abbés, clercs et laïques, de lui prêter obéissance et fidèle service, comme il convient envers un roi de la part de Dieu tout-puissant¹.

A cette instruction particulière, Grégoire VII joignait, sous la même date, une lettre publique adressée aux archevêques, évêques, ducs et comtes, et à tous les fidèles, clercs ou laïques, grands ou petits, du royaume teutonique. Il y marquait la volonté d'obtenir des deux rois le passage en Allemagne pour venir juger le procès qui s'était ému entre eux par les péchés de tous ; et il semblait n'avoir aucune préférence et réserver encore comme entière la décision de cette grande cause, soit qu'il n'eût pas déjà transmis à Rodolphe avec son approbation apostolique son diadème marqué de cette inscription fameuse :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho,

soit que, même après ce témoignage, il se crût libre de peser les torts et les droits des deux rivaux et d'appuyer celui qui se montrerait le plus soumis.

Notre cœur, écrivait-il, nage dans une grande amertume et dans une grande tristesse, s'il faut, pour l'orgueil d'un seul homme, que tant de milliers de

¹ Gregorii papæ, *epist.*, XXIII, lib. IV.

chrétiens soient livrés à la mort temporelle et à la mort de l'âme, la religion troublée et l'empire romain conduit à sa perte.

L'un et l'autre roi ont demandé secours près de nous, c'est-à-dire près de la chaire apostolique à laquelle nous présidons quoique indigne ; et nous confiant à la miséricorde de Dieu et à l'aide du bienheureux Pierre, nous sommes prêt avec votre conseil à reconnaître le bon droit dans l'un ou l'autre côté et à donner assistance à celui des deux qui a pour lui la justice. Si l'un de ces rois, par orgueil, empêche insidieusement que nous ne puissions arriver près de vous, et si, par la crainte de sa propre injustice, il a voulu fuir le jugement de l'Esprit-Saint, méprisez-le comme un membre de l'antéchrist et un désolateur de l'Église ; et respectez la sentence que nos légats, en notre place, auront prononcée contre lui. Mais l'autre qui se sera conduit humblement et n'aura point bravé la sentence prescrite par l'Esprit-Saint et proclamée par nous, montrez-lui obéissance et respect, suivant ce qu'auront décidé nos légats ; et de tous vos efforts faites qu'il puisse exercer avec dignité la puissance royale et soutenir la sainte Église presque tombant en ruines.

Vous savez, très chers frères, que depuis notre départ de Rome nous nous sommes trouvé en grand péril, au milieu des ennemis de la foi chrétienne ; et cependant, inflexible à la crainte et à l'affection, nous n'avons promis à l'un ni à l'autre des rois secours contre la justice ; car nous aimons mieux la mort, s'il le faut, que de laisser, par la faiblesse de notre volonté, l'Église de Dieu tomber en confusion. Nous savons que nous avons été ordonné prêtre et établi sur le siège apostolique pour chercher dans cette vie, non pas nos intérêts, mais les choses du Christ, et pour aspirer, à travers mille fatigues, au repos à venir et éternel, par la miséricorde de Dieu.

L'impartialité apparente de cette lettre ne pouvait tromper Henri. Il sentait que, si le pape mettait le pied en Allemagne, sa présence doublerait les forces de Rodolphe. Ce qu'il redoutait le plus, c'était la présence du pape en Allemagne, présidant une diète et consacrant les armes de Rodolphe. Loin donc de se prêter à cette offre et d'accorder -un sauf-conduit à son juge, il redoubla de soin pour faire sévèrement garder les passages des Alpes et les routes du Tyrol, dont il était resté le maître.

Quoi qu'il en soit, cette offre même de Grégoire VII parut aux Saxons un oubli de la vigueur apostolique. Ils s'offensaient et s'effrayaient à l'idée de voir leur roi Rodolphe mis en parallèle avec l'excommunié Henri, et les deux causes appelées au même tribunal.

Leurs évêques se hâtèrent de répondre par une lettre remise au cardinal Bernard, l'un des légats, retournant à Rome. Le caractère de cette libre plainte ne saurait être trop fidèlement reproduit, pour nous donner une idée vraie du clergé supérieur d'alors, de la puissance des papes, de la domination acquise au génie de Grégoire VII, et cependant de l'énergique indépendance que gardaient les esprits engagés par son exemple dans une route qu'il hésitait à poursuivre.

Au seigneur apostolique et vénérable pape ses fidèles et ceux de saint Pierre, salut et hommage, autant que le peuvent des opprimés.

Nous avons déjà présenté plusieurs plaintes au saint-siège dans nos diverses infortunes. Si nous n'avons pas encore obtenu quelque justice et quelque consolation, nous l'imputons moins à Votre Sainteté qu'à nos fautes. Cependant, si c'était de nous-mêmes et par nos propres conseils que nous eussions formé l'entreprise qui nous a attiré tant de maux, nous supporterions avec moins de

peine que Votre Sainteté se portât avec lenteur à nous secourir ; mais, comme il s'agit d'un fardeau dont nous nous sommes chargés par votre ordre, il serait juste qu'il fût allégé pour nous et par le secours de votre main.

Nous prenons à témoin vos lettres et vous-même ; que ce n'est ni par notre conseil, ni pour notre cause, mais pour venger les outrages faits au saint-siège que vous avez privé notre roi de la dignité royale, que vous nous avez défendu à tous, sous votre malédiction, de lui obéir, que vous l'avez retranché de la communion des chrétiens, et qu'enfin vous l'avez lié des liens de l'anathème. Dans toutes ces choses, nous avons, à grand péril, obéi à votre paternité ; et comme depuis sa déposition par vous, nous n'avons pas voulu nous rapprocher de lui comme les autres, il nous a poursuivis avec tant de cruauté qu'un grand nombre des nôtres, après avoir tout perdu, ont laissé leur vie dans le combat, et que leurs fils, orphelins, n'ont plus d'héritage. Quant à ceux qui restent encore, chaque jour occupés de la défense de leur vie, ils sont privés de tout par la guerre. Mais comme nulle persécution rie pouvait nous vaincre, Henri a été vaincu et forcé de se présenter à vous, et de rendre avec ignominie pour lui-même honneur à celui qui l'avait insulté.

Quel fruit d'un tel labeur avons-nous recueilli ? Celui qu'au péril de nos âmes nous avons contraint d'aller baiser la trace de vos pas, absous sans notre avis et sans repentir, a recouvré la liberté de nous faire du mal. Lorsque votre lettre nous, fit connaître la levée de l'anathème, nous comprîmes que rien pour nous n'était changé, touchant le trône, à la sentence qui avait été rendue contre lui ; et nous ne concevons pas encore aujourd'hui qu'on y puisse rien changer. Et, en effet, nous n'imaginions pas comment pourrait être cassé l'acte par lequel nous avons été déliés de nos serments ; et, sans des serments qui garantissent l'obéissance, l'autorité royale ne peut s'exercer.

Donc, étant depuis plus d'une année sans souverain, à la place où celui-ci avait prévariqué un autre est monté par l'élection de nos princes ; et lorsque ce roi élu par nous, et non pas deux rois, faisait naître un grand espoir de la restauration de l'Empire, tout à coup vos lettres nous arrivent, déclarent deux rois dans un seul royaume, annoncent une légation auprès de deux rois. Cette pluralité du titre de roi, et en quelque sorte ce partage du royaume, a été suivie de la division du peuple et de la lutte des factions, surtout quand on a vu dans vos lettres que la personne du prévaricateur était toujours nommée la première, et que vous lui demandiez comme à une puissance de vous donner une escorte pour venir dans cette contrée juger tout le débat. Mais à nos yeux c'est merveille, nous le disons, révérence gardée, à qu'il puisse y avoir débat, et que celui qui a été déposé par un jugement synodal, sans réserve aucune, et remplacé par un autre que l'autorité apostolique a confirmé, soit de nouveau appelé à se défendre, et que ce qui était fini recommence, et qu'une chose indubitable soit remise en question.

Ce qui n'étonne pas moins notre infirmité, c'est que, dussions-nous persister fermement dans notre entreprise, vous accordiez ainsi, par les paroles et par les actes, espérance au parti contraire. Les familiers de Henri, notés d'infamie par tout le royaume, eux qui, en servant le roi, sont en désobéissance manifeste aux décisions synodales et qui ont été, comme leur chef, séparés de l'Église par votre légat, s'en vont à Rome, y sont reçus bénévolement, reviennent non seulement impunis, mais honorés et triomphants, et, retournant à leur désobéissance, insultent à notre misère ; et nous semblons simples jusqu'au ridicule de nous abstenir du contact de ceux qui sont reçus si gracieusement à communion par

notre chef. Pour comble à nos malheurs, outre les choses où nous avons failli nous-mêmes, la faute de nos adversaires retombe aussi sur nous ; quand vous attribuez à notre négligence de ne pas envoyer à Rome de fréquentes légations, il est plus clair que le jour que nous en sommes empêchés par ceux qui avaient promis sous serment de n'y pas mettre obstacle ; on se tait sur l'interception violente de cette route sacrée, et sur le parjure évident de nos ennemis, et l'on nous accuse de ne pas donner de nouvelles. Nous savons, très cher Père, et nous en avons l'espérance, en considérant votre piété, que vous faites ces choses avec une subtile sagesse ; mais nous, hommes ignorants, inhabiles à pénétrer cette dispensation mystérieuse, nous vous exposons ce que nous avons vu et entendu : les maux qui sont nés et qui naissent de l'encouragement donné à deux partis à la fois, et de l'ajournement douteux de tout le reste, ce sont des guerres intestines et plus que civiles, des homicides innombrables, des dévastations, des incendies sans distinction d'une maison ou d'une église, des pillages des biens ecclésiastiques, tels qu'on n'en a jamais vu ni entendu, et la destruction presque irréparable des lois divines et humaines. Enfin, dans la lutte des deux rois qui ont reçu de vous l'espérance de posséder le trône, il se fait un si grand dégât des domaines royaux, que par la suite les rois de notre pays auront besoin de se soutenir, faute de domaines, par des extorsions sur leurs sujets.

Ces maux auraient déjà cessé ou seraient moins grands, si votre volonté, poursuivant le chemin qu'elle avait pris, ne se fût détournée ni à droite ni à gauche. Par le zèle de la maison du Seigneur, vous êtes entré dans une voie âpre, où il est pénible d'avancer, mais honteux de reculer. Gardez-vous, très saint Père, gardez-vous de défaillir en route, et, par des retards prolongés et par de doubles précautions, ne laissez pas croître et se multiplier des maux déjà, si grands. S'il vous est pénible de dire quelques paroles pour ceux qui, pour vous, ont aventuré leur vie, du moins « l'Église misérablement démolie de vos jours, et réduite en servitude par une oppression inouïe, secourez-la ! S'il ne paraît pas prudent de résister en face et à visage découvert à ses destructeurs effrontés, prenez garde, au moins, de rendre vain ce que déjà vous avez fait.

Car si ce qui a été décidé dans un synode romain et plus tard confirmé par le légat du siège apostolique doit être enseveli dans le silence et compté comme rien, nous ignorons tout à fait ce qu'à l'avenir il nous sera possible de croire et de tenir pour certain. Nous disons ces choses à Votre Sainteté, sans nulle arrogance, mais dans l'amertume de notre âme, parce qu'il n'est pas de douleur semblable à notre douleur. Lorsque, en effet, par obéissance au pasteur, nous nous sommes exposés aux dents des loups, s'il nous faut encore être en garde contre le pasteur lui-même, nous sommes les plus misérables de tous les hommes. Puisse Dieu vous animer d'un tel zèle contre les ennemis du Christ, que notre espérance en vous ne nous couvre pas de confusion !

Pendant que les Saxons adressaient au pontife cette plainte mémorable, Henri, que son antagoniste n'arrêtait nulle part, songeait à pénétrer dans la Saxe pour l'y chercher et l'y détruire dans le foyer même de la rébellion. Mais, sentant la nécessité d'un grand effort contre cette belliqueuse province, il se replia d'abord sur la Franconie, dont la fidélité promettait à son armée un recrutement nombreux.

Rodolphe, cependant, instruit de ces nouveaux apprêts, voulut ne pas attendre la guerre et persuada sans peine aux Saxons de prévenir par une marche hardie de nouveaux ravages sur leur territoire tant désolé dans les invasions précédentes. A la fin d'août, en tête des braves milices du pays, il sortit des frontières de Saxe

et s'avança jusqu'à Wursbourg, ville considérable de Bavière déclarée pour Henri, et il en forma le siège. Les ducs Bertold et Welf vinrent l'y joindre avec quelques milliers d'hommes, et les remparts de la ville battus par des machinés de guerre s'ébranlaient et laissaient plus d'une brèche ; mais Rodolphe, dit la chronique saxonne, retardait l'assaut, craignant surtout d'exposer au pillage les églises de la ville. Henri, cependant, qui ne pouvait abandonner dans le péril une cité si considérable engagée pour sa cause, revint sur la Bavière et s'avance à grandes journées avec une armée en grande partie composée de marchands, écrit un chroniqueur saxon. Il désignait sans doute ainsi les recrues levées, dans la population industrielle des villes du Rhin.

A son approche, Rodolphe interrompit les travaux du siège et s'avança presque avec toutes ses forces pour lui fermer le passage. Les milices bourgeoises, qui dominaient, dans l'armée de Henri, paraissant redouter le rude abord des paysans saxons, Henri qui s'était fortifié devant eux leva son camp dans la nuit et se rejeta dans sa fidèle cité de Worms. Il y attendit, protégé par le cours du Rhin, de nouveaux renforts de la Bavière et une recrue de ces sauvages milices de la Bohême dont il s'était déjà servi contre la Saxe. Fortifié de ce secours et de quelques subsides du commerce, il marche de nouveau pour délivrer Wurtzbourg, et, s'arrêtant à quelque distance derrière le Necker, il établit son camp. Rodolphe quitte de nouveau le terrain du siège pour s'approcher de l'ennemi qu'il attendait impatiemment. Le cours rapide et encaissé du Necker séparait les deux armées. On se menaçait d'un bord à l'autre.

Rodolphe qui, par son âge, aurait pu être le père de son rival, paraissait le plus ardent et le plus impétueux dans sa haine. Il courait à cheval sur la rive, apostrophant Henri et les chefs qui l'entouraient. Tantôt il leur demandait de lui laisser le gué libre pour aller sur leur terrain les combattre, ou bien il offrait de se retirer lui-même en arrière et de leur céder sur son bord la place d'un champ de bataille ; tantôt il proposait à Henri de terminer entre eux et seuls leurs débats, dans un duel à outrance, qui serait le jugement de Dieu.

Henri ne répondait rien à toutes ces bravades. Rodolphe alors recula de quelques milles, soit pour laisser libre en effet la place qu'il avait offerte, soit pour attirer son ennemi plus avant et le tromper par une fuite apparente. Mais Henri, qui attendait de nouveaux secours encore, ne tenta point le passage. Rodolphe non poursuivi revint occuper un des côtés du fleuve ; et les deux armées continuant à s'observer sans combattre, on essaya de négocier. Quelques seigneurs de Bavière et de Carinthie, attachés à la cause de Henri, firent demander par son ordre un entretien aux ducs Welf et Berthold. Ceux-ci, qui, depuis la guerre, privés de leurs domaines, séparés de leurs vassaux, frappés de confiscations et d'exil pour l'ambition d'autrui, commandaient sous Rodolphe quelques bandes fatiguées de la guerre, se prêtèrent volontiers à des ouvertures de paix. Après plusieurs pourparlers et quelques visites amiables d'une rive à l'autre, on convint d'un armistice, à cette fin expresse que tous les grands du royaume, les deux rois exceptés, tiendraient une conférence dans un lieu déterminé des bords du Rhin ; et là, de concert avec les légats apostoliques, chercheraient par un examen impartial la meilleure et la plus équitable décision de ce grand procès. Il était également convenu que tous prendraient parti contre celui des deux rois qui, méconnaissant le vœu général, n'obéirait pas à la sentence rendue, et qu'au contraire, celui qui s'y soumettrait sans réserve, trouverait dans tous les membres de la réunion entière déférence.

C'était au fond l'esprit des instructions de Grégoire VII, et l'espèce de neutralité prudente dont il avait assez vite tempéré ses premiers anathèmes. Le légat apostolique, le cardinal Bernard, présent au camp de Rodolphe, inspirait cette politique et semblait la croire suffisante pour achever la perte de Henri sans effusion de sang, ou pour lui faire acheter son rétablissement par une soumission sans limites. Deux négociateurs de ce prince, les évêques de Trèves et de Metz, compromis pour leur compte, autant que pour la cause de Henri, refusaient d'abord de voir le cardinal. Ils disaient que le roi leur avait permis d'entrer en conférence et de traiter des conditions de paix, mais sous l'engagement formel de n'entendre à aucune injonction du pape et de son légat. Ils cédèrent cependant, et reçurent des mains du cardinal Bernard une lettre de Grégoire VII pour la nouvelle convocation à Augsbourg de l'assemblée qui, sous sa présidence, jugerait entre les deux rois. C'était en apparence donner tort au vœu si formel du peuple saxon, et remettre en question ce qu'il réclamait comme un droit acquis sans retour. Mais le pontife croyait sans doute trouver dans la présidence de cette diète tant annoncée plus d'avantages pour l'Église qu'il ne donnait en ce moment de répit et d'espérances à la cause de Henri.

Quoi qu'il en soit, les négociateurs des deux côtés avant engagé leur foi qu'aucun des deux rois ni, des grands ne mettrait obstacle par force ou par artifice à la conférence projetée, une trêve assura le retour de chacun dans ses foyers ; et Rodolphe, renonçant au siège de Wurtzbourg, reprit avec toute son armée, sans avoir combattu, la route de la Saxe qui, tout entière, et sans agression d'aucun voisin, reconnaissait sa souveraineté nouvelle.

Il est visible que cette transaction, ce partage provisoire de l'Empire devenait après tout favorable à Henri. De la condition d'excommunié et d'ex-roi il remontait, par l'aveu de ses ennemis, au rang de roi, possédant une partie de ses anciens États et disputant le reste. Les chances de la guerre lui restaient d'ailleurs, et il le prouva sans attendre même l'époque de la diète, et sans alléguer de motifs connus à l'infraction de la trêve qu'il avait acceptée. Ayant grossi son armée d'un renfort de milices bavaoises, il marcha de nouveau vers l'ancienne et riche possession de son ennemi, la Souabe laissée presque sans défense, pendant que Rodolphe se fortifiait dans la Saxe ; et il se vengea par de grands ravages, brûlant les châteaux de ses ennemis et n'épargnant pas les églises. On lui reprocha l'incendie d'une église, où plus de cent personnes qui s'y étaient réfugiées périrent dans les flammes.

Cette reprise de l'état de guerre, en justifiant les anathèmes de Rome, ramena bientôt tous les abus et la licence du règne de Henri. Il disposait plus irrégulièrement que jamais des dignités ecclésiastiques et les livrait à qui voulait les acheter et pourrait les défendre par la force. L'évêché d'Augsbourg ayant vaqué par décès de l'évêque, il y nomma sans s'inquiéter du candidat présenté par le chapitre son chapelain Sigefried qui portait l'épée et le suivait dans la mêlée. Il donna l'abbaye de Saint-Gall à un de ses cousins tout à fait homme de guerre et qui, la cuirasse sur le corps, était de toutes ses expéditions. Ces actes prouvent assez que Henri, en acceptant la trêve conseillée par Grégoire VII, n'avait pas eu la pensée de se soumettre au jugement d'une diète présidée par le pontife, ou que du moins il rejeta tout à fait cette épreuve, quand l'époque lui en parut prochaine. Un assez grand nombre de membres de la diète se réunirent en effet à Mayence pour le but indiqué dans la négociation sur les bords du Neckar. Mais cette assemblée, dont les deux rois ne devaient pas faire partie, et qui se formait à si grande distance du pape, ne fit rien et se sépara bientôt à l'approche de l'hiver.

Le pape était à Rome, l'un des légats en Saxe près de Rodolphe ; et Henri, parcourant l'Allemagne les armes à la main, chassait comme rebelles et coupables de lèse-majesté tous ceux qui ne se soumettaient pas à son pouvoir. Il ne rencontra guère d'adversaires que dans Welf et Berthold, ces deux fidèles confédérés de Rodolphe. Henri, sans même les attendre renonçait à la Bavière, où, malgré l'hiver avancé, il assiégeait sur les bords de l'Inn, les romaines fortifiés du comte Ecbert, partisan de l'ancien duc Welf et du roi Rodolphe. Après de rudes fatigues, il détruisit quelques châteaux de ce seigneur, sans pouvoir prendre Ecbert lui-même qui s'enfuit avec sa famille près du roi de Hongrie.

Rodolphe avait appris en Saxe la rupture du traité et la reprise d'armes de Henri ; mais il était retenu lui-même par quelques rébellions qui s'étaient élevées dans la Thuringe, et obligé d'attendre la belle saison pour pousser de nouveau les milices saxonnes hors de leur pays. Cependant il transmit exactement au pape un récit détaillé de ce qu'il avait fait, des négociations commencées et des nouvelles hostilités de Henri.

Grégoire VII, fidèle à son plan de circonspection et de lenteur, lui répondit seulement qu'il avait attendu le résultat de ses dernières lettres à ses légats et à tous les seigneurs de l'Allemagne. En même temps, et en vertu de ces lettres qui avaient prévu et qui punissaient l'obstacle apporté à la réunion de la diète, le cardinal-légit convoqua dans Goslar une réunion d'évêques, le 2 des ides de novembre, et là, il retrancha Henri de la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, le bannit par jugement du seuil de l'Église catholique et lui interdit définitivement le gouvernement du royaume, parce que, rebelle au saint-siège apostolique, il envahissait sans permission ce royaume dont une juste sentence l'avait privé, et que, de plus, contempteur de Dieu et du saint-siège, il refusait obstinément passage et escorte au pape prêt à venir apaiser tant de discordes, de schismes et de criminelles dissensions. Ensuite le légat, par l'autorité apostolique, confirma Rodolphe roi et prescrivit à tous les grands de lui obéir.

Pendant que Henri de nouveau excommunié dans Goslar, mais ne rencontrant aucun obstacle à ses armes, poussait jusqu'au Danube une guerre de destruction et de pillage, il perdait à Rome le dernier gage d'une réconciliation possible : faut-il dire sa mère ou son ennemie ? L'impératrice Agnès que nous avons vue plusieurs fois empressée d'intervenir entre son fils et le pape, mais toujours partielle pour l'Église, avait continué, depuis l'excommunication de Henri et sa déposition, de vivre à Rome dans toutes les austérités de la profession religieuse, la pratique de l'aumône et la société des prêtres. On vantait au palais de Latran son zèle contre les simoniaques et les nicolaïtes et le sacrifice qu'elle avait fait de sa tendresse maternelle à la vengeance de l'Église. Pendant les agitations de la Lombardie et les conférences de Canosse, elle avait paru ne s'inquiéter que des périls du pape, et n'attendre que son retour. Elle le revit après cinq mois d'absence, et peut-être eut-elle quelque part aux nouvelles décisions pontificales qui laissaient à Henri le nom de roi et ménageaient une trêve entre les deux rivaux : cependant, soit que le terme de sa vie fût naturellement marqué, soit que de pénibles épreuves l'eussent hâté, en épuisant ses forces, elle tomba bientôt dans une langueur mortelle. Auparavant habituée à opposer aux douleurs du corps quelques connaissances médicales, attribut des femmes nobles du temps, elle parut, cette fois, accepter la maladie avec joie et vouloir mourir. Consumée de fièvre pendant quatorze jours, elle ne s'occupa que d'œuvres pieuses, disposa de tous ses biens en faveur des pauvres. Le pape, appelé par elle, quitta peu son lit de mort, la communia de sa main, reçut ses derniers adieux et les recommandations qu'elle lui faisait pour son âme. Elle expira au

milieu des chants et des prières, les répétant elle-même d'une voix éteinte, et se remettant dans les mains de Dieu et de saint Pierre et de saint Paul

Le pape célébra pour elle l'office funéraire, la messe solennelle des morts, ordonna des aumônes, des veilles pour le repos de son âme, et l'ensevelit avec grande pompe, dans l'église de Sainte-Pétronille, près de l'autel, à côté du tombeau de la sainte.

C'était par de tels honneurs et par l'absolution de tous péchés que le pape récompensait, aux yeux des fidèles, l'inimitié d'une mère contre son fils.

Cette mort, arrivée dans les derniers jours de janvier 1078, enlevait à Grégoire VII une religieuse admiratrice, instrument toujours dévoué à ses desseins, une servante qui avait été reine, et dont le nom n'était pas encore sans pouvoir sur l'Allemagne. En même temps il se vit privé dans Rome d'un de ses plus fidèles soutiens, le préfet Cenci, espèce de cénobite armé, défenseur intrépide de tous les droits de l'Église contre les tentatives des barons romains ; il mourut dans une embûche, assassiné par quelques partisans de son cousin, le brigand Cenci.

Grégoire VII lui fit de magnifiques obsèques dans l'église de Saint-Pierre, au milieu d'un grand concours de nobles et de la milice romaine, et il n'épargna rien pour, inspirer l'horreur du crime commis sur le magistrat de la ville. Cette perte et celle d'Agnès furent peut-être au nombre des causes qui le retinrent à Rome et le firent hésiter sur son voyage d'Allemagne tant promis, et pour lesquels les sauf-conduits n'arrivaient pas.

L'année 1078 s'ouvrit en Allemagne le jour de Noël, à Goslar et à Ratisbonne, résidences opposées des deux rois ; mais Rodolphe continua de passer l'hiver dans son palais nouveau, tandis que Henri s'était remis en campagne, à travers les neiges. Il n'avait pas renoncé cependant à toute espérance de traiter avec Rome ; mais à Rome même et sans que le pape passât par les monts, et mit le pied au mi-lieu des mécontents d'Allemagne.

Il fit donc partir, vers la fin de l'hiver, deux envoyés, l'évêque d'Osnabruck et celui de Verdun, pour aller au concile annuel de Rome, plaider encore sa cause ; une légation semblable était envoyée par Rodolphe ; les négociateurs de Henri traversèrent facilement la Lombardie et arrivèrent à Rome, semant partout l'argent et les promesses.

Grégoire VII avait convoqué à cette assemblée, même ses ennemis, en leur promettant indulgence et sûreté. Ce sont les termes d'un bref adressé à l'archevêque Guibert et à tous ses suffragants ; mais

CONCILE DE ROME. 199

ni Guibert ni aucun des légats de Lombardie ne parurent.

Le pape ouvrit le concile dans les premiers jours de mars en présence de soixante-dix évêques d'Italie et de France, et des assistants ordinaires que fournissait l'Église romaine.

Les envoyés de Henri admis au concile, après une profession d'obéissance envers le pape, déplorèrent les malheurs et les injures de leur maître, alléguant surtout que le duc Rodolphe, vassal et chevalier du roi Henri, obligé par serment de l'assister de sa personne en toutes choses, était parjure et traître ainsi que ses complices, en chassant du trône son seigneur : ils ajoutèrent que si le roi leur maître déposait cette plainte, ce n'était pas faute de pouvoir aisément réduire

ses ennemis par les armes ; mais il lui avait paru juste et digne d'invoquer sur ce point le souverain jugement du pontife.

Un murmure de faveur accueillit ce discours. Beaucoup de membres du concile, gagnés par le langage public ou les secrètes promesses des envoyés de Henri, paraissaient mal disposés pour Rodolphe. Quelques-uns demandèrent qu'une instruction canonique fût commencée contre lui.

Le pontife, paraissant d'une sérénité tout impartiale, protesta qu'avant l'examen du procès entier, l'excommunication par son légat étant douteuse pour lui-même, il ne pouvait encore prononcer de décision. Il déclarait, en outre, qu'il avait reçu des deux rois également des professions d'obéissance et des ambassades, et qu'il savait que l'un et l'autre comptaient dans leur parti un nombre considérable de grands du royaume, d'évêques, d'hommes sages et pieux ; qu'il fallait donc mûrement délibérer et qu'il les suppliait et les avertissait tous de prier Dieu en commun afin que le Seigneur leur envoyât les conseils de son esprit saint, pour accomplir l'union et la pacification de l'Église déchirée par tant de schismes et de divisions.

La cause des rois de Germanie fut ainsi remise au samedi suivant, et l'on s'occupa d'autres affaires. Le concile recueillit divers témoignages sur les miracles qui, dit-on, avaient signalé la vie et la mort du préfet Cenci, ce champion de l'Église, dont le nom rappelait l'attentat récent de son indigne neveu contre Grégoire VII. On voulut célébrer en même temps la mémoire d'un autre soldat des papes, ce chevalier Herlinbald qui, plusieurs années auparavant, avait, dans Milan, fait la guerre aux schismatiques avec un zèle dont la violence ou la nécessité peut difficilement se juger au vrai de si loin. Frappé par représailles dans les troubles de Milan, au sujet des prêtres simoniaques ou mariés, Herlinbald avait péri dans les rues de Milan ; et le concile, sans doute en vue des nouveaux périls de l'Église, trouvait à propos d'enregistrer les faits miraculeux attribués au tombeau d'un tel défenseur de Rome, et il se plaisait en ce moment à canoniser sa mémoire.

Cependant le pape, dans ses délibérations sur l'Allemagne, s'arrêtait toujours à la pensée d'une grande diète présidée par lui-même ou par ses légats, et dans laquelle les seigneurs et les prélats du royaume, réunis hors de la présence des deux rois, jugeraient souverainement leurs débats.

Le samedi suivant, Grégoire VII entra solennellement au concile, entouré des sept évêques suffragants du siège de Rome ; et il annonça son intention de réclamer, quant au royaume de Germanie, le jugement préalable de la diète présidée par lui-même ou par ses ordres. Tous les membres présents du concile ayant approuvé, il se leva de nouveau, et, les cierges allumés, il rendit sentence d'anathème et d'excommunication contre tous rois, ducs, évêques, grands ou petits, qui par ruses, manœuvres, violences ou artifices empêcheraient, quel que fût leur motif, la réunion annoncée, s'opposeraient à l'arrivée des légats apostoliques ou refuseraient d'observer religieusement les décisions prises d'un commun accord dans cette assemblée par les légats apostoliques, les grands du royaume, les seigneurs et les prud'hommes élus pour délibérer.

Après la formule prononcée, le pape et les sept évêques suffragants renversèrent les cierges enflammés et les éteignirent contre terre. Ayant rendu témoins de ce menaçant symbole les envoyés de Henri, le pontife les chargea de recommandations instantes et d'avis paternels, pour engager leur maître à garder la paix avec tous ses ennemis jusqu'à la réunion et pendant la durée de la

diète future. Il affecta même de faire accompagner au retour cette ambassade de Henri par deux nonces nouveaux qui, se rendant près de lui, l'inviteraient à choisir à son gré l'époque et le lieu de la diète, et ; quand toutes les convocations seraient faites, reviendraient en donner avis à Rome, pour que des légats extraordinaires du saint-siège arrivassent à jour fixe et par le chemin le plus direct à cette assemblée dont ils devaient être les médiateurs et les arbitres. Du reste, malgré ces apparences si pacifiques, Grégoire VII laissa partir les envoyés de Henri sans leur donner la bénédiction pontificale pour leur maître. Le motif de cette réserve était le bruit répandu que le légat présent à Goslar avait de nouveau excommunié ce prince.

Les envoyés de Rodolphe, après une secrète audience du pontife, avaient déjà quitté Rome, chargés de bénédictions et d'indulgences pour leur roi et pour tous ceux qui persisteraient à obéir aux décrets apostoliques et y donneraient force, de cœur et de volonté, dans la paix du Christ : douces et chrétiennes paroles, dont la vertu terrible avait armé la Saxe !

Cependant le concile de Rome, soumis d'ailleurs à toutes les intentions du pape, ne se relâchait en rien de la rigueur accoutumée. De nouveaux anathèmes furent lancés contre les archevêques ou évêques de Ravenne, de Milan, de Trévise, et en général contre tous les prêtres simoniaques ou concubinaires, surtout ceux qui, déjà frappés d'exclusion, étaient rentrés dans leurs églises, ou avaient repris leurs femmes. Quant à ceux qui s'étaient fait ordonner prêtres par des évêques canoniquement interdits, tous les sacrements leur furent retirés, hormis le baptême. D'autres sentences furent dirigées contre tout laïque qui aurait disposé d'un office ou d'un domaine ecclésiastique et l'aurait concédé comme un fief. Enfin fut particulièrement frappé d'anathème quiconque aurait envahi ou pillé les église& consacrées, les parvis ou les cimetières de ces églises, les cloîtres, les propriétés servant à nourrir des moines, des prêtres ou des vierges saintes.

Cependant le pape, au milieu de ces sentences générales contre des classes entières de coupables, s'abstint de multiplier les anathèmes individuels et ne prononça rien à l'égard de beaucoup d'évêques allemands ou lombards déclarés contre lui, soit qu'il attendit leur repentir ou une meilleure occasion de les frapper.

Henri reçut à Ratisbonne un premier message de ses ambassadeurs à Rome. N'espérant plus, sur cet avis, de réconciliation avec le pontife et de paix en Allemagne, il revint en hâte à Mayence, puis à Cologne, avec tout ce qu'il avait pu rassembler d'hommes d'armes et de milices. Là il fut joint par ses ambassadeurs et les nonces du pape, et il écouta le récit détaillé de tous les actes du concile.

Invariable dans la résolution d'éviter le jugement d'une diète présidée par, ses mortels ennemis, il affecta cependant de rejeter sur Rodolphe seul le retard de la convocation et la désobéissance aux injonctions pontificales. Que l'on juge par ce seul fait la puissance de Rome sur les esprits : toute la politique, toute l'habileté du roi Henri et de ses conseillers, c'était d'affecter de croire le pape encore impartial et ses foudres également suspendues sur les deux rivaux.

Cependant, quelques semaines avant cette époque, à la solennité de Pâques, célébrée dans Goslar, Rodolphe avait donné publiquement à l'Église romaine le témoignage de soumission dont le refus obstiné, avant et après lui, fit la longue querelle du sacerdoce et de l'empire. Henri venait, nous l'avons dit, de conférer à son gré le riche évêché d'Augsbourg. Mais le chapitre, le clergé et une grande

partie du peuple de la ville avaient désigné pour cette dignité un savant chanoine dont Rome eût approuvé le choix. Repoussé par Henri, ce chanoine nommé Wigold vint chercher asile près de Rodolphe. Le nouveau roi n'intervint pas, comme n'ayant lui-même aucun droit de nomination ; mais l'élection de Wigold au siège épiscopal d'Augsbourg fut confirmée par le cardinal-légit assistant de l'archevêque de Mayence Sigefride et de neuf évêques du parti de Rodolphe.

Wigold, solennellement consacré le jour de Pâques, reçut des mains de l'archevêque Sigefride l'anneau et la crosse épiscopale, et ensuite Rodolphe lui délégua les droits régaliens pour l'administration de certains fiefs de son Église. Tout ce cérémonial ne mit pas Wigold en possession de la moindre parcelle du splendide évêché d'Augsbourg. Mais l'Église romaine y voyait avec satisfaction la reconnaissance de son droit exclusif à la collation et à l'investiture des dignités ecclésiastiques.

Cependant Henri, qui, maître assez paisible du reste de l'Allemagne, voyait son ennemi cantonné dans la Saxe et redoutait une lutte dernière contre cette race belliqueuse, profita de l'arrivée des nonces du pape pour tenter quelques négociations nouvelles. Il fit proposer aux seigneurs saxons une conférence avec les chefs de son parti. Rodolphe et les siens y consentirent. On fixa pour le lieu de l'entrevue la ville de Fritzlar dans la Hesse, à quelques lieues de Cassel. Les grands de la Saxe, évêques et comte, s'y rendirent avec empressement, de l'aveu de Rodolphe ; mais il n'était venu du côté de Henri que des officiers de son palais, quelques évêques de cour ou conseillers intimes et non des seigneurs indépendants. La fierté saxonne refusa d'abord de négocier avec eux ; ils parvinrent cependant à se faire écouter et mirent beaucoup d'adresse à dénaturer les actes du dernier concile de Rome, prétendant que Rodolphe était désigné dans la sentence d'anathème, et que ses partisans avaient été censurés par le pape comme parjures et rebelles à leur seigneur et roi.

Les Saxons, pour montrer que, loin de craindre l'arrivée et le jugement du pape, ils les recevraient avec joie, répondirent en demandant la réunion de la diète et en promettant d'obéir religieusement à tout ce qu'elle déciderait. Ils déclaraient qu'ils tenaient pour anathèmes et pour retranchés de l'Église tous ceux qui désobéiraient au pape en cela et s'opposeraient à la sentence. Puis ils chargèrent un des leurs d'aller avec les envoyés de Henri demander à ce prince et à ses adhérents de leur fixer le jour et le lieu de la diète, protestant de s'y rendre malgré tous les obstacles. L'offre fut acceptée, et la conférence se sépara, en promettant de garder la paix jusqu'à la réunion de la diète.

Les négociateurs de Henri revinrent avec l'envoyé saxon chercher leur maître sur les bords du Rhin. Le roi et sa cour profitèrent assez habilement de la présence du Saxon, dont ils parlaient comme d'un otage qu'ils avaient envoyé les rebelles. Du reste, Henri évitait de s'expliquer sur l'époque et le lieu de la diète, et traînait les choses en longueur, faisant dire qu'il ne voulait pas avoir de conférence avec les rebelles ; mais que, pour l'amour du seigneur pape, il était prêt à recevoir en grâce tous ceux qui lui feraient soumission.

Rodolphe et les chefs saxons comprirent bientôt cette politique et se rassurèrent, en pensant que Henri ne voulait à aucun prix de la diète ordonnée par le pape, et que dès lors l'anathème retombait sur sa tête.

Henri, d'ailleurs, n'observait pas exactement la trêve. Tandis qu'il avait encore à sa cour l'envoyé saxon, ses troupes s'emparaient d'un château fort sur les terres

de Rodolphe. Il paraissait également résolu à faire guerre ouverte au pape, plutôt que de consentir à cette diète ordonnée sous peine d'anathème.

Le nonce de Grégoire VII l'avant pressé sur ce point avec la hauteur apostolique, il s'emporta si violemment, qu'on eut besoin de dérober quelque temps à ses yeux le hardi messenger de Rome. Calmé cependant par réflexion, il accueillit de nouveau ce nonce en public et le retint dans son palais, trouvant utile aux yeux du peuple d'avoir à sa cour un légat apostolique, comme Rodolphe avait à la sienne un cardinal romain. Mais il n'en montra pas moins d'opiniâtreté dans ses refus et de vigueur dans ses actes. L'évêque de Metz et plusieurs seigneurs lorrains, venus près de lui dans l'espoir d'une conciliation, lui ayant déclaré qu'ils resteraient fidèles au parti du pape, il les suivit de près à leur retour avec un corps de troupes, et jeta garnison dans Metz, dont il les chassa. Il courut ensuite à Strasbourg, où il installa pour évêque, contre le vœu des clercs de la cathédrale, son propre chapelain, Thiebald, vicaire de l'Église de Constance ; et, se croyant sûr des villes et des provinces du Rhin, il ne songea plus qu'à porter la guerre sur le Danube. Il trouva la Bavière paisible, y recruta son armée pour la guerre de Saxe, et, à la fin de mai, il célébra avec grande pompe dans Ratisbonne, la fête de la Pentecôte, traînant toujours à sa suite le légat de Grégoire VII.

Rodolphe, au même jour, était à Goslar, entouré d'un grand nombre de seigneurs de Saxe et de Thuringe, et préparait avec eux une expédition prochaine. Il avait reçu des envoyés du roide Hongrie, et de la part des mécontents de Flandre et de Lorraine, qui lui promettaient secours, au nom de Dieu et de saint Pierre. Il vint même une ambassade de l'indolent roi de France Philippe, intéressé à fomenter la guerre contre son redoutable voisin, le roi d'Allemagne.

Henri, en se portant sur le Danube, avait livré les bords du Rhin à de nouveaux troubles. L'Alsace et toute l'Austrasie furent aussitôt en proie à des guerres privées. Les pillages qu'avaient exercés les partisans de Henri furent vengés par d'autres pillages ; les évêques de Strasbourg et de Bâle, voués à sa cause, avaient fait, pour la soutenir, de nombreuses levées de paysans. Cette armée fut battue par un fils du duc Berthold, à la tête de quelques centaines d'hommes d'armes, et les deux évêques furent obligés de fuir.

Les ducs Berthold et Welf, avec des troupes assez nombreuses, ravageaient et pillaient l'autre rive du Rhin, et de là ils se proposaient de revenir par la Souabe joindre Rodolphe sur les frontières de Saxe. Mais ils rencontrèrent sur leur passage l'armée de Henri. Ils furent -de plus assaillis dans leur marche par des troupes de paysans armés, qu'avait soulevés Henri, et qui étaient répandus dans la plaine, au nombre de plus de dix mille hommes.

Henri, dont les forces étaient suffisantes pour empêcher la réunion des deux armées, affecta de vouloir encore la paix, et envoya quelques émissaires à Rodolphe et aux principaux chefs saxons ; puis tout à coup, levant ses bannières, il assaillit, par une attaque imprévue, le camp de son rival près de Melrischtald.

Rodolphe, surpris, s'élança de son camp, forma brusquement son ordre de bataille, dont les deux ailes étaient commandées par le duc Otton et Frédéric, préfet du palais, et se défendit avec vigueur. Le combat fut disputé, sanglant et plein de vicissitudes. Du côté de Rodolphe, le cardinal et les autres prêtres, qui n'auraient pas dû se trouver au combat, furent les premiers à fuir sous la vive attaque de l'ennemi. Un d'eux, Werner, évêque de Magdebourg, errant dans les

bois, tomba percé d'une flèche par des brigands du pays ; un autre, Werner, évêque de Mersbourg, pris et dépouillé par la même bande, réussit à se sauver demi-nu ; le cardinal Bernard et Sigefride, archevêque de Mayence, furent arrêtés dans leur fuite ; l'évêque de Worms, Adalbert, fut conduit prisonnier à Henri.

Le roi Rodolphe, qui, par menaces ni par prières, n'avait pu retenir les évêques, déconcerté de leur fuite, commença la retraite.

Cependant une partie des Saxons poussait avec vigueur et succès le corps allemand qu'ils avaient en tête ; leur mot d'ordre était saint Pierre. Dans la mêlée, un Saxon, croyant s'adresser à l'un des siens, avait salué de ce mot, saint Pierre, un soldat de Henri ; l'Allemand, le sabre levé, lui répondit : **Voilà ce que ton Pierre te donne**. Le Saxon d'un revers pare le coup et fend la tête de son ennemi, en lui disant : **Et toi, reçois ce don de la part de Henri le fou et le tyran**.

Telle était l'ardeur qui animait les deux armées, l'une zélée pour Henri jusqu'à braver l'Église, et l'autre se croyant l'armée de saint Pierre, exécutrice de ses vengeance. Aussi, malgré la disparition des évêques et la retraite de Rodolphe, les Saxons vainquirent enfin.

Le duc Otton et le comte Frédéric mirent en fuite sur deux points les troupes de Henri et le poursuivirent lui-même à la distance de plusieurs milles. Frédéric revint ensuite avec les siens sur le champ de bataille, dont les Saxons restèrent maîtres et où ils passèrent la nuit en cantiques d'actions de grâces.

Leduc Otton, au retour de sa poursuite, n'ayant pas reconnu le corps de troupes commandé par Frédéric, craignit d'engager un nouveau combat et se replia sur les frontières de la Saxe. Le lendemain, Frédéric, ayant rassemblé les siens et tous les fuyards des autres corps, reprit la même route.

Les Saxons, se retirant vainqueurs et pleins de joie, ravagèrent tout sur leur passage, à Smalcalde et aux environs : ils se vengeaient du mauvais parti que les gens du pays avaient fait, la veille, aux leurs dispersés et surtout aux évêques : Ils délivrèrent de leurs mains Sigefride, arrêté la veille dans sa fuite, et, triomphants d'avoir retrouvé ce saint personnage, ils le ramenèrent, en chantant des hymnes à Dieu.

On compta parmi les morts, du côté de Henri, plus de trente nobles chevaliers, dit un chroniqueur, et cinq mille hommes du peuple. La principale perte de Henri, dans cette journée, fut celle d'1berhart le Barbu, son ancien ambassadeur à Rome et à Milan, et un de ses plus fidèles soutiens.

Du côté de Rodolphe il ne périt que peu de monde et aucun homme considérable, excepté l'évêque le Magdebourg. La retraite si prompte des Saxons s'explique parla séparation de leurs principaux chefs après le combat et le besoin qu'avait ce peuple simple et laboureur de rentrer chez lui faire sa moisson.

Rodolphe, qui s'était réuni aux siens à l'issue de la bataille, ayant tenu le soir conseil avec les chefs, fut obligé par eux de les ramener en Saxe, au nom de la promesse .qu'il leur avait faite de ne pas s'avancer plus loin s'il était vainqueur, et ainsi, perdant l'avantage qu'il avait acquis, ou du moins différant l'occasion d'en profiter pour soumettre le reste de l'empire, il se retrouvait dans la seule province dès longtemps ennemie de Henri.

LIVRE VII. — (1078-1080.)

Retraite de Henri. - Il tient une diète à Ratisbonne et se remet en marche sur la Saxe. - Ravages commis par les Bohémiens de son armée. - Défense désespérée des Saxons. - Concile tenu à Rome par Grégoire VII en 1078. - Le pontife tient encore la balance entre les deux rivaux. - Continuation de la guerre. - Retraite de Henri s'ols Mayence. - Expédition de Rodolphe. - Sa maladie. - Message des Saxons. - Nouvelle conférence de Fritzlar. - Nouveau concile de Rome tenu en février 1079. - Jugement et rétractation de Bérenger. - Sauf-conduit que lui accorde le pape. - Admission des ambassadeurs de Rodolphe et de Henri. - Leurs débats devant le concile. - Serment prêté par les deux ambassades. - Autres sentences du concile, excommunication de Thierry, duc de Lorraine. - Négociations en Allemagne. - Conférences de Wurtzbourg. - Henri porte de nouveau la guerre en Saxe. - Bataille de Fladeckheim. - Rapports de Grégoire VII avec le Danemark, la Suède, la Norvège, la Hongrie, la Bohême. - Excommunication de Boleslas, roi de Pologne. - Résistance de Guillaume le Conquérant. - Concile de 1080. - Grégoire VII dépose l'empereur Henri et donne la couronne à Rodolphe.

Henri, avec les débris de ses troupes, avait marché sans relâche sur la Bavière, et s'était réfugié d'abord dans Augsbourg. Berthold et Welf, apprenant la retraite des Saxons vainqueurs et la fuite de Henri, avaient repris, chargés de butin, la route de la Souabe, comme si la guerre avait été terminée. Henri avait eu soin de répandre le bruit qu'il revenait vainqueur des Saxons, et il est certain, du moins, que même vaincu il leur avait fermé le chemin de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, de nombreux messagers annonçaient de sa part, en Lombardie et à Rome, sa victoire et l'entière défaite de Rodolphe.

Ces nouvelles prolongèrent l'incertitude du pape, jusqu'au moment où le cardinal Bernard, l'un des témoins du combat de Melrischtald, étant revenu à Rome, protesta contre les récits des adroits émissaires de Henri. Quant à ce prince, après avoir employé quelques semaines à rallier ses troupes, il vint, au mois d'octobre, tenir à Ratisbonne une assemblée de seigneurs de son parti. Il leur donna hautement l'assurance que les Saxons étaient si fort affaiblis par le dernier combat qu'il n'y aurait plus assez de bras parmi eux, même pour la culture de leurs champs. Il les exhortait donc à se préparer pour envahir bientôt avec lui ce territoire fertile et mal défendu. On ajoute que, par un singulier mensonge, il reçut en présence de cette assemblée de prétendus envoyés d'Otton et du duc Hermann, qui venaient lui déclarer que ceux-ci, demeurés seuls d'hommes libres dans la Saxe, presque tous les autres ayant péri dans le dernier combat, se repentaient d'avoir voulu résister à la puissance royale, qu'ils attendaient humblement l'arrivée de Henri et lui demandaient des hommes pour labourer leurs terres désertes.

On s'étonne qu'un stratagème si grossier ait été essayé ou qu'il ait pu tromper les sujets mêmes de Henri et quelques-uns de ceux qui avaient combattu sous lui.

Quoi qu'il en soit, ses promesses enflammèrent l'avidité des nobles allemands ; chacun voulait se hâter de marcher, afin que, l'armée étant moins nombreuse, les lots de terre fussent meilleurs.

Henri s'avança donc promptement à leur tête jusqu'à la forêt qui sépare la Thuringe de l'Allemagne ; mais là ils apprirent, par leurs coureurs, que l'armée

saxonne, campée de l'autre côté des bois, était plus nombreuse que jamais. Soixante mille hommes s'y trouvaient en armes, résolus à mourir pour la défense de leurs terres. Les chefs allemands hésitèrent alors à passer la forêt. Henri, voulant au moins profiter de leur concours pour une autre entreprise, les engagea à marcher avec lui sur la Souabe, moins redoutable et plus riche. Il envahit sans peine ce duché, malgré Welf et Berthold, défit leurs troupes et porta partout le saccagement et le pillage.

Les gens du pays épouvantés se réfugiaient dans les églises avec l'argent ou les meubles qu'ils croyaient sauver. Mais les aventuriers bohémiens de l'armée de Henri poursuivirent leur butin jusque dans les lieux saints, et, l'ardeur du sacrilège se joignant bientôt à celle du pillage, ils dépouillèrent les prêtres, dispersèrent les reliques, et, ivres de vin et de débauche, satisfirent les plus vils besoins sur les autels. On raconte même que, dans Altorf et plusieurs autres villes, ils avaient percé de coups et mutilé l'image du Christ.

La présence des évêques, attachés à la cause de Henri, et qui suivaient son camp, aggravait l'horreur de ces violences inouïes. Les représailles étaient cruelles : les habitants du pays défiguraient et déchiquetaient ceux des soldats de Henri qu'ils pouvaient saisir. Ainsi les deux partis disputaient de fureur dans l'Allemagne désolée.

Ce fut sans doute pour remédier à tant de maux que Grégoire VII, vers la fin de l'année 1078, le 13 des calendes de décembre, tint un nouveau concile à Rome ; les envoyés des deux rois de l'Allemagne y parurent encore. De part et d'autre ils jurèrent que leurs maîtres n'avaient apporté aucun obstacle à la réunion d'une diète sous la présidence du pape. En cela l'intérêt de Rodolphe attestait sa sincérité : ses envoyés trouvèrent donc dans le concile autant de créance que ceux de Henri excitèrent de soupçons. Ces derniers, cependant, essayèrent de solliciter de nouveau l'anathème pontifical contre Rodolphe pour avoir envahi, à main armée, les États du roi son seigneur ; mais le cri général les repoussa, et le concile paraissait bien plutôt disposé à lancer la sentence d'excommunication contre Henri pour sa désobéissance et son parjure. De nouveaux délais pour se repentir et pour répondre furent assignés à Henri, et ses envoyés repartirent de Rome sans avoir reçu la bénédiction apostolique prodiguée à l'ambassade de Rodolphe.

Le même concile sanctionna de nouveau toutes les défenses qui interdisaient aux laïques la disposition des dignités de l'Église et l'usurpation des biens de l'Église ou des dîmes. Une sentence particulière d'excommunication adoucie fut lancée contre tout Normand qui, déprédateur des terres ou des biens du monastère du mont Cassin, ne se serait pas amendé au deuxième ou au troisième avertissement.

Henri, pendant ce temps, s'occupait à lever des troupes, s'apprêtait à recommencer la guerre ; il donnait le riche évêché de Cologne à Sigwine, prêtre qui lui était dévoué, et il excitait toutes ses villes du Rhin à méconnaître ouvertement le nom du pape. Cependant Rodolphe, attaquant à son tour après une rapide invasion hors de ses limites sans combat décisif, était revenu sur ses pas et rentré dans la Saxe, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre violente qui, pendant deux mois, le retint presque mourant ; debout, enfin, il se disposait à rentrer en campagne dans les premiers jours de mars de l'année 1079, lorsque plusieurs seigneurs du parti de Henri arrivèrent auprès des grands de la Saxe ; ils déploraient les maux de la guerre, souhaitaient une paix quelconque, s'engageaient pour eux-mêmes et pour Henri à se soumettre au seigneur pape et

aux vœux des grands du royaume, et offraient des otages pour garantie de leurs paroles. Les principaux seigneurs de Saxe les écoutèrent volontiers ; ils engagèrent Rodolphe à ajourner la guerre, et une conférence fut assignée à Fritzlar pour le milieu du mois. Les principaux de la Saxe s'y rendirent ; mais les seigneurs, partisans de Henri, avaient changé de langage ; ils n'admettaient plus de conditions égales ; ils déclarèrent que, s'ils étaient venus à la conférence, c'était pour rendre service aux Saxons et pour leur ménager un retour plus facile vers leur seigneur légitime ; que, du reste, ils n'avaient aucun souci du pape ; que le roi Henri faisait comme eux, et que, par ce motif, il n'avait pas envoyé, comme le voulait le pape, une ambassade à Rome pour accompagner les légats. Les seigneurs saxons, surpris, firent quelques efforts inutiles pour la paix et, après quelques jours perdus, se retirèrent mécontents.

A la même époque, le parti allemand opposé à Henri venait de perdre un de ses chefs, le duc Berthold ; mais son fidèle allié, Welf de Bavière, n'en avait pas moins fait invasion dans la partie du Tyrol et des Grisons qu'on appelait alors Rhétie palatine, et qui était restée particulièrement soumise à Henri ; il y avait vaincu le fils du gouverneur Otton, pris la petite ville de Cluse et fait un grand butin.

Pendant cette inutile conférence de Fritzlar, le pape ouvrait à Rome un nouveau concile, au mois de février 1079. Plus de cent cinquante prélats et chefs de monastères s'y trouvaient réunis. On y remarquait le cardinal Bernard et les évêques de Metz et de Passaw, qui, récemment échappés d'Allemagne sous de furtifs déguisements et à travers mille périls, étaient là comme de nouveaux témoins contre Henri.

Une nouvelle ambassade de ce prince venait aussi d'entrer à Rome et demandait à être entendue par le concile. Les envoyés de Rodolphe, arrivés en même temps, réclamaient la même faveur.

Cependant le concile, réuni dans l'église de Saint-Sauveur, avant de donner audience aux ambassadeurs des deux rois, s'occupa du célèbre Bérenger, ajourné à comparaître encore cette année.

L'archidiacre de Tours, alors figé de quatre-vingts ans, fut introduit avec deux de ses disciples, et la discussion s'engagea sur l'hérésie dont il était accusé et qu'il désavouait ou professait tour à tour depuis tant d'années. Cette opinion, qui renouvelait l'antique doctrine d'Arius et annonçait la réforme protestante, n'avait excité dans le moyen âge ni schisme violent ni guerre civile, précisément parce que son extrême hardiesse la rendait prématurée ; les querelles véritables du temps étaient les questions matérielles de pouvoir et de discipline, l'investiture par les laïques et le célibat des prêtres. Une hérésie abstraite sur l'Eucharistie paraissait moins redoutable et moins contagieuse : par là, sans doute, il faut expliquer l'habile indulgence dont Grégoire VII usa toujours envers Bérenger, ne lui imposant jamais d'autre punition qu'un désaveu.

L'opinion de Bérenger, cependant, avait dans le concile même quelques partisans, qui soutinrent que la conversion du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'était qu'une figure. Mais, dès la seconde séance, ils furent accablés par le nombre et les arguments de leurs adversaires. Bérenger lui-même céda, comme il avait déjà fait plusieurs fois, et consentit à prononcer une rétractation plus explicite et plus formelle que celles qu'on lui avait imposées jusque-là.

Après ce solennel et dernier désaveu, le pape, au nom de Dieu et des apôtres Pierre et Paul, défendit à Bérenger de discuter jamais sur le corps et le sang de Jésus-Christ, et d'entreprendre l'instruction de quelqu'un, hormis pour ramener à la foi ceux mêmes que sa doctrine en avait écartés. Puis il le renvoya honorablement sous la conduite d'un officier de l'Église romaine, et avec un bref, sorte de firman pontifical qui faisait tomber toutes les haines et ouvrait tous les chemins devant le diacre de Tours :

Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles de saint Pierre, salut et bénédiction.

Nous vous faisons connaître que par l'autorité de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, les bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous frappons d'anathème quiconque ferait quelque tort à Bérenger, fils de l'Église, dans sa personne ou dans ses biens, ou même l'appellerait hérétique, attendu qu'après un long séjour qu'il a fait auprès de nous, selon notre volonté, nous le renvoyons dans sa maison et le faisons accompagner par Fulcon, notre féal.

Après le jugement de Bérenger on admit dans le concile les ambassades de Henri et de Rodolphe Le principal envoyé de Rodolphe peignit avec force les misères de la Souabe ravagée et accusa Henri de faire une guerre implacable dans les provinces au-delà des Alpes, d'enlever, d'emprisonner comme des esclaves, non seulement les prêtres, mais les évêques, et d'en avoir fait égorger plusieurs.

A ces vives peintures, le pape et beaucoup d'assistants versèrent des larmes. L'ambassadeur de Henri prit alors la parole pour justifier son maître, dont la cause avait encore dans le synode romain un assez grand nombre de partisans. Mais le pape accusa de fausseté ses réponses. Il déclara que toutes les ambassades de Henri étaient viciées, qu'il avait judiciairement déposé ce prince du trône et ne l'avait jamais rétabli ; que, dès lors, il l'aurait frappé d'anathème si les hommes attachés aux deux partis n'avaient pas également souhaité que la sentence fût encore différée jusqu'au jour de l'Ascension, pour que le concile romain ne pût être accusé d'avoir rien fait de précipité ou d'irrégulier. Le négociateur de Henri protesta que si son maître n'avait pas, selon le décret du dernier synode, envoyé une ambassade à Rome pour chercher les légats apostoliques et les conduire sûrement à la diète, c'était sans intention perfide, et il prêta le serment suivant :

Les députés du roi mon maître se rendront vers vous avant le terme de l'Ascension, sauf les causes légitimes d'absence, mort, maladie grave ou captivité, et loyalement ils conduiront les légats du saint-siège et les ramèneront ; et le seigneur roi sera obéissant auxdits légats en toutes choses, conformément à la justice et à leur décision, et il observera ceci de bonne foi, sauf les réserves qui seraient ordonnées par vous ; et je le jure par l'ordre de mon maître et roi Henri.

Les envoyés de Rodolphe prêtèrent un serment de formule différente : Si une conférence est établie d'après vos ordres dans les provinces teutoniques, au lieu et à l'époque fixés par vous, avant votre arrivée ou celle de vos légats, notre maître le roi Rodolphe viendra lui-même ou enverra des évêques et des hommes ses féaux, et il sera prêt à subir le jugement qu'aura porté la sainte Église romaine sur l'affaire de la royauté, et il n'empêchera par aucun mauvais artifice la réunion formée par vous ou par vos légats ; et lorsqu'il connaîtra votre décision, il fera tous ses efforts pour que vos légats puissent parvenir à la paix du royaume et au rétablissement de la concorde. Toutes ces choses seront

observées, sauf les réserves qui seraient accordées par vos dispenses et les empêchements légitimes, la mort, la maladie grave et la captivité.

Grégoire VII alors renouvela la sentence d'ex-communication pour le passé et pour l'avenir contre quiconque avait fait ou ferait obstacle à la réunion de cette conférence.

Ensuite le pape frappa d'excommunication l'archevêque de Narbonne, Thédalde, archevêque de Milan ; Roland, évêque de Trévise, et les évêques de Fermo et de Camérino.

Une autre sentence fut dirigée contre Eberhart, évêque de Parme, dont les soldats avaient détenu l'abbé du riche monastère de Reichnaw, qui, dépouillé par Henri, se rendait au concile.

Grégoire VII avait longtemps ménagé cet évêque, quoique Allemand et zélé pour Henri ; mais, indigné d'une telle violence, il lui écrivit au nom du synode : Tu as commis, je ne sais par quel ordre ou par quel conseil, un grand crime contre un saint personnage ; aurait-il eu quelques torts envers toi, il ne devait pas être retenu puisqu'il venait vers nous ? Donc nous t'enjoignons par l'autorité apostolique, si tu ne l'as pas encore mis en liberté, aussitôt cette lettre reçue, de le faire conduire avec honneur auprès de Mathilde, et cependant, pour l'avoir arrêté, tu t'abstiendras des fonctions épiscopales jusqu'à comparution devant nous, et si, ce que nous ne croyons pas, tu n'obéis pas même à cet ordre, nous t'interdisons tout à fait, de la part de saint Pierre, l'entrée de l'église. Dans l'intervalle, l'abbé racheta sa liberté sous la promesse d'une grosse rançon, et arriva bientôt à Rome pour grossir le nombre des accusateurs de Henri.

Grégoire VII, au milieu du concile, prononça diverses excommunications contre les seigneurs qui, dans Mayence, Worms, Metz et beaucoup d'autres villes, avaient secondé le roi contre l'évêque et s'étaient approprié une partie des biens de l'Église. Folmart, comte de la cité de Metz, et Thierry, duc de Lorraine, furent ainsi excommuniés sur la plainte d'Hermann.

Mathilde avait écrit en faveur de ce duc Thierry, et le représentait comme docile au saint-siège. Le pape répliqua sévèrement à sa fidèle amie : Puisque tu as envoyé vers nous pour connaître notre pensée sur le désir qu'aurait le duc Thierry de s'adjoindre par mariage la veuve du margrave Pétrone, voici notre réponse : Il ne nous est pas assez connu et elle ne nous est pas assez confiée pour que nous voulions faire là quelque chose. Tu nous dis de ce même duc que, si nous y consentons, il serait l'entremetteur de la paix entre nous et le roi Henri ; à cela nous répondrons : L'envoyé du roi, en présence de tout le concile, vient de jurer, par son ordre, qu'il obéirait en toutes choses à nos décisions ; du reste, comme tu n'ignores pas que le susdit duc était excommunié déjà par l'évêque de Metz, apprendis que nous avons donné notre approbation à cette sentence et qu'elle demeure confirmée si, dans le délai de vingt jours après la communication de notre décret, il ne s'est pas soumis à nos ordres, et s'il n'a pas laissé libres et la ville et les biens de Saint-Étienne, et satisfait à l'Église.

Grégoire VII renouvela dans ce concile deux dispositions importantes : celle qui annulait toutes les ordinations faites par des excommuniés, et celle qui déliait de toute fidélité et de tout serment à leur égard ; mais en même temps il adoucit la rigueur de l'anathème par une indulgence qui était grande dans l'esprit d'a temps ; il en exempta tous ceux qui se rapprochaient des excommuniés par ignorance ou par nécessité, les épouses, les enfants, les serviteurs, serfs de la glèbe ou domestiques, ceux enfin, dit le décret, qui ne sont pas assez gens de cour pour

que le mal ait été fait, par leurs conseils. La décision du concile ajoutait : Nous permettons à tout laboureur ou étranger qui arrive en pays d'ex-communiés d'acheter, ou s'il n'a pas d'argent, de recevoir des excommuniés les choses dont il a besoin, et nous ne défendons pas non plus que l'on donne quelque chose à des excommuniés, non pour entretenir leur orgueil, mais par motif d'humanité.

Le pontife, en même temps qu'il frappait ses adversaires, s'appliquait à resserrer les liens des évêques qui lui étaient fidèles. Il exigea du patriarche d'Aquilée, nouvellement nommé, un serment d'allégeance semblable à ceux que prêtaient les vassaux, et dans lequel ce prélat s'engageait à servir l'Église romaine même par les armes du siècle, lorsqu'il en serait requis.

Enfin le pontife voulut marquer par un acte solennel sa reconnaissance pour le monastère, ancien asile de sa jeunesse, et qui lui fournissait les défenseurs les plus zélés pour sa cause. Il renouvela l'ancien bref d'immunité de Cluny avec les plus grands privilèges qu'ait jamais eus maison religieuse. Après avoir rappelé, comme une chose qu'il savait par lui-même, que ce monastère l'emportait sur tous les autres en ferveur et en sainteté : *Là, dit-il, jamais abbé qui ne fût un saint. Abbés et moines, toujours fils de cette Église, n'ont en aucun temps dégénéré, et n'ont jamais courbé les genoux devant Baal ou Jéroboam ; mais, imitant la liberté et la dignité de cette sainte Église romaine, ils ont conservé par tradition l'indépendance qu'ils avaient reçue de leur origine. Ils ne se sont jamais soumis à aucune puissance étrangère ou terrestre, et sont demeurés fermes dans la seule obéissance du bienheureux Pierre et de cette Église. C'est pourquoi nous voulons et nous ordonnons par l'autorité apostolique que nulle personne ; petite ou grande, que nulle puissance, ni archevêque ni évêque, que nul roi, marquis, duc, prince, comte, ni même notre légat, exercent jamais juridiction sur ce lieu et sur ce monastère.*

Ensuite Grégoire VII ajourna le concile jusqu'après les fêtes de la Pentecôte, et il désigna trois légats, Henri, patriarche d'Aquilée, Ulric, évêque de Padoue, et le fameux Pierre Ignée, qu'il avait fait évêque d'Albano, les chargeant d'aller près de Henri presser l'exécution des promesses de ses derniers ambassadeurs. Il le sommait par eux de garder la paix avec tous ses ennemis, de laisser aux évêques qu'il avait chassés de leur siège la faculté d'y revenir, et enfin il lui demandait d'envoyer à Rome sept hommes des principaux et des plus religieux de sa cour, qui donneraient caution pour lui, escorteraient jusqu'à la diète les légats extraordinaires, y veilleraient à leur sûreté et les ramèneraient ensuite au saint-siège.

Le patriarche d'Aquilée, soit calcul, soit crainte, se pressa peu d'accomplir sa mission ; il en prévint Henri par un message secret et s'arrêta sur la route.

Henri, voulant traîner les choses en longueur, sans acceptation et sans refus formels, fit aussitôt partir un de ses confidents, l'évêque d'Osnabrück, afin d'éluder les demandes du pape et de retarder encore la sentence du concile. Cependant il s'affermissait, donnant le duché de Souabe à l'un de ses partisans, le comte Frédéric, et soumettant la Bavière et la Carinthie que Welf, affaibli par la mort de Berthold, ne pouvait plus défendre.

A la même époque, Rodolphe recevait dans Goslar la nouvelle d'une perte sensible, celle de sa femme, la duchesse Adélaïde, qui, depuis deux ans, était armée pour sa cause dans le diocèse de Constance. Souvent assiégée ou fugitive de château en château, Adélaïde succomba dans cette lutte inégale, après avoir beaucoup entrepris et beaucoup souffert. Le monastère de Saint-Blaise, dans la

forêt Noire, reçut ses restes inanimés et les ensevelit avec de grands honneurs. Elle laissait de son union un fils encore enfant et une fille que Rodolphe donna peu de temps après en mariage au jeune Berthold de Carinthie.

Dès le temps de son élection, Rodolphe avait transféré à son fils le titre de duc de Souabe, et il crut le moment venu de le mettre en possession. Il en chargea le duc Welf, qui, avec quelques seigneurs ses vassaux, conduisit cet enfant à Ulm et le proclama. Mais, après cette inauguration, Welf s'étant retiré, le comte Frédéric, que Henri venait de nommer duc de Souabe, parut devant Ulm, et, après quelques combats, s'empara de la ville ; mais il n'osa point la défendre contre le retour précipité de Welf, et, ayant laissé prendre une forteresse considérable qui s'était déclarée pour lui, il jugea son entreprise manquée et sortit de la Souabe.

Pendant cette diversion militaire, les négociations étaient renouées ; le patriarche d'Aquilée et les autres légats du saint-siège, malgré la lenteur de leur voyage, étaient enfin arrivés près de Henri, et, à force d'instances, ils avaient arraché de lui une promesse conforme aux serments que son ambassadeur avait faits dans Rome. Aussitôt ils avaient adressé des messages à Rodolphe et aux autres chefs saxons, à Welf et aux principaux seigneurs de la Souabe, les pressant de se rendre à Fritzlar pour une dernière conférence.

Henri consentait à tout et avait désigné des escortes pour les conduire ; mais ces escortes manquèrent, et les envoyés saxons, au moment même où ils venaient de franchir leurs confins, furent assaillis par des bandes de Bohémiens errants ; mais la milice qui gardait les frontières de Saxe s'élança pour les secourir et leur fraya passage.

Parvenus à Fritzlar, les seigneurs saxons accueillirent avec grande déférence les légats du saint-siège qui s'annonçaient comme des envoyés de paix et des médiateurs. Ils déclarèrent que leur roi et le peuple saxon étaient prêts à obéir en tout aux ordres du pape, pour l'exacte observation de la trêve, l'examen paisible et régulier des causes de la guerre et la soumission sans réserve à la sentence de la diète, mais qu'ayant tant de fois éprouvé la perfidie de leurs adversaires, ils voulaient recevoir d'eux des otages, sous la condition de leur en donner aussi.

Le patriarche d'Aquilée et quelques autres partisans de Henri repoussèrent longtemps cette demande, comme inutile, injurieuse ; ils promirent enfin de la faire accepter du roi Henri, et la réunion fut assignée pour les fêtes de l'Assomption dans la ville de Wursbourg.

Henri, en acceptant cette conférence tant retardée, n'entendait pas cependant traiter d'égal à égal avec un ennemi puissant, mais donner audience à des sujets. Cette prétention publiée et la présence redoutable de Henri écartèrent de l'assemblée de Wursbourg grand nombre de seigneurs souabes et saxons. Ce prince parut, en effet, avec les légats de Rome, intimidés par ses menaces ou séduits par ses présents. Il était accompagné de clercs éloquents, zélés pour sa cause. Au lieu de se défendre, il accusait lui-même, et, portant plainte publique aux légats du saint-siège contre les perturbateurs du royaume de Germanie, il demandait qu'on frappât de l'anathème pontifical Rodolphe et ses adhérents, ajoutant qu'il avait obéi au pape, que ses ennemis seuls étaient convaincus de désobéissance et avaient encouru l'excommunication.

Les légats apostoliques, malgré leur complaisance pour Henri, ne pouvaient lui céder jusque-là. Ils éludèrent sa demande, en déclarant qu'ils n'étaient pas

venus pour régler la paix, mais pour faire décider le jour et le lieu de la conférence décrétée par le pape, examiner, à cet égard, les dispositions soumises des deux partis et en reporter l'annonce à Rome ; qu'alors et non aujourd'hui ils seraient, avec d'autres collègues désignés par le pape, juges du grand procès sur lequel-on invoquait leur décision.

Par cette protestation ils prévinrent les actes de l'assemblée de Wursbourg, et l'on se sépara sans avoir rien fait.

Henri ne voulut plus décider la question que par les armes, et, gardant les légats près de lui, il marcha, avec eux et son armée, vers les frontières de la Saxe. Rodolphe était préparé à se défendre et entouré de milices nombreuses. Toutefois, avant de combattre, il envoya de nouveaux messages aux principaux seigneurs de l'armée de Henri pour les engager, au nom de Dieu, à respecter, de leur part, la conférence ordonnée par le pape et à en favoriser la réunion de bonne foi et par une paix non feinte ; que s'ils refusaient, il irait à leur rencontre d'un cœur intrépide et les traiterait comme des ennemis endurcis de la justice et de la paix.

Cette démarche des Saxons toucha le cœur des seigneurs allemands ; ils voulaient la paix tous, hormis les évêques de ce parti, que le zèle du schisme rendait implacables ; ils environnèrent Henri, et, malgré sa résistance, ses reproches et ses pleurs de rage, ils le contraignirent, quand il brûlait de combattre, à négocier encore. Sur leur demande, les légats du pape intervinrent, comme des hérauts d'armes pacifiques, entre les deux armées, les liant toutes deux d'un indissoluble anathème si elles osaient se combattre et si elles ne se confédéraient pour la paix, jusqu'à ce qu'une réunion de grands officiers du royaume et de seigneurs élus terminât ce grand procès.

Les principaux des deux armées eurent, à cet effet, des entrevues fréquentes, et en se référant à la décision suprême de la diète ordonnée par le pape, on convint d'une trêve, en attendant.

La vue de l'armée saxonne forte et pleine d'ardeur aidait à ces arrangements. Une portion de Bavares attachés à Henri, 'après avoir vu manœuvrer cette armée, s'était retirée brusquement. Le prince, ainsi abandonné de ses soldats et contrarié par ses généraux, évita du moins un combat inégal et sortit sain et sauf des frontières de Saxe.

Les légats du saint-siège repartirent alors, chargés de dons magnifiques et triomphants, sans avoir rien achevé.

L'évêque de Padoue se hâta de devancer son pieux collègue, Pierre Aldobrandini, pour venir à Rome plaider la cause de Henri, dont il attestait la soumission fidèle au saint-siège ; mais, déjà suspect au pape, il fut contredit, en sa présence et devant le clergé romain, par un moine, émissaire zélé de Rodolphe, et qui dénonçait les parjures de Henri.

Le pape, qui déjà soupçonnait l'évêque de Padoue, le jugeant convaincu de complaisance et de mensonge, l'éloigna durement et pressa par ses lettres le retour du fidèle Pierre Aldobrandini. Toutes les paroles de celui-ci accusaient Henri. Grégoire VII crut alors avoir besoin de se justifier près de Rodolphe et des principaux Saxons. Il leur écrivit qu'il était affligé du peu de succès de sa dernière légation ; mais qu'il n'avait mis ni acception de personne, ni légèreté dans cette affaire ; qu'il en prenait Dieu à témoin ; puis il les exhortait, selon son ex-expression habituelle, à persévérer dans le chemin de la justice.

Rodolphe, resté maître de la Saxe, mais comptant peu sur la durée de la trêve, continuait à tout disposer pour une lutte qu'il sentait inévitable.

Henri, voulant la recommencer avec plus d'avantages et la rendre cette fois décisive, travaillait à augmenter ses troupes. Occupé, durant l'automne, à parcourir toutes les parties de la Bavière, il y ranima par tous les moyens le zèle pour sa cause et y fit de grandes levées ; puis il revint sans appareil à Mayence, où il rassembla d'autres recrues de l'Alsace, de la Bourgogne et de toutes parts ; de là il partit, après les fêtes de Noël, pour envahir la Thuringe. Il n'avait cessé d'entretenir, dans ce pays et jusque dans le palais de Rodolphe à Goslar, de secrètes intelligences, et il était parvenu, à force de messages et de promesses, à détacher sous main de la cause de son ennemi plusieurs chefs considérables.

Fort de cet appui, Henri s'avavançait plein d'espérance ; il assurait aux siens que, cette fois, la Saxe découragée allait s'ouvrir sur leur passage ; que les seigneurs saxons lui livreraient eux-mêmes, dans les mains, son ennemi Rodolphe, et que, vainqueur sans coup férir, il n'aurait plus qu'à régner en commun avec ses amis sur le pays subjugué.

Rodolphe cependant, aux fêtes de Noël, avait tenu dans Goslar un grand banquet royal, où s'était réglé son plan de défense. Beaucoup de seigneurs saxons lui restaient fidèles, les évêques réfugiés en Saxe étaient pleins d'ardeur pour sa cause, et il avait des troupes nombreuses. Cependant il ne se pressa point de combattre, et quand il apprit par ses coureurs l'approche de l'armée de Henri, il affecta de reculer devant elle, afin de l'attirer sur ses pas et de l'engager dans le cœur du pays.

Les troupes de Henri, surtout les Bohémiens formant une des ailes de son armée, se laissèrent emporter sans peine par l'attrait de la poursuite et du pillage ; ils n'épargnèrent rien. L'ancien archevêque de Mayence, Sigefride, dont les domaines de Thuringe étaient en péril, fulmina de nouveaux anathèmes contre Henri, de concert avec les autres prélats réfugiés. Henri avançait toujours, semant autour de lui l'incendie et le ravage. L'âpreté de l'hiver semblait seule apporter quelque obstacle à sa marche. Plusieurs chefs saxons, dont l'un portait le nom de Witiking, avaient ouvertement passé à lui ; un autre seigneur considérable, le margrave Ecbert, s'était retiré du camp saxon et voulait rester neutre.

Rodolphe alors s'arrêta près de Fladeckeim, au bout de la Thuringe, et, couvert par la rive élevée d'un rapide et profond torrent, il attendit l'ennemi avec avantage. Mais Henri, ayant fait un détour et passé le torrent plus loin, se présenta tout à coup sur les flancs de l'armée saxonne.

Rodolphe surpris retourna promptement ses troupes, et, faisant de son arrière-garde son front de bataille, il soutint avec vigueur les premières attaques de Henri. Dans ce premier choc, cependant, la lance royale que l'on portait devant Rodolphe fut enlevée par Wratisslas, le chef des Bohémiens. Mais le due Otton, qui, dans le premier ordre de ha taille, commandait l'avant-garde saxonne tournée vers le torrent, ayant appuyé de ses troupes les rangs ébranlés de Rodolphe, les Saxons vainquirent, après un combat prolongé de neuf heures du matin jusqu'à la nuit, sous les coups redoublés d'un noir ouragan qui offusquait les deux armées.

Le camp de Henri fut abandonné, ses troupes d'Alsace et de Bavière prirent la fuite ; lui-même, emporté dans la déroute, se sauva presque seul à travers une forêt ; les Bohémiens, qui formaient le corps le plus nombreux de son armée et

avaient demandé pour payer la guerre de Saxe, tinrent plus ferme : trois mille des leurs et le gouverneur de Prague, un de leurs chefs, furent tués. Le reste cependant et les autres corps de Henri, fort affaiblis de leurs pertes, s'étaient ralliés à quelques lieues du champ de bataille, près de la forteresse de Wadbert ; mais, à peine avaient-ils fait halte pour prendre quelque repos, qu'ils furent assaillis par la garnison de la forteresse. Elle les dispersa de nouveau et fit un grand butin de chevaux, d'armes, de vases d'or et d'étoffes précieuses que portaient, dans leurs bagages, les évêques du parti de Henri.

Le succès était grand pour Rodolphe, mais il ne terminait pas la guerre. Henri, à travers mille périls et toutes les souffrances de la fuite, du froid et de la faim, avait pourtant repassé les frontières de la Thuringe, et sa présence en Allemagne lui conservait un empire et lui rendait une armée.

Il arriva presque seul, épuisé de fatigue et dévoré de honte, à Ratisbonne, où ne tardèrent pas à se réunir les débris de sa malheureuse expédition.

Rodolphe, resté maître d'un champ de bataille jonché de morts sur des neiges sanglantes, s'occupa de refaire son armée par un peu de repos ; la saison était trop avancée pour qu'il pressât la guerre avec ardeur et engageât ses troupes épuisées au-delà des frontières de Saxe. L'habileté de Henri avait préparé, d'ailleurs, à Rodolphe plus d'un embarras intérieur après sa victoire. Plusieurs grands de la Saxe, le duc Otton, le comte Hermann, n'avaient qu'une foi douteuse et suspecte : ils avaient paru bien prêts de céder aux sollicitations de Henri et de passer à lui avec leurs vassaux ; sa défaite les laissait jaloux et indignés du succès de Rodolphe. D'autres inimitiés éclatèrent contre ce prince par des rébellions ouvertes ; un des plus grands seigneurs de la Saxe, le margrave Ecbert, animé par sa belle-mère, la comtesse Adèle, prit les armes, se saisit de plusieurs châteaux forts et commença une diversion de guerre civile en Saxe, au milieu du grand conflit de la Saxe contre le reste de l'Empire. A ce bruit Rodolphe accourut de Fladeckheim à Goslar, ne perdit pas un moment. Il attaqua, poursuivit, assiégea les révoltés, sépara autant qu'il pût les vassaux des chefs, s'empara des fiefs et des terres de ceux-ci et en fit largesse à ses partisans. Par cette activité, Rodolphe, en quelques semaines, étouffa et punit ces révoltes partielles, et, à la fin de mars 1080, il était rentré dans Goslar vainqueur et affermi.

Rodolphe s'était hâté d'annoncer à Rome la victoire de Fladeckheim par un message extraordinaire. Henri, voyant sa propre défaite aggravée par celle des seigneurs soulevés contre Rodolphe, voulut aussi recourir à Rome. Il avait déjà séduit, à prix d'or, le légat même de Grégoire VII, l'évêque de Padoue, et il l'engagea sans peine à retourner en Italie plaider sa cause par des raisons et des présents ; mais, dans la route, le légat trop enrichi fut tué par un homme de sa suite. Henri choisit donc, parmi ses fidèles, deux nouveaux envoyés, les évêques de Brême et de Bamberg, qu'il fournit de grosses sommes d'argent, dit un pieux chroniqueur, pour lui gagner des voix à Rome.

Au milieu de l'anxiété laborieuse où les combats de l'Allemagne jetaient Grégoire VII, son âme apostolique veillait sans relâche sur le sort des églises dans tous les pays du Nord. C'est le beau spectacle du moyen âge que ce commerce de l'Italie religieuse avec les nations sauvages de la Hongrie, de la Bohême, du Danemark, de la Suède, de la Norvège. Si de Rome partaient de belliqueux légats pour exciter les peuples contre Henri et se mêler aux troubles de la Saxe, elle envoyait plus loin encore des émissaires de religion et d'humanité. Grégoire VII s'occupait même de faire venir à Rome de jeunes étrangers pour les former à la

science et à la foi romaine et les renvoyer ensuite, apôtres indigènes, au milieu de leurs grossiers compatriotes. Nous voulons que vous sachiez, écrivait-il à Olaüs, roi de Norvège, notre désir de vous adresser, si nous le pouvons, quelques-uns de nos frères fidèles et savants, pour vous instruire en la doctrine de Jésus-Christ, afin que, formés selon la doctrine évangélique et apostolique, affermis sur une base solide, qui est Jésus-Christ lui-même, vous croissiez dans la vertu de Dieu et rendiez des fruits dignes d'une récompense éternelle. Mais, comme cela nous est fort difficile, à cause de la grande distance des lieux et de la diversité des langues, nous vous prions, comme nous l'avons demandé au roi de Danemark, d'envoyer à notre cour apostolique quelques jeunes nobles de votre pays, pour que, nourris avec soin dans les lettres divines, sous les ailes des apôtres Pierre et Paul, ils puissent un jour vous reporter les avis du siège apostolique, en arrivant parmi vous, non comme des inconnus, mais comme des frères, et vous prêcher ce que veut le christianisme, non comme des étrangers et des ignorants, mais en hommes instruits de votre langue et puissants par la science et les mœurs.

Cette même pensée l'occupe, lorsqu'il s'adresse à Canut, roi de Danemark, dont le royaume est, dit-il, placé dans les régions les plus reculées de la terre. Nous souhaiterions infiniment, lui écrit-il, recevoir de votre part quelque clerc habile qui sût nous bien expliquer les mœurs de votre nation et ses habitudes, et qui pût, mieux instruit, porter parmi vous les leçons du siège apostolique ou ses ordres.

En voyant avec quel soin Grégoire cherchait à étendre l'autorité spirituelle de Rome dans ces contrées lointaines, on rencontre çà et là des signes d'une habileté profonde.

Cette question de l'office divin en langue vulgaire, si vivement agitée au seizième siècle, se présente dès le temps de Grégoire VII, et il établit sur ce point une règle que le christianisme naissant n'avait pas connue, et que l'Église romaine doit maintenir autant qu'elle le pourra. Wratislas, duc de Bohême, lui avait demandé par lettres la permission de faire dire la messe en langue slave ; Grégoire VII, dans sa réponse, commence par reprocher au duc de communiquer avec les excommuniés, puis il ajoute : Quant à la demande que tu nous fais de permettre que l'office divin soit célébré chez vous en langue slave, sache que nous ne pouvons aucunement accueillir un semblable vœu. Car, dans nos fréquentes méditations à ce sujet, il nous a paru que Dieu n'avait pas voulu sans motif qu'il y eût dans l'Écriture sainte des endroits obscurs, de peur que, si elle était accessible à tout le monde, elle ne s'avilît et ne fût exposée au mépris, ou que, mal interprétée par des esprits faibles, elle ne les induisît en erreur.

Ce refus est d'autant plus remarquable que Grégoire n'ignorait pas la pratique des premiers temps, où les néophytes de chaque nation célébraient dans leurs langues les mystères de la foi nouvelle. Mais il lui semble que l'Église a dû se perfectionner depuis et devenir plus vigilante et plus sévère. On ne trouverait pas une excuse, dit-il à Wratislas, dans l'exemple de quelques hommes religieux « qui ont supporté avec patience des recherches que le peuple faisait de bonne foi. L'Église primitive a dissimulé beaucoup de choses, qui, plus tard, dans l'affermissement de la chrétienté, dans l'âge adulte de la religion, furent corrigées par les saints Pères, après un sévère examen.

Le pouvoir du pontife de Rome était appuyé par le zèle des évêques qui, pour vaincre la férocité des chefs du Nord, invoquaient l'autorité mystérieuse de saint Pierre et du grand évêque de Rome. Mais ce secours ne les sauvait pas toujours.

A la fin de l'année 1079, Grégoire VII apprit qu'en Pologne l'évêque de Cracovie venait d'être assassiné au pied de l'autel, par l'ordre du roi Boleslas, qu'il avait offensé de ses réprimandes. A cette nouvelle, le pape, délibérant avec les évêques dont il était toujours entouré, versa des larmes, puis il écrivit à l'archevêque de Gnesne et à tous les évêques de Pologne de s'abstenir de l'office divin. Il frappe d'interdiction toutes les églises ; il déclare Boleslas excommunié et déchu du trône ; il délie du serment de fidélité tous ses barons, tous ses vassaux, et exclut de toute dignité dans l'Église, jusqu'à la quatrième génération, les enfants des soldats qui ont aidé le roi dans son crime. Les anathèmes lancés de Rome ne manquèrent pas leur effet. Ils servirent de prétexte à ceux qui voulaient se révolter contre Boleslas. Attaqué, poursuivi et, dans sa fuite, mangé, dit-on, par des chiens, la fin misérable de ce chef parut un exemple des vengeances de Dieu et de la puissance du pontife.

Parmi les princes du Nord, un seul, puissamment affermi sur tin trône récent et sur une terre conquise, Guillaume le Bâtard, résistait aux injonctions du pontife, sans pourtant défier ses anathèmes. C'est une chose à contempler que l'espèce de ménagement mutuel où se tinrent Grégoire VII et Guillaume. Il semble que ces deux esprits puissants craignirent d'essayer leurs forces l'un contre l'autre et de se heurter. Guillaume, dans cette conquête qu'il avait commencée sous la protection d'un oriflamme envoyé de Rome, s'était beaucoup servi de la complaisance des papes pour déposer les anciens évêques et abbés saxons et mettre partout des Normands, et à leur tête le célèbre Lanfranc qu'il éleva sur le siège de Cantorbéry.

Mais, depuis que cette révolution religieuse avait mis dans les mains des conquérants toutes les richesses et tous les domaines de l'ancienne Église saxonne, Guillaume ne faisait plus rien pour se ménager l'affection du pape. non seulement il négligea de faire recueillir et d'envoyer à Rome le tribut annuel que l'Angleterre payait depuis longtemps, sous le nom de denier de saint Pierre ; mais, jaloux à l'excès de son pouvoir, il voulut interdire les fréquents voyages que les évêques de son royaume faisaient en Italie pour se rendre aux conciles assemblés par le pape.

Grégoire VII n'apprit pas cette défense sans un amer chagrin, au moment où le schisme d'Allemagne armait déjà contre lui un si grand nombre de prélats. Vers la fin de l'année 1079, il envoya donc près du conquérant un légat chargé de longues instructions. *Personne, disait-il dans une lettre à ce légat, parmi les rois païens n'avait osé entreprendre ce que le roi Guillaume n'a pas rougi de faire, en défendant aux évêques et archevêques de visiter le seuil des apôtres. Nous voulons que tu l'avertisses de notre part de ne point refuser à l'Église romaine un hommage qu'il s'indignerait de se voir refuser à lui-même par ses sujets. En nous rendant les grâces qui nous sont dues, qu'il travaille à obtenir la grâce de saint Pierre ! Plein du souvenir de notre ancienne amitié pour Guillaume, et imitant de tout notre pouvoir la mansuétude apostolique, nous avons jusqu'à présent pardonné sa faute ; mais s'il ne met pas un terme à cet abus et à d'autres que tu connais, fais-lui savoir qu'il attire sur lui la colère de saint Pierre.*

Grégoire VII ajoutait à cette menace indirecte l'instruction suivante, par laquelle il espérait sans doute transiger sur la défense absolue que Guillaume avait faite aux évêques de ses États : *Invite de la part du bienheureux Pierre, écrivait-il à son légat, les évêques anglais et normands à venir, au moins deux pour chaque diocèse métropolitain, au synode romain que nous devons tenir dans la semaine de Pâques. S'ils font par hasard entendre quelques murmures et déclarent ne*

pouvoir s'y rendre pour ce terme, qu'ils aient soin de se présenter après les fêtes de Pâques.

Grégoire VII avait de plus chargé son légat de recommandations et de reproches pour le célèbre Lanfranc, dont il croyait ne plus reconnaître le zèle apostolique dans la conduite de Guillaume envers l'Église romaine. Lanfranc, quel que fût son attachement au chef et à l'autorité de l'Église ; était encore plus soumis à Guillaume, son compatriote, son protecteur et son roi. De là, sans doute, la sévérité du langage que lui adresse le pontife :

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, salut et bénédiction apostolique.

Que depuis le jour où, malgré notre indignité, nous avons reçu le joug sacré du pontificat suprême, ta charité n'ait guère songé à venir près de nous, nous en sommes d'autant plus surpris que nous devons moins attendre cela de ton affection : et si la mansuétude apostolique et le lien d'ancienne amitié ne nous avaient retenu jusqu'à ce jour, tu saurais depuis longtemps avec quelle impatience nous avons supporté pareil oubli.

Mais comme nous en avons la certitude, c'est la crainte du roi, de ce roi que nous avons distingué par une prédilection spéciale entre les autres souverains, ou plutôt c'est ta faute qui nous a privé de ta visite. Quant à toi, certainement, s'il te restait souvenir d'une vieille amitié, ou si l'affection filiale due à l'Église romaine se conservait dans ton âme, nulle crainte de la puissance terrestre, nul attachement idolâtre pour quelque personne que ce soit ne devait te tenir éloigné de notre présence.

Cette personne, si quelque nouvelle enflure de cœur la soulève aujourd'hui contre le siège apostolique, ou si quelque passion, quelque caprice la déchaîne contre nous, nous en aurons d'autant plus de peine que nous la verrons s'être rendue plus indigne de notre affection. Ce malheur pour elle, ta piété peut le lui épargner, si par des indications attentives, par d'assidus conseils, tu l'avertis de ne faire contre l'Église romaine, mère de tous, aucune entreprise injuste, de ne rien oser de contraire à la puissance religieuse et de ne détourner à l'avenir ni ta dévotion ni aucune autre de la visite du siège apostolique.

Il convient donc que ta fraternité répare sagement les torts de sa négligence, et que, t'acheminant au plutôt vers la demeure apostolique, tu te présentes à nos yeux, comme nous le souhaitons, et comme nous l'avons souvent demandé, afin que nous puissions conférer en personne sur ce point et sur d'autres, et que l'intérêt de l'Église puisse par la grâce de Dieu, gagner à notre entrevue.

Donné à Rome, le 8 des calendes d'avril, seconde indiction.

La réponse de Lanfranc à cette lettre, sa fermeté comme la déférence de son langage, marquent bien, avec le génie du pontife et de l'évêque, l'ascendant de Guillaume et la fierté laïque et civile dont il pénétrait tous les siens.

Au révérend et suprême pasteur de la sainte Église, le très humble et indigne évêque Lanfranc, hommage et soumission.

J'ai reçu avec l'humilité convenable la lettre de Votre Excellence, apportée par Hubert, sous-diacre de votre sacré palais, et remplie presque tout entière des reproches que vous me faites avec une douceur paternelle, de me montrer depuis mon élévation à l'épiscopat moins affectionné à l'Église romaine et à vous-même, quoique je ne puisse douter, ni moi, ni personne, que je sois

parvenu à ce comble d'honneurs par l'autorité du siège apostolique. Certes, vénérable Père, je ne puis ni ne veux accuser de calomnie vos paroles ; mais ma conscience m'est témoin que ni l'absence, ni l'intervalle des lieux, ni l'éminence des honneurs n'ont le pouvoir d'empêcher mon âme d'être soumise à tous vos conseils, selon l'esprit des canons ; et, si, par la grâce de Dieu, je pouvais quelque jour m'entretenir avec vous, je montrerais par les paroles et par les actes que mon amour pour vous s'est accru et que vous vous êtes, s'il m'est permis de le dire, écarté en quelque chose de votre ancienne affection. De concert avec votre légat, et du mieux que j'ai pu, j'ai présenté et appuyé votre demande, et je n'ai pas persuadé. Au reste, vous saurez, et par rapport verbal et par lettres, pourquoi le roi n'a pas en toutes choses consenti à votre désir.

On aperçoit dans cette réponse tous les ménagements de l'obéissance épiscopale pour le chef de l'Église, en même temps que l'attention de Lanfranc à se montrer exactement fidèle au roi, son seigneur.

La réponse de Guillaume lui-même au pape était plus précise et plus rude. Tous les termes en sont empreints d'une mâle vigueur et montrent le conquérant qui ne veut et ne croit dépendre que de Dieu, et qui consent à donner de l'argent à Rome, mais non à lui obéir.

Au très excellent pasteur de la sainte Église, Guillaume, par la grâce de Dieu, roi des Anglais, duc des Normands, salut et amitié.

Hubert, ton légat, venant à moi de ta part, très saint Père, m'a donné l'avis de rendre hommage à toi et à tes successeurs, et de songer à l'argent que mes prédécesseurs avaient coutume d'envoyer à l'Église romaine. J'admets l'un de ces points, je n'admets pas l'autre. Je n'ai pas voulu et je ne veux pas prêter serment de fidélité, parce que je ne l'ai point promis, et que je ne vois nulle part que mes prédécesseurs aient rien fait de semblable à l'égard des tiens. Quant à l'argent, la levée en a été faite avec négligence pendant ces trois dernières années que j'étais occupé dans les Gaules. Maintenant que, par la miséricorde divine, je suis revenu dans mon royaume, je t'envoie par le susdit Hubert les sommes déjà recueillies. Ce qui reste sera transmis dans l'occasion par les légats de notre féal archevêque Lanfranc. Priez pour nous et pour la stabilité de notre règne, parce que nous avons aimé vos prédécesseurs et que nous désirons vous aimer sincèrement de préférence à tout le monde et vous écouter avec obéissance.

La fermeté sévère de cette lettre, cet envoi partiel du tribut et ce refus d'obéissance ne satisfirent pas l'orgueil de Grégoire. Il s'en explique avec dépit en écrivant à son légat : Tu as pu toi-même, lui dit-il, juger depuis longtemps combien j'estime peu l'argent donné sans hommage d'obéissance. Quoi qu'il en soit, le pontife de Rome ne pouvait rien entreprendre contre le redoutable bâtard assis sur le trône d'Angleterre, et il était assez occupé de la lutte incertaine que Henri et Rodolphe continuaient de soutenir en Allemagne.

Grégoire VII avait persisté jusque-là dans sa modération apparente et dans ses ordres réitérés de convoquer un concile. Il écrivit à Rodolphe : Dieu seul est témoin de la douleur profonde qui pèse sur mon cœur et du gémissement continuel qui ébranle mes entrailles, quand je vois le royaume teutonique, le plus illustre entre tous les royaumes de la terre, désolé, anéanti par les incendies, les meurtres, les rapines. De fréquentes communications de Henri, tantôt par ses propres envoyés, tantôt par ses parents et par d'autres princes de la terre qui lui sont alliés, soit en promettant une obéissance entière, soit en sollicitant par mille

ruses, s'efforcent de m'incliner à leur parti. Mais si, d'une part, la gravité romaine et, de l'autre, la mansuétude apostolique me font un devoir de marcher en plein dans la voie de justice, je dois tout faire pour discerner avec le secours du Saint-Esprit la vraie justice de la fausse, la parfaite obéissance de la soumission feinte, et pour les conduire à bien. Au reste, et cela et d'autres choses, mes légats, s'ils parviennent sains et saufs jusqu'à vous, le témoigneront mieux de vive voix que ne le fait cette lettre.

Bientôt, pour animer Rodolphe, il lui adressait cet autre message :

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au roi Rodolphe et à tous ceux qui habitent avec lui le royaume des Saxons, évêques, ducs et comtes, grands et petits, absolution de tous les péchés et bénédiction apostolique.

La vérité elle-même a dit que le royaume appartient à tous ceux qui souffrent persécution pour la justice, et l'apôtre s'écrie que personne ne peut être couronné, s'il n'a combattu pour la loi. Gardez-vous donc, mes fils, de défaillir dans cette lutte guerrière qui vous fatigue depuis longtemps. Ne veuillez pas, sur la foi des mensonges de quelques trompeurs, douter de notre fidèle appui ; mais, pour la défense des vérités de l'Église et de votre noble liberté, pressez de plus en plus une triche qui va bientôt finir, et, vous grandissant contre vos adversaires, hâtez-vous d'opposer vos corps comme un mur devant Israël. Vous pouvez savoir clairement par nos lettres et par nos légats, s'ils n'ont point été faits prisonniers, ce qui a été décidé dans deux réunions de notre synode sur le roi Rodolphe et sur Henri. Et, s'il reste quelque chose de plus, vous pourrez l'apprendre plus tard des évêques de Metz, de Passaw et de l'abbé d'Augsbourg, qui restent près de nous pour attendre la conclusion. Nous voulons enfin ne pas vous laisser ignorer qu'avec toute l'ardeur qui convient, par l'assiduité de nos prières et par l'autorité de notre ministère, nous nous occupons de pourvoir, à vos périls et de les prévoir.

La victoire et la nouvelle ambassade de Rodolphe hâtèrent évidemment la conclusion annoncée par cette lettre. Le concile annuel de Rome s'était assemblé- dès les premiers jours de mars 1080. Grégoire VII y fit d'abord renouveler avec une sanction plus menaçante les décrets contre toute investiture laïque des dignités de l'Église. Puis il excommunia et déposa encore une fois Thédalde, évêque de Milan, Guibert, archevêque de Ravenne, et Roland, ce hardi négociateur que l'empereur avait récompensé de son zèle par l'évêché de Trévise. Enfin, il fulmina de nouveaux anathèmes contre tout Normand qui attaquerait les terres de saint Pierre, c'est-à-dire la partie de la marche Firmiane non encore envahie, le duché de Spolète, la campagne de Rome, le littoral d'Ostie, la Sabine et le comté de Tibur, le monastère du mont Cassin et les domaines qui en dépendent. Une clause remarquable fut ajoutée seulement à l'excommunication : Si quelqu'un des Normands, disait la sentence d'excommunication, a de justes griefs contre les habitants de ce pays, qu'il demande justice près de nous ou de nos gouverneurs et officiers : si elle lui est refusée, nous l'autorisons à prendre sur lesdites terres en compensation de son dommage, non avec excès et à la manière des brigands, mais comme il convient à un chrétien jaloux de recouvrer son bien, plutôt que de prendre celui d'autrui, craignant de perdre la grâce de Dieu et d'encourir la malédiction de saint Pierre.

Dans cet adoucissement de l'anathème, et cette transaction offerte d'avance sur les brigandages à venir des Normands, n'aperçoit-on pas le besoin et les préliminaires de l'alliance que se ménageait Grégoire VII, prudent au milieu de son ardeur ?

Il allait, en effet, renoncer d'un autre côté à tout ménagement et jeter le fourreau du glaive pontifical en fulminant contre Henri la dernière sentence suspendue depuis trois ans. La nouvelle ambassade de ce prince arrivait trop tard. Ses raisons et ses présents ne furent point accueillis. Les ambassadeurs de Rodolphe furent introduits au concile, et l'un d'eux prononça le discours suivant :

Nous, délégués de notre seigneur roi Rodolphe et de ses princes, nous portons plainte à Dieu, à saint Pierre et à votre paternité et à tout ce saint concile, de ce que cet Henri, écarté du royaume par votre autorité apostolique, a envahi, contre votre défense, ce même royaume et en a tout dévasté à l'entour par le glaive, le pillage et l'incendie, a chassé avec une cruauté impie de leurs sièges des évêques et des archevêques, et a distribué à ses partisans leurs dignités comme des fiefs. Par sa tyrannie, Werner, de sainte mémoire, archevêque de Magdebourg, a péri ; Adalbert, évêque de Worms, est encore aujourd'hui détenu captif contre l'ordre du siège apostolique. Beaucoup de milliers d'hommes ont été égorgés par sa faction ; beaucoup d'églises, leurs reliques pillées, ont été incendiées ou détruites : on ne peut dénombrer les attentats de Henri contre nos princes pour les punir de n'avoir pas voulu lui obéir comme à un roi, au mépris des ordres du saint-siège. Et la réunion que vous aviez prescrite, très saint Père, pour la recherche de la vérité et le rétablissement de la paix, n'a manqué que par la faute de Henri et de ses adhérents. C'est pourquoi nous supplions votre clémence de nous faire à nous et à la sainte Église de Dieu, de nous faire justice du sacrilège violateur des Églises.

Aucune voix ne s'éleva dans le concile pour défendre Henri, pour réclamer en sa faveur de nouveaux délais ; tous demandaient qu'il fût privé du nom de roi et frappé d'anathème. Grégoire parut se recueillir sous l'inspiration de l'Esprit-Saint ; et violemment ému, avec des signes de douleur et des gémissements, au milieu de l'attention haletante et des vœux unanimes de l'assemblée, il proféra enfin ces paroles :

Bienheureux Pierre, prince des apôtres, et toi bienheureux Paul, docteur des nations, daignez, je vous prie, me prêter l'oreille et m'exaucer avec bonté ! Vous les disciples et les amis de la vérité, donnez-moi la force de vous dire la vérité, en écartant tous détours qui vous sont odieux, de sorte que mes frères se reposent en moi et sachent bien que, fort de votre appui, après celui du Seigneur et de sa mère, Marie, toujours vierge, je résiste aux méchants et secours vos fidèles. Vous savez que je ne me suis pas volontairement approché des ordres sacrés ; que, malgré moi, j'ai suivi le seigneur pape Grégoire au-delà des monts ; et qu'avec plus de regret encore, je suis revenu accompagnant mon seigneur pape Léon dans votre église particulière, où je vous ai servis comme j'ai pu ; qu'ensuite tout à fait malgré moi, avec douleur et gémissement, j'ai été, quoique indigne, placé sur votre trône. Je le dis, parce que ce n'est pas moi qui vous ai cherchés, mais vous qui m'avez choisi et m'avez imposé le pesant fardeau de votre Église ; et comme vous m'avez ordonné de monter sur une haute montagne et d'annoncer au peuple de Dieu ses crimes, et aux enfants de l'Église leurs péchés, les enfants du diable se sont élevés contre moi et ont osé mettre sur moi leurs mains jusqu'au sang ; car les rois de la terre, les princes séculiers et ecclésiastiques, les gens de cour et les gens de roture sont réunis contre le Seigneur et contre nous ses oints, disant : *Rompons leurs liens et rejetons leur joug !* et pour m'abattre par la mort ou par l'exil, ils ont essayé plusieurs sortes de soulèvement contre moi. Henri surtout, que l'on dit roi, fils de l'empereur Henri, a regimbé contre votre Église, s'efforçant, de concert avec beaucoup d'évêques ultramontains et italiens, de la subjuguier en me renversant. Votre

autorité a résisté à son orgueil et notre puissance l'a détruit. Confus et humilié, il est venu près de moi en Lombardie me demandant l'absolution : le voyant si humble, après en avoir reçu beaucoup de promesses d'un changement de vie, je lui ai rendu la communion seulement, sans le rétablir sur le trône d'où je l'avais déposé, dans le concile de Rome, et sans forcer ceux qui lui avaient fait ou lui feraient serment à lui garder de nouveau une fidélité dont je les avais absous dans le même synode.

J'avais réservé ces choses afin de pouvoir, comme Henri me l'avait promis avec serment, sous la caution de deux évêques, faire justice ou rétablir la paix entre lui et les prélats ultramontains qui lui résistaient par vos ordres. Or ces prélats et princes ultramontains apprenant qu'il ne me gardait pas sa promesse, et comme désespérant de lui, sans mon conseil, vous en êtes témoins, choisirent le duc Rodolphe pour leur roi. Ce roi Rodolphe, par un message aussitôt envoyé, m'annonça qu'il avait, par contrainte, accepté le gouvernement de l'État ; que, du reste, il était prêt à m'obéir en tout ; et pour que cela parût plus vrai, il m'a toujours renouvelé depuis ce temps le même langage, offrant pour otages de sa parole son fils et le fils de son féal le duc Berthold.

Henri, cependant, me pria de le secourir contre le susdit Rodolphe. Je lui répondis que je le ferais volontiers après avoir entendu les raisons des deux partis et su lequel avait pour lui la justice. Mais lui, croyant par ses propres forces vaincre Rodolphe, dédaigna ma réponse. Mais quand il sentit qu'il ne pouvait faire ce qu'il désirait, deux évêques de ses partisans, celui de Verdun et celui d'Osnabrück, vinrent à Rome et me prièrent de sa part dans le Concile de lui faire justice : ce que demandaient aussi les envoyés de Rodolphe. Enfin, par l'inspiration de Dieu, j'ai décrété dans le même concile qu'on ferait chez les ultramontains une conférence, ou pour régler la paix, ou pour reconnaître auquel des deux partis la justice était le plus favorable ; car pour moi, comme vous m'en êtes témoins, mes pères et mes seigneurs, jusqu'à ce jour je n'ai voulu aider d'autre parti que le plus juste ; et comme je pensais que ce serait le parti le plus injuste qui ne voudrait pas une conférence, j'excommuniai et frappai d'anathème toutes les personnes, soit roi, soit duc, soit évêque, soit tout autre homme, qui, par artifice, empêcheraient cette conférence. Or le susdit Henri ne craignant, non plus que ses fauteurs, le danger de désobéissance, laquelle est crime d'idolâtrie, en s'opposant à la conférence, a encouru l'excommunication et s'est lié lui-même du lien de l'anathème, a livré à la mort un grand nombre de chrétiens, a fait piller les églises et désolé presque tout le royaume de Germanie.

C'est pourquoi, confiant au jugement et à la miséricorde de Dieu et de sa très sainte Mère toujours vierge, je mets sous l'excommunication et je lie des liens de l'anathème Henri, qu'on appelle roi, et tous ses fauteurs ; et de la part de Dieu tout-puissant et de la vôtre, lui interdisant derechef le royaume de Germanie et d'Italie, je lui ôte toute puissance et dignité royale ; et je défends qu'aucun chrétien lui obéisse comme à son roi, et j'absous des promesses jurées tous ceux qui lui ont fait ou lui feront serment d'allégeance. Que cet Henri, avec ses fauteurs ; n'ait aucune force dans les combats et n'obtienne aucune victoire de sa vie !

Quant à Rodolphe, que les Germains ont élu pour roi, je lui accorde et vous concède, en votre nom, de gouverner et défendre, sous votre dépendance, le royaume de Germanie, et je donne à tous ses adhérents fidèles l'absolution de tous leurs péchés et votre bénédiction pour cette vie et dans l'autre. Car si Henri, par son orgueil, sa désobéissance et sa fausseté, est justement déchu de la

dignité royale, ainsi Rodolphe, par son humilité, sa soumission et sa sincérité, reçoit la dignité et le titre de roi.

Faites maintenant, je vous prie, Pères et seigneurs très saints, que le monde entier comprenne et sache que si vous pouvez lier et délier dans le Ciel, vous pouvez sur la terre ôter et donner à chacun, selon ses mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés et toutes possessions ; car vous avez ôté souvent aux pervers et aux indignes les patriarcats, les primaties, les archevêchés, les évêchés, pour les donner à des hommes religieux. Si vous jugez les choses spirituelles, quelle puissance ne devez-vous pas avoir sur les séculières ! Et si vous jugez les anges qui sont les maîtres des princes superbes, que ne pouvez-vous pas faire de ces princes leurs esclaves ! Sachent aujourd'hui les rois et les grands du siècle combien vous êtes grands, quelle est votre puissance ! Et qu'ils craignent de négliger l'ordre de votre Église ! Et vous, accomplissez si vite votre jugement sur Henri, qu'aux yeux de tous il paraisse tomber non par hasard, mais par votre pouvoir. Puisse sa confusion tourner à pénitence, afin que son âme soit sauvée au jour du Seigneur ! Fait à Rome aux nones de mars¹ ; indiction 3^e.

Ce solennel anathème, qui met en action la déclaration célèbre du pape Grégoire VII sur les droits de la papauté, fait éclater toute l'exorbitance de ces droits prétendus. Il ne s'agit de rien moins que d'une théocratie absolue disposant de toutes les dignités politiques par la seule considération religieuse, et non seulement les ôtant aux excommuniés, mais les donnant à qui elle veut. C'est là l'excès que la raison humaine ne pouvait souffrir et que nul préjugé public, nul état social ne pouvait rendre assez nécessaire pour le justifier. Il est manifeste en effet que, si le droit de déposer canoniquement du trône ou de toute autre dignité civile était suivi du pouvoir d'y nommer par la même voie, toute impartialité disparaissait. La tentation était trop forte, même pour le plus vertueux ou le plus sage.

Après cette dernière excommunication, et seulement alors, Grégoire remit aux envoyés de Rodolphe pour leur maître une couronne impériale qui portait cette inscription fameuse :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

Ainsi, après avoir tenu la balance comme incertaine, et nié son concours à l'élection de Rodolphe, Grégoire VII la voyant affermie par le succès la revendiquait pour lui-même et pour l'Église.

Grégoire VII ferma le concile après cette sentence qui, publiée dans Rome, envoyée à tous les évêques, transmise de couvent en couvent, devait ranimer la haine contre Henri et servir puissamment les armes de Rodolphe. Jusque-là sans doute la longue hésitation du pape n'avait pas été seulement un calcul sur les chances de la guerre ; il avait voulu laisser aux deux rivaux le temps de lutter d'obéissance devant lui. Mais, assuré maintenant de l'impénitence et de la défaite de Henri, il voulait finir avec lui en couronnant son rival.

¹ 7 mars 1080.

LIVRE VIII. — (1080)

Ménagements de Grégoire VII pour Guillaume. - Sa réponse flatteuse à ce prince. - Ses autres lettres destinées à lui plaire. - Ses avances à Robert Guiscard. - Continuation de la guerre d'Allemagne. - Conciles de Mayence et de Brixen. - Sentence de déposition prononcée dans cette assemblée contre Grégoire VII. - Message du pape à Guiscard. - Choix du négociateur Simon de Crépy, fils du comte de Vermandois. - Entrevue de Grégoire VII et de Robert Guiscard. - Alliance et secours promis. - Nouveaux événements de l'Allemagne. - Continuation de la guerre. - Victoire et mort de Rodolphe.

Après ce coup décisif, on voit Grégoire VII redoubler de ménagement pour le roi d'Angleterre, dont il avait reçu avec tant de dépit l'altière réponse et le tribut destitué d'hommage. En renvoyant les députés de ce prince, il les chargea d'une lettre flatteuse : Tu sais, je crois, lui écrivait-il, très excellent fils, de quelle sincère affection, avant de parvenir à la suprématie pontificale, je t'ai toujours aimé, quel zèle efficace j'ai montré pour tes intérêts, et quels efforts j'ai faits pour ton élévation à la dignité royale. Pour cette cause même, j'ai presque souffert affront de plusieurs de mes frères qui murmuraient à demi-voix de ce que je prêtais mon ministère à favoriser tant d'homicides. Mais Dieu a vu au fond de ma conscience dans quelle droite intention je le faisais, espérant par sa grâce et par une juste confiance dans tes vertus que, plus tu t'élèverais à de grandes choses, plus tu te montrerais bon pour Dieu et pour l'Église, comme en effet nous le voyons aujourd'hui, grâce à Dieu. Aussi, comme avec un fils chéri, avec un féal de saint Pierre et de nous, et comme je le ferai dans pan entretien familial, je vais te découvrir en peu de mots mes desseins et ce qu'il convient de faire dans la suite.

Depuis que, par la volonté de Celui qui élève les humbles, l'Église, notre sainte mère, m'eut porté, malgré mes refus et ma résistance, au gouvernement du siège apostolique : de ce jour, contraint par la nécessité de mon devoir qui m'ordonne d'élever la voix sans fin et sans repos, je n'ai pu dissimuler les maux abominables qu'elle souffre de ses enfants pervers. J'avais la conviction de l'amour et celle de la crainte ; de l'amour, parce que saint Pierre, dès l'enfance, m'avait doucement nourri dans sa maison ; de la crainte, parce que la loi divine a fait une menace terrible en disant : Maudit l'homme qui détourne le glaive du sang, c'est-à-dire qui ne fait pas servir la science à tuer la chair. Aujourd'hui donc, fils bien-aimé, et que je dois toujours embrasser dans le Christ, aujourd'hui que tu vois l'Église ta mère en butte à tant de tribulations, et qu'il y a pressante nécessité de nous secourir, je te veux tel que je t'espérais, et pour ton honneur et pour ton salut je te conseille par une sincère charité d'offrir une entière obéissance. Et comme par le secours de Dieu tu as mérité d'être la perle des princes, ainsi mérite d'être, pour tous les princes de la terre, la règle de la justice et le modèle de la soumission, afin d'être dans l'avenir le prince d'autant de rois que tu en auras sauvés par l'exemple de ton obéissance. Et si quelques-uns ne veulent pas du salut, ta récompense n'en sera pas diminuée. Ce n'est pas tout. Dans ce monde même, à toi et à tes héritiers la victoire, l'honneur, la puissance, la majesté seront donnés de Dieu. Consulte ton propre exemple. Si d'un pauvre serf tu avais fait un roi tout-puissant, tu voudrais être honoré par lui ; de même, lorsque Dieu, de pauvre et misérable esclave du péché, car nous le sommes tous par naissance, t'a fait gratuitement un si grand roi, tu dois

t'appliquer à rendre honneur à l'auteur de ta gloire, ton protecteur, ton allié tout-puissant, Jésus-Christ. Que la foule des princes pervers ne t'en détourne pas : la méchanceté appartient à la foule, la vertu au petit nombre. Il est plus glorieux aux braves soldats de tenir ferme dans la déroute générale. Plus les puissants de ce siècle, aveuglés par leur orgueil, se précipitent dans l'abîme, plus il convient que toi, qui as été plus qu'eux chéri de Dieu, tu grandisses en t'humiliant, et que tu t'élèves par l'obéissance, afin de vérifier ce qui est écrit : Que l'impie agisse encore en impie ; que celui qui est souillé se souille encore ; que le juste devienne plus juste !

Dans cette lettre, toute d'exhortation générale, Grégoire ne disait qu'un mot en finissant sur l'évêque du Mans et sur un abbé de la même ville qu'il avait absous et réintégré à la prière de Guillaume : Mais il avait chargé les envoyés du prince de plusieurs recommandations secrètes.

Peu de jours après, il écrivait encore à Guillaume, à sa femme, la reine Mathilde, et à leur fils, l'ambitieux et indocile Robert. A Guillaume il parlait de l'union du pontificat et de la royauté qu'il comparait, l'une au soleil, l'autre à la lune, lui promettant, pour prix de sa piété, un accroissement de grandeur. A Mathilde il adressait de pieuses paroles, lui demandant pour seul don d'aimer la vertu et la simplicité, et l'invitant à munir de telles armes le cœur de son époux, quand Dieu lui en donnerait l'occasion. Mais au prince Robert il adressait de graves conseils, dont la sévérité devait charmer Guillaume.

Nous sommes heureux d'avoir appris par notre fils, le légat Hubert, que tu te soumetts aux avis paternels et que tu as éloigné les conseils dangereux. Nous t'en avertissons, nous t'en prions, souviens-toi toujours de quelle vaillante main et avec quelle gloire ton père a pris sur l'ennemi tout ce qu'il possède ; prends garde désormais, très cher fils, en t'abandonnant aux conseils des méchants, d'offenser ton père et de contrister ta mère. Puis, rappelant les préceptes de l'Écriture, le pontife recommandait au prince d'obéir en toute chose à la volonté de son père. Là le pontificat romain prenait salutairement ce caractère de puissance médiatrice et de tribunal intérieur des familles royales, qui n'eût inspiré que la reconnaissance, mais dont il était difficile de modérer l'usage, et qui, de religieux et de paternel, pouvait toujours devenir politique ou passionné. Le pontife ; alors sans doute, voulait satisfaire et seconder Guillaume.

Cependant ce n'était pas de ce nouveau roi, retenu dans sa conquête encore agitée, que Grégoire VII pouvait attendre une prompte assistance, si les anathèmes de Rome ne suffisaient pas contre Henri. Il fallait chercher le secours plus près.

Grégoire VII n'hésita pas à se rapprocher des Normands d'Italie. L'occasion était favorable. Robert Guiscard, chef impérieux de tant de guerriers turbulents qu'il avait faits seigneurs dans la Calabre, était en butte à leur rébellion. Plusieurs s'étaient unis contre lui. à son neveu Jourdain, prince de Capoue. Il était réduit à reprendre par les armes ses anciennes conquêtes, Tarente, Castellaneta, Bari, et il s'affaiblissait doublement à vaincre ses compagnons. Grégoire VII lui fit offrir alors sa médiation apostolique. L'abbé Didier, dont le monastère était placé sous la domination de Robert Guiscard, se chargea de ce soin et lui persuada d'invoquer le secours du pape. E s'agissait aussi pour le pape de se lier de son côté à ces Normands qui avaient tenu captif son prédécesseur Léon IX et avaient tant de fois pillé les terres de l'Église. Plais un nouveau péril formé du côté de l'Allemagne ne lui permettait guère d'hésiter.

Henri, repoussé de la Saxe sans être poursuivi, s'était, depuis la victoire de Rodolphe, fortifié dans les provinces du Rhin et conservait le pouvoir à Milan et un parti redoutable dans toute la Lombardie. Lorsqu'il apprit le dernier anathème et la sentence de déposition prononcée contre lui dans le concile de Rome, le 7, mars, il n'attendit plus rien des négociations tant de fois essayées et résolut de déposer le pape. Les exemples ne lui manquaient pas. Le grand-père de Henri avait dans Rome, de son autorité d'empereur ou de conquérant, déposé plus d'un pape. Mais aujourd'hui, c'était du fond de l'Allemagne que Henri voulait faire juger Grégoire VII.

Dès le mois d'avril 1080, au jour de la Pentecôte, il convoque pour cette grande décision un concile à Mayence ; mais il ne s'y trouve que dix-neuf évêques ; et ce nombre trop petit, même pour une assemblée illégale, s'ajourne pour se réunir plus tard à Brixen dans le Tyrol, où le voisinage de l'Italie du Nord devait amener d'autres évêques du parti de l'empereur.

Cette nouvelle assemblée se réunit le 25 juin, en présence de Henri et de grand nombre de seigneurs allemands ou lombards attachés à sa cause ; mais il n'y avait que trente évêques, tous ennemis de Grégoire VII. Ce petit nombre les mettait en grand doute sur le droit de prononcer la déchéance d'un pape reconnu déjà depuis huit années. Mais la volonté du prince domina tout.

Dans cette assemblée, l'ennemi le plus ardent du pape était un de ses anciens flatteurs, ce même cardinal Hugues le Blanc qui, le jour des funérailles d'Alexandre, avait harangué le peuple en faveur du grand archidiacre de l'Église, et appuyé de pompeux éloges l'intronisation tumultueuse et précipitée d'Hildebrand. Employé, depuis, à diverses légations, mécontent du prix de ses services et devenu suspect à la sévérité de Grégoire VII, il s'était séparé de lui ; et maintenant, venu, disait-il, au nom des Romains, il apportait dans l'assemblée de Brixen tout ce que la haine peut avoir de plus envenimé. On réunit alors contre Grégoire toutes les vieilles accusations de corruption, de fraude et de magie ; on les compila dans une sentence qui se terminait ainsi :

Attendu qu'il est constant que cet homme n'a pas été choisi de Dieu, mais s'est intrus lui-même par fraude et à prix d'or ; lui qui renverse l'ordre ecclésiastique, qui trouble le gouvernement du saint-empire, qui prépare la mort du corps et de l'âme à un roi catholique et paisible, qui défend un roi parjure, a semé la discorde entre les cœurs unis, les querelles entre les hommes de paix, le scandale entre les frères, le divorce entre les époux, et a ébranlé tout ce qui semblait affermi entre les hommes pieux ; nous, par l'inspiration de Dieu, réunis ensemble et fortifiés par les représentations et les lettres de dix-neuf évêques qui s'étaient réunis à Mayence aux dernières fêtes de la Pentecôte pour juger cet Hildebrand, homme très audacieux, prédicateur de sacrilèges et d'incendies, défenseur des parjures et des homicides, lui qui a mis en question la foi de l'Église catholique sur le sang et le corps de Jésus-Christ, ancien disciple de l'hérétique Béranger, partisan de la divination et des songes, nécromancien, homme tourmenté de l'esprit démoniaque, et par toutes ces causes transgresseur de la vraie foi ; nous le jugeons canoniquement digne d'être déposé et chassé, et s'il ne descend pas, à cette nouvelle, de la chaire, condamnable dans l'éternité.

Après la lecture de cet acte étrange, l'assemblée s'occupa d'élire un nouveau pape. Elle choisit un de ses membres, le rival naturel du pontife romain, l'archevêque de Ravenne. Guibert, depuis longtemps ennemi de Grégoire VII et complice présumé de l'attentat de Cenci. Henri s'agenouillant lui rendit hommage

devant l'assemblée, et sur la proposition de Denis, évêque de Plaisance, reçut du nouvel élu la couronne impériale.

Pendant les préliminaires de l'assemblée de Brixen, Grégoire VII qui, sans doute, en prévoyait le résultat, n'avait rien négligé pour hâter sa propre réconciliation avec Robert Guiscard. Il avait tâche d'adoucir le ressentiment des seigneurs normands ligués contre ce chef, et surtout celui de Jourdain, duc de Capoue, qui, depuis plusieurs années, avait, comme nous l'avons vu, prêté serment d'allégeance à l'Église romaine. Pour faire valoir ce service auprès de Guiscard, il n'employait pas seulement la médiation de l'abbé du Mont Cassin, il avait un autre négociateur non moins habilement choisi et dont l'histoire atteste bien tout l'ascendant que le pontife exerçait sur les plus fortes âmes. C'était un seigneur français de haute naissance, Simon de Crépy, fils du comte de Vermandois, qui avait longtemps disputé son héritage par les armes contre le roi de France, Philippe. Venu à Rome en l'an 1075 pour se faire absoudre par le pape du sang qu'il avait versé dans les combats, et peut-être pour obtenir sa médiation près du roi, Simon de Crépy fit un an de pénitence, sans armure et pieds nus. Puis le pape l'avait renvoyé en France, en le mettant sous la direction de Die et de l'abbé de Cluny, ses légats apostoliques, par le secours desquels il rentra dans son héritage. Mais Simon de Crépy n'en profita pas. Dans son voyage à Rome, il avait consulté le pape sur l'âme de son père. Il en avait reçu l'avis d'exhumer le corps du comte enseveli dans un domaine mal acquis, et de le transporter dans un couvent fondé par ses anciennes libéralités. Comme il ouvrait la fosse, la vue des restes hideux de son père, guerrier jadis si vaillant, le saisit d'horreur et le dégoûta du monde. On essaya vainement de le séduire par quelque grand mariage. Le comte d'Auvergne lui avait offert sa fille. Il consentit à l'aller voir, et lui parla si pieusement qu'elle se fit religieuse. Guillaume le Conquérant, à la cour duquel Simon de Crépy, cousin de la reine Mathilde, avait été nourri quelque temps dans son enfance, lui manda par un courrier de venir, sans s'arrêter une nuit sur la route, et, lui prenant la main, lui dit : **Je t'ai choisi pour y épouser ma fille.**

Effrayé d'une si grande tentation, le jeune comte demanda le temps d'aller à Rome pour consulter les saints apôtres et le pape sur cette union. Mais de retour en France il prit son parti de lui-même, sans passer en Italie. Il quitte son cheval, congédie ses amis et se fait religieux au monastère de Saint-Claude dans le Jura. Il travaillait de ses mains dans la forêt, priaît et jeûnait rigoureusement. Bientôt le cilice lui semble trop doux, et avec la permission de l'abbé, obtenue à grand'peine, sur sa chair nue il revêtit une casaque de fer, pénitence nouvelle qui lui rendait du moins par mille meurtrissures la sensation des armes.

Le moine cuirassé sortait parfois de sa solitude pour aller à la cour des princes. En 1079, il était venu en Normandie, à la prière de Mathilde, pour remettre la paix entre Guillaume et son fils Robert. A son retour, il reçut un ordre du pape qui l'appelait à Rome. Il refusa d'abord ; mais Grégoire VII insista, en menaçant, s'il tardait, d'interdire le couvent. Le moine obéit. Le pape, plein de joie à sa vue, l'accueillit avec de grands honneurs, l'embrassa et le chargea d'un message en son nom pour Guiscard, jugeant bien crue le cœur du guerrier qui battait sous cette robe de fer s'entendrait mieux que tout autre avec le chef normand.

Le moine revint bientôt avec la promesse des armes de Guiscard ; sur la route, dit-on, il convertit encore à la vie religieuse soixante chevaliers. Quand il eut rendu compte au pape, il demanda la grâce de retourner dans sa cellule. Mais Grégoire, rejetant sa prière, lui dit gravement : **Tu n'es pas venu appelé par tes**

mérites, mais par la puissance de mon maître saint Pierre ; il faut demeurer encore pour savoir ce qu'il veut de toi. Le moine passa toute la nuit en prières, dans l'église, et, se sentant frappé de maladie, cela lui parut une réponse de mort et comme le seul congé que Dieu lui donnerait. Il l'accepta volontiers, manda humblement le saint-père pour se confesser à lui, reçut la communion de ses mains, et expira sur le pavé de l'église, comme une sentinelle qui meurt à son poste.

Cette mort affligea tout le peuple de Rome. Malade lui-même et accablé de soins nombreux, le pape n'assista pas aux funérailles ; mais elles furent célébrées avec grande pompe, en attendant les riches offrandes dont la reine d'Angleterre orna le tombeau du chevalier pénitent.

Privé de ce fidèle homme d'armes de l'Église, mais assuré par lui et par l'abbé Didier de la bonne foi de Guiscard, le pape quitta Rome pour aller au-devant du chef normand. Avant de partir, il avait, dans un concile réuni à la Pentecôte, levé toutes les excommunications prononcées contre Guiscard. Il menait avec lui son féal Jourdain, prince de Capoue, et était suivi d'une nombreuse escorte. C'est ainsi qu'il arriva jusqu'à Bénévent, ville de l'État romain, naguère enlevée par les Normands. Guiscard accourut de Salerne pour le recevoir ; et quatre jours après l'élection de Guibert dans les Alpes noriques, la solennelle entrevue du pontife et du conquérant se faisait à Ceperano, le 29 juin, fête de Saint-Pierre.

Des deux parts étaient venues de nombreuses escortes ; mais le pontife et le duc se détachèrent de leurs troupes et s'avancèrent seuls, l'un vers l'autre, au milieu de la plaine. D'un côté, on voyait ce Normand à la haute stature, et dont la forte épée avait gagné tant de batailles, aujourd'hui duc de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, déjà sur le déclin de l'âge, mais impatient d'égaliser au moins la gloire de son compatriote Guillaume, roi d'Angleterre, et pour emploi de sa vieillesse aspirant à conquérir le titre d'empereur d'Orient.

De l'autre, s'avancait sous les habits pontificaux Grégoire, petit de taille et un peu courbé par l'âge, mais avec une grande majesté dans toute sa personne. Le duc Robert se jeta d'abord à ses pieds et les baisa. Le pape, l'ayant relevé, le fit asseoir près de lui, et ils s'entretinrent longtemps à la vue de leurs escortes. Grégoire, qui connaissait le grand cœur de Guiscard, ne lui épargna aucune promesse, aucune ambitieuse espérance. Il fit briller à ses yeux cette couronne de Germanie, que saint Pierre venait d'ôter, dit-il, à un empereur hérétique et parjure, et qu'il voulait transférer à quelque fidèle vassal de l'Église.

Alors le pape, ayant rappelé les prêtres de sa suite, te fit apporter le livre des évangiles, et Robert prononça un serment presque en tout point semblable à celui qu'avait prêté le premier duc normand de Capoue.

Moi Robert, par la grâce de Dieu et de saint Pierre, duc de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, dès cette heure et pour l'avenir, je serai fidèle à la sainte Église romaine et au saint-siège apostolique, et à toi, mon seigneur Grégoire, pape universel. Je n'entrerai dans aucune entreprise pour te faire perdre la vie, l'usage de quelque membre ou la liberté ; je ne révélerai à ton préjudice nul avis que tu m'auras donné, en me recommandant de ne pas le faire connaître ; je serai ton défenseur et celui de l'Église romaine, pour t'aider, selon mon pouvoir, à maintenir, à occuper et à défendre les domaines de Saint-Pierre et ses possessions envers et contre tous : réserve faite de la marche Firmiane, de Salerne et d'Amalfi, sur lesquels il n'y a point encore d'arrangement définitif ; je t'aiderai à maintenir avec honneur et sûreté la papauté romaine ; tout territoire

de Saint-Pierre, que tu possèdes ou que tu posséderas dans la suite, dès que je le saurai sous ton pouvoir, je m'abstiendrai de l'envahir, de l'occuper, ou même de le piller, à moins d'une permission expresse de toi ou de tes successeurs, et à l'exception du pays que tu m'auras concédé ou que tes successeurs pourront me concéder dans la suite. Quant à la redevance pour le territoire de Saint-Pierre que j'occupe ou que j'occuperai, j'aurai soin, ainsi qu'il a été réglé, que la sainte Église romaine la reçoive chaque année. Toutes les Églises qui se trouvent dans ma domination, je les remettrai en ton pouvoir avec leurs domaines, et je serai leur défenseur ; et je les maintiendrai dans la fidélité à l'Église romaine. Et, si toi ou tes successeurs, vous quittez cette vie avant moi, selon l'avis que j'aurai reçu des premiers cardinaux, du clergé et des laïques romains, aiderai à l'élection et à l'ordination d'un pape pour l'honneur de saint Pierre. J'observerai toutes les dispositions susdites de bonne foi envers la sainte Église romaine et envers toi, et je garderai la fidélité à tes successeurs élus pour l'honneur de saint Pierre, qui me confirmeront, s'il n'y a faute de ma part, l'investiture que j'ai reçue de toi.

Quelques clauses de ce serment avaient été sans doute fort débattues. Le pape et le duc avaient besoin l'un de l'autre ; mais l'un ne voulait rien abandonner des prétentions de l'Église, et l'autre rien perdre de ce qu'il avait conquis par l'épée. Le pape se borna donc à donner à Robert l'investiture suivante :

Moi Grégoire, pape, je t'investis, duc Robert, de la terre que t'ont donnée mes prédécesseurs de sainte mémoire, Nicolas et Alexandre. Quant à la terre que tu retiens injustement comme Salerne, Amalfi et une partie de la marche Firmiane, je t'y souffre patiemment aujourd'hui par confiance en Dieu et en ta probité, et pour que tu te conduises à l'avenir pour l'honneur de Dieu et de saint Pierre, comme il convient à toi et à moi.

Par un serment particulier, Robert s'engageait ensuite pour lui et pour ses successeurs à payer chaque année à saint Pierre, au pape ou à ses légats un cens de douze deniers en monnaie de Pavie, pour chaque paire de bœufs qui se trouverait dans ses domaines.

Ainsi se termina la longue querelle de l'Église de Rome et des Normands. Grégoire VII eut un défenseur contre Henri, et Robert vit ses conquêtes en partie consacrées par cette Église même qu'il avait plus d'une fois dépouillée.

Peu de jours après cette entrevue, Grégoire VII, encore présent dans la principauté de Bénévent, apprit l'élection de Brixen. Henri, ayant laissé au nouveau pape un corps de troupes avec lequel il pouvait entrer en Italie et s'avancer au moins jusqu'à Ravenne, avait repris en hâte la route d'Allemagne où le rappelait sa lutte contre Rodolphe. En s'éloignant, il adressait à Grégoire VII et fit répandre dans toute l'Italie une lettre dont la violence offre un caractère historique important à conserver :

Henri, roi, non par usurpation, mais par l'ordination de Dieu, à Hildebrand, non plus pape, mais faux moine.

Tel est le salut que tu mérites pour ta confusion, toi qui as porté partout dans l'Église le trouble et la malédiction. Car, pour ne parler que d'un petit nombre de faits remarquables, non seulement tu n'as pas craint de toucher aux principaux de l'Église, aux archevêques, aux évêques, aux curés, mais tu les as foulés aux pieds comme des esclaves qui ne savent ce que fait leur maître, et tu as recherché par leur humiliation la faveur populaire. Et nous, nous avons supporté toutes ces choses, nous étudiant à conserver l'honneur du siège apostolique ; mais tu as pensé que notre humilité serait de la peur, et par ce motif tu n'as pas

craint de t'élever contre la puissance royale que Dieu nous a accordée, et tu as menacé de nous la ravir. Voici en effet les degrés de ton élévation. Avec cette fourberie que la profession religieuse déteste, tu as acquis de l'argent ; avec de l'argent des partisans, avec des partisans des soldats, avec des soldats la chaire de paix, et tu as chassé la paix de cette sainte demeure en soulevant les fidèles contre les prélats, en apprenant au peuple, pontife indigne et sans vocation, à mépriser nos évêques appelés par Dieu, et en transférant aux laïques l'autorité sur les prêtres, de sorte qu'ils déposent et qu'ils condamnent ceux qui avaient reçu de la main de Dieu, par l'imposition épiscopale, le droit de les instruire. Moi-même, élevé à la royauté, et, tout indigne que je suis, placé parmi les oints du Seigneur, tu as porté la main sur moi ; et cependant la tradition des saints Pères enseigne que je ne dois être jugé que par Dieu, et que je ne puis être déposé pour aucun crime, si ce n'est pour avoir quitté la foi, ce qu'à Dieu ne plaise ! et Julien l'Apostat lui-même, la prudence des saints ne s'est pas attribué et n'a réservé qu'à Dieu seul le droit de le juger et de le déposer. Le vrai pape, le bienheureux Pierre nous crie : Craignez Dieu, honorez le roi ! Mais toi, comme tu ne crains pas Dieu, tu m'outrages, moi, qui suis établi par Dieu.

Moi, Henri, roi, par la grâce de Dieu, avec tous nos évêques, nous te disons : Descends, descends.

En même temps, il écrivait aux Romains : Levez-vous contre lui, vous qui êtes nos féaux, et que le premier en fidélité soit le premier à le condamner. Nous ne demandons pas que vous répandiez son sang, car, après sa condamnation, la vie lui serait une plus grande peine que la mort. Mais forcez-le, s'il ne le voulait pas, de descendre du siège apostolique, et recevez à sa place un autre élu par nous, de l'avis de tous les évêques et du vôtre, qui veuille et qui puisse panser les blessures que celui-ci a faites à l'Église.

On voit par cette lettre que Henri hésitait en quelque sorte à proclamer le pape qu'il avait fait, et cherchait à ménager les droits et les suffrages des Romains ; Grégoire VII, au contraire, se hâta d'annoncer lui-même l'élection de Brixen et le rival suscité contre lui. Dans une lettre datée de Bénévent, le 21 juillet 1080, il disait aux évêques de la Pouille et de la Calabre : Votre fraternité n'ignore pas, nous le croyons, que plusieurs disciples de Satan, qui, dans divers pays, sont faussement comptés pour évêques, enflammés d'un orgueil diabolique, ont essayé de confondre la sainte Église romaine. Mais par le secours de Dieu tout-puissant et l'autorité de saint Pierre, leur injuste présomption a tourné à leur honte, comme à la gloire et à l'exaltation du siège apostolique, et cela du plus petit jusqu'au plus grand. Car Henri, le moteur et l'appui de ce pernicieux projet, a senti, au prix des corps et des âmes d'un grand nombre, quelle force l'autorité de saint Pierre conserve pour la punition des méchants. Vous savez quelles injures, dès le temps du pape Alexandre, le même Henri avait imaginé de faire à l'Église romaine par Cadaloüs, et dans quel abîme de honte il mérita de tomber alors avec ce même Cadaloüs, et quel honneur, quel triomphe notre république a retirés de cette lutte. Vous savez aussi par quel détestable complot, il y a trois ans, les évêques de Lombardie surtout se sont armés contre nous par le commandement du même Henri, et comment, par la protection du bienheureux Pierre, nous sommes restés intact et sans blessures, non sans un grand accroissement d'honneur pour nous et pour nos fidèles, etc., etc. Mais au milieu de tout, ces hommes portant des fronts endurcis de courtisans et amassant contre eux, par leur imprudence, des trésors de colère divine, tandis que l'humiliation devait les ramener au bon sens, ont suivi le démon, leur père, qui a dit : *Je placerai ma demeure au-dessus de l'Aquilon et je serai semblable au très*

Haut. Ils ont entrepris de renouveler leur ancien complot contre le Seigneur et l'Église universelle, et de constituer pour leur Antéchrist et leur hérésiarque un homme sacrilège, parjure à la sainte Église romaine, et signalé dans tout le monde romain par les crimes les plus infâmes, Guibert, le ravageur de la sainte Église de Ravenne. Dans ce conciliabule de Satan s'étaient réunis ceux dont la vie est détestable, et l'ordination hérétique par l'énormité d'une foule de crimes. C'est le désespoir qui les a poussés à cette folie ; parce que ni par prières, ni par offres d'hommages et de présents, ils n'ont pu se flatter d'obtenir de nous le pardon de leurs crimes, à moins de les soumettre à notre jugement ecclésiastique et à notre censure adoucie par la miséricorde, comme le veut notre devoir. Aussi, comme ils ne sont forts d'aucun bon motif, mais accablés par la conscience de tous les crimes, nous les méprisons d'autant plus qu'ils croient s'élever plus haut. Par la miséricorde de Dieu et par cette vertu du bienheureux Pierre qui fit tomber miraculeusement Simon, leur maître, lorsqu'il s'élevait dans les airs, nous espérons que leur chute ne tardera pas.

En exhalant ainsi sa colère, Grégoire VII s'occupait de faire connaître les secours et les forces qu'il s'était ménagés contre son ennemi. Dans une lettre à tous les fidèles, qu'il fit répandre en Allemagne et en Italie, il annonce que, par lui-même et par ses légats, il a conféré avec le duc Robert, Jourdain, et les principaux chefs normands : Tous unanimement, s'écrie-t-il, nous promettons, et ils l'ont juré, de nous prêter secours contre tous les hommes pour la défense de la sainte Église et « de notre dignité. La même assurance nous est donnée par les princes qui sont dans le voisinage plus ou moins éloignés de Rome, dans la Toscane et les autres contrées. Ainsi donc, après le 1er septembre, lorsque le temps commencera de fraîchir, voulant arracher la sainte Église de Ravenne à des mains impies, et la rendre à son père, le bienheureux Pierre, nous irons en armes dans ces parages (nous l'espérons du Seigneur), et par son secours nous ne doutons pas de les délivrer.

La fermeté de Grégoire VII était en ce moment secondée par le respect des peuples d'Italie et par le zèle des plus saints évêques. Il conservait dans son parti les premiers hommes du clergé, l'abbé de Cluny, Anselme, évêque de Lucques, Didier, évêque du Mont Cassin, Hugues, évêque de Lyon, Alfane, archevêque de Salerne, Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, tous enfin, les saints et les habiles ; c'est que l'ambition de Grégoire était celle de l'Église, et que, parmi les prêtres, les plus vertueux et les plus zélés étaient les plus intéressés à ses succès.

Dans le parti de Henri, au contraire, à peu d'exceptions près, on ne comptait guère que des prélats médiocres ou serviles.

On s'indignait en Italie qu'un petit nombre de ces prélats de race étrangère, cachés dans une ville des Alpes, eussent prétendu disposer de Rome et de la tiare.

Au dehors de l'Italie, l'élection de l'antipape Guibert ne trouvait également que peu de crédit et de faveur. Henri l'avait annoncée à tous les souverains, et Guibert se proposait de leur envoyer des légats. Mais Hugues le Blanc, qu'il destinait à l'Angleterre, ayant écrit à l'archevêque de Cantorbéry pour pressentir les intentions du roi Guillaume, Lanfranc leur répondit par un refus -sévère qui montre assez que les égards et les ménagements étudiés de Grégoire VII n'avaient pas été perdus dans l'esprit du fier conquérant.

J'ai reçu ton message, je l'ai lu et j'y ai trouvé plusieurs choses qui m'ont déplu. Je n'approuve pas que tu blâmes le pape Grégoire et que tu l'appelles Hildebrand, et que tu nommes ses légats des sangsues, et que tu exaltes ton nouveau pape Clément par de si grandes louanges. Il est écrit qu'on ne doit louer aucun homme pendant sa vie, et qu'il ne faut pas médire de son prochain. Le monde ignore encore ce qu'ils sont et ce qu'ils seront un jour en présence de Dieu. Je crois cependant que le glorieux empereur n'a pas entrepris sans de grands motifs une si grande « chose, et n'a pu, sans un grand secours de Dieu, obtenir un tel succès.

Je n'approuve pas que tu viennes en Angleterre sans en avoir reçu la permission du roi des Anglais. Notre île, en effet, n'a pas encore répudié l'ancien pape ni fait connaître son intention d'obéir à celui-ci.

Cependant, le principal appui de Grégoire, l'allié qu'il venait d'acquérir par tant de sacrifices et d'efforts, et dont il avait tant flatté l'ambition, allait lui manquer et était engagé dans une nouvelle et lointaine entreprise ; selon toute apparence même, le rusé Normand, à l'heure où il avait traité avec le pontife, projetait déjà son départ de l'Italie, et l'absolution du pape lui avait paru surtout désirable pour consacrer les armes qu'il avait hâte de porter en Orient et pour assurer les possessions qu'il laisserait en Italie sans la protection de sa redoutable épée. A peine les conférences du pape et du prince normand étaient-elles terminées que l'on vit aborder dans la Calabre un Grec fugitif, se disant l'empereur Michel, échappé des prisons de l'usurpateur Nicéphore. Guiscard saisit ce prétexte avec ardeur ; quand il avait, il y a deux ans, laissé partir une de ses filles pour aller à Constantinople épouser le fils de l'empereur Michel, il avait attendu de cette union un avantage qu'il ne pouvait plus chercher que par la guerre. Maintenant il avait à la fois l'injure de sa fille à venger et un nom à conquérir.

L'histoire tragi-comique de la Grèce impériale est si chargée de mensonges et de déguisements, si embrouillée d'obscures intrigues, qu'on ne peut affirmer quel était ce Michel réfugié près de Guiscard. Était-ce l'empereur de ce nom, jeté du trône dans un cloître, puis devenu évêque d'Éphèse et de là fugitif en Italie, ou bien n'était-ce qu'un moine grec de Crotona qui avait imaginé ce rôle de concert avec Guiscard ? Quoi qu'il en soit, le fugitif adresse à Guiscard une lettre pathétique pour implorer son secours. Celui-ci, l'ayant lue dans l'assemblée de ses barons, qu'émeut cette merveilleuse histoire, accueille avec de grands honneurs le prétendu Michel, le fait revêtir de la robe impériale et le conduit en pompe à Salerne et à Bénévent. Grégoire VII, qui n'avait pas encore quitté la Pouille, est pressé par Guiscard lui-même de recevoir et de bénir un prince malheureux. L'entreprise que méditait le duc normand avait besoin de cet appui du pontife. La vieille renommée de l'empire grec imposait encore, et les chevaliers de Guiscard, qui maintenant avait des fiefs et de riches domaines en Italie, s'effrayaient d'une navigation lointaine et d'une guerre périlleuse.

Un des plus braves, envoyé par Guiscard à Constantinople, ne revint qu'avec de décourageantes nouvelles. Raoul Peau-de-Loup, c'était ce chevalier, déclara que le Michel réfugié près de Guiscard était un imposteur, et que lui-même avait vu l'empereur de ce nom détenu dans un cloître. Robert, irrité, chassa Raoul, et, apprenant qu'une révolution nouvelle venait de passer sur Byzance et d'élever Comnène à la place de Nicéphore, il n'en eut que plus de hâte d'attaquer cet empire qui changeait si souvent de maîtres.

Pour le seconder et appeler sous sa bannière grand nombre de guerriers, Grégoire VII écrivit une lettre apostolique aux évêques de la Pouille et de la

Calabre : Nous ne doutons pas, disait-il, que votre prudence ne sache que le très glorieux empereur de Constantinople, Michel, a été renversé du trône impérial avec injustice et perversité, et est venu en Italie demander le secours du bienheureux Pierre et de notre très glorieux fils le duc Robert. C'est pourquoi, nous qui occupons, quoique indigne, la chaire de saint Pierre, ému de compassion dans nos entrailles, nous avons pensé, ainsi que ce duc, qu'il fallait écouter les prières de ce prince et que tous les fidèles de saint Pierre doivent le secourir. Ainsi, comme les susdits princes croient que, parmi tous les genres de secours, un des plus profitables serait la foi droite et l'unanime constance que leurs soldats seraient obligés d'apporter à la défense de cet empereur, nous ordonnons par l'autorité apostolique que ceux qui auront promis d'entrer dans sa milice n'aient garde de passer par une traîtresse hésitation dans le parti contraire, mais qu'ils lui donnent fidèlement le secours de leurs bras, comme le demandent l'honneur et la religion chrétienne. Nous commandons aussi à votre charité d'avertir ceux qui doivent passer la mer avec le même duc et le même empereur de faire une convenable pénitence, de garder à ces princes une foi sincère, d'avoir en toutes choses devant les yeux la crainte et l'amour de Dieu et de persévérer dans les bonnes œuvres. Ainsi, forts de notre autorité, ou plutôt de la prudence de saint Pierre, absolvez-les de leurs péchés.

Quelques termes de cette lettre semblent calculés pour prévenir un des dangers que craignait Guiscard, la désertion de ses avides compagnons que pour raient tenter l'or de Byzance et l'exemple de plusieurs des leurs richement établis dans la Grèce ; mais on conçoit que, dans une vue plus haute, la politique de Grégoire VII devait se complaire au secours donné par lui à un César d'Orient, à l'heure même où il venait de déposer le César germanique, et où il avait à repousser sa vengeance. Après ce nouveau gage d'amitié offert à Guiscard, le pontife était retourné, dans le mois d'août, de Bénévent à Rome ; mais il n'essaya pas, à l'entrée de l'automne, l'expédition qu'il avait projetée contre Ravenne, où Guibert se tenait en armes. Il se contenta d'écrire deux lettres, l'une au clergé et aux fidèles de la Toscane, de la marche de Fermo et de l'Exarchat ; l'autre aux seuls habitants, clercs et laïques, de Ravenne.

Dans la première, il accusait Guibert d'avoir perdu la foi et dilapidé les biens de l'Église de Ravenne. Cet homme, écrivait-il, qui a compté pour peu de conspirer contre le siège apostolique qu'il avait trahi et qui, projetant de l'usurper, a le plus ardent désir de le détruire par conscience de ses propres crimes : doit-on s'étonner que, là où le pouvoir lui est acquis, il se conduise comme il fait ?

Puis, rappelant que Guibert était depuis trois ans frappé d'un anathème irrémissible, il annonçait la volonté de mettre un autre prélat à la tête de l'Église de Ravenne, et pressait les fidèles des trois provinces d'unir leurs vœux et leurs efforts pour soustraire cette sainte Église à une tyrannique oppression et la rendre à son antique liberté. La seconde lettre devait être portée à Ravenne, même par une légation pontificale. Le pape y exhalait toute sa colère :

Le scélérat, le criminel, le parjure, après que dans un concile, de l'aveu de tous les évêques présents, il avait été frappé d'une condamnation digne de ses œuvres, il n'est pas revenu à résipiscence et à de plus sages conseils ; mais imitant le diable son père, et entassant l'un sur l'autre les trésors de la colère de Dieu, ce qu'il pouvait concevoir de plus coupable, ce qu'il pouvait faire de plus insolent, il l'a tenté. Jugeant que c'était trop peu d'avoir en grande partie détruit votre église, une des plus nobles de l'univers, il a médité d'envahir le saint-siège romain et de l'entraîner avec soi dans la ruine et l'abîme, etc. Donc, mes frères,

ce membre pourri une fois retranché par le glaive de l'anathème et rejeté de telle sorte, qu'il ne doit plus être compté, même parmi les prêtres, nous vous exhortons et vous prions, pour votre salut, de vouloir bien, avec nos frères les évêques, avec l'archidiacre et les autres diacres que nous vous avons envoyés à cet effet, choisir une personne qui paraisse convenir, selon Dieu, au gouvernement de votre évêché.

Cette lettre demeura sans effet, et les légats du pontife, selon toute apparence, ou ne partirent pas, ou ne purent pénétrer dans Ravenne. Sans doute, avant de recourir aux armes terrestres, qui avaient si mal réussi à son prédécesseur Léon IX, il attendait l'issue de la guerre soutenue par Rodolphe ; il en prédisait le succès : *Faites, faites le sacrifice de justice*, écrivait-il en Allemagne, *et espérez dans le Seigneur, nous vous en prévenons, et nous vous y exhortons ; mettez votre confiance dans le Seigneur et dans la puissance de sa droite, parce que la malignité de nos adversaires touche à son terme ; de sorte que les désespérés qui se sont élevés contre le Seigneur et la sainte Église romaine payeront leur témérité par une ruine prochaine.* Mais, avant que cette lettre fût portée en Allemagne, la prédiction qu'elle renferme avait reçu le plus éclatant démenti.

Henri, laissant Guibert suivre sa fortune et se fortifier dans Ravenne, s'était reporté sur les bords du Rhin, pour y recruter ses troupes ; et, sentant bien qu'il ne pouvait en finir avec Rome qu'après avoir abattu Rodolphe, il entreprit, à l'entrée de l'automne, une nouvelle invasion de la Saxe. Il pénétra dans ce pays avec des troupes nombreuses, ravageant et brûlant tout sur son passage. Suivi par l'armée saxonne, qu'il avait d'abord évitée et divisée par une fausse attaque sur Goslar, il arrive ainsi jusqu'à la rivière Elster, surnommée la Blanche, à trois lieues de Leipzig. Là, il s'arrête vers le soir, et, couvert en partie par un marais formé des eaux de l'Elster, il établit ses tentes adossées au fleuve. Le lendemain, au lever du jour, il rangea ses troupes en bataille pour attendre les Saxons qui parurent aussitôt. Ceux-ci, fatigués d'une marche longue et rapide à travers des chemins difficiles, où grand nombre des leurs étaient restés, lui envoyèrent un message ; mais Henri, sentant son avantage, avait hâte d'en venir aux mains. Beaucoup de cavaliers saxons, étant trop affaiblis, mirent alors pied à terre, et tous, en ordre de bataille, s'avancèrent lentement vers l'ennemi. Des évêques et des prêtres les précédaient, chantant le psaume :

Ô Dieu, qui sera semblable à toi ? Ne garde pas le silence et ne retiens plus ton bras, ô Dieu. Car voilà que tes ennemis ont sonné la charge et ceux qui te haïssent ont levé la tête.

Ils ont fait de mauvais desseins sur ton peuple, et ils ont comploté contre tes saints. Ils ont dit : Venez, et exterminons-les de la race humaine, et que le nom d'Israël ne soit plus rappelé.

Fais-leur, ô mon Dieu, comme tu as fait à Madian, et à Sisara, et à Jabin sur le torrent, et à ceux qui ont péri dans Endor et sont devenus le fumier de la terre.

Mets leurs princes avec Oreb, et Zébée, et Salmana.

Ô mon Dieu, agite-les comme la roue du potier, et comme la paille en face de l'aquilon.

Tel que le feu brûle la forêt, et couronne de flammes les montagnes, ainsi tu les poursuivras, tu les confondras dans le tourbillon de ta colère.

Le chant de ces sublimes paroles était répété en chœur par l'armée saxonne, et elle marchait ainsi vers les marais qui protégeaient le camp de Henri.

Les deux partis restèrent quelque temps séparés par cet obstacle, hésitant à le traverser et s'injuriant d'un bord à l'autre. Enfin, Rodolphe s'étant porté vers une des extrémités de ce marais, Henri lui fit face, et le combat s'engagea. Les troupes poussèrent d'abord les Saxons avec tant de vigueur qu'elles mirent en fuite une partie de la cavalerie. Déjà les évêques et les prêtres que Henri avait aussi dans son armée entonnaient le *Te Deum*. Mais un des plus vaillants officiers de ce prince, Rabod, est tué ; ses compatriotes qui enlèvent son corps, frappés d'épouvante, crient au loin : **Fuyez ! fuyez !** Et Henri, dans ce désordre, paraît lui-même manquer à la victoire.

Cependant une perte bien plus sensible va frapper l'armée saxonne. Rodolphe, qui, dans cette alarme, combattant à la tête d'une troupe d'élite, avait pénétré à travers les rangs ennemis jusqu'aux bords de l'Elster, est joint et assailli par le jeune duc Godefroi. Dans le choc entre les deux guerriers et leurs troupes, Rodolphe a la main droite mutilée et reçoit un coup de lance au-dessous de la cuirasse. Godefroi¹ avait atteint le roi avec le fer de la bannière impériale, et, l'ayant vu tomber de cheval dans le fleuve, il redressa aussitôt son étendard, dont la hampe ensanglantée frappa tous les yeux. Les amis de Rodolphe se précipitent, le retirent du fleuve, et, dans la confusion du combat, l'emportent presque mourant à son palais, dans la ville de Mersbourg.

Cependant le duc Otton, qui prit le commandement après la retraite de Rodolphe, soutint le combat avec un grand courage. Il repousse à son tour ceux qui avaient mis en fuite la cavalerie saxonne ; il les poursuit jusqu'à la rive du fleuve où il les jette épouvantés.

Mais, pendant la victoire partielle des Saxons, le reste de l'armée impériale, sous les ordres de Henri du Lac, prince palatin du Rhin, triomphait de la blessure et de l'absence de Rodolphe et, maître du champ de bataille, chantait un *Kyrie eleison*². Le duc Otton, revenant de sa poursuite, les attaque, et les pousse aussi l'épée dans les reins vers l'Elster. Ce fleuve, dont les rives étaient hautes et à pic, fut fatal à grand nombre de cavaliers de Henri. Ceux mêmes qui, parvenus à l'autre bord, s'élançaient à terre essayaient vainement, en enfonçant leurs épées dans le rivage, de tirer leurs chevaux du fleuve. Épuisés de l'effort, ils abandonnaient leurs chevaux et jetaient leurs armes pesantes. Mais la fuite les livrait aux paysans saxons, armés de haches et de massues, qui prirent ainsi grand nombre de nobles chevaliers. Quelques autres échappés au fleuve et à la rive, mais errants, dénués de tout, vendaient leurs épées pour un morceau de pain.

Le duc Otton acheva cette grande victoire par le pillage du camp de Henri. On y trouva tout ce que ce prince et les siens avaient apporté et tout ce qu'ils avaient enlevé dans la Saxe les tentes précieuses et les cassettes des évêques remplies d'ornements et de vases sacrés, d'autres vases d'or et d'argent pour les usages ordinaires de la vie, beaucoup de lames d'or et beaucoup d'argent monnayé, de beaux coursiers, des armes de toute espèce, et, ce qui était alors un luxe

¹ *Villelmus Tyrens., Gesta Dei per Francos*, in-fol. p. 767.

² L'usage de ces refrains religieux dans les armées teutoniques est attesté par un passage du vieux chant franc sur la victoire du roi Louis ;

Ther Kuning rect Kuono ;

Sang Lioth frano ;

Joh all saman sungon,

Kyrie Eleison.

Le roi lui-même galopa hardiment ;

Il chantait un cantique public ;

Tous aussi chantaient eu chœur,

Kyrie Eleison.

(Schiller, *Thesaurus antiquitatum teutonic.*, t. II, p. 236.)

précieux, des chemises et d'autres vêtements sans nombre. La victoire et le butin étaient immenses ; le roi Henri, ses seigneurs, les évêques, avaient fui : son armée était détruite ou dispersée. L'Elster, dit un chroniqueur, vengeait doublement les Saxons de tout le mal que l'Onstrod leur avait fait cinq années auparavant. Mais cette joie était compensée pour les Saxons par un grand désastre : le roi Rodolphe était expirant.

Les partisans de Henri publièrent qu'avant de mourir Rodolphe avait maudit le pontife, dont les conseils l'avaient armé contre son seigneur suzerain, et qu'il avait reconnu que sa main coupée était une punition d'avoir violé les droits de vasselage. Mais, suivant un récit plus conforme aux mœurs de ce temps et à la vérité humaine de tous les temps, Rodolphe ne se démentit pas. Il dit, en apprenant la victoire des siens : **Maintenant, je « souffre avec joie, soit vivant, soit mourant, ce que voudra Dieu.** Il consola lui-même les amis dont il était entouré ; il promit qu'il ne mourrait pas et s'occupa de faire donner des soins aux blessés de son armée. Les seigneurs saxons étaient si touchés de son courage et de sa piété qu'ils lui jurèrent que si Dieu lui conservait la vie, fût-il privé des deux mains, jamais ils ne choisiraient un autre roi. Rodolphe, après avoir reçu le viatique, expira le troisième jour. Il fut enseveli en habits royaux avec une grande pompe, à Mersbourg, dans le chœur de l'église cathédrale, et une statue d'airain dorée lui fut élevée sur son tombeau, où l'on inscrivit cette épitaphe

Le roi Rodolphe, tué pour les lois de la patrie et justement regrettable, est enfermé dans ce tombeau. Il tombe victime sacrée de la guerre, où les siens ont vaincu. La mort est pour lui la vie ; il est mort pour l'Église. S'il eût régné dans un temps paisible, il n'y eût pas eu de roi égal à lui par la prudence et la sagesse depuis Charlemagne.

Il avait porté le titre de roi trois ans et demi ; sa perte fut grandement déplorée dans les couvents d'Allemagne, par tous les hommes attachés au saint-siège, et l'on fit, dans toute la Saxe, de grandes aumônes pour le repos de son âme. Pendant que Rodolphe mourait ; Henri, fugitif, mais indomptable, s'était jeté vers la Bohême pour y rassembler ses débris et recommencer aussitôt son entreprise. Mais cette journée de l'Elster avait laissé un sentiment d'effroi dans le cœur des Allemands. Ceux d'entre eux qui purent se tirer de captivité ou qui furent généreusement renvoyés par quelques seigneurs saxons, répondirent à Henri qu'ils aimaient mieux faire le tour du monde que d'entrer de nouveau sur la terre de Saxe. D'autre part, les Saxons, enorgueillis de leurs succès, n'avaient pas besoin de Rodolphe pour rester unis dans leur haine contre un prince excommunié et vaincu.

Grégoire VII était leur roi lointain, mais tout-puissant. Les paroles de ses légats, célébrant Rodolphe mort comme un autre Macchabée, animaient jusqu'à la fureur le zèle de tous les guerriers saxons. L'armée victorieuse s'était d'abord séparée, il est vrai, selon l'usage de ces temps, chacun voulant revoir sa maison ; mais, au mois de décembre, il se fit une grande assemblée des principaux seigneurs et bannerets pour aviser à l'état du royaume. Là, on vint annoncer que Henri, revenu vers les siens, s'étant vanté de la mort du roi Rodolphe et de la soumission de la Saxe, avait rassemblé sans peine une nouvelle armée, et qu'il venait pour célébrer le jour de Noël à Goslar. A Cette nouvelle, il n'y eut qu'un cri de guerre. En trois jours, 30.000 Saxons se rassemblèrent et furent en marche pour prévenir Henri. Celui-ci s'arrête, congédie ou laisse aller la plus grande partie de son armée, et envoie aux Saxons un message pour leur proposer de faire son fils roi, offrant alors de s'engager par serment à ne jamais mettre les

pieds sur la terre de Saxe. Le duc Otton, qui, par son rang et la gloire acquise à la journée de l'Elster, avait la principale conduite des affaires, répondit, en se moquant, à cette ambassade ; il dit et répéta : *J'ai vu d'ordinaire que d'un méchant bœuf naissait un méchant veau ; c'est pourquoi je ne veux ni du fils ni du père.* Henri sentit avec raison que c'était à Rome qu'il fallait aller soumettre la Saxe. Il disposa donc toutes ses forces pour entrer au printemps prochain en Italie. Mais ses amis lui firent craindre que les Saxons, indomptables chez eux et irrités par une récente invasion, ne profitassent de son éloignement pour envahir à leur tour les terres de l'empire. Laissant donc de côté sa prétention de royauté pour son fils, Henri consentit à une conférence de quelques-uns de ses principaux partisans avec les chefs saxons, pour régler les conditions d'une trêve ou d'un traité de paix. La proposition acceptée, le jour et le lieu convenus, on se réunit près de Caffingen en Westphalie, dans une forêt qui touche à la ville et en porte le nom.

Il y avait, avec les principaux seigneurs et chefs de guerre, cinq évêques de chaque côté. C'étaient, pour Henri, les évêques de Cologne, de Trèves, de Bamberg, de Spire et d'Utrecht ; et, pour les Saxons, ceux de Mayence, de Magdebourg, de Salzbourg, de Paderborn, d'Hildesheim. Le peuple et les hommes des deux nations, grands ou petits, pouvaient d'ailleurs approcher librement et écouter cette conférence publique. Quand les envoyés furent assis sur la terre, au milieu des bois dépouillés par l'hiver et battus de la bise du nord, ils restèrent longtemps muets : les partisans de l'empereur croyant de sa dignité d'attendre la demande qui lui serait faite ; et les Saxons voulant marquer par leur silence qu'ils n'avaient pas cherché, mais accepté l'entrevue. Enfin, Gebehard, archevêque de Salzbourg, l'un des prélats proscrits retirés chez les Saxons, prend la parole avec beaucoup de douceur, et il rappelle aux évêques et aux seigneurs du parti contraire combien de maux les Saxons, au temps de leur obéissance, ont endurés par l'injustice de Henri, combien de démarches publiques et particulières ils ont faites pour obtenir quelque allègement à des souffrances intolérables. Il redit alors les persécutions de Henri contre la foi ; les prêtres poursuivis sans jugement, sans accusation régulière, jetés en prison comme des voleurs ou chassés de leurs sièges ; les biens des églises distribués aux auteurs de ces violences ; la Saxe tant de fois ravagée, sans autre cause que cette volonté de Henri d'avoir pour esclaves des fils d'hommes libres. Puis, attestant les évêques et les seigneurs du parti impérial, qu'il nomme ses frères dans le Christ et ses parents selon la chair, il les supplie de ne plus verser le sang des Saxons.

Henri, votre seigneur, dit-il, nous a fait avec a cruauté beaucoup de maux. Cependant nous sommes prêts à lui jurer et à lui garder fidélité, à une seule condition : prouvez que les prêtres le peuvent sans dégrader leur ministère, et les laïques sans perdre la foi. Si vous voulez nous entendre, nous vous prouverons, au contraire, par des raisons manifestes et tirées de l'Écriture, que, prêtres et laïques, nous ne pouvons, en sûreté de nos âmes, avoir Henri pour roi. Si vous objectez que vous lui êtes attachés par serment, nous prouverons aussi que nul serment ne peut vous contraindre à nous persécuter. Les envoyés de Henri refusèrent ce débat pour lequel ils n'étaient pas venus, dirent-ils, et dont le jugement ne pouvait appartenir qu'au roi et à tous les sujets du royaume. Ils se bornaient à demander une trêve jusqu'à la mi-juin, pour que, dans l'intervalle, un congrès étant formé, la cause fût discutée en commun par la nation. Les orateurs saxons répondirent qu'ils ne voulaient ni tromper ni être trompés ; qu'ils demandaient et admettaient la paix jusqu'au terme indiqué, mais une paix

entière et véritable. Les autres promirent la paix à toutes les provinces teutoniques du parti saxon. Nous croyez-vous si sots ? reprit le duc Otton. Vous voulez sécurité pour vos terres, pour vous donner le temps d'insulter le siège apostolique ; et vous nous promettez la paix, à nous, jusqu'à ce que vous ayez abattu, si Dieu le permettait, celui qui est notre chef. Non, il n'en va pas ainsi ; paix entière pour nous et pour tous les nôtres ; ou bien pour vous et pour tous les vôtres, point de paix. Si vous n'en voulez pas, continuez votre chemin ; mais sachez d'avance que vous aurez bientôt des hôtes incommodes dans votre pays, jusqu'à votre retour d'Italie ; vous ne trouverez pas vos maisons aussi bien gardées que vous l'auriez voulu. Nous ne vous le cachons pas, au premier moment nous aurons un roi qui nous défendra de l'injure et usera de représailles envers ceux qui nous ont lésés. Ces paroles furent applaudies par les soldats mêmes du parti impérial qui écoutaient la conférence. Ils s'écrièrent que le Saxon demandait une chose juste, et que, si on la refusait, ils auraient à l'avenir moins de cœur pour le combattre.

Les Saxons se retirèrent dans l'intention d'élire un nouveau roi ; et Henri, se fiant sans doute aux lenteurs et aux délais de cette élection, résolut de marcher sur l'Italie.

LIVRE IX. — (1081-1084.)

Synode annuel. - Négociations de Grégoire VII avec Saxons. - Prétention du saint-siège à l'égard du futur successeur de Rodolphe. - Négociations avec les Normands. - Mission de Didier, abbé de Mont Cassin, auprès de Robert Guiscard. - Henri entre en Lombardie. - Invasion des États de Mathilde. - Résistance de la grande comtesse. - Henri à Lucques et à Ravenne. - Siège de Rome. - Henri couronné empereur par Guibert, sous les murs de Rome. - Il quitte le siège de Rome et parcourt l'Italie. - Élection de Hermann par les Saxons. - Guerre civile en Allemagne. - Henri abandonne le siège de Rome. - Entreprise de Guiscard contre l'empire grec. Alexis cherche l'alliance de Henri. - Revers de Guiscard. - Bataille de Durazzo. - Guiscard met Alexis en fuite. - Henri revient devant Rome (1082), - Tentatives inutiles ; il se retire de nouveau. - Fermeté de Mathilde. - Troisième marche de Henri vers Rome (1083). - Il s'empare de la cité Léonine, est maître de Rome et y convoque un synode. - Grégoire VII, réduit au château Saint-Ange, fait un appel désespéré à Guiscard. - Celui-ci revient en Italie. - Hésitations de Henri ; il négocie avec Grégoire. - Trêve pour un nouveau concile. - Grégoire se relève. - Henri revient sur Rome. - Subtilités de Grégoire. - Henri fait alliance avec Alexis, il devient enfin maître de Rome et s'y fait couronner. - Démêlés avec Didier, abbé du Mont Cassin. - Guiscard, sur les messages pressants de Grégoire, se met en marche, délivre le pontife, et met Rome au pillage. - Intervention de Grégoire pour faire cesser le massacre. - Nouveau concile et nouvelle excommunication de Henri et de Guibert. - Grégoire VII suit Guiscard. - Efforts de Mathilde en faveur du pape. - Lettre de Mathilde.

Henri marchait sur l'Italie. Dans l'attente de ce péril que l'inflexible pontife ne voulait détourner par aucune conciliation, Grégoire VII avait ouvert son synode annuel, dans la première semaine de carême, au mois de février 1081. L'assemblée était moins nombreuse que de coutume. Le bruit des succès de Henri, l'agitation de la Lombardie, qui attendait sa présence, le danger des routes infestées d'hommes d'armes, avaient retenu beaucoup d'évêques. Un grand nombre d'autres, zélés pour le pape, étaient ou prisonniers dans les châteaux forts de Henri ou prêchant la guerre dans le camp des Souabes et des Saxons. Il ne se trouva presque à cette réunion que les prélats voisins de Rome, les évêques de Porto, de Tusculum, de Préneste, avec les cardinaux et les archiprêtres des églises de la ville. La fermeté du pontife n'en fut pas abattue ; il frappa d'une interdiction temporaire plusieurs évêques qui, invités au concile, n'étaient pas venus et n'avaient pas envoyé de messages. Puis, s'occupant des affaires habituelles de l'Église, il confirma les sentences de déposition que ses légats avaient prononcées contre les archevêques d'Arles et de Narbonne, et frappa d'anathème deux seigneurs de Campanie et leurs adhérents, coupables de pillage sur les domaines du saint-siège. Enfin, pour montrer que rien n'était changé par la mort de Rodolphe, il excommunia de nouveau Henri, prétendu roi, et tous ceux de ses complices qui s'étaient endurcis sous leur ancienne condamnation.

On ne pouvait taire les dangers prochains dont le saint-siège était menacé par l'entrée de Guibert en Italie, le schisme des Lombards et la prochaine invasion de Henri. Plusieurs évêques demandèrent s'il n'était pas permis de vendre et d'engager les biens de l'Église pour se défendre contre l'hérésie. Mais d'autres répondaient qu'il n'est permis d'aliéner les vases sacrés que pour le rachat des captifs et le soulagement des pauvres ; que sous le gouvernement de Joseph les

biens des prêtres étaient demeurés exempts de toutes charges publiques ; enfin que l'argent des offrandes faites à Dieu ne peut devenir le prix du sang, qu'autrement ce serait imiter le sacrilège d'Héliodore : et l'assemblée se sépara.

Le pontife était douloureusement agité des périls de Mathilde, cette fidèle amie du saint-siège, exposée la première à la vengeance de Henri près de la frontière hostile des Lombards, et n'ayant à lui opposer qu'une armée peu nombreuse et découragée. Cette pensée occupe Grégoire VII dans son active correspondance avec les deux légats qu'il avait en Saxe :

Nous félicitons votre prudence, leur écrivait-il, du soin extrême que vous avez mis à nous annoncer des nouvelles, surtout à cause de ce grand nombre de bruits contradictoires qui nous arrivent de votre pays. Du reste, nous vous informons que presque tous nos fidèles, sachant la mort du roi Rodolphe, de sainte mémoire, tâchent de nous engager, à force de prières, à recevoir en grâce Henri qui, comme vous savez, est depuis longtemps disposé à nous céder en beaucoup de choses, et que favorisaient tous les Italiens. Ils ajoutent que si Henri, ne pouvant comme il le souhaite et l'essaye avoir la paix avec nous, marche vers l'Italie contre la sainte Église, nous attendrons vainement votre secours. Que ce secours nous manque, à nous qui méprisons l'orgueil de Henri, le mal serait léger ; mais si notre fille Mathilde, dont les soldats ont une disposition d'esprit que vous connaissez, n'est pas à soutenue par nous, à quoi s'attendre ? sinon que les siens refusant de combattre, et la traitant de folle, elle soit forcée de se soumettre à la paix de Henri ou qu'elle perde ce qu'elle paraît posséder encore. Il convient donc de tout faire pour l'informer exactement si elle doit attendre de vous un secours assuré. Si Henri, par hasard, entre dans la Lombardie, avertissez, très chers frères, Welf, duc de Bavière, de rendre féal service à saint Pierre, comme il s'y est engagé avec moi en présence de l'impératrice Agnès et de l'évêque de Côme, lorsqu'il reçut en concession le fief de son père décédé.

Du reste, le fier pontife ne veut pas que les Saxons se hâtent trop d'élire un nouveau roi d'Allemagne ; bien qu'il doive en attendre secours, il s'en passerait volontiers : Mieux vaut, dit-il, après quelques retards trouver un choix convenable à l'honneur de l'Église, que d'élever précipitamment sur le trône quelqu'un qui soit indigne, comme tant de rois. Nous savons, il est vrai, que nos frères de Saxe sont fatigués de cette lutte si longue et de ces troubles multipliés ; mais il est plus noble de combattre longtemps pour la liberté de la sainte Église que de rester soumis à un esclavage misérable et diabolique. Les malheureux qui sont membres du diable combattent pour être opprimés par lui ; mais les membres du Christ luttent pour ramener ces misérables mêmes à la liberté chrétienne. Si l'on n'a pas un roi obéissant et humblement soumis à la sainte Église, comme doit être un roi chrétien, et comme nous l'avons espéré de Rodolphe ; non seulement la sainte Église ne le favorisera point, mais le combattra.

Vous savez, chers frères, ce que la sainte Église attendait de Rodolphe, et ce que lui-même promettait. Il faut donc s'assurer qu'au milieu de tant de périls et de travaux, nous n'aurons pas moins à espérer de celui qui sera maintenant élu. C'est pourquoi nous vous marquons par la note suivante les promesses que la sainte Église romaine lui demande, sous la foi du serment :

Dès cette heure, et à l'avenir, je serai de bonne foi fidèle au bienheureux apôtre Pierre et à son vicaire le pape Grégoire, qui est en chair et en os ; et tout ce que le pape lui-même m'ordonnera avec ces mots, par vraie obéissance, je

l'exécuterai fidèlement, comme doit faire un chrétien. Quant à la disposition des églises, aux terres et aux revenus que l'empereur Constantin et Charles ont donnés à saint Pierre, et quant à toutes les églises et domaines offerts ou donnés, dans quelque temps que ce soit, par des hommes ou des femmes, au siège apostolique, qui seront ou sont en ma puissance, je m'accorderai avec le pape, de manière à ne point encourir péril de sacrilège et perte de mon âme. Avec l'aide du Christ je rendrai à Dieu et à saint Pierre digne hommage et service : et le jour où je verrai la première fois le pape, je me ferai fidèlement le chevalier de saint Pierre et le sien.

En traçant cette formule de soumission dévote et de service féodal, Grégoire VII laissait du reste à ses légats le droit d'ajouter ou de retrancher quelques mots, pourvu, dit-il, que la substance du serment, la promesse de pleine obéissance soit conservée. Sur un point cependant, il faisait un peu céder ses inflexibles maximes.

La loi du célibat semblait dure à l'Allemagne. Beaucoup de prêtres de ce pays gardaient leurs concubines ou leurs femmes. Beaucoup d'autres étaient accusés de simonie. Les légats consultaient Grégoire à cet égard : et le pape, craignant sans doute de jeter ou de retenir dans le parti de Henri tant de soldats de l'Église, répondait d'une manière un peu enveloppée que, pour le présent, à cause des troubles et de la rareté ces bons prêtres, il fallait tempérer la rigueur canonique et supporter ces prêtres. Dans un temps de paix et de tranquillité, ajoutait-il, que nous croyons assez prochain, par la miséricorde de Dieu, on pourra s'occuper de ces choses avec moins d'inconvénients et observer plus complètement la loi religieuse.

Cette condescendance à demi arrachée est peut-être la plus grande preuve des obstacles que rencontrait le pontife et des nouveaux périls qu'il prévoyait.

Dans cette situation, Grégoire cherchait à ramasser de l'argent, à former quelques troupes et surtout à s'assurer le secours efficace des Normands. Jusqu'à présent il tirait peu d'avantages des absolutions qu'il avait données au duc Guiscard et du serment qu'il en avait reçu. Un neveu de ce duc, Richard de Loritello, seigneur d'un canton de la Pouille qu'il avait accru dès longtemps de quelques domaines enlevés à l'Église de Rome, continuait à faire des courses et des pillages sur les terres pontificales.

Robert, indulgent témoin de ces infractions à l'obéissance qu'il avait jurée, était d'ailleurs tout occupé depuis un an des préparatifs de sa grande expédition d'Orient.

Grégoire, inquiet et mécontent, voulut être éclairci sur les dernières intentions de Guiscard. Un des hommes que le chef normand paraissait le plus respecter était Didier, abbé du Mont Cassin. Non seulement Guiscard avait préservé son monastère de toute exaction et de toute violence, mais il l'avait souvent doté de riches présents, au retour de quelque entreprise heureuse. Grégoire chargea donc l'abbé Didier de pénétrer la pensée véritable de Guiscard et ses sentiments pour l'Église de Rome : Nous désirons, lui écrit-il, que tu saches surtout si, dans le cas où nous aurions quelque expédition à faire, après Pâques, le duc nous promet sûrement un secours par lui-même ou par son fils, et, s'il ne le peut, combien de soldats il s'engage à nous envoyer, sans faute, après les fêtes de Pâques, pour être enrôlés dans l'armée domestique du bienheureux Pierre. Tâche aussi de savoir adroitement, ajoutait le pape, si pendant ces jours de carême, où les Normands ont pour habitude de ne point faire la guerre, le duc consent à

venir bien accompagné sur quelques-unes des terres de saint Pierre, près de nous ou d'un de nos légats, afin de confirmer, par ce zèle de son obéissance, les bons dans leur fidélité au saint-siège, de ramener les rebelles par terreur ou par force au respect pour la sainte Église, et d'offrir ainsi à Dieu le don gratuit de ses armes.

Bien que cette lettre eût pour objet de se ménager des secours contre Henri, le pape dissimule à cet égard ; et, après quelques plaintes sur la sacrilège audace de Robert de Loritello, il jette au bas de sa lettre ce peu de mots : **Nous n'avons aucune nouvelle certaine d'au-delà les monts, si ce n'est que tous ceux qui nous arrivent de ce pays affirment que la situation de Henri est plus mauvaise que jamais.**

Cependant, à la même époque, Henri délivré, comme nous l'avons vu, de la Saxe, et persuadé que c'était à Rome qu'il fallait abattre les restes du parti de Rodolphe, avait passé les monts ; et, dans les premiers jours d'avril, il était à Pavie, où il célébrait les fêtes de Pâques. Il amenait avec lui quelques troupes et il en trouvait d'autres en Italie. Ce que redoutait Grégoire s'accomplit alors. Henri porta d'abord sa colère sur les États et les domaines de la comtesse Mathilde. Il brûle les villages, détruit plusieurs de ses châteaux ; mais l'intrépide comtesse ranime le zèle de ses troupes. On la voit tantôt tenir la campagne, comme un général, tantôt se réfugier dans cette citadelle de Canosse, monument de la honte de Henri, ou dans les montagnes de Reggio. Le peuple l'aime et s'arme pour sa cause.

Les sièges qu'elle soutint alors, les combats qu'elle livra ne sont pas connus par d'exacts détails, mais par une tradition d'enthousiasme, recueillie longtemps après. De vieux monuments du moyen âge ont représenté Mathilde à cheval comme un homme, vêtue d'une longue robe rouge et portant à la main une grenade, symbole de sa virginité. Les récits du temps n'indiquent pas qu'elle ait tiré l'épée et combattu de sa main, mais ils ne donnent aucun autre chef à ses troupes ; ils ne mêlent dans leurs rangs aucun guerrier célèbre, et tout semble attester que Mathilde commandait elle-même son armée, et qu'elle anima seule la résistance que Henri trouva sur les frontières de Lombardie. L'inquiète vigilance de Mathilde épiait en même temps toutes les négociations que pouvait tenter Henri pour appuyer ses armes. Elle apprit par des intelligences auprès des confidents mêmes du roi qu'il traitait secrètement avec Robert Guiscard, devait lui céder la marche d'Ancône et fiancer son fils à la fille du prince normand. Elle avertit aussitôt, par une lettre, Grégoire de ce nouveau danger. Le zèle passionné de Mathilde était encore soutenu par Anselme, évêque de Lucques, habile et saint personnage que Grégoire VII lui avait donné pour directeur de conscience.

Mais la ville de Lucques, dépendant des États de Mathilde, était partagée en deux factions, dont l'une, ennemie de l'évêque et de Grégoire VII, appelait les Allemands de ses vœux. Henri, profitant de cette disposition, marcha tout à coup vers Lucques dont les portes lui furent ouvertes.

Anselme fut obligé de fuir. Le roi mit à sa place un nouvel évêque nommé Guibert, et une ville importante fut perdue pour Mathilde. Henri, maître de Lucques, mais regrettant d'avoir perdu trop de temps au pied des forteresses de Mathilde, prit la route de Ravenne, pour y réunir à ses forces le parti de Guibert et marcher ensuite sur Rome.

Henri, prétendu roi, écrivait Grégoire VII à l'abbé Didier, est aujourd'hui dans les faubourgs de Ravenne, se disposant, s'il le peut, à venir à Rome vers la Pentecôte. Nous savons avec certitude, par des ultramontains et par des Lombards, qu'il a peu de troupes ; nous apprenons qu'il espère ramasser dans les environs de Ravenne et dans la marche d'Ancône une armée pour venir sur Rome. Nous ne croyons pas qu'il réussisse : il ne trouvera ni feu ni lieu dans le pays où il doit passer.

Toutefois le pontife conjure vivement l'abbé du Mont Cassin de renouveler ses instances auprès de Guiscard. Il l'avertit de la négociation entamée par Henri auprès du prince normand, lui recommande de s'en instruire, d'y pourvoir et de venir promptement à Rome. Sache du reste, lui dit-il, en finissant, que les Romains et ceux qui sont près de nous sont disposés à tout pour le service de Dieu et le nôtre. Toutes les instances de Didier n'obtinrent pas de Guiscard le secours que Grégoire réclamait de lui à titre de vassal du saint-siège. Mais, d'autre côté, Guiscard, après quelques délais, rejeta toutes les offres de Henri et refusa de s'allier à lui contre le pape.

Il est vraisemblable que l'habile Normand, fort peu jaloux de favoriser la domination du roi d'Allemagne en Italie, n'était pas fâché, du reste, de laisser durer la guerre et de faire attendre au pape le secours de son vassal. En effet, Henri n'étant d'abord ni secouru ni traversé par les Normands, et fortifié par les nombreux partisans que Guibert avait dans Ravenne, et par tous les ennemis que l'Église romaine avait en Italie, marcha sur Rome. A l'époque même prévue dans les lettres de Grégoire, le 22 mai, veille de la Pentecôte, il vint camper sous les murs de la ville, dans un lieu qu'on appelait le *Pré de Néron*. Il menait avec lui son pape Guibert. Ses troupes, ramassées de toutes parts et formées d'Allemands, de Lombards, d'Italiens, étaient nombreuses et fort animées par la haine contre le pontife et l'espérance du pillage de Rome.

D'une autre part, Grégoire VII avait tout disposé pour une vigoureuse résistance. La plupart des nobles romains étaient réunis à sa cause. Non seulement il avait une milice régulière, payée de son trésor et encouragée par de fréquentes largesses ; mais les habitants de Rome, de tout temps ennemis de la domination allemande et excités contre Henri par tant de prédications et d'anathèmes, avaient pris les armes avec ardeur. La ville, malgré sa vaste enceinte, était, sur presque tous, les points, défendue par des restes considérables d'antiques murailles, ou par des tours de construction récente et de grossiers remparts. Le bourg de Saint-Pierre, agrandi et fortifié dans le neuvième siècle par le pape Léon, couvrait la ville. Les habitants étaient sur les murs, préparés à se défendre et faisaient retentir mille cris injurieux pour le roi d'Allemagne et son pape.

Henri était entouré de prélats de son parti : Liémar, archevêque de Brême, Thédald, archevêque de Milan, Benaô, évêque d'Alba, et beaucoup d'autres. Il y avait aussi près de lui plusieurs patriciens de Rome, dès longtemps réfugiés à sa cour, et qui lui avaient promis que leurs concitoyens se soumettraient à son approche ; lui-même se flattait d'entrer sans coup férir dans Rome, comme ses prédécesseurs Otton et Henri, et de s'y faire donner cette couronne impériale qui semblait alors la condition de la toute-puissance. La résolution des Romains l'étonna. Ses évêques et ses barons lui dirent alors que des rebelles ne résisteraient pas longtemps. Le lendemain matin, fête de la Pentecôte, ils étaient réunis en sa présence dans la tente royale et regrettaient de ne pouvoir célébrer le couronnement de Henri dans ce jour solennel. *Que ferons-nous ?* disaient-ils. *Nous n'avons pas ici deux églises, en sorte que le roi puisse, dans l'une recevoir*

les vêtements impériaux et la couronne, et ensuite se rendre en pompe dans l'autre, où la messe serait célébrée.

Manassé, archevêque de Reims, tant poursuivi par Grégoire VII, était là, présent, comme envoyé de Philippe, roi de France, près de Henri : Si le lieu, dit-il, ne permet pas la cérémonie du couronnement, célébrons du moins la messe avec la vénération que demande ce saint jour. Mais Benzon, évêque d'Alba, souvent employé dans les négociations de Henri, prenant alors la parole : Pourquoi tarder ? dit-il. Nous devons aujourd'hui célébrer sous la tente le divin sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Il est convenable d'accomplir aussi sous la tente le couronnement du roi. Bien des choses se font contrairement à l'usage, quand la nécessité le commande : David pressé par la faim mangea les pains de l'offrande, ce qui n'était permis qu'aux seuls lévites.

Justifiant ainsi la forme irrégulière du couronnement qu'il proposait, l'évêque cita longuement quelques exemples, celui d'un empereur Nicéphore qui, assiégeant, depuis plusieurs années, la ville d'Antioche, imagina de se promener autour des murailles, la couronne sur la tête et précédé de la croix ; ce qui frappa les habitants d'un tel respect, qu'ils se rendirent. L'évêque, ajoutant qu'Alexandre, roi de Macédoine, marchait dans toutes ses expéditions la couronne sur la tête, conclut enfin que Henri devait avoir recours à cette mystérieuse solennité du couronnement.

Ce discours et ces autorités frappèrent le conseil de Henri. L'archevêque de Milan déclara que les paroles de son frère, l'évêque d'Albi, étaient paroles du Saint-Esprit- et dignes de la fête de ce jour. Henri, levant les mains au ciel, rendit grâce au Saint-Esprit, qui voulait bien, dit-il, assister à son couronnement : et se tournant vers Guibert : Et toi, mon père, je désire savoir ce que tu penses, toi qui dois juger le monde avec Pierre et Paul. — Je ne réponds que par respect pour César, dit Guibert, la chose est évidente de soi ; elle est inspirée par l'Esprit-Saint. Que l'on prépare deux tentes ; César sera couronné dans l'une, et s'avancera processionnellement vers l'autre ; et le spectacle en sera délectable aux yeux des anges et des hommes¹.

Tout est préparé à la hâte pour la cérémonie ; l'armée entière est rangée en cercle, autour des deux tentes séparées par un espace que la procession doit parcourir.

Henri sort de l'une des tentes portant le diadème, et les prêtres entonnent le *Veni Creator*. Allemands, Lombards, Italiens, les diverses nations qui forment l'armée de Henri, chacune à leur manière, poussent mille cris où se mêle le bruit des trompettes et des cymbales.

Après ce couronnement, à la face du soleil, comme le dit un témoin, Henri entra sous la tente, où était placé l'autel, et la messe fut chantée avec toutes ses mélodies et la pompe la plus solennelle. L'armée, fière d'avoir un empereur, passa le reste du jour dans l'allégresse et le triomphe. Henri, comme si, par cette cérémonie, il eût pris possession de Rome, nomma sur-le-champ aux principales dignités de la ville. Il fit des tribuns², des sénateurs, un préfet, un nomenclateur par cette confuse imitation de l'antiquité assez commune dans le moyen âge.

Cependant ce spectacle devait servir à Henri, et n'était pas sans puissance sur l'esprit du peuple. Une foule d'habitants accouraient des campagnes voisines

¹ Beuzon., page 1046.

² Beuzon., *Panegyri. apud Meneken.*, p. 1034.

pour se soumettre au nouvel empereur. Et au loin, on disait que Henri avait fait de son camp une nouvelle Rome. Lui-même était attentif à répandre cette illusion. Dans un diplôme qu'il accorda vers ce temps à un monastère du territoire de Sienne, et dans une chartre qu'il envoya le 29 juin, à la ville de Lucques, il a soin de dater de Rome, comme s'il eût déjà pris la ville qu'il assiégeait.

Cependant son entreprise trouvait de grands obstacles. Les chaleurs de l'été, toujours si funestes aux armées allemandes en Italie, avaient commencé, et les exhalaisons sulfureuses de la campagne de Rome y joignaient leur influence destructive. Henri fit quitter à ses troupes le pré de Néron et s'avança vers un autre point de la cité Léonine. La chute d'un pan de mur abattu dans une nuit favorisait un assaut ; mais Henri ne l'essaya point. Selon le récit d'un évêque de son parti, témoin du siège, il retint le courage de ses soldats par un respect religieux et pour ne pas profaner la ville sainte de Rome. Ce motif, fût-il donné faussement, est un fait mémorable du respect qui s'attachait encore à Grégoire VII déposé par Henri.

Mais on peut croire aussi que, voyant la résistance des assiégés et l'influence dangereuse de la saison, il était pressé de quitter un poste insalubre. Toutefois, avant de se retirer, il voulut porter la guerre au-delà du Tibre et soumettre les villes et les seigneuries voisines de Rome. Ayant tourné le mont Soracte, il monta par une marche de neuf jours vers la rive du Tibre. Il y avait quelques divisions dans son armée. Beaucoup disaient qu'il valait mieux ne pas essayer le passage du Tibre, qui manquait de gués et de ponts, et retourner en Lombardie pour faire la guerre à Mathilde. D'autres, plus fermes, insistaient pour s'avancer jusqu'à Marni, où le passage du fleuve serait facile et jetterait la division parmi les alliés de Grégoire VII. Les évêques schismatiques surtout étaient ardents pour la continuation de la guerre contre Grégoire VII. L'évêque d'Albi s'étant procuré deux barques, passa le premier et fit déployer sa tente sur l'autre rive du fleuve, à la vue de l'armée qui murmurait. L'évêque de Plaisance imita cet exemple et passa quelque temps après sur les mêmes barques avec les siens. Le lendemain, au point du jour, Henri passa sur un navire avec l'archevêque de Ravenne, celui d'Aquilée et un bataillon d'Allemands ; ensuite toute l'armée, qui dans sa marche occupait trois milles de terrain, traversa le fleuve à divers endroits. Elle ne trouvait aucune résistance ; les châteaux et les bourgades du pays se soumettaient de toutes parts à Henri. Laissant Rome pour cette année, il continua sa marche sur Florence, contre laquelle il fit une tentative inutile. Fidèles à Mathilde et zélés pour Grégoire VII, les habitants avaient fermé leurs portes et pris les armes. Henri continua sa marche vers Lucques et Rimini, et, arrivé dans l'Italie septentrionale, au mois d'août, il reprit la guerre contre les garnisons de Mathilde, qui infestaient la Lombardie.

Du reste, le pontife, fort de son courage et de son orgueilleuse foi, semblait n'avoir plus d'autre secours. Guiscard était toujours occupé dans Palerme et sur les côtes de la Pouille à rassembler des armes, des provisions, des vaisseaux pour son grand dessein que favorisaient de nouveaux troubles survenus à Constantinople. Aux instantes prières que lui adressait, au nom du pape, l'abbé du Mont Cassin, il se contentait de répondre qu'il n'aurait pas entrepris son expédition d'Orient, s'il avait prévu cette arrivée de Henri ; mais qu'aujourd'hui, ayant fait de si grands préparatifs, il ne pouvait renoncer à son dessein. A la nouvelle du siège de Rome, Guiscard écrivit au pape une lettre dans le même sens, mais qui en ajournant le secours promis en renouvelait l'assurance.

Au souverain pontife, Monseigneur Robert, duc en Dieu.

Quand j'ai appris l'agression des ennemis, j'ai longtemps refusé d'y croire, convaincu que personne n'oserait lever le bras contre toi. Qui pourrait s'attaquer à un tel père, à moins d'être insensé ? Apprends du reste que je vais m'armer pour une guerre très rude, contre une nation très difficile à combattre. Car je fais la guerre aux Romains qui ont rempli la terre et la mer de leurs triomphes. Quant à toi, je te dois du fond de l'âme une fidélité que j'acquitterai dans l'occasion. C'est Anne Comnène qui, dans son ouvrage, a conservé cette lettre que la politique de Constantinople avait eu intérêt de connaître, mais dont la vanité grecque a peut-être exagéré les expressions en la traduisant.

Henri, pendant que son armée assiégeait Rome et prévoyant une longue résistance, avait quitté son camp pour visiter Lucques et s'assurer de la récente soumission des habitants. Une charte qu'il avait déjà envoyée de son camp, et qui est datée de Rome, indique à quelle condition il pouvait espérer la fidélité des villes qui lui étaient encore soumises. Le prince promettait dans cet acte qu'aucune forteresse ne serait bâtie dans les murs de Lucques, et qu'aucun gouverneur n'y resterait plus de quatre jours.

Cependant, en Allemagne, les chefs saxons qui avaient refusé la trêve demandée par Henri profitaient de son absence. Ils avaient envoyé à tous les seigneurs de la langue teutonique un message, pour leur proposer de se réunir et d'élire un nouveau roi, promettant de se soumettre à quelque choix que ce fût, à l'exception de Henri et de son fils. Sur le refus des partisans de Henri, ils s'étaient avancés dans l'Allemagne du Midi et y faisaient de grands ravages. Les seigneurs de Souabe se réunirent à eux, et ils tinrent, le 9 août 1081, une diète où Hermann, comte de Luxembourg, fut élu roi de Germanie ; Welf, duc de Bavière, sur lequel Grégoire VII comptait avec raison, appuya cette élection. Mais les autres provinces d'Allemagne restaient fidèles à Henri, et une armée nombreuse se forma contre Hermann. Celui-ci la vainquit, près d'Hochstet, et vint assiéger Augsbourg, cette ville assignée deux ans plutôt pour le lieu de la diète qui devait juger Henri, et qui se trouvait maintenant occupée par une garnison de ce prince et armée pour sa cause.

Le duc Otton avait consenti lui-même à l'élection d'Hermann. Mais son orgueil, réveillé par les plaintes de ses compatriotes, le fit revenir sur ce qu'il avait fait. Ces menées, se prolongèrent plusieurs mois : elles donnaient un espoir aux partisans de Henri. Ils invitèrent le duc Otton à une conférence secrète. Mais, pendant que ce duc hésitait et troublait le camp saxon par ses incertitudes, Dieu le frappa, par miséricorde, dit un chroniqueur. Son cheval s'étant abattu sous lui, il eut la jambe brisée et mourut en peu de jours. Tous les ennemis de Henri se réunirent alors sur un même choix, et Hermann reçut à Goslar l'onction royale et la couronne des mains de l'archevêque Sigefried. C'était encore un roi élu par les évêques et pour la gloire du saint-siège. Les deux légats de Grégoire VII, Altmann et Wilhem, assistaient à la cérémonie, et ils sommèrent aussitôt le nouveau prince de marcher vers l'Italie pour délivrer le saint-père de l'oppression de Henri.

Henri était revenu sous les murs de Rome, et, malgré les nouveaux troubles de l'Allemagne, il semblait persister dans le siège de cette ville, et résolu de ne point quitter l'Italie avant d'avoir abattu l'ennemi qui soulevait contre lui l'Allemagne ; mais les chaleurs de l'été si souvent funestes à l'établissement des peuples du Nord en Italie, et l'insalubrité de la campagne de Rome, avaient répandu la contagion dans l'armée de Henri. Il leva le siège, et, laissant une

partie de ses troupes dans les lieux les plus sains, à quelque distance de Rome, il se replia vers la Lombardie.

Quelque temps avant la retraite de Henri, Guiscard avait enfin commencé sa grande entreprise, préparée depuis si longtemps, et qui n'embrassait pas moins que la conquête de l'empire grec. L'usurpateur contre lequel il prétendait s'armer venait d'être renversé du trône par l'un des généraux grecs, Alexis Comnène, grand domestique de l'Empire. Ce nouvel empereur s'était empressé de tirer du cloître la fille de Guiscard et il la traitait avec de grands honneurs. Un messenger du prince normand, Raoul, surnommé Peau de loup, avait encouragé de la part de son maître la révolte d'Alexis. Mais Guiscard n'entendait pas que cette révolte et la chute du premier usurpateur, Botoniate, fussent une satisfaction suffisante pour lui. Il voulait un sujet de plainte, un prétexte d'invasion contre l'empire grec ; et lorsque son envoyé Raoul, gagné peut-être par les présents d'Alexis, vint lui dire qu'il n'y avait plus de motifs à la guerre, que sa fille était libre ; qu'elle épouserait le pauvre Constantin et jouirait des honneurs de la cour de Byzance, Guiscard indigné le chassa comme un traître et ordonna tout pour le départ de sa flotte et de son armée. Il s'agissait en effet pour lui, non de quelques vains honneurs rendus à sa fille, mais d'un mariage avec l'héritier de l'empire, et la nouvelle élévation d'Alexis trompant cette espérance ne faisait qu'irriter l'ambition de Guiscard. Il régla tout dans ses États, laissant le gouvernement de la Pouille à Roger, son second fils, et à ce Richard Loritello, dont Grégoire avait si récemment accusé les brigandages. Il les chargeait tous deux de secourir le pontife, s'ils le voyaient dans un grand péril. Il emmenait avec lui son fils aîné Boémond, si célèbre dans la suite comme un des héros de la première croisade. Sa flotte était composée de cent cinquante bâtiments montés, dit-on, de 30.000 hommes.

Le duc avait d'abord voulu s'embarquer à Otrante ; mais il préféra bientôt le trajet le plus court de Brindes à Dyrrachium, et il mit à la voile dans les derniers jours du mois de juin 1082.

Nulle expédition navale aussi grande d'avait été tentée dans ce siècle, depuis l'invasion de Guillaume. Cet exemple sans doute animait Guiscard, et il ne se proposait pas moins que de soumettre à son pouvoir la Grèce et l'Égypte, comme son glorieux compatriote avait soumis l'Angleterre. Ces guerriers endurcis à toutes les fatigues, intrépides sur mer, allaient combattre les peuples amollis de l'Orient. Guiscard était vieux, il est vrai, pour de si grands desseins (il avait alors soixante-six ans), mais il rajeunissait dans son fils Boémond, qu'il avait chargé sous lui de commander les troupes et qu'il envoyait avec quinze navires. Sigelgaïde, sa seconde femme, l'accompagnait aussi. Fille d'un prince de Salerne détrôné par Guiscard, elle avait pris en l'épousant les mœurs guerrières de ses vainqueurs. Elle portait le casque, la cuirasse, la lance, maniait avec adresse un cheval vigoureux et faisait redouter dans les combats la pesanteur de ses coups.

Une courte navigation le porta à Corfou. Il débarque sans obstacle, charmé de la richesse et de la beauté de cette île, s'empare d'une forteresse nommée Cassiopée et de la ville de Corfou. L'île entière est bientôt soumise et rançonnée.

De là Guiscard s'empare de la côte d'Illyrie, voisine de Corfou. Divisant son armée, il envoie son fils Boémond attaquer par terre Durazzo, vers laquelle lui-même fait voile.

Alexis, à peine assis sur le trône et menacé par un ennemi si actif, avait encore à repousser les Turcs qui, déjà maîtres de Nicée, poussaient leurs courses dans

tout l'empire grec et venaient faire boire leurs chevaux dans le Bosphore et piller les églises qui le bordent. Il avait de plus à redouter les trahisons des siens, le parti du dernier empereur, et l'exemple même qu'il venait de donner en usurpant l'empire.

Cependant, par une résistance habile et une prompte paix, Alexis se donna d'abord le secours des Turcs. Il jeta dans Durazzo un gouverneur fidèle, déconcertant ainsi des intelligences que Guiscard avait dès longtemps préparées. Enfin il ramassa à la hâte des troupes considérables de toutes les provinces d'Asie qui dépendaient encore de l'Empire. Déjà il s'était assuré du secours des Vénitiens, qui avaient promis d'envoyer une flotte devant Durazzo. En même temps, il entretenait une étroite communication avec Henri. Un ambassadeur de ce prince était à la cour de Constantinople. Alexis, pour engager Henri à faire une diversion sur les États de Guiscard, lui envoya cent quarante mille écus d'or et cent pièces de pourpre : *Cette somme est en monnaie romaine, à l'ancien titre*, lui marquait-il dans sa lettre ; et en même temps il lui annonçait qu'une autre somme de deux cent mille écus d'or lui serait également remise, lorsqu'il aurait souscrit avec serment l'alliance proposée. En attendant, l'empereur grec envoyait à son frère d'Occident une couronne d'or garnie de rayons, une croix enrichie de perles, une châsse de reliques, un vase de sardoine et du baume d'Arabie.

Henri reçut cette ambassade à l'époque même où, quittant le siège de Rome, il rapprochait son armée de la Lombardie. Cependant Guiscard, dans le court trajet de Corfou à Durazzo, avait eu sa flotte assaillie par une violente tempête. Son navire avait échappé à grand-peine. Une grande partie de ses provisions avaient péri. Il n'en poursuit pas avec moins d'ardeur son entreprise ; et, après s'être emparé de quelques forteresses de la côte, il assiège Durazzo. Les machines battaient les murs de la ville, ses troupes pillaient la plaine et elles construisirent des huttes pour hiverner sous les murs de la ville assiégée.

Les habitants de Durazzo envoyèrent alors quelques députés au camp de Guiscard, lui demandant l'objet de la guerre. Le duc répondit qu'il venait pour rétablir l'empereur Michel injustement détrôné. Les députés promettent alors que, si l'on fait voir aux habitants l'empereur Michel, ils ne refuseront plus l'entrée de leur ville. Guiscard fit alors promener autour des murailles, au son des trompettes, son empereur Michel, revêtu de la pourpre et entouré d'un pompeux cortège ; mais les Grecs de Durazzo, éclatant de rire, s'écrièrent que *cet homme n'était pas Michel, mais quelque bas échanson du palais*. Guiscard reprit le siège ; mais un soir la flotte vénitienne fut aperçue en mer par les Normands. Au point du jour le combat commença : les Vénitiens l'emportèrent en expérience sur la mer et ils étaient armés du feu grégeois.

La flotte allemande rentra en fuyant dans le port. Les Vénitiens lui prirent plusieurs vaisseaux et la tinrent immobile contre le rivage. La nouvelle de ce revers se répandit dans la Grèce. Corfou et les îles voisines soumises par Guiscard se révoltèrent et n'envoyèrent plus de tributs et de vivres. La contagion se mit dans l'armée normande. Cinq cents chevaliers périrent, et ce nombre peut indiquer celui des autres morts que l'on ne comptait pas. L'intrépide duc des Normands semblait dans un grand péril.

Cependant l'empereur Alexis s'avancait de Constantinople à la tête d'une nombreuse armée pour achever la perte de Guiscard ; il avait avec lui toute la noblesse de l'empire, sa garde grecque et étrangère, l'élite de ses garnisons, un corps d'Anglais chassés de leur pays par l'oppression de Guillaume et pleins de haine pour les Normands ; enfin il avait acheté le secours d'un corps de cavalerie

turque et levé dans ses États quelques milliers d'hommes de la secte manichéenne, endurcis par de longues persécutions et renommés pour leur féroce valeur.

Dans les premiers jours d'octobre, des fourrageurs normands virent briller au loin les lances de l'armée grecque. Un des généraux d'Alexis, Basile, capitaine expérimenté, était déjà près de l'ancienne Butrotum avec un corps de cavalerie turque, lorsqu'il fut rencontré et, après quelque résistance, enlevé par les Normands. Conduit devant Robert, il lui apprit exactement l'approche d'Alexis et le nombre de ses troupes.

Le duc alors réunit et consulta les principaux chefs de son armée. Quelques-uns, pleins d'ardeur, voulaient que l'on sortit du camp et que l'on marchât au-devant d'Alexis. Guiscard préféra attendre l'ennemi ; mais, pour ôter tout espoir de fuite, il fit en partie brûler sa flotte et réunit les matelots à son armée.

L'armée impériale parut vers le soir dans les plaines de Dyrrachium. Guiscard se tenait dans son camp. Au lever du jour, il entendit la messe avec son armée. Les chevaliers, les soldats, se confessèrent et reçurent la communion. Ensuite ils sortirent rangés en bataille et marchèrent serrés l'un contre l'autre vers l'armée d'Alexis. Les auxiliaires anglais, qui formaient la première ligne des Grecs et étaient armés de lourdes haches, résistèrent avec vigueur ; les Italiens et les Calabrais ne purent soutenir ce choc et s'enfuirent. La cavalerie même de Guiscard recula jusqu'à une rivière qui couvre Durazzo, et dont Guiscard avait rompu les ponts. Là il fallut s'arrêter et combattre. Le rivage de la mer n'était pas moins dangereux pour les Normands. La flotte vénitienne s'était approchée pour prendre et dépouiller les vaincus.

L'épouse de Guiscard, Sigelgaïde, blessée d'une flèche, était prête, en se rendant prisonnière, à chercher asile sur un vaisseau de Venise. Le courage de Guiscard rétablit le combat. Armé de cette bannière sainte qu'il avait reçue du pape, et se fiant à saint Mathieu, dont il portait toujours une relique, il chargea de nouveau l'ennemi ; il avait changé tout son ordre de bataille. Les Anglais vainqueurs, en s'avançant, laissaient leurs flancs découverts. L'élite des chevaliers normands les chargea des deux côtés, et rien, dit la princesse grecque Anne Comnène, ne put résister à l'impétuosité des lances françaises.

Les Anglais, mis en désordre, s'enfuirent vers une église de Saint-Nicolas, où ils furent en partie massacrés. L'armée grecque fut dès lors vaincue ; Alexis prit la fuite. Plus de cinq mille Grecs, dit-on, périrent dans cette journée ; Guiscard se trouva maître du camp d'Alexis et de ses riches dépouilles. Beaucoup de nobles grecs se trouvaient dans le nombre des morts, et parmi eux le prince Constantin, époux de la fille de Guiscard. Il périt à peine trente chevaliers, de la nation du duc, dit un chroniqueur normand, qui, du reste, ne parle ni de la perte des Italiens, sujets de Guiscard, ni de la mort du faux empereur Michel, qui fut tué dans l'action.

Cette grande victoire retentit dans l'Occident. Guiscard se hâta lui-même de l'annoncer au pape ; et Grégoire VII saisit cette occasion de rappeler au conquérant sa dette envers Rome : **Souviens-toi, lui disait-il, d'avoir toujours devant les yeux saint Pierre, dont la protection envers toi est attestée par ces grands événements : souviens-toi de ta mère la sainte Église romaine, qui se confie à toi parmi les autres princes, et du Christ particulièrement ; souviens-toi de ce que tu lui as promis ; et cette promesse qui, lors même que tu ne l'aurais pas faite, te serait imposée par le droit du christianisme, ne tarde pas à**

l'accomplir, lorsque tu l'as faite. Tu n'ignores pas quel tumulte est excité contre l'Église par Henri prétendu roi, et combien elle a besoin du secours de toi qui es son fils. Va donc, afin qu'autant le fils de l'iniquité tâche de la combattre, autant cette Église ait à se réjouir du secours de ta piété.

Quoique Rome ne fût pas à ce moment assiégée, les derniers mots de la lettre du pape indiquent à quel point les routes étaient infestées par les partisans de Henri. Nous avons craint, dit-il en finissant, d'attacher ici notre sceau de plomb, de peur que, si les ennemis s'en emparaient, ils ne s'en servissent pour quelque fausseté.

Cependant Guiscard, après sa victoire, s'était retiré à distance de Durazzo, pour prendre des quartiers d'hiver et donner du repos à ses troupes. Il fit même construire près du fleuve Guival un fort longtemps célèbre dans la tradition du pays. De là, le prince normand continuait la guerre par de nouveaux moyens. Alexis avait eu l'imprudence de retirer le gouverneur qu'il avait mis dans Durazzo. Un Vénitien remplaçait ce Grec fidèle. Il eut ou affecta quelque mécontentement, et il fit demander un entretien à Guiscard par un des transfuges de Bari, qui servaient dans Durazzo. Le duc se rendit avec une escorte choisie près de l'église de Saint-Nicolas, et là le Vénitien vint conférer avec lui. Cet homme, bien imprudent s'il n'eût été vendu d'avance, reçut la promesse d'épouser une nièce du Normand et convint de livrer la ville sans défense à une surprise nocturne.

Cependant, à l'entrée du printemps de 1082, Henri, favorisé par l'absence de Guiscard, était revenu assiéger Rome. Il n'y trouva pas une résistance moins animée que la première fois. Ne pouvant prendre d'assaut le bourg Saint-Pierre ou cité Léonine, il s'y ménagea quelques intelligences ; et des traîtres gagnés par lui, dit-on, mirent le feu à des maisons voisines de la basilique de Saint-Pierre, pour partager l'attention des combattants et leur faire abandonner la défense des murs¹. Mais le pontife, à la vue de l'incendie, était accouru le premier ; et, envoyant aussitôt sur les remparts tous les soldats de Rome, il s'était occupé, avec un petit nombre d'habitants, d'arrêter les progrès du feu. Cette admirable présence d'esprit parut un miracle ; et l'on publia que le saint-père avait fait un signe de croix contre l'incendie, et qu'il lui avait défendu d'avancer plus loin.

Henri, trompé dans ses efforts, craignant pour son armée nombreuse le retour des chaleurs de l'été, se contenta de mettre des garnisons dans plusieurs châteaux dont il s'était emparé près de Rome, et, laissant à Tivoli son pape Guibert avec quelques troupes dont il lui donna le commandement, il se retira lui-même avec le gros de son armée vers la haute Italie, où il trouvait un climat plus sain et la guerre contre Mathilde. Il emmenait avec lui prisonniers l'évêque de Sutri, petite ville à dix lieues de Rome, et quelques autres prêtres qui s'étaient signalés par leur zèle pour Grégoire VII. Arrivé en Lombardie, Henri fit de nouveaux efforts pour vaincre ou ramener à son alliance la comtesse Mathilde, dont les troupes faisaient toujours la guerre aux schismatiques, et qui, depuis l'éloignement de Robert Guiscard, semblait le seul appui de Grégoire VII, en Italie. Mais Mathilde montrait une invincible fermeté. Anselme de Lucques et d'autres évêques persécutés par le parti de Henri étaient réfugiés près d'elle et l'animaient de leur ardeur. Prêtres, moines italiens et allemands du parti de Grégoire, tous ceux enfin qui s'appelaient catholiques, elle les accueillait, les secourait. En même temps elle combattait, elle négociait, elle écrivait aux

¹ Berthold. *Const. Chronic.*, p. 117

seigneurs allemands alliés de sa famille pour les exciter contre Henri. Elle gagnait plusieurs seigneurs italiens par des présents ; elle brûlait les châteaux de quelques autres, mais surtout elle faisait passer à Rome des secours d'argent, et, pour cet usage, elle n'hésita point à dépouiller l'église de Canosse. L'abbé lui remit solennellement les trésors de cette église : c'étaient des vases d'or, des chandeliers d'argent donnés jadis en offrande par les aïeux de Mathilde. Elle envoya tout à Grégoire VII.

Cependant l'armée de Henri se porta sur Rimini, et de là sur les États de Mathilde. Plusieurs de ses châteaux se soumirent au roi, et la comtesse fut réduite à s'enfermer dans Canosse. La guerre fut alors mêlée de négociations et de controverses.

Guibert, demeuré à Tivoli avec des troupes qui désolaient la campagne de Rome, écrivit de son camp à l'évêque Anselme pour l'exhorter à la paix et le conjurer de s'éloigner de Mathilde.

Anselme lui répondit par un écrit où il soutenait avec force les droits de Grégoire VII. Il ajoutait : Quant à la prière que tu me fais de ne plus circonvenir et de ne plus tromper une très noble dame, je prends Dieu à témoin que je n'ai auprès d'elle aucune vue terrestre et temporelle. Je demandé à Dieu d'être enlevé à ce siècle pervers, où je gémiss de demeurer si longtemps en servitude, occupé jour et nuit à conserver cette femme à mon Dieu et à la sainte Église, ma mère, dont les ordres me l'ont confiée, et j'espère me préparer ainsi un grand salaire devant Dieu, pour avoir gardé celle qui ne dissipe pas ses richesses, mais s'est amassé un trésor inépuisable dans le ciel, étant prête à donner non seulement tous les biens terrestres pour la défense de la justice, mais à combattre de son sang pour votre confusion et la gloire de l'Église, jusqu'à ce que Dieu livre son ennemi aux mains d'une femme.

Adélaïde, princesse de Piémont et feudataire de Henri, fit aussitôt des efforts pour réconcilier l'empereur et Mathilde ; mais la fermeté de la comtesse et les conseils des prêtres dont elle était entourée rendaient tout inutile. Deux partisans de Grégoire, Bernard, abbé de Marseille, et le fameux Hugues, abbé de Cluny, dont Henri avait autrefois invoqué l'entremise, étaient arrivés en Italie. Un théologien du parti de Henri les accuse de courir le pays pour susciter des femmelettes contre l'empereur.

Nous avons raconté comment les succès de Robert Guiscard, dans l'Illyrie et dans la Grèce, avaient fait souhaiter à l'empereur grec l'alliance de Henri, et comment, après la prise de Durazzo, Alexis Comnène, fort inquiet, avait envoyé une ambassade et des présents à l'empereur allemand, pour l'ex-citer à entrer avec son armée dans la Pouille et dans la Calabre, et à rappeler ainsi Robert Guiscard dans ses propres États. Henri n'avait rien entrepris. Toutefois Robert, informé de la négociation et de quelques séditions que le peuple avait faites dans les villes de Troia et d'Ascoli, repasse brusquement la mer et reparaît dans ses États, où tout est apaisé par sa présence. Il y fait quelques levées de troupes et retourne à son armée d'Illyrie, dont il avait laissé le commandement à son fils Boémond.

On annonçait que le nouvel empereur, élu par les Saxons, Hermann, se préparait à marcher en Italie, pour venger les injures du saint-siège apostolique. Mais ce prince, contenu par le parti puissant que conservait Henri dans l'Allemagne du Midi, n'essaya point de la traverser, pour porter la guerre au-delà des monts ; et, après avoir fait un mouvement sur la Souabe, il revint à Goslar. Henri, après

avoir désolé les États de Mathilde et inutilement assiégé Canosse, ayant fortifié son, armée de recrues nombreuses en Lombardie, marcha pour la troisième fois vers Rome, au printemps de l'année 1083.

Tant d'attaques réitérées avaient affaibli la constance des Romains. Peu de jours après le renouvellement du siège, dans la semaine de la Pentecôte, Henri prit d'assaut la cité Léonine. Godefroi de Bouillon, qui servait alors comme feudataire, sous les drapeaux de Henri son suzerain, entra l'un des premiers par la brèche. Dans la suite, étant frappé d'une maladie, le remords de cette action lui inspira le vœu d'aller en terre sainte, à cette première croisade où il acquit tant de gloire. La prise de la cité Léonine assurait la victoire de Henri. La moitié de Rome était en son pouvoir ; et, sans ajouter une foi entière à un panégyriste contemporain de ce prince, on peut croire qu'un ménagement politique arrêta seul le progrès de ses armes.

Grégoire VII, peu sûr la fidélité des Romains, se cantonna dans le château Saint-Ange, tandis que Henri tâchait de nouer des intelligences avec les nobles. Rome était prise enfin. Henri datait du Vatican les diplômes qu'il envoyait aux évêques d'Allemagne. Renfermé dans le château Saint-Ange avec quelques cardinaux et un petit nombre d'hommes d'armes, Grégoire VII se voyait à la veille de tomber entre les mains de son compétiteur et de son ennemi.

Déjà Guibert, de l'aveu de Henri, s'était hâté de convoquer un synode dans l'église de Saint-Pierre¹ ; il y réunit quelques évêques qui suivaient l'armée, des prêtres, des abbés et quelques laïques, gens de bien, c'est-à-dire zélés pour Henri. Le premier soin de cette assemblée fut d'improver solennellement les anathèmes lancés contre l'empereur² ; c'était là, dit-on, la racine de tout le mal. A cet effet on cita beaucoup de textes sacrés et profanes ; mais on s'attacha surtout à relever, dans l'excommunication de Henri, l'irrégularité d'une procédure où il n'avait pas été entendu. On voit par là que les prêtres, de quelque parti qu'ils fussent, ne voulaient pas se dessaisir en principe du droit d'excommunier les rois. Toutefois ce synode, pour satisfaire Henri, déclara, d'après l'autorité de saint Augustin : [qu'il y avait sacrilège à violer le serment fait au roi et à machiner sa perte, parce qu'il était l'oint du Seigneur.](#)

Grégoire VII avait nombre de fois interdit aux fidèles de recevoir les sacrements des mains des prêtres qu'il appelait schismatiques, et avait même, par une hardiesse extraordinaire, provoqué contre eux la révolte du peuple. Le synode de Guibert accumula beaucoup de citations et de raisonnements pour établir que le sacrement était indépendant du prêtre. [Ceux, dit-il d'après saint Augustin, que baptise un ivrogne, un adultère, un homicide, Jésus-Christ lui-même les baptise.](#) Guibert fit connaître les décisions du concile par une lettre pastorale qu'il adressa dans toute la chrétienté. Il s'y plaignit d'avoir inutilement convoqué Otton, évêque d'Ostie, et ses partisans ; il déplorait³ l'effusion du sang dans l'Allemagne et l'Italie, la destruction des églises, les malheurs des familles, la dépopulation de l'Empire, et il en accusait les prédications des légats de Grégoire VII. Mais ce qui est singulièrement digne de remarque, Guibert, dans cette lettre, s'élevait contre les prêtres simoniaques ou mariés : [Comme le murmure des peuples⁴, disait-il, contre l'incontinence des clercs s'augmente et s'étend chaque jour,](#)

¹ *Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. Ier, p. 115.

² *Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. Ier, p. 115.

³ *Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. Ier, p. 181.

⁴ *Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. Ier, p. 181.

avertissez donc les ministres des autels de vivre selon les canons, de garder sans tache la chasteté, afin que, recevant du dehors bon témoignage sur leurs mœurs, vous puissiez faire taire l'insolence du peuple qui murmure.

Seulement, pour différer un peu de Grégoire VII ; il déclarait coupable et privait de la communion de l'Église ceux qui refusent la messe des prêtres pécheurs et osent ainsi prévenir la censure apostolique.

Ces décisions faibles et presque contradictoires attestent seulement combien la réforme du clergé, entreprise par Grégoire VII, était puissante et populaire, combien elle avait profondément pénétré dans les esprits choqués de la licence d'un sacerdoce ignorant et dissolu. Un synode formé des excommuniés de Grégoire VII, présidé par son rival, au milieu de Rome prise d'assaut, sous les murs assiégés du château Saint-Ange, était obligé de reconnaître sur la discipline religieuse les mêmes maximes que Grégoire VII avait établies dans ses conciles, appelés par Guibert la synagogue de Satan¹.

Ainsi le pontife triomphait au milieu de sa défaite, et du haut du château Saint-Ange il pouvait entendre ses ennemis proclamer jusque dans leurs anathèmes les lois qu'il avait faites, et il les voyait plier humblement sous sa discipline, au moment même où ils insultaient son pouvoir et menaçaient sa vie.

Grégoire VII avait fait à la hâte partir de nouveaux messagers pour porter à Guiscard la nouvelle de l'extrémité où il était réduit et lui demander secours au nom de Dieu. L'abbé de Sorrente et un autre prêtre, échappés du château Saint-Ange, avaient gagné le port d'Otrante, et, embarqués pour l'Illyrie, ils arrivèrent en peu de jours au camp de Guiscard. Conduits à sa tente, l'un d'eux lui dit : Le pape Grégoire, ô vaillant duc, s'adressant à toi comme un père à son fils, te conjure avec instance de secourir en hâte le siège apostolique. Henri, roi des Allemands, assiège Rome et tient le pape et le clergé qui lui reste fidèle enfermés dans la forteresse de Crescens. Le pape, ainsi enveloppé avec une troupe du peuple fidèle, craint d'être trahi par la défection des Romains, qui sont avides, trompeurs, et d'être livré aux mains de ses ennemis.

Robert Guiscard, dont l'armée victorieuse était fort affaiblie par la contagion et la guerre, parut hésiter quelque temps ; puis il appela dans sa tente ses principaux chevaliers et son fils Boémond : Il faut toujours, leur dit-il, obéir à Dieu ; je veux obéir à l'ordre du pape, et je reviendrai le plus tôt que je pourrai. Pour vous, soyez prudents ; ne livrez point de bataille, n'irritez pas les habitants ; je vais accomplir le service qui m'est imposé par le Seigneur ; et si la vie ne me fait faute, je reviendrai bientôt. Je jure, par l'âme de mon père Tancrède, que jusqu'à mon retour près de vous je ne baignerai pas mon corps, je ne couperai pas ma barbe ni mes cheveux. Cela dit, il remet à son fils Boémond le commandement de l'armée, et, suivi de quelques chevaliers, il part avec deux petits navires pour l'Italie.

Quelque fût le zèle pieux dont se montrait animé le prince normand, on peut croire qu'un autre motif le rappelait encore dans ses États.

L'absence de Guiscard et, peut-être, le succès des armes de Henri avaient encouragé des révoltes parmi ses sujets italiens. Deux villes de Calabre, Troïa et Ascoli, l'une accablée de taxes qu'exigeaient les avars Normands, l'autre mécontente d'avoir vu raser ses murailles, s'étaient révoltées contre Roger.

¹ *Udalrici Babenbergensis codex apud Eccard.*, tom. Ier, p. 178.

Le jeune prince, assiégé quelque temps dans la citadelle de Troïa, fit une sortie, battit les révoltés et les punit cruellement. Un grand nombre furent mutilés par ses ordres et perdirent ou un bras, ou une jambe, ou les oreilles et le nez.

Le poète panégyriste des Normands compare la fureur du jeune Roger à celle d'un tigre longtemps captif, et qui, libre enfin, déchire et dévore.

Cependant ces cruautés n'apaisaient pas les troubles ; d'autres se révoltaient contre les Normands. Des seigneurs mêmes de cette nation, Jordan, comte de Capoue, effrayés de la haine des gens du pays, négociaient avec Henri et lui demandaient l'investiture. Guiscard avait hâte d'apaiser tous ces désordres par sa présence. En effet, à son arrivée, on ne le vit pas marcher droit à Rome, comme il l'avait promis ; il s'occupa de remettre l'ordre dans les villes, de lever des troupes, de rassembler une flotte nouvelle et sembla se préparer plutôt pour la guerre d'Orient que pour celle d'Italie.

Une autre puissance retardait encore la victoire de Henri et la prise complète de Rome, c'était ce respect du caractère pontifical qui subsistait dans l'âme même des ennemis de Grégoire VII, et dont ils ne pouvaient s'affranchir, tout en créant un autre pape. Maître d'une moitié de Rome, Henri eût encore voulu se réconcilier avec Grégoire VII et obtenir de lui la couronne. Il négociait dans cette espérance avec les principaux de la ville, fatigués d'une guerre qui livrait leurs domaines au pillage. Il employa, dit-on, pour les séduire une partie de l'or qu'il avait reçu de Constantinople.

D'une part, ne voulant pas ensanglanter cette ville, où il venait chercher la couronne, il désirait amener par de secrètes intelligences la soumission volontaire des Romains ; d'autre part, cette puissance pontificale, objet de tant d'outrages, cantonnée dans une ville à demi prise, paraissait toujours si redoutable que, sauf à la tromper, Henri aurait encore voulu négocier avec, elle. Aussi, après ce grand assaut et la destruction du portique de Saint-Pierre, on voit une espèce de trêve de Henri et des Romains. Ce prince ne prend pas alors dans ses actes le titre d'empereur, qu'il espère bientôt recevoir avec une entière solennité ; mais il regarde la guerre comme terminée.

Il se hâta cependant de récompenser ses amis. Il lui était doux de dater de Rome même le don de quelque riche bénéfice, de quelque grand domaine en faveur des évêques qui, pour demeurer fidèles à sa cause, avaient encouru les anathèmes du chef de l'Église. Il nous reste plusieurs témoignages de l'esprit qui lui inspirait ces libéralités. Tel est un diplôme où l'empereur, au nom de la sainte et indivisible Trinité, après avoir rappelé son usage constant de rétribuer, par de justes largesses, les services de ses fidèles, ajoute ces mots : **Il nous a donc paru digne de nous que Liémar, vénérable archevêque de la sainte Église de Hambourg, en considération de sa fidélité et de son continuel dévouement pour nous, reçût un grand présent. En effet, lorsque la nation saxonne, dans l'orgueil de sa rébellion, s'était séparée de nous et entreprenait contre nous la guerre, Liémar, conservant avec intégrité la foi qu'il nous avait jurée, abandonna ses concitoyens et ses biens, quitta de grandes richesses, et, venant vers nous, resta tout le temps fidèle et inébranlable compagnon, attaché à nos pas, hormis les occasions où nos ordres et les affaires publiques l'éloignaient momentanément. A cette même guerre de Saxe, il nous assista dans deux batailles, au milieu des plus extrêmes périls. Bien plus, avec grandes difficultés et inquiétudes, il fut notre envoyé près le siège apostolique contre Hildebrand, perturbateur de l'univers, et il est venu trois fois avec nous pour assiéger et prendre Rome. Pour cette fidélité si grande envers nous, nous donnons et concédons à Liémar et à**

ses successeurs l'abbaye des religieuses d'Altené, sur les bords du Rhin, dans le bourg Hamalade, avec toutes ses annexes et dépendances, esclaves de l'un et l'autre sexe, halles et marchés, argent monnayé, bâtiments, places, champs, viviers, forêts, pêches et chasses ; et, pour que ledit acte demeure stable à toujours, avons ordonné qu'il soit scellé de notre sceau. Donné le 10 des calendes de juin, l'an 1083 de l'incarnation de Notre-Seigneur, l'an vingt-septième du règne du seigneur roi Henri IV ; fait à Rome, après l'heureuse prise de la ville. *Amen.*

Cependant les quartiers sur l'autre rive du Tibre étaient toujours intacts et continuaient à se défendre. Henri, pour dominer cette partie de la ville, fit élever un fort sur une colline, près du bourg Saint-Pierre. Mais, en même temps, il prêta l'oreille à des recommandations que lui adressaient Hugues, abbé de Cluny, et d'autres pieux personnages, qui, déjà plus d'une fois, intervenus dans ses démêlés avec le pontife, se réservaient comme médiateurs et, sans se déclarer contre le roi, rie lui dissimulaient pas qu'à leurs yeux il était toujours excommunié.

Ce reproche s'aggravait d'un autre malheur du temps. La guerre portée dans l'Italie et dans la campagne de Rome avait, depuis deux ans, interdit la réunion de tout concile dans Rome : cette interruption pesait sur Henri. Il voulut écarter l'apparence de ce tort ; et dans quelques négociations commencées avec les nobles romains qui défendaient, pour Grégoire VII, quelques points fortifiés de la ville, tout à coup il offrit de remettre le jugement de ses droits à la décision d'un concile qui s'assemblerait dans Rome ; et, pour cela, il proposait d'interrompre le siège, d'éloigner ses troupes et de laisser les passages entièrement libres aux prélats appelés de tous les points de l'Italie. Sans doute, dans ce projet, le roi comptait sur tant d'évêques de Lombardie, ennemis plus ou moins déclarés du pontife, et il ne supposait pas que Grégoire VII dût présider une assemblée qui serait juge entre l'Allemagne et lui.

Fatigués d'un long siège, les principaux de Rome se prêtèrent volontiers à ce parti. Gisulphe, l'ancien duc de Salerne, détrôné par les Normands, réfugié près de Grégoire VII, qui lui avait donné une seigneurie dans le voisinage de Rome, résistait seul à toute transaction avec Henri. Mais les autres châtelains défenseurs du pape le pressèrent de consentir à la trêve proposée ; plusieurs d'entre eux, ébranlés dans leur zèle, inclinaient pour Henri et lui promettaient ou la réconciliation ou la déchéance du pape. Henri, soit par un reste de l'ascendant qu'il avait subi, soit par un calcul de ruse et de vengeance, affectait de croire encore à l'oubli possible de tant d'injures mutuelles et répétait qu'il serait heureux de recevoir de la main de Grégoire VII la couronne impériale.

Ces préliminaires aboutirent à l'annonce d'un concile convoqué dans Rome pour le mois de novembre 1083, dont les membres seraient librement réunis en l'absence des troupes étrangères, et dont les décisions seraient également respectées par le roi de Germanie et par les Romains. Tout fut ainsi réglé et fidèlement accompli. Le roi laissa seulement une garnison peu nombreuse dans le fort qu'il avait fait construire près du bourg Saint-Pierre, sans doute comme une marque de l'avantage acquis et du siège interrompu ; puis il se replia avec toutes ses troupes vers la Lombardie, en ayant soin de renvoyer immédiatement l'archevêque Guibert à Ravenne, et en affectant d'accorder avec empressements tous les sauf-conduits demandés.

D'autre part, Grégoire VII, selon le droit qui n'avait pu sans doute lui être dénié, par des bulles adressées en Italie, en France, en Allemagne, convoquait au plus

grand nombre possible les évêques en possession légitime de leurs sièges et les abbés chefs de monastères. De quelque obscurité que fussent alors couvertes au loin Rome et la chaire pontificale, malgré l'incertitude des nouvelles répandues, la difficulté des chemins, les périls du voyage, un grand nombre de prélats et d'abbés se mirent en route pour le concile, arbitre espéré d'un si grand débat. Henri, tout en ayant retiré ses troupes avec soin et facilité le passage, comme il avait promis, exerça sur plusieurs points une surveillance toute partielle et mêlée d'injustes rigueurs. On enleva par ses ordres, les députés que les princes d'Allemagne envoyaient comme assistants laïques près du concile. Il fit également retenir trois prélats des plus respectés et connus par leur attachement à Grégoire VII, Hugues, évêque de Die, plusieurs fois délégué du saint-siège en France, Anselme, évêque de Lucques, le directeur de la comtesse Mathilde, et Reynald, évêque de Côme, attaché longtemps à l'exil de l'impératrice Agnès. D'autres évêques, des prêtres, des religieux furent arrêtés, et, dans le nombre, un légat, Otton, évêque d'Ostie, que Grégoire VII députait vers Henri et dont il attendait le retour à Rome.

Malgré ces précautions violentes, le concile, réuni le 20 novembre, était nombreux en évêques et en abbés venus d'Italie et du midi de la France. Il y manquait surtout les prélats d'Allemagne ; les uns, frappés d'anathème par le pontife ; les autres, trop dévoués à sa cause pour que le roi, maître des issues d'Allemagne en Italie, leur en permit l'accès. Grégoire parut dans cette assemblée avec sa force d'âme et sa hauteur accoutumées. Il n'était pas possible d'élever un doute sur sa présidence, quelques pensées que pussent avoir dans l'âme certains évêques, inquiets de sa sévérité, sans en avoir encore éprouvé l'atteinte. Son langage intrépide sur la nécessité présente de l'Église et sur sa propre résolution de tout braver pour la cause de la justice arracha des larmes à tout le concile. Il voulait d'abord, comme il l'avait fait dans les assemblées précédentes, réitérer l'excommunication de Henri, sauf à la révoquer ensuite, si les satisfactions suffisantes étaient données à la chaire pontificale. Mais, à la prière d'une grande partie de l'assemblée, sur laquelle évidemment agissait un désir de conciliation et de paix, il consentit à ne pas nommer le prince dans ses anathèmes ; et, par une sorte de détour, encore menaçant, il excommunia seulement tous ceux qui, par force ou par artifice, empêchaient à ce moment même de venir vers saint Pierre et vers le pape.

Ce fut tout l'adoucissement de langage qu'on obtint de Grégoire VII dans cette assemblée, qui ne dura pas plus de trois jours. Les nobles romains, conseillers et témoins de cette réunion, avaient espéré davantage pour la fin de la guerre et la pacification de l'Empire ; ils avaient cru pouvoir peser avec plus de force sur la volonté du pontife, d'autant plus impérieuse, au contraire, qu'elle retentit dans un concile. Vainement Henri faisait annoncer et beaucoup de Romains répétaient qu'il était prêt à reconnaître l'autorité du pape et à recevoir de lui la couronne. Grégoire déclarait que cette grâce avait besoin d'être méritée, et qu'il ne donnerait pas cette couronne avant que Henri, coupable et relaps, n'eût satisfait à l'Église par une pénitence nouvelle.

L'éloignement de Henri, autant que la fermeté du pape, ranimait l'audace du peuple de Rome et son ardeur à s'affranchir du joug étranger. Un mal contagieux avait fort affaibli la garnison laissée par Henri à l'entrée du bourg Saint-Pierre. Le chef même, Gozheim, était mort des premiers, sans secours religieux, comme le méritait, dit la chronique, un fauteur de ce schisme impie. Bientôt le peuple assaillit le château ; sur 300 hommes d'armes allemands, une trentaine eurent la vie sauve, et la forteresse emportée de vive force fut détruite de fond en comble.

Cependant, à l'issue de ce concile si abrégé dans sa durée, précisément parce qu'il devait être sans résultat pour la paix, Henri s'était rapproché de Rome, et bientôt il reparaisait dans le pré de Néron et sur la rive du Tibre avec toute son armée d'Allemands et de Lombards. A part la stérile réunion du concile, il comptait sur la promesse que lui avaient faite les principaux de la ville, et il venait la rappeler avec menace. Mais, à ce moment même, Grégoire VII, qui, fortifié dans le château Saint-Ange, avait déjà donné pour le soutien de la guerre une partie des ornements de l'Église, venait de recevoir de Robert Guiscard un secours ou un tribut de trente mille écus d'or : il s'en servit pour affermir dans leur zèle la plupart de ses nobles romains. Il leur proposa de répondre aux instances de Henri par une subtilité singulière ; c'était qu'ils avaient promis à ce prince, non de le faire couronner par le pape avec l'onction royale, mais seulement de lui faire donner la couronne. Cette promesse serait remplie. Le pape était prêt à lui donner la couronne, avec justice, s'il faisait pénitence, avec anathème, s'il ne la faisait pas. La première condition dépendait de lui : n'en voulait-il pas, la seconde serait remplie ; et le pape lui ferait descendre la couronne avec une corde du haut du Capitole et dégagerait ainsi la promesse des nobles romains, sans absoudre celui qui refusait d'être pénitent.

Henri dédaigna cette offre dérisoire et reprit le siège de Rome. En même temps, il rappela près de lui l'archevêque de Ravenne, Guibert, n'espérant plus aucune paix de l'inflexible pontife de Rome et n'ayant plus rien à ménager avec lui.

Durant ce nouveau péril de Rome et de la chaire pontificale, Constantinople et ce qu'on appelait l'empire d'Orient n'étaient pas moins menacés. Devant le redoutable assaut des Normands, partout vainqueurs dans la Grèce et marchant vers le Bosphore, Alexis Comnène ne voyait pour lui, dans l'Europe, d'autres secours et d'autres diversions salutaires que l'alliance de Henri et l'effort de ses armes appelées à leur tout contre les États italiens de Robert Guiscard. Il envoyait donc une ambassade solennelle à Henri pour l'engager ; par son intérêt même, à porter sans retard la guerre en Calabre, dans les possessions du prince normand, **vassal défenseur**, lui écrivait-il, **du pape son ennemi**. Les ambassadeurs impériaux apportaient à l'appui de leur demande de riches présents, selon la coutume d'Orient : cent pièces d'étoffes magnifiques, de couleur écarlate, et, ce qui devait mieux servir Henri, un subside de cent quarante mille écus d'or.

Aux lenteurs et aux interruptions des attaques de Henri, on pourrait supposer qu'il répugnait à l'idée de prendre Rome d'assaut, et qu'il aimait mieux la réduire par un long siège ou y pénétrer par quelques défections intérieures. Quoi qu'il en soit, en effet, on le voit, quelques semaines après son intervention réclamée par l'empire grec, quitter de nouveau le siège de Rome et s'avancer vers la Pouille, où déjà la prévoyance de ce péril avait rappelé Guiscard ; car, en ce point, le calcul d'Alexis Comnène avait réussi, secondé par des instances bien diverses qui pressèrent Robert Guiscard de revenir en Italie protéger le pape et délivrer Rome.

Prévenu donc par cette rentrée si rapide du chef normand, au milieu de ses anciennes conquêtes, Henri ne poursuivit pas sa marche vers ce côté de l'Italie, qu'il jugea bien défendu, et il revint presser le siège de Rome. Cette fois, enfin, soit que le manque de vivres épuisât les Romains, soit qu'une partie des chefs du peuple se lassât de cette guerre stérile et reprît volontiers d'anciennes négociations plus lucratives, Henri fut reçu dans la ville sans combat, et il vint

occuper le palais de Latran, où naguère le pape avait présidé le concile convoqué pendant la trêve et la station des troupes allemandes en Lombardie.

Cette fois même, malgré la défection d'une partie des habitants de Rome, Grégoire VII n'avait été ni surpris ni trahi ; il lui avait suffi de se renfermer dans le château Saint-Ange, où l'avaient accompagné beaucoup de nobles romains qui, en lui offrant quarante otages choisis pour gage de leur fidélité, continuaient à le servir de leurs armes et combattaient pour sa cause. En dehors de cet asile principal, les partisans du pape étaient encore maîtres de plusieurs lieux fortifiés de Rome et particulièrement des tours qui dominaient les ponts du Tibre. Un de ses neveux, nommé Rustique, homme de guerre et de courage, occupait, entre le mont Palatin et la montée de Scaurus, le monument antique (Septizonium) construit par Septime Sévère, s'élevant de sept étages et appuyé sur de longs rangs de massives colonnes. Dans d'autres quartiers de la ville, des maisons fortifiées avec d'étroites ouvertures, d'où pouvaient jaillir sur les assaillants des pierres et du feu, étaient défendues par des soldats corses zélés pour la cause du pape.

Quoi qu'il en fût de ces résistances éparses et dernières, Henri introduit sans combat dans Rome, le jeudi de la Passion, 21 mars 1081, avait le lendemain fait assembler le peuple et lui avait présenté comme souverain pontife l'archevêque de Ravenne, Guibert. Le dimanche suivant, jour des Hameaux, il le fit solennellement consacrer dans la basilique de Latran par les évêques de Modène, d'Arrezzo et de Bologne, qui remplaçaient ceux d'Ostie et d'Albano, auxquels appartient le privilège de donner aux nouveaux élus à la papauté la consécration pontificale. La présence sous les armes des troupes allemandes et lombardes assurait d'abord la morne tranquillité de cette cérémonie ; et la multitude du petit peuple finit par applaudir à l'intronisation nouvelle. Cependant la ville même n'était pas entièrement soumise ; et le jour de Pâques, lorsque Henri se rendait, avec la reine son épouse et son antipape Guibert, à la basilique de Saint-Pierre, pour y recevoir en pompe la couronne impériale, le cortège sur sa route fut assailli par une embuscade ou embarrassé dans une émeute ; il y eut combat où quarante hommes de la garde du prince furent tués avec une perte bien plus grande pour les agresseurs.

La cérémonie s'acheva sans nouvel obstacle. Le roi de Germanie reçut des mains de Guibert le diadème impérial, avec toutes les pompes tant de fois renouvelées depuis le victorieux Charlemagne. La reine Berthe fut aussi couronnée à titre d'impératrice. Puis Henri, au sortir de la cathédrale, vint occuper le Capitole et s'y fortifia, s'entourant surtout de ses soldats allemands. Car il renvoya dans leur pays la plus grande partie des milices lombardes sous les ordres de l'archevêque de Milan, Thédald, dont il avait éprouvé d'ailleurs la fidélité, mais que l'élévation de Guibert rendait moins zélé pour la déchéance de l'ancien pape.

Ainsi, vainqueur et consacré, mais au milieu de ruines que dominaient encore le château Saint-Ange et la présence de Grégoire VII, Henri s'occupa d'anéantir tout reste de rébellion dans l'enceinte de la ville. Partout il fit attaquer et détruire les maisons fortifiées que défendaient les partisans corses, et il forma le siège régulier de la tour occupée par Rustique et les siens. Les machines de guerre alors en usage, les béliers et les poutres armées de fer, brisaient les colonnes du palais de Sévère et en ébranlaient les murs sous d'énormes débris lancés avec violence. De plus grands efforts étaient tentés encore contre le château Saint-Ange, qui renfermait avec le pape la cause et le prix de la guerre. Mais les tactiques et l'art grossier de ce temps avaient peu de prise sur les fortes assises

et la solidité de l'antique tombeau d'Adrien, devenu par des travaux successifs une des plus fortes citadelles du moyen âge. Dans les longueurs de ce siège et la défiance du succès, Henri ne pouvant y faire de brèches ni en hasarder l'assaut, se bornait à emprisonner l'ennemi dans son asile et investissait la forteresse d'une longue muraille à laquelle il faisait travailler les Romains.

Cependant cette prise de possession et cette imminence d'un plus grand succès de Henri jetaient l'inquiétude parmi les princes normands 'de la Pouille. A côté de Robert Guiscard, qui, récemment revenu de la Grèce avec une partie de ses troupes, s'occupait à les rallier et à en grossir le nombre, les autres chefs normands, gênés ou jaloux de sa puissance, tournaient leurs yeux vers une autre domination qui semblait renaître à Rome. Leurs sujets italiens paraissaient enhardis par ce voisinage et disposés à se soulever contre le joug d'une conquête encore récente, sitôt qu'ils apprendraient l'entière victoire du César de Germanie.

Dans cette anxiété, entre des périls divers, quelques-uns des chefs priaient l'abbé Didier de se rendre au camp de Henri dans Rome pour négocier en leur nom et leur ménager son alliance. Mais l'abbé, qui de cœur était fidèle à Grégoire VII, et qui, dans l'apparence même et dans les actes de soumission obligée, ne cédait qu'à Robert Guiscard, refusa toute mission des chefs normands. Jordan, prince de Capoue, fit seul alors un traité pour son compte avec Henri ; et il acheta de lui, par un subside considérable, l'investiture de sa principauté, dont Henri détacha le monastère du Mont Cassin, pour l'ériger en fief direct de l'Empire.

Le monarque allemand avait déjà manifesté cette prétention. Depuis qu'il était maître de la plus grande partie de Rome, il avait écrit à l'abbé comme à un vassal de se rendre sans retard auprès de lui. L'abbé s'abstint d'obéir sans faire d'abord aucune réponse. Henri le manda de nouveau par une lettre plus impérieuse. L'abbé, répondant alors, avait allégué la crainte des Normands, sous le pouvoir desquels était son monastère, et, s'excusant sur divers prétextes de venir au camp de l'empereur, il offrait seulement sa médiation, si ce prince voulait traiter avec le pape.

Henri, mécontent, n'envoya plus de messages à l'abbé, et il enjoignit à Jordan, son nouvel allié, de menacer le riche monastère du Mont Cassin, par ces abus et ces violences, bien plus faciles à susciter parmi tant de guerriers avides, qu'à réprimer par la fermeté de quelques chefs. Didier, instruit de cet ordre, fit parvenir à Grégoire VII, dans le château Saint-Ange, une lettre où il lui exposait toutes ses alarmes et le consultait devant Dieu sur la conduite à tenir pour préserver le monastère.

Grégoire VII, à qui le péril ne parut jamais un motif de céder, ne répondit même pas : et Henri, ayant de nouveau écrit à l'abbé de se rendre à Rome, pour la fête de Pâques, le jour même qu'il avait réservé pour son couronnement, celui-ci s'était soumis avec bien des scrupules et des doutes. Il avait dit adieu à ses moines et s'était rendu sans retard aux portes de Rome, dans une villa d'Albano, que remplissait une partie de la suite de Henri. Mais, en obéissant à l'ordre du prince excommunié, l'abbé s'interdit de donner le baiser de paix à aucun des évêques dont Henri était alors entouré, et il refusa même de boire et de manger avec eux. Henri, dès qu'il sut l'arrivée de l'abbé, lui fit dire de prêter son serment de foi et d'hommage, pour son abbaye. Didier répondit qu'il ne le ferait pas pour cette abbaye, ni même pour tous les honneurs du monde. Henri, se fondant sur son droit d'investiture, le fit sommer de venir recevoir de ses mains la crosse pastorale. L'abbé, pour gagner quelques jours, répondit que, lorsque Henri

serait, empereur, il recevrait de lui le titre d'abbé ou renoncerait à l'abbaye. C'était en apparence différer la soumission quelques jours seulement ; mais sans doute l'abbé, durant la vie et la protestation de Grégoire VII, n'entendait pas reconnaître à l'antipape Guibert le droit de conférer l'empire. On continuait ainsi de discuter autour de Henri, sur les droits des deux puissances. Otton, évêque d'Ostie, partisan et légat de Grégoire VII, se voyant retenu près de l'empereur, était moins ferme dans son langage et inclinait à quelque transaction qui satisfît le prince. Mais Didier répétait avec hauteur : *Ni pape, ni évêque, ni archidiacre, ni personne ne peut faire cela justement. La chaire apostolique est souveraine. Elle ne saurait être soumise à personne, ni vendue comme une esclave. Si le pape Nicolas a fait cela, il a fait très injustement et très sottement : et, pour une sottise humaine, l'Église ne peut ni ne doit perdre sa dignité : personne de nous ne doit perdre la sienne ni consentir à cette honte ; et alors il n'arrivera plus, grâce à Dieu, que le roi des Allemands fasse le pontife de Rome.*

L'évêque d'Ostie, Otton, sans blâmer ce zèle, ne put s'empêcher de dire : *Si les ultramontains vous entendaient, ils n'auraient tous qu'une voix contre vous. — Quand le monde entier, répondit l'abbé, se réunirait contre moi, il ne me ferait pas changer d'avis. L'empereur peut triompher pour un temps et faire violence aux droits de la religion, mais il n'arrachera pas mon consentement à cela.* Didier, selon le même récit, attesté surtout par lui-même, ne craignit pas d'adresser aussi ses reproches à Guibert, et le pressa de raisons si fortes que l'antipape s'excusa et dit qu'il avait cédé contre son gré et seulement pour défendre la cause et assurer la dignité du roi.

Telles sont les paroles que l'abbé Didier fit entendre dans le camp de Henri, et à l'issue même du couronnement de ce prince ; il les redit du moins à ses frères, et elles furent inscrites dans la chronique du monastère. Cependant, d'après la même chronique, il obtint de Henri un diplôme scellé d'une bulle d'or, qui confirmait à l'abbaye du Mont Cassin la possession inviolable de ses opulents domaines. Peut-être faut-il en conclure que la résistance de Didier ne fut pas sans quelques ménagements, ou faut-il supposer que la puissance de Henri n'était pas assez affermie pour se montrer inexorable.

L'événement le prouva bientôt. Grégoire, assiégé, de toutes parts, abandonné d'une partie même de ses cardinaux, ayant épuisé les trésors de l'Église et la dépouille des autels, ne pouvait plus être sauvé des mains de Henri que parla prompte arrivée de Guiscard. Aussi, chaque jour, de secrets messages partaient du château Saint-Ange pour Salerne. Guiscard préparait son armée, comme pour une grande et difficile entreprise ; car la valeur et la puissance de Henri étaient redoutées. Le duc normand avait réuni tous ceux de ses chevaliers qui ne servaient pas en Orient, de nombreuses levées d'Italiens et un corps d'Arabes auxiliaires que son frère Roger lui avait envoyé de Sicile.

Enfin, pressé par l'extrême péril du pontife, il déploie l'étendard de Saint-Pierre, et se met en marche avec toutes ses forces, grossies d'une foule pieuse et désarmée. L'abbé Didier, retourné dans son monastère, attentif à tout événement, et bientôt instruit des apprêts de Guiscard, s'était hâté d'envoyer des courriers pour avertir à la fois l'empereur et le pape.

A cette nouvelle, Henri, dont les forces étaient diminuées par le renvoi d'une partie des soldats lombards, et qui se sentait peu sûr de la foi des Romains, dans la chance d'être pressé tout à coup entre deux ennemis, craignit de livrer bataille contre un si expérimenté capitaine, qu'il réputait son vassal. Il se résolut avec douleur à s'éloigner de Rome, et, recommandant aux Romains de son parti de

tenir la ville et de se défendre, il sortit avec son armée, trois jours avant l'arrivée de Guiscard, et se retira d'abord sur Castellana, autrefois la ville de Véies.

Guiscard s'était fait précéder d'un corps de mille fantassins d'élite, avec autant d'hommes d'armes. Ensuite venaient trois mille soldats et toutes les levées italiennes qu'il soutenait lui-même avec le reste de l'armée. Ses forces, dit-on, étaient de 30.000 hommes de pied et de 6.000 cavaliers. Il s'attendait à trouver l'armée de Henri en bataille devant l'aqueduc de Rome. Mais les ennemis ayant disparu, il avança librement jusqu'à la porté où aboutit le chemin de Tusculum ; et il établit son camp près de l'aqueduc. Pendant trois jours il observa l'état de la ville, et ayant remarqué près de la porte Saint-Laurent un point faible et mal gardé, au lever du jour, il le fit escalader par un millier de soldats qui, se jetant tout à coup dans la ville, poussant des cris et répétant le nom terrible de Guiscard, brisèrent la porte Saint-Laurent et ouvrirent le passage à toute l'armée.

Le duc marche droit au château Saint-Ange, force les lignes, renverse les murs grossièrement élevés qui l'investissent ; il y pénètre en libérateur du pontife qui s'avancait au devant de lui, avec tout son clergé, et qui lui donne l'absolution de tous ses péchés. Guiscard conduit avec respect le pontife au palais de Latran, comme à sa demeure désormais inviolable, et, s'agenouillant devant lui, dans la foule des chevaliers et des prêtres, il lui présente de pieuses offrandes.

Cependant les Romains, humiliés de leur défaite ou poussés à bout par l'insolence de la soldatesque normande, reprennent les armes, s'assemblent sur les places et vont attaquer les vainqueurs ; ceux-ci surpris se lèvent de table pour prendre les armes. Roger, fils de Robert, qui campait hors de la ville, accourt avec mille chevaux. Le duc, voyant la résistance éclater sur plusieurs points, ordonne de mettre le feu à la ville. Tout un quartier proche du Vatican est bientôt embrasé. Les malheureux habitants fuient et sont impitoyablement massacrés. Les Normands et les Italiens de Guiscard, accoutumés au pillage, ses Sarrasins plus barbares encore et pleins de fureur contre la ville chrétienne qu'on leur livre, s'emparent à tous les excès de rapine et de cruauté ; ils brûlent et saccagent tout devant eux. Ils violent les vierges des couvents et les dames romaines auxquelles ils mutilent les doigts, pour leur arracher leurs anneaux d'or.

Guiscard, en déchaînant cette fureur, en laissant dépasser par les siens les antiques ravages d'Alaric et des Goths, se disait encore le vengeur des papes ; un chroniqueur met dans sa bouche, à ce sujet, un discours invraisemblable, où sont rappelées, depuis les premiers temps du christianisme, les violences et les révoltes des Romains contre leur pontife.

Mais, ce qui se conçoit, mieux, c'est que le duc, dans sa colère, ait dit qu'il voulait exterminer les habitants de Rome et la repeupler de nouveaux chrétiens d'au-delà les Alpes.

Grégoire, saisi de honte, d'horreur et de pitié, se jeta aux pieds de Robert pour le supplier d'épargner les Romains, disant qu'il était pape pour l'édification et non pour la ruine¹. Tout un quartier de Rome était consumé depuis la porte Saint-Jean jusqu'au palais de Latran. Guiscard se laissa fléchir et, par l'entremise du

¹ *Anonymus Vaticanus apud Murat.*, t. VIII, p. 771. *Landulf. sen.*, lib. IV, *apud Murat.*, t. IV, p. 120.

pape, reçut les soumissions du parti qui avait pris les armes et qui prêta les serments que prescrivit le pontife.

Guiscard leur fit payer de fortes amendes et en réduisit beaucoup en esclavage. En peu de jours ses troupes reprirent dans le voisinage de Rome les villes et les châteaux qui s'étaient révoltés contre le pape.

Le pontife, dans cette désolation de Rome et dans l'effroi que lui donnaient ses barbares alliés, se hâta, cependant, avec les cardinaux et les évêques fidèles à sa cause, d'ouvrir un concile au palais de Latran, sous la protection des lances normandes toutes dégouttantes du sang des Romains ; il renouvela solennellement l'anathème de l'antipape Guibert, de l'ex-roi Henri et de tous ceux qui leur adhéraient ou communiquaient avec eux ; et il nomma deux prélats revenus près de lui, Otton, évêque d'Ostie, et Pierre, évêque d'Albano, pour porter cette sentence en Allemagne et en France. Il s'occupa même de la discipline ecclésiastique. Dans les derniers temps du siège, des habitants de Rome, mariés, ou vivant avec des femmes, avaient coupé leur barbe et pris la mitre. Ils s'étaient fait passer, auprès des Lombards de l'armée de Henri, pour cardinaux. Sans doute la plupart étaient tout simplement des prêtres schismatiques, consacrés par Guibert ; et, à ce titre, ils s'étaient immiscés dans les églises de Rome, recevaient les offrandes et distribuaient des indulgences. Aux yeux de Grégoire VII, ces hommes n'étaient que des profanateurs. Il les chassa, comme souillés de meurtres, de rapines et d'impuretés, et mit à leur place des prêtres pieux et fidèles. Mais ce changement ne se fit pas sans résistance et sans obstacle ; ce qui prouve qu'une assez grande partie des Romains s'étaient engagés dans la cause de l'antipape et de l'empereur.

Grégoire, cependant, ne pouvait se considérer comme rétabli dans la paisible possession de son Église et réellement maître de Rome. Le départ de Guiscard était prochain. Le chef normand avait hâte de reprendre ses desseins sur l'Orient, et de mener à une autre victoire ses bandes à peine assouviées du pillage de Rome. Peut-être prévoyait-il et ne voulait-il pas attendre un retour de Henri, fortifié des milices lombardes et soulevant toute l'Italie du Nord. Au départ des Normands, Grégoire VII ne voulut pas, sans doute, demeurer au milieu des ruines qu'ils avaient faites, pour être en butte à tous les ressentiments aigris par des maux qu'il ne pouvait soulager. Il est vraisemblable aussi que le vainqueur, ne voulant pas affaiblir son armée et en laisser une partie dans Rome, regardait comme précieux pour sa puissance d'emmener avec lui le pape, après l'avoir délivré, et d'entreprendre sous sa bénédiction la conquête de l'empire grec.

Quoi qu'il en soit, huit ou dix jours après le sac de Rome, l'armée de Guiscard se mit en marche, emportant de riches dépouilles et menant captifs beaucoup de Romains. Grégoire VII suivait avec ses chapelains, l'abbé Joranto, de Dijon, son ancien envoyé près de Guiscard, quelques cardinaux et quelques évêques. Mais plusieurs de ses anciens partisans étaient dispersés, ou même avaient passé du côté de Henri. Le sceau pontifical était tombé dans les mains de ce prince, et il pouvait en abuser pour répandre de faux actes sous le nom du pape assiégé ou captif. Mille bruits confus cependant se répandaient sur le sort de Grégoire VII. Dans ce péril, Mathilde, sa fidèle amie, rassemblant des troupes en Lombardie et en Toscane, s'animait de nouvelles espérances, envoyait partout des émissaires et écrivait en Allemagne pour y susciter contre Henri la défiance et la haine. Il s'en conserve un monument oublié jusqu'à ce jour, et que je vais citer pour la première fois. C'est une lettre de Mathilde, vive et impérieuse comme elle, où

respire, avec l'ardeur du zèle, cette illusion sur le succès, si naturelle à l'imagination d'une femme¹ :

Mathilde, telle quelle, par la grâce de Dieu, si elle est quelque chose, à tous les fidèles qui résident dans le royaume des Teutons, salut.

Nous vous faisons savoir que Henri, le faux roi, a dérobé par larcin le sceau du seigneur pape Grégoire. Donc, s'il vous est annoncé quelque chose qui soit contraire aux paroles de nos envoyés, jugez-le faux et ne vous fiez pas aux mensonges de Henri. De plus, il emmène avec lui l'évêque de Porto, parce que cet homme a été autrefois le familier du seigneur pape. S'il veut, par cet aide, faire quelque entreprise avec vous, ou contre vous, n'hésitez pas à regarder cet évêque comme un faux témoin ; n'ajoutez foi à personne qui oserait dire autrement que nous. Sachez que le seigneur pape a déjà reconquis Sutri et Népi ; Barrabas le larron, c'est-à-dire le pape de Henri, s'est enfui comme lui. Adieu. Gardez-vous bien des embûches de Henri.

Ces deux villes de Sutri et Népi, à quelques lieues de Rome, étaient sans doute du nombre de celles qu'avaient occupées les Normands ; et Mathilde y voyait une conquête pour Grégoire VII, sans savoir encore que le pontife allait être entraîné loin de son Église par ses farouches libérateurs et plus exilé de Rome que Guibert lui-même.

¹ *Chronicon Virdunense Hugonis abbatis Flaviniaci, apud Labbeum, Nov. Bibliothec. manuscriptorum*, tom. I, page 229.

LIVRE X. — (1084-1085.)

Marche de l'armée de Guiscard. - Incidents de cette retraite. - Station momentanée du pape dans l'abbaye du Mont Cassin. - Nouveaux mouvements militaires de l'empereur Henri ; sa rentrée dans Rome, menant à sa suite l'antipape Guibert. - Arrivée et séjour de Grégoire VII à Salerne. - Nouvelle expédition de Robert Guiscard en Orient ; motifs de sa préférence pour cette guerre lointaine. - Succès de la campagne de Guiscard. - Inquiétudes domestiques qui hâtent son retour. - Pénible navigation de sa flotte. - Sa maladie, sa mort. - Ses restes sauvés d'un naufrage et rapportés en Italie. - Aspect de ce retour funèbre. - Tristesse de Grégoire VII. - Sa maladie, sa mort. - Résumé sur sa vie, ses plans de domination religieuse ; son génie et l'autorité de ses exemples.

Le pays aux environs de Rome était infesté de troupes errantes détachées de l'armée de Henri, et quelques bandes même de Romains harcelèrent d'abord la marche de Guiscard. Le pontife cheminait au milieu de cette armée en retraite. Une fois, dans un brusque départ au point du jour, l'abbé de Dijon et quelques prêtres étaient restés en arrière, séparés de lui. Pendant qu'ils se hâtaient de rejoindre, ils furent atteints par quelques partisans romains qui les poursuivaient. L'un des moines fut tué d'un coup de lance et son bagage pillé. L'abbé de Dijon échappa, et, ayant gagné le gros de l'armée, il baisa les pieds du pape et lui raconta tout en pleurs la mort du malheureux moine. Grégoire envoya sur-le-champ des hommes d'armes à la poursuite des meurtriers ; et il recommanda de lui apporter le corps du pauvre frère¹. On trouva le cadavre nu et baigné dans son sang, et il fut déposé dans cet état devant le pape. Grégoire, touché de compassion, le couvrit de son propre manteau ; et, ayant donné l'absolution au mort, il célébra pour lui la messe, avant de le faire ensevelir². On raconta que ce moine était un de ceux qui murmuraient contre Grégoire VII, et sa mort parut une punition céleste que relevait encore la charité du pontife pour ses restes inanimés.

Guiscard, dans sa marche, conduisit d'abord le pape au monastère du Mont Cassin. Là, Grégoire VII se retrouvait au milieu de son plus cher asile, près de l'ami qu'il avait appelé dans Rome à son avènement. Des circonstances miraculeuses devaient, pour la crédulité des contemporains, marquer son passage dans cette abbaye. On raconta que pendant qu'il y célébrait la messe, une colombe céleste avait apparu au-dessus de sa tête et n'avait été aperçue que d'un seul témoin qui d'abord en avait gardé le secret, mais qui, sévèrement réprimandé dans une vision, publia le miracle ; on y vit un secours du Saint-Esprit, qui encourageait le pape à la persévérance.

Robert Guiscard, pendant ce séjour, fit quelques dons au monastère, de l'argent qu'il avait pillé dans Rome³. Il déposa dans la salle où, se tenait le chapitre mille pièces d'or d'Amalfi, offrit cent byzantins sur l'autel, et à son départ laissa dans le dortoir des frères 190 pièces d'une autre monnaie, selon la chronique du couvent.

¹ *Chronicon Viridunense*, p. 230.

² *Chronicon Viridunense*, p. 230.

³ *Chron. monast. Cas. notis illustrata*, lib. III, apud Murat., t. IV, p. 471.

Cependant l'empereur Henri, en s'éloignant de Rome par la Toscane et en reprenant la route de la Lombardie, avait le projet de repasser les monts et de retourner en Allemagne. On ne peut même douter que ce motif n'ait en partie déterminé son départ de Rome et sa retraite précipitée devant Guiscard. Il avait hâte d'apaiser les troubles excités par le couronnement d'Hermann et la révolte continue de la Saxe. Il ne pouvait plus désormais attendre, de son expédition d'Italie, au-delà de ce qu'il en avait obtenu. Il s'était fait reconnaître par les Romains et couronner à Rome ; et s'il n'avait pas vaincu l'inflexible fermeté de Grégoire VII, s'il ne s'était pas emparé de sa personne, il le réduisait du moins à vivre sous la protection d'un allié, loin de la ville où il avait régné, loin de cette chaire de saint Pierre d'où il avait fulminé tant d'anathèmes. Ces avantages suffisaient pour que Henri n'ait pas voulu chercher quelque chose de plus riens une bataille hasardeuse contre Guiscard. Et, d'un autre côté, le chef normand, satisfait de se voir à la fois le libérateur et le gardien du pape, et préoccupé de son expédition d'Orient, dut être peu jaloux de poursuivre Henri et de consumer, dans une bataille inutile, des forces qu'il destinait ailleurs. Ainsi les deux armées ne se rencontrèrent pas, parce que de part et d'autre les chefs avaient mieux à faire.

Henri, du reste, tâcha de dissimuler ce qui pouvait paraître défavorable dans sa retraite ; il n'annonça, par ses lettres en Allemagne, que la soumission des Romains, la consécration de Guibert et son propre couronnement, laissant de côté l'arrivée de Guiscard et la délivrance de Grégoire VII. En même temps, il faisait pressentir son retour prochain en Allemagne, comme un témoignage même du plein succès de son expédition. Ces intentions diverses sont mieux indiquées que ne l'a fait l'histoire, dans une réponse que Henri, se repliant à marches forcées sur la Lombardie, adressait à Thierry, évêque de Verdun, prélat considérable dont il voulait entretenir la confiance et se ménager le zèle.

Henri, roi par la grâce de Dieu, empereur des Romains et Auguste, à l'évêque Thierry, son plus cher ami.

Nous voulons avant tout te faire savoir que nous ne mettons en personne plus d'estime qu'en toi ; et nous t'avons envoyé l'archevêque d'Utrecht, moins pour exciter ton dévouement que pour s'associer à tes efforts, en l'honneur du roi.

Nous voulons ensuite, sur les divers points que tu nous as mandés, te donner des réponses distinctes, mais très courtes, réservant pour toi-même des détails infinis à te donner dans un entretien tête-à-tête. Nous te parlerons d'abord de ce que tu as touché au commencement de ta lettre, de l'affaire de Rome. Nous sommes entré à Rome le jour de Saint-Benoît. La manière dont nous avons été reçu par les Romains, le pied sur lequel nous sommes avec les Romains, la manière dont nous avons quitté les Romains, tu dois, nous le croyons, l'avoir appris par d'autres récits. Nous te l'avons aussi indiqué par nos lettres que tu n'as peut-être pas encore ; mais nous aimerions que tu saches par une autre bouche que la nôtre les merveilles qu'a faites pour nous le Seigneur. C'est une chose incroyable, en effet, en même temps très véritable, que ce qui s'est passé à Rome, et, comment le Seigneur a fait pour nous avec dix hommes, pour ainsi dire, ce que, si nos ancêtres l'avaient fait avec dix mille hommes, on aurait trouvé miraculeux.

En effet, au moment où, désespérant d'occuper Rome, nous songions à retourner dans les provinces germaniques, voici que les Romains, par ambassade, nous ont prié d'entrer à Rome, nous promettant obéissance en tout ; et cette promesse, ils l'ont remplie. A notre entrée, ils nous ont accueilli en grande joie ; pendant

notre séjour, avec grand zèle, ils nous ont aidé, et à notre départ ils nous ont triomphalement et fidèlement reconduit ; en sorte que devant le Seigneur nous disons en toute confiance que Rome est en notre main, hormis la forteresse où reste enfermé Hildebrand, l'ancienne demeure de Crescentius : et que cet Hildebrand sache bien que, du jugement légal de tous les cardinaux et de tout le peuple romain, il est déposé ; et que notre élu, le pape Clément, a été élevé sur le siège apostolique aux acclamations de tous les Romains, et que nous avons été, par la main du pape Clément et le concours de tous les Romains, consacré le saint jour de Pâques, sous le titre d'empereur, à la grande joie de tout le peuple de Rome.

Cela fait, avec la bénédiction de Dieu et de saint Pierre, nous avons quitté Rome, et nous nous hâtons le plus possible vers vos contrées. Votre message nous a rencontré dans la route. Que chacun s'en réjouisse ou s'en afflige à son gré, nous arrivons avec la faveur de Dieu, et n'avons nul souci de ce que peut faire ce personnage d'Hildebrand. Quant aux Saxons, à l'archevêque de Salzbourg, au comte Adalbert, et à d'autres qui veulent revenir à nous, nous te répondons que nous nous arrêtons volontiers à tes conseils, pourvu seulement que la paix soit assurée de nos jours, c'est-à-dire qu'une fois revenus à nous, ils soient fidèles.

Pour toi, si tu n'as pas grande répugnance à faire ce que nous désirons, nous te prions de te rendre à Augsbourg près de nous, aussitôt après «la fête des apôtres Pierre et Paul, parce qu'au jour même de cette fête, avec l'aide de Dieu, nous serons à Ratisbonne. Aie donc soin de venir vers nous, pour nous donner la joie de ta présence. Enfin le père apostolique Clément et l'empereur Henri, au nom de ton affection pour nous, te recommandent de consacrer très promptement l'archevêque de Trèves. Adieu.

On voit par cette lettre le zèle d'une partie de l'épiscopat allemand pour le monarque dont ces évêques tenaient leur dignité ; on y reconnaît aussi, sous les expressions un peu ambiguës de Henri, et surtout dans son absolu silence sur l'armée de Guiscard, un témoignage de l'insuffisance de troupes qui avait rendu sa retraite inévitable. Il affecte de dire qu'il n'a pas conquis Rome, et qu'il y est entré presque sans soldats par le vœu des Romains. On dirait qu'il veut du même, coup donner ainsi une excuse à sa retraite et une sanction toute populaire à son couronnement.

Le prélat auquel Henri adressait ce message, préposé depuis plus de trente ans au puissant diocèse de Verdun, avait dans les premières années de son épiscopat visité la terre sainte, par un pèlerinage alors si dangereux. A son retour, il avait magnifiquement restauré l'église de Verdun, incendiée durant les guerres civiles de la Flandre, et il avait, par sa pieuse autorité, contraint le duc Godfried, auteur de ces violences, à contribuer lui-même à la construction de l'église et à apporter, les genoux en terre, la pierre et le ciment aux travailleurs.

Ce triomphe obtenu par l'évêque l'avait rendu célèbre dans la chrétienté. Plus d'une fois il avait visité Rome, et il était compté parmi ses adhérents fidèles jusqu'au jour où éclata le schisme de Henri. Mais alors il inclina vers le prince ; sans blâmez encore Grégoire il n'adhéra point à Rodolphe, et sa médiation, ses secrets avis continuèrent à servir Henri pendant les événements de la guerre et les deux expéditions de ce prince en Italie. Il gardait cependant respect pour le pontife, il hésitait à s'en séparer, et il eût voulu être approuvé de lui en servant la volonté de Henri.

Au moment donc où il reçoit la lettre de ce prince et sa recommandation de consacrer enfin l'archevêque de Trèves, il écrit lui-même à Grégoire VII pour en obtenir ce que commande l'empereur. Rien ne marque mieux peut-être le génie du pontife et la puissance, de sa cause, que cet ascendant gardé toujours par lui sur une partie de ses adversaires, et ces ménagements ou ces retours qui lui rendaient toujours plus d'appui que le schisme ou la victoire ne pouvait lui en ôter. Conservant donc quelque doute sur les succès annoncés par Henri et n'osant, malgré ses offres, passer outre, sur l'interdit pontifical et consacrer l'archevêque de Trèves, Thierry s'adresse à Grégoire VII, comme s'il était encore maître paisible de Rome et chef incontesté de l'Église.

A Grégoire, souverain pontife, seigneur très aimé et père très vénéré, Thierry, évêque de Verdun, son dévoué quel qu'il soit, affection filiale comme à un père, soumission comme à un chef, obéissance comme à un maître,

Pouvoir t'obéir est un très grand bonheur pour moi, pouvoir te servir, une grande joie. Dans l'hommage que je t'offrirai, en effet, j'honorerai le bienheureux Pierre ; dans l'obéissance et par le service que je te rendrai, je me concilierai le bienheureux apôtre lui-même.

Sur ton avis, j'ai accueilli mon frère, l'évêque de Metz, comme j'aurais fait toi-même ; m'attachant à ce mot du Seigneur : Qui vous reçoit me reçoit. J'ai fait de sa cause la mienne, j'ai regardé son affaire comme personnelle à moi ; même prospérité, même adversité, pour nous deux : j'étais invité à cela par une mutuelle fraternité et un devoir d'affection, mais surtout par ton ordre, par ta bienveillance, par ta confiance en moi. Il y a, de plus, l'Église de Trèves, qui, sous le poids de l'affliction, se prosterne à tes pieds ; fille déshéritée, elle invoque son maître pour qu'il la console ; elle déplore par mon entremise les pertes qu'elle a souffertes en ce temps, veuve presque depuis deux ans, tout ce qu'elle a souffert et tout ce qu'elle souffre dans cette viduité de deux ans des combats au dehors, des craintes au dedans. Elle a choisi pour chef un homme du peuple, digne prêtre, digne père entouré du suffrage commun, et cela ma conscience l'atteste devant Dieu et devant toi, sans que nulle influence simoniaque ait eu lieu contre le droit de l'Église, sans qu'il y ait eu même la simonie d'une demande.

Henri ne s'arrêta donc en Lombardie que le temps nécessaire pour ordonner aux évêques et aux comtes de son parti de rassembler leurs troupes ; et il envoya aussitôt son armée sur le territoire de Modène, assiéger le château de Sorbara, l'une des forteresses de Mathilde. Mais les troupes italiennes, dénuées du secours des Allemands, auxquels l'empereur faisait repasser les monts avec lui, ne tinrent pas avec avantage contre les troupes mieux disciplinées de l'intrépide comtesse. Mathilde, instruite que l'armée qui assiégeait Sorbara se gardait avec négligence, la fit attaquer de nuit et remporta une pleine victoire. Eberhart, évêque de Parme, six chefs ou capitaines, cent écuyers de la noblesse lombarde, cinq cents chevaux, grand nombre d'armures, les bagages, les tentes, furent pris par les soldats de Mathilde. Le général allemand, le margrave Wobert, se retira chargé de blessures ; et l'évêque de Reggio, attaché à la cause de Henri, se sauva, demi-nu, dans la mêlée. Cette victoire assurait la tranquillité de Mathilde en Lombardie : mais Guibert, qui d'abord avait suivi la retraite de Henri, était revenu sur Rome avec quelques troupes, et, accueilli par les Romains irrités de l'incendie de leur ville, il siégeait dans la chaire apostolique et prenait le nom de Clément.

Cependant, après quelques jours de repos accordés au pontife dans l'abbaye du Mont Cassin, parmi les hommages empressés des religieux, le duc Robert, quittant cette paisible retraite pour des apprêts de guerre nouvelle, conduisit en pompe son hôte ou son captif à Salerne, sa récente capitale. C'était un grand spectacle que le saint-père, amené de Rome dans le chef-lieu de la conquête normande. Par une étrange fortune, le pape avait à sa suite, dans le petit nombre de nobles romains attachés à sa cause, le prince de Salerne, ce Gisulfe, autrefois détrôné par Guiscard, recueilli dans les États Romains, et investi d'un fief du saint-siège, d'où les Normands venaient de le chasser encore. Robert Guiscard n'apercevait pas dans la foule cet ancien rival, deux fois dépouillé par lui. Mais les regards des Italiens se portaient sur Grégoire VII avec un pieux enthousiasme. On attribuait à ses anathèmes la retraite précipitée du roi de Germanie. On admirait son courage surnaturel ; et sa présence dans l'armée de Guiscard semblait le plus beau triomphe du prince normand et l'augure de son prochain empire.

Pourtant quelques voix discordantes résistaient à cet enthousiasme de la foule. Au moment de l'entrée du pape par la principale rue de Salerne, un homme du peuple s'écria : **Voici cet auteur de dissensions qui a rempli de guerres le monde entier. Il vient aussi pour troubler le repos de notre ville.** Cet homme est aussitôt saisi comme sacrilège et traîné devant Grégoire VII. Comme il était tout tremblant et se taisait de frayeur, on publia qu'il était devenu muet ; et comme le pape l'accueillit avec douceur, le fit délivrer et reçut de lui mille actions de grâces, on ajouta que ce pécheur avait miraculeusement recouvré la parole pour prix de son repentir.

L'évêque de Salerne, avec tout son clergé, était venu en procession solennelle au-devant du pontife. Cet évêque, fort lettré, était un des plus grands admirateurs de Grégoire VII. Il avait composé un hymne à sa louange, dans les premiers temps de la guerre contre Henri.

Combien est grande, lui disait-il alors, la puissance de l'anathème ! Tout ce que Marius, tout ce que César, ont fait autrefois, au prix de la mort de tant de soldats, tu le fais avec quelques paroles. Rome a-t-elle jamais été plus redevable aux Scipions et aux autres Romains, qu'à toi, qui lui as fait retrouver la route de sa puissance ?¹ Ces pompeuses expressions ne s'appliquaient plus avec vérité à Grégoire VII, fugitif de Rome et protégé par Guiscard. Mais, dans la croyance du temps, peut-être semblaient-elles encore justifiées par l'éloignement de Henri et l'annonce de sa retraite au-delà des Alpes.

Grégoire VII fut logé dans un palais de la ville, et l'abbé du Mont Cassin ne cessa dès lors de fournir libéralement à la dépense du pontife et de ses prêtres ; car Grégoire VII n'avait rien apporté du trésor de l'Église romaine, épuisé par une si longue guerre ; et Robert Guiscard, malgré sa courtoisie pour l'hôte ou le captif illustre, qu'il était fier de garder dans Salerne, réservait toutes ses richesses pour la guerre d'Orient. Tout l'y rappelait sans cesse. En son absence, son fils Boémond, attaqué par une nouvelle armée de l'empire grec, avait remporté une grande victoire, que l'imagination des contemporains prit plaisir à fixer au jour même de l'entrée de Guiscard dans Rome. Mais ce succès même avait affaibli l'armée des Normands, transportés depuis trois ans sur le sol de la Grèce et décimés par les fatigues et la contagion.

¹ *Italia sacra*, t. X, p. 78.

L'empereur grec avait essayé de réparer par la ruse et la séduction les revers de ses armes ; il avait gagné quelques-uns des capitaines normands ; le plus grand nombre des autres se plaignaient avec amertume de leurs souffrances et du retard de leur paye, et l'armée tout entière était mécontente et prête à se dissoudre. Le vaillant Boémond crut devoir partir lui-même pour presser les secours que lui promettait son père, et il débarqua sur les côtes de la Pouille peu de temps après l'arrivée de Guiscard et du pape dans Salerne.

Depuis trois ans, la vaste correspondance que Grégoire VII entretenait dans l'Europe avait presque toujours été gênée, interrompue par la guerre et la présence de Henri. C'est par là qu'il faut expliquer la grande lacune que l'on trouve à cette époque dans le recueil si important des lettres de Grégoire VII, et c'est en même temps la marque du seul grand dommage qu'eût éprouvé la puissance pontificale dans cette lutte terrible. Les légats du pape et ses recommandations apostoliques n'étaient plus parvenus à toutes les Églises de la chrétienté.

Dans beaucoup de lieux de la France et de l'Allemagne, on avait cru vaguement qu'un nouveau pape avait succédé à Grégoire VII, dont la main puissante ne se faisait plus sentir pour l'humiliation des grands et la réforme des pécheurs. Beaucoup de monastères étaient divisés du moins en partisans de l'ancien et du nouveau pape, de Grégoire VII et de Guibert. Beaucoup d'évêques déposés ou censurés étaient remontés sur leurs sièges, à la faveur de ce désordre. Le court synode qu'avait tenu Grégoire VII, du consentement de Henri, au mois de novembre 1083, n'avait pas rouvert aux chrétiens d'au-delà des monts le chemin de Rome qui leur était fermé par les armées de Henri. Rome semblait depuis longtemps enveloppée d'un épais nuage, d'où l'on ne voyait plus jaillir les foudres apostoliques qui frappaient les têtes des rois et des comtes.

Aussi, dès que Grégoire VII se vit paisible dans Salerne, il s'occupa de faire porter au loin des paroles de consolation et d'espérance pour tous ceux qui étaient encore fidèles à l'Église romaine. Il chargea de ce message Pierre Ignée, évêque d'Albano, et l'ancien duc Gisulfe, qui n'avait rien à faire dans cette ville de Salerne où il avait régné. Il leur joignit son fidèle négociateur, l'abbé Jorento, impatient de revoir son monastère de Dijon. Il les chargea d'aller à Cluny et de répandre partout une lettre adressée à tous les fidèles qui chérissaient véritablement le saint-siège.

Dans cette lettre, Grégoire VII ne parlait ni de son départ de Rome, ni de sa retraite à Salerne, ni du secours de Guiscard ; il s'occupait seulement à déplorer les maux de l'Église et à témoigner de sa propre constance. Les princes des nations, écrivait-il, et les chefs des prêtres se sont réunis, à la tête d'une grande multitude, contre le Christ, fils de Dieu et contre son apôtre Pierre, afin d'éteindre la religion chrétienne et de propager l'hérésie. Mais, avec la grâce de Dieu, ils n'ont pu, par aucune séduction, par aucune promesse de gloire mondaine, gagner à leur impiété ceux qui se confient dans le Seigneur. Ils n'ont eu en effet, qu'un motif de conspirer contre nous ; c'est que nous ne voulions pas nous taire sur le péril de la sainte Église et céder à ceux qui ne rougissent pas de la mettre en servitude. En effet, par toute la terre, il est permis aux femmes les plus pauvres de recevoir, selon la loi du pays, et par leur consentement, un époux légitime ; et la sainte Église, qui est l'épouse de Dieu et notre mère, ne pourrait, d'après la détestable prétention des impies, s'unir légalement et de son gré à son divin époux ! Nous n'avons pas dû souffrir que les fils de la sainte Église eussent pour pères des usurpateurs et des adultères, et

que leur naissance fût entachée de bâtardise. Comment de là sont venus les maux nombreux, les périls de toute sorte et les crimes inouïs d'une guerre cruelle, vous pouvez le savoir clairement de nos légats par un récit véridique : et si vous êtes réellement affligés de la ruine et du bouleversement de la religion chrétienne, et si, touchés d'une vraie douleur, vous voulez lui prêter une main secourable, vous pouvez en connaître les moyens de leur bouche ; car ils sont très fidèles au bienheureux Pierre, et comptés, chacun dans leur rang, parmi les familiers de sa maison. Nulle crainte, nulle promesse temporelle n'a pu les détacher de la foi qui lui est due et les séparer du sein de l'Église.

Du reste, comme votre fraternité n'ignore pas ce qui a été dit sur la montagne à un serviteur indigne, et cette parole du prophète : *Pousse des cris, ne te lasse pas*, moi, de gré ou de force, laissant là toute honte, toute affection, toute crainte, j'évangélise, je crie encore, je crie sans cesse ; et je vous annonce que la religion chrétienne, que la vraie foi qui fut enseignée à nos pères par le fils de Dieu descendant du ciel, aujourd'hui trans-« formée en une pratique séculière, est presque réduite à rien et est devenue la dérision non seulement du diable, mais des juifs, des Sarrasins et des païens.

A ces paroles véhémentes le pontife ajoutait que, depuis Constantin le Grand, jamais le diable n'avait eu tant de pouvoir contre l'Église, et que l'on ne devait pas s'en étonner, parce que le temps de l'Antéchrist approchait. Les trois légats du pape, dépositaires de cette lettre qu'ils devaient répandre et commenter dans la France et quelques provinces d'Allemagne, s'embarquèrent à Salerne, n'osant prendre leur route par terre dans l'Italie infestée d'ennemis. Après une pénible navigation, ils abordèrent sur la côte de Provence, près de Saint-Gilles ; mais on ne trouve que peu de détails sur leur mission, et Grégoire VII n'eut pas le temps d'en apprendre la suite.

Guiscard passa deux mois dans la Pouille, à remettre dans l'obéissance et à rançonner durement quelques seigneurs lombards, ou normands qui s'étaient détachés de sa cause et avaient reçu l'investiture de Henri. Son propre neveu, Jordan, prince de Capoue, qui avait eu cette faiblesse, fut forcé, par lui, de demander grâce au pape. Le due normand voulait rendre redoutable à sa nation même le pontife qu'il voyait en sa puissance. Depuis quelques années, Guiscard faisait élever dans Salerne une église consacrée à saint Matthieu, dont le corps, dit-on, avait été retrouvé. Avant de retourner en Orient, il supplia le pape de faire la dédicace de cette église. Grégoire VII y consentit, et cette cérémonie fut pompeusement célébrée, comme pour bénir les armes que Guiscard allait porter dans la Grèce. Le héros normand retint seulement de la relique de saint Matthieu un fragment de bras, enfermé dans une cassette d'or, qu'il voulait emporter dans son expédition.

Au mois de septembre 1084, Guiscard mit à la voile avec cent vingt vaisseaux et un grand nombre de bâtiments de transport, chargés de vivres, d'armes et de chevaux. Il emmenait ses quatre fils Boémond, Roger, Robert et Gui ; sa femme Sige1-gaide devait bientôt le rejoindre. On eût dit que la soumission de ses États lui semblait assez assurée par la présence seule de Grégoire VII, à Salerne, et qu'il y gardait ce pontife pour recevoir de sa main la couronne qu'il allait conquérir en Orient.

Cette nouvelle absence de Guiscard ne laissait pas au pape l'espoir d'un prochain retour dans Rome ; l'antipape Guibert venait d'y rentrer à la tête de quelques troupes et favorisé par le plus grand nombre des habitants. Grégoire VII n'entrevoit plus qu'un long exil à Salerne, pendant que son puissant vassal

poursuivait au loin des entreprises incertaines. Les schismatiques étaient toujours puissants en Lombardie ; Henri, chassé de l'Italie, comme Grégoire l'était de Rome, s'affermissait en Allemagne. On ne venait plus de tous les royaumes chrétiens en pèlerinage aux pieds du saint-père réfugié dans une ville de la Pouille.

Aussi, depuis ce séjour à Salerne, comme pendant le siège de Rome, la correspondance du pontife avec tous les pays chrétiens demeure suspendue ; ou du moins il n'en reste que bien peu de vestiges. Le génie de Grégoire VII, autrefois si laborieux et si remuant, demeurait stérilement enfermé dans Salerne. Le pontife, pour se retracer la splendeur de l'Église de Rome, et pour suppléer à l'absence de ses cardinaux dispersés, avait choisi dans l'Église de Salerne douze prêtres, auxquels il donna le titre de cardinaux ; il passait avec eux les jours en prière, quelquefois il allait à l'église prêcher le peuple de Salerne.

La grande et nouvelle expédition de Guiscard, s'étant dirigée vers Corfou, ne tarda pas à rencontrer la flotte des Grecs, augmentée de neuf grands vaisseaux de Venise. L'habileté des Vénitiens, leurs navires beaucoup plus élevés que ceux des Normands, eurent d'abord un premier avantage dans deux combats. Roger, fils du duc, fut blessé. Mais Guiscard, ayant recommencé l'attaque et tourné d'abord une partie de sa flotte contre les petits navires des Grecs, qu'elle dispersa sans peine, sépara les Vénitiens de leurs alliés et les vainquit dans un dernier combat, où il leur enleva sept navires.

Cette victoire fut grande ; plusieurs milliers de Grecs périrent. Guiscard aborda dans Corfou avec deux mille prisonniers. La garnison qu'il y avait laissée, et qui, serrée de toute part, avait souffert tous les maux d'un long siège, fut sauvée. La terreur des armes normandes se répandit de nouveau dans l'archipel grec, et le chemin de Constantinople se rouvrit devant Guiscard.

Mais l'hiver arrivait et forçait le duc normand de suspendre la partie maritime de son expédition et de se ménager quelques retraites, quelques havres bien choisis, pour la flotte et pour les prises qu'elle avait faites. Il se rapprocha de la côte d'Albanie, au sud-est de Corfou, et fit entrer ses frères navires dans la rivière Gliches, qui se jette à cet endroit dans la Méditerranée. Lui-même, laissant à bord ce qu'il y avait d'hommes nécessaires à la manœuvre et à la garde des navires, vint avec ses chevaliers et ses meilleures troupes camper à Bonditia sur la côte.

La rigueur de l'hiver, la pauvreté et l'hostilité du pays, la disette de vivres, rendirent ce cantonnement funeste à Guiscard. Une maladie contagieuse se mit dans son armée. En trois mois, dix mille hommes des milices de race italienne et cinq cents hommes d'armes normands périrent. Le fils de Robert Guiscard, le vaillant Boémond, souffrant, d'une ancienne blessure et atteint de la fièvre qui ravageait l'armée, demanda congé à son père ou fut renvoyé par lui pour aller à Salerne chercher le secours des médecins.

A ces contrariétés et à ces malheurs de l'expédition se joignaient de cruelles défiances dans la famille et sous la tente même de Guiscard. Boémond, fils d'une première épouse, et Roger, l'aîné des fils de Sigelgaïde, l'épouse actuelle de Guiscard, étaient ennemis et se disputaient le pouvoir, sous les yeux de leur père. Les chevaliers normands de Guiscard soupçonnaient les Lombards de la suite de Sigelgaïde ; et, après le départ de Boémond, cette princesse était accusée, près de son époux, d'avoir envoyé à des médecins de Salerne un

brevage empoisonné pour faire périr le héros qu'elle poursuivait de sa haine, comme étrangère et comme marâtre.

Boémond, arrivé en Italie et se sentant plus mal, avait prévenu son père, par un triste message, que l'inquiétude de Guiscard aggravait encore. Appelant aussitôt Sigelgaïde dans sa tente, il lui dit avec menace : *Femme, réponds-moi sur l'heure, mon fils Boémond est-il encore vivant ?* — *Seigneur, je ne sais*, aurait dit Sigelgaïde effrayée. Alors Guiscard avait donné cet ordre : *Qu'on m'apporte l'Évangile et mon épée.* Et la main sur le livre : *Tu m'entends, Sigelgaïde ? je le jure sur ce saint Évangile : si mon fils meurt de la maladie dont il est consumé, je te tuerai avec cette épée.* On racontait encore, parmi les soldats de Guiscard, et longtemps après dans les villes d'Italie, que la princesse, épouvantée de cette colère et non moins habile à manier les antidotes que les poisons, avait fait parvenir aux médecins de Salerne une potion salutaire qui dissipa bientôt la langueur mortelle de Boémond.

Ces fables sinistres, nées sous la tente de Guiscard et qui troublaient ses jours, attestent la défiance qu'inspirait aux conquérants de la Pouille, encore rudes et grossiers, la vie plus sédentaire et plus polie des Italiens et des Lombards, les premiers vainqueurs. Salerne, dans l'ignorance du moyen âge, était dès lors célèbre pour l'étude de la médecine. Quelques notions imparfaites de cet art, venues des Arabes et des anciens Grecs, se conservaient parmi les plus nobles familles, qui, dans leur abaissement, sous de nouveaux maîtres, tiraient gloire de cette science mystérieuse. C'était à Salerne que vivait alors un érudit du onzième siècle, Constantin, surnommé l'Africain, qui, après avoir voyagé dans la Perse, l'Arabie, les Indes, avait composé divers écrits de médecine, tirés surtout des auteurs orientaux. Cette science faisait peur aux Normands comme une espèce de magie ; et l'on conçoit qu'ils l'aient redoutée dans Sigelgaïde que soi sang lombard, la fierté de son humeur, l'intérêt de son fils, et tout à la fois la défiance qu'elle inspirait à Guiscard et l'effroi qu'elle en avait, rendaient une ennemie terrible et domestique du prince normand.

Cependant Grégoire VII languissait à Salerne. Les grands projets qu'il avait conçus pour la réforme du clergé et la liberté de l'Église étaient suspendus et comme abolis par le retour victorieux de Henri IV en Allemagne et l'intrusion de Guibert dans Rome. Il apprenait la déposition et l'exil des plus fidèles et derniers défenseurs de sa cause, tels qu'Hérimann, évêque de Metz, l'évêque de Wurtzbourg et généralement de tous les prélats d'Allemagne qui ne reconnaissaient pas le nouveau pape. Il avait vu avec douleur l'éloignement forcé et les périls de Mathilde, qu'il nommait toujours la fille de saint Pierre, dont elle continuait en Lombardie à tenir haute la bannière. Thédald, archevêque de Milan, d'autres prélats, d'autres seigneurs du même parti, schismatiques et serviles, étaient morts dans l'année même du triomphe de Henri ; et à Modène, à Reggio, à Pistoia, la grande comtesse avait repris son pouvoir et maintenait l'autorité du pape. Mais, séparé d'elle, d'Anselme de Lucques et de ses plus fidèles amis, inquiet souvent de leur sort, Grégoire VII se sentait retenu dans une ville étrangère, au milieu de ces Normands dont il avait souvent accusé les mœurs grossières et l'instinct rapace. Dépendant de leur chef, peu sûr de sa reconnaissance, incertain de son retour et de l'ambition ou des succès qu'il aurait alors à consacrer, il demeurait dans une oisive attente.

Vers le temps qui terminait le pénible hivernage de Guiscard en Albanie, pendant le retour et la maladie de Boémond, le pontife, déjà sous le poids de l'âge, parut s'affaiblir. Malgré sa résignation fervente, lorsqu'il sentit croître le mal, il eut

recours à l'art des médecins et voulut guérir¹. Tantôt ses souffrances lui paraissaient un gage précieux de son salut éternel, et il s'en croyait assuré par une vision céleste ; tantôt il annonçait qu'il allait recouvrer la santé corporelle. Cependant il ne tarda pas à défaillir tout à fait et à prévoir sa mort. Étant retourné, vers le mois de mai, à la nouvelle église bâtie dans Salerne, en l'honneur de saint Matthieu, il en revint dans un grand accablement et ne se releva plus. Au milieu de ses cardinaux, de ses évêques, de ses prêtres, il reçut les derniers sacrements. L'abbé Didier, qui était accouru près de lui, ne le quittait plus. Cependant il n'assista pas aux derniers moments du pape. Il apprit tout à coup qu'un château dépendant de son monastère était assiégé par quelques seigneurs normands, et, plein de tristesse, il demanda la permission de partir pour y porter secours.

Cependant les cardinaux, les évêques qui restaient près de Grégoire le béatifieraient déjà pour la sainteté de sa vie. Mais il leur dit : *Mes frères, je ne fais « nul compte de mes travaux ; ce qui fait ma seule confiance, c'est que j'ai toujours aimé la justice et haï l'iniquité. »* Comme ils déploraient alors le danger où ils se trouveraient après sa mort, il leva les yeux au ciel, et étendant les mains comme pour y monter : *Je serai là, dit-il, et par mes instantes prières, je vous recommanderai à la protection de Dieu.* Alors ils le supplièrent, dans la confusion où étaient les fidèles, de leur indiquer lui-même son successeur et le défenseur de l'Église contre l'adultère Guibert. Il leur donna le choix entre le cardinal Didier, abbé du Mont Cassin, Otton, évêque d'Ostie, et Hugues, évêque de Lyon. Mais, comme Otton était retenu par les soins de sa légation en Allemagne, et que Hugues, occupé de son diocèse, était fort éloigné, il leur conseilla de choisir près d'eux l'abbé Didier, *quoiqu'il ne dût pas, dit-il, vivre longtemps.* Ensuite ils lui demandèrent de faire connaître ce qu'il ordonnait à l'égard des excommuniés, et s'il voulait accorder quelque exception favorable. Il répondit : *Hormis le roi Henri et l'usurpateur du siège apostolique, Guibert ; et les principales personnes qui, par conseil ou par secours, ont favorisé la méchanceté et l'impiété de ceux-ci, j'absous et je bénis tous ceux qui croient fermement que j'en ai le pouvoir comme vicaire de saint Pierre et de saint Paul*².

Telle fut certainement sa réponse ; car personne ne croira, comme le veut un chroniqueur allemand, que, dans sa dernière maladie, Grégoire, ayant appelé un de ses cardinaux, se soit confessé à lui d'avoir troublé l'Église et excité la guerre ; qu'il l'ait chargé d'aller demander à l'empereur le secours de ses prières ; qu'enfin il ait généralement rétracté toutes les excommunications prononcées contre ses ennemis séculiers ou prêtres. Non : l'inflexible pontife ne pouvait ainsi démentir sa constance, au moment où il croyait qu'elle allait être couronnée par la mort ; et ce récit d'un contemporain atteste seulement le prix extrême que, dans la cour de Henri vainqueur, on eût attaché au désaveu du pontife fugitif et mourant. Grégoire VII, au contraire, ne s'occupa, dans ses derniers moments, que d'assurer, autant qu'il pouvait, à la chaire pontificale un héritier de ses desseins, un ennemi de l'investiture impériale. Au milieu des instructions réitérées qu'il donnait aux assistants, il leur répéta surtout de la part de Dieu tout-puissant, et par l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul : *Je vous prescris de ne reconnaître pour pontife romain que celui qui aura été canoniquement élu et ordonné d'après les règles des saints Pères.* A son dernier moment, ses derniers mots furent encore : *J'ai aimé la justice et haï l'iniquité ;*

¹ Dom Bouquet, t. XIII, p. 726.

² *Paulus Bernriendensis*, cap. XII. — Baronius, *Annal.*, t. XVII, p. 566.

et pour cela je meurs en exil¹. Un des évêques présents avec les chapelains du pape s'écria dans un pieux enthousiasme : Comment peux-tu dire, seigneur, que tu meurs en exil, puisque, vicaire du Christ et des apôtres, tu as reçu toutes les nations en héritage, et que l'univers est ton domaine ?

Grégoire VII expira en entendant ces paroles dignes de lui. On ignore le nom de celui qui les prononça. C'était un des évêques présents avec les chapelains du pape, un homme obscur peut-être, mais touché du feu divin qu'exhalait l'agonie du pontife. Le jour de sa mort était le 25 mai 1085. Il avait occupé la chaire pontificale douze ans et quelques mois, et, selon toute vraisemblance, était âgé de plus de soixante-dix ans. D'après un de ses derniers ordres, sa mitre fut envoyée en souvenir de lui à l'évêque Anselme de Lucques, le conseiller religieux de Mathilde. Son corps, revêtu des ornements pontificaux, fut enseveli avec un grand respect dans la basilique de Saint-Matthieu, qu'il avait lui-même récemment dédiée. On lui éleva un tombeau de marbre.

Toute l'Italie fut remplie et consternée du bruit de sa mort. Quand la nouvelle en parvint à Guiscard, qui à la suite de cette dernière victoire avait fait une descente dans l'île de Céphalonie, il versa des larmes : il parut, dit son contemporain, aussi affligé que s'il eût perdu sa femme et son fils. La douleur de cette mort, ajoute le même témoin, était grande pour Guiscard, parce qu'une grande amitié les avait unis ; jamais l'un ou l'autre n'avait manqué à cette affection depuis le traité de paix qu'ils avaient scellé par de mutuels serments.

On peut croire, en effet, que, malgré la différence des préoccupations et des fortunes, deux âmes si fières et si hautes se répondaient et se plaisaient l'une à l'autre. L'ambitieux Guiscard regrettait dans le pontife un allié puissant de ses vastes desseins, un auxiliaire de son pouvoir en Italie, un consécuteur du trône qu'il cherchait en Orient. Mais Guiscard, lui-même était au bout de ses projets et de sa vie. Saisi d'une fièvre contagieuse au moment où il allait rejoindre ses campements d'Albanie et marcher peut-être sur Constantinople, il mourut, dans l'île de Céphalonie, entre les bras de son fils Rober et de sa femme Sigelgaïde, du rival et de la marâtre de Boémond. Toute l'expédition, les marins et les soldats abordés à Céphalonie, le camp retranché sur la côte d'Épire, furent abattus par cette perte et remplis de sinistres rumeurs. Les Normands soupçonnaient Sigelgaïde d'avoir fait périr par le poison le glorieux époux dont elle redoutait la colère. Empressée de fuir des lieux funestes et de rapporter en Italie le corps de Guiscard, elle s'embarqua avec ce triste dépôt sur le navire le plus léger de la flotte, tandis que son fils Roger allait en Albanie recevoir le serment des troupes et hâter leur retour. Cette précaution prise, il revint aussitôt chercher le reste de l'armée dans Céphalonie. Dans le trouble où Normands et Lombards étaient jetés par la perte de leur grand chef, cette retraite sembla presque une déroute. Ces vainqueurs de la veille veulent tous se rembarquer à la fois. Pressés confusément, ils supplient les matelots de les recevoir à bord, et, laissant leurs bagages et leurs chevaux, ils s'entassent sur les navires qui leur restent. Ceux qui ne purent y trouver place, découragés, se rendirent prisonniers des Grecs de Céphalonie.

Cette armée qui fuyait ainsi de sa conquête fut assaillie au retour par toutes les difficultés d'une navigation pénible et d'une mer orageuse. Plusieurs vaisseaux trop chargés d'hommes périrent. La galère partie d'avance qui portait Sigelgaïde et le corps de Guiscard se brisa près du rivage de la Pouille. On eut grande peine

¹ *Paul. Bernriendensis*, cap. XII. — Baron., t. XVII, p. 565.

à sauver le cercueil naufragé du héros. Sigelgaïde, ayant touché sur une barque, à Otrante, y fit déposer le cœur et les entrailles de Guiscard ; et le reste du corps, embaumé soigneusement, fut conduit à Venouse et enseveli dans un couvent de moines fondé par Guiscard. Dans cette même ville de Venouse, dit un chroniqueur du douzième siècle, est enterré le poète Horace, dans une vieille tour qui touche au rempart.

Cependant la mort de Grégoire VII, si promptement suivie de celle de Guiscard, laissait dans un grand trouble les affaires de l'Église et semblait assurer la domination de Henri. Ce prince était vainqueur en Allemagne et avait ramené sous son pouvoir une partie de la Saxe. La Lombardie, désolée par une peste et une famine, suite de la dernière guerre, demeurait soumise à l'empire. Mathilde, abattue par la mort de Grégoire VII, était malade et languissante. Le nouveau duc des Normands, Roger, n'était occupé que d'exclure son frère Boémond et de régner seul dans la Calabre et dans la Pouille.

Le petit nombre de cardinaux et d'évêques, témoins des derniers moments de Grégoire VII, avaient en vain pressé l'abbé Didier de recevoir le pontificat. Il reculait devant ce fardeau, ou il paraissait arrêté à l'intention de ne l'accepter que sous le bon plaisir de l'empereur et d'abandonner ainsi la cause pour laquelle Grégoire avait souffert et combattu. C'est ici que l'on peut voir clairement les grandes choses que ce pontife avait faites, et quelle autorité il gardait sur la conscience des hommes. Après un interrègne pontifical d'un an, Guibert occupant une partie de Rome, et nulle élection légitime ne pouvant s'achever, Didier fut enfin élu contre Guibert et contre Henri, par les efforts de ce Gisulphe, ancien prince de Salerne, qu'avait recueilli et soutenu Grégoire VII ; et avec ce secours, le nouveau pape s'établit aussi dans un quartier de Rome et fut intronisé sous le nom de Victor III.

Enlevé par la mort, après quelques mois, Victor III fut remplacé par un autre de ceux que Grégoire VII, à sa dernière heure, avait désignés pour lui succéder, par Otton, évêque d'Ostie, son légat fidèle, le confident de ses pensées, et, sous le nom d'Urbain II, l'exécuteur et l'héritier de son plus grand dessein, la croisade, prêchée dix ans après sa mort, au concile de Clermont.

Avant cet acte mémorable, et à l'époque même où, dans la confusion de l'Italie, l'antipape Guibert tenait encore garnison dans Rome, Urbain II s'était empressé de conférer de grands privilèges à l'Église de Salerne pour avoir été honorée, dit-il dans son décret pontifical, par l'exil et le tombeau de Grégoire VII, [dont les droits éminents, la belle doctrine et l'admirable constance sont préconisés par l'Église romaine, reconnus par l'Occident, subis et attestés par l'humiliation des tyrans.](#)

Urbain II, après quatorze années de pontificat, signalées par la première croisade, a pour successeur un autre élève de Grégoire VII, un moine de Cluny, que lui-même avait fait abbé de Saint-Paul et cardinal, et qui, fidèle à ses exemples, vit un jour l'empereur Henri déposer devant lui sa tiare, ses ornements royaux, et subir enfin la déchéance contre laquelle il avait combattu quarante ans.

Ainsi la suite des desseins de Grégoire VII s'acheva lentement sur la tête de son persécuteur. Le pontife expirant avait attaché au nom du roi de Germanie sa redoutable vengeance. C'était l'anathème de la justice et de la foi confié à l'impétueuse ardeur des passions humaines. Henri, par la jalouse dissidence des villes lombardes contre Rome, par son retour victorieux en Germanie, par la

défaite de son compétiteur Hermann, l'apaisement graduel des provinces soulevées, la mort de Grégoire VII et presque aussitôt celle de Guiscard, avait paru retrouver sa puissance, et, s'il ne triomphait pas de l'Église, il semblait encore debout devant elle. Mais, à part les fautes de Henri, la licence de sa jeunesse, ses oppressions, sa rapacité, un principe puissant luttait contre lui. C'était ce principe d'ordre spirituel, que Grégoire VII avait nommé la liberté de l'Église. Trop souvent mêlé d'intérêts humains, ce principe suscita des ennemis à l'empereur Henri dans sa propre famille. L'enfant que l'impératrice Berthe avait tenu serré dans ses bras, en traversant sur un frêle traîneau d'écorce les périlleux défilés des Alpes, à la suite de Henri, dans le rude hiver de 1078, cet enfant, vingt-cinq ans plus tard, séparait la Lombardie de l'Allemagne et renouvelait la déchéance de l'empereur son père. Ce jeune prince du nom de Conrad, succédant au grand domaine d'Adélaïde, comtesse de Turin, si zélée jadis pour Grégoire VII, adopte, après la mort de l'un et de l'autre, la cause qu'ils avaient défendue, et se met lui-même sous les ailes de Mathilde, nous dit le chapelain de cette princesse. Proclamé roi d'Italie et consacré par la main d'Anselme de Lucques, dans l'église de Saint-Ambroise à Milan, il ne jouit pas cependant de sa trahison. Son père peut encore le vaincre et le déposer au profit d'un second fils qu'il désigne à sa place. Mais il n'a fait que changer de péril, et il trouve dans ce second fils un successeur impatient auquel il rend les armes et abandonna enfin le trône.

Jamais dans l'histoire l'orgueil et l'abus de la puissance, le mélange de la tyrannie et de la faiblesse ne furent punis d'humiliation plus cruelle ; et l'on ne s'étonnera pas que, dans la ferveur du parti pontifical, ces maux domestiques, appesantis sur la vieillesse commencée de Henri, n'aient paru l'expiation tardive des anathèmes qu'il avait encourus. Quoi qu'il en soit, rien ne saurait mieux peindre cette infortune qu'un monument original du temps, la lettre du malheureux empereur au roi de France Louis le Jeune, dont il réclamait l'appui, sans oser se plaindre de Rome.

Henri, empereur romain, Auguste, à Louis, roi des Francs, couronne de fidélité et constance inviolable d'affection.

Prince très illustre et le plus fidèle de ceux en qui nous espérons après Dieu, je vous ai distingué comme le premier de ceux devant qui je croyais nécessaire de déplorer toutes mes infortunes et dont je dois m'approcher à genoux, si je le puis, en gardant sauve la majesté de l'empire ; d'abord, parce que nous croyons odieux et intolérable, non seulement pour vous, mais pour tous les hommes de la chrétienté, que le siège apostolique d'où n'étaient sortis jusqu'à nos jours que des fruits salutaires de consolation, de douceur et de salut pour les âmes, lance maintenant tous les traits de la vengeance, de l'anathème et de la perte, et qu'on ne met aucune borne à l'exécution de l'arrêt, tant qu'une volonté cruelle n'est pas satisfaite.

Ils se sont tellement livrés jusqu'à ce jour à l'emportement de cette volonté, que, ne songeant ni à Dieu, ni au mal qui peut venir de là pour eux-mêmes et pour d'autres, ils s'élèvent de toute façon contre nous, tandis que moi, j'ai souvent offert au siège apostolique obéissance et toute soumission, si l'honneur et le respect exigés m'étaient rendus, comme ils le furent à mes prédécesseurs. Ce qu'ils veulent, je vous le ferai facilement connaître, quand Dieu m'aura donné l'occasion d'un entretien que je désire.

Dans cette irritation de leur vengeance et de leur haine, comme ils virent qu'ils avançaient peu, s'attaquant aux droits mêmes de la nature, ce que je ne puis

dire moi-même sans une grande affliction de cœur et sans beaucoup de larmes, et ce que je frissonne d'entendre dire, mon fils, mon Absalon chéri, ils l'ont armé contre moi et l'ont animé d'une telle fureur, qu'au mépris de la foi et du serment qu'il avait jurés, comme vassal, à son seigneur, il a envahi mon royaume, déposé mes évêques et mes abbés, soutenu mes ennemis et mes persécuteurs, et qu'enfin, ce que je voudrais taire surtout, ou, si on ne peut le taire, ce que je voudrais n'être cru de personne, rejetant toute affection naturelle, il conspira contre ma vie et mon âme, et n'eut scrupule d'aucun moyen pour arriver par la force ou par la fraude au comble de son péril et de son ignominie.

Au milieu de cette machination criminelle, comme je me tenais paisible et dans une sorte de sécurité sur mon salut, vers le saint temps de la venue du Seigneur, il m'a invité à une conférence dans un lieu qu'on appelle Coblenz, où je demeurais tranquille ; il m'invita comme un fils qui veut s'entretenir avec son père sur un intérêt commun d'honneur et de salut. Lorsque je l'ai vu, soudain, touché d'affection paternelle par la douleur intime de mon cœur, je suis tombé comme à ses pieds, le sommant par le salut de son âme, si je devais être maltraité pour mes péchés, de ne pas contracter, lui, par sa conduite envers moi, une tache à son honneur, parce que nulle loi divine n'a chargé le fils de punir la faute du père. Mais lui, trop bien ou plutôt trop misérablement instruit à tromper, se mit à détester cela comme un crime abominable, et, tombant lui-même à mes pieds, il me demanda grâce pour le passé ; il me promit qu'à l'avenir il m'obéirait en toutes choses avec foi et vérité, comme un homme d'armes à son seigneur, comme un fils son père, si seulement je voulais être réconcilié au saint-siège apostolique. Comme j'y consentais avec empressement, sans autre réserve que de soumettre cette affaire au conseil des princes, ajoutant qu'il n'avait, pendant les présentes fêtes de Noël, qu'à me conduire à Mayence, y traiter le plus loyalement qu'il pourrait de mon honneur et de ma réconciliation, et de là me reconduire en paix et sécurité, il le promit au nom de cette vérité et de cette foi par lesquelles Dieu a prescrit au fils d'honorer le père, au père d'aimer le fils.

Sur cet engagement, qu'un païen même eût observé, je suis allé là tranquille, et mon fils m'ayant de quelque peu précédé. Cependant voilà que plusieurs de mes fidèles, venant au-devant de moi, m'annoncent avec trop de vérité que je suis trompé et perdu, sur une fausse garantie de paix et d'attachement.

Mon fils, rappelé par moi et derechef averti avec vives instances, renouvelant le serment, jura qu'il engageait sa vie pour la mienne une seconde fois. Comme j'étais donc arrivé à la ville qu'on appelle Bingen, le vendredi avant Noël, le nombre de ses hommes d'armes commençait à augmenter, et déjà la trahison se dévoilait elle-même ; et mon fils venant à moi : *Père*, me dit-il, *il faut nous retirer dans le château voisin, parce que l'évêque de Mayence ne vous recevra pas dans sa ville tant que vous serez au ban du saint-siège, et je n'ose, lorsque vous n'êtes pas admis à la paix et réconcilié, vous jeter au milieu de vos ennemis. Passez ici les fêtes de Noël en honneur et en paix ; ayez avec vous tous ceux qu'il vous plaira. Moi, dans cet intervalle, aussi fortement, aussi fidèlement que je le pourrai, je travaillerai pour nous deux ; car je crois que votre cause est la mienne.*

Et moi, mon fils, lui dis je, que Dieu soit aujourd'hui entre nous le juge et le témoin. Il sait comment je t'ai fait homme et mon héritier ; au prix de quelles tribulations j'ai servi ta grandeur ; quelles inimités j'ai eues et je subis encore pour toi, seul tu peux le savoir. Mais lui cependant, pour la troisième fois, devant

cet appel fait à son honneur et à ses serments, me promit que, s'il éclatait quelque péril, il offrirait sa tête pour la mienne.

Après qu'il m'eut ainsi enfermé dans ce château, l'événement montra dans quel esprit et de quel cœur il m'avait tenu ce langage. Je suis enfermé là avec trois des miens, et nul autre ne peut être admis. On me donna pour gardiens les plus implacables ennemis de ma personne. Soit béni en toutes choses Dieu, le seul roi tout-puissant pour élever ou pour abattre ce qu'il veut !

Tandis que, dans le très saint jour de Noël, le saint des saints, le divin enfant est né pour le rachat de toutes les âmes, ce fils à moi ne m'a pas été donné, même pour le salut de moi seul. Car, pour ne point parler des affronts, des injures, des menaces, des glaives dirigés contre ma tête, et de la faim et de la soif que j'ai souffertes sous la garde d'hommes qu'il m'était injurieux de voir, et d'entendre, pour ne rien dire d'une chose plus cruelle encore, savoir qu'autrefois j'avais joui de quelque bonheur, voici ce que je n'oublierai jamais, voici la plainte que je ne cesserai de redire à tous les chrétiens : pendant ces très saints jours, j'ai été, dans ma prison, privé de la communion chrétienne.

Dans ce temps de pénitence et de tribulations, vint près de moi, envoyé par mon fils, un prince nommé Wibert, pour me dire qu'il n'y avait nulle sûreté pour ma vie si, sans résistance, je ne rendais tous les insignes de la royauté, d'après la résolution et l'ordre des princes. Mais, moi, qui lors même que toute la terre habitée serait mon royaume ne voudrais pas pour elle sacrifier ma vie, comprenant que, bon gré mal gré, il fallait faire ce qui était décidé, j'envoyai à Mayence la couronne, le sceptre, la croix, le glaive, la lance.

Mon fils alors, s'étant concerté avec mes ennemis, vint de Mayence où il laissait mes amis, comme pour m'y conduire, et m'ayant emmené sous une garde nombreuse de ses hommes d'armes au lieu qu'on nomme Engilzheim, il me fit venir devant lui. Là, je trouvai rassemblés grand nombre de mes ennemis et mon fils, qui n'était pas meilleur pour moi que les autres. Et comme ils se croyaient plus sûrs et plus stables, s'ils me forçaient à me dépouiller moi-même par ma propre main du royaume et des biens royaux jusqu'au dernier fétu, ils m'outrageaient tous de la même manière avec menace que, si je ne faisais tout ce qui m'était ordonné, il n'y avait nul compte à faire sur ma vie. Alors, dis-je, puisqu'il est question de ma vie, le bien le plus précieux pour moi, parce que j'en ai besoin pour faire pénitence à Dieu, je ferai tout ce que vous voulez. Et comme je demandai, si alors du moins je serais assuré de ma vie, le légat du siège apostolique, qui était là présent (je ne dis pas qui avait tout entendu), répondit que je ne pouvais d'aucune sorte me soustraire à la mort, si je ne confessais en public que j'avais injustement poursuivi Hildebrand, que je lui avais injustement substitué Guibert, et que j'avais jusqu'à cette heure exercé une injuste persécution contre le siège apostolique et contre l'Église.

Alors, abattu, avec une grande contrition de cœur, je commençai de supplier, au nom de Dieu et de la conscience, que l'on me donnât lieu et jour pour me justifier, en présence de tous les princes, et, s'ils me reconnaissaient coupable en quelque chose, chercher de l'avis des plus sages un mode de pénitence et de satisfaction, tel qu'ils l'ordonneraient, et donner aux princes du royaume les otages qu'ils voudraient du nombre de nos féaux. Mais le même légat me refusa lieu et jour, disant qu'il fallait ou que toute l'affaire fût ici terminée ou qu'on ne me laissât du moins aucune espérance d'échapper.

Dans cette tribulation, ayant demandé si, dans le cas où je confesserais tout ce qui m'était ordonné, ma confession, comme il est juste, obtiendrait indulgence et absolution, le légat déclara qu'il n'avait pas le droit de m'absoudre ; si je voulais, dit-il, être absous, que j'allasse à Rome faire satisfaction au saint-siège.

Ainsi isolé et dépouillé — car avec la même violence et le même artifice, ils m'avaient arraché et mes forteresses et mes domaines patrimoniaux et tout ce que j'avais acquis dans le royaume —, ils me laissèrent dans cette maison. Étant demeuré là quelque temps, et mon fils m'ayant fait dire avec son même esprit de perfidie que j'eusse à l'y attendre, une députation de mes fidèles vint m'avertir que, si je restais là, suivant cette injonction, je serais ou jeté dans une prison perpétuelle ou décapité sur le lieu même.

A cette nouvelle, en doute de ma vie, j'ai pris aussitôt la fuite et suis venu à Cologne ; de là, après quelques jours de résidence, je suis venu à Liège. Dans ces lieux, j'ai toujours trouvé des hommes fidèles et constants dans leur foi à la royauté. D'après leur conseil et celui de mes autres féaux, j'ai cru plus sûr et plus honorable de m'adresser à vous pour déplorer tous mes malheurs ; plus sûr, à cause du bien naturel de parenté et d'ancienne amitié ; plus honorable, à cause du nom glorieux d'un si grand royaume.

Je vous en prie donc, au nom de la foi et de l'amitié, dans mes tribulations et mes injures, secourez en moi un proche et un ami. Quand même ces liens de foi et d'amitié n'existeraient pas entre nous, il importerait à vous et à tous les rois de la terre de venger notre injure et notre abaissement, et d'extirper de la face de la terre l'exemple d'une trahison aussi criminelle et d'une telle perversité.

Cette lettre mémorable et oubliée par l'histoire ne semble-t-elle pas le résumé de la vie de Henri et comme le triste couronnement de sa lutte contre Rome ? N'y retrouve-t-on pas, à trente ans de distance, la confirmation de la pénitence de Canosse et la même faiblesse, peut-être la même timidité religieuse mêlée à la même impatience et au même courage ? Seulement le personnage a vieilli et semble courbé davantage par l'infortune. La chute est plus profonde ; l'injure est plus poignante, le mal plus cruel ; ce ne sont plus des vassaux soulevés et redoutables, dont il s'agit de détourner les coups et de désarmer le bras par une pénitence d'un moment pour les attaquer avec plus d'avantage : c'est un fils implacable qu'un père malheureux ne peut plus toucher ni vaincre ; c'est la révolte vengeresse que Rome a déchaînée contre Henri, passée de la nation dans la famille et frappant au cœur celui qu'elle combat en face. Jamais, ce semble, la puissance pontificale n'a paru plus terrible que dans ce récit de son adversaire, frappé par elle d'un dernier anathème après la mort du pontife. L'ombre de Grégoire VII remplit cette dernière scène, et jamais la victoire de l'Église sur l'Empire, le réveil de l'Italie contre l'Allemagne, de Rome contre Mayence, n'ont été mieux exprimés que par ce personnage sans nom, ce légat de Rome, qui n'a que le génie de son Église, mais dont la parole impassible repousse quatre fois les supplications de Henri et le renvoie, si longtemps après, expier à Rome l'exil de Grégoire VII à Salerne.

D'autres témoignages de la même date et de la même main attestent cette profonde affliction de Henri et le montrent frappant, pour ainsi dire, à toutes les portes de l'Église et partout repoussé. Telle est l'impression que nous laisse une lettre de Henri à cet abbé Hugues, souvent nommé dans son histoire. C'est, à quelques égards, la redite des humiliations déjà connues. Mais rien ne marque mieux, avec l'abaissement du prince malheureux, l'invincible réseau dont il se sentait pressé.

Henri, par la grâce de Dieu, empereur des Romains, Auguste, au très cher et très aimé père Hugues, et à tous les saints frères de Cluny, tendre affection de fils, dévouement de frère ou plutôt soumission de serviteur.

Ayant toujours éprouvé ta bonté et ta sollicitude paternelle envers nous, au point de nous croire délivré souvent de beaucoup de périls par tes saintes prières, nous recourons à toi, très cher père après Dieu, comme un refuge unique de notre extrémité ; et nous cherchons humblement près de toi le soulagement de nos malheurs. Et plutôt à Dieu qu'il nous fût donné de voir en face tes traits angéliques, et, tombant à tes genoux, de pouvoir librement reposer sur ton sein notre tête que tu as soulevée sur les fonts de baptême, et, en déplorant nos péchés, de te raconter par ordre le nombre infini de nos souffrances ! Mais, comme cette consolation nous est enviée, non seulement par la distance des lieux qui nous séparent, mais par l'inconcevable haine de nos persécuteurs, nous supplions, d'un cœur dévoué, ta paternité d'accueillir nos humbles lettres, qui, Dieu en est témoin, ne renferment ni fausseté, ni dissimulation, et d'écouter avec attendrissement le prodige de trahison inouïe qui nous perd.

Ce qui le rend plus étonnant, c'est que, non une main de serviteur ou d'ennemi, mais le propre fils de nos entrailles, celui qui nous est uniquement cher, a dirigé contre nous cette trahison indigne, inhumaine, impie. De sorte que nous ne pouvons répéter sans douleur cette parole du psalmiste fuyant un fils semblable au nôtre : *Seigneur, pourquoi se sont multipliés ceux qui me persécutent ?*

Nous croyons que tu sais avec quelle affection et quelle tendresse intime de cœur, contre la volonté d'un grand nombre, nous avons élevé ce même fils jusqu'au trône. Le jour de son élection, il nous jura dans Mayence la vie et la sûreté de notre personne ; il nous jura que, pour ce qui concerne le royaume et toute notre prérogative, et tout ce que nous possédions ou devions posséder, il n'interviendrait en rien, moi vivant, contre ma volonté et ma décision ; il nous fit le même serment sur la croix et le clou du Seigneur et la lance, devant tous les princes, lorsqu'il fut intronisé à Aix.

Mais, laissant là toutes ses promesses, et les oubliant par le conseil des traîtres et des parjures et de nos ennemis mortels, il s'est tellement séparé de nous que, voulant nous atteindre et dans les choses et dans notre personne, il travaille toujours, dès cette heure, à nous priver du royaume et de la vie : il s'est mis à assiéger notre camp et à usurper nos domaines ; il s'est attaché par des serments contre nous tous ceux qu'il a pu séduire et dans notre maison, et ailleurs.

Ô affliction ! tandis que nous attendions de jour en jour que, touché d'une douleur de cœur et intérieurement humilié, il vint à résipiscence, enflammé de plus en plus par la fureur de sa trahison, ne se souciant ni de la crainte de Dieu, ni de la révérence paternelle, il n'a cessé de nous poursuivre de ville en ville, et d'envahir, autant qu'il a pu, tout ce qui nous appartient.

Ainsi nous sommes arrivé à Cologne. Or, comme il avait lui-même projeté, pour la prochaine fête de Noël, une réunion à Mayence, nos féaux étant rassemblés, nous nous sommes dirigé vers ce lieu. A cette nouvelle, il est accouru vers nous à Coblenz. Là, comme il ne pouvait rien contre nous par la force ; il se mit à travailler de ruse, de perfidie, et de toute manière. Il nous envoya ses messagers pour nous demander un entretien. Nous, ayant pris le conseil de nos féaux, nous acceptâmes. Lorsque nous fûmes réunis, tombant d'abord à ses pieds, nous le priâmes affectueusement, pour Dieu seul et pour son âme, de se désister enfin

de ses inhumaines poursuites contre un père. Mais lui, de son côté, sous une apparence, sous un voile de paix et d'amitié, se roulant à nos pieds, nous priait, nous suppliait en pleurant de nous fier à sa foi, à son âme : il était notre chair et notre sang ; nous ne devions pas hésiter à venir avec lui à la conférence indiquée ; il nous conduirait à Mayence en toute sécurité, discuterait avec les grands, le plus fidèlement qu'il est possible, les intérêts de notre dignité ; et, de là, le débat terminé ou non résolu, nous ramènerait en toute sûreté au lieu que nous voudrions.

Ces propositions faites et entendues, avec l'approbation des nôtres, nous nous sommes confiés à sa foi et à son âme, en disant : *Nous nous confions à ton âme, sous la foi de ce commandement par lequel Dieu a voulu que le fils aime le père.* Mais lui, nous donnant la main, jura sous la même garantie le respect de notre vie et de notre honneur. N'ayant donc aucune défiance avec un tel langage, nous renvoyâmes les nôtres pour qu'ils se trouvassent à ce rendez-vous, ayant mandé à tous nos autres fidèles de nous venir joindre dans le même lieu ; et, ainsi, nous sommes parti avec lui.

Au milieu de la route, on nous annonça secrètement que nous étions trahis. Lorsqu'il sut qu'on nous avait fait ce rapport, il jura et protesta que l'avis n'était aucunement vrai, et nous reçut de nouveau sous la foi de sa parole. Puis, le lendemain, à la nuit, nous arrivâmes à Bingen. Au matin, il nous entourait du bruit des armes et de toutes espèces de terreurs, disant qu'il ne voulait pas nous conduire à Mayence, mais dans un château fort. Nous étant donc agenouillé devant lui et les autres, afin que, selon la parole donnée, il nous conduisit à Mayence, ou nous laissât libre de nous retirer, pour revenir en toute sécurité au terme prescrit, il nous fut répondu qu'une seule chose nous était loisible, c'était de nous rendre dans ce château.

FIN DE L'OUVRAGE